Pratiques et politiques sportives dans les quartiers sensibles : une approche monographique aux 3Cités à Poitiers

Kinda Moussa

▶ **To cite this version:**

Kinda Moussa. Pratiques et politiques sportives dans les quartiers sensibles : une approche monographique aux 3Cités à Poitiers. Education. Université du Littoral Côte d'Opale, 2013. Français. NNT : 2013DUNK0333 . tel-00919025

HAL Id: tel-00919025
https://theses.hal.science/tel-00919025

Submitted on 16 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Ecole doctorale « *Sciences économiques, sociales, aménagement et management* **»**

(SESAM, E.D. n°73)

Laboratoire « *Territoires, villes, environnement et société* **» (TVES, E.A. n°4477)**

THÈSE

Pour l'obtention du titre de **Docteur en STAPS – Sciences Sociales**

Présentée et soutenue publiquement par

Kinda MOUSSA

Le 29 Janvier 2013

Pratiques et Politiques Sportives dans les Quartiers Sensibles

Une Approche Monographique aux 3Cités à Poitiers

Sous la co-direction de

Dominique ARTUS et Christophe GIBOUT

Jury

Dominique ARTUS, Maître de conférences en STAPS, Université de Poitiers, co-directeur ;

Guillaume DUCHATEAU, PAST en STAPS à l'ULCO, Directeur Département *Sports, Jeunesse & Santé* de la Ville de Calais, Discutant ;

Christophe GIBOUT, Sociologue, Professeur des Universités en aménagement et urbanisme, ULCO, co-directeur ;

Olivier SIROST, Anthropologue, Professeur des Universités en STAPS, Université de Rouen, Rapporteur ;

François TYC, Maître de conférences (HDR) en STAPS, ULCO, Discutant ;

Gilles VIEILLE MARCHISET, Sociologue, Professeur des Universités en STAPS, Université de Strasbourg, Rapporteur.

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

TERRITOIRES VILLES ENVIRONNEMENT & SOCIÉTÉ

Université Lille Nord de France
Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

Remerciements

J’adresse mes remerciements les plus sincères et chaleureux à mes directeurs de thèse, Monsieur Christophe GIBOUT et Monsieur Dominique ARTUS qui ont accepté de diriger ce travail de recherche et qui ont su me faire confiance. J’ai eu la chance d’être encadrée mais aussi accompagnée par des professeurs méritants autant sur le plan scientifique qu’humain.

Je me dois également de remercier Mme Bénédicte SOURIE qui m’a soutenue tout au long d’une année scolaire dans la relecture de ce travail de thèse, mais aussi toutes les personnes qui m’ont encouragée, ici en France, à arriver jusqu’au bout du chemin.

Je tiens sincèrement à remercier tous les jeunes poitevins, filles et garçons des 3Cités, qui ont effectivement participé à cette recherche, ainsi que les éducateurs, animateurs et responsables des centres socio-culturels des 3Cités, qui m’ont donné tous les moyens possibles pour réussir.

Ma réussite est mon cadeau à toute ma famille en Syrie, en particulier à mon père, qui a toujours souhaité faire un doctorat. C’est à toi ma mère et à vous, mes sœurs et mon frère, que je dois dire un grand merci, merci pour avoir toujours été présents à mes côtés, même à distance et merci pour m'avoir fait confiance.

Sommaire

Volume 1

INTRODUCTION **10**

I. Choix du terrain **13**

II. Une population, un quartier **15**

III. Comment envisager les méthodes **16**

IV. Problématiques du travail de recherche **17**

PREMIERE PARTIE: REVUEDE LITTERATURES **25**

I. Partie théorique 1 : des problématiques autour des quartiers « sensibles » implantés dans le milieu urbain. **28**

I.1. Introduction **28**

I.2. Diversité de l'image des quartiers populaires **30**

I.3. « Dis-moi où tu habites, je commencerai à te dire qui tu es » : approche des concepts et notions d'identité et d'ethnicité à travers quelques marqueurs sociologiques **36**

I.4. Aspect politique et socio-spatial, au cœur de la problématique des quartiers sensibles **38**

I.5. Politiques urbaines et territorialités **39**

I.6. Démolir pour changer la ville, démolir pour changer la vie et mieux-vivre ensemble ? **41**

I.7. Entre Dire et Faire : transformations de l'habitat des ZUS et mixité sociale réussie ? **43**

I.8. La gentrification dans les ZUS, une mixité sociale à l'envers ? **46**

I.9. Jeunes de quartiers sensibles : refugiés dans leurs cités, exclus de la société ? **49**

I.9.1. Vers une définition « improbable » de la jeunesse. 49

I.9.2. Jeunes, jeunesse et banlieues 51

II. Partie théorique 2 : des problématiques autour des activités physiques et sportives **56**

II.1. Mondialisation du sport et sport de proximité **57**

II.2. Pluralité des définitions du sport **59**

II.3. Les vertus du sport remises en question **61**

II.4. Sport et socialisation **64**

II.5. Le sport dans les quartiers sensibles, vecteur d'insertion, d'intégration ?..... 65
II.5.1. La pratique des activités physiques et sportives est-elle dépendante du milieu social ?..... 71
II.5.2. Actions politiques, animation sociale de proximité et projets en direction des quartiers sensibles ... 73
II.5.3. Développement des activités physiques et sportives non-institutionnelles en milieu urbain et représentations..... 81
II.5.4. Sports auto-organisés, phénomène de bande et logique de dynamique transgressive..... 86
II.5.5. Approche comparative des enjeux selon le contexte de pratique, libre ou fédérale : l'exemple des sports collectifs et des sports de glisse urbains..... 89
II.5.6. Vers une multi-pratique des sports et des multi-rôles sportifs..... 95

II.6. Le sport au féminin, une construction sociale inachevée ?..... 97

II.6.1. Regard socio-historique sur l'évolution de l'offre sportive à destination du genre féminin..... 97

II.6.2. Des enquêtes révélatrices de la domination masculine dans l'accès aux sports 98

II.6.3. Inégalité des sexes et faible participation des filles des quartiers populaires..... 101

II.6.4. Sexuation des sports et conséquences sur l'identité sexuée des pratiquantes..... 103

DEUXIEME PARTIE: CADRE METHODOLOGIQUE..... 106

I. Postures de recherche et choix du terrain 108

II. Pré-enquête 111

II.1. Qui sont les populations interrogées ?..... 112

III. Déroulement de l'enquête dans le club de football, dans les centres socio-culturels et sur les terrains en libre accès 116

III.1. Les obstacles dans l'enquête auprès des sportifs 117

IV. Les outils de l'enquête 118

IV.1. L'observation 119

IV.2. L'entretien et ses techniques..... 121

IV.3. Quelle était la nature de notre questionnaire d'entretien compréhensif ? (Kaufmann, 2007)..... 123

V. Les thèmes abordés 125

V.1. Première catégorie de thèmes : entretiens avec les sportifs..... 125

V.2. Deuxième catégorie de thèmes : entretiens avec les acteurs sociaux, politiques et sportifs..... 126

VI. Choix d'analyse de traitement des données..... 129

TROISIEME PARTIE: CADRE EMPIRIQUE ET TRAITEMENT DES DONNEES 132

Chapitre 1 Une approche géo-historique et socio-politique d'un quartier d'habitat social de la ville de Poitiers: Les 3Cités. Analyse de terrain 133

I. Poitiers : la plus grande des petites villes 134

II. Un engagement politique de la ville de Poitiers envers les quartiers en difficulté sociale..... 136

III. Les Trois Cités : Un quartier sensible dans une ville de taille moyenne 139

III.1 L'histoire d'un quartier récent 140

III.2 Définition géographique du quartier des Trois Cités..... 142

III.3 Quartier implanté dans la nature..... 143

IV. La liaison du quartier avec le reste de la ville 145

IV.1 Les axes de circulation..... 145

IV.2 Les modes de communication et les transports entre le quartier et la ville..... 146

V. Services de proximité et équipements favorisant l'autonomie du quartier 147

V.1 Un minimum d'équipements urbains constitue un quartier autre que le centre ville 147

V.2 Equipements sportifs et accessibilité des terrains 148

V.3 Solidarité et richesse de la vie associative 150

VI. Depuis plus de vingt ans, les projets de rénovation urbaine se succèdent sur le quartier des 3Cités 153

VI.1 Logement et révolution urbaine 157

VI.2 Quartier des 3Cités, un territoire essentiel pour commencer le changement 159

VI.3 Les tours se transforment en petits bâtiments collectifs : une politique vers une mixité sociale entre une population aisée et une population pauvre ? 161

VII. Les analyses démographiques du quartier des 3 Cités : 163

VIII. Un ensemble d'indicateurs apporte un éclairage sur les difficultés socio-économiques de la population des 3Cités 164

VIII.1. Population en difficulté financière 165

VIII.2. Population inactive : analyse détaillée 168

VIII.3. Une population en dessous du seuil de pauvreté: RSA, APL et CMUC 170

Chapitre 2 : Analyse de la population d'un quartier populaire de Poitiers, à travers la triple focale des CSC, du club de football et de l'école entre communautarisme et intégration 172

I. Ambivalence de la population du quartier populaire 173

I.1. Le concept de logement social change selon le temps et la catégorie de la population 173

I.2. L'isolement est-il un choix ? Dépend-il de la précarité, de l'espace défavorisé, et, ou, de la politique municipale ? 175

II. Intérêts et limites de la notion de communautarisme ? 177

II.1. La culture du groupe est-elle considérée comme communautaire ? 181

II.2. Politique municipale et politique locale, peuvent-elles fonctionner ensemble ? 182

III. Accueillir sans être accueillant, vers une intégration partielle dans le quartier des 3Cités 184

III.1. Un système inadapté pour accueillir la population étrangère 185

III.2. L'héritage culturel 189

III.2.1. La culture d'origine et l'implication dans un lieu sportif : le club de football des 3Cités 190

III.2.1.a. La notion de communauté couvre les habitudes de la vie quotidienne. 190

III.2.1.b. Maturité et autonomie 191

III. 2. 2. la culture d'origine et l'accompagnement autour de la vie scolaire 192

III.3. La barrière de la langue 193

III.4. Les précarités socio-économiques 194

IV. Habitants et milieu associatif : entre exclusion et intégration ? 196

IV.1. Les centres Socio-culturels des 3Cités 196

IV.1.1.Pour un travail de Bénévolat en réseau 198

IV.2. Le Club de Sport : Entente Sportive des Trois Cités Football 199

IV.2.1. Le club de football des 3Cités constitue-t-il une communauté ouverte ou une communauté fermée? 200

IV.2.2.Quelles sont ces raisons ? Comment un club sportif peut-il être un véritable acteur local, au même titre qu'un CSC ? 202

IV.2.3. Le club sportif dans les Zones Urbaines Sensibles. Un risque de glisser vers le bas. 209

Chapitre 3 : Approche socio politique de la mise en place des activités physiques et sportives dans le quartier des 3Cités. Traitement des données 212

I. Sport, politique et quartier sensibles 213

I.1. Le sport associatif dans le quartier des Trois Cités : (1967-2012) 213

I.2. L'offre sportive suit l'évolution du quartier et des besoins des habitants 216

I.3. Vers des nouveaux équipements sportifs 219

II. Sport et Politique locale 222

II.1. Une nouvelle orientation dans la politique sportive de Grand Poitiers 223

II.2. Offre sportive sur le temps scolaire 225

II.3. Offre sportive sur le temps péri-scolaire 227

II.3. Pour une politique qui propose des sports gratuits au public poitevin 229

III. La situation paradoxale de la politique sportive de Poitiers 232

III.1. Les déplacements sportifs en direction du quartier 3 Cités, indicateurs d'une politique sportive d'intégration ? 233

III.2. Les déplacements sportifs depuis le quartier des 3 Cités : indicateurs d'une politique sportive de désenclavement ? 237

III.2.1. Premier point : La difficile compatibilité des méthodes de communication et du choix de lieu des pratiques événementielles sportives 239

III.2.2. Deuxième point : L'importance de la mémoire du lieu pour le choix d'implantation des pratiques événementielles sportives 241

IV. Les caractéristiques socio-économiques influencent-elles l'ouverture des jeunes du quartier aux activités sportives et de loisirs de la ville ? 243

IV.1. La violence urbaine est-elle la conséquence d'une précarité d'ordre socio-économique ? 250

IV.2. Une autre violence urbaine dans les quartiers défavorisés. Le sport répond-il au besoin de ses adhérents ? 253

IV.3. Quelle est la place des activités physiques et sportives dans les quartiers défavorisés ? 259

Chapitre 4 : Analyse de la mixité spatiale et sociale du quartier des 3Cités et de la mixité de genre à travers les activités sportives pratiquées au sein des CSC, du club de football et en libre accès 263

I. La mixité dans les ZUS : le quartier des 3Cités ? 266

I.1. Comment la précarité économique empêche-t-elle la mixité entre les classes sociales ? 271

I.2. Comment entretenir le bien vivre ensemble dans une zone urbaine défavorisée ? . 276

I.3. La mixité culturelle existe-elle dans le quartier des 3Cités ? 281

II. Les activités physiques et sportives favorisent-elles la mixité ? 283

II.1.La mixité spatiale et sociale au sein des CSC 283

II.2. Sport et mixité de genre 295

II.2.1. Mixité de genre aux Centres Socio-Culturels des 3Cités 297

II.2.2. Mixité dans le milieu fédéral, la mixité de genre existe-elle dans le club de football des 3Cités ? . 299

II.2.3. Mixité sur les terrains en accès libre 304

Volume 2

Chapitre 5 : Analyse socio-sportive des attentes, besoins et motivations des pratiquants(es). Politique de la ville de Poitiers et pratiques féminines. Discussion des principaux résultats de notre enquête auprès des sportifs des deux genres, dans le quartier des 3Cités de Poitiers 307

I. Le sport féminin : une absence fortement remarquée dans les ZUS 310

I.1. L'aspect culturel et la sphère familiale 312

I. 2. L'aspect culturel et le rapport au corps 314

I.3. L'aspect culturel et le choix du sport proposé dans les ZUS 318

I.4. L'aspect culturel et l'âge du début de la pratique sportive : le rapport à l'excellence 327

II. Famille et engagement sportif 330

III. L'intensité de la pratique sportive associative est-elle différente entre le milieu fédéral et le milieu social ? 336

IV. Sport sur les terrains en libre accès : sport non institutionnel 339

V. Motivation et sport : quelles motivations pour quel type de sport ? 352

V.1. Convivialité et rupture de l'isolement 353

V.2. Équilibre psychosomatique 356

V.3. Apparence esthétique, entre apparence visible et apparence invisible 358

V.4. Hédonisme 360

V.5. Insertion sociale et protection contre les transgressions dans la vie 362

QUATRIEME PARTIE: CONCLUSION 366

I. Citoyenneté et habitants du quartier sensible, le paradoxe de la politique municipale 367

II. Dans les quartiers sensibles, nous parlons d'une offre sportive de loisirs urbains subie et non choisie : exemple du quartier des 3Cités 370

III. Penser autrement le travail socio-sportif aux CSC 372

IV. Penser autrement, le désenclavement de l'espace urbain à travers les pratiques sportives 374

1.Aujourd'hui le quartier des 3Cités se fait le théâtre d'une série de violences 376

V. Dans les quartiers sensibles de Poitiers nous ne parlerons plus d'animation socio-sportive informelle..... 378

Bibliographie..... 383

Annexe 1 : Guide d'entretien de notre enquête au sein du club de Football des 3Cités 417

Annexe n° 2 : exemple de notre grille d'entretien (38 cases) au sein du club de football, rempli par l'observateur pour chaque sportif enquêté..... 422

Annexe 3 : L'installation des équipements sportifs dans le quartier des Trois Cités (carte modifiée par K. Moussa, 2012)..... 424

Annexe 4 : La disparition des Terrains Sportifs, des immeubles (carte modifiée par K. Moussa, 2012). 425

Annexe 5 : Des nouveaux logements semi-collectifs implantés dans le quartier des 3Cités au cours de l'année 2012 (photos prises par K. Moussa, 2012)..... 426

Annexe 6 : Lettre cible les parents des joueurs, publiée dans le calendrier de 2010/2011, du club de football du quartier des 3Cités. 427

Annexe 7 : Journal Centre Presse, 1995, p.18. 428

Annexe 8 : exemples des équipements sportifs en libre accès installés dans le parc public du quartier des 3Cités. 429

Liste des sigles..... 432

Tableaux et données..... 435

INTRODUCTION

Je suis arrivée en France, un pays occidental, européen et laïc, d'un pays proche-oriental, qui est la Syrie, complètement différent dans son mode de vie, ses traditions, ses habitudes quotidiennes, sa langue, sa culture, etc. Une question fondamentale que je me suis posée tout au long de mon séjour en France : selon quels critères pouvons-nous mesurer l'intégration? Le fait de maîtriser la langue française constituait la première étape. Ensuite, c'est en créant des relations avec des personnes aux différents statuts socio-professionnels, en dehors du cadre universitaire, que je me suis construite. En effet, Duret (2004, p. 100) explique que « l'intégration est un concept relationnel, elle consiste avant tout à créer du lien ». Ecouter la radio, regarder les chaines télévisées, lire, participer aux événements locaux de la ville, mais aussi travailler, m'ont aidée à mieux comprendre la culture française. Tout en étant étudiante, j'étais aussi animatrice dans les Centres Socio-Culturels du quartier des 3Cités, une des maisons de quartiers de la ville de Poitiers. Je pense personnellement que la volonté humaine est le moteur de l'intégration. Lorsque nous avons envie de nous impliquer dans la société, nous essayons par tous les moyens d'y arriver. Être une personne d'origine étrangère ne m'a pas empêchée d'être étudiante, citoyenne, actrice sociale, animatrice, éducatrice, employée et de participer, certes à une petite échelle, au fonctionnement de la société française.

Je me suis intéressée à la sociologie tardivement en raison du décalage scientifique, voire même du fossé dans le domaine des sciences humaines appliquées aux activités physiques et sportives, entre mon pays d'origine et mon pays d'accueil. Néanmoins, comprendre le sport en tant que pratique sociale nous amène à la sociologie, « science qui se propose de comprendre par l'interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets » (Simmel, 1971, p. 4). Parce que les objectifs de la sociologie permettent de « mieux comprendre les complexes d'événements d'ordre social et humain et d'augmenter le capital de nos connaissances, de mieux les assurer » (Elias, 1991, 1ère éd. 1970, p. 12), nous avons comme objectifs de comprendre l'évolution des attentes dans les pratiques sportives et leur nouvelle interprétation dans l'espace urbain, « la compréhension est, certes, la compréhension d'une totalité, mais d'une totalité scientifique. Ce que nous percevons, ce ne sont pas seulement des « objets » et des « faits »…ce n'est pas seulement

une forme, c'est d'abord et toujours du sens » (Laplantine, 1996, p. 100). Notre travail exploratoire entre dans une démarche qualitative, proche de l'ethnographie, comme le fait remarquer Giddens (1987, p. 346) « toute recherche sociale possède forcément une dimension ethnographique ou « anthropologique », c'est la une manifestation de la double herméneutique qui caractérise les sciences sociales ».

I. Choix du terrain

Le travail de thèse se réalise dans un des cinq quartiers d'habitat social installé à la périphérie de la ville de Poitiers : le quartier des 3Cités. Les années cinquante ont vu la naissance de ce lieu qui se composait à l'époque de trois cités, autrement dit trois entités : Les Sables, Saint Cyprien et Le Clos Gaultier, d'où le nom de ce quartier. Aujourd'hui, il s'agit de cinq cités, Les Cours et Grand-Maison sont venues se rajouter. Les Cités, se définissent, selon Giudicielli (1991), en tant que territoire protégé et surveillé, où la personne revient toujours, malgré les embrouilles, pour se refugier et pour se rassurer. Le quartier assiste à un phénomène de fragmentation sociospatiale malgré le *package* des opérations de renouvellement urbain mises en place par l'équipe municipale de la ville de Poitiers, soutenues également par l'Etat et appliquées dans ces lieux précarisés. Tout le paradoxe se résume dans le fait que le quartier des 3Cités est un lieu favorisant dans son aménagement les liens intergénérationnels dus à l'installation du foyer logement pour les personnes âgées au cœur du quartier, l'accès facilité aux espaces scolaires, culturels et sportifs, le bien être à travers son parc public et ses espaces verts disséminés parmi les tours, la proximité des services et des équipements publics.

Le quartier des 3Cités est un espace urbain disqualifié sur le plan socio-spatial qui bénéfice d'une offre sportive fédérale limitée et d'une variété de la pratique sportive disparue au profit du seul sport collectif : le football. En revanche, c'est un quartier où la population profite d'une multiple forme de la pratique sportive, institutionnelle dans le club de football et les CSC ainsi que les écoles publiques, et non-institutionnelle sur des terrains en libre accès appelés les city-stades. Notre attention se concentre ainsi, sur le rôle et la place des activités de loisirs, physiques et sportives, pratiquées dans les lieux associatifs « institutionnels » et les lieux « non-institutionnels » occupant les habitants notamment les jeunes. Cela nous amène à montrer dans quelle mesure un territoire stigmatisé participe aux problématiques des jeunes

de cités en construisant leur identité, leur place active dans la société, leur réussite à la fois professionnelle et sociale.

Notre travail sur le quartier des 3Cités nous fait penser à Kokoreff (2007, p. 86) qui se demande, « comment nommer sans stigmatiser ? », car, prononcer simplement le mot quartier, pourrait stigmatiser l'espace urbain et ses résidants. De ce fait, contrairement à la réputation du quartier des 3Cités reconnu comme défavorisé et sensible, nous allons montrer que ce lieu, composé d'une population d'origine diverse, française, française d'origine étrangère et étrangère, regroupe de multiples cultures et rend compte d'un modèle de travail associatif et social. Ce dernier existe grâce aux interventions des centres socio-culturels du quartier qui travaillent selon une politique d'insertion des jeunes, d'intégration de la population immigrée mais aussi de la population locale vivant parfois isolée suite à une situation de précarité socio-économique.

Les raisons de la crise socio-économique sont constituées d'une série d'éléments explicatifs assez complexes dépendants les uns des autres. Stébé (2010, p. 40) confirme que la période de la crise ne concerne pas uniquement les banlieues, mais aussi tous les quartiers des grands ensembles qui, selon l'auteur, « finissent par constituer des poches de pauvreté, développant des lieux de relégation, dont l'évolution est difficilement prévisible ». Nous tenterons de montrer, dans ce travail de thèse, qu'un quartier dit « sensible », tel que le quartier des 3Cités, installé dans une ville moyenne telle que la ville de Poitiers, assiste au même titre que les banlieues, aux événements d'émeutes, de violence, de marginalisation, d'isolement, de chômage qui ne cessent de s'aggraver. Ce quartier se compose de cellules familiales fragiles dans le sens où la majorité est monoparentale, recomposée ou nombreuse, issue de l'immigration et qui ne maîtrise pas forcément la langue française. Tissot (2007, p. 277), dans son analyse des actions publiques de l'Etat envers les quartiers, explique que les problèmes concentrés dans les quartiers sensibles sont un « phénomène tout aussi « réel » que la réalité des banlieues », mais ils sont peu étudiés car ils ne rentrent pas dans un état d'urgence et de nécessité de traitement tels que le cas des banlieues rentrées en crise.

Ce qui nous a particulièrement intéressé dans le choix de ce quartier, c'est de pouvoir confronter les deux regards : celui de l'extérieur, porteur d'idées reçues et celui de l'intérieur qui reflète la réalité du terrain.

II. Une population, un quartier

La population des Zones Urbaines Sensibles (ZUS), et celle du quartier des 3Cités de Poitiers est trop souvent réduite à la population des jeunes comme si les adultes demeuraient invisibles, or « on vieillit aussi en banlieue » observe Giully, (2010). De plus, les jeunes sont abusivement présentés comme issus des minorités, de l'immigration maghrébine et subsaharienne, or Sayad, (2005), sociologue spécialiste de l'immigration algérienne en France, écrit dans *Misère du monde* que « le monde de l'immigration et l'expérience de ce monde sont sans doute fermés à la plupart de ceux qui en parlent ». Ne soyons pas surpris que la littérature et les médias abondent de notions contre-productives vis-à-vis de la jeunesse des quartiers, en particulier l'usage de « ghetto » comme si la grille de lecture de la jeunesse des quartiers était de fait associée au modèle du ghetto américain ethnicisé. Aux 3Cités, cohabitent « Français de souche », Français d'origine étrangère et étrangers, travailleurs et chômeurs, pavillons et barres d'HLM. Il convient ainsi de ne « pas toujours associer pauvreté, immigration et zone urbaine sensible, souligne Giully, (2010), car 85% des personnes pauvres en France ne résident pas dans les ZUS ». Néanmoins, la population du quartier des 3Cités de Poitiers semble particulièrement vulnérable en matière d'emploi et par voie de conséquence en matière de chômage. La crainte d'une rupture sociale et la peur du déclassement paraissent amplifiées par le niveau de diplôme des familles modestes, et cependant selon Maurin, (2009, p. 90) « la peur de l'échec, du déclin, de la déchéance n'est nulle part aussi palpable que dans les stratégies déployées par les catégories moyennes et supérieures ». Cette contradiction nous interpelle car ce serait considérer que les logiques institutionnelles propres au marché du travail et au système scolaire produiraient de l'égalité entre classes sociales. Au contraire, le quartier des 3Cités révèle, selon les données statistiques de Grand Poitiers c'est-à-dire la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP), des inégalités résidentielles, que Morin, (2004) considère comme des inégalités de ségrégation humaine. Dans une enquête publiée en 2004 sur le séparatisme social, l'auteur analyse *le nouveau ghetto français*, il observe les réticences à la mixité sociale et spatiale où « la recherche de l'entre soi » se décline sur fond de fracture sociale. Certes, les élus politiques de Grand Poitiers ont tenté de diminuer la face visible des tensions séparatistes entre l'hyper-centre de Poitiers et les quartiers périphériques, dont celui des 3Cités. L'effort de rénovation architectural est réel, mais le processus de

socialisation des jeunes des quartiers est non seulement lié au lieu de résidence qui agit déjà comme marqueur social mais aussi à l'identité de l'environnement socio-éducatif, à l'image de marque de l'établissement scolaire qui selon Duru-Bellat, (2004a) participe aussi du processus de ségrégation sociale.

III. Comment envisager les méthodes

Notre travail de recherche se base sur le modèle des théories de la sociologie compréhensive, empreinte de subjectivité et développée par Weber (1965). Ce modèle théorique indique notre démarche méthodologique puisque « choisir une méthode, c'est choisir une théorie, aucune théorie ne se justifiant par elle-même, il est nécessaire, afin d'en comprendre le choix et l'usage, de la rapprocher de la théorie avec laquelle elle est compatible, voire même qu'elle représente parfois » (Coulon, 2002, p. 94).

Rappelons-nous, qu'au niveau national, les études effectuées sur les quartiers sensibles, en particulier celles qui sont soutenues par l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), ont un objectif précis permettant d'appréhender l'ampleur du phénomène de disqualification sociale et spatiale des quartiers périphériques de la ville. Certes, les chiffres statistiques sur le taux de chômage, la part des ménages non imposés, la proportion d'élèves sortis du système scolaire sans diplôme, le nombre de personnes éligibles à la Couverture Maladie Universelle (CMU), le taux des immigrés, constituent des indicateurs démographiques, territoriaux, économiques et sociaux pour réagir au niveau politique. Donner une fiabilité à notre méthode d'enquête exige une démarche empirique s'appuyant sur les chiffres publiés par des organismes statistiques tels que l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), la Mairie de Poitiers et les Centres Socio-culturels du quartier des 3Cités. Néanmoins, recueillir des informations est une étape de l'enquête qui ne se franchit que dans le déplacement et l'observation au plus près du public. Notre manière de travailler rejoint ce que Bourdieu (1993, p. 219) disait, « la volonté, tout à fait louable, d'aller voir les choses en personne, et de près, porte parfois à chercher les principes explicatifs des réalités observées là où ils ne sont pas (pas tous en tout cas), c'est-à-dire au lieu même de l'observation ». Comprendre et déchiffrer le social fait référence, selon le point de vue que nous avons choisi, à l'Ecole de Chicago, notamment Erving Goffman pour ses théories explicatives de la microsociologie (1973a, 1973b) ainsi que Howard S. Becker (1985) pour sa conception de la vie sociale et ses sujets de recherche. Dans le quartier des 3Cités, « la

confrontation d'un ethnologue (particulier) et d'un groupe social et culturel (particulier), l'interaction entre un chercheur et ceux qu'il étudie » (Laplantine, 1996, p. 38), va permettre de relever des facteurs explicatifs qui donnent sens aux actions socio-politiques et aux pratiques des sportifs.

IV. Problématiques du travail de recherche

« *C'est un cadre délimité par des frontières spatiales et sociales, la ville est un espace de liberté et d'émancipation en raison des normes sociales, des règles de vie et des valeurs culturelles qui y sont nées et qui, tout en étant en perpétuel changement, parviennent à réguler la vie entre les hommes.* » (Marchal & Stébé, 2008, p. 6)

Nos problématiques se construisent autour de l'individu, ses pratiques et son environnement socio-spatial. La complexité et le croisement de ces éléments constituent le fondement de nos problématiques.

- **Problématique d'intégration au sein du quartier sensible à travers les pratiques physiques et sportives dans les CSC et dans le club sportif.**

Le concept d'intégration constitue une problématique fondamentale dans notre étude. « Les dimensions de l'intégration sont plurielles » explique Rhein, (2002, p. 193), elles sont économique, politique, sociale, géographique etc… La théorie durkheimienne (1967) à propos de l'intégration se traduit dans le mécanisme du « vouloir-vivre-ensemble ».

Dans le quartier des 3Cités, nous traitons le concept d'intégration à travers deux variables principales : la notion de communauté et la représentation de la population dans les différentes structures (club sportif, les centres socio-culturels et l'école).

L'aspect communautaire est à double tranchant car, d'un côté, une communauté permet un attachement lié à l'origine culturel et ethnique, mais d'autre part, elle favorise le repli sur soi, incompatible avec la notion d'intégration. La construction des cellules familiales mais aussi associatives dans le quartier des 3Cités est inspirée par une notion de communauté. Rappelons nous ainsi du sociologue allemand Ferdinand Tönnies qui distingue les deux concepts de communauté et société en disant que « tout ce qui est confiant, intime, vivant exclusivement

ensemble est compris comme la vie en communauté (c'est ainsi que nous le croyons. La société est ce qui est en public ; elle est le monde… » (1944, p. 4). Une communauté se construit également selon l'auteur sur le langage qu'elle élabore, « l'organe véritable de la compréhension, où elle se développe et forme son existence, est la langue elle-même… » (1944, p. 20). La particularité de notre travail est de présenter la communauté comme une notion qui ne se concentre pas uniquement sur l'origine ethnique, mais aussi sur la culture associative sociale et sportive. Une démarche comparative entre l'association sportive tel que le club de football du quartier des 3Cités, et l'association sociale tels que les centres CSC des 3Cités, nous montrera qu'une communauté associative pourrait freiner l'intégration du public résidant à proximité.

Nous posons la question de la présence ou non de la population des 3Cités au sein du club sportif, de l'école et des CSC des 3Cités comme facteur d'intégration. Le club sportif occupe une place importante dans cette étude. Notre méthode d'enquête nous a permis d'observer, mais aussi d'analyser le fonctionnement de cette structure, sa politique et ses méthodes d'engagement auprès du public qui le fréquente. Le club sportif prend du recul et se déconnecte des problématiques du quartier sensible et des demandes de la population. Il se trouve que son rôle sportif dans le quartier sensible oscille entre l'ouverture et l'enfermement, l'intégration et l'exclusion, vis-à-vis de la population de proximité. Une approche comparative, socio-politique, est menée entre le club sportif et les centres socio-culturels, permettant d'analyser les procédures d'intégration envisagées par les deux structures. Toute une problématique tourne autour de l'offre sportive fédérale, à la fois catalyseur de désenclavement et porteur de stigmatisation sociale. Le sport socialise-t-il, devient une question prioritaire dans notre travail. Nous allons voir comment le sport peut avoir de multiples fonctionnements contradictoires allant de l'intégration et l'insertion à la domination et à la division sociale.

Le sport, tel que Vieille Marchiset (2010, p. 79) le montre, « doit être l'occasion de rencontre et d'une collaboration entre les ressources vives des quartiers. Pourtant, il ne s'agit pas d'exclure le reste de la ville. Au contraire, il convient d'élargir les partenariats à tous les acteurs volontaires pour agir ensemble sur ces territoires prioritaires ». À travers une logique de partenariat avec les associations sportives et culturelles impliqués dans les établissements scolaires, sociaux et fédéraux, la politique municipale de la ville de Poitiers envisage la

pratique des activités physiques et sportives comme un support favorisant la cohésion sociale, l'égalité des chances et la lutte contre la ségrégation sociale. La politique municipale trouve que l'association sportive, souligne Gasparini (2000, p. 10) constitue un « idéal type de l'organisation sportive, formalise un type de sociabilité spécifique et une sphère de médiation entre l'individu et la société. ». Cette politique s'adapte aux changements démographiques de la population issue du milieu défavorisé en proposant une offre sportive multiforme, formelle et informelle, autre que l'offre sportive fédérale dans le quartier des 3Cités. Cependant, des obstacles liés à la précarité et aux conditions socio-économiques de la population habitant dans le quartier constituent un frein qui bloque la réalisation de ces objectifs. La précarité est liée à une offre insuffisante d'emploi et se présente comme un facteur de pauvreté, indique Barrat (1998, p. 68), alors que la pauvreté, ajoute l'auteur, du latin paupertas, est un « état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent ; insuffisance de ressources » (1998, p. 5). La politique sportive semble ainsi donner une image utopique quant à l'accès à la pratique sportive sans tenir compte des classes sociales. Nous allons en effet justifier dans quelle mesure la politique municipale apparait éloignée de la réalité du terrain, déconnectée de la problématique liée aux pratiques sportives et notamment celles des jeunes du quartier. Cela nous fait penser à Fodimbi & Chantelat (1997, p. 131) qui font l'hypothèse qu'« il existe un décalage entre l'offre et la demande, et que les politiques d'intégration sont inadaptées aux réalités sociales des espaces urbains défavorisés ». De ce fait, ce que la ville de Poitiers considère comme un acte de réussite en termes de sécurité civile et de citoyenneté serait vécu comme un échec par les acteurs de terrain. De nos jours, le quartier des 3Cités assiste toujours à des phénomènes de violence liés spontanément aux jeunes. Ainsi notre travail aborde également la problématique de la violence juvénile en traitant un ensemble de facteurs explicatifs : le *ras-le-bol*, la souffrance de la stigmatisation socio-professionnelle, le chômage, la précarité, l'échec scolaire, le manque de formation, etc…L'offre sportive institutionnelle et non-institutionnelle est apparue insuffisante, voire inadaptée, ce qui explique une partie de la violence des jeunes envers les équipements sportifs installés dans le quartier.

- **Problématique de mixité socio-spatiale et de mixité de genre au regard des activités physiques et sportives**

Expliquer cette problématique nous demande d'aller plus loin dans notre démarche descriptive du milieu de la pratique sportive. La ville de Poitiers envisage une politique urbaine qui lutte contre l'habitat indigne et favorise le bien-être et le bien-vivre dans les

quartiers défavorisés de la ville. Les logements dans le quartier des 3Cités présentent un minimum de confort pour les habitants, c'est la raison pour laquelle des opérations de démolition-reconstruction et de renouvellement des logements collectifs, les tours, sont mises en place dans le quartier. En effet, des objectifs de mixité sociale et spatiale orientent les actions d'aménagement urbain dans les quartiers sensibles poitevins dans le but de faire cohabiter différentes classes sociales : pauvre et riche. Parler de la mixité nous fait nous référer à Chamboredon & Lemaire (1970) qui font partie des premiers sociologues ayant abordé la question de la sociabilité dans les grands ensembles, en travaillant sur la problématique de proximité spatiale et de distance sociale. La réalité de la vie sociale dans les grands ensembles expliquée par les auteurs cités précédemment, produit une population *préconstruite* au sens qu'elle n'a choisi ni son environnement, ni son lieu de résidence, ni ses voisins. Nous parlons alors des bailleurs sociaux qui décident et choisissent pour les ménages qui résident dans le parc social. C'est une réalité confirmée par Gibout (2001, p. 183) qui propose un regard urbain de l'aménagement des « entrées » de ville, « l'individu construit sa connaissance lui-même, mais il ne peut le faire que dans sa relation aux autres. En supprimant cette potentialité de connaissance de l'autre par le biais des projets urbanistiques, les responsables politiques et les aménageurs privent les citoyens d'outils utiles à la création de leur identité locale ». Notre enquête montre la complexité de réaliser ces objectifs en prenant en compte les caractères de la population résidant dans le quartier : origine ethnique et origine culturelle différentes, conditions socio-économiques précarisées. Des cas d'enfermement, d'absence de convivialité et de liens sociaux entre les nouveaux et les anciens habitants, du racisme et du conflit de voisinage font l'actualité du quartier et remettent en question le paradoxe de cette politique. L'inégalité de chance dans l'accès aux nouveaux logements nous amène à nous demander si le quartier des 3Cités assiste à une situation de gentrification plutôt qu'à une situation de mixité socio-spatiale ?

En outre, dans le but d'avoir une vue panoramique qui montre les interactions et la mobilité entre un quartier périphérique et ses alentours, notre travail est allé au-delà du quartier, s'intéressant à la vie urbaine et politique de la ville de Poitiers qui envisage dans ses objectifs une mixité socio-spatiale. Les activités de loisirs, physiques et sportives, mises en place dans la ville de Poitiers dans sa globalité et dans le quartier des 3Cités principalement, sont utilisées en tant qu'outil permettant de développer ces interactions centre-périphérie. Les pratiques sportives, appelées « sauvages » dans le sens défendu par Gibout (2009, p. 16) « ne

sont pas fondées sur une appartenance à un territoire ». Le sport est envisagé pour décloisonner les quartiers d'habitat social en favorisant une mobilité spatiale à l'échelle de la ville. C'est une politique sportive qui appelle à une mixité spatiale par la déconcentration du lieu de pratique et une mixité sociale des pratiquants de divers milieux socialement favorisés et défavorisés.

- **Problématique autour de l'engagement sportif dans un quartier sensible**

Ce paragraphe nous permet de présenter les éléments principaux de notre enquête. Il s'agit d'une analyse socio-sportive de la pratique des activités physiques et sportives dépendant du genre, du milieu social des pratiquants favorisé ou défavorisé, et du lieu de la pratique institutionnel ou non institutionnel.

Nous traitons alors des variables liées à l'environnement social et familial, à l'origine ethnique et à la culture. Ainsi, nous montrons que les diverses attentes de la pratique sportive sont dépendantes du lieu de pratique institutionnelle et non institutionnelle, du genre des pratiquant et du choix de la pratique. L'âge de début de la pratique sportive est également traité en le liant aux variables de genre et de milieu social : défavorisé ou favorisé. De plus, l'intensité de la pratique et le rapport aux variables de genre et le lieu de la pratique : club sportif et CSC, sont aussi traités.

Nous portons une attention particulière au sport des femmes issues du quartier des 3Cités qui semblent globalement absentes dans les différents lieux de pratique. Le paradoxe se présente dans le fait que des filles issues du quartier des 3Cités n'intègrent pas le club sportif de football qui est portant la seule association sportive dans la ville offrant la pratique du football pour les deux sections femmes et hommes. L'impact de la famille, de l'origine ethnique, de la religion et du rapport au corps, sont étudiés en tant que facteurs sociodémographiques expliquant le désengagement des filles issues d'un quartier sensible dans la pratique sportive.

Nous abordons également l'impact du choix du sport proposé dans un quartier sensible et son influence sur l'engagement sportif féminin surtout que le football est un sport dominant dans le quartier des 3Cités Autrement dit, c'est une analyse qui permet de savoir si le désengagement féminin fait suite à une offre subie de pratique sportive et non choisie.

De plus, le football, est un sport masculin par excellence, « la force de la figure de l'homme comme incarnation du football diminue fortement les possibilités mêmes, pour une jeune fille, d'être attirée par ce « genre de pratique » physique et, a fortiori, de persister dans un sport largement inspiré par le père, le frère ou les copains. (Héas et al, 2004, p. 201). De ce fait, la représentation sociale de la pratique du football féminin occupe une place dans notre enquête car le sport semble incompatible avec les normes féminines, soulignent Davisse & Louveau (1998).

Le quartier des 3Cités montre l'exemple d'un lieu défavorisé mais qui favorise une cohabitation et une compatibilité entre les différents types de la pratique sportive institutionnelle et non institutionnelle. Le sport dans le sens de Pociello, cité par Corneloup (2002, p. 102), « épouse de multiples formes et englobe l'ensemble des activités physiques ou le mouvement est présent ». Selon l'auteur nous ne pouvons pas réduire le sport aux activités sportives compétitives, institutionnalisées, « la définition du sport est introuvable à cause de l'aspect fuyant et paradoxal de son objet » (2002, p. 102). Aux 3Cités, le sport pratiqué sur des terrains en libre accès, occupe une place non négligeable chez les jeunes issus du quartier. C'est un sport perçu différemment en fonction du genre des joueurs et de leur situation sportive en tant que licenciés ou pas. Le sport pratiqué en dehors des structures est porteur de multiples significations et de sens divers à la fois positif : convivialité, sociabilité, protection dans la vie des jeunes, liberté, plaisir, spectacularité, mais aussi négatif en raison de la méconnaissance de l'activité et du lieu où elle se pratique.

Enfin, nous traitons la question de la motivation et des attentes des joueurs sur la pratique sportive en analysant les différences et les ressemblances révélées par nos entretiens en fonction des variables de genre et des variables de forme de la pratique institutionnelle : club sportif et CSC, et non institutionnel : sport sur des terrains en libre accès. Même dans un

milieu social défavorisé, l'effet apporté par le sport ne se limite pas à l'insertion et à l'intégration. À travers une pratique sportive collective tel que le football, le sport se présente comme facteur de convivialité, de rencontre, de rupture de l'isolement, de bien être physique et mental favorisant un équilibre psychosomatique, un facteur de satisfaction esthétique permettant d'avoir un beau corps, fin et musclé et enfin un facteur de plaisir donnant un aspect d'hédonisme.

Voici les quatre hypothèses que nous nous proposons de valider dans ce travail de recherche :

Hypothèse 1 :

Un quartier sensible vit des procédures d'intégration partielle dues, d'une part, aux caractéristiques socio-culturelles de la population et d'autre part, au système de fonctionnement de l'association accueillante sportive et sociale.

Hypothèse 2 :

Les activités physiques et sportives pratiquées dans un milieu sensible favorisent une mixité de type spatial et non social lorsqu'elles se pratiquent dans une institution non fédérale. Un cloisonnement sexuel dans la pratique sportive entraine l'absence de mixité de genre dans le milieu sportif à la fois institutionnel : club de football et centre socio-culturel, et non institutionnel : sport en libre accès.

Hypothèse 3 :

Le désengagement sportif féminin, dans un milieu défavorisé, n'est pas le résultat du seul impact sociodémographique lié aux pratiquantes. La politique sportive tend aussi à encourager la masculinité dans les espaces sportifs à la fois ouverts et fermés.

Hypothèse 4 :

Le contexte familial influe progressivement sur l'engagement sportif. Ce contexte prend moins d'ampleur lorsque les parents appartiennent à une classe sociale plus défavorisée.

Pour faciliter la lecture de ce travail de recherche nous envisageons quatre parties dans l'ordre suivant :

- Première partie : revue de littérature
- Deuxième partie : cadre méthodologique
- Troisième partie : cadre empirique et traitement des données
- Quatrième partie : conclusion

PREMIERE PARTIE :
REVUE DE LITTERATURE

Notre étude monographique, focalisée sur les cités de Saint-Cyprien, du Clos Gaultier, des Sables et de Grand Maison qui forment le quartier des 3Cités de Poitiers nécessite un regard, même fugitif, de l'historien, du géographe, du sociologue urbain et du sociologue du sport, afin d'appréhender dans quelle mesure l'urbanisation des quartiers populaires a été pensée en terme de cohérence territoriale, d'espace attractif, d'habitat durable pour les résidents et les personnes qui y travaillent et y pratiquent des activités sportives et culturelles, et/ou assistent à leur spectacle.

Si la ville est partout, que peut-elle nous apprendre ? Pourtant, jamais la ville n'a été aussi souvent mobilisée pour évoquer le lien social, les processus de cohésion sociale et ses corrélats, l'insertion, l'intégration, la socialisation, l'acculturation. Ainsi le regard du sociologue de la ville nous intéresse afin de vérifier si dans le quartier des 3Cités de Poitiers, la politique de la ville a réussi à réduire les phénomènes d'atomisation de l'individu en milieu urbain par l'enracinement des habitants des quartiers, par exemple, par une participation plurielle aux activités sportives et culturelles, c'est-à-dire dans plusieurs rôles et statuts ?

C'est à travers le champ des pratiques sportives que le regard et l'analyse du sociologue du sport s'avèrent précieux. Pour le sens commun, dans la vie politique de Poitiers, le sport participe de la structuration des quartiers. Il est ainsi proposé, aux pictaviens c'est-à-dire aux habitants de Poitiers, des espaces d'évolution et du temps sportif, espaces qui ne sont pas réservés aux habitants du quartier des 3Cités. En effet seuls certains habitants des cités s'adonnent, plus ou moins régulièrement au sein de structures dédiées, aux loisirs sportifs et aux activités sportives de compétition. Le sport se donne aussi à voir, il est l'objet d'événements ponctuels, de rassemblements qui rythment le temps personnel et collectif. Et même si nous ne restreindrons pas notre étude à la seule population sportive féminine, il nous intéresse, par exemple, de savoir dans quelle mesure les constats observés dans le département des Yvelines, à travers une enquête « Sport-Filles-Cités » (2007), prennent du sens aux 3Cités, « la méconnaissance du monde sportif dans certaines familles, notamment celles

faisant partie des milieux socioculturels les moins favorisés, freine la pratique sportive. On a pu voir que la famille est l'agent premier de socialisation et la faible culture sportive n'incite pas les parents à inscrire leurs enfants en club dès le plus jeune âge » (2007, p. 31).

A quelles conditions un milieu sportif devient-il un lieu intégrateur ? Quel type de projets, et selon quel(s) mode(s) d'approche, est susceptible d'instrumenter une politique de la ville, en matière de prévention, d'éducation, d'insertion, en direction des quartiers sensibles semblables à celui des 3Cités ?

Ainsi, dans un premier temps, nous allons mener une vision monographique de l'espace en présentant le territoire du quartier, reconnu comme un lieu « sensible », « en difficulté» ou « défavorisé ». Nous évoluerons dans cette partie en montrant le quartier selon des aspects politiques, sociaux et spatiaux. Ensuite, nous tenterons de décrire la population habitant dans les quartiers « sensibles », avec une attention particulière sur la jeunesse à la base d'une nouvelle catégorie, les jeunes. Ces derniers constituent le cœur de notre enquête car les activités physiques et sportives sont ciblées et pratiquées majoritairement par les jeunes qui constituent ainsi une nouvelle catégorie dans la sociologie. Autrement dit nous interrogerons la littérature sur ces terrains, en engageant notre réflexion sur des études qui abordent les notions d'identité, d'ethnicité, de jeunesse et des travaux de recherche qui traitent de l'aspect politique et socio-spatial afin de mieux cerner les problématiques des quartiers sensibles.

I. Partie théorique 1 : des problématiques autour des quartiers « sensibles » implantés dans le milieu urbain

I.1. Introduction

La ville de Poitiers, notion floue s'il en est, a souvent été traitée selon ses caractéristiques historiques, économiques, géographiques et politiques. Notre projet est de construire un objet sociologique de cet espace. Le rapport entre la sociologie et la ville est double. D'une part la sociologie est née et s'est développée conséquemment au développement urbain de la fin du XIXe siècle (Londres franchit alors le seuil d'un million d'habitants). De l'Ecole de Chicago jusqu'aux derniers travaux de Castells, un des sociologues fondateurs de l'École française de *sociologie urbaine*, la ville demeure un centre d'intérêt essentiel de la sociologie. Ainsi nous porterons un intérêt particulier sur la production de sens faite autour de bâtiments édifiés par la classe dominante à destination des classes en majorité populaires, les politiques nous donnant en effet à lire la ville par les symboles qu'ils incorporent dans les lieux.

D'autre part, les démarches sociologiques devraient nous permettre de synthétiser et de comprendre les mécanismes liés à la modification de l'espace urbain poitevin. Des auteurs référents de la sociologie urbaine de la fin du XXe siècle, comme Lefebvre (1974) ou Ledrut (1973) ont traité du poids de la centralité et des tensions entre les différents espaces d'une ville. Ledrut par exemple, dans son étude sur les villes de Pau et Toulouse met l'accent sur « l'expérience urbaine » des habitants c'est-à-dire leurs pratiques… « la ville est un vécu » écrit-il, (1973, p. 58). D'autres sociologues anglo-saxons, tels Lynch (1960) ou Urry (1990) ont montré que la ville est non seulement un espace de production mais aussi un espace de représentations associées à des pratiques, dans les interviews qu'ils réalisent sur la manière dont les habitants imaginent leur quartier, imaginent l'agglomération dans laquelle ils vivent. Urry va chercher par exemple ce qui forme pour les sujets sociaux l'unité de l'espace urbain, alors que plus récemment Reine Vogel (1997) va tenter de comprendre les mécanismes d'appropriation d'espace chez les habitants.

Les espaces d'un quartier, l'architecture d'un quartier ne sont-ils pas porteurs de signes qui permettent aux acteurs de leur donner du sens, de s'en faire des représentations spécifiques à leur rapport et à leur histoire avec ce lieu, un sens différent de ceux qui n'y résident pas (Urry, 1990) ? Dans son étude sur les villes américaines de Boston et los Angelès, Lynch (1960) met à jour des caractéristiques propres à la composition de l'espace urbain, formulant un lexique véritable concept opératoire dont nous servirons parfois dans notre partie empirique, pour décrire et comprendre le quartier populaire des 3 Cités de Poitiers.

« Le site de Poitiers, une ville de plaine au relief contraignant », écrit Jean Pitié (1985, p. 11), le regard topographique du géographe nous rappelle qu'en 2012, l'agglomération pictave est ouverte, ses contours incertains, la ville ancienne réduite par rapport aux quartiers péri-urbains et aux faubourgs. Depuis plusieurs décades, le pouvoir politique local, en particulier sous l'ère de Jacques Santrot[1], semble avoir réussi la dialectique centre-ville-quartiers périphériques à la fois en matière de voies de déplacement et d'infrastructures ; le paysage urbain semble, par exemple, aujourd'hui modelé en périphérie par des structures d'évolution sportive et culturelle, gymnases, piscines, salles polyvalentes, Maisons de Quartier et Centres Socio-culturels. Cependant, l'implantation d'activités culturelles dans les quartiers de Poitiers fait l'objet de critiques rapporte Favreau (1985, p. 403) « elles ne conduisent pas vers la « culture » des catégories sociales nouvelles, elles donnent de la matière culturelle aux classes moyennes déjà favorisées dans ce domaine ».

Pour de nombreux spécialistes d'histoire contemporaine, Poitiers s'avère une ville de province paisible, où « il fait bon vivre » selon l'adage, c'est en quelque sorte le discours tenu par Jean Richard Bloch, rapporté par Quella-Villéger et al. (1998)[2]. Ville ordinaire, mais ville épiscopale, universitaire et judiciaire. En 2012, c'est vraisemblablement l'image d'une ville universitaire qui est développée dans le discours institutionnel (Cordeboeuf & Dudognon, 1997), et pour étayer cette approche, le récit historique de ville intellectuelle est fréquemment évoqué renvoyant jusqu'à la Renaissance avec Ronsard et Du Bellay en passant par Rabelais jusqu'à Descartes (EIDOS, 1992).

[1] Jacques Santrot, maire de la ville de Poitiers de 1977 à 2008, député appartenant au parti socialiste.
[2] Jean Richard Bloch, nouvelle « Le tamponnement de la Villedieu », publiée dans Marianne en décembre 1935, qui décrit Poitiers en ces termes : « pour employer le style des économistes, c'est une ville de marché ; en style administratif, une ville de fonctionnaires ; en style de tourisme, une ville étape ; et en style voyageurs de commerce, une ville de demi-gros. Des gens assez calmes, une histoire sans fracas, peu de traditions locales ».

Ville paisible, ville savante, mais ville contrastée, car le quartier dans lequel nous réalisons notre étude cumule sur le plan urbain de nombreux handicaps tels que l'obsolescence d'immeubles d'habitat social construits dans les années 1950-60 qui vieillissent mal, la carence de services publics et de commerces de proximité, une image dégradée dans l'imaginaire collectif, ainsi que des difficultés de vie quotidienne, un enclavement par rapport au reste de la ville de Poitiers mais également des cités du quartier des 3Cités, conçues comme unité autonome sans lien entre elles. Dans quelle mesure la dégradation de ces indicateurs sociaux s'accompagne-t-elle d'un sentiment de mal être ? Les opérations de démolition-reconstruction dans le cadre institutionnel du renouvellement urbain prennent-elles en considération les besoins des résidents du quartier, permettent-elles la mixité sociale attendue par les décideurs politiques de l'agglomération poitevine ?

I.2. Diversité de l'image des quartiers populaires

Le quartier est « un lieu où quelqu'un réside »[3], il est défini comme un espace de ressource relationnelle et identitaire pour ses résidents (Lepoutre, 1997), constituant une échelle identitaire spatiale pertinente (Authier et al., 2007). Le quartier fait sens pour ses habitants selon Grafimeyer (2006), lorsqu'ils se croisent entre voisins ou entre amis dans un parc public ou au bas des immeubles, lorsqu'ils participent aux événements tels que la fête du quartier, la fête des voisins, le carnaval ; c'est un lieu qui s'apparente à un véritable espace social.

Dans quelle mesure le quartier « sensible » relève de ces approches ?

Un regard historique rappelle que dès le milieu du XIX^{e} siècle, les grands ensembles représentent selon Stébé (2010, p. 42) « un espace fonctionnel favorisant l'intégration sociale par le mixage harmonieux des classes sociales au sein d'une communauté locale ». Les logements sociaux de l'époque constituaient, contrairement à aujourd'hui, une communauté d'habitants où les divisions de classes disparaissaient. En fait, les banlieues dans les grandes

[3] http://www.cnrtl.fr

villes, telles que Stébé (2010) le montre, sont aussi considérées comme des lieux accueillant la population riche, la bourgeoisie, cherchant à s'éloigner du milieu urbain pour trouver plus de liberté et de confort, réalisant une cohabitation sociale, prémisse peut-être du processus de gentrification dans le quartier des 3 Cités de Poitiers, que nous développerons dans la partie empirique.

Il nous semble d'abord nécessaire d'expliciter le terme de « grand ensemble ». Vadelorge (2006, p. 69) s'y est intéressé, il le définit comme un vocable médiatique diffusé dans les années soixante, « fabriqué de toutes pièces pour stigmatiser les nouveaux quartiers d'habitat collectif ». L'auteur s'appuie sur de nombreuses études sociologiques pour montrer qu'au cours des années soixante, le terme de « grand ensemble » et celui de « ville nouvelle », sont considérés comme deux vocables fluctuants, portant une confusion lexicale et donnant deux modèles urbains différents, positif et négatif. À titre d'exemple, Castells (1968), emploie dans son article « Y a-t-il une sociologie urbaine ? », le terme de « ville nouvelle» et « grand ensemble » mais aussi de « centres de banlieues » ou de « sous-villes ». Lojkine & Prétéceille (1970, p. 79-84) ajoute à ces définitions, les termes « taudis, bidonvilles, banlieues mal équipées et mal desservies », multiples dénominations connotées négativement. Héliot & Hublin indiquent qu'en 1969 « la mise en place de missions d´études de villes nouvelles correspond à une réelle volonté de réaliser quelque chose d'essentiellement différent des grands ensembles » (1969, p. 24). De plus, une étude historique sur la construction des logements sociaux entre 1954 et 1973 intitulée « *Un label XXe siècle pour le logement social d'Ile-de-France* », est réalisé en 2006 par Bachelet et al. Les auteurs montrent les différences entre les deux termes en expliquant que « les grands ensembles pourraient être rapidement critiqués du fait de leurs manques d'équipement culturel, du peu d'espace public délimité, de leur manque de centralité, et de leur relative mono-fonctionnalité qu'on peut qualifier de « cité dortoir » » (2006, p. 20). Or, les villes nouvelles produisent un nouvel art de vivre, en proposant de l'habitat collectif et des maisons individuelles, en accession à la propriété ou en location. Cette manière de penser la ville crée, selon les auteurs, une certaine mixité sociale, mais aussi spatiale grâce à de bons réseaux de transport internes et externes.

Les « grands ensembles », un nom donné aux quartiers constitués essentiellement par des barres et des tours à la fin des années cinquante, sont des « nouveaux symboles de

l'urbanité et de la modernité » (Stébé, 2010, p. 30). Ils « sont pourtant davantage définis en termes géographiques, architecturaux, administratifs, que sociaux » (Kokoreff, 2003, p. 124), et caractérisés autour des années quatre-vingts « par une territorialisation de la question sociale et des politiques publiques ».

Dans un second temps, les logements pavillonnaires sont apparus, permettant d'accéder à la propriété. De ce fait, des personnes issues de différents milieux sociaux ont habité ces quartiers : ouvriers, employés, mais aussi professions intermédiaires et même des cadres supérieurs. Ainsi, Bachelet et al., (2006, p. 23) indiquent que les grands ensembles ont été remis en question au cours des années soixante avec le retour de la maison individuelle et de la ville traditionnelle. Il s'agit alors, d'un mouvement moderne de l'urbanisme qui considère que « la ville doit être une unité sanitaire et donne beaucoup d'importance à la recherche de l'hygiène. C'est pourquoi le plan de ville va être construit autour de la lumière et de la verdure, considérées comme essentielles pour la santé ». Cela nous fait penser à Tomas et al., (2003) qui expliquent que la modernité réside dans la volonté publique d'inscrire la beauté moderne dans le paysage des villes. Selon les auteurs, la modernité de la ville ne se traduit qu'en répondant mieux aux besoins de logement, en améliorant le confort et l'hygiène, en aménageant le territoire et en planifiant l'économie.

Un logement social, comme le rappelle Fijalkow (2011) « évoque la nécessité pour l'être humain de disposer d'un *abri* contre les aléas de la nature », et l'habitat se traduit dans « l'ensemble des liens noués autour du logement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du logis ». D'un point de vue historique, le problème des logements sociaux est survenu avec acuité après la deuxième guerre mondiale, la France a vécu un mouvement important d'immigration issue des anciennes colonies, notamment celles d'Afrique. Suite à ce phénomène, les villes françaises ont assisté à un accroissement de la population. En parlant de l'immigration du peuple algérien, Amelia H., explique que suite à l'accession à l'indépendance de l'Algérie, la France a connu une forte période d'immigration du peuple algérien. Des hommes sont arrivés seuls, suivis par leurs familles. Les Algériens, indique l'auteur, « vivaient surtout en ville, une forte majorité habitait dans des logements dégradés de la périphérie des grands centres, à Paris, Lyon, Marseille et Lille… habitaient dans des bidonvilles, concentrations illégales de baraques où les occupants dormaient dans des abris qui les protégeaient tout juste des intempéries » (2006, p. 37).

Par conséquent, le manque d'offre dans l'habitation, notamment dans les grandes villes, est devenu un problème majeur. Se loger est apparu comme une priorité des pouvoirs publics et des collectivités locales. Le projet d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) a apporté une réponse. En effet, dans les années soixante, les logements HLM ont permis une promotion sociale en permettant à moyen terme d'accéder à la propriété et ont apporté une solution de confort à travers le chauffage central et la mise à disposition de l'eau courante, et une solution d'hygiène à travers la création de salle de bain et de toilettes individualisées, etc. Nous citons d'ailleurs, un des entretiens réalisé par Faure (2006, p. 200), avec un couple de personnes âgées, habitant dans un îlot du grand ensemble de la ville de Saint-Étienne depuis 1959. Cet entretien donne une image dure de la vie quotidienne au cours des années cinquante et explique également comme l'arrivée des logements HLM a été vécue comme un immense soulagement :

« Les WC c'étaient des WC à planches, y'avait des rats » ; « on allait chercher l'eau à la fontaine […] et on s'y gelait là-bas. L'hiver 1956, qu'il a tant fait froid… on avait deux pièces, on avait mis le lit à la cuisine avec les enfants… on couchait tous dans la cuisine (pour avoir chaud) ». « Alors c'est pour ça, ça a été le paradis quand on est allé aux HLM. ».

Ces dernières années, les quartiers situés à la périphérie des agglomérations urbaines sont reconnus sous de multiples dénominations, quartiers populaires et lieux précarisés, quartiers en difficulté, zones urbaines sensibles, cités d'habitat social, zones de non-droit, et autres. Kokoreff (2007, p. 86-87) relève que nous avons « l'incapacité à nommer ces mondes sociaux qui sont pourtant au cœur de l'action publique et du débat politique depuis plus de vingt-cinq ans ». En même temps, présenter le quartier en tant qu'un lieu pauvre, souligne Kokoreff, « est un choix méthodologique qui permet de marquer une rupture avec les catégories molles, en mettant l'accent sur un ensemble de caractéristiques socialement disqualifiantes (bas niveau économique, chômage et précarité, absence de capital culturel et social, habitat dégradé) » (2007, p. 88).

Les territoires en difficulté génèrent à divers degrés des émeutes urbaines et deviennent le réceptacle des maux de la société. Beaud et Pialoux (2005), Baudin et Genestier (2006), montrent que deux séries d'émeutes à Paris ont fait réagir l'Etat pour limiter les tensions sociales. La première a eu lieu au cours de l'été 2005, lorsque deux immeubles enflammés ont conduit à la mort de plusieurs personnes. La seconde s'est produite au cours de

l'automne de la même année et a troublé certaines banlieues parisiennes pendant trois semaines. Dans ces territoires globalement paupérisés, nous entendons souvent, souligne Stébé (2010, p. 4), parler du mal-vivre, du désespoir, du malaise, de la solitude, et de la désespérance. Selon l'auteur, ces lieux sont définis en tant que des « lieux symboliques de la crise sociale, ils incarneraient la souffrance et la misère, l'exclusion et la « fracture sociale », la violence et le ghetto, l'échec urbanistique et la médiocrité architecturale ». Cela explique pourquoi certains quartiers sont sujets à des émeutes urbaines, Bauer & Soullez (2010), notamment dans les grandes villes telles que Paris, Marseille et Lyon : Minguettes, Vaul-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie, Saint-Denis, Nanterre… et connaissent des actes de violences tels que des incendies, des voitures brulées. Ces quartiers voient l'agressivité, la délinquance et le vandalisme s'installer mais aussi le chômage, la désertification des services, la raréfaction des commerces, la pénurie des transports collectifs.

Pour donner un exemple, dont l'esprit de violence est tout à fait transférable aux quartiers populaires de Poitiers, nous nous appuyons sur le travail de Beaud & Pialoux (2002) qui donnent une image de la violence juvénile lors de l'émeute urbaine de Montbéliard dans la ZUP de la Petite Hollande le 12 juillet 2000. Un jeune braqueur de 25 ans, d'origine maghrébine, appelé « Momo », connu des services de police et fiché au grand banditisme commet plusieurs attaques de banques. Le jeune homme armé est pris en filature par la police et se réfugie dans un appartement du quartier. Environ trois cents jeunes, y compris des préadolescents de 10-14 ans, pour la plupart d'origine maghrébine, s'opposent violemment aux Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS). Ils attaquent la Caisse d'Épargne, des boutiques du centre commercial, et même des policiers qui ont bouclé le quartier. Pour soutenir le jeune, perçu comme un héros par ses camarades, les jeunes lancent des canettes, des pierres et autres projectiles contre les policiers, des voitures de police sont canardées et des vitres explosent. Les jeunes ne s'arrêtent pas, ils continuent à exprimer leur colère, des graffitis et des écritures d'insulte sont affichés sur les murs du supermarché et de la Cité de Justice.

Aujourd'hui, l'image des quartiers sensibles reste ambiguë. La montée du chômage, la pauvreté et l'immigration font que ces lieux se définiraient comme des espaces disqualifiés socialement. Les quartiers sensibles seraient donc des lieux réservés aux catégories sociales défavorisées, ils désigneraient une expression territoriale et sociale de la relégation. Pan Ké

Shon (2007, p. 32) constate que « la concentration de populations défavorisées produit des effets négatifs propres, des "effets quartier" ». En s'appuyant sur des récentes données statistiques concernant la population des zones urbaines sensibles, l'auteur observe que ces derniers présentent un contexte précaire favorisant la production des inégalités. Entre 2003 et 2005, « le taux de chômage a progressé de 2 % pour atteindre 22 % en ZUS, contre un taux stable de 10,5 % dans les autres quartiers des mêmes agglomérations » (2007, p. 28). À propos de la population étrangère, Pan Ké Shon, ajoute que les étrangers sont « trois fois plus nombreux en quartier sensible que leur représentation moyenne sur le territoire national ».

Les quartiers dits « sensibles » ont été et sont toujours des lieux fragiles frappés par des événements de crise, pas seulement économique, mais aussi sociale : chômage, rupture familiale, exclusion, échec professionnel, échec scolaire… « Si initialement les quartiers des grands ensembles connaissaient une relative hétérogénéité socio-économique, il n'en est plus rien aujourd'hui » avancent Marchal & Stébé, (2008, p. 37). Selon les auteurs, les quartiers de grands ensembles montrent « qu'une homogénéisation sociale (par le bas) s'est produite au cours de ces trente dernières années ». D'ailleurs, au cours des années quatre-vingt-dix, le sujet des quartiers d'habitat social tel que Tissot le décrit (2007) est apparu comme « un sujet éclipse » ciblé principalement par les médias, les journaux et les émissions télévisées plutôt que par des acteurs administratifs, des professionnels et des experts de l'université.

Le quartier sensible peut avoir une image contradictoire ; il est vu à travers deux angles de vision, celui de l'intérieur, des habitants et celui de l'extérieur, des non-résidents, des visiteurs : les policiers, les acteurs sociaux, les commerçants, les enseignants des écoles, etc. En terme général, ces visions sont ambiguës et parfois contradictoires, elles sont à fois positives et négatives. Selon Blanc (2007), « un quartier malfamé peut être à la fois un handicap et une ressource identitaire » (p. 189), c'est-à-dire, un territoire disqualifié, accumulant les maux de la société, mais aussi, un lieu social, convivial et solidaire pour ses habitants. Ici, nous faisons référence à Koebel & Walter (2007, p. 11) qui ont montré que les personnes dévalorisées socialement en raison de leur identité socioculturelle, professionnelle ou ethnique, ou en raison de leur environnement préjugé négatif, « mobilisent des ressources pour résister, c'est-à-dire se défendre, opposer leur force et leur identité subjective, refuser de se soumettre à des pouvoirs ou des logiques contraires à leur identité ».

I.3. « Dis-moi où tu habites, je commencerai à te dire qui tu es[4] » : approche des concepts et notions d'identité et d'ethnicité à travers quelques marqueurs sociologiques

Suite aux citations précédentes, il nous semble nécessaire de nous arrêter sur la signification des mots identité et ethnicité, surtout que nous travaillons dans un quartier composé de diverses communautés et de multiples cultures : le quartier des 3Cités dans la ville de Poitiers.

Les habitants, étrangers ou français d'origine étrangère, attachés aux habitudes liées à leur origine, sont-ils stigmatisés en tant que personnes en marge de la société ? Autrement dit, les personnes issues de différentes origines sont-elles jugées comme non-intégrées si elles n'acceptent pas ou ne s'adaptent pas aux modèles imposés par la société ?

Le sujet de l'identité est très sensible dans le sens où il marque fortement la vie quotidienne des habitants des cités, en particulier celle des jeunes. Selon Avenel (2006, p. 126), le quartier constitue une dimension essentielle de l'identité des jeunes. La cité, ajoute l'auteur, « est unanimement vécue, pour les filles et les garçons, comme lieu de leurs racines et d'une histoire qui témoigne d'une communauté d'expression…Un lieu unique où se déploie une sociabilité intensive dominée par la convivialité et le sentiment de solidarité ».

Avant de nous immerger dans l'univers des jeunes et du rôle du quartier dans la construction de leur personnalité, nous définirons la notion d'identité.

L'identité constitue un terme polysémique, elle est définie dans Le Petit Robert, 2000, dans sa dimension culturelle, « ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, etc…) qui lui confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe ». L'identité est aussi ethnique, selon Blanc (2007a, p. 193),

[4] Emprunt d'une expression de Lacaze, J-P. (1996). *Le logement au péril du territoire*. St Etienne : Édition l'Aube, p. 11.

lorsqu'elle « renvoie au territoire plus ou moins mythique des origines ». Mais l'identité est également territoriale car elle « renvoie au présent, là où la personne habite au sens fort du terme », (Blanc, 2007a, p. 193). L'auteur suggère que chez les personnes résidantes en France et issues d'origine étrangère, l'identité peut avoir un double sens, celui lié à l'origine, la culture, la tradition, la religion, etc., et celui lié au lieu de résidence, ou au territoire avec tous ses multiples composants. Blanc rajoute que « l'identité est toujours traversée par la tension entre les espaces connus précédemment et l'espace vécu aujourd'hui […] La construction de l'identité est un processus transactionnel qui cherche à combiner de façon relativement stabilisée et cohérente des éléments qui peuvent se trouver en opposition » (2007, p. 194).

Aussi, l'origine ethnique influence-t-elle partialement l'identité. L'ethnicité selon Weber (1971, p. 416) est « la croyance subjective en une communauté d'origine … peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement ». Selon Blanc (2007a, p. 193), l'ethnicité est culturelle et non biologique et elle n'empêche pas l'adaptation à des modèles de la nouvelle société. L'auteur ajoute que « tout individu appartient à de nombreux groupes –familial, professionnel, sportif- etc., par conséquent, ni sa culture ni son identité ne dépendent uniquement de son ethnicité. Il combine des cultures et des identités multiples, qui peuvent se concurrencer ou se renforcer ».

Pour conclure, un quartier sensible pourrait proposer des processus d'identité contradictoires. Il constitue un territoire d'appartenance et un lieu important pour socialiser les jeunes (Tourrilhes, 2007), mais aussi, un lieu stigmatisé, réputé négatif que beaucoup d'habitants souhaitent quitter. Les cités sont souvent perçues selon Blanc (2007, p. 190) comme « un espace socialement marqué de rejet et de stigmatisation ». L'espace, ajoute l'auteur, « est un marqueur fort de l'identité », tel que l'activité, le métier exercé ou le chômage qui renvoient par la suite à la classe sociale, mais aussi, à la place dans la hiérarchie sociale. Si le quartier est stigmatisé, les jeunes sont stigmatisés en conséquence. Selon Goffman (1975), ce que subit la majorité des jeunes des cités, c'est la stigmatisation de leur état. L'étiquetage d'individus présentés comme inaptes est dangereux pour la société, comme les membres d'une "tribu déviante". Le stigmate au sens de Goffman, traduit le désaccord entre l'identité sociale virtuelle et son identité sociale réelle. Il est alors difficile d'échapper à la stigmatisation alimentée par les divers media, il est alors très difficile de sortir de l'amalgame fait entre la jeunesse des cités et les images négatives associées telles que :

rodéos, voitures incendiées, vitrines et magasins pillés, affrontement avec les forces de l'ordre, tags, oisiveté (attente ou jeux au pied d'immeuble, radio puissante), échec scolaire, drogue, famille déstructurée.

L'aspect stigmatisant de la population des quartiers apparaît également dans l'enquête de Zermani (2006), menée dans la ville de Strasbourg qui se préparait à orner son marché de Noël, au moment où les jeunes de certains quartiers périphériques incendiaient des voitures. L'auteur montre que « les jeunes s'identifient et s'approprient leur quartier, ce qui leur permet d'affirmer le lien existant entre la représentation de leur espace et celle renvoyée par les autres quartiers » (2006, p. 47). Le quartier constitue un lieu identique pour ces habitants à partir du moment où « les histoires de vie se ressemblent, les trajectoires se croisent (même école, même rapport à la famille, même sentiment entretenu par rapport à son pays d'origine, même « galère », etc.) ». De même, habiter dans le quartier, celui de La Meinaut dans l'étude de l'auteur, est synonyme de délinquance et de violence, cela donne aux habitants de la ville un sentiment de peur qui se traduit lors de rencontres dans ces quartiers dans les regards fuyants et les expressions crispées des visages. Zermani (2006) observe également que la violence est plus forte et plus douloureuse envers les jeunes lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur quartier. L'auteur ajoute que « le rôle joué par les images, les représentations dans des milieux où l'esthétique, l'apparence des uns et des autres est un facteur primordial, et qui peut devenir aussi bien la cause du non-être ensemble engendrant la violence, qu'une des « solutions » » (p. 50). Nous comprenons alors que la violence exercée symboliquement, verbalement ou physiquement, du latin « vis » qui signifie « force » et « violentia » abus de la force, est pour partie, au moins, la conséquence de la stigmatisation de l'image négative du quartier.

I.4. Aspect politique et socio-spatial, au cœur de la problématique des quartiers sensibles

Nous analyserons, dans le chapitre suivant, l'espace dans sa dimension sociale et spatiale. Marchal & Stébé (2008, p. 45) écrivent que « dès lors que le social est privilégié pour lire la ville, tout en étant saisi dans sa complémentarité avec le spatial, la ville apparaît moins figée et solidifiée dans ses contours morphologiques. […] Social et spatial s'enchevêtrent en effet au point de rendre indécidable la détermination exacte de leur influence respective sur la vie urbaine ». Dans une perspective proche, Fijalkow (2004) dans

Sociologie de la ville, montre que les indicateurs géographiques ne sont pas suffisants pour étudier la ville. D'un point de vue sociologique, la ville, telle que Fijalkow l'aborde, est « une forme sociale …un système organisé, doté d'une structure globale (le plan), subdivisée en parties (les quartiers) affectées à des fonctions spécifiques : l'habitat, le travail, les loisirs » (2004, p. 20, p. 13).

C'est pourquoi nous nous proposons de traiter la question sociale en travaillant sur la dimension spatiale pour répondre aux problématiques de loisirs, d'activités physiques et sportives, d'équipements et de déplacement, dans les quartiers sensibles.

La problématique socio-spatiale du quartier sensible interroge la politique de la ville. En effet la solution politique qui consiste à traiter l'isolement et l'enclavement de l'espace est-elle compatible avec la problématique sociale du quartier : mixité, pauvreté, chômage, échec scolaire, etc. ?

Autrement dit, les acteurs politiques, en abordant la démolition de grands ensembles dans un but de requalification urbaine, gomment-ils la précarité en détruisant les barres ?

Avant d'aborder la question socio-spatiale des quartiers en difficulté, nous parlerons d'abord de la politique, en montrant comment des séries de procédures et de lois ont participé à l'extension des villes.

I.5. Politiques urbaines et territorialités.

Ces trente dernières années, une série de procédures, de programmes et d'opérations s'est focalisée sur la rénovation des quartiers les plus dégradés. La politique de la ville, est définie par le Ministère Délégué à la Ville (2012) comme « la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires »[5]. Hammouche (2012), décrit les différentes formes de la politique de la ville au fil des décennies. L'auteur explique qu'au cours des années 1950-1960, le travail politique s'est concentré principalement autour de la crise du logement et de l'accroissement

[5] http://www.ville.gouv.fr

de la population sans parler proprement d'une politique de la ville. De même, au cours des années 1970-1980, les actions politiques se sont préoccupées de la population reléguée dans des quartiers dégradés, sans se référer encore au cadre structurant de politique de la ville. Pour Hammouche (2012, p. 18), les politiques de la ville « sont des politiques successives qui ont été élaborées à partir de problèmes énoncés différemment et qui ont formé un ensemble de dispositions et de dispositifs, auquel la politique de la ville s'est formée – en s'y opposant ou en s'y référant et en y puisant ».

Réagir politiquement sur la question des grands ensembles a commencé au début des années quatre-vingts avec la procédure de Développement Social des Quartiers (DSQ). Cette démarche allait au-delà du simple renouvellement des bâtiments des grands ensembles. L'objectif était plus général, prenant en compte toutes les composantes de la vie sociale : prévention de l'insécurité, vie sociale et professionnelle des jeunes, travail sur la mixité sociale de la population.

La situation, toujours difficile et surtout aggravée dans certains quartiers périphériques, constituait à la fois un point d'interrogation et un moteur à de nouvelles interventions plus larges. Cela s'est traduit par la création du Ministère de la Ville en 1990 et la mise en place d'une nouvelle forme de politique de globalisation qui lie l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville. L'Etat, les établissements publics, les collectivités territoriales, etc., ont trouvé par la loi d'orientation de la ville de 1991(LOV) une solution urgente pour régler la crise des quartiers et sauver les populations qualifiées de « populations à problème ». La loi a eu pour but d'assurer « à tous les habitants des villes des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou à faire disparaître les phénomènes de ségrégation »[6]. Plus précisément, les pouvoirs publics trouvaient, à travers la politique de la ville, qu'insérer les quartiers dans la ville ne s'opérait pas simplement avec comme seule préoccupation la rénovation et la construction de logements. L'expérience montre que cette préoccupation est insuffisante, il est crucial comme le soulignent les textes législatifs qu'elle s'accompagne d'une réelle prise en considération des services publics et privés, de la présence d'artisans et de commerçants pour assurer « le maintien et le développement du commerce et des autres activités économiques de proximité,

[6] www. legifrance.gouv.fr. Loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville.

l'occupation de la vie collective dans les domaines scolaire, social, sanitaire, sportif, culturel et récréatif, des transports et de la sécurité des biens et des personnes », LOV, 1991.

Par la suite, des dizaines de contrats de ville, entre 2000 et 2006, ont été signés concernant 752 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Après 2006, les Contrats Urbains de Cohésions Sociales (CUCS) ont remplacé les contrats de ville, permettant d'élargir le cadre des actions à l'ensemble de l'agglomération urbaine. Ces contrats, souligne Delaunay et al., (2007, p. 702), « ont rénové les outils de la politique de la ville dans une approche globale, pluriannuelle et partenariale : 440 contrats ont été signés. La géographie des zones prioritaires a été actualisée et portée à 1900 quartiers. Sur trois ans, 1 200 millions d'euros ont été mobilisés au titre de la politique de la ville ». La particularité des CUCS a favorisé un travail sur deux axes majeurs. Le premier est centré sur l'intérieur du quartier : rénovation des logements, installation de nouveaux équipements culturels, sociaux et économiques… ; le second intervient sur l'ensemble de l'agglomération en permettant de désenclaver les quartiers en difficulté, de lutter contre la ségrégation et la constitution de « ghetto ». Cela s'est traduit par la mise en place d'un nouveau plan de transport public reliant les quartiers périphériques entre eux mais aussi avec le centre ville et par des actions de délocalisation de certaines activités économiques, culturelles, sportives

I.6. Démolir pour changer la ville, démolir pour changer la vie et mieux-vivre ensemble ?

Parallèlement aux contrats de ville, la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville, à travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) s'est focalisée sur une opération de démolition d'immeubles. Cependant, les multiples actions politiques sont souvent critiquées par les médias et par les associations de défense de cadre de vie des résidents qui ont construit un mouvement collectif, pour alerter sur les effets cumulés, avant et après la démolition des grands ensembles. De même, les universités, avec ses cadres scientifiques, ont été impliquées dans cette problématique, d'où

un énorme volume de travail académique à tout niveau : social, économique, géographique, urbain, politique, etc…

Selon Marchal & Stébé, (2008) l'opération démolir-reconstruire les grands ensembles a produit « un choc psychologique » voire même un échec. Des opérations d'esthétique de lieu sont passées avant le développement économique et social des populations. De même, le sociologue Jean Pierre Garnier (2011, p. 162) montre que c'est une illusion de croire qu'il suffit de « changer la ville pour changer la vie sans chercher à changer *la société* sinon *de société* ». Ce qui est apparu par la démolition des grands ensembles, soulignent Genestier & Bacqué (2004, p. 130), ce sont des objectifs géopolitiques qui se focalisent dans le contrôle d'un territoire, en assurant la cohésion sociale entre les habitants. Ces objectifs ont pour conséquence directe de « minorer les objectifs pragmatiques de loger les gens et de leur assurer les meilleures opportunités d'ascension sociale possibles ». Genestier & Bacqué (2004) ajoutent que démolir les grands ensembles peut se justifier « soit comme un moyen de rattrapage pour ceux qui étaient « restés au bord de la route », soit comme la reprise en main de « zones de non-droit ». Mais alors les arguments avancés pour démolir (« le bien-être des habitants », « la qualité de l'environnement »…) apparaissent fondamentalement insincères, puisque la finalité recherchée est d'ordre symbolique ; un symbolisme qui est à la racine de notre compréhension quasi sacrale du politique ». De son côté, Wyvekens (2005) disait qu' « on détruit plus qu'on ne construit ou ne réhabilite, on se soucie plus de disperser, de rendre les grands ensembles invisibles, que de mener une politique positive de logement social ». De plus, Jérôme Tranb (2005) note que la valorisation des quartiers d'habitat social attire les couches sociales moyennes en écartant les habitants actuels qui sont souvent dans des situations précaires. De même, Marchal & Stébé, (2008, p. 83) observent que les choix opérés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine concernant les actions de diversification résidentielle « profitent davantage aux classes moyennes qu'aux catégories sociales populaires ».

Ainsi, nous partageons l'idée de Lacaze (1996, p. 53) qui résume que « les solutions d'hier se transforment parfois en problèmes pour aujourd'hui ». Suite aux idées précédentes, il nous semblerait que, les projets politiques concernant l'habitat et les quartiers sensibles, retomberaient dans les mêmes travers.

L'opération de démolition-reconstruction dans la ville de Poitiers a pour objectif principal d'entrer dans une réelle mixité sociale. Comme l'observent de nombreux sociologues de la politique de la ville, cet objectif politique est visé par de nombreuses agglomérations françaises qui réalisent l'opération de démolition-reconstruction de grands ensembles afin de favoriser la mixité sociale.

Dans quelle mesure la composition résidentielle des quartiers est-elle affectée positivement par cette opération ?

I.7. Entre Dire et Faire : transformations de l'habitat des ZUS et mixité sociale réussie ?

Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt-dix que la problématique de mixité sociale est apparue, essentiellement dans les textes législatifs tels que la Loi d'Orientation de la Ville (LOV) du 13 juillet 1991 et la Loi Relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain. La mixité est alors considérée comme un outil politique d'anti-discrimination, favorisant l'égalité et diminuant les maux des quartiers dits « défavorisés ». Ainsi, le terme « mixité » est entré progressivement dans la politique urbaine, la mixité résidentielle étant considérée comme la clé de la cohésion sociale et territoriale. Pour mémoire, le terme mixité vient du latin *miscrere*, c'est-à-dire, mélanger, or il ne suffit pas de faire cohabiter des populations pour réussir l'intégration de ces mêmes populations dans le quartier.

Marchal & Stébé (2008, p. 88) proposent en effet une vision de la mixité qui n'est plus seulement traitée comme le mélange de genre : hommes et femmes, mais est aussi abordée comme « un brassage de composantes physiques (mixité urbaine) et de groupes sociaux différents (mixité sociale) dans la ville ». La mixité sociale est même envisagée «comme l'antidote à la ségrégation et à la « ghettoïsation » des quartiers selon Blanc & Bidou-Zachariasen (2010, p. 11). Cette ségrégation risque de revêtir des effets pervers selon Charmes (2009, p. 1-2), car elle « menace les vertus politiques de la vie urbaine, les villes perdant leur capacité d'exposition à la différence et donc leur capacité à nourrir le lien

social ». En terme général, l'auteur observe que l'idée de la mixité est soutenue par les acteurs politiques notamment dans les quartiers d'habitation populaire, car « la mixité permettrait en effet l'intégration citoyenne et tiendrait à l'écart les tensions communautarisme » (2009, p. 1-2).

De plus, de nombreux sociologues de la ville considèrent en effet aujourd'hui que la mixité résidentielle est intimement liée à une commande politique de mixité sociale du fait de la dégradation des quartiers d'habitat social, la rénovation et la diversification de ceux-ci semblant constituer une amélioration du lien social favorisant le mieux vivre ensemble ? Pour Kirszbaum (2008), la mixité sociale reste un argument favorisant la modification du peuplement des « cités » en agissant sur leur composition résidentielle.

Ainsi d'une manière générale, pour réussir la mixité sociale, il a fallu entreprendre une transformation urbaine des quartiers d'habitat social pour qu'ils deviennent des lieux prêts à accueillir des catégories sociales mixtes. Nous faisons référence à Baudin & Genestier (2006) qui expliquent que la préoccupation des pouvoirs politiques, tant nationaux que locaux, est d'éviter la concentration des pauvres dans certains lieux car cela ne pourrait être que socialement préjudiciable et moralement inacceptable. Les auteurs indiquent que « c'est au nom de « la mixité sociale » et de « la dignité rendue aux quartiers » et donc de la revalorisation de leur image, que l'on dynamite des immeubles ou que l'on épure des quartiers pour y attirer des ménages plus solvables » (2006, p. 210).

En parallèle, un travail sur la redistribution de la population précarisée pour éviter les poches de pauvreté a été nécessaire (Marchal & Stébé, 2008, p. 91). Ainsi, le fait de démolir certains immeubles dégradés a servi, d'une part, à transformer l'image des quartiers populaires, mais aussi à reloger la population qui s'est trouvée sans logement dans d'autres lieux habités par diverses classes sociales. Cependant, les familles issues déjà d'une situation précaire n'avaient pas forcément les moyens leur permettant de respecter les conditions de locations telles que : contrat de travail d'une durée indéterminée à plein-temps, personne pour se porter caution etc... De ce fait, une grande partie de ces familles s'est retrouvée dans d'autres quartiers populaires de la ville, entourée par une catégorie de population qui lui

ressemblait socialement et économiquement, autrement dit, dans des quartiers de la même nature. Selon Lelévrier (2010), le fait d'associer les enjeux de la mixité à l'idée de parcours résidentiel, met en évidence des effets paradoxaux des opérations de démolition et de relogement, à l'envers des effets de rénovation urbaine. Nous assistons alors, indique Lelévrier, à une opération de re-concentration des familles les plus pauvres, plutôt qu'à une opération de dispersion dans les zones sensibles, et à une opération du départ des familles plus « aisées » vers des secteurs plus valorisés, dans et hors des zones sensibles.

La mixité sociale pour cette partie de la population est un échec total car elle quitte un lieu précaire pour un autre similaire. Dans ce sens, Kirszbaum (2010, p. 5) explique que le défaut de la politique de rénovation urbaine en France, comparée à celle réalisée à l'internationale telle qu'aux USA, aux Pays-Bas et en Grande Bretagne, est de « ne pas savoir ce que produisent la rénovation urbaine et les situations de mixité ou non mixité sociale, en particulier sur la condition des groupes les plus défavorisés ». À propos des habitants qui sont obligés de quitter leurs quartiers d'origine pour vivre dans d'autres, l'auteur explique que ces habitants « risquent de ne pas être accueillis à bras ouverts, de se trouver isolés de leurs réseaux familiaux et amicaux, de se couper enfin des services collectifs dont ils ont besoin ». Kirszbaum ajoute que dans ce cas, des difficultés supplémentaires surgissent suite à « l'insuffisante articulation entre la production de logements abordables dans les territoires qui en ont peu et les filières d'accès à ces logements où les minorités pauvres se retrouvent très peu. Organiser leur transfert exige non seulement de maîtriser les attributions, mais nécessite aussi un travail fin d'accompagnement ».

D'autre part, Halbwachs (1968, p.137) montre que l'être humain crée un lien avec le lieu où il habite. L'auteur explique qu' « […] il n'est pas aussi facile de modifier les rapports qui se sont établis entre les pierres et les hommes. Lorsqu'un groupe humain vit longtemps en un emplacement adapté à ses habitudes, non seulement ses mouvements, mais ses pensées aussi se règlent sur la succession des images matérielles qui lui représentent les objets extérieurs ».

Cette réalité est bien présente lorsque les acteurs de la ville de Poitiers décident de faire évoluer l'image urbaine du quartier des 3Cités, en démolissant ses tours. Les transformations d'un lieu peuvent troubler certains individus ; tels habitants laissent sur les vieux murs d'anciens appartements des souvenirs rattachés à des images, maintenant à jamais

effacées. Dans ce sens, Lacaze (1996, p. 17) écrit que « l'obligation de changer de résidence est en effet source d'anxiété en multipliant les petits problèmes d'organisation de la vie quotidienne qu'il faut régler simultanément ». L'auteur se réfère aux routines de la vie privée et publique des habitants envisagées par l'anthropologue Pierre Sansot (1996) dans le processus de leur appropriation de l'espace. Il explique que les individus s'approprient, petit à petit, les espaces de l'extérieur du logement et ceux de l'intérieurs, par la répétition inlassable des petites gestes du quotidien, « le matin, humer l'air sur le pas de sa porte, aller prendre son autobus ou sa voiture, s'arrêter pour boire un café ou acheter son journal ; le soir, poser son parapluie, sortir son chien….Tous ces gestes ne sont insignifiants qu'en apparence ; en réalité, par leur répétition, ils construisent le territoire du quotidien » (1996, p. 16-17). Ainsi, les habitants des immeubles, même s'ils sont pour la plupart locataires, s'approprient leur lieu d'habitation.

Il n'est jamais facile de se retrouver dans un nouvel environnement qui ne nous ressemble pas, ni dans nos habitudes, ni dans nos traditions et dans lequel nous n'avons aucun repère, ce qui fait que nous devons créer de nouveaux liens. Les résultats de l'enquête, menée par Faure (2006, p. 192), dans un quartier de grands ensembles de la ville de Saint-Étienne, montrent que « les démolitions et la question du relogement qui en découle constituent des contraintes objectives pesant fortement sur les parcours de vie et d'avenir des habitants issus des milieux populaires, et encore plus sur les catégories pour lesquelles l'espace résidentiel est une ressource, matérielle et relationnelle, essentielle ». Suite aux entretiens réalisés avec les habitants du quartier, l'auteur explique, que les habitants regrettent la disparition de solidarité, de convivialité et du mode de vie entre voisins de l'immeuble démoli. Douma, une jeune enquêtée, montre que dans le nouveau quartier où elle habite avec sa famille, « les gens sont seuls, se disent à peine bonjour et sont parfois « intolérants » vis-à-vis les jeunes » (2006, p. 197)

I.8. La gentrification dans les ZUS, une mixité sociale à l'envers ?

De plus, selon la philosophie d'Halbwachs, quelle que soit la classe sociale, chez les pauvres comme chez les riches, les individus n'abandonnent pas facilement leur lieu de résidence, quelle que soit leur appartenance sociale, issus d'une catégorie sociale soit riche,

soit pauvre, ils demeurent solidaires de leur quartier malgré la modernité urbaine qui peut se développer à proximité dans de nouveaux espaces composés de parcs, de larges voies, d'aires de loisirs, etc…

En outre, Donzelot (2004) explique que les habitants des grands ensembles ne choisissent pas le voisinage. Lorsque les quartiers se composent de minorités ethniques, le rapport avec les voisins prend selon l'auteur une double injonction : « l'une tacite, d'avoir à rester entre eux, l'autre explicite, d'éviter de construire un "nous" qui donnerait trop à voir ce qu'ils ont en commun ». En conséquence, la question est considérée comme une étape, et de ce fait, rencontrons-nous une complexité à la fois sociale et spatiale en rénovant l'espace urbain.

Malgré les opérations de transformation de l'habitat, n'est-ce pas plutôt des cas d'isolement et de ségrégation qui apparaissent dans les quartiers sensibles après les opérations de démolition-reconstruction ? Ces dernières obéissent-elles vraiment à des objectifs de mixité ou répondent-elles à un phénomène de gentrification qui consisterait en un simple mouvement de remplacement entre deux catégories sociales ?

Le concept de gentrification, tel que Colomb (2006, p. 16) le définit, « est un processus de changement socio-spatial qui implique la réhabilitation de propriétés résidentielles dans un quartier populaire par de nouveaux arrivants relativement aisés, ce qui mène à terme à une migration des anciens habitants hors du quartier, incapables de faire face aux coûts accrus du logement qui accompagnent le processus de requalification ». La gentrification exige une phase de transformation urbaine et de modification du parc de logement social, permettant de faire place à un lieu de qualité, qui convienne aux nouveaux arrivants.

Marchal & Stébé, (2008) considèrent que la gentrification de l'espace favorise un processus de stabilité sociale dans la ville. Selon ces auteurs, la gentrification est « une transformation de la composition sociale des résidents d'un quartier, plus précisément le remplacement de couches ouvrières par des couches moyennes salariées » (2008, p. 41). Cependant ce processus nouveau n'est pas aussi positif qu'il se présente en surface selon Guilly & Noye (2006, p. 13) qui en viennent à se poser la question « la gentrification ne constitue-t-elle pas finalement une mixité sociale à l'envers ? ». Ils envisagent ainsi « la

gentrification au regard du principe de mixité sociale et s'attachent à montrer que cette mixité ne résulte que d'une étape d'un processus aboutissant de fait à l'embourgeoisement des quartiers » (2006, p. 13). Dans leur étude ils analysent le discours des nouveaux habitants et son évolution ainsi que de l'évolution des mobilités.

Cette interrogation semble partagée par Blanc (2007a), qui observe que la démarche pour entrer dans des processus de gentrification des vieux quartiers de la ville se fait au détriment des habitants, la plupart d'origine défavorisée, au profit d'une nouvelle population plus aisée ; ainsi, dans ce cas là, le problème ne se résout pas mais il se déplace seulement (Blanc, 2007a, p. 196). Le travail de requalification devrait pourtant se concentrer sur les problèmes sociaux-économiques des habitants comme l'écrit Blanc, « les habitants stigmatisés deviennent les acteurs de la requalification de leur quartier » (2007a, p. 200).

Lorsque les acteurs politiques souhaitent mener une mixité sociospatiale, ne soumettent-ils pas inconsciemment les habitants à un processus de ségrégation ? Autrement dit, les actions politiques de la ville et leurs orientations dans l'aménagement de l'espace et la répartition des habitants, ne favorisent-elles pas sans le vouloir des processus de ségrégation ?

Au nom de la « diversité » et du « libre choix », Fijalkow (2011, p. 109) indique que la ségrégation résidentielle « accentue l'inégale répartition des populations, des logements et les disparités de possibilité d'appropriation de l'habitat et de la ville ». De ce fait, nous pensons que pour réussir une politique municipale antiségrégationniste, il faudrait veiller à une répartition équilibrée, en terme d'origine de la population (locale ou étrangère) et en terme de critères socio-économiques (riches ou pauvres). Dans cet état d'esprit, Kirszbaum (2008, p. 33) observe, que la mixité envisagée par les actions publiques « suppose non seulement le rassemblement d'une diversité de groupes sociaux sur un territoire donné, mais aussi une diversité d'origines ethno-raciales ». Suite à ses entretiens avec 39 élus, l'auteur indique que la moitié des interrogés estime que « la concentration spatiale de minorités ethniques est un problème en soi auquel l'action publique se doit de répondre » (2008, p. 33).

Dès lors nous serons à invité à nous demander, dans quelle mesure la ville de Poitiers répond à ces critères sur les plans social, spatial, culturel, sportif, etc… ? Ces questions construisent le fond de notre travail empirique ; des analyses et des réponses seront envisagées dans les chapitres suivants.

I.9. Jeunes de quartiers sensibles : refugiés dans leurs cités, exclus de la société ?

I.9.1. Vers une définition « improbable » de la jeunesse

« Improbable », qualificatif emprunté à Bachmann (1992) pour situer la complexité et les paradoxes de la jeunesse, en particulier celle des banlieues, jeunesse qui selon Ferreol & Noreck (2010) ne peut se réduire à une construction artificielle, les manifestations lycéennes de 2006 pour l'abrogation des textes relatifs au CPE. Improbable c'est une idée déjà partagée par Mauger en 1994 qui montre que la jeunesse apparait comme le temps qu'il faut pour « trouver sa place » (p. 41).

Nous réservons dans cette revue de littérature une attention particulière à la jeunesse car, dans notre enquête sur les activités physiques et sportives dans le quartier des 3Cités, nous avons perçu que les jeunes des deux genres sont avides de pratique du sport, sous de multiples formes. Nous allons tenter d'expliciter cette catégorie et tenter d'appréhender la place qu'elle peut avoir dans la société, notamment dans les quartiers dits *sensibles*, qui paraissent constituer un lieu de ressource pour les jeunes, Avenel (2006), Kokoreff, (2007).

Tout d'abord, la jeunesse est un mot ambigu, qui pendant longtemps correspondait au temps de l'adolescence. La jeunesse se définit dans le dictionnaire de la sociologie par « la période de la vie qui s'étend de l'enfance à l'âge adulte…elle correspond moins à une étape du développement physique et psychologique qu'à un statut social » (1995, p. 127). Dans les approches fondamentales des sociologies américaines des années cinquante, la jeunesse est relativement liée à l'anomie, elle est « n'est ni l'enfance ni l'âge adulte, ni la dépendance ni l'autonomie. C'est le temps du moratoire, de l'expérimentation d'une certaine liberté ; l'incertitude est encore accrue par l'affaiblissement du contrôle social est des rites

initiatiques », Mesure & Savidan, (2006, p. 298). De plus, les médecins et les psychologues de l'époque assimilent alors « l'adolescence à la crise pubertaire et définissent la jeunesse comme cette période difficile de maturation psychologique qui doit conduire à l'âge adulte ». (Galland, 1999, p. 4).

Dubet & Galland (2004, p. 1) définissent la jeunesse « comme tous les groupes sociaux, elle est la rencontre de constructions et de représentations sociales avec des conditions de vie, des expériences et des identités dans lesquelles les individus se reconnaissent et agissent ». Les auteurs abordent différents points de vue sociologiques et politiques autour de sujets concernant la catégorie « jeunesse » à travers les notions de délinquance, violence, échec scolaire, chômage…. Les avis des acteurs politiques ne sont pas unanimes vis-à-vis des jeunes, les places et les rôles que les jeunes peuvent occuper dans la société et dans les cités en particulier révélant des approches contradictoires, loin de s'inscrire dans la perspective de Mauger (1994, p. 23) qui a tenté de montrer que la jeunesse « puisse présenter les apparences contradictoires de la diversité et de l'uniformité, de l'unité et de la multiplicité ». L'auteur a expliqué que dans une perspective psychologique, comme biologique, la jeunesse constitue un milieu « psychologiquement homogène » accréditant l'idée qu'il existe une « nature psychologique jeune (« la crise de l'adolescence ») dont participent tous les jeunes », alors que dans une perspective sociologique, Mauger considère que la catégorie de la jeunesse ressemble à une population socialement « hétérogène ». La définition de la jeunesse est selon l'auteur dépendante des « trajectoires[7] biographiques » diverses, elle varie « d'un champ à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un sexe à l'autre à l'intérieur d'une classe » (1994, p. 23).

La jeunesse, tel que Bourdieu l'écrit (1980a, p. 143) « n'est pas qu'un seul mot », mais plusieurs mots, « renvoyant à des complémentarités conceptuelles et disciplinaires » (Vulbeau, 2001, p. 9). Elle constitue une invention sociale, historiquement située, dont les conditions de définition évoluent avec la société elle-même. C'est le moment de la formation et de la scolarité, la jeunesse n'est plus selon Liebau (1994, p. 99) « un héritage transmis par la famille : elle doit aussi « s'acquérir » individuellement ». Dans le sens de l'auteur, la façon

[7] Une trajectoire dans le sens de Mauger est définie « comme un ensemble de parcours dans divers cadres institutionnels, divers champs de l'espace social, qui sont eux-mêmes en perpétuel changement ». (p. 22)

de vivre la jeunesse évolue et elle se transmet de génération à génération, créant un mode de vie à part entière, détaché du modèle traditionnel familial ; en adoptant des goûts musicaux et des goûts vestimentaires différents de ceux des adultes.

Une profonde transformation et modernisation de la société a fait que la jeunesse prend des significations diverses. Galland (1999) observe ainsi qu'il n'y a aucune autre période de la vie durant laquelle les individus connaissent des changements aussi nombreux et aussi radicaux dans leurs modes de vie, les transformations de la jeunesse étant « l'expression des transformations de la société dans son ensemble et en constituent une partie intégrante ». (Liebau, 1994, p. 102).

I.9.2. Jeunes, jeunesse et banlieues

Souvent, l'image et les discours des médias traitent les jeunes des banlieues comme menaces de paix sociale dans la société, comme coupables et sources de déstabilisation de la vie sociale. Les définitions de la jeunesse délinquante, droguée, exclue du marché de travail, occupant une place marginale dans la société, sont entendues dans les discours courants vis-à-vis les jeunes. De ce fait, des interventions publiques et des programmes sociaux en direction des jeunes sont destinés à lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes. La question de la jeunesse est omniprésente dans la société. Loncle-Moriceau (2001, p. 81) écrit que « les jeunes représentent l'une des catégories les plus durement touchées par la crise économique et sociale des deux dernières décennies à l'échelle européenne et que, à ce titre, ils apparaissent comme les destinataires naturels de l'attention des politiques sociales européennes ». L'auteur ajoute que cette catégorie peut « le plus aisément favoriser l'idée d'intégration, de citoyenneté européenne », (2001, p. 81).

Alain Vulbeau (2002, 2003), Bordes (2007) ont réalisé de nombreuses études sociologiques en Ile de France sur la place des jeunes dans les cités, montrant que les jeunes peuvent être acteurs de leur vie et les conflits des maux nécessaires. La jeunesse, explique Vulbeau, tient « un rôle actif dans les résolutions de ses propres problèmes » (2001, p. 10). Elle constitue « un modèle de ressource…dans la construction d'une place qui n'est plus

donnée à l'avance ». L'auteur indique que ce modèle de ressource a fait *flores* à un autre modèle de « la jeunesse-menace » qui « repose sur l'idée que cet âge, déjà biologiquement troublé par les tourments de l'adolescence, ne peut être que socialement troublé par les affres de la crise socio-économique ». Selon Vulbeau (2001), les cités sont apparues, telle qu'un lieu idéal pour créer et conserver le modèle de « la jeunesse-menace ». Les cités se résument à des bâtiments construits sur un espace, regroupant des gens, rejetés et abandonnés par la société, présentant un symbole de crainte et de peur, portant des noms gravés dans la mémoire tels que les cités des Courtillières situées dans la ville de Pantin, ou encore le Franc-Moisin à Saint-Denis, dans la région parisienne. La contradiction est apparue lorsque ces cités, souvent abandonnées par l'Etat, n'ont pas été abandonnées par les jeunes qui occupent aujourd'hui encore ces cités devenues de véritables territoires.

Chantelat et al., (1998, p. 41) ont aussi montré que dans le milieu sportif, les jeunes issus des banlieues lyonnaises et qui pratiquent le sport en libre accès, sont considérés comme des « acteurs sociaux » qui participent selon l'auteur « à la construction des modes de sociabilité qui les concernent, qu'ils ne font pas qu'adopter passivement des modèles produits ailleurs (intériorisation de normes)… ».

Dans ce sens, Peyrat (2001, p. 100) a travaillé sur le fonctionnement social de la cité, il a montré que « la cité s'est fabriqué un modèle social destiné à la protéger et à protéger ses membres. S'il y a modèle social, il y a règles sociales ». L'auteur a expliqué que « les jeunes occupent et représentent l'espace moral de la cité » (2001, p. 99). Cette dernière permet à un jeune de vivre une liberté, une justice et une égalité, qui constituent les valeurs d'une nation ressemblant à celle de la France. La cité, indique Peyrat, est la carapace qui protège ses jeunes et qui eux-mêmes à leur tour doivent la protéger, en mettant des règles propres au lieu de règles qui n'existent pas nécessairement en dehors de leur territoire. Les jeunes considèrent que leur cité doit garder une image forte selon l'auteur et pour cela ils se sentent responsables de son existence en maintenant une cohésion entre les membres d'un ou plusieurs groupes.

Néanmoins, Kokoreff, (2007, p. 90) explique que les jugements portés par les jeunes sur leur quartier sont ambivalents. Celui-ci est décrit, selon l'auteur, comme « ignoble et fraternel, stigmatisant et protecteur, enfermé et ouvert ». Le quartier présente également une

« double face » selon Avenel (2006, p. 124), il « constitue un point d'ancrage essentiel de l'identité de ces jeunes : objet de protection et d'une sociabilité intensive mais aussi c'est un lieu d'enfermement ». Les jeunes des quartiers « défavorisés » construiraient ainsi leur identité culturelle, mais aussi, vivraient une situation d'exclusion sociale et de stigmatisation liées à leur lieu de résidence. Les jeunes créent dans leur quartier leur propre culture, ils portent souvent des vêtements dernier cri, de la casquette aux chaussures, la dimension emblématique de la marque étant systématiquement recherchée (Adidas, Nike, mais aussi Diesel, etc…). L'importance de la « face », telle que Avenel (2006, p. 130) le souligne, « ne se mesure jamais aussi bien que dans l'obsession de la « marque » vestimentaire ». L'auteur explique que les jeunes vivent consciemment la ségrégation spatiale de leur quartier. Suite aux traits négatifs imposés de l'extérieur, les jeunes se regroupent à l'intérieur du quartier créant « un mode positif de sociabilité à travers des comportements et un langage qu'ils vivent comme leur bien » (2006, p. 130). A titre d'exemple, les jeunes ont des expressions qui ressemblent à des signes connus dans toutes les cités telles que : *Wéche*, un mot prononcé à la fin d'une phrase pour donner un sens de confirmation ou *Ah le bâtard*, une expression entendue sur les terrains de sport en libre accès, qui se dit lorsque un jeune fait un geste sportif extraordinaire, magnifique et exceptionnel, les expressions des jeunes font partie de leur personnalité, de leur identité, de la culture de leurs cités.

Les jeunes habitants dans les quartiers sensibles ont une perception souvent déqualifiée dûe à leurs apparences culturelles, familiales, sociales, géographiques, etc. Les entretiens dans les banlieues parisiennes menés par Vulbeau (1995, p. 76), Bordes & Vulbeau (2004, p. 29), ont traduit la situation des jeunes considérés selon les auteurs en tant qu' « une population à part ». Nous faisons référence au témoignage d'un jeune de ces banlieues, cité par les auteurs, et qui renvoie à ce que nous avons observé en réalisant les entretiens avec les jeunes du quartier des 3Cités dans la ville de Poitiers : « *Le fait notamment d'habiter dans les 4000, ça mettait une grosse barrière car, dans les tête des gens, c'est un lieu où on a plus de prédisposition à devenir délinquant qu'ingénieur. Moi, par exemple, quand je suis arrivé à la fac, j'ai des collègues issus de différents quartiers qui ont eu plus tendance à me considérer plus comme un délinquant que comme étudiant. Je me suis même entendu dire par des gens qui ne me connaissaient pas et qui se fiaient à mon apparence : « on croyait que tu étais*

comme ça, comme ça, comme ça. » en deux mots, que j'étais un délinquant, que j'allais les racketter ou que j'allais les tabasser » (2004, p. 30).

La déqualification des jeunes issus des quartiers *sensibles* devient une habitude sociale incessante. Pour Kokoreff (2007), la situation des jeunes dans ces quartiers est apparue ambivalente. L'auteur démontre que les jeunes des quartiers sont « à la fois et indissociablement victimes de violences diverses (physiques, sexuelles, symboliques, institutionnelles) et coupables de délits (vols, agressions, usages et trafics de drogues) ou d'inconduites. De même, ils sont trop exclus (du travail, de la ville, de la circulation…) et trop inclus (en matière de consommation, de médias…) » (2007, p. 90).

Pourtant, les jeunes constituent selon Dubet (2004) une modalité d'intégration, en participant aux activités institutionnelles des différents dispositifs mis en place par l'Etat ou les institutions sociales et sportives en direction de la jeunesse. Les jeunes se servent du milieu collectif, autrement dit institutionnel, pour « s'insérer socialement et devenir acteur » en développant « des compétences sociales », ce qui leur permet de trouver leur place dans le monde des adultes (Bordes & Vulbeau, 2004, p. 24). Les auteurs ajoutent qu'en règle générale, les jeunes sont au cœur de la société, vivent en connaissant et en respectant ses règles, construisant une catégorie ouverte aux autres et non isolée « comme une communauté qui serait faite uniquement par les jeunes » (2004, p. 24).

La jeunesse serait ainsi, selon Galland (2004, p. 145), « une génération » avec des caractéristiques distinctes de celles qui la précèdent ou qui vont la suivre. La jeunesse construit une période non définie, « elle reste un défi périlleux » (Bordes & Vulbeau, 2004, p. 21).

La jeunesse traditionnelle se rencontre encore observe Dubar (1987), mais aujourd'hui "une autre jeunesse" existe. La jeunesse traditionnelle, souligne Dubar, renvoie à la période du cycle de vie comprise entre la fin des études secondaires-supérieures et l'installation dans la vie adulte, elle est caractérisée par la double entrée : monde du travail et création d'une famille. Il se trouve qu'aujourd'hui, un jeune, dans la trentaine, accumule des caractéristiques attribuées à la catégorie de la jeunesse. Il pourrait être étudiant, embauché par un contrat de

vacation, à mi-temps, déterminé ou non, indépendant de la famille et sans forcement construire sa propre vie familiale.

L'intérêt de l'approche de Dubar est renforcé par la notion de « fracture sociale » développée par Touraine (1994), la jeunesse serait en effet confrontée à un espace difficilement franchissable, espace qui sépare les exclus des insérés. Ici réside la notion de « fracture sociale » envisagée par Touraine (1994) et reprise aujourd'hui par ceux qui considèrent que nous vivons une société duale, marquée par le passage d'une société structurée par l'opposition dominants/dominés à une société structurée par l'opposition exclus/insérés. Dans la première, la lutte des classes, véritable combat collectif divisait mais unifiait le monde salarial le long d'une même épine dorsale (Patrons et ouvriers se faisaient la guerre mais avec les mêmes repères). Dans la seconde, la guerre des "places" amène chacun à se lancer dans un combat individuel contre le spectre de l'exclusion. Galland & Roudet (2005) confortent cette perspective, ils estiment que le chômage, les emplois précaires, les stages et les diverses formations qualifiantes, constituent la première phase d'entrée dans la vie professionnelle notamment pour les jeunes qui ne poursuivent pas d'études supérieures. La période entre la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie active, considérée souvent comme une phase définitive, stable et durable, n'est plus aujourd'hui qu'une période prolongée et non déterminée pour cette catégorie des jeunes.

Mais, aujourd'hui, être titulaire d'un diplôme ne garantit pas l'accès à un emploi, la jeunesse qui apparait dans le sens de Dubet (2004, p. 281) « comme une expérience moderne par excellence quand rien n'est donné et que tout est acquis par les acteurs eux-mêmes ».

Nous pouvons imaginer que le cas des jeunes non diplômés, issus des quartiers défavorisés, il s'agit là en partie de notre terrain de recherche, est encore plus complexe car, ils ont moins de possibilité et moins de chance à s'insérer dans le marché du travail. Le chômage des jeunes diplômés des quartiers populaires est plus dramatique qu'ailleurs, car il est extrêmement visible et tend à conforter chez les générations suivantes l'idée que « l'école et les diplômes ne servent à rien, et qu'à tout faire, il vaut mieux se débrouiller autrement pour vivre ». (Jazouli, 1995).

Dans notre partie empirique, nous présenterons la situation des jeunes résidant dans le quartier des 3Cités à Poitiers, en nous appuyant sur des chiffres statistiques, sur des entretiens semi-directifs et sur notre observation tout au long de notre recherche monographique dans ce quartier.

II. Partie théorique 2 : des problématiques autour des activités physiques et sportives

Notre projet dans cette seconde partie de revue de littérature va consister à tenter de définir, d'expliciter, ce qu'est le sport dans les quartiers de Poitiers afin de dénoncer, à l'image de Caillat (2008) dans « Le sport. Idées reçues », les stéréotypes vertueux agrégés au sport. Nous essaierons de situer les véritables fonctions sociales associées au sport en nous appuyant sur des travaux tels ceux de Callède (1996), Charrier & Jourdan, (2004), Vieille Marchiset & Gasparini (2008) et d'appréhender à quelles conditions le sport est susceptible de devenir un repère universel dans un monde qui se globalise, Ohl (2006), Defrance (2011).

Pour beaucoup de responsables de la vie publique, le sport est une activité de règles et une pratique concourant à l'entretien de la santé. Le sport est ainsi souvent perçu comme une activité normée où la performance serait liée au mérite personnel. Dans les quartiers définis comme des territoires sensibles en particulier, se développent des actions sportives orientées en direction d'un public spécifique, les jeunes en difficulté d'insertion. Les activités physiques et sportives sont alors souvent intégrées aux missions des institutions et aux projets de ces acteurs, participant selon Anstett (1995, p. 22) « soit à la production de savoir être relationnel et au développement personnel, soit à la production de liens sociaux facteurs de réinsertion et de requalification sociale ».

Autrement dit, le sport serait socialisateur, vecteur d'intégration sociale il porterait des vertus pacificatrices. En effet le sport serait à la fois un moment d'apprentissage d'attitudes et de valeurs socialement positives, goût de l'effort, fair-play, maîtrise de soi, fraternité, et un moment d'expression de passions contrôlées, à travers la participation de champions, véritables modèles de conduite. Passions contrôlées car les dérives sont possibles et se manifestent dans débordements identitaires et communautaires, les comportements de corruption, de dopage, de violence. N'oublions que les quartiers populaires, lieux de notre étude, sont souvent associés à des espaces dangereux, propices à la délinquance.

Ainsi, nous nous proposons d'observer en premier lieu, comment la littérature bouscule aujourd'hui les valeurs et vertus traditionnellement associées au sport ce qui amènera dans un deuxième temps à envisager des corrélats liés au sport tels que la socialisation, l'intégration, l'insertion. Ce sera ensuite l'occasion de souligner le rôle essentiel des actions politiques, de l'animation sociale de proximité et la mise en œuvre de projets en direction des quartiers sensibles. Dans une quatrième sous-partie nous aborderons une approche comparative des enjeux selon le contexte de la pratique, auto-organisée ou fédérale en l'illustrant d'exemples empruntés aux sports de glisse urbaine et aux sports collectifs.

II.1. Mondialisation du sport et sport de proximité

Le sport moderne semble avoir édicté des règles partagées à l'échelon mondial, son universalisation s'actualise ainsi dans la diffusion planétaire de son spectacle, ce qui conduit Giully (2010) à l'assimiler à un grand marché, à un instrument de puissance susceptible de mettre en péril ses vertus. Ses enjeux deviennent multiples tant au plan géopolitique qu'au plan politico-économique. Perelman (2010) dénonce l'obscénité du sport spectacle mondialisé, assimilant les clubs sportifs à des entreprises avides de profits économiques et financiers, sport spectacle qui selon l'auteur aurait envahi toutes les institutions et toutes les classes sociales.

Dans un monde soumis quotidiennement aux bouleversements politiques, aux fluctuations économiques et qui, ne peut ignorer les sources permanentes de conflits qui séparent les consciences, nous trouvons rarement des langages universels perçus par l'humanité tout entière. Ainsi, le sport semble capable de lier les êtres humains contrairement à la politique et aux frontières qui séparent spatialement les individus sur notre terre, Ehrenberg (1991), Bromberger (1995), Callède (2000). Le sport, qu'il soit un jeu ou une compétition de haut niveau, qu'il soit médiatisé ou pratiqué dans l'ombre, n'est-il pas devenu l'une des activités de l'homme qui ignore les frontières ? Sur ce point, Augustin (2007, p. 6) écrit que le système sportif mondial « se constitue ainsi en village planétaire où pratiquement aucun point ne se trouve isolé, où l'information circule quasi instantanément autour du globe et où les pratiques et les lieux sont interdépendants […] Le sport sous ses formes diverses peut ainsi être considéré comme un accélérateur de la mondialisation, une dramaturgie contemporaine favorisant la mise en scène inégale de cérémonies planétaires, mais aussi comme un organisateur territorial réactivant, par la diversité des cultures sportives, le sens des rapports à l'espace ».

Aujourd'hui en 2012, l'image de marque[8] sportive d'une ville par le sport se construirait autour d'une triple organisation, le niveau sportif, la qualité de l'équipement, la dimension événementielle des manifestations sportives (Callède, 2010). Le nom d'une ville brille par le nombre des ses clubs professionnels et par le nombre de ses licenciés de haut niveau jouant au niveau national et international. Cependant à l'échelon local comme national, souligne Augustin (2007), le sport demeure un organisateur territorial qui réactive le sens des rapports à l'espace, par la diversité des cultures sportives, et permet d'appréhender le sens de l'aménagement des sites et de l'organisation des équipements.

Ces considérations liminaires invitent à une réflexion sur la notion de sport, sur le concept de sport, car il nous semble que cohabitent diverses définitions du sport selon les champs dans lesquels il se pratique. Car de quel sport s'agit-il ? Le sport contemporain est-il de fait un sport-spectacle, est-il nécessairement ancré à un processus de médiatisation, à une gestion par une instance fédérale organisatrice ?

[8] La revue marketing Le Mercator (2003, p. 1126) définit l'image de marque « comme des représentations mentales associées à l'évocation d'une marque ou d'un produit ».

N’est-il pas abusif et naïf à la fois d’amalgamer le sport auto-organisé pratiqué sur un terrain non normé et le spectacle du sport institué de haute performance ? La polysémie du sport n’invite-elle pas à une clarification nécessaire à la compréhension des enjeux du sport des quartiers dits « sensibles ».

Ne doit-on pas considérer que le phénomène d’échelle invite à dissocier « société de dimension planétaire » et société de dimension locale, car c’est sur le terrain des quartiers que nous avons entrepris notre étude. Quel crédit accorder à Terret (2010, p. 3), pour qui le sport s’impose « comme l’une des formes les plus visibles de la mondialisation et, contradictoirement, comme un haut lieu de résistances de pratiques régionales » ?

II.2. Pluralité des définitions du sport

Les sociologues et historiens qui ont tenté de définir le sport en soulignent la dimension complexe car subjective, la définition du sport aujourd’hui serait de fait plurielle car il existerait non pas un mais plusieurs sports (Defrance, 1995), non pas un seul système des sports (Pociello, 1995) mais plusieurs (Yonnet, 1998), Irlinger, Louveau, Métoudi (1988) allant jusqu’à formuler que *« le sport, c’est ce que font les gens quand ils pensent qu’ils font du sport »*. Définir le sport moderne renverrait implicitement à prendre position et à atténuer certaines finalités, formes et modalités, conséquences de la pratique.

Pour expliquer la diversité des définitions du sport, nous nous tournerons vers les nuances qui sous-tendent son origine historique. Sans entrer dans une taxonomie exhaustive citons deux explications souvent rencontrées dans la littérature. Avec des auteurs comme Roger Caillois (1958), Bouet (1968) le sport trouverait son origine dans le jeu. L’universalité du sport ferait écho à son origine grecque selon Bernard Jeu (1992, 1ère éd. 1987) alors que pour Vigarello (2002) elle serait liée à une conjoncture historique, politico-sociale très favorable à son émergence.

Le sport contemporain, selon de nombreux historiens du sport, est apparu avec la montée du capitalisme industriel. Elias & Dunning (1986), Chartier (1994, p. 24) ne dérogent pas à cette approche et associent au développement du sport, un processus civilisateur. Le sport était historiquement un moyen de s’éloigner de la guerre donc il ne devait pas être violent, « le sport c’est l’affrontement des cultures ». Le sport servirait « d’outil au contrôle

des affects » (1994, p. 25), autrement dit pratiquer du sport ce serait apprendre à être mesuré, tolérant, à respecter son environnement humain, à entrer dans un processus de socialisation. Selon Elias & Dunning (1986, p. 38), le sport est un moyen de lutter contre la violence, « on se sert du sport pour faire admettre aux individus qu'ils ne doivent pas exercer la violence. On va apprendre à ne pas avoir de goût pour la violence ». Par conséquent, ce n'est pas le sport qui est violent mais la société « quand on voit que le sport devient violent, c'est faux car c'est la société qui devient violente ». Les violences qui se jouent aujourd'hui dans le sport sont surtout symboliques selon Bernard Jeu (1975, 1987), le sport abandonnant même ses fonctions rituelles (Chartier & Vigarello, 1982).

Cette approche est aujourd'hui nuancée par Singaravélou & Sorez (2010) qui analysent dans une étude pluridisciplinaire le processus de sportivisation des populations colonisées par les européens. Ils interrogent ainsi la « mission civilisatrice » instrumentée par les pratiques sportives montrant que si le sport discipline le corps il est aussi l'objet de transformations, de réappropriations par les populations colonisées. Dans le prolongement de cette perspective nous nous appuierons sur les travaux sociologiques de Stéphane Héas (2010) qui enquête auprès de « virtuoses du corps », montrant que les performances corporelles renvoient à des valeurs traditionnelles du sport. Ainsi par exemple, la performance n'échappe pas à la nécessité d'entraînements répétés, intenses où la présence du public est susceptible de jouer un rôle soit inhibiteur soit au contraire facilitateur de prouesse corporelle. Les travaux de Héas nous intéressent car ils questionnent la difficulté d'accepter les différences et à travers elles les attitudes non-conformistes qui par voie de conséquence risquent de générer des difficultés d'ordre social, voire politique.

Le sport serait un terme polysémique et aurait une définition complexe, il fait partie selon Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 18) « de ces mots piégés, de ces signifiants flottantes, de ces concepts multi référencés, difficiles à circonscrire ». Ne renvoie-t-il pas tantôt au sport d'élite, tantôt au sport scolaire, sport handicap, sport loisir, sport pour tous, etc ? Le sport fait en quelque sorte le grand écart, il peut avoir un sens strict, réservé à des situations motrices organisées sur un mode de compétitions et gérées par des institutions, mais le sport peut aussi comporter un sens ludique de loisirs, quand il s'agit d'un match du samedi après-midi entre amis.

Le sport nous apparaît à l'image de Pociello (1995) comme un objet éclectique et paradoxal, se rencontrant à la fois à proximité des immeubles comme sur les stades olympiques, paradoxal ; il recouvre des activités classiques, fédérales et habituelles, mais aussi, des activités modernes, urbaines et novatrices.

Le sport apparaît ainsi tel un concept qui se redéfinit en continu, le paysage sportif se recomposant sans cesse, ce qui nous permet souvent de penser que le monde sportif reste vivant et en évolution. Dans ce sens, les équipements sportifs, les espaces de la pratique sportive, qu'ils soient couverts ou ouverts, ont modifié, selon Vieille Marchiset (1999, p. 55), les paysages urbains, car selon l'auteur « les pratiques sportives sont consommatrices d'espaces ». De plus, Augustin (2007) indiquait que le sport est lié directement à l'espace en participant à son organisation. L'installation des sites sportifs transforme l'image des lieux urbains en favorisant une appropriation culturelle et sociale. Dans ce sens, les équipements sportifs, comme les autres structures culturelles d'une ville : théâtre, aires de loisirs, parcs publics, dessinent à notre point de vue, le paysage urbain ; « les cultures sportives sont devenues des organisateurs sociaux et spatiaux structurant les sociétés. Dans les aires centrales des grandes villes, dans les banlieues organisées, dans les périphéries urbaines et dans les espaces de nature le sport impose sa marque et s'affiche comme un révélateur des spatialités contemporaines » (Augustin, 2007, p. 9).

II.3. Les vertus du sport remises en question

Isabelle Queval (2004, p. 330) dénonce tout en modération, en ce début de vingt et unième siècle, l'avènement d'une « société dopante » adossée à la double stimulation du progrès et du pouvoir de la science ». Elle en appelle à la mise en œuvre de comité d'éthique pour que le sport contemporain permette davantage l'accomplissement de soi que le dépassement de soi hors limites naturelles. Dans une approche plus radicale, Vassort (2002, 2010) et Bröhm (2006), Perelman (2010), considèrent que l'amitié, la solidarité ne seraient pas inhérentes à la pratique du sport tout comme le respect, la fraternité, valeurs a priori positives ne seraient pas de fait véhiculées par le sport et appris par sa pratique. Les auteurs dénoncent ainsi l'alibi des vertus pédagogiques du sport, en particulier le respect des règles et des lois, le respect des autres, et l'initiation à la vie collective. Ils critiquent l'affairisme, le mercantilisme, la corruption, la barbarie, la violence du sport et dans du sport. Celui-ci fonctionnerait sur « une idéologie de la sélection fondée sur la violence et la force », il

accentuerait le processus de domination et d'aliénation lié à l'idéologie capitaliste et ses diverses formes de retentissement sur les sportifs amateurs et de haut niveau.

Prenant le contre-pied de Patrick Vassort & Jean-Marie Bröhm, Dupuis et coll., (2006) tentent de répondre à la difficile analyse du sport vecteur d'insertion et d'intégration de la population des jeunes. Ils affirment que le lien social se développe grâce « au respect, au dépassement de soi, à la solidarité » qui traversent la pratique sportive. Le sport favoriserait selon les auteurs, l'insertion et l'éducation au respect des règles spécifiques à la pratique sportive et au respect des autres. Knobé (2004), Falcoz et coll, (2005), Vieille Marchiset, et al., (2009), Koebel (2010) nuancent cependant cette approche en réaffirmant que par essence le sport n'est pas vertueux, que les réalités sont souvent déformées par des représentations sociales très humanistes de la problématique de la prévention et de l'insertion sociale par le sport.

Les valeurs historiques de santé, de loyauté, d'éducation, de solidarité, de persévérance, de respect, attachées à la positivité du sport sont aujourd'hui encore avancées par les responsables politiques des quartiers et les personnes en charge du sport. Ces valeurs s'accompagnent fréquemment aujourd'hui de progrès des sciences, de progrès de l'homme, (Adam, 1975) et d'une mise en avant du rôle social et emblématique du champion, Jeu (1992, 1ère éd. 1987), Caillat (1998).

Ces valeurs étaient déjà stigmatisées par Baquet (1947, p. 10) pour qui « le sport a des vertus : mais des vertus qui s'enseignent », ce qui signifie que « la pratique sportive peut aussi bien constituer un facteur d'intégration qu'un facteur d'exclusion », Gasparini (2004, p. 104). Cette dualité dans les fonctions du sport se rencontre chez l'historien du sport Gilbert Andrieu (2009) qui s'amuse à plagier la célèbre sentence de Maurice Baquet en écrivant « si le sport a des vertus elles ne s'enseignent pas… ce que nous enseignons par le sport c'est la robotisation du sport » (2009, p. 194), il s'interroge quelques lignes plus loin « quand le sport sert à canaliser la violence et quand on forme un gardien de prison pour l'enseigner, le sport ne devient-il pas un agent de répression ?» (2009, p. 194).

Qu'en est-il des sites de la pratique sportive dans le milieu urbain ? Ce sont des espaces ouverts tels que les parkings, les places, les rues ; des espaces de détente tels que les

plages ou les jardins ; des espaces naturels de loisirs comme les parcs ou les chemins de forêt ; des espaces piétonniers et cyclistes tels que les allées et les pistes cyclables et enfin des espaces sportifs comme les aires de jeux, les plateaux sportifs à libre accès : city-stades.

Le nombre croissant de pratiquants sportifs et la diversification des activités physiques et sportives ont amené les chercheurs à suggérer des approches scientifiques sociales, politiques, culturelles et géographiques, pour expliquer les multiples impacts du sport dans la société. À titre d'exemple, Fodimbi (1999, p. 36) disait que « le sport, comme toutes les activités culturelles, est soumis au changement. Toutes se transforment, se modifient en même temps que se modifie et se transforme la société, et elles agissent en retour sur elle». La croissance et la diversité du sport marquent une évolution dans le sens donné aux pratiques sportives. La même année, Augustin écrivait que le sport et les activités physiques « ont conquis leur place dans les espaces de la société où des milliers d'équipements ont été édifiés, tissant un véritable maillage dans les villes et participant à leur fonction culturelle, leur expression et leur présentation» (1999, p. 11).

En prenant pour exemple les activités physiques et sportives liées au sport de glisse, Loret (1995) présentait ces sports comme un véritable bouleversement de valeurs et de normes symboliques du sport traditionnel permettant d'envisager la présence d'une nouvelle culture sportive. En parlant des pratiques acrobatiques et déambulatoires telles que les : skateboard, roller, le bicross, B.M.X, le V.T.T., etc …, l'auteur montrait que les nouveaux sports apportent des règles et des valeurs neuves distinguant « la connivence de la domination, la personnalisation de la hiérarchisation, la similarité de l'altérité, le libre arbitre de l'arbitre, l'émotion de la raison, la participation de la confrontation» (1995, p. 16). Enfin, pour comprendre l'évolution du sport contemporain et son influence sur les relations sportives, Loret a donné sa propre analyse lorsqu'il a qualifié la culture sportive de « digitale » et « d'analogique ». Le monde sportif traditionnel apparaît, selon l'auteur, comme un monde nourri par des chiffres, qui s'intéresse seulement au classement et qui s'inscrit dans un « système culturel de nature numérique » que l'auteur nomme : « la culture sportive digitale ». En revanche, les sports qui se pratiquent en dehors du milieu institutionnel, s'inscrivent dans un système culturel plutôt flou et fonctionnent de manière « analogique ».

II.4. Sport et socialisation

Sur un plan éducatif, la Loi Avice de 1084, connue aujourd'hui sous le nom de Loi du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, indique que le sport contribue à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, constituant « un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ». Selon Vulbeau (1993), le sport constitue un espace de socialisation au même titre que les autres lieux collectifs de la vie tels que la famille, l'école et le groupe des copains. Le concept de socialisation apparait dans ce cas « comme processus d'adaptation voire de confirmation aux modèles et aux normes de la société » (1993, p. 86). Le sport participerait à l'éducation des jeunes en les aidant à apprendre à vivre ensemble, il suffirait parfois même de simplement participer aux activités sportives pour réduire de fait certains troubles de la socialisation souvent visibles à l'adolescence, dans de nombreux champs dont le sport, la transgression des règles et les actes de violence illustrant cette situation, rapportent Tap & Malewska-Peyre (1993) en faisant allusion aux discours des professionnels de l'action sociale.

La notion de socialisation est définie par Jalley & Richelle (1991, p. 635) comme « le processus progressif et cumulatif par lequel le sujet au cours de son développement, assimile les comportements, valeurs, normes, codes, rôles, rites, conventions et modes de pensées propres à l'environnement socioculturel ». La dévalorisation de l'identité psychosociale semble être corrélée au vécu stigmatisant des jeunes des quartiers sensibles (Munoz, 1995), perspective déjà développée dans les travaux de Malewska-Peyre (1989, p. 122) qui situe l'image négative de soi chez le jeune des quartiers défavorisés comme « le sentiment d'être mal considéré par les autres, de mal maîtriser l'environnement, de ne pas pouvoir influer sur les choses et sur les êtres, de faire des comparaisons défavorables pour soi, d'avoir un ensemble de représentations de soi plutôt négatif ». Cette situation peut être complexifiée par le fait d'être en situation d'échec scolaire et enfant de migrant, c'est-à-dire subir des modèles culturels en décalage avec ceux prônés par la société française, modèles générant des conflits douloureux qui aboutissent parfois à des déviances (Coslin, 1996).

Cette approche est aujourd'hui nuancée par une étude de Long, Pantaléon & Faccenda (2008) qui montrent « que les adolescents sportifs institutionnalisés, de par leur socialisation sportive, présentent une responsabilité fonctionnelle et contractuelle… cette étude suggère des implications pratiques importantes, en particulier pour les entraîneurs. En effet, dans un

objectif éducatif, ces derniers devraient laisser plus d'opportunités aux jeunes sportifs pour participer à la régulation de l'entraînement et du jeu afin de les rendre plus autonomes, plus conscients qu'ils sont la cause première de leurs actes et, par là, plus responsables du point de vue moral ».

Sur un plan social, le sport est considéré comme un « moyen privilégié d'action sociale » par les politiques pour « diminuer les tensions sociales » (Fodimbi, et Chantelat, 1997). De plus, en pratiquant le sport, dès l'enfance, on apprend à vivre les valeurs de la citoyenneté en respectant les autres, tout en traversant le respect qu'on doit à l'entraineur ou à l'arbitre. Le sport aiderait la personne à impliquer et à intégrer les valeurs de la justice et de la démocratie. Le sport tel que les auteurs le décrivaient « est un lieu d'exutoire de violence, un facteur de resocialisation, de recréation du lien social […] Il est présenté comme incarnant les valeurs républicaines, et la pratique sportive est censée mettre en place chez les jeunes les principaux comportements sociaux normaux qui lui font défaut» (Fodimbi & Chantelat, 1997, p. 131).

II.5. Le sport dans les quartiers sensibles, vecteur d'insertion, d'intégration ?

Assimilation, intégration, insertion, c'est l'ordre chronologique d'apparition de notions utilisées pour caractériser une population exclue, marginale, déviante c'est-à-dire s'écartant de la norme sociale dominante (Dubar, 1992). La vie sociale montre en effet que l'objectif politique est alors souvent d'incorporer, de rallier, de réintégrer ces individus par le biais des institutions, et le sport participe de ces actions (Lapeyronie, 1993), la stratégie utilisée réside alors parfois par « élimination de différences… elle se fait au nom de la recherche d'unité », avance Avanzini, (1994, p. 27).

Les rapports entretenus par le sport et les quartiers sont datés. Pour de nombreux politiques de la ville, à partir des années quatre-vingts, les activités sportives ont été utilisées pour répondre aux problèmes sociaux, notamment dans les espaces urbains défavorisés. Le sport dans les lieux défavorisés est présenté, par les autorités locales, selon Callède (1996, p. 7), comme « un atout indispensable, autant pour sa capacité à re(créer) du lien social et de la

convivialité que pour son rôle éducatif et préventif ». Le ministère de la Jeunesse et des Sports a en effet décentralisé la question du sport en la liant aux problématiques de l'insertion, de l'éducation, de la prévention, de l'enclavement et de l'exclusion. Les programmes des animations sociales et sportives de proximité sont confirmés suite à une nouvelle orientation de la politique de la ville, les contrat-villes. « Le sport est en première ligne dans les zones urbaines sensibles » (Charrier & Jourdan, 2004, p. 11), ciblant selon Callède (1996, p. 7) « des jeunes caractérisés, à bien des égards, par un processus de désappropriation culturelle et une perte d'identité sociale ». Le sport prend alors une place indispensable dans les actions publiques à destination des banlieues, des cités en difficulté, des lieux marqués par une période de crise à la fois socio-économique et socio-spatiale.

La dimension sociale du sport n'a été valorisée qu'après les phénomènes de violences urbaines qui ont commencé dans les banlieues des grandes villes au début des années quatre-vingts. Le sport n'est alors envisagé que comme « remède aux violences des jeunes qualifiés de Blousons noirs d'après Clément (2000, p. 113). La naissance de l'insertion par le sport a marqué cette époque. L'auteur a montré que la réussite sportive facilitait pour les jeunes, l'appropriation d'une place dans le groupe et dans la société, le sport « permet pour nombre de personnes en rupture sociale de réaffirmer une vitalité, de restaurer des facultés de vivre un moment mis en péril » (Clément, p. 166).

La fonction sociale du sport est apparue aussi sous la forme de l'intégration par le sport, à certaines conditions, en particulier en s'appuyant sur les clubs sportifs fédéraux. Gasparini (2004, p. 105) indiquait que le sport compétitif « permettrait l'intégration sociale car il est d'abord un affrontement régulé et permet de confronter le jeune à un système de droits et de devoirs (le règlement) ». L'auteur ajoute que les élus politiques ont choisi le sport institutionnel car il permet de re-socialiser les jeunes en instaurant des passerelles des activités de rue aux activités institutionnelles fédérales. Le sport porterait selon Gasparini « des valeurs intrinsèques et des règles démocratiques que l'on peut transférer dans d'autres domaines » (2004, p. 105). Au cours des années quatre-vingt, Koebel (2008) souligne également que l'apparition des activités physiques et sportives est remarquable dans des structures socio-éducatives telles que les maisons de quartiers, les centres socio-culturels. L'auteur montre que le sport, est avant tout considéré comme un « outil et un support d'animation ou

d'intervention sociale, au service d'un projet ou d'une politique d'intégration socioculturelles, et non au service d'une logique de profit économique, politique, médiatique, pédagogique ou encore proprement «sportif» (2008, p. 55).

Avant d'aborder la question du fonctionnement social des pratiques sportives, nous nous intéresserons à éclairer les concepts d'insertion et intégration tels qu'ils sont généralement définis dans les études de sociologie du sport. Rappelons Gasparini (2004) lorsqu'il explique que les fonctions multiples du sport sont dues aux difficultés multiples touchant la catégorie des jeunes. Autrement dit, Gasparini montre « qu'il n'existe pas une jeunesse en difficulté, il n'existe pas une seule réponse sportive à donner face à la crise du lien social » (2004, p. 106). Selon l'auteur, l'intégration s'adresse à tous, il s'agit « d'entrer ou de faire entrer un individu dans un ensemble cohérent (la communauté nationale) en tant que partie intégrante » (2004, p. 104). Alors que l'insertion sociale par le sport s'adresse aux jeunes qui ont manqué une première socialisation, familiale ou scolaire. Cette action a pour but de « favoriser l'entrée dans la vie adulte de jeunes n'ayant pas encore intériorisé, incorporé et/ou acquis, normes, valeurs, connaissances, compétences pré-requises par notre société à un moment donné de son développement » (2004, p. 107).

Pour Seguier (1983), les termes insertion et intégration ont été souvent « fusionnés » et « confondus » dans leurs finalités, leurs objectifs, leurs moyens et méthodes d'agir. Sur le plan humain, l'insertion, telle que Vaudé (1995, p. 50) la définit, va permettre « d'introduire une personne dans le tissu social, de l'inscrire dans le social, de trouver un lien entre un élément et un ensemble, un mode d'appartenance au corps social ». Du fait, le sport devient un support pour favoriser l'insertion sociale dans les grands ensembles car, à la différence de l'intégration qui selon l'auteur « s'appuie sur une volonté de maîtriser un système, privilégiant le quantitatif et négligeant le qualitatif » (1995, p. 50). L'insertion permettrait aux jeunes de s'associer à la vie de leur cité, de valoriser leurs compétences et leurs capacités créatrices, leur donnant l'occasion de devenir des personnes autonomes et porteuses de responsabilité.

Les théories montrent que les actions politiques visant l'insertion permettent à la personne de garder son identité et ses caractéristiques reconnaissables, alors que, dans les actions politiques visant l'intégration, la personne devrait être similaire aux autres. En 1989, Petitclerc, a donné un exemple marquant d'insertion lorsqu'il a écrit que cette opération ressemble au fait d'insérer une pièce métallique dans un morceau de bois, ce dernier s'écarte pour laisser entrer la pièce ; alors l'opération d'insertion telle que l'auteur la désigne, « modifie les rapports entre l'ensemble des éléments ».

Le sport se présente comme un outil pour viser l'intégration et l'insertion du public des jeunes, considéré en difficulté et en risque d'exclusion aggravée, en raison de la stratification sociale. Les activités sportives ne se séparent pas de la société selon Pociello (1995, p. 267) qui a montré que « le sport est bien un produit saturé d'informations sur la société qui a forgé ses structures, qui l'imprègne de ses normes et le pénètre de ses valeurs ».

Dans les quartiers des grands ensembles, le sport constitue-il un lieu d'intégration et de socialisation, ou bien, le sport favorise-t-il un repli identitaire étroit ?

Dans les sciences humaines et sociales, le concept de l'intégration a eu des multiples significations, et même, souvent, elle a été réduite à des modalités de participation de personnes immigrées ou étrangères en France. Pourtant, dans la sociologie en général, éventuellement, dans certaines branches de la sociologie présentées comme des disciplines indépendantes les unes des autres : politique, démographique, socio-politique, socio-économique, le mot de l'intégration a été employé. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales définit le mot intégration comme une « action d'incorporer un ou plusieurs éléments étrangers à un ensemble constitué, d'assembler des éléments divers afin d'en constituer un tout organique; passage d'un état diffus à un état constant; résultat de l'action ». Alors que l'insertion est une « action d'insérer, d'introduire un objet dans une chose, entre d'autres choses, en général dans un espace réduit ou prévu à cet effet; résultat de cette action ».

L'intégration est l'opposée de l'exclusion souvent préférable à l'assimilation. Cette dernière est apparue dans le dictionnaire des sciences humaines comme « un concept adapté si l'on envisageait uniquement quelques formes possibles des dimensions et modalités de l'intégration de certaines personnes qui semblent abandonner un ensemble de pratiques originaires d'autres espaces culturels…Convoquée pour juger d'un alignement des pratiques culturelles ou sociales qui sont le fait de personnes réputées comme étrangères à un groupe de référence » (Richard, 2006, p. 636).

Le Haut Conseil à l'Intégration a défini, dans son rapport de 1995, l'intégration. C'est « un processus spécifique permettant la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, dans une égalité de droits et d'obligations »[9]. (1995, p. 13). En même temps, la problématique autour de l'intégration est souvent liée à l'attachement de la culture d'origine, liens pluriels et de tous ordres et qui s'ancrent dans la langue, les traditions et coutumes vestimentaires ou alimentaires, les mœurs, les religions. Ceci nous conduit ainsi à nous demander si la culture d'origine est susceptible de freiner ou au contraire de favoriser l'intégration ?

De plus, dans son analyse, le Haut Conseil à l'Intégration a démontré que le chômage constitue un facteur anti-intégration. Le retour dans la culture d'origine autrement dit, le repli communautaire ou le repli identitaire, pourrait être la conséquence d'une crise économique dont le chômage est une cause essentielle. Si les jeunes ne trouvent pas un travail qui leur permet de se valoriser dans la société, alors ils trouveraient leur identité, leur valorisation dans leur communauté. À titre d'exemple, Avenel (2006) présente le chômage comme facteur de repli chez les familles résidant dans les quartiers sensibles. L'auteur explique que le chômage favorise chez les familles précaires des « solidarités de proximité » et des « liens communautaires ». Pour l'auteur, « le chômage et la précarité réduisent l'ampleur et la diversité des relations sociales, mais se traduisent par des rencontres quotidiennes plus fréquentes concentrées sur quelques personnes » (2006, p. 127). En parlant du chômage comme un facteur empêchant l'intégration, Avenel ajoute qu' « il n'en reste pas moins que le chômage et la précarité bloquent les mécanismes de l'intégration et figent une partie des

[9]Le Haut Conseil à l'intégration, rapport au premier ministre du juin 1995 : Liens culturels et intégration. Publié sur www. La Documentation française : La liberté du citoyen.

populations des “quartiers sensibles” dans un véritable processus d’involution sociale entretenue par une série de processus ségrégatifs » (2006, p. 127). Les difficultés socio-économiques ne pourraient-elles conduire à des phénomènes de désintégration et une rupture avec la société d’accueil ?

En outre, selon le Haut Conseil à l’Intégration, la religion pourrait également être un facteur déterminant de l’intégration car, elle reste un vecteur fort de l’identification, un lieu de refuge notamment chez les jeunes ; la religion relie les personnes même si leur origine de pays est différente ; c’est un outil également de repli communautaire. Le sujet de la religion reste très sensible à traiter. Dans notre enquête, la place de la religion et ses influences sur les pratiques sportives a retenu particulièrement notre attention notamment chez les jeunes femmes musulmanes issues de l’immigration résidant dans le quartier des 3Cités.

Aujourd’hui, en 2012, nous pouvons nous référer aux études et analyses récentes de Talleu (2011), qui a présenté le travail de diverses expériences sportives européennes, réalisées depuis 2007, dans dix pays européens dont la France, traitant la problématique d’accès des femmes et des jeunes filles aux pratiques sportives. L’auteur explique que, dans un pays comme la France, où le modèle d’intégration des populations issues de l’immigration « ne reconnaît pas l’appartenance à des minorités ethniques et n’autorise pas, de ce fait, le recensement de ces populations » (2011, p. 13), les femmes immigrées sont « moins présentes dans les pratiques d’exercice corporel que les autres femmes ». Cette étude a montré des obstacles freinant l’accès des femmes aux pratiques sportives, notamment pour celles qui résident dans des quartiers défavorisés, cumulant des handicaps socio-économiques. Talleu souligne que l’ethnicité, les « orientations religieuses » et d’autres caractéristiques telles que, la classe sociale, la profession, le niveau d’étude, les revenus, marquent l’identité des filles et leur style de vie. Ces facteurs « restent porteurs d’inégalités particulièrement prononcées entre les filles et les femmes. Elles surdéterminent, plus fortement que chez les hommes, les probabilités de pratiquer, les disciplines choisies, les lieux et les finalités » (2011, p. 14)

Il nous semble voir un sens contradictoire lorsque nous parlons des pratiques religieuses au sein d’un pays laïc. La laïcité renforce l’égalité entre tous quels que soient le sexe, l’origine culturelle, la classe sociale, la religion, les coutumes. Cependant, le foulard est

un sujet polémique, il est interdit dans les établissements publics : écoles, hôpitaux, lieux du travail ; la burqa, le port du voile intégral, dans les espaces publics aussi. Pourtant, la personne est libre de ses choix de vêtements et de ses modes de vie tant qu'elle ne nuit à personne car, la liberté en France « suppose que chacun puisse choisir sa façon d'être dès lors qu'il respecte les règles de la vie sociale et les lois de la République »[10] (1995, p. 21). Soulignons le rapport du parlement européen «Femmes et sport» de 2003, cité par Talleu (2011, p. 7), qui met en évidence la liaison entre les activités physiques et sportives, et les valeurs de la laïcité, en confirmant clairement que « le sport féminin est l'expression du droit à l'égalité et à la liberté de toutes les femmes de disposer de leur corps et de s'inscrire dans l'espace public, indépendamment de la nationalité, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion ».

En fait, au quartier des 3Cités, la problématique se concentre autour de l'accès des femmes d'origine étrangère et de cultures différentes, au sport fédéral mais aussi, au sport en libre accès. De fait, nous nous posons la question : un milieu sportif pourrait-il être considéré comme un réel lieu d'intégration ?

II.5.1. La pratique des activités physiques et sportives est-elle dépendante du milieu social ?

La pratique sportive varie selon les classes sociales, sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif (Thomas, 2002, p. 49). Certains sociologues ont théorisé la relation entre disciplines sportives et classes sociales. Bourdieu (1979) a ainsi inclus le sport dans son modèle de distinction des principes généraux de conduite, en caractérisant les groupes sociaux en fonction de deux dimensions : le capital économique (classe sociale) et le capital culturel (niveau d'instruction). La perception des fonctions du sport varie selon divers facteurs tels que les catégories socioprofessionnelles. Thomas (2002, p. 73-74), montre que pour les classes sociales défavorisées, le sport est perçu comme susceptible de développer une fonction d'ascension sociale alors que dans les familles aisées le sport aurait davantage une fonction hygiénique de santé et de divertissement. Callède (1985) analyse également que les pratiques des jeunes sont en rapport avec l'appartenance sociale. L'auteur, montre que la « disposition

[10] Le Haut Conseil à l'intégration, rapport au premier ministre haut du juin 1995 : Liens culturels et intégration. Publié sur www. La documentation Française : La liberté du citoyen.

sociale haute », oriente les jeunes vers la compétition, alors que la « position sociale basse », conduit à un rejet des structures sportives traditionnelles.

Cependant, L'Aoustet & Griffet, (2000, p. 130) ont expliqué contradictoirement « qu'en aucun cas, le degré d'institutionnalisation de la pratique n'est lié à la profession des parents ». Les auteurs ajoutent que cela ne nous empêche pas de relever certaines nuances car « le skate, le tennis, la marche, le ski séduisent, prioritairement, les classes aisées alors que le football est préféré par les enfants d'ouvriers et d'employés » (op. cit., p. 130). Ce constat, est partagé par Lepoutre (1997, p. 107) qui indique que le football tient une place particulière dans la culture de rue et de la cité.

De plus, en parlant de l'influence du milieu social d'origine, Gasparini (2003) montre que le sport demeure porteur de différenciation et d'inégalités sociales. Selon l'auteur, l'accès des jeunes aux pratiques sportives dépend non seulement des revenus des parents mais aussi des représentations sociales liées aux sports et au corps. Les sports encadrés en club (football, basket, gymnastique …) sont pratiqués par des jeunes issus des milieux populaires et des catégories sociales intermédiaires ; alors que les « sports de rue » ou les « sports de glisse », sont pratiqués par les enfants des classes moyennes et supérieures, la petite et la moyenne bourgeoisie économique (skate, roller, street ball, beach volley).

En conclusion, l'accès aux pratiques sportives obéirait à certains processus de différenciation entre les groupes sociaux ; ces différenciations seraient au niveau culturel, au niveau des conditions de vie et du niveau des revenus. Ces différenciations pourraient également être liées au contexte familial et professionnel de l'individu. À titre d'exemple, Lara Muller (2005, p. 2) montre qu' « avoir des enfants en bas âge constitue un frein aux activités physiques et sportives. Toutefois les personnes vivant en couple sont plus sportives que les autres, quels que soit leur âge, leur sexe, leur situation professionnelle ou familiale ».

II.5.2. Actions politiques, animation sociale de proximité et projets en direction des quartiers sensibles

Les acteurs politiques et sociaux ont vu dans le sport une solution pour protéger les jeunes vivant dans des conditions fragiles. Les pratiques sportives paraissent rencontrer une nouvelle utilité sociale dans les quartiers sensibles, ces derniers deviennent des espaces où se développent des actions et des opérations sportives, non seulement dans le milieu fédéral mais aussi dans d'autres lieux, d'autres structures, sociales et éducatives.

Duret (2004, p. 92) a expliqué que, suite aux troubles des banlieues, les recherches sur les effets du sport ont résonné de manière particulière chez les élus politiques car, il a fallu « faire du sport une panacée, un passe-partout parmi les mesures d'urgence contre les maux des cités». Les chercheurs ont ainsi trouvé des arguments qui valident les solutions choisies par les acteurs politiques.

Cependant, en ce qui concerne le fonctionnement social du sport, Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 9) ont constaté que « les discours souffrent tant d'une surcharge normative que de défiances empiriques ». Les questionnements sur les effets des projets des dispositifs socio-sportifs dans les quartiers sensibles et, sur l'efficacité de la politique publique du sport en direction d'une population en difficulté, restent limités. Falcoz & Kobel (2005, p. 14) ont déclaré que « si ce type d'études n'a toujours pas été réalisé en France, autrement que de manière anecdotique, c'est que leur mise en œuvre est extrêmement complexe et coûteuse ». D'ailleurs, Gasparini & Vieille Marchiset (2008) ont complété l'idée précédente, en expliquant que, suite à une variable territoriale résumant l'origine et le lieu d'habitation de la personne enquêtée, les quartiers d'habitat en zones sensibles ne bénéficient pas d'études spécifiques en ce qui concerne la pratique d'activités sportives des habitants. Les auteurs ont indiqué que « le pôle ethnique et juridique amène à ne pas centrer l'analyse sur ces zones d'habitation pour éviter le phénomène d'étiquetage des banlieues comme territoire à part, mais également pour ne pas être accusé de contourner les réglementations interdisant la prise en compte des origines culturelles ou ethniques » (2008, p. 18).

Le sport est apparu essentiel dans les milieux défavorisés car il est l'activité la plus pratiquée par les jeunes dans les banlieues. Nous faisons référence à une étude réalisée par Vieille Marchiset & Hainz (2009), concernant l'offre de loisirs : animations culturelles,

socioculturelles et sportives, proposées dans sept quartiers populaires du département de Franche-Comté, ciblant une population adulte, femmes et hommes, de plus de dix-huit ans.

Les résultats de l'enquête montrent que les activités physiques et sportives, qu'elles soient pratiquées dans un club sportif, ou qu'elles soient pratiquées selon une « perceptive d'entretien ou de détente », occupent une place prioritaire chez les enquêtés, « le sport est majoritaire au niveau de l'offre de loisirs dans les zones urbaines sensibles : il représente plus de 50 % des actions répertoriées, 24 sur 42 ont une vocation sportive » (2009, p. 198). En liant le type d'activités proposées et l'âge des participants, l'étude montre que « l'offre sportif concerne les jeunes » et que « la multi-activité et la différenciation sont l'apanage des 30-45 ans » (2009, p. 185). Pendant cette période de vie, Vieille Marchiset & Hainz relatent que les effectifs des activités sportives d'entretien surpassent largement les activités culturelles, alors que, chez les personnes qui appartiennent à la tranche d'âge des 45-60 ans, les activités culturelles, créatives et festives sont plus présentes.

La vie urbaine dans les quartiers sensibles n'a pas échappé aux dysfonctionnements sociaux et le sport ne peut pas être dissocié de l'ensemble des pratiques sociales des maisons de quartiers, des pratiques éducatives des établissements scolaires, des pratiques culturelles et des pratiques politiques du logement. Dans ce sens, Louveau, (1979) explique que les activités sportives ne pourraient pas être « isolées de l'ensemble des pratiques sociales et culturelles auxquelles elles sont associés ». De ce fait, pour exister pleinement, la vie sportive dans les quartiers sensibles nécessiterait un travail coopératif entre l'ensemble des acteurs locaux, sociaux et sportifs. Pantaléon (2003, p. 53) explique qu'il ne peut y « avoir d'intégration et d'insertion si la logique d'utilisation de l'activité pour les jeunes en difficulté est uniquement occupationnelle, si le jeune s'inscrit dans une conduite de consommateur et s'il n'existe pas de projet individualisé par des professionnels ».

A ce titre, l'Etat, souvent lié à la ville, aux organisations sportives fédérales et aux centres sociaux a mis en place des programmes d'action, d'insertion, et de prévention par le sport. Pour illustrer cette situation soulignons deux exemples, l'Opération Prévention d'Été de 1981 et l'Opération Ville-vie-Vacances (1999) dans quatre-vingt-onze départements concernés. Ces actions ont mis en place des animations gratuites, ciblant des jeunes exclus des

dispositifs traditionnels ou qui se refusaient à en profiter, dans le but de canaliser leur énergie et, de faire de la prévention auprès d'un public en difficulté considéré comme délinquant, connaissant des échecs à répétition et des situations d'exclusion, tant sur le plan professionnel que social, scolaire que familial.

Nous devons rappeler que les objectifs de l'opération Ville-Vie-Vacances ont été fortement centrés sur l'aspect éducatif, sur des actions pour des « potentialités d'épanouissement personnel, apprentissages sociaux, éducation à la citoyenneté, solidarité locale ou internationale, logique d'insertion sociale et professionnelle (chantiers éducatifs, travaux saisonniers…) […] La capacité à responsabiliser les jeunes en leur confiant des tâches d'organisation et de réalisation, à solliciter et à faire participer les parents et les adultes »[11].

Ensuite, des dispositions liées directement aux équipements sportifs telles que « tickets-sports » ou encore les Plans Locaux d'Animation Sportives (PLAS) ont permis d'ouvrir des nouveaux terrains de sport. En 1991, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Etat ont lancé l'opération « Cinq cents équipements sportifs J-Sports », des animations ont été mises en place aux pieds des immeubles, dans toutes les villes de la France, y compris celles qui ont connu des phénomènes d'émeutes urbaines. L'opération J-Sports a été considérée comme une expérience révélatrice dans le milieu sportif ; elle a visé comme objectifs l'implantation de terrains multisports en libre accès, installés dans les quartiers sensibles, à proximité des immeubles nommés souvent des city-stades ou city-parcs, mais aussi, des terrains de sports dans la ville, proches du centre, nommés dans certaines villes des *playgrounds* ou haut-lieu.

Toutes les démarches précédentes ont apporté une évolution dans la mise en place des actions sportives en dehors du milieu traditionnel : le club, ciblant un public jeune issu du milieu social fragile mais aussi, un public non intéressé par le fonctionnement du milieu encadré.

Néanmoins, les opérations sont liées à certains échecs dus, d'une part, à une méconnaissance du public ciblé et d'autre part, à un manque de pertinence du choix du lieu. Vieille Marchiset (1999) a expliqué que l'installation des équipements sportifs de proximité a été conçue et gérée sans réelle prise en compte de la demande sociale. Autrement dit,

[11] Circulaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le ministre déléguée à la ville départements, citoyenneté, prévention, sécurité. p.4. Cité par Clément, M. (2000). Sport et insertion. Presse Universitaire du Sport.

l'implantation des sites sportifs dans la ville demande un travail associant deux réflexions « diachronique » et « synchronique », ce qui met en relation le rôle de l'histoire du site et les modalités d'usage des espaces sportifs que les agents ont prévues. Selon Vieille Marchiset (1999, p. 56), « comprendre la réalité d'une demande sociale nécessite un détour historique pour donner du sens à la manière dont les acteurs s'approprient l'espace. Cette perspective diachronique doit être associée à une démarche sociologique, puisqu'un espace n'a pas de sens qu'en référent aux agents qui s'y côtoient ».

Face à l'implantation des sites sportifs de proximité "J-Sport", des élus, des responsables de projets et des jeunes, ont eu des retours contradictoires voire ambivalents dus à l'usage détourné de ces lieux transformés dans certains territoires en lieux de squat et de trafic.

D'un côté, les sites sportifs de proximité sont des espaces favorisant la pratique sportive, mais aussi comme des espaces autorisés, favorisant légalement donc, le regroupement des jeunes des quartiers, à la place des halles de centres commerciaux, des entrées des immeubles, des rues et des places publiques. Fize (1993) a ainsi nommé ces équipements « équipements de citoyenneté » lorsqu'ils favorisent l'échange en permettant aux jeunes de sortir de leur quartier. De l'autre côté, ces espaces sont perçus comme des espaces dangereux et hors contrôle, détournés de leur usage initial et devenus selon Vielle Marchiset (2007, p. 146), des « friches sportives inutilisables ». Les espaces sportifs ouverts auraient permis un regroupement des jeunes autour de la drogue, créant un environnement qui encourage la délinquance, construisant des espaces bruyants et gênants pour les habitants de proximité.

Le dispositif de l'opération "J-Sport" fut perçu comme « occasion ratée » (Chobeaux, 1995). Anstett (1995, p. 23) expliquait que dans le sport « il est souvent difficile de nier l'intérêt pédagogique qui résulte d'une activité sportive intégrée à un projet éducatif ou social, il demeure impératif que ce même projet soit sous-tendu par une réflexion et encadré par une déontologie professionnelle clairement identifiée et contrôlable par des tiers. Car, il ne suffit pas de dire que le sport est socialisant, structurant, épanouissant, pour donner du même coup de la valeur à toutes les pratiques. Dans certains contextes, les pratiques sportives mais aussi éducatives peuvent être, en fonction du projet, davantage aliénantes et manipulatrices que libératoires ».

Dans les quartiers des grands ensembles, la nouvelle offre d'équipements sportifs telle que Clément (2000) la percevait, n'a pas favorisé des processus de décentralisation sociale, l'auteur souligne que l'offre sportive non-institutionnelle encourage plus une logique permanente à rester dans le quartier. Bordes & Vulbeau (2004, p. 42) partagent également l'idée précédente, les auteurs montrent que les espaces sportifs de proximité, tels que les city-stades, ont évoqué pour certains habitants et acteurs de la politique publique « des formes d'enfermements, des façons d'assigner des publics à des places où ils sont visibles et contenus, ce qui n'est pas sans renvoyer à la notion d'enfermement ».

En outre, Duret (2004) donnait une autre explication sur le défaut d'intégration résultant des actions sportives. Selon l'auteur, une mauvaise compréhension de la fonction sociale du sport, entre insertion et intégration, conduit par la suite à avoir un certain déficit social notamment pour encadre les jeunes des cités qui sont déjà dans une situation de chômage, d'échec scolaire ou de précarité. Certes, le sport est une solution favorisant la paix dans les cités mais avec des capacités limitées. Duret, expliquait que « le sport est un pur détournement de la demande d'emplois » (2004, p. 99), la politique d'installation des équipements sportifs de proximité ne permet pas aux jeunes de trouver un travail et de s'insérer dans la société. Selon l'auteur, le sport pratiqué dans des espaces ouverts en libre accès était seulement un antidote qui soulageait à courte durée. Le plus important, c'était de faire croire aux acteurs politiques que le sport non-institutionnel créait un lien et développait une sociabilité amicale aidant à lutter contre l'exclusion. Le sport ne fait pas tout ; il aide à oublier les difficultés de la vie quotidienne, notamment chez les jeunes résidant dans les quartiers sensibles, mais il ne règle pas totalement le problème de l'insertion professionnelle, ni celui de l'insertion scolaire. Caillat (1996) tient un discours ambivalent sur les fonctions sociales du sport. Le sport participe, selon l'auteur, à la réduction des inégalités surtout dans les quartiers où les actions de développement social sont mises en place mais, « il n'est pas un remède aux maux de la société ; il peut seulement permettre, un court moment, à l'individu, de "rompre avec son existence quotidienne et de fuir, à tout prix, hors de la Cité". […] Le sport n'éteint pas les feux de l'exclusion ; il les contient avec de plus en plus de difficulté au fur et à mesure que la crise ronge le tissu social. […] le sport s'attaque aux effets et non aux causes de ces effets » (1996, p. 38).

Pourtant, en 1995, le rapport du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a révélé que l'insertion sociale et l'intégration par le sport ne pouvaient se faire qu'en améliorant l'accès au sport. Cela ne se réaliserait qu'en favorisant l'accès aux équipements sportifs : par l'implantation de nouveaux équipements notamment dans les quartiers en difficulté, par la diminution du prix de l'adhésion pour la population en situation précaire, par la formation et la création d'emplois dans le milieu associatif. De ce fait, des milliers de contrats emplois solidarité, de contrats locaux d'insertion, ont été annoncés pour augmenter le nombre des animateurs, des éducateurs et des accompagnateurs afin encadrer des actions d'initiations sportives et des animations en direction des jeunes[12].

D'ailleurs, nous allons, dans notre partie empirique, porter une attention particulière aux données socio-économiques concernant la population résidant dans le quartier des 3Cités à Poitiers : taux de chômage, exclusion du marché du travail, absence de qualification professionnelle et faible niveau scolaire.

N'existe-il pas un fossé entre les souhaits, les enjeux politiques et la réalité de terrain ?

Ces dix dernières années, les actions sportives entreprises, notamment dans les zones prioritaires, ont évolué. Nous allons nous référer à des projets éducatifs, des démarches socio-sportives récentes qui sont déjà réalisés ou en cours de réalisation.

Partant du principe observé par Chobeaux (1996, p. 22), que le sport « s'adapte étonnement bien à des projets éducatifs et sociaux très différents », et que le sport est « social et citoyen »[13], l'Agence Pour l'Education par Le Sport (APELS), commanditée et financée par le Comité Interministériel des Villes (CIV, 2007), considère que les activités physiques et sportives pourraient contribuer à la réalisation des objectifs des politiques locales : cohésion sociale, santé et emploi. Le rôle éducatif et social du sport prend de l'ampleur dans les zones prioritaires ; l'éducation passe par les structures scolaires, les structures socio-culturelles mais elle passe aussi par le sport. Des actions socio-éducatives et des projets d'innovation sociale en direction du public des quartiers sensibles sont transmis aux clubs sportifs.

[12] Revue trimestrielle de la Délégation Interministérielle à la Ville : Ville & Quartier, Editions d'Ensembles, n° 1, 1995. p. 5

[13] Document de l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), appel aux candidatures pour les villes. « Pour une politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires ». Publié sur http://www.apels.org

De ce fait, depuis 2007, vingt-quatre clubs et associations aux diverses activités physiques et sportives, collectives et individuelles (football, judo, handball, athlétisme, boxe, basketball, sport de glace et danse), situés dans douze zones urbaines sensibles réparties dans six régions de France, ont participé à une étude de type « recherche-action ». L'objectif est de trouver des solutions pour répondre aux difficultés des clubs et des associations qui périclitent. Des projets de vrai partenariat entre les institutions fédérales, les écoles et les collectivités territoriales, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), etc., sont mis en place. Ils prennent en compte la difficulté de faire du lien, de construire des passerelles et de se fixer des objectifs communs (Vieille Marchiset, 2010, p. 31). Même si les activités physiques et sportives « font désormais partie de notre environnement "naturel" » (Anstett, 1995, p. 21), ses objectifs associés ne sont pas les mêmes, ils sont différents d'un lieu à l'autre. Ainsi, le sport pratiqué au sein des structures locales : maison de quartier, centre socio-culturel, équipe de prévention etc., a des objectifs prioritaires d'insertion ou de socialisation du public visé, alors que les clubs fédéraux visent des objectifs ayant un sens professionnel et compétitif. En ce qui concerne les collectivités territoriales, les objectifs sont à la fois politiques et techniques, et pour les établissements éducatifs, les objectifs se concentrent prioritairement sur la réussite scolaire.

L'intervention des organisations scientifiques telles que l'université, à travers ses chercheurs et ses étudiants, a été fondamentale dans ce type du travail. L'objectif essentiel de la « recherche – action » est de mettre en place « des expériences créatrices » à dominante socio-éducative en veillant à évaluer les changements inhérents à la fois aux clubs et aux territoires », ayant pour mission de « produire des connaissances fondamentales et appliquées, théoriques et pratiques à partir de la greffe d'innovations socio-éducatives dans ces clubs de banlieues françaises » (Vieille Marchiset et al., 2009, Tome 1, p. 4).

En s'appuyant sur les rapports régionaux de cette étude, nous nous intéressons à présenter certaines difficultés retenues par les scientifiques, en expliquant comment mener un projet d'innovation socio-éducatif, en prenant en compte, l'actualité, la particularité et le type d'activité sportive de chaque club fédéral. Dans le département de la Franche-Comté, nous donnons l'exemple du club de football (Olympique Montbelliard Football Club). Dans ce dernier, la dynamique du projet est difficilement perceptible par l'accompagnateur suite à « l'absence de territoire et de possibilités d'accueil, l'indisponibilité du président du club

pendant plusieurs mois, la méfiance des pouvoirs publics sur le football dans le quartier (expérience d'un club communautaire), les réticences à intégrer les dispositifs de financement, la difficulté d'avoir des parents et des bénévoles investis dans le projet ». (Vieille Marchiset, & Coignet, 2009, Tome 2, p. 33)

De plus, dans le département du Nord-Pas-De-Calais, l'exemple du club de football (Beau Marais) a mis en lumière d'autres difficultés : établir des relations avec la municipalité, absence permanente du président du club qui fait courir un risque pour répondre aux demandes des sportifs du quartier, enfermement du terrain du football par des barrières l'isolant du quartier, travaux autour du stade favorisant le trafic. (Gibout, 2009, Tome 2, p. 72). Les propositions de l'auteur nous intéressent car ces dernières apparaissent originales et innovantes car elles marquent à notre sens, une évolution de la place et du rôle du club dans un quartier sensible. À titre d'exemple, Gibout proposait : mettre en place une commission de jeunes pour les faire participer aux décisions de leur club, créer un espace de musculation et des occasions de rencontres avec des structures d'hébergement d'urgence du quartier, renforcer l'échange interculturel et éducatif en proposant des voyages à l'étranger. (2009, p. 68)

Enfin, nous souhaitons parler de l'expérience menée dans le département de l'Alsace, en donnant l'exemple de la pratique de la boxe dans le club (« Populaire » section Boxe Française). Certes, notre terrain d'étude dans le quartier des 3Cités ne bénéficie pas d'une offre sportive identique. Cependant, le fait que le club de boxe soit localisé dans un quartier ayant une mauvaise image dans la ville, ce qui freinait, selon Gasparini (2009, Tome 2, p. 9) son ouverture au public du quartier, nous semble utile pour comprendre et analyser ce qui se passe aux 3Cités de Poitiers. Garder une bonne image du club de boxe selon Gasparini, est une volonté du président qui indiquait que le club n'est donc pas prêt à accueillir ces jeunes qui sont en situation difficile.

Certains dirigeants et même adhérents n'auraient pas forcément envie d'accueillir un tel type de population. De plus, le club manquait d'actions d'ouverture et de publicité pour augmenter le nombre des licenciés.

La réalité de l'offre sportive associative dans le quartier des 3Cités n'échappe pas aux problématiques d'intégration de l'habitant au sein du club, à l'absence du sport féminin dans le milieu institutionnel et non institutionnel, aux problématiques liées aux variables ethniques et culturelles et aux difficultés socio-économiques. Les changements de la société nous obligent à intervenir sur la question de la politique sportive dans les zones urbaines en difficulté, ses évolutions avec le temps, ses actions et ses études locales ; la réflexion devant être poursuivie sur le terrain par les décideurs politiques de la ville.

D'ailleurs, Charrier (2010) s'exprimait sur la rentabilité économique et sociale des politiques de prévention, d'éducation et d'insertion par le sport. Selon l'auteur, « il devient nécessaire, peut-être même vital pour les projets éducatifs de se confronter à la question de la mesure des effets sociaux et économiques des politiques de prévention et d'éducation par le sport » (2010, p. 82). La situation sociale qui ne semblait pas s'améliorer de manière significative malgré les moyens financiers mobilisés et l'énergie sociale développée, nous amène à nous interroger sur les modalités d'intervention éducative et sur la question de l'impact des projets qui ont été mis en place. Charrier & Jourdan (2005) disaient que « le sport doit être juste à sa place », il ne peut pas tout seul résoudre les problèmes des jeunes autour de la pauvreté, de la sécurité, de l'emploi, des conditions de vie ou encore de la santé, notamment dans les zones urbaines en difficulté.

II.5.3. Développement des activités physiques et sportives non-institutionnelles en milieu urbain et représentations

Depuis les années quatre-vingts, l'art a été très présent dans la rue, selon Vulbeau & Berreyre (1994, p. 14), il marque « le visage des villes ». L'art est alors accompagné d'une nouvelle démarche artistique un peu floue, frappant aux portes des espaces culturels traditionnels de la ville. Ce nouveau phénomène de mode urbaine s'attache particulièrement aux jeunes dans une période de leur vie marquée par l'expérimentation. La rue, du mot latin *ruga*, c'est-à-dire ride du visage, est « un espace de liberté, un lieu où l'on peut retrouver une certaine forme de famille, où tout est possible, où chaque instant est une aventure, où on trouve la haine mais aussi l'amour » (Vulbeau & Berreyre, 1994, p. 170). Elle est la scène d'un nouveau théâtre où les jeunes sont les acteurs principaux ; ils sont les possibles créateurs

d'une belle histoire écrite en pleine liberté. Ils participent d'un langage, d'attitudes, de style vestimentaire, de valeurs et d'usages particuliers des espaces publics. Ce sont par exemple les danseurs de hip-hop, les rappeurs, les musiciens de techno, de rock et les tagueurs.

La ville offre, sur le plan sportif, le spectacle de sport « auto-organisé », « libre » ou encore « informel », un sport qui se pratique dans la rue, au pied des immeubles et/ou sur les terrains vagues : il s'incarne dans le *streetball* -basketball, football…, le sport de glisse tels le skateboard, le roller, le BMX, etc...) Des façons d'être soi-même, de s'exprimer, se présentent alors sous une forme culturelle typiquement juvénile.

Travert & L'Aoustet (2003, p. 15) expliquent que le sport ne constitue pas « une entité homogène. L'univers sportif se fragmente ». Nous partageons aujourd'hui cette représentation plurielle du sport. D'une part existe un sport traditionnel et conventionnel qui se pratique dans des stades et des structures encadrées, tels que les gymnases, mais aussi d'autre part, des sports moins orthodoxes et émergents qui se pratiquent dans des espaces moins attendus : parc, rue, place publique, city-stade. Ainsi, le sport présente des modèles multiples de pratique sportive institutionnelle et non institutionnelle. Ce dernier est dénommé « informel » (Urbain, 2002) (« auto-organisé » (Chantelat, Fodimbi, Camy, 1998), « autonome » (Adamkiewicz, 1998), « libre » (L'Aoustet & Griffet, 2000), et « sauvage » (Mauny & Gibout, 2008).

Après avoir tenté de circonscrire la notion de sport non institutionnel, nous envisagerons comment la littérature envisage son retentissement auprès du public jeune, auprès des responsables associatifs et politiques afin d'appréhender s'il constitue un réel lieu de socialisation, et à quelles conditions.

Les modèles culturels adolescents confirment l'expression d'une sociabilité volontaire et favorisent l'intégration dans des nouvelles formes de regroupements. En fait, un lieu de pratique sportive, telle que la rue, est considéré selon Bordes & Vulbeau (2004, p. 40) comme « un espace de vie représentatif de l'identité territoriale, un lieu où l'on parle et où, au-delà des mots, on communique sur sa culture ». À propos des quartiers sensibles, les auteurs ajoutent que les espaces dans les cités, sportifs ou autres, portent souvent un regard stigmatisé, voire « misérabiliste ou radicalement ethnique », pourtant, chaque groupe social a son espace

de sociabilité, pour certains c'est la rue et pour d'autres c'est le terrain de tennis ou celui de golf.

L'émergence de nouveaux modèles de pratique culturelle, sportive et de loisirs a souvent été incomprise des adultes et a déclenché certaines inquiétudes ; l'environnement social autour des jeunes n'était pas toujours prêt à recevoir ces changements. Ainsi, Galland (1996, p. 37), affirme que « la culture populaire juvénile s'est donc constituée dans un rapport exacerbé d'opposition à un environnement social troublé par ces formes nouvelles de sociabilité spontanées gérées par le prolongement institutionnel de l'adolescence ».

A la marge, un nouveau concept dans les pratiques culturelles, dans les pratiques physiques et de loisirs est apparu. Les activités de rue, telles qu'Adamkiewicz (1998) les décrit, deviennent des pratiques « spectacularisables », favorisant une virtuosité individuelle même si elles sont pratiquées au sein d'un groupe. Par leur présence, elles animent spontanément, selon Adamkiewicz les espaces publics de la ville, favorisent la construction du lien social interindividuel et renforcent le lien entre les espaces urbains et les citadins. Ce sont des activités périodiques car souvent pratiquées en plein air, dépendantes des saisons, des mois et des semaines privilégiés de l'année où le climat est assez doux.

Dans quelle mesure l'image du sport est-elle influencée par le lieu de sa pratique et constitue un questionnement auquel les décideurs politiques et responsables associatifs, mais aussi les familles, sont quotidiennement confrontés ? Ainsi dans les années quatre-vingt-dix et dans les zones défavorisées, cumulant des formes de violence et de « non droit », les activités sportives pratiquées en dehors des clubs ont été globalement perçues négativement par cet ensemble d'acteurs. Chantelat et al., (1998, p. 41) observent qu'au niveau des établissements locaux, municipalité et clubs, ce genre de pratiques non institutionnelles, a été considérée comme un ensemble d'activités difficilement contrôlables, produisant des formes de lien social « inférieures » ou « primitives ». De nouvelles habitudes dans la pratique du sport échappent ainsi aux circuits classiques et traditionnels telles que celles qui se développent au sein des clubs. Certains sociologues ont essayé d'apporter des réponses à la formation des représentations sociales ambivalentes du sport de rue. Ainsi Basson & Smith (1998, p. 34-35)

montrent que la première cause du conflit entre la population pratiquant le sport en dehors des institutions et les acteurs publics menant les politiques sportives, est la mauvaise compréhension que ces derniers en ont. Les auteurs relatent que les pratiques sportives « éphémères » et « spontanées » sont considérées comme un facteur de trouble par des acteurs politiques qui ne sont pas prêts à modifier leurs objectifs sportifs parce qu'ils privilégient en priorité la pratique sportive fédérale.

Le sport fédéral constitue un symbole de réussite sportive, en même temps, il ne peut pas être le seul. La diversité des pratiques sportives au fil des années, pourrait signifier que le club sportif a dorénavant une place moins prépondérante auprès de son public notamment dans les Zones Urbaines Sensibles où les clubs sportifs ont été longtemps perçus comme des entités favorisant l'intégration des jeunes de quartier. D'après Gasparini (2000, p. 104), les pratiques sportives qui se développent en dehors des clubs, les activités auto-organisées, « semblent mettre en cause la capacité d'une organisation à exprimer les attentes spécifiques de chacun de ses adhérents ».

Basson & Smith (1998, p. 36) observent eux, qu'un club n'apparaît plus comme un « facteur essentiel d'intégration sociale dans le quartier et dans la commune….n'est plus perçu comme un mode de socialisation légitime. Ainsi, le club n'est plus présenté comme un lieu et une occasion de mixité sociale (…) ou de mixité raciale ». Cette approche est partagée par Arnaud (1996) dans la revue Spirales qui s'interroge sur le rôle réel des associations dans leur volonté et leur aptitude à initier des attitudes citoyennes, « le club, selon lui, n'est le plus souvent qu'un prestataire de service »[14]. Le faible engagement des jeunes sportifs dans des clubs implantés dans les quartiers sensibles serait dû, selon Briche (2004), à la grande disparité entre le fonctionnement du club qui apparait assez rigoureuse et le mode de socialisation de jeunes qui reste assez précaire.

[14] Arnaud, P. (1996). Sport et intégration : un modèle français *in, Spirales*, 10. Cité par, Basson, J-C. & Smith, A. (1998). La socialisation par le sport : Revers et contre-pied. Les représentations sociales du sport de rue *in, Les Annales De La Recherche Urbaine*, n°79, p. 36

Il est alors légitime de se demander à quelles conditions le sport fédéral véhicule aujourd'hui des valeurs de respect, de solidarité, de convivialité, malgré toutes les incidents et problématiques autour des incivilités et des violences verbales, symboliques et physiques dans l'environnement humain des sportifs et dans les enceintes sportives, des tricheries et corruptions, de la permanence du hooliganisme. Le sport de haute performance n'engendre pas que des modèles exemplaires, la coupe du monde de football en 2010 en illustre les dérives possibles. En effet, au delà des aficionados du football, l'opinion publique française en général, et sans doute mondiale, n'a-t-elle pas jeté l'opprobre sur l'équipe de France de football et réprouvé le conflit entres joueurs et dirigeants, signant là un échec patent du sport d'élite ?

Il n'en demeure pas moins que les acteurs du sport local n'empruntent pas systématiquement les dimensions néfastes qui accompagnent le sport de haut niveau, ils trouvent alors un cheminement susceptible de les conduire soit à un abandon de la pratique sportive fédérale pour un autre centre d'intérêt, soit il conjugue à la fois leur activité sportive dans le réseau institutionnel et dans le réseau auto-organisé. C'est ainsi qu'Adamkiewicz (1998a, p. 304) considère que le sportif est devenu « un usager/consommateur qui constitue lui-même sa carrière sportive. Pratiquant plusieurs activités sportives, souvent dans des optiques différentes, compétitives, hygiéniques, de loisir… ». La migration des sportifs du milieu fédéral vers le milieu sportif non-institutionnel et les Centres Socio-culturels, est une réalité dans le quartier des 3Cités. Nous pouvons nous demander, si aujourd'hui, le club sportif dans les quartiers sensibles ne perd pas sa place éducative auprès de son public.

En 1996, Arnaud s'interroge sur la capacité des associations sportives à initier des comportements civiques et politiques dans la mesure où un club n'est le plus souvent qu'un fournisseur de services. La même année, Basson & Smith réalisent une enquête dans cinq villes de l'agglomération grenobloise ; ils observent que les jeunes qui quittent les clubs sportifs car ils refusent l'organisation sportive traditionnelle, sont souvent les mêmes que ceux qui ont échoué dans leur scolarité. Les auteurs constatent que « le club n'est plus perçu comme cette seconde chance qu'il était parfois auparavant. Enfin, les finalités démocratiques et citoyennes du sport si souvent vantées sont malmenées par les jeunes pour qui « la défonce dans le sport n'est pas une éthique de vie car être un bon citoyen ne se résume pas à être un bon sportif ! ». Restent alors les pratiques spontanées. » (1998, p. 37).

Pour résumer, il nous semble que le sport pratiqué en dehors des institutions fédérales, autrement dit, le sport pratiqué sur des lieux en libre accès, répond aux nouveaux besoins sociaux que les jeunes ne trouvent pas au sein dans club. Ainsi, les changements socio-économiques de notre société influencent certainement l'engagement sportif traditionnel, en obligeant les acteurs politiques et les dirigeants des clubs, à traiter et à percevoir les problématiques autour de la pratique sportive d'une manière différente.

II.5.4. Sports auto-organisés, phénomène de bande et logique de dynamique transgressive

Le sport auto-organisé modifie-t-il ou renforce-t-il l'idée que les jeunes des quartiers s'organisent en bande et par amalgame entrent dans une logique de délinquance, reléguant ainsi les pratiques sportives non encadrées à des exutoires inquiétants pour les habitants ?

Plusieurs éléments vont guider notre réflexion. Le premier s'appuie sur une une définition minimaliste des bandes empruntée à François Dubet (1985) selon laquelle une bande est constituée lorsque les acteurs du groupe en question se définissent tout simplement comme appartenant à une bande. Le second envisage que pour de nombreux acteurs du monde sportif, pour de nombreux parents et politiques de la ville.

Les activités sportives pratiquées hors du cadre fédéral participent d'une subculture. Les activités sportives pratiquées en libre accès sont en effet représentées en tant que « sous-sports générant de la sous-socialisation des banlieues ». Caillat (1996, p. 57) soulignait déjà les dangers de récupération politique des activités physiques non instituées, observant qu' « un sport ne peut pas vivre très longtemps en dehors du système ; les hors-structures meurent ou deviennent structurées ». Caillat, regrettait déjà la mise sous contrôle de certains sports urbains par les fédérations sportives, cette misse sous tutelle devenant presque systématiquement une réalité contraignante. Néanmoins Parisot (1996) lors d'un colloque à Villeurbanne sur le sport et l'insertion sociale suggère de problématiser autrement le rapport sport, jeunes et quartiers populaires. Il affirme que dans les quartiers défavorisés les pratiques

sportives ne proposent pas de marginalisation des groupes dominants, elles ne constituent pas « une forme d'exclusion sociale ». Parisot, invite à réfléchir à l'idée que les pratiques sportives ne sont pas, de fait, intégratives, « on intègre un sport écrit-il, parce qu'il va permettre à un moment donné d'exprimer une capacité sociale acquise en d'autres lieux et d'circonstances » (1996, p. 5). Cette approche est relayée par Fodimbi, et Chantelat (1997) qui considèrent que si les pratiques sportives auto-organisées cumulent des caractéristiques différentes du sport dans un club, elles ne sont pour autant ni des « sous produits », ni des « sous sports ». Duret (2004, p. 104) y associe une forme de « socialisation localiste et multiculturiste », les formes de pratiques développées par les jeunes sportifs relevant plus d'une culture liée à une catégorie de jeunes que d'une « sous-culture » de classe ou d'une « culture de banlieue ». Dans une approche voisine, Chobeaux (1996, p. 23), a montré que les nouvelles pratiques sportives se sont inventées et développées par des acteurs autres que les acteurs sportifs classiques, donnant naissance à une nouvelle culture socio-sportive différente de la culture sportive classique.

À travers les pratiques sportives « auto-organisées », les jeunes présentent toutes les caractéristiques des processus de socialisation qui se traduisent par la négociation, la discussion, l'acceptation et le partage, la justice et l'égalité (Chantelat, P., Fodimbi, M. et Camy, J., 1996). L'équipe de chercheurs lyonnais a ainsi montré depuis 1996 que les acteurs sociaux, notamment les jeunes des cités pratiquant le sport tels que le football, le basketball, le tennis dans des espaces ouverts et en libre accès, participent à la « construction des formes de citoyenneté ». (1996, p. 22). Le travail réalisé dans deux sites de la périphérie de Lyon, présentant des caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques contrastées, a donné un nouveau sens aux relations créées entre les jeunes sportifs appartenant au même quartier et d'autres issus de divers lieux de la ville.

Selon cette étude, les participants aux activités sportives « auto-organisées » nous amènent à changer notre vision des bandes de jeunes des cités. En fait, « les jeunes sportifs "surfent" en quelque sorte sur des différents territoires sportifs et urbains. Ils n'appartiennent pas principalement à un quartier, à une bande, à une ethnie, mais traversent et s'adaptent aux différents territoires de la ville » (1996, p. 152). Ils se regroupent en créant des relations larges et fluides sans être basés sur leur lieu d'appartenance. Ce travail a changé la définition

sociologique de la bande de jeunes des cités ; les bandes telles que Fize (1993, p. 79-80) l'explique renvoient à « toute gamme de regroupements : regroupements informels, de plus ou moins grande dimension ; groupes semi-structurés permanents ou ayant vocation à une certaine durée ; groupes structurés, etc. ».

Plusieurs sociologues tels Dubet (1985), Mauger (2006), Bouhama (2012) apportent des réponses à la définition des caractéristiques de la notion de bande de jeunes qui désigne des groupements juvéniles, souvent informels, peu structurés, relégués spatialement et instrumentés par la violence, mais qui demeure pour le sens commun, selon Bouhama dans Bandes de garçons, un « concept caoutchouc », un « concept flou ». Bouhama (2012) dénonce les déformations abusives, les amalgames, portés par l'expression « caoutchouc » qui inscrit, dans l'imaginaire collectif, la liaison entre « bande » et « délinquance ».

Les travaux de Mauger (2006, p. 173) nous intéressent au delà du fait qu'il rappelle que la bande incarne un danger social dans ses attitudes transgressives, qu'elle suggère des craintes au plan de la communautarisation, processus qui n'épargne pas les quartiers populaires de Poitiers. Il aborde une démarche comparative entre « la logique du monde des bandes et celle du monde du sport », soulignant le mythe de l'homme ordinaire qui peut devenir champion sportif selon le degré de son investissement, « devenir quelqu'un est affaire de vertus individuelles et de mérite personnel » (2006, p. 173). Mauger observe les stratégies des jeunes appartenant aux classes populaires, des jeunes des cités organisés en bande qui « ne s'engagent que dans des pratiques où ils se reconnaissent des compétences, cette proximité de pratique, des ressources, des dispositions, des habitus requis permet de comprendre que les sports de rue puissent être un moyen de « repêchage », une façon de sortir la tête de l'eau », le vecteur d'une réhabilitation symbolique de l'ascension sociale » (2006, p. 174).

II.5.5. Approche comparative des enjeux selon le contexte de pratique, libre ou fédérale : l'exemple des sports collectifs et des sports de glisse urbains

Dans le quartier des 3Cités de Poitiers comme dans de nombreuses cités françaises cohabitent plusieurs formes de pratique sportive à la fois institutionnelle et non-institutionnelle. Chez les sportifs, chaque type de pratique sportive occupe une place différente car elle se joue sur un temps différent et dans un contexte différent. De ce fait, la manière de pratiquer le sport a amené les chercheurs à travailler sur une sorte de comparaison entre les sports fédéraux et les sports non fédéraux pratiqués sur des terrains en libre accès. Des études sur les pratiques sportives urbaines ont été réalisées dans plusieurs villes de France ; chaque expérience a apporté une explication propre, donnant des raisons scientifiques de la nouvelle présence des sports dans les villes et en particulier dans les quartiers sensibles. Nous allons aborder alors les résultats principaux de ces études théoriques.

Pour comparer le sport en club et le sport « auto-organisé » et comprendre dans quelle mesure le sport s'avère « une voie possible pour réduire l'exclusion sociale et culturelle » dans la société française, Camy (1990) propose cinq dimensions fondamentales des divers rapports créés entre l'individu et son environnement à travers les sports classés non-institutionnels : « le rapport à l'espace » permettant d'interroger sur le concept de territoire et de rendre compte de l'usage des lieux et des déplacements des sportifs entre ville et quartier ; « le rapport au temps » qui tient compte à la fois, de l'usage du temps de loisirs par les jeunes des cités et de la gestion du temps à l'intérieur du jeu sportif ; « le rapport au corps » en ciblant les attentes dans les pratiques sportives et la conception que les jeunes se font du sport ; « le rapport à autrui » c'est-à-dire, ce que les jeunes attendent de leurs relations aux autres à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe sportif ; enfin « le rapport à l'excellence sportive » qui se conçoit comme des principes régissant la participation au jeu et la conception de la justice sportive.

L'effet de la pratique sportive sur le brassage social dans la ville a aussi été démontré par Vieille Marchiset (1999) lorsqu'il traite le rapport qu'un jeune basketteur de rue a créé à son espace sportif en libre accès. Il a pris pour exemple un sport collectif « auto-organisé » pratiqué à Besançon, une ville moyenne de province en Franche-Comté. L'enquête a été

réalisée sur trois terrains de la ville en fonction de leur fréquentation et de leur emplacement : centre-ville, quartier intermédiaire et banlieue. Cette étude a montré que les sports pratiqués sur le « haut lieu» qui sont des sites implantés à l'extérieur des quartiers, favorisent une forte migration sportive et attraction vers le centre ville, permettant ainsi aux jeunes de se déplacer de leurs banlieues et d'abandonner leur logique de territoire, leur logique d'appartenance de quartier. L'auteur explique que les lieux de la pratique sportive sont marqués socialement, c'est-à-dire que « la répartition spatiale des espaces sportifs dans la ville dépend des caractéristiques sociales des acteurs » (1999, p. 66). La population qui fréquente le « haut lieu de pratique » est issue d'un milieu aisé, alors que celle qui fréquente les espaces sportifs au pied des immeubles est souvent d'une classe sociale modeste. Cependant, le basketball de rue en tant que sport de style basé sur la liberté et les actions spectaculaires : dunk, dribble, etc., permet une mixité sociale entre des jeunes d'origines sociogéographiques diverses, (Duret & Augustini, 1993) même s'il demeure dans les cités une pratique qui se décline paradoxalement à la fois plus sur le plan individuel que collectif avec une recherche permanente du duel, du défi inter-personnel, et plus sur la recherche de l'esthétique, de la spectacularité du geste, Duret (1998), Mauger (2006). L'emplacement des espaces ouverts en libre accès joue un rôle essentiel dans le désenclavement des territoires de la ville.

Nous porterons ainsi, dans notre partie empirique, une attention particulière aux déplacements sportifs entre les quartiers périphériques et le centre-ville, en tenant compte de l'absence des lieux sportifs genre « haut lieu » et « playgrounds » dans la ville de Poitiers.

Certains travaux empiriques montrent que la pratique sportive institutionnelle de club ne s'oppose pas systématiquement à la pratique sportive non institutionnelle de rue, en particulier dans les sports de glisse urbaine et les sports duels et collectifs. Ces travaux nous intéressent car l'offre sportive dans le quartier des 3Cités de Poitiers renvoient à la fois aux activités fédérales de club, aux activités proposées par les Centres Socioculturels et aux pratiques « informelles » sur le city-stade et dans les rues du quartier.

En effet, les activités de glisse urbaine ne s'inscrivent pas selon Burlot & Paupardin (2005, p. 11) dans la représentation traditionnelle de l'activité physique et sportive, à savoir un engagement physique régulier et institutionnalisé. « Si l'activité en elle-même est caractérisée par son caractère auto-organisé, l'engagement licencié des pratiquants existe bien mais repose principalement sur d'autres activités sportives (sports collectifs, arts martiaux, tennis...). De

plus, des liens affinitaires ont été établis, chez les adolescents par exemple, entre les pratiquants de glisse nature (bodyboard, planche à voile, snowboard, surf etc.) et ceux de glisse urbaine. On retrouve donc ici la confirmation de l'évolution de l'attitude des pratiquants de glisse : bien que rarement licenciés pour le roller ou le skate, les pratiquants de glisse urbaine ne rejettent toutefois pas la pratique licenciée d'autres sports mais recherchent une complémentarité entre les différentes manières de réaliser des activités sportives ».

Comme de nombreuses communautés urbaines, la ville de Poitiers a œuvré autour de plusieurs tentatives de « cadrage » de ces activités par la construction de lieux qui leur sont destinés : les skate-parks. Cependant, cela ne suffit pas à contenir ces pratiques, comme l'a souligné Lemoine (2004). Les sports urbains suivent les sports traditionnels et commencent à mettre en place des circuits de compétitions fédérales, avec des règles bien précises, au sein des skate-parks. On est alors bien loin de l'esprit contestataire des premiers pratiquants urbains. La pratique urbaine n'a pour autant disparu et les nombreux « riders », observés en 2001 par Adamkiewicz pour exprimer leur créativité en utilisant le mobilier urbain comme support, existent toujours mais leur nombre semble diminuer. De plus, comme le soulignait Waser (2001), le roller est le sport urbain proposant l'offre la plus large, et touchant ainsi un public beaucoup plus important que le skate et le BMX par exemple. Cela s'explique par une augmentation de l'offre concernant le matériel, qui se décline en plusieurs gammes (Chandouineau, 2001). Avec cette évolution du matériel, les pratiquants d'aujourd'hui ne sont plus seulement des adolescents mais également des adultes, parfois même des retraités, comme l'ont montré Burlot & Paupardin (2005) avec leur enquête, confirmée par la description sur les randonneurs parisiens de Christian Forest (2001).

En 2012, la pratique s'est donc diversifiée, la personne souhaitant pratiquer le roller a donc le choix entre plusieurs alternatives : une pratique auto-organisée ou une pratique encadrée, au sein d'un club fédéral ou d'une association, et parfois même les deux même si les pratiquants auto-organisés semblent davantage intéressés par le style et l'aspect esthétique de l'activité, tandis que les pratiquants associatifs préfèreraient l'aspect sportif observent (Artus & Daries, 2010) au sein de la ville de Poitiers. D'autres villes, telle celle de Paris, Rouen, Montpellier respectivement étudiée par Forest (2001), Lemoine (2004) et Laurent (2008, 2012) sont de plus en plus nombreuses à accueillir ces nouveaux sportifs, les jeunes mais aussi les adultes qui pratiquent eux près de leur domicile dans un but d'entretien du corps, de détente, de convivialité. Ainsi, le sport loisir en faisant l'économie des lieux

normalisés, a été un premier vecteur de délocalisation des pratiques. La territorialisation est différente entre les pratiquants licenciés et les pratiquants autonomes. Du fait de la très grande mobilité de ces derniers (pratiques nomades) et du caractère parfois déviant de la pratique, il s'avère souvent délicat de circonscrire précisément, dans le temps et l'espace, les lieux usités et appropriés. L'observation des pratiques de roller, skate, observe Lemoine (2004), reste bien trop souvent liée à une volonté de présenter ces comportements comme marginaux alors qu'ils ne sont que l'émanation de l'évolution des pratiques sociales. Si elles paraissent inorganisées, voire marginales, pour les autres acteurs sportifs de la ville, du quartier, n'est-ce pas aussi parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans un système fédéral ?

Dans l'exemple des sports collectifs, l'enquête menée sur le football et le basket-ball par Chantelat, Fodimbi, Camy, (1996) dans deux zones urbaines défavorisées de l'agglomération lyonnaise, montrant des formes de sociabilité liées au sport pratiqué en dehors du lieu institutionnel, installé dans les espaces en libre accès, confirme qu'il existe une forte distinction entre les deux formes de pratiques, subies ou contraintes, libres ou normées, en recherche d'esthétisation du geste ou de pragmatisme dans l'efficacité. Selon les auteurs, « l'activité sportive en club s'oppose point par point aux pratiques sportives auto-organisées. Quand d'un côté la sociabilité est choisie, de l'autre elle est forcée. Quand d'un côté on se déplace sur des lieux sportifs non standardisés, de l'autre on se déplace sur des lieux très standardisés. Quand les jeunes sportifs auto-organisés présentent un rapport au temps discontinu et circulaire (téléologie de la détente), la pratique en club renvoie à une conception linéaire du temps (le progrès). Quand d'un côté on pose le principe de l'égalité des chances de participer, de l'autre on insiste sur les inégalités (fondées sur les compétences sportives nécessaires pour faire gagner le club). Quand d'un côté, on insiste sur la dimension duelle de l'activité, de l'autre, on choisit de privilégier la dimension collective. Les pratiques auto-organisées privilégient les prouesses techniques individuelles, la virtuosité et l'esthétique du geste sans effort alors que le club sportif donne le primat à l'efficacité collective de la tactique, aux résultats acquis grâce à l'entraînement, à l'assiduité, à une certaine ascèse. C'est donc la logique du sérieux qui prime dans le club et celle du ludique au sein des pratiques auto-organisées» (1996, p. 84).

Vieille Marchiset (1998, p. 209) a réalisé une analyse sociologique des basketteurs de rue, basée sur une comparaison entre le basketball pratiqué en club et le basketball pratiqué dans la rue. L'auteur explique que ces deux manières de pratiquer le basketball « sont divergentes autant dans les pratiques qu'au niveau des représentations. Les divergences s'expriment à divers niveaux : la liberté dans le jeu, la rigueur des formes de pratique et d'entraînement, les modalités d'apprentissage, la place du spectacle, le type de sociabilité qui s'y développe, le cadre spatio-temporel ». Le basketball de rue compte parmi les sports spectaculaires permettant la création de gestes et de techniques de mouvement. Souvent, des "trois contre trois" se jouaient sur un espace défini, après un temps de négociation entre les joueurs avant de démarrer le match ; le temps de jeu était illimité et régulé d'une manière autonome en refusant la présence de l'arbitre. Le tableau synoptique que présente Vieille Marchiset en 1998, porte sur la comparaison entre le basketball de rue et le basketball de club, les qualificatifs utilisés pour chacun des sports, auto organisé et fédéral, s'avère une suite de qualificatifs antonymes :

Basket de rue	**Basket fédéral**
vigoureux-virulent-parfois brutal.	discipliné.
libre.	coercitif.
autonome.	dépendant (de l'arbitre, de l'entraîneur).
apprentissage par imitation.	apprentissage par l'application.
création.	rigueur.
spontané.	construit.
sociabilité de proximité.	sociabilité associative.
instinctif.	académique.
hors temps-temps ludique.	quadrillage du temps.
espace labile, changeant.	espace très structuré.
spectaculaire.	efficace et direct.
provocation-défi.	coopération-organisation.

Tableau construit à partir de l'étude des interviews avec les basketteurs de rue, les représentations du club et les divergences de point de vue par rapport au monde fédéral Vieille Marchiset, 1998. p. 211.

Travert, Griffet & Therme (1997) observent un certain clivage entre les deux footballs, celui des cités et celui des stades, « dans la cité, écrivent-ils, une familiarité s'installe entre ceux qui se rencontrent dans le jeu. Le lien qui unit les joueurs les uns aux autres trouve sa solidité dans la manière spécifique et originale dont chacun se tire des situations. Cette originalité se traduit parfois par un surnom… « la starlette », « le casseur », le « fou », le « TGV », alors que sur le stade « la force des moments dépend de la proximité des cibles… Dans le football institutionnel, le match est une alternance de courts moments forts et de longues périodes d'indétermination…C'est dans cette économie de l'affrontement rigoureusement réglé, que l'alternance des attaques et des rencontres prend son sens » (1997, p. 116).

Travert (2003), dans une autre étude ethnographique sur le football « au pied des immeubles » en particulier dans la cité des Œillets du quartier Sainte-Muse de la commune de Toulon, a montré que le football non institutionnel crée un monde social dans les cités ; en dehors du stade, le football s'inscrit dans « la familiarité de paysage quotidien ». Travert explique qu'un décalage s'opère entre le football « au pied des immeuble » qui est à la fois « une production symbolique originale » (2003, p. 33), car il témoigne de l'usage singulier d'une activité culturelle déjà connue à l'intérieur d'un espace social décalé. C'est aussi « une production culturelle marginale », alors que le football institutionnel est connu comme « un modèle culturel dominant» (2003, p. 63). En même temps, l'auteur dépasse les clivages et envisage des passerelles entre les deux footballs, il observe des ponts existants entre les deux formes de pratique, « on ne peut pas imaginer que ces deux univers restent cloisonnés. Le joueur se construit par une double référence : les influences sociales globales qu'il subit et le milieu local avec lequel il établit des liens particuliers et originaux» (2003, p. 65).

Nous avons observé dans notre enquête dans le quartier des 3Cités à Poitiers que le football dans les cités se déroule sur des espaces sportifs délimités par un grillage mais en libre accès tels que le city-stade, mais aussi, sur des espaces verts tels que des lieux de loisirs installés auprès des immeubles où deux arbres sont susceptibles de former le but, car les jeunes s'organisent alors sur une seule cible à atteindre, ou deux buts, quand il y a réciprocité complète des mouvements de jeu. Dans ces lieux, les joueurs partagent d'une certaine façon leur espace de jeu, notamment quand il s'agit de jeunes enfants, rarement seuls. Ils sont alors indirectement accompagnés, observés, par leur mère qui se rassemblent sur un banc, ou qui

les surveillent par les fenêtres des appartements, elles-mêmes ou des voisins, notent Bordes & Vulbeau (2004, p. 40), l'usage des espaces de jeu est d'une certaine manière, « réapproprié sur le mode des sociétés maghrébine ou africaine, dans une perspective de régulation sociale ». Bordes & Vulbeau ajoutent que « la rue peut être considérée comme un espace de vie représentatif de l'identité territoriale… », les auteurs précisent « qu'il est important de ne pas porter un regard misérabiliste ou radicalement ethnique sur ces pratiques de rue car tous les groupes sociaux ont leurs espaces de sociabilité. Pour certains ce sera la rue et pour d'autres le court de tennis ou le terrain de golf » (2004, p. 40-41).

Comme Georges Vigarello (1987) montre que dans l'histoire les seuils de sensibilité se sont déplacés entre le « propre et le sale », Duret (2003, p. 68) envisage un autre registre sémantique pour qualifier le mode de comparaison souvent stigmatisé entre le sport fédéral et le sport auto-organisé. Duret considère que l'avancement dans les recherches « porte sur la mise en sommeil des systèmes binaires entre sports de compétition et sports de loisirs, entre pratiquant « funs » et pratiquants ascétiques, entre « gentils » pratiquants sains et « méchants » pratiquants dopés ». La simplicité, voire la naïveté, des qualificatifs utilisés par Duret « méchant, gentil » pour stigmatiser les joueurs qui se détournent de l'éthique sportive, illustrent à la fois l'intérêt d'une échelle à plusieurs degrés et les limites d'une taxonomie qui reposerait sur une approche manichéenne.

II.5.6. Vers une multi-pratique des sports et des multi-rôles sportifs

Fodimbi (1999, p. 36) se demande si le sport en club avec les exigences normatives de tous genres de ses fonctionnements n'est pas la cause de l'émergence et l'intérêt de la pratique sportive urbaine et « si le développement de ces nouveaux sports n'est pas concomitant du rejet par certains du modèle de la compétition et de l'affrontement sur lequel les sports traditionnels se sont édifiés ». De plus, Augustin (1999, p. 14) explique que l'objectif est différent lorsque nous pratiquons le sport dans un club ou dans les espaces ouverts ; « dans le modèle classique, l'adhésion, l'entrainement et la compétition sont au centre du dispositif ; dans le modèle des sports de loisirs, la pratique devient un but en soi, et l'individu ne se sent plus autant solidaire des pratiquants du même club ».

La multi-pratique sportive est un mode emprunté par de nombreux jeunes, à la fois acteurs dans plusieurs activités sportives fédérales ou passeurs d'activité entre le club et la rue, l'autonomisation par rapport aux sports fédéraux ne se réalisant pas de façon unilatérale. Ils interpellent l'espace des pratiques dans le système des sports, tel qu'envisagé par Pociello (1981), qui nécessite une réécriture du fait de la cohabitation au sein du même sport de la dimension traditionnelle de l'activité et de formes nouvelles de pratique. Cette cohabitation ébranle ainsi la dichotomie opérée dans l'expression accordée à Gérard Mauger « jeunesse qui surfe » et par opposition « jeunesse qui boxe », pour expliquer les différences de pratiques des jeunes selon leur appartenance sociale, car « rien de rare ni d'exceptionnel à voir aujourd'hui un jeune pratiquer le basket en club et le streetball dans la rue », écrivent Augustini et Duret (1999, p. 28).

Les pratiques sont aujourd'hui davantage composites, les jeunes bousculent en effet l'espace social des pratiques, les activités auto-organisées devenant alors très vite institutionnalisées. Pour l'illustrer nous rappellerons les travaux de Jaccoud & Pedrazzini (1998), Pedrazzini (2001a), Artus (2001), Florian Lebreton (2010), et très récemment de Laurent (2012), qui ont mené plusieurs recherches ethnographiques sur les adeptes de glisse urbaine et de hors piste urbain, et sur les attentes et stratégies des responsables des politiques publiques sportives vis-à-vis de l'appropriation de l'espace et de la régulation de ces pratiques. Les auteurs observent que les mêmes glisseurs urbains sont nombreux à utiliser à la fois les rampes de skate-park et à participer aux compétitions aujourd'hui officielles, tout en patinant régulièrement dans la ville, offrant tantôt l'image d'un virtuose licite, tantôt celle d'un « hors la loi de la pesanteur », selon l'expression de Pedrazzini (2001, p. 62).

Ainsi, le sport qui se pratique en dehors du club s'accommode des espaces pour jouer. De fait, les sportifs utilisent les terrains de loisirs qui se trouvent pour une grande majorité implantés en périphérie de la ville, autrement dit dans leurs quartiers, plutôt qu'au centre-ville. Par conséquent, il apparaît évident que les nouvelles pratiques sportives libres se développent dans ces lieux « marginaux », donnant naissance à une nouvelle culture sportive dénommée « aux pieds des immeubles », comme si la nouvelle manière d'aménager les villes participait à créer en quelque sorte ces nouveaux sports urbains.

Pour conclure, les activités sportives pratiquées dans la rue paraissent envisagées à la fois comme « propédeutique au club » (Parisot, 1992, p. 8), permettant « le passage d'une

fonction distractive à une fonction plus élaborée » (Callède, 1992, p. 14) et comme « un rite symbolique de rejet de l'institution » (Duret & Augustini, 1993, p. 147).

II.6. Le sport au féminin, une construction sociale inachevée ?

Terret & Zancarini-Fournel (2006, p. 12) déclarent que « les sports ne sont pas pratiqués ni appréciés de la même manière selon le positionnement de chacun en terme de classe et de « race ». Les femmes dans l'histoire du sport sont peu connues, leurs accès aux pratiques sportives et aux pratiques de loisirs sont toujours moins visibles malgré les politiques mises en œuvre, le sport apparaissant non essentiel dans la vie des femmes. Cependant, la faible présence des filles, notamment celles qui résident dans des quartiers sensibles, intégrées dans le milieu sportif institutionnel et non institutionnel, est une réalité.

II.6.1. Regard socio-historique sur l'évolution de l'offre sportive à destination du genre féminin

Louveau (2006, p. 134) montre qu'au XX^{ème} siècle les femmes sont arrivées, toujours en minorité, dans le domaine sportif quelle que soit leur classe sociale. Les Jeux Olympiques de 1928 ont vu la première participation de femmes sportives en athlétisme, natation, escrime, gymnastique, et plongeon. Au cours des années 1960, les femmes ont pu bénéficier d'un temps de loisirs et d'un temps consacré à soi. Il s'agit d'une période appelée « la civilisation du loisir », qui concerne toutes les catégories sociales, dont les classes ouvrières et populaires.

Durant les années 1970, les sports ont été dépendants de l'appartenance sociale liée au capital économique et culturel qui se distribue, d'une part, entre les riches issus d'une classe sociale supérieures pour le golf, le tennis et le ski, et d'autre part, les pauvres issus d'une classe sociale populaire pour le football et le cyclisme.

En 1987, la majorité des femmes ne pratiquant pas de sport faisait partie de la classe ouvrière et agricole. En revanche, les femmes cadres aux professions intellectuelles supérieures pratiquaient régulièrement des activités physiques et sportives. La moindre implication des femmes dans les pratiques sportives n'est pas due selon Louveau (2004) à la logique du temps libre ; en effet, certaines femmes n'ont pas de temps libre pour faire du sport car elles ne s'autorisent peut être pas à prendre du temps personnel pour elles. Leur temps est partagé entre le travail quand elles sont employées, les taches domestiques, et la gestion de la vie scolaire des enfants, « ne pas avoir/trouver de temps apparaît alors comme une conséquence et non pas comme une cause » (2004, p. 138). L'auteur ajoute que « la structure sociale des non-pratiquants comparée à celle des pratiquants éclaire sur les inégalités intersexes et intrasexes » (2004, p. 137). C'est-à-dire que la pratique sportive est inégale entre les femmes et les hommes mais aussi, entre les femmes qui appartiennent à des classes sociales différentes.

Dans son étude du genre dans l'histoire du sport, le lyonnais Thierry Terret (2006, p. 228) observe que la plupart des recherches jusque dans les années fin 90, « montrent fondamentalement que le sport est une arène masculine qui, non seulement exclut les femmes, mais aussi fait de la domination masculine une relation naturelle. Les points d'appui en sont plutôt les pratiques historiquement les plus connotées comme masculines (base-ball, boxe, football américain, rugby…), l'institution scolaire ou encore les médias ». Ses travaux de recherche se réfèrent ainsi à Mckay, Messner, & Sabo (2000, p. 229) auteurs anglo-saxons, précurseurs dans d'une approche socio-historique qui intègre le sport comme un indicateur particulièrement pertinent de la construction de la masculinité, valorisant plutôt les dimensions « négatives » de « la masculinité comme la douleur, les blessures, la misogynie, l'homophobie et la violence contre les femmes ».

II.6.2. Des enquêtes révélatrices de la domination masculine dans l'accès aux sports

Le législateur réaffirme dans les années 2000 la nécessité de l'accès aux femmes à tous les niveaux de responsabilité comme un critère sur lequel repose la décision d'agrément des politiques publiques du sport. L'investissement de Marie-Georges Buffet, ministre des

sports est poursuivi par J-F Lamour à travers des Etats généraux en 2002 qui placent la promotion de la démocratisation avec la parité entre les sexes parmi les objectifs poursuivis, « le volet réaffirmant le rôle citoyen du sport se traduit par des exigences auxquelles sont soumises les associations sportives », rapportent les historiens du sport Lassus, Martin, & Villaret (2007, p. 151-153). « Le sport pour tous », « tout le monde fait du sport », « sportez-vous bien » sont des messages politiques adressés à tous public, ils voudraient favoriser à la fois la pratique sportive féminine et la pratique sportive masculine, l'envie politique que les femmes deviennent des sportives se manifestant de façon récurrente dans les années 2010.

Ainsi, ces dix dernières années, nous observons une légère évolution du nombre de femmes pratiquant des activités sportives. En s'appuyant sur les premiers résultats de l'enquête « Pratiques sportives » réalisée en 2000 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et l'Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP), Bouffin (2004) citait que « 79% des femmes et 88% des hommes de 15 à 75 ans déclaraient pratiquer en 2000 des activités physiques et sportives ». De plus, une étude de 2007 sur l'évolution de la pratique licenciée, menée par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, montre que les femmes représentaient 35% des licences sportives en 2006, contre 33% en 2001. (Bouffin, 2007, p. 1)

En outre, la pratique sportive féminine a toujours été comparée à celle des hommes. En partant des résultats de l'enquête de 2000, Mignon & Truchot (2001, p. 1) déclaraient que « le sport au féminin diffère encore sensiblement du sport au masculin, qu'il s'agisse des disciplines choisies, de l'intensité des activités au cours de la vie, des lieux de pratique ou encore de l'engagement dans la compétition : sur plus de 8 millions de compétiteurs, seulement 24 % de femmes. Certains sports, récemment ouverts aux femmes, restent encore très masculins : 8 % des 4,6 millions de personnes jouant au football sont des footballeuses ».

Les travaux de Stéphane Héas & Dominique Bodin, dans leur Introduction à la sociologie des sports (2002), dressent un portrait de la femme qui fait du sport. Selon Héas & Bodin, la probabilité de pratique croît quand la femme est jeune, qu'elle habite Paris ou une grande agglomération, n'a pas d'enfant, dispose d'un revenu conséquent, possède des diplômes supérieurs, et appartient aux cadres et professions intellectuelles supérieures. Selon

une enquête pilotée par Marie Choquet et coll., (2002), sur les jeunes et la pratique sportive l'activité sportive montre qu'à l'adolescence les troubles et conduites associés seraient plus importants chez les filles que chez les garçons, mais que si 3 garçons sur 4 pratiquent du sport régulièrement, seulement 1 fille sur 2 s'investit dans le sport, sans pour cela être licenciée et participer à des entraînements et à des formes compétitives. L'enquête de l'INJEP montre également que cette distribution inégale entre adolescents des deux genres connaît une baisse forte après 15 ans, sachant que 14 % de filles n'ont jamais pratiqué le sport contre 8% pour les garçons, données qui participent de l'approche de Dafflon-Novelle (2006) qui souligne que la socialisation sexuée affecte surtout les filles qui vivent les stéréotypes de sexe comme des freins à la pratique de tous les sports.

Les données de l'enquête sur les « Sports et sportifs en France » (Aubel, Lefève, & Tribou, 2008), confirment que le genre constitue un marqueur de différenciation, les femmes s'investissent moins, dans les activités fédérales, les compétitions, les fonctions de dirigeants, en particulier les dirigeants à haut poste de responsabilité, et ceci quelque soit de domaine, « Entraînement, direction technique, présidence, où sont les femmes ?» interroge le titre un article de l'Equipe féminine, supplément du 14-10-2006. On peut y lire « pas question que les femmes accèdent aux sphères du pouvoir et trouvent une place ailleurs que sur les stades ». Au bureau exécutif du CNOSF, aucune femme ; aucune femme à la tête d'une Fédération sportive olympique, les femmes, Directrices Techniques Nationales (DTN), sont des exceptions, telles Brigitte Deydier en judo et Isabelle Gautheron en triathlon, les entraîneurs nationaux, inférieures à 10 % comme Laurence Billy et Patricia Djate en athlétisme.

Ceci illustre le difficile cheminement de l'égalité entre hommes et femmes, le difficile accès au pouvoir décisionnel, et le monde du sport n'y échappe pas, en particulier celui du sport de haut niveau, habité semble-t-il par un modèle patriarcal récurrent. Pour illustrer cette situation soulignons que la médiatisation des sports féminins demeure inégalitaire, en 2010 par exemple, parmi les sports diffusés plus de trois heures d'antenne cumulés, plus de 1000h on été consacrées aux sports masculins tels que le football, le rugby, la formule 1, les sports à dominante féminine tenant une place marginale avec 20h consacrées à la gymnastique, ce sport étant le seul à figurer parmi les pratiques les plus diffusées avec le tennis, sport mixte. « Dans un tel contexte médiatique, le sport est associé le plus souvent à un monde d'hommes où les femmes ont peu de place » scandait déjà Natacha Ordioni (2002 p. 66).

Au terme d'entretiens où elle donne la parole à des experts, à des associations féministes et surtout à des championnes en quête de reconnaissance, dans une enquête récente, Fabienne Broucaret (2011) recueille l'avis et les représentations sociales d'actrices de la vie sportive, d'expertes, de représentantes d'associations féministes où elle mesure que le sport féminin demeure un bastion du sexisme en France. Elle rejoint les nombreux sociologues tels Mickaël Attali (2004) qui considèrent que la pratique sportive serait une sorte de « maison des hommes », l'institution sportive assurant une sorte de « conservatoire des vertus viriles » selon l'expression accordée à Vigarello, « où se joue la reproduction d'une domination masculine basée sur la hiérarchie corporelle et l'affirmation des critères de la masculinité », (Attali, p. 129).

Il est permis de s'interroger avec Françoise Labridy (1987, p. 248) pour savoir si les dirigeants, les entraîneurs, les présidents de fédérations et de clubs sportifs, ont réalisé « leur révolution copernicienne », si « l'homme est toujours le centre de leur monde, les femmes n'en sont que des satellites mineurs ne contrariant aucunement son apogée ».

II.6.3. Inégalité des sexes et faible participation des filles des quartiers populaires

Tenter d'expliquer la faible participation des filles des quartiers populaires de Poitiers aux activités sportives invite à engager une réflexion sur les problématiques de l'égalité entre les sexes, problématiques qui s'inscrivent dans un ensemble de transformations culturelles et sociales élargies et complexes. L'égalité des sexes devant l'instruction, l'égalité des chances d'accès aux divers emplois, aux diverses pratiques sportives et artistiques, ne masque-t-elle pas des permanences d'inégalité que ce soit dans les filières de formation, dans l'accès au travail salarié, aux postes à responsabilité dans l'entreprise et dans les mandats politiques, dans l'accès à la pratique sportive ? Scott J (2005), Le Pors & Milewski (2006).

En expliquant les causes permanentes de la domination masculine dans une analyse sociologique des rapports entre les sexes, Bourdieu (1998, p. 16) a écrit que « le monde social construit le corps comme une réalité sexuée et comme dépositaire de principes de vision et de division sexuants. […] La différence *biologique* entres *sexes*, c'est-à-dire, entre corps masculin et féminin, et, tout, particulièrement, la différence *anatomique* entre les organes sexuels, peut ainsi apparaître comme la justification naturelle de la différence socialement construite entre les *genres* ». Le sport, tel que Terret & Zancarini-Fournel (2006, p. 12) serait « sans doute l'un des acteurs historiquement les plus efficaces de la reproduction des hiérarchies de genre ».

En fait, les femmes pratiquant des sports qualifiés de masculins attirent notre attention. Cela est lié au fait que la majorité des sportives enquêtées dans le quartier des 3Cités sont des footballeuses. Nous allons montrer comment la théorie traite la problématique du sport féminin, lorsque des femmes s'intègrent dans un milieu sportif reconnu traditionnellement comme masculin.

Quelle que soit la pratique sportive des femmes, notamment celle de haut niveau, leurs actes sont toujours subordonnés à leur image et leur apparence. Le regard se focalise sur l'image perçue car, une femme doit paraître toujours gracieuse ou souriante ; elles doivent montrer des « signes impératifs de la féminité » (Davisse &Louveau, 1998, p. 163). De plus, Bourdieu (1998, p. 73) expliquait que «…la prétendue « féminité » n'est souvent pas autre chose qu'une forme de complaisance à l'égard des attentes masculines ». Au regard des hommes, Bourdieu ajoute, que les femmes se concevaient comme des « objets symboliques », autrement dit « accueillantes, attrayantes, disponibles….Sympathiques, attentionnées, soumises, discrètes, voire effacées ».

Patricia Vertinsky (2006) dans un article intitulé « Géométries du pouvoir dans les espaces et les lieux sportifs : les paradoxes de la différence et de l'exclusion » montre magnifiquement que l'espace sportif n'est pas neutre, que son agencement favorise une incorporation du genre qui renforce la division des identités de genre. Le gymnase, le city-stade ne seraient-ils pas alors des« lieux pratiqués » selon l'expression de Michel de Certeau (1994), seraient-ils un lieu sexué, un espace qui renvoie à une éducation corporelle genrée ?

Ainsi pour de nombreux sociologues (Laufer (2003), Duru-Bellat (2004), Meda (2010) l'instauration de l'égalité entre femmes et hommes dans la vie sociale est un progrès inachevé, les rapports sociaux de sexe demeurent dominés par le genre masculin. Des travaux en sociologie du travail, en sociologie de l'école, en sociologie du loisir et du sport confirment cette hypothèse et révèlent que les préjugés de compétences et de rôles sexuels n'ont pas disparu des représentations. Artus (2005, p. 12) observe ainsi que « le pouvoir détenu dans les diverses sphères sociales par les hommes semble avoir été plus restructuré que partagé. Le problème du déplacement des frontières entre le masculin et le féminin, celui de l'égalité et de la différence valorisent plus le masculin que le féminin ».

II.6.4. Sexuation des sports et conséquences sur l'identité sexuée des pratiquantes

La sexuation des activités corporelles et sportives semble agir aujourd'hui encore en 2012 alors que les fédérations tentent a priori de mobiliser les jeunes des deux genres. Certaines filles et certains garçons transgressent cet ordre social au risque d'être en 2012 encore stigmatisés. Comment expliquer que les footballeuses ne représentent que 2 % des licenciés du football en France ? Louveau (2006, p. 124) apporte des éléments de réponse, confortant une distribution fortement expliquée par l'origine sociale, « Initiées très souvent par leurs pères et leurs frères, ces pratiquantes de sports de tradition masculine se recrutent dans les milieux sociaux – populaires – où ces sports sont développés. D'autres femmes sont aussi sur des « territoires » masculins, elles pratiquent la voile hauturière, l'alpinisme ou encore des sports avec engins à moteurs, motocyclisme, automobile. Elles sont d'origine sociale aisée et peu nombreuses ».

Aujourd'hui, les femmes sont investies dans le milieu sportif des hommes ; elles sont des sportives pratiquant toute sorte de sport qui exige d'avoir de la force, de recevoir ou de porter des coups, de prendre des risques corporels tels des sports avec engins à moteurs (motocyclisme, automobile), la pratique de la voile hauturière, l'alpinisme ou encore l'haltérophilie. Davisse & Louveau (1998, p. 150) ont constaté que, quelle que soit la discipline sportive pratiquée, les femmes « doivent de plus en plus fréquemment recourir aux signes surajoutés de parure pour signifier leur appartenance de sexe. Il n'est pas exclu que

nombre de sportives évitent ainsi la « confusion de genre » qu'elles pourraient encourir en « restant nature », alors que leurs morphologies sont de plus en plus fréquemment proches de celles des hommes (par les effets des méthodes de l'entrainement et de la préparation physique), alors que les regards portés sur elles sont presque toujours prédisposés à la souligner ».

Dans notre période actuelle dit postmoderne, Laberge (1995) confirmait que le champ des pratiques d'activités physiques et sportives est un réel exemple des nouvelles diversités des dispositions de genre ; les théories prenant en compte que les dispositions féminines sont propres aux femmes et que les dispositions masculines sont propres aux hommes ne sont pas tout à fait valables.

L'engagement des femmes dans un sport dit « masculin » a conduit certains auteurs à traiter la problématique de dispositions sexuées « inversées ». À titre d'exemple, Mennesson (2004) a travaillé sur l'expérience des femmes investies dans des sports de haut niveau: le football et les boxes "poings-pieds". L'enquête menée par l'auteur a confirmé que le milieu du football favorise un renforcement des dispositions « masculines » dites « inversées », alors que celui de la boxe implique un travail important de « féminisation » de l'hexis corporelle ». Ici, nous faisons référence à Bourdieu (1980) qui a défini que « l'hexis corporelle » est un ensemble de dispositions de pratiques corporelles, manière de tenir et d'exercer le corps, construite socialement comme « féminine » ou « masculine ».

Mennesson (2004, p. 76), montre que « dans le football, on assiste plutôt à une solidification des dispositions sexées « inversées ». Le perfectionnement physique et technique renforce en effet le caractère « masculin » de l'hexis corporelle des joueuses. L'évolution en groupes exclusivement féminins facilite également l'adoption de positions critiques à l'égard des normes sexuées dominantes ».

L'auteur expliquait que les dispositions sexuées « inversées » sont dues à l'influence d'une double socialisation. D'une part, c'est la socialisation sportive familiale. Les filles se révèlent être le modèle du « garçon manqué » dans certaines familles où les fratries sont exclusivement féminines. Elles se trouvent ainsi, investies dans un sport masculin pour répondre en quelle que sorte aux attentes fortement déçues des pères. De plus, la présence des frères proches en âge fait que les sœurs suivent leurs jeux masculins et sont présentes, en se cachant parfois, sur les terrains sportifs. D'autre part, c'est la socialisation développée au sein des groupes de paires masculins. Les compétences sportives des filles progressent lors des

jeux avec des garçons, favorisant leur puissance physique et améliorant leur agressivité dans le jeu.

En outre, Laberge (1994, p. 61) démontrait qu'une femme pratiquant du sport masculin tel que le rugby ou le hockey sur glace, traitée de personne agressive ou de « garçon manqué », « n'échappe pas aux stéréotypes de genre ». Cependant, cette femme qui agit comme un homme suite à sa pratique identifié comme masculine « elle porte un trait de féminitude en raison de l'existence et de la persistance d'une représentation du corps biologique féminin ».

Pour conclure, nous ne développons pas dans notre enquête l'idée précédente mais nous considérons qu'il est important de montrer les diverses problématiques abordées ces dernières années autour du sport féminin, et plus particulièrement autour du football féminin. Nous soulignerons également le rôle familial et son influence sur l'engagement sportif des jeunes des deux genres, la famille étant une structure essentielle dans le processus de socialisation des adolescents. Lara Muller (2003) a observé que l'investissement familial dans le milieu sportif, notamment celui du père, influence fortement la pratique sportive dite « masculine » des enfants des deux genres. Dans ce sens, les configurations familiales pourraient expliquer les trajectoires individuelles et collectives. Lors de notre enquête sur le sport dans le quartier des 3Cités de Poitiers, nous tenterons ainsi de montrer que la famille sportive, joue un rôle essentiel dans l'engagement des sportifs notamment celui des femmes.

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE

Nous allons exposer dans ce chapitre notre cheminement méthodologique qui ne s'éloigne pas, semble-t-il, des études socio-anthropologiques instruites de l'enquête de terrain et d'une attention aux individus du terrain enquêté. Rappelons nous d'Augé (1992, p. 30) qui disait, « ce n'est pas simplement parce que la représentation de l'individu est une construction sociale qu'elle intéresse l'anthropologie, c'est aussi parce que toute représentation de l'individu est nécessairement une représentation du lien social qui lui est consubstantiel…Le social commence avec l'individu ; l'individu relève du regard ethnologique ».

Parce que, « la méthode - venant de « methodos » est le chemin qui conduit à une vérité » (Durand, 2000, 1ère éd.1996), nous allons à travers nos méthodes, apporter un regard social, au sens scientifique, à la réalité des activités physiques et sportives pratiquées dans un quartier sensible. La sociologie « comme une branche des sciences sociales…se propose d'étudier tout ce qui se rapporte à la vie en société…une discipline qui peut apporter des éclairages permettant d'expliquer et de comprendre le fonctionnement de la société » (Corneloup, 2002, p. 13-14). De fait, la sociologie du sport permet de comprendre l'action de l'individu liée à son univers à la fois sportif et social. Lier le sport à la société signifie, à notre sens, lier le sport aux changements de la vie quotidienne, de la vie urbaine, à l'apparition d'une logique de consommation, à la construction d'une société industrielle…

Le sociologue, soulignent Mendras & Etienne (2003, p. 94), « doit donc aborder l'étude des faits sociaux avec le même état d'esprit que le physicien ou le chimiste aborde les faits de nature : comme s'il ne les connaissait pas. Il doit donc mettre entre parenthèse l'expérience personnelle qu'il peut avoir de la vie sociale. Cette prescription est d'autant plus difficile à suivre en sociologie que le sociologue est aussi un acteur de la vie sociale : il est impliqué dans une vie familiale, politique et religieuse dans laquelle il peut s'engager avec passion ».

Nous avons élaboré une méthodologie permettant de décrire la représentation des activités physiques et sportives pratiquées dans le quartier des 3Cités, un milieu défavorisé de la ville de Poitiers. L'objectif attendu, à travers notre démarche méthodologique, peut avoir un double sens. D'une part, il vise à favoriser une connaissance socio-sportive du public pratiquant des activités physiques et sportives dans le quartier des 3Cités. D'autre part, il ambitionne d'étudier et d'analyser l'écart entre la politique sportive affichée par la ville de Poitiers dans les quartiers sensibles et celle qui est réalisée in situ et ressentie par les multiples acteurs du quartier.

Afin de faciliter la lecture de cette partie méthodologique, nous présentons les cinq dimensions de la procédure de l'étude :

- Le choix du terrain
- Le choix de la population enquêtée
- Le déroulement de l'enquête selon le lieu des entretiens
- Les méthodes de recueils des données
- Le choix d'analyse de traitement des données

I. Postures de recherche et choix du terrain

Quand je suis arrivée à Poitiers dans le cadre de mes recherches portant sur les activités sportives et culturelles, pratiquées et développées dans un milieu urbain, le choix porté sur le quartier des 3Cités « quartiers défavorisés » est un choix guidé par une intuition méthodologique. La configuration de ce quartier offre un cadre permanent de concertation et d'observation avec les acteurs du monde sportif et social. Mon statut d'animatrice au centre socio-culturel du quartier des 3Cités a été d'un apport considérable dans le processus d'acquisition d'éléments empiriques pour notre enquête, notamment en méthodologie. Mais je n'habite pas ce quartier. Mon logement se trouve en centre ville de Poitiers.

Au niveau géographique, le quartier 3Cités est à quelques minutes du centre de la Communauté d'Agglomération de Poitiers. Son emplacement offre une dynamique de circulation pour les populations. Le transport est assuré par une ligne de bus qui fait le tour de

la commune du Poitiers très régulièrement. Il arrive parfois que le bus ne circule pas pour des raisons corporatistes (grève par exemple) ou météorologiques. Dans ce cas le déplacement peut se faire à pied. Cela peut prendre de 20 à 25 minutes de marche pour arriver au quartier si on arrive du centre ville de Poitiers. Il est donc en périphérie du centre ville.

La facilité d'accès à notre terrain de recherche me semble être une chose d'une importance capitale pour la bonne marche d'une enquête de terrain. Car le rapport de l'enquêteur à son terrain peut avoir une influence sur la production et le recueil des données aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. D'ailleurs c'est le sens de tout le débat qui a occupé les anthropologues sur la production du matériel qui doit faire l'objet d'une analyse objective. Le travail sur le terrain consiste en une relation directe avec les individus, et cette relation me semble déterminante. C'est, sans doute, ce qui a poussé Georges Condominas à partir sur le terrain, en Indochine, sur les hauts plateaux, auprès d'une tribu que nous appelons les Mnong Gar. La représentation d'un lieu, dans le sens de Condominas[15], ne peut pas uniquement être géographique mais c'est un ensemble de dimensions que peut prendre le social : l'échange, l'environnement, la parenté, la communication, l'espace et le temps. Ces dimensions, selon l'auteur, font de ce lieu un espace social en termes de relations. Ce sont ces multiples dimensions que nous entendons saisir par notre immersion distanciée sur le terrain.

Au niveau associatif, le centre m'a permis de créer un réseau de relations avec les acteurs locaux du quartier, animateurs, éducateurs et responsables. En plus de cela, mon travail m'a permis, d'une part, d'être en contact direct avec les familles résidantes de ce quartier (pères, mères), des enfants fréquentant l'établissement après une journée scolaire à l'école, d'autre part, avec les bénévoles issus du quartier des 3Cités et d'autres quartiers de la ville. L'impact de ces relations sur mon enquête met en évidence le concept de capital social théorisé par Pierre Bourdieu et qui me servira dans l'effort compréhensif constitué par le travail de thèse.

Une place en tant qu'acteur de terrain est alors occupée, en dedans et en dehors de la structure, entre la rue, « espace de l'extérieur » et l'institution, « espace de l'intérieur ».

Mes fonctions auprès du public fréquentant le centre socio-culturel des 3Cités sont multiples et diversifiées. Je me considère animatrice débutante dans le secteur enfance du centre socio-

[15] Cité par : Dorais, L-J. (1984). Compte rendue *in*, *Anthropologie et Sociétés*. Vol. 8, n° 1, pp. 156-158.

culturel. Je m'occupe d'aller chercher les enfants à leur sortie de l'école, de les aider à faire leurs devoirs, de leur proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles. Ensuite, c'est au secteur jeune que je me retrouve, prenant en charge le déroulement des activités de loisirs auprès d'un public préadolescent, adolescent et jeune. En parallèle, pendant les grandes vacances d'été, je suis une animatrice de rue qui se déplace à vélo, dans des endroits variés du quartier : au pied des immeubles, des terrains en libre accès tels que les *city-stades*, les places publiques et les rues du quartier.

Je suis intégrée dans un équipe de quatre animateurs vacataires, porteurs de sac à dos, remplis de matériel, ballons de football, de basketball et de volleyball, raquettes de badminton, de tennis de table, de jeux de société, de coloriages, etc…. Le but est de proposer des activités et de créer des moments d'échanges, de rencontres et de discussions avec les enfants, les adolescents et les adultes qui ne partent pas en vacances et qui pour la plupart ne fréquentent pas le centre socio-culturel. Mon statut professionnel a construit une première étape méthodologique basée sur l'observation du quotidien et du lieu. L'observation a nourri ma réflexion et mon analyse, permettant une description générale de l'enquête car, « le premier témoin auquel nous pouvons toujours faire appel, c'est nous-mêmes », écrit Halbwachs (1968, p. 1). Mais, il faut toujours penser que, « la méthode d'observation et la participation à la vie d'un groupe social suppose à la fois un engagement et une distinction avec l'objet de recherche » (LeBreton, 2012, p. 246).

Le fait d'habiter au centre ville de Poitiers me permet d'avoir un regard extérieur par rapport à mon terrain de recherche. Je suis l'enquêteur qui passe la majorité du temps sur le lieu de l'enquête. Cela pourrait avoir des inconvénients, car on pourrait être très influencé par les problématiques ressenties auprès du public et enfermé dans le quartier sans prêter attention à ce qui se passe autour. Il est donc nécessaire de prendre ses distances entre soi-même et son objet d'étude. Dans la théorie sociologique de Norbert Elias (1983, éd. traduit 1993, p. 4), celui-ci montre que c'est « seulement en objectivant sa propre position que le chercheur peut instituer une distance par rapport aux dépendances qui le contraignent sans qu'il le sache, et, ainsi, pratiquer le « désenchantement émotionnel » qui sépare le savoir « scientifique » des représentations immédiates, des préjugés spontanés ». Une capacité de distanciation est favorisée par la connaissance du sujet, le chercheur fait partie de son objet d'étude et

« jongle » entre distance et connaissance du « dedans » liée à l'implication dans l'objet de la recherche.

II. Pré-enquête

Une phase d'observation, de type informel, s'est déroulée dans le quartier des 3Cités pendant un an, en 2008-2009. Cette phase est considérée comme la première pierre de l'édifice, liée à une situation personnelle entre l'actrice sociale et l'étudiante en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Le sujet de l'étude est apparu lors de notre inscription à l'université du Littoral-Côte d'Opale en 2009-2010. Il s'agit d'apporter une vision sociologique sur les pratiques sportives et de loisirs des groupes sociaux, issus d'un milieu urbain qualifié de défavorisé.

L'engagement, à la fois, professionnel en tant que chercheur, et personnel en tant qu'amateur et entraineur dans l'univers du handball, a mené Christophe Gibout (2012, p. 191), à montrer que la compréhension scientifique portée « *de l'extérieur* » semble intéressante pour améliorer *« de l'intérieur* », la vie des groupes sociaux concernés, car selon l'auteur, « il n'est donc pas question de cassure ou de césure entre, d'une part, ce que j'observe et, d'autre part, ce que je suis et comment je suis dans ce rapport d'observation, de compréhension ».

L'offre sportive et de loisirs dans un milieu sensible, ses représentations, ses formes et ses pratiquants, sont les premiers éléments prélevés dans un temps de pré-enquête. Cette étape méthodologique nous est apparue essentielle pour définir, qui pratique le sport, qui le propose, et dans quel cadre associatif ou non associatif il se développe. Lorsque nous décidons de réaliser une enquête, expliquent Harvatopoulos, Frederic et Sarnn (1989, p. 3), « c'est que l'on a conscience qu'un problème, au sens large du terme, se pose et que l'on souhaite s'informer pour le résoudre. Procéder à une enquête, c'est collecter et traiter de l'information dont l'analyse pourra servir à une meilleure connaissance du problème et éventuellement à la recherche d'une solution ou à la prise d'une décision ».

Pour définir les problématiques et rester objectif dans notre enquête, il a fallu réaliser tout un travail d'analyse documentaire, politique et géographique, accompagné d'une analyse

statistique des indicateurs socio-économiques de la population du quartier des 3Cités. Ce travail nous a demandé une certaine mobilité entre les structures locales du quartier et celle de la ville.

II.1. Qui sont les populations interrogées ?

La population a été interrogée grâce à des entretiens semi-directifs (n= 110) se déroulant en deux phases successives :

Dans un premier temps : nous avons réalisé des entretiens de type semi-directifs (n= 97) avec un public pratiquant le sport dans le quartier des 3Cités. Dans notre enquête, trois catégories de sportifs ont été interrogées sur les activités physiques et sportives pratiquées dans le quartier des 3Cités de Poitiers.

Ces catégories se divisent en deux parties selon la forme de pratique sportive, institutionnelle – Club et Centre Socio-Culturel – et non-institutionnelle – terrains de sport en libre accès –.

- La première catégorie de sportifs interrogés cible les joueurs adhérents au club du football implanté dans le quartier des 3Cités de la ville de Poitiers : Entente Sportive des Trois Cités Football. Le club représente la seule association sportive dans la ville qui propose le football pour des sections féminines et masculines. De ce fait, des entretiens semi-directifs (n = 64) sont menés sur un échantillon de sportifs licenciés de deux genres : femmes (n = 34) et hommes (n = 30), appartenant aux équipes seniors et celles d'U18[16]. Quasiment toutes les filles de l'équipe féminine senior qui suivent en permanence les entrainements ont été interrogées (22 filles seniors parmi les 34 filles interrogées). Concernant les équipes masculines, les personnes interrogées appartiennent majoritairement à la catégorie des séniors (24 sur 30).

[16] U : vient du mot anglais Under, qui signifie moins. L'équipe d'U18, signifie l'équipe qui se compose des joueurs qui ont moins de 18ans d'âge.

Le fait d'avoir une minorité de sportifs des équipes U18 interrogées dans notre enquête s'explique par deux raisons principales. La première est liée aux contraintes de temps. Le créneau horaire de mon travail personnel ne m'a pas permis pas de suivre l'entrainement des U18 qui se déroulait entre 17h30 et 19h30. La deuxième est liée au fait que cette catégorie de joueurs est majoritairement constituée de jeunes scolarisés qui évitent de perdre du temps après une séance d'entrainement surtout s'ils n'habitent pas dans le quartier de 3Cités. Il était donc presque impossible de les faire participer à notre enquête.

- La deuxième catégorie de sportifs interrogés concerne les jeunes qui pratiquent régulièrement des activités sportives dans le centre socio-culturel des 3Cités. Des entretiens de type semi-directifs (n = 28) sont réalisés sur un échantillon de jeunes fréquentant le centre. D'une part, des entretiens (n = 19) sont menés auprès d'un public masculin pratiquant le football en salle dans le gymnase du quartier, sous l'encadrement des éducateurs du centre socio-culturel des 3Cités. D'autre part, des entretiens (n = 9) ont ciblé un public féminin pratiquant le fitness dans la salle de danse, au local du centre socio-culturel du quartier des 3Cités.

- Enfin, la troisième catégorie de sportifs interrogés cible les joueurs fréquentant et pratiquant le sport sur des terrains en libre accès implantés dans le quartier des 3Cités. De la même manière, des entretiens de type semi-directifs (n = 5) ont été effectués uniquement avec un public masculin. Il nous semble que la moindre présence des sportifs sur des sites en libre accès est liée aux mauvaises conditions climatiques vu que notre enquête s'est déroulée au cours des trois mois d'hiver : novembre, décembre et janvier 2010.

Pour présenter au mieux les populations sportives interrogées, nous réalisons le tableau suivant qui montre la répartition des sportifs, femmes et hommes, en fonction de leur lieu de pratique sportive :

Sportifs interrogés	Formes de la pratique sportive		
	Institutionnelle		Non-institutionnelle
	Club de Football	Centre Socio-Culturel	Terrain en libre accès
Femmes	34	9	0
Hommes	30	19	5
Total 97	**64**	**28**	**5**

Dans un deuxième temps, nous avons effectué des entretiens (n = 13) auprès des acteurs sociaux, des acteurs politiques, des encadrants et des responsables sportifs, liés d'une manière directe ou indirecte, aux problématiques sociales, sportives et culturelles de la population résidant sur le quartier des 3Cités.

Certains de ces entretiens ont été réalisés en même temps que les entretiens avec des sportifs, en particulier, ceux auprès des encadrants du club de football et du centre CSC, tels que les animateurs et les éducateurs accompagnant les joueurs dans leurs activités. Nous pouvons considérer également qu'interroger ces derniers constituait un préalable aux entretiens avec les joueurs car cela nous permettait de nous faire connaître.

Le tableau qui suit, présente la répartition des acteurs interviewés en fonction du lieu de l'entretien, dans le club sportif et les centre socio-culturels du quartier des 3Cités.

Lieu de l'entretien	A l'intérieur du quartier des 3Cités	
	Structures	
	Club de football	**Centre Socio-Culturel**
Acteurs socio-sportifs interviewés	• Président du club • Un des membres du comité de direction • Vice président du club • Éducateur de l'équipe féminine senior.	• Directeur du centre • Président du centre • Animatrice du secteur jeune • Éducateurs de l'équipe de prévention dans le quartier des 3Cités • Une des membres du conseil administratif au centre • des bénévoles adhérents au centre

De plus, trois entretiens ont été réalisés avec des responsables sportifs et politiques de la ville de Poitiers. Ce sont :

- L'adjoint au Maire chargé des sports
- Le conseiller territorial des activités physiques et sportives, et responsable du pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS)
- La directrice de l'Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques de Poitiers.

Le choix des acteurs socio-politiques et des acteurs sportifs a été opéré, non seulement sur la diversité de leur statut, mais aussi, sur leur connaissance des problématiques liées à la fois aux structures implantées dans un quartier sensible et au public résidant dans ce lieu.

III. Déroulement de l'enquête dans le club de football, dans les centres socio-culturels et sur les terrains en libre accès

Lors de la phase de l'enquête, les rencontres avec les joueurs ont été réalisées uniquement à l'intérieur du quartier des 3Cités. Notre but est de nous inscrire dans une démarche empirique concrète et efficace reflétant la réalité des pratiques sportives et culturelles dans un lieu sensible. Cela a nécessité une mobilité forte et régulière entre les différentes structures du quartier : gymnase, stade, local du club, salle de danse, terrains en libre accès, locaux des CSC.

Dans le club du football, nous étions présents à chacun des entrainements des diverses équipes y compris le week-end. Nous avons même assisté aux entrainements de l'école de foot pour les petits garçons le mercredi après-midi. Il s'agissait ici d'une phase d'observation des lieux de pratiques visant en particulier, la présence des parents accompagnant leur enfant lors de l'entrainement. Le rôle des parents et leur place dans la vie sportive des joueurs, notamment ceux qui résident sur le quartier des 3Cités, constituent une des problématiques de notre enquête. Un temps d'entretien, d'environ trente minutes, en tête à tête, a eu lieu, avant et après l'entraînement, pendant les matchs, avec les joueurs spectateurs et en assistant à la troisième mi-temps classique lors des matchs à domicile. Parallèlement, la majorité des entretiens avec les responsables du club s'est déroulée dans le local du club à proximité des stades.

En outre, en ce qui concerne les entretiens réalisés auprès des jeunes fréquentant les CSC des 3Cités, nous avons respecté le même rythme de travail. Notre présence auprès des jeunes sportifs a eu lieu deux jours dans la semaine, le mardi de 18h00 à 20h00 et le jeudi de 20h00 à 22h00. Concernant les jeunes filles, nous avons eu moins de possibilité pour les rencontrer car elles pratiquent l'atelier fitness un jour seulement dans la semaine, chaque mardi, de 18h30 à 19h30. Dans le but d'avoir un meilleur recueil de données, les entretiens avec les jeunes filles ont été réalisés à l'extérieur de la salle de danse, dans le local du centre, au calme, souvent avant que l'équipe des sportives ne soit complète pour démarrer la séance.

De plus, un temps de rencontre avec les jeunes pratiquant le football en salle s'est fait en même temps que le jeu, avec des joueurs spectateurs qui attendaient leur tour pour jouer. Souvent, nous avons réalisé les entretiens dans le vestiaire du gymnase plutôt que dans la salle qui s'est transformée, en peu de temps, en salle de spectacle. Il faut savoir que le football en salle, encadré par le centre, dans le quartier des 3Cités, s'accompagne souvent de musique, de rap et de chant.

Enfin, les rencontres avec les sportifs pratiquant les activités en dehors du lieu institutionnel, sont faites sur les terrains en libre accès. Souvent, c'est le dimanche, vers 15h00 que certains sportifs issus de différents quartiers de la ville et aussi, du quartier des 3Cités, se réunissent pour jouer au football. En attendant que tous les joueurs arrivent pour commencer le match, nous avons trouvé là l'occasion pour effectuer nos entretiens.

Nous considérons que notre présence, assez longue, au sein du quartier des 3Cités, a créé un lien de confiance et un sentiment de confort, lors de nos discussions auprès du public interviewé, notamment celui des jeunes et des habitants résidant dans le quartier. Etre l'enquêteur, vu et reconnu durant une longue période, bien avant de démarrer notre recherche universitaire, explique à notre sens, la souplesse ressentie lors de nos entretiens. Rappelons nous de Blanchet & Gotman (2001, 1ère éd. 1992, p. 17) qui expliquent que l'entretien est « une situation de rencontre et d'échange et non pas un simple prélèvement d'information ». Il s'agit alors d'une relation humaine qui lie le chercheur et son enquêté autour d'un principe de confiance réciproque mais aussi-souvent-d'intérêts conjoints à cet échange verbale (Laurent, 2006).

III.1. Les obstacles dans l'enquête auprès des sportifs

Trouver le bon moment pour conduire les entretiens était la chose la plus difficile au cours de l'enquête. Les joueurs, quel que soit leur lieu de pratique, dans le club de football, dans les CSC, et sur les terrains en libre accès, arrivent très peu du temps avant le match ou l'entrainement et repartent juste après. De plus, ainsi que cela se constate assez classiquement (Blanchet & Gotman, 2001, 1ère éd. 1992), la volonté de participer à notre enquête n'était pas

souvent présente chez une partie des sportifs. À titre d'exemple, dans le gymnase, certains jeunes garçons n'ont donné aucune valeur ou intérêt à notre travail, par conséquent, ils n'ont pas accepté de participer, d'autres n'étaient pas motivés. Dans le club de football, un simple regard de la part de certains jeunes enquêtés nous est apparu suffisant pour que nous n'intervenions pas. Dans ce sens, Darmon (2005, p. 100) montre que « les refus de terrain » sont nombreux, multiples et surtout assez divers. L'auteur explique que « même lorsque l'on se voit refuser l'entrée sur le terrain, on peut transformer en matériau d'enquête une expérience sociale désagréable pour l'enquêteur (parfois dans son déroulement, mais surtout par ce qu'elle implique comme coûts de réorientation du terrain) ».

IV. Les outils de l'enquête

Comme l'explique Freyssinet-Dominjon (1997, p. 12), « la méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline, ou branche de la connaissance, cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie ». Dans le choix de la méthode de recueil des données, plusieurs éléments se présentent. Analyse documentaire, phase d'observation et entretiens permanente ont constitué les outils de l'enquête. La combinaison de ces éléments a pour fonction une perception du matériau dans sa totalité. Effectivement, les "dires" des joueurs sportifs et les "témoignages " des acteurs sociaux ne peuvent pas, seuls, nous satisfaire.

Notre démarche diagnostique géo-historique et socio-politique sur le quartier des 3Cités a nécessité du travail sur des documents statistiques publiés par l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques (INSEE). De ce fait, l'analyse des indicateurs socio-économiques de la population résidant sur le quartier des 3Cités fonde notre travail empirique. Certes, la statistique, telle que Halbwachs (1968) la définit, est « le moyen de rassembler, par les chiffres, une matière sociale pour la réflexion ; matière en tant que trace directe et immédiatement quantifiée des événements sociaux, mais qui ne dit rien, pas plus que la nature » (XIX). Comme quoi l'approche qualitative demeure non pas une méthode plus aboutie que l'approche quantitative, mais un supplément ou même un complément nous permettant de tendre vers une analyse plus objective du fait social enquêté.

De plus, le quartier des 3Cités constitue un territoire de la ville de Poitiers qui rentre dans une phase de modification à la fois géographique et démographique. Cela a sollicité un travail de recherche s'appuyant sur des contrats politiques, des journaux datés de 1970 sur le quartier des 3Cités archivés dans les CSC, des magazines municipaux, des photos ou encore des cartes géographiques de la ville de Poitiers.

IV.1. L'observation

L'observation est considérée comme une étape importante de l'étude en sociolologie, elle permettra, indiquent Harvatopoulos, Frederic et Sarnn (1989, p. 11), « de faire émerger des informations et des impressions qui aideront l'enquêteur dans la connaissance du problème et par conséquent dans la formalisation des questions qu'il aura à poser… ». L'observation du quotidien et celle du quartier constituent un outil fondamental dans notre enquête, elle nous a orienté dans la construction du notre guide d'entretien. L'observation est une position méthodologique, dans le sens de Freyssinet-Dominjon (1997, p. 22), elle peut être définie comme un « regard systématique porté sur une situation sans que celle-ci ne soit modifiée ».

L'observation est deux types : une observation flottante ou informelle et une observation orientée, permettant de se positionner entre ce qui est général et ce qui spécifique à observer.

Observer l'espace du quartier des 3Cités et ses éléments : immeubles et tours dégradés, pavillons, établissements, terrains de sport, espaces de loisirs, parc et espace public, a contribué au développement de notre démarche empirique. Cette phase d'observation a favorisé des rencontres et un temps de discussion et d'échange avec des habitants du quartier des 3Cités ainsi qu'avec des bénévoles adhérant aux CSC et ceci dans des espaces divers du quartier tels que : arrêt de bus, supermarché… ajoutant un excellent complément à notre recueil de données.

Parce que nous étions l'observateur direct des opérations de démolition des tours dans le quartier, nous avons pu apporter une réflexion aux problématiques concrètes de l'espace et de l'habitat. Des indices sur le mode d'habitation, la cohabitation, le regroupement

communautaire, la mixité socio-spatiale et la mixité de genre dans le milieu social et sportif, l'intégration et l'exclusion, ont été relevés pour être ensuite analysés et traités scientifiquement.

Nous ne considérons pas également que cette phase de l'enquête s'arrête sur un simple acte d'observation. L'observation participante constitue également un outil des méthodes qualitatives, « utilisé souvent pour étudier et comprendre les phénomènes intérieurs à la vie d'une collectivité » (Mucchielli, 1991, p. 35).

Ainsi, nous ne pouvons pas parler de l'observation participante sans penser au sociologue Loïc Wacquant qui pour son enquête menée dans le quartier Woodlawn, ghetto de Chicago, auprès des jeunes défavorisés, est devenu un véritable boxeur, participant aux activités et aux séances d'entrainements, observant les enquêtés, tout au long de son étude doctorale à l'université de Chicago. Cependant, « aspiré par son objet, le sociologue en observation participante risque de devenir acteur du milieu, d'adhérer à des valeurs qu'il n'a pas le loisir d'analyser mais l'obligation de mettre en pratique » (Bouvier, 2002, 1ère éd. 2000, p. 69-70).

Sur le quartier des 3Cités, nous sommes reconnus comme acteur social participant à l'organisation des ateliers sportifs et de loisirs, aux événements principaux du quartier tels que le carnaval, la fête du quartier, la fête des voisins, le vide-grenier, etc… Au club de football des 3Cités, nous étions invités, chaque vendredi soir, aux soirées conviviales organisées par l'équipe féminine, à la fête du club en fin de saison. Nous avons pu observer dans un temps de convivialité et de familiarité sans officiellement être l'enquêteur. Un temps, pour noter et enregistrer ce que nous avons observé, était tout à fait envisageable et nécessaire après avoir quitté le lieu.

Parler de l'observation participante nous fait nous référer aux circonstances de recherche de Becker (1863, éd. française 1985) sur les musiciens de Jazz, l'auteur disait que « j'ai recueilli le matériel utilisé dans cette étude par l'observation participante, c'est à dire en partageant le travail et les loisirs des musiciens. Quand j'ai réalisé cette étude, en 1948-1949, j'étais pianiste professionnel depuis quelques années et j'appartenais aux milieux musicaux de

Chicago. […] J'ai travaillé au cours de cette période avec de nombreux orchestres de différents types, et j'ai pris des notes abondantes sur les événements qui se produisent pendant que j'étais en compagnie d'autres musiciens. La plupart des musiciens que j'ai observés ne savaient pas que je faisais une étude sur les musiciens. Je n'ai réalisé que de rares entretiens en procédant de manière formelle, et je suis plutôt attaché à écouter et à noter les conversations ordinaires entre les musiciens. La plupart de mes observations ont été effectuées au cours du travail, et même sur l'estrade où nous jouions » (1985, p. 107).

C'est dans l'inspiration de ce modèle que fut placée l'ambition de notre travail d'investigation sociologique : observer du dedans un fait social ou une situation sociale sans nécessairement dévoiler une position de chercheur, et en s'efforçant de garder une certaine distance critique.

IV.2. L'entretien et ses techniques

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi un outil qui nous permet d'être objectif et de produire un discours sur plusieurs thèmes définis. C'est l'entretien qui peut être considéré selon Bourdieu (1994, p. 912) « comme une forme d'exercice spirituel, visant à obtenir, par l'oubli de soi, une véritable conversion du regard que nous portons sur les autres dans les circonstances ordinaires de la vie ».

Des entretiens semi-directifs, n = 110 au total, ont été réalisés au cours de l'enquête. Il s'agit d'aborder divers thèmes, à l'aide d'un guide composé d'une série de questions auxquelles l'enquêté peut répondre librement.

Dans une démarche qualitative, nous ne pouvons pas considérer l'entretien comme une simple technique, c'est plutôt un outil qui demande beaucoup de savoir-faire, de maîtrise de langage et d'adaptation aux personnes rencontrées. Dans un temps d'entretien, nous nous concentrons sur la parole des acteurs et non sur notre point de vue. Si nous ne pouvons pas inhiber, ni nier notre engagement personnel au sein du quartier, nous devons non pas le neutraliser, mais l'objectiver. L'art de l'entretien, telle que Le Saout (2002, p. 45) le démontre, « consiste à orienter la parole de l'enquêté par rapport à un objet de recherche tout en lui laissant une grande marge de liberté pour pouvoir découvrir des points domaines, des

points de vue auxquels le sociologue n'aurait pas pensé ». Cependant, à propos des méthodes de l'enquête, l'auteur ajoute qu'« il est illusoire de penser que le sociologue puisse produire des outils de recueil de données entièrement neutres. Tout d'abord, parce que les situations d'enquête sont pour les personnes rencontrées relativement exceptionnelles. Il est rare, en effet, de répondre à des questions, de donner un avis, de s'exprimer en face d'un inconnu qui, s'il fait bien son travail, écoute attentivement l'enquêté sans porter de jugement de valeur sur ses propos » (2002, p. 39). D'ailleurs, Kaufmann (2007, 1ère éd. 1996), ne partage pas de son côté, l'avis des sociologues qui trouvent que l'entretien est une méthode inadéquate pour appréhender la description des pratiques. Dans de nombreux cas, l'entretien compréhensif selon Kaufmann, « peut être utilisé comme un instrument très performant pour étudier finement les pratiques » (2007, p. 71), ici les pratiques sportives et plus généralement celles se déployant dans le cadre du quartier des 3Cités.

Pour réussir le déroulement de nos entretiens, il a fallu tenir compte d'un certain nombre de conditions telles que le lieu, l'heure et la durée de l'enquête. Il nous est apparu évident qu'un temps pour nous présenter, pour situer l'organisme d'étude, en ajoutant une simple explication du but de notre travail, étaient des étapes indispensables avant le démarrage et lors de la prise de contact avec les enquêtés. Préciser la durée de l'entretien était également envisageable, environ trente minutes pour les entretiens avec les joueurs et au moins trois heures avec chaque acteur social, sportif, et politique. Nous avons laissé à ces derniers la liberté de choisir le lieu et l'heure de l'entretien car nous considérons que cela est un des éléments qui favorise la réussite de notre démarche.

En outre, la quasi-totalité de nos entretiens avec les acteurs sportifs et sociaux ont été enregistrés sur un magnétophone. Puis, ils ont été retranscrits dans leur intégralité afin de conserver une fidélité dans les propos. Enfin, des indices prélevés par notre observation ont été notés, tous révélateurs d'un rapport émotionnel aux questions soumises. L'enregistrement de l'entretien était fait suite à l'accord des interviewés qui étaient libres de refuser. Nous avons présenté l'enregistreur comme un outil facilitant notre travail en nous engageant à ne

pas utiliser les propos enregistrés, ni les informations récupérées, pour un usage autre que celui du domaine de la recherche académique. Cet engagement nous a permis de débuter chaque entretien sur une base de confiance. Les interviewés ont accepté de parler grâce à l'attention, au respect et à l'écoute de notre part. Nous souvent, ressenti leur satisfaction, leur plaisir, d'avoir pu s'exprimer et participer à l'enquête.

D'ailleurs, après un certain nombre non négligeable d'entretiens, notamment ceux des sportifs, nous avons trouvé que les réponses des enquêtés se sont répétées sans faire surgir de nouvelles thématiques, ni de nouveaux éléments. Une situation de saturation dans la recherche a mis fin à nos entretiens avec les sportifs.

IV.3. Quelle était la nature de notre questionnaire d'entretien compréhensif ? (Kaufmann, 2007)

L'entretien consiste à aborder divers thèmes, à l'aide d'un guide d'entretien composé d'une série de questions auxquelles l'enquêté peut répondre librement.

Parce que la population interviewée se divise en deux catégories : les joueurs d'un côté et les acteurs sociaux, politiques et sportifs de l'autre, nous n'avons pas conçu un seul guide d'entretien mais plusieurs, tout en respectant l'ordre des thèmes proposés.

Avant de définir nos thèmes, nous nous intéressons à présenter en deux points la différence de forme de notre questionnaire (n = 38) auprès des sportifs du Club de football, des CSC et des terrains en libre accès (Annexe 1) :

Premier point : la manière de construire la question est dépendante du lieu de l'entretien.

Le guide qui était construit pour réaliser les entretiens avec les joueurs du club du football est le même que celui qui est proposé aux joueurs des CSC et des terrains en libres accès. Certaines questions seulement, ont été légèrement modifiées selon le lieu de la pratique. Par exemple, nous avons posé au sein de nos entretiens dans le club de football la question suivante :

- *En dehors des matchs, participes-tu à la vie du club : soirée galette des rois, repas collectif, manifestations pour les très jeunes joueurs du club, fêtes, sorties, voyages, etc... ? Pourquoi ?*

Alors que, au sein des CSC, la question se présente ainsi :

- *En dehors des ateliers sportifs organisés par les CSC et l'équipe de prévention participes-tu aux : animations, soirée galette des rois, repas collectifs, voyages, fêtes, sorties, etc... ? Pourquoi ?*

Deuxième point : le choix du questionnaire est différent selon la situation de la personne enquêtée : acteur ou joueur. Les questions sont de divers types : ouvertes, mixtes ou à choix multiples. Pour donner un exemple de questions ouvertes, nous proposons la suivante :

- *Peut-tu me décrire une troisième mi-temps classique lorsque tu joues à domicile (l'après match donc) ?*

Les questions mixtes sont constituées d'une première partie fermée et d'une seconde ouverte, cette dernière dépend du sens de la réponse fermée, par exemple :

- *As-tu l'occasion de jouer avec les garçons ? Qu'en penses-tu ? Et inversement vis-à-vis de la population masculine. As-tu l'occasion de jouer avec les filles ? Qu'en penses-tu ?*

Enfin, la question à choix multiples, très peu présente dans le guide, est telle que :

- *Quelle est ta religion, si tu en as une ?*
  Musulmane : *Chrétienne :* *Autres :*

De plus, à propos du guide d'entretien des acteurs sociaux, sportifs, et politiques, le type de questionnaire s'est limité aux questions ouvertes. Pour faciliter l'expression des responsables politiques et des responsables sociaux, nous avons commencé chaque entretien par des questions générales pour arriver ensuite à nos questions fondamentales.

D'ailleurs, De Singly, (2005, 1ère éd. 1992) explique que l'inconvénient des questions ouvertes se résume en deux points. D'abord, certains inconvénients sont liés à l'enquêteur car, si les interrogés hésitent dans leur réponse, ou s'ils ne comprennent pas tout à fait les questions posées, l'enquêteur dans ce cas est obligé d'éliminer des indicateurs précieux qui pourraient en effet orienter ou résumer les réponses des interrogés. Ensuite, même si les questions ouvertes sont qualifiées meilleures parce qu'elles donnent plus d'informations sur les pratiques étudiées ou sur les représentations, les réponses des interrogés peuvent être floues, donnant des informations dispersées ou inutilisables.

V. Les thèmes abordés

Nous classons les thèmes qui constituent nos guides d'entretien en deux catégories, selon le statut de l'enquêté : joueur sportif ou acteur social, politique ou sportif. Nous nous sommes bien sûr appuyés sur l'observation, sur les analyses documentaires et sur les réponses des enquêtés sportifs, dans la construction de notre deuxième catégorie de thèmes pour les acteurs de terrain, tout en respectant la cohésion et les liaisons entre les deux catégories. Cette manière de recueillir les données est liée au triple traitement de notre problématique d'enquête à fois sociale, spatiale et sportive.

V.1. Première catégorie de thèmes : entretiens avec les sportifs

Notre guide d'entretien avec les joueurs est composé de quatre chapitres de questions communément admises comme organisatrices de la pensée, portant sur l'activité sportive, à savoir :

- L'environnement social des joueurs et son impact sur le choix de la pratique sportive chez les deux genres :

Les questions qui sont abordées dans ce champ, nous ont apporté un regard fondamental sur l'effet du milieu social, favorisé et défavorisé, dans l'engagement sportif, chez les filles et les garçons, ainsi que sur l'implication des parents, leur place et leur rôle dans la vie sportive des enfants, notamment chez les filles.

Travailler sur le facteur social nous a amené à explorer certaines variables, non publiées officiellement au niveau statistique. Dans la ville de Poitiers, nous n'avons pas eu la possibilité d'avoir accès aux données statistiques concernant l'origine ethnique et la religion des habitants du quartier des 3Cités. Ce genre d'information ne peut pas être publié car il constitue un facteur de stigmatisation vis-à-vis de la population poitevine. Pourtant, ces facteurs démographiques sont considérés comme indispensables dans notre enquête sociologique, concernant les activités sportives et de loisirs dans le quartier des 3Cités composé de diverses origines ethniques.

- Le sens que les joueurs donnent à leurs pratiques sportives, à la fois institutionnelles et non-institutionnelles : nous abordons la manière de sentir et de penser le corps en fonction du genre et de l'origine ethnique.

- La motivation et l'avantage de l'activité sportive : nous nous intéressons de savoir si la convivialité et la sociabilité constituent des objectifs essentiels chez les joueurs pratiquant le sport à la fois institutionnel et non-institutionnel.

- Le rapport des joueurs à l'espace, à la mobilité et le déplacement entre le lieu d'habitation et le lieu de la pratique sportive : nous essayons de montrer dans quelle mesure le sport, pourrait être un outil d'ouverture ou d'enclavement, d'intégration ou d'exclusion, dans le milieu urbain.

V.2. Deuxième catégorie de thèmes : entretiens avec les acteurs sociaux, politiques et sportifs

L'analyse des réponses suite à notre première phase d'enquête avec les joueurs, ainsi que les analyses documentaires et l'observation sur notre terrain d'enquête, nous ont permis d'orienter les questions et de construire notre guide dans la deuxième phase d'enquête. La

spécificité de notre objet d'étude nous impose une compréhension et une lecture croisées. L'articulation et la combinaison des modes de recueil des données sont des moyens nous permettant de « décrire du dedans les contours, les limites et la nécessité des situations et les représentations constituant la vie quotidienne » (Maffesoli, 1989, p. 20), des habitants du quartier sensible.

En effet, nos thèmes principaux ont été formulés suivant trois grands axes. Ces derniers ont été définis selon deux regards sur notre terrain d'enquête à la fois « intérieur », porté par les acteurs socio-sportifs du quartier des 3Cités, et un autre « extérieur », porté par les acteurs politiques de la ville.

- Le premier axe se focalise sur le territoire du quartier des 3Cités en tant qu'espace urbain périphérique de la ville. Nous essayons de montrer l'effet du lieu sur la vie sociale des habitants en abordant les problématiques de la mixité socio-spatiale, la cohabitation résidentielle, l'ouverture et l'enclavement, toutes liées aux opérations de réaménagement urbain et aux démolitions-reconstructions. Nous essayons en effet de comprendre, comment ces problématiques ont été vécues dans le quartier et comment elles ont été perçues par la ville ?

- Le deuxième axe cible la vie sociale : le mode d'habitat, le concept de communauté, la culture et la situation socio-économique. En quoi ces indicateurs démographiques jouent-ils sur la cohabitation entre les classes sociales, sur la mixité sociale, sur la vie des jeunes, sur l'intégration de la population d'origine étrangère au sein de la vie associative ?

- Le troisième axe traite de l'offre d'activités de loisirs, sportives et culturelles en milieu urbain. Nous essayons d'aborder l'effet des deux axes précédents, social et spatial, sur la pratique des activités physiques et sportives chez les habitants, en donnant une attention particulière à la place du sport et à celle du loisir chez les femmes.

Après avoir résumé ces trois axes en quelques lignes, nous les présentons ainsi dans ce tableau explicatif détaillé :

Acteurs	
De la ville de Poitiers	**Du quartier des 3Cités**
Politiques	**Socio-sportifs**

Le territoire	**L'Habitat**	**Les activités physiques, sportives et de loisirs**
• Réaménagement urbain • Opération de démolition-reconstruction • Mixité spatiale • cohabitation résidentielle • Enclavement/ouverture spatiale	• Mode de l'habitat • Situation socio-économique • Mixité sociale • Cohabitation des classes sociales • Rapport : association-habitant • Communauté et culture • Jeunes en situation de précarité et violence	• L'offre sportive dans le quartier • L'offre sportive dans la ville • Equipements sportifs • Place sportive de la femme

VI. Choix d'analyse de traitement des données

Notre mode de traitement s'appuie sur l'approche méthodologique de l'entretien compréhensif. Rappelons que les entretiens semi-directifs se composent d'un temps d'échange entre l'enquêteur et l'enquêté en tête à tête, où la personne interrogée répond spontanément à des questions successives, classées par thèmes précis. Les réponses ressemblent alors à un discours entretenu par l'attitude non-directive de l'enquêteur. La parole n'est qu'une procédure de mise en mots permettant aux joueurs et aux acteurs d'exprimer ce qu'ils perçoivent et ce qu'ils vivent dans la vie sociale.

C'est *l'analyse de contenu* que nous avons choisi pour traiter les discours des enquêtés. Laurence Bardin (1993, 1ère éd. 1977, p. 9), dans la préface de son livre *L'analyse de contenu,* démontre que « nous avons pu nous rendre compte, en tant que praticien et formateur, que l'analyse d'entretiens : I) est le domaine d'application de l'analyse de contenu qui présente le plus de difficultés en raison de la nécessité d'une expérience et d'un savoir faire reposant sur une culture théorique ; 2) que, s'il existe de nombreux travaux sur la manière de faire passer un entretien de quelque type que cela soit, il existe très peu de publications, aussi bien en France qu'à l'étranger, sur la façon d'analyser un ou un ensemble d'entretiens ». Exploiter des données dans une enquête qualitative était une étape assez compliquée. Kaufmann (2007, 1ère éd. 1996, p. 9, p. 20) confirme que « l'analyse de contenu doit répondre à des règles tellement exigeantes qu'il ne voit pas comment les appliquer…Tout entretien est d'une richesse sans fond et d'une complicité infinie… ».

D'ailleurs, pour traiter les réponses des joueurs sportifs, nous avons construit une grille d'entretien. Elle se présente en tableau Excel, c'est un moyen qui nous permet de faire parler les informations. Chaque case correspond à une variable ou à une information résumant la réponse de chaque enquêté sur une question précise. (Nous montrons un exemple dans l'annexe n°2). Certaines questions ont été plus difficiles à traiter que d'autres, tout dépendait du type de la question : ouverte, mixte ou à choix multiples. Il s'agit ainsi d'une analyse

catégorielle qui consiste à calculer et à comparer les fréquences de certains mots, à les regrouper en catégories significatives, telle que la réponse des joueurs sur la question suivante :

Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles tu as choisi de faire du football dans le club des 3 Cités ?

De plus, le croisement des catégories était toute à fait envisageable, dans le but de tester les effets de différentes variables sur la pratique sportive, par exemple :

Catégorie : genre et choix du sport pratiqué (institutionnel ou non institutionnel).

Catégorie : lieu d'habitation et lieu de la pratique sportive.

Catégorie : situation socioprofessionnelle des parents, choix du sport et genre.

Dans certain type de question, telle que : *Que penses-tu du sport libre, celui qui se pratique sur des terrains de proximité en libre accès ?*, le discours des joueurs a été coupé en trois catégories en considérant que le premier avis correspond au discours spontané du répondant, le deuxième avis correspond à un discours énoncé en deuxième temps et le troisième avis correspond à celui énoncé dans un troisième temps. Nous avons estimé que cette manière de traiter la question ouverte nous a permis d'avoir un degré de fréquence des mots et de calculer leur intensité dans les discours des enquêtés. Cependant, dans le traitement des questions ouvertes, Freyssinet-Dominjon (1997, p. 207) explique que « deux mots ne sont jamais complètement identifiables du point de vue de leur signification. Chaque mot a sa valeur propre, son poids spécifique, ses usages. Dès que le signifiant diffère, le signifié se modifie ».

À propos des discours des acteurs sociaux, sportifs et politiques, nous avons ainsi envisagé une *analyse de contenu* de type qualitatif et interprétatif. Dans un premier temps, les discours enregistrés ont été transcrits, découpés et synthétisés pour chaque thématique abordée lors des entretiens. Dans un second temps, ils ont été regroupés par thèmes généraux.

Le soin apporté à la construction de cette méthodologie d'enquête qualitative nous a permis, nous l'espérons, de réussir un travail de terrain empirique dont vous trouverez le résultat dans les pages suivantes.

Pour résumer la logique de la méthode que nous avons déconstruite au long des pages précédentes, il faut ici comprendre que – au-delà de nos lectures de travaux de la littérature scientifique – notre démarche a été essentiellement empirico-inductive. Empirique elle l'est dans la mesure où elle s'appuie sur un matériau issu du terrain d'enquête ethnosociologique. Inductive elle l'est tout autant car il s'agit d'abord de faire parler ce matériau avant, dans un second temps, de l'éclairer par la confrontation avec les données de la littérature, en particulier celle portant sur la question générale du sport dans les quartiers.

TROISIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Chapitre 1

Une approche géo-historique et socio-politique d'un quartier d'habitat social de la ville de Poitiers: Les 3Cités. Analyse de terrain

Dans le discours institutionnel, l'image de la ville de Poitiers est généralement traduite en termes géographiques et historiques, mais aussi symboliques et socio-économiques, termes ancrés à des représentations collectives productrices d'espaces et de sens. Notre immersion, en tant que femme, dans le quartier sensible des 3Cités nous invite à citer Gracq (1985, p. 2-3) pour qui « il n'existe nulle coïncidence entre le plan d'une ville dont nous consultons le dépliant et l'image mentale qui surgit en nous ». Car qu'est-ce qu'habiter et vivre dans ce quartier des 3Cités de Poitiers, qui comme tous les quartiers est porteur de signes particuliers : habitats, services, commerces, espaces publics et privés qui le composent ne sont pas neutres. Les habitants y donnent un certain sens, souvent différent de celui des autres acteurs sociaux de la ville, chacun y réalise son « expérience urbaine » selon l'expression d'Olivier Mongin (2007) qui insiste sur l'originalité, la singularité des relations humaines tissées dans l'espace urbain entre le centre et la périphérie, le public et le privé, l'intérieur et l'extérieur. Acceptons l'idée que l'image de la ville de Poitiers ne correspond pas à la somme des quartiers qui la compose même si les décideurs politiques souhaite donner à la ville de Poitiers une image globale et identificatrice et aux quartiers une image attractive et de bien vivre ensemble, éléments que nous discuterons dans les chapitres qui suivent.

I. Poitiers : la plus grande des petites villes

Nous préférons ainsi recourir à une approche factuelle précise plutôt qu'à un ensemble de stéréotypes pour décrire la ville de Poitiers, trop souvent associée à l'image de capitale tranquille du Centre-Ouest de la France, partagée entre ouverture et conservatisme, innovation et repli, « une ville qui bouge beaucoup, tout en conservant une qualité de vie reconnue par tous », selon Poitiers Magazine de novembre-décembre 1994.

Chef-lieu du département de la Vienne, capitale de la région Poitou-Charentes et d'une superficie de 42,11 km^2, Poitiers est située au cœur de l'espace Centre Ouest Atlantique de la France, sur l'axe des deux grandes que sont villes Paris et Bordeaux.

Un discours liminaire sur la ville de Poitiers nous paraît ainsi indispensable pour appréhender notre étude qui se focalise sur une partie périphérique de la ville et non la ville entière. Plus précisément, nous travaillons sur un des espaces urbains qui représente une partie de la frontière sud de la ville. C'est le quartier des 3 Cités, un des quartiers appelés à évoluer à tous les niveaux : économique, social et urbain. Construit dans 1950, il fait partie des autres quartiers de la ville qui font l'objet d'une convention de rénovation urbaine prévue depuis 2003.

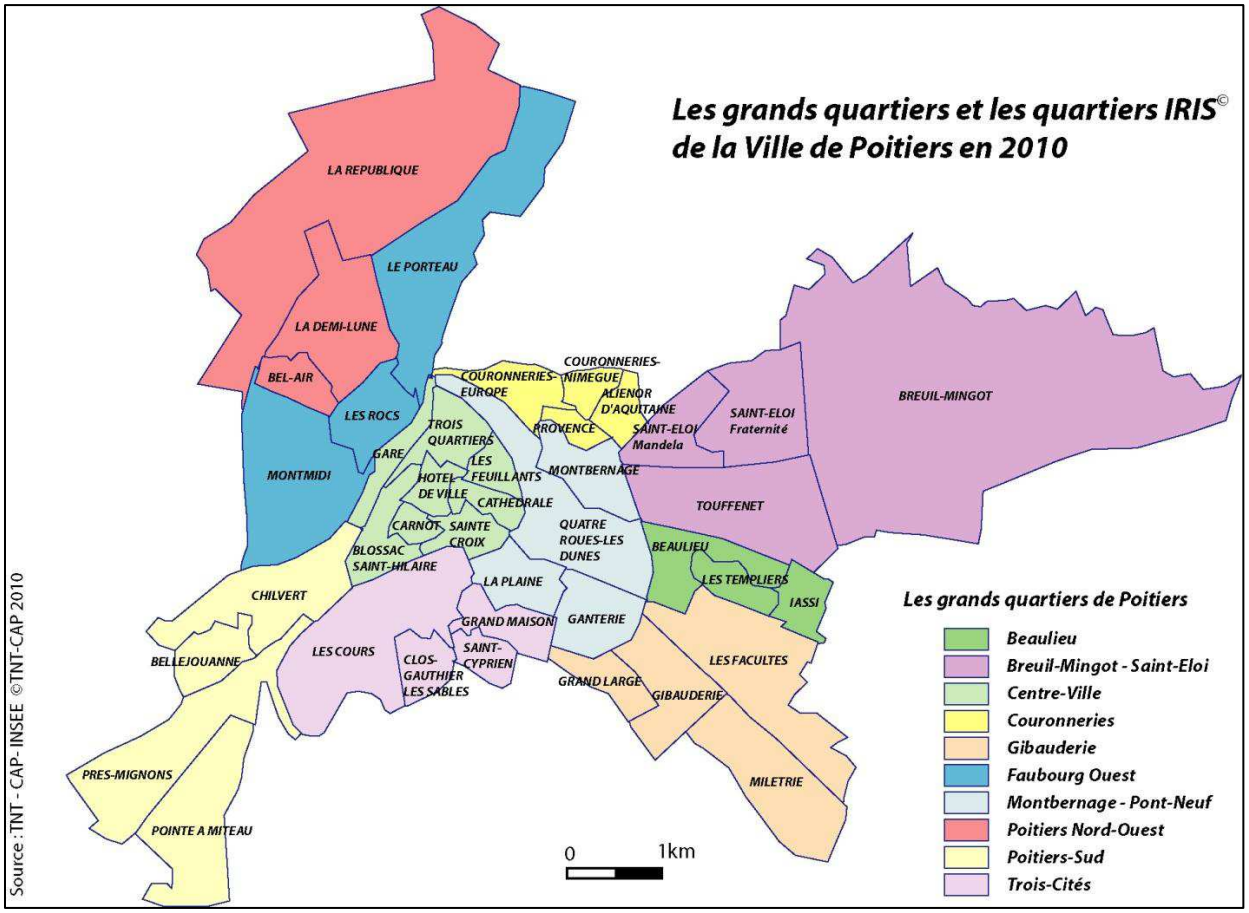

Illustration 1 : la ville de Poitiers et ses 10 grands quartiers (Source : Communauté de l'Agglomération de Poitiers, Service Technologies Numériques et Territoires, 2010). Le quartier des 3cités regroupe les sous quartiers : Les Cours, Clos Gauthier, Les Sables, Saint Cyprien et Grand Maison.

Ce quartier souffre d'une stigmatisation qui vraisemblablement participe de sa marginalisation, pouvons-nous alors comme certains auteurs tels Maurin (2004) et Stébé, (2009) parler de ghettoïsation ? En effet le profil socio-économique des habitants du quartier n'est pas prêt à se transformer au profit d'une classe sociale favorisée. La gentrification du quartier des 3Cités ne constitue pas un processus aujourd'hui envisageable, même si la rénovation des bâtiments ne s'accompagne pas d'une carence des commerces et des services de proximité. Comme l'observent Kaboli & coll. (2011), « la nécessité de rénovation, l'augmentation des investissements combinés à la volonté d'empêcher la ségrégation entre différentes communautés dans la ville exige une approche plus synergique ». L'image de marque du quartier des 3Cités de Poitiers ne semble-t-elle pas liée à un système complexe qui renverrait à son peu d'attractivité pour les investisseurs, à la difficulté d'élever le niveau de vie des habitants et d'attirer des habitants socialement plus aisés mais peut-être aussi à un déficit de l'offre socio-culturelle et sportive ?

II. Un engagement politique de la ville de Poitiers envers les quartiers en difficulté sociale

Ces vingt dernières années, la municipalité s'est engagée dans une politique de développement social urbain au niveau de certains quartiers de la ville et de l'agglomération. Ainsi, ces territoires sont considérés prioritaires car ils font face à une forte concentration de difficultés sociales et urbanistiques, en matière de logements, d'emploi, d'éducation, de sécurité, de divertissement et de déplacement.

Le travail de requalification urbaine de l'espace est mené dans l'ensemble de l'agglomération. Cette opération a été réalisée progressivement, en plusieurs étapes.

La première étape de cette requalification a débuté en 1984 avec la procédure de Développement Social Urbain des quartiers (DSU). Son objectif repose sur l'aménagement des voies, des places, du désenclavement entre les parties de quartiers et enfin de la création de cœurs de quartiers autour d'équipements publics et/ou de commerces de proximité.

Le changement d'image des grands quartiers d'habitat social a été une priorité du contrat de ville de l'agglomération signé en 2000. Ce dernier a précisé les modalités des différentes interventions sur les quartiers, réunies dans l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), définie pour la période 2002-2006.

L'opération a consisté en une recomposition urbaine équilibrée et une réhabilitation des espaces urbains touchés par une forte dégradation économique et sociale. D'une manière plus précise, l'ORU a fixé ses objectifs en trois axes[17] :

1- Diversifier les types d'habitat pour favoriser la mixité sociale

2- Conforter les lieux de centralité, soutenir le développement économique et améliorer la fonctionnalité des quartiers

3- Désenclaver le quartier et améliorer les liaisons interquartiers

Ces trois objectifs se sont traduits par une politique de démolitions-reconstructions et répartition des logements sociaux. Arrivé à échéance au 31 décembre 2006, le contrat de la ville a été remplacé par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Ce nouveau cadre de la politique de la ville en faveur des habitants des quartiers reconnus comme prioritaires, est défini par le Comité Interministériel des Villes (CIV).

Le projet réalisé sur la période 2007-2009 a permis un travail en collaboration entre les services de l'État, les collectivités territoriales et des partenaires. De façon générale, les thématiques prioritaires du projet se traduisent dans l'habitat, le cadre de vie, l'éducation, la prévention, la lutte contre la délinquance et la santé.

Quelle représentation sociale avons-nous du quartier ? Nous emprunterons l'approche de Sylvie Tissot (2007) qui répond, lorsque nous disons le mot quartier, « que chacun sache ce dont on parle : à savoir ces quartiers d'habitat populaire, situés à la périphérie des grands agglomérations, quartiers populaires où vivent une partie importante des étrangers ou plus largement des populations issues de l'immigration postcoloniale ».

[17] Source : Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009. Préfecture de la Vienne, Communauté d'Agglomération de Poitiers, p. 8.

Nous pouvons, en tant qu'acteur de terrain, définir les quartiers en difficultés sociales, autrement dit, les quartiers représentatifs d'une zone urbaine sensible.

La plupart du temps, ces quartiers sont des espaces urbains qui regroupent une catégorie de la population paupérisée, touchée par une forte difficulté sociale. Ils présentent des indicateurs sociaux qui montrent la difficulté de la vie quotidienne des habitants, qui ont besoin de plus d'attention de la part de l'Etat et des pouvoirs publics.

La population de ces quartiers présente un fort taux de chômage, des familles monoparentales ou recomposées vivant avec de faibles revenus et pour la plupart locataires d'immeubles HLM (Habitation à Loyer Modéré). Une grand nombre perçoit des aides sociales octroyées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), bénéficie de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et/ou de Revenu à la Solidarité Active (RSA)[18].

En 2006, la communauté d'agglomération de Poitiers a classé les quartiers en difficulté sociale par ordre de priorité. Le quartier des 3Cités a été classé en priorité une parmi l'ensemble des sites :

[18] Le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API). Définition d'INSEE. 2012.

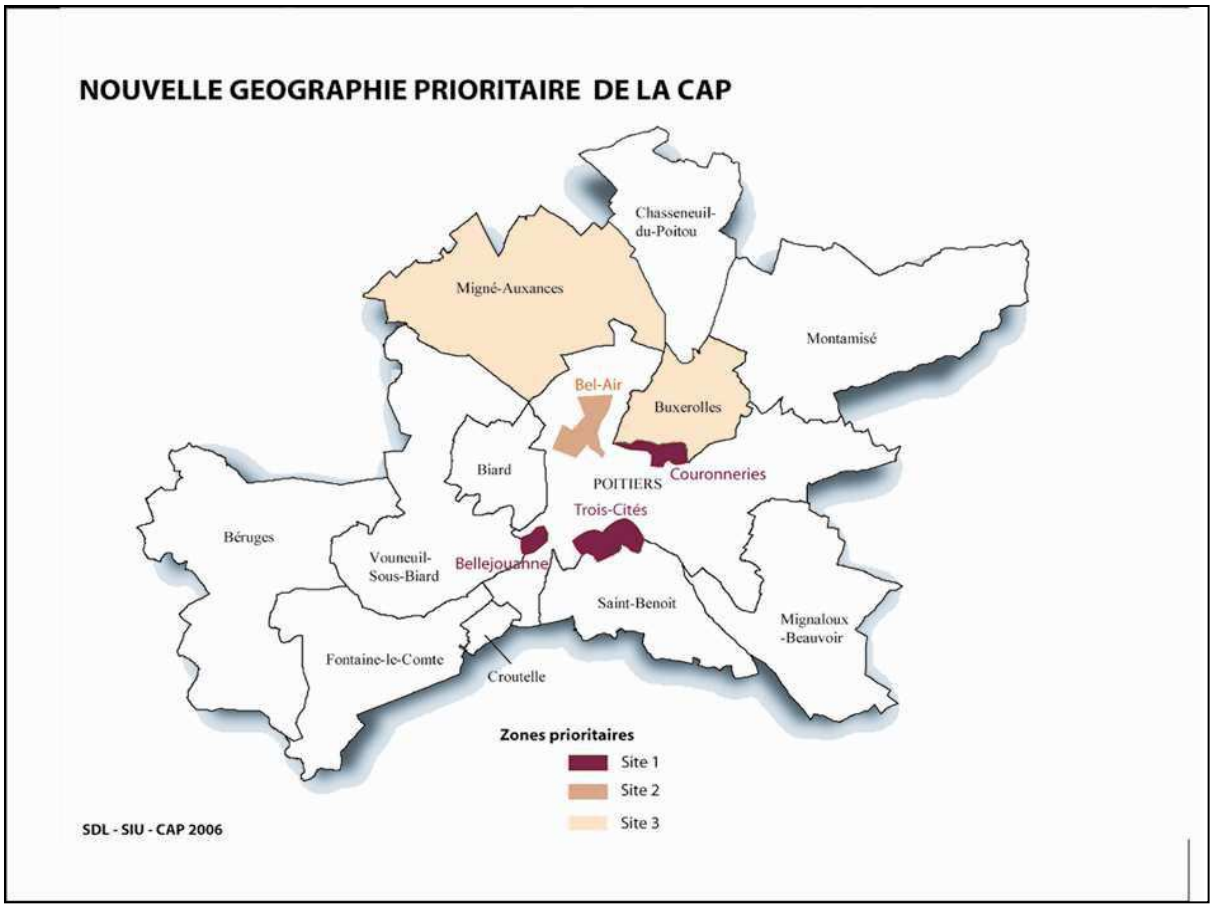

Illustration 2 : Représentation de la géographie prioritaire conçue par la communauté d'agglomération de Poitiers et la préfecture de la Vienne 2006.

III. Les Trois Cités : Un quartier sensible dans une ville de taille moyenne

Notre projet voudrait également démythifier, à travers des données objectives vérifiables, l'image-type anxiogène des ZUS trop souvent assimilées à des zones de banlieue, à des quartiers dégradés et inquiétants. En effet le référent, dans la littérature, mais aussi dans le discours dominant, dans la presse médiatique, demeure la banlieue qui concentrerait les exclus, les classes moyennes désertant ces territoires sensibles. La banlieue fracturerait ainsi le territoire urbain en classes populaires issues de l'immigration et en classes moyennes et supérieures qui vivraient dans les zones pavillonnaires du centre ou en périphérie des villes.

Autrement dit notre objet de recherche, centré sur la population du quartier ZUS des 3Cités de Poitiers, ne renvoie pas à une étude dans un quartier angoissant, sale, un territoire où les violences urbaines sont fréquentes, à une zone urbaine qui concentre multiples difficultés : pauvreté, laideur, chômage, délinquance. Nous partageons les formulations de Dubet & Lapeyronnie (1992) qui témoignent d'une attitude d'extrême prudence, et considèrent que toutes les banlieues ne sont pas des "quartiers d'exil" et tous les jeunes ne sont pas en difficulté d'insertion ou menacés d'exclusion. En prolongement de cette perspective, Stébé (1999), conclut son ouvrage sur "La crise des banlieues", par ce titre évocateur "De la laideur à l'insécurité, en passant par la pauvreté : les banlieues indésirables". Nous pouvons nous poser la question et nous demander si dans nos schémas mentaux, les représentations sociales du dangereux et de l'hostile sont-elles facilement associées au sale et au laid ? La réponse semble OUI. Le dictionnaire des synonymes, Les usuels du Robert (1993) relève Stébé, relie les termes "sale" et "impropre" aux épithètes "immoral, impur, malhonnête". Le danger est d'en déduire que la délinquance ne se situerait que dans le monde de la saleté et de la laideur, alors que la probité et l'honnêteté ne se rencontreraient que dans l'univers du propre et du beau. En conséquence les grands ensembles de banlieue "pourris" et "moches" seraient porteurs de malhonnêteté, d'insécurité et de délinquance. Les données statistiques de Grand Poitiers auxquelles nous nous référons ne véhiculent pas ni représentation, ni celle des images issues des troubles des banlieues de Villiers-le-Bel, Vaux-en-Velin ou encore du quartier des Minguettes.

III.1 L'histoire d'un quartier récent

Ce quartier n'a guère bougé avant les années 1950, période de construction des premiers immeubles. Ces cités ont été construites les unes à proximité des autres. Elles ont constitué les premiers appareillages urbains de la périphérie Sud-Est de la ville.

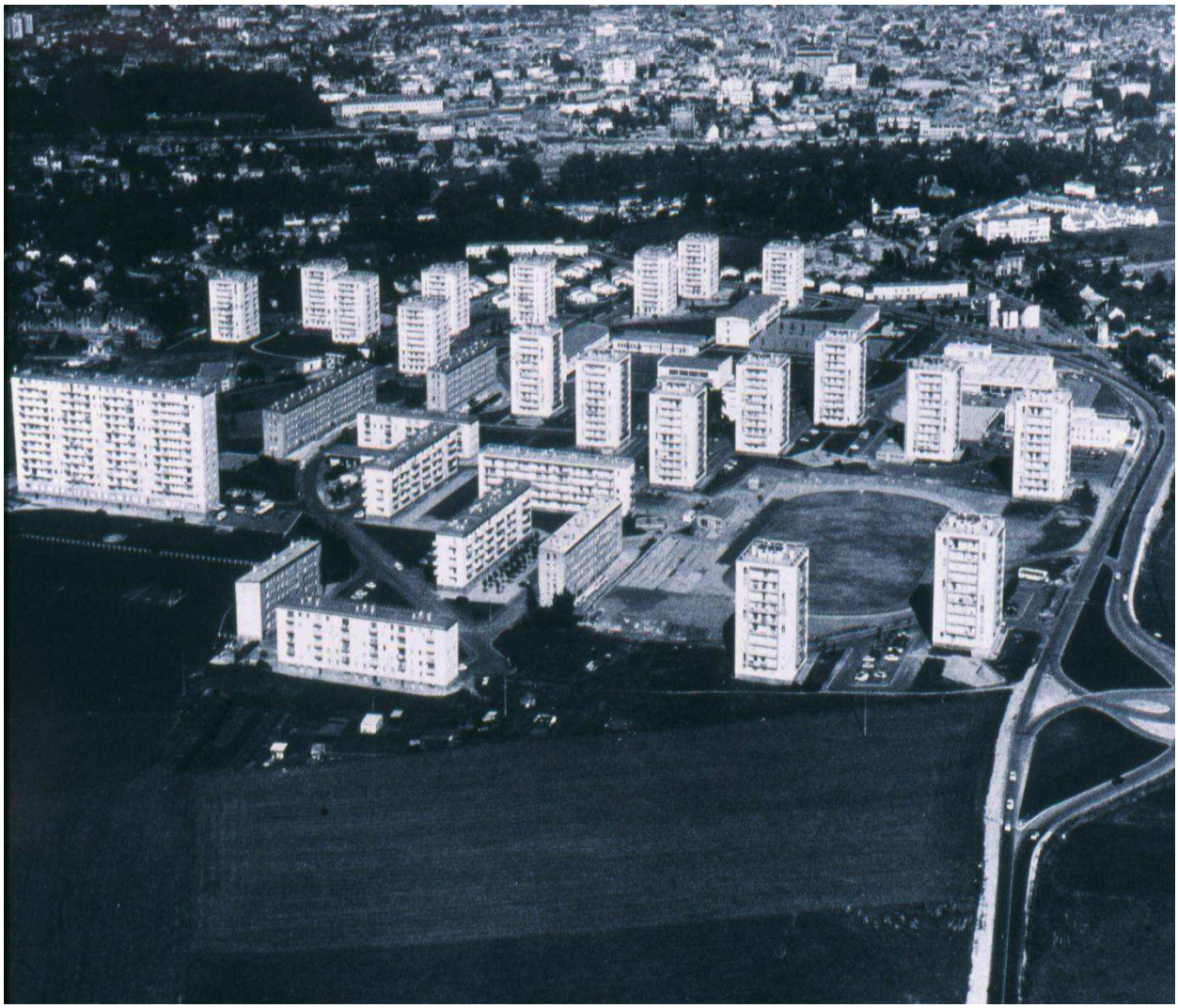

Illustration 3 : présentation de quartier des 3Cités construit entre 1950-1960. Source les CSC des 3Cités.

De nos jours, le quartier des Trois Cités constitue un des grands ensembles d'habitat social de l'agglomération. En 2007, il comptabilisait 12 524 habitants ; cette population représentait 14,03% de la population de Poitiers[19].

Le nom du quartier fait référence aux trois premières cités construites : les Sables, Saint Cyprien et le Clos Gaultier. Aujourd'hui, le quartier est composé de quatre IRIS au sens de l'INSEE : « Le Clos Gauthier, St Cyprien, Grand-Maison, et Les Cours ». Les Sables et le Clos Gautier ne forment plus qu'un secteur ; sont venus se rajouter deux nouveaux secteurs :

[19] Portrait Chiffré des Centre Socio-culturels des 3Cités, version n° 2, p. 10.

Grand-Maison et Les Cours. De ce fait, nous constatons que le quartier des 3Cités s'est étendu.

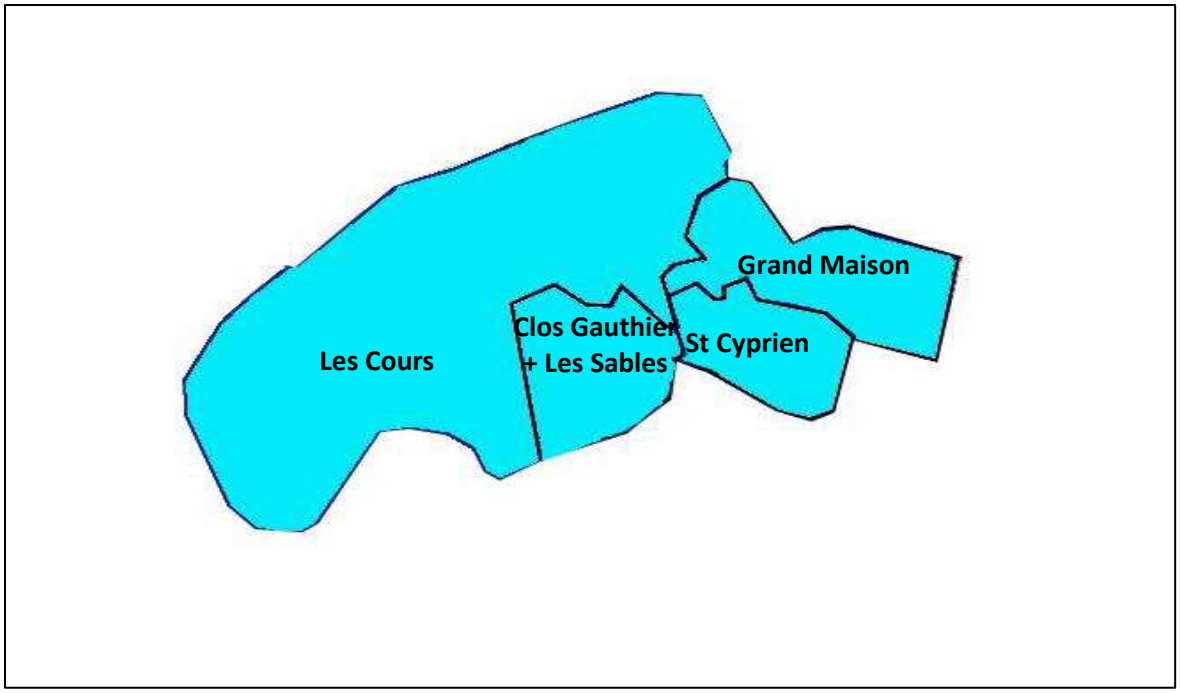

Illustration 4 : Ensemble des secteurs du quartier des 3Cités. Carte réalisée par K. Moussa.

III.2 Définition géographique du quartier des Trois Cités

Le quartier des 3Cités représente l'un des cinq grands quartiers d'habitat social reconnu comme prioritaire dans le contrat de la ville et de l'agglomération de Poitiers. Il est situé dans les faubourgs Sud-Est de la CAP, jouxtant le périphérique de la ville de Poitiers. Il est ceint par la rivière le Clain côté Sud et Sud-Est, la rocade de contournement de Poitiers à l'Est, la route de Gençay au Nord et le faubourg du Pont Neuf à l'Ouest et au Nord Ouest.

Le territoire est un ensemble de hauts bâtiments que nous appelons les tours : des immeubles pouvant compter jusqu'à onze étages. Le quartier des 3Cités est également

constitué de maisons pavillonnaires ainsi que de quelques anciennes maisons bourgeoises. Il est visible du centre ville car il est situé en hauteur.

Illustration 6 : Quartier des Trois Cités visible par la côté Sud de la ville de Poitiers. Photo prise par K. Moussa.

III.3 Quartier implanté dans la nature

L'entrée du quartier par le centre ville de Poitiers est une promenade dans le méandre de la vallée du Clain, seule rivière traversant la ville. Celle-ci donne une qualité paysagère riche à cet espace périphérique de la ville. Le quartier des 3Cités bénéficie d'espaces verts, dont un grand parc (le Triangle d'Or : 740 m^2 de surface dont 625 m^2 de zone verte) faisant office de jardin public, implanté au milieu du quartier et utilisé par les habitants pour différentes manifestations (fête du quartier des 3Cités, tournoi de football entre quartiers de la ville, etc…).

De plus, il existe aussi des espaces verts collectifs protégés au pied des immeubles qui constituent des espaces de jeux collectifs et de loisirs, favorisant des moments d'échanges et de convivialité entre les habitants du quartier.

Ce riche panorama végétal n'efface pas la classification urbaine de ce quartier de Poitiers. Nous pouvons constater que ce dernier vit depuis vingt ans un phénomène de rénovation urbaine très important, au niveau du type d'habitat, du cadre de vie, des espaces urbains, des structures et des logements.

À titre général, « la politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires »[20]. Cette politique a été, selon Jaillet (2004, p. 13), depuis son origine, « une politique contestée, critiquée, parfois jusqu'à la disqualification. Elle semble n'avoir aucun résultat concret dans la mesure où les indicateurs qui pourraient servir à identifier l'enclenchement d'une spirale vertueuse de requalification (baisse du chômage, moindre spécialisation sociale ou ethnique) n'ont jamais décru ». Quel écho rencontre cette disqualification dans le quartier des 3Cités ? Pour le mesurer nous avons conduit plusieurs entretiens avec des édiles de la ville de Poitiers et des corps intermédiaires pour tenter de comprendre comme l'écrivait l'urbaniste Quincerot (2004, p. 22) citant les propos d'un ancien délégué interministériel à la ville, combien « l'échec est retentissant, le succès silencieux », autrement dit combien est complexe l'évaluation de cette politique au plan local.

[20] Site internet du secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV) : www.ville.gouv.fr

Illustration 5 : Quartier des 3Cités dans les années 1990. Source CSC des 3Cités.

IV. La liaison du quartier avec le reste de la ville

IV.1 Les axes de circulation

Trois axes constituent véritablement les entrées principales du quartier des 3Cités :

1) Le premier est la route de Gençay qui borde le quartier par le Nord. Cet axe constitue le pont qui permet au quartier d'être relié à un pôle commercial et économique majeur installé à proximité.

2) La deuxième entrée est la route qui assure la liaison entre le centre ville et le cœur du quartier des 3Cités. Cette partie est moins urbanisée et constituée de maisons individuelles et de jardins plus ou moins entretenus. Le quartier est moins visible par cet axe qui dessine le bas du quartier et traverse la vallée du Clain.

3) La troisième entrée se fait par la rocade qui contourne et limite le quartier par l'Est.

Même si, au vu de ces nombreux axes de circulation, le quartier des 3Cités ne semble pas enclavé, ses limites, à savoir la rocade, la rivière et son espace protégé, ont un impact direct sur le déplacement des habitants. Elles ont ainsi construit une frontière spatiale ou bien une même une limite socio-spatiale vis-à-vis des quartiers voisins, réduisant, voire empêchant selon nous, les échanges urbains et parfois les déplacements vers / en provenance des résidents des autres quartiers.

IV.2 Les modes de communication et les transports entre le quartier et la ville

La ville adopte une politique de déplacement définie par le Plan de Déplacement Urbain (PDU). Cette politique s'appuie sur le désenclavement et renforce les liaisons inter et intra quartier.

Le bus est le seul moyen de transport urbain collectif à Poitiers. Le quartier est desservi par trois lignes de bus qui facilitent le déplacement quotidien des habitants notamment vers le centre ville et les quartiers voisins. Des arrêts fréquents et des voies principales aménagées favorisent la liaison et assurent la cohérence entre les différentes parties du quartier d'un côté et entre le quartier et l'ensemble de la ville de l'autre.

Grâce au plan de transport collectif, les habitants ont facilement accès aux principaux pôles d'attraction (supermarchés, siège de la CAF (caisse d'allocation familiale), siège EDF (Electricité De France), siège principal de logement social (LOGIPARC, SIPEA), gare, cliniques et centres médicaux et domaine universitaire).

V. Services de proximité et équipements favorisant l'autonomie du quartier

V.1 Un minimum d'équipements urbains constitue un quartier autre que le centre ville

Certains secteurs du quartier montrent une concentration d'habitat en rapport avec les équipements et les services de proximité. Ces équipements sont installés en deux lieux distincts et constituent les deux cœurs des secteurs Saint Cyprien et Clos Gautier. D'autres secteurs sont plus éloignés des pôles commerciaux.

Au fur et à mesure de l'accroissement du quartier et avec l'arrivée des écoles, la politique de décentralisation a commencé par la mise en place de services de proximité, permettant au quartier d'être moins dépendant vis-à vis du centre-ville, en répondant aux attentes de la population.

Aujourd'hui, le quartier des 3Cités est constitué d'équipements divers de tous types :

Equipements commerciaux :

Épiceries, superettes, boulangeries, boucherie ; magasins d'habillement et de chaussures, salons de coiffure, bars et petits restaurants.

Equipements scolaires :

Une crèche, deux écoles primaires et un collège.

Equipements culturels et de loisirs :

Bibliothèque municipale, salle de spectacle, un centre socio-culturel de deux locaux (Clos Gautier et Saint Cyprien) et conservatoire.

Equipements administratifs et sociaux :

Bureau de Poste, Commissariat de Police, centre des finances publiques, une mairie annexe et une antenne de la CAF.

Equipements sportifs :

Des locaux techniques administratifs ainsi qu'un club-house pour le club sportif, plusieurs terrains d'éducation physique et sportive, des terrains de boules, deux stades de football, deux salles de gymnastique couvertes et deux terrains de jeux de plein air (city- stades).

Equipements de santé:

Deux pharmacies, une pédicure, une clinique, des cabinets médicaux (dentistes, médecins généraliste, orthophoniste, infirmières, kinésithérapeutes)

Equipements cultuels:

Une église.

V.2 Equipements sportifs et accessibilité des terrains

Le quartier se compose de trois stades de football et de deux gymnases. En général, ces équipements sont mis en priorité, à la disposition des structures locales du quartier des 3Cités : club, école, collège et centre socio-culturel ; mais aussi, au service des équipes sportives qui sont pour la plupart des équipes fédérales venant de toute la ville. Seul un stade n'est pas du tout fréquenté ni par les sportifs, ni par le club du quartier (Annexe 3).

De plus, le quartier bénéficie aussi de trois terrains de loisirs en libre accès : deux city-stades[21] implantés au cœur du quartier au court des années quatre-vingt-dix et un terrain vague ouvert

[21] Le city stade appelé aussi le city park : c'est un espace sportif limité par un grillage qui se compose de deux buts de foot et deux paniers de basket. Il y a cinq espaces sportifs tels que celui-ci implantés dans les quartiers périphériques de la ville de Poitiers : deux sont sur le quartier des 3Cités. Ces terrains sont réservés en priorité aux écoles publiques pendant le temps scolaire. En dehors de ce temps, l'accès à ces terrains est libre et gratuit pour tous. Poitiers Magasine n°172, décembre 2009, p. 9.

à tous les habitants sans aucune limitation. Il existe également les terrains d'éducation physique et sportive qui sont rattachés aux écoles publiques et au collège. (Photos ci-dessous)

Exemple de City-stade (Tony Lainé), côté Sud de quartier des 3Cités. K.Moussa.

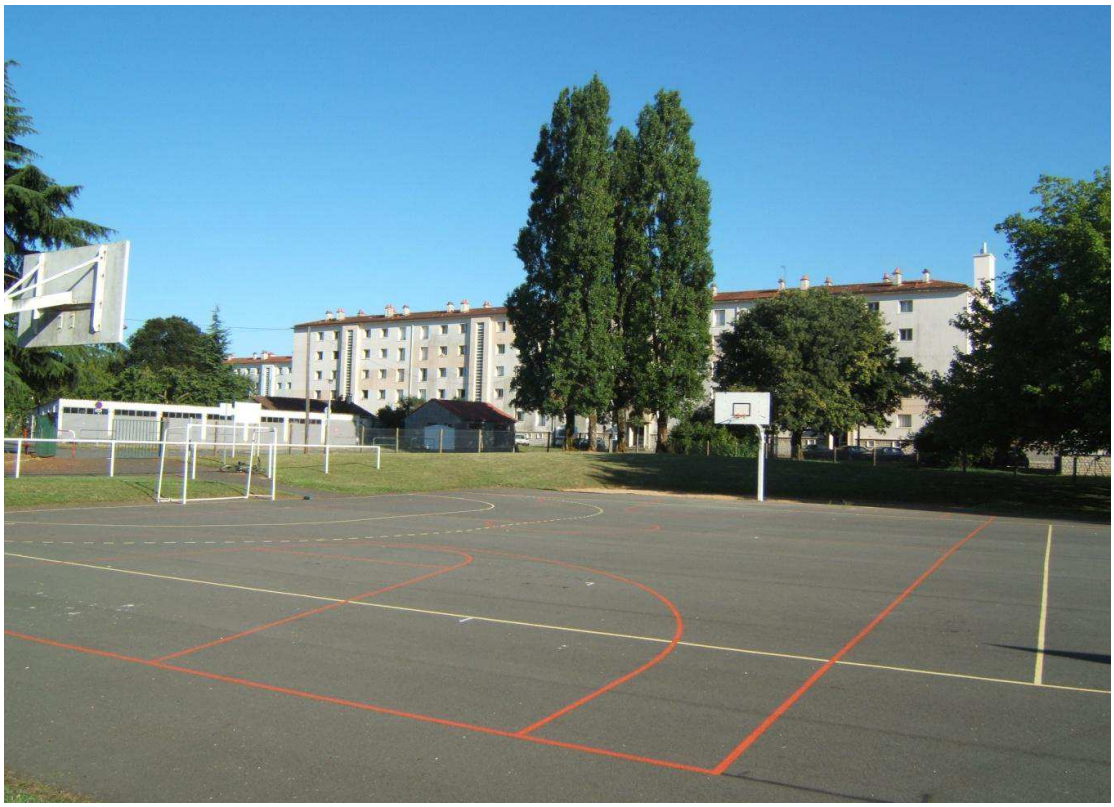

Equipements Sportifs rattachés au collège (Pierre Ronsard) et construites à l'extrémité Nord dans le quartier des 3Cités. K. Moussa.

Ces équipements sportifs ne sont pas géographiquement l'un à côté de l'autre. Certains sont situés au cœur du quartier, cachés derrière les tours ; d'autres sont placés plutôt au bord du quartier, constituant, en quelque sorte, des frontières avec les quartiers voisins ou des passerelles potentilles (Gibout, 2010, p. 57). Dans tous les cas, les moyens de transports publics (le bus de la ville) favorisent les commodités d'accès aux divers terrains « L'accessibilité d'un terrain de sport est estimée d'après sa situation dans la ville, et plus encore, en fonction des moyens de transports urbains dont disposent, pour s'y rendre, les résidents des différents quartiers » (Lebret & al., 1955, p. 26).

V.3 Solidarité et richesse de la vie associative

Girard-Hainz (2005, p. 9) observe que le mouvement associatif est « un des modes les plus fréquents d'organisation de la vie sociale », il est impliqué dans tous les secteurs de la société : culture, activités humanitaires, sports, etc. Les modalités de fonctionnement de divers types d'association et ses influences dans la vie urbaine des habitants, sont-elles mises en question lorsque le quartier est classé comme zone sensible ? La question de consommation auprès des services de proximité est liée à une double sensation de stigmatisation et d'enclavement. Le regard des autres, des institutions, intervenant de l'extérieur, n'est qu'un reflexe d'une ségrégation sociale, construisant des frontières apparentes invisibles, autres que celles, définies sur une carte (réseau routier qui enclave le quartier à l'intérieur de la ville et de l'agglomération). D'ailleurs, les actions politiques de mixité sociale et de désenclavement de territoire sont mises en question. Le rôle politique d'intégration et de mixité sociale risque d'échouer lorsque l'offre associative en matière de sport, d'activités de détente, de danse, de théâtre, etc., ne paraît pas adapté, car non dirigé vers les habitants des 3Cités qui sont nombreux à vivre une situation de pauvreté. Cette dernière ne peut pas être uniquement économique selon Schwartz (1990), elle s'articule autour de l'absence de qualification, de soutien familial et d'isolement. Par conséquent, elle finit par placer l'individu dans une situation générale d'impuissance.

Dans cette étude, les activités physiques et sportives présentes dans les centres socio-culturels ne sont pas encore considérées, comme le suggère Vieille Marchiset (2010), une solution du désenclavement dans les quartiers prioritaires et un moyen de lever les barrières symboliques entre ces quartiers et le reste de la ville.

La richesse du quartier des 3Cités réside dans son emplacement géographique facilement accessible aux autres quartiers de la ville de Poitiers. Cette proximité donne une notion d'ouverture et un accès direct relativement proche du centre ville. Le quartier s'est agrandi de façon conséquente, intégrant progressivement les zones périphériques et se positionnant ainsi comme un lien entre le centre et ces zones périphériques.

L'avantage de ce quartier est d'avoir deux structures appartenant au centre Socio-Culturel. Ce dernier accueille un certain nombre d'associations en mettant à leur disposition des locaux gratuits ou en développant un partenariat avec elles. Nous pensons que le fait d'évoquer certaines de ces associations est apparu indispensable dans cette étude, surtout celles qui sont crées suite aux difficultés socio-économiques de la population résidante.

Ainsi, deux types d'associations existent dans le quartier des 3Cités :

1. Les associations créées par les habitants de quartier en fonction de leurs attentes, leurs besoins et leurs motivations.
2. Les associations inscrites dans le pôle associatif de l'ensemble de la ville, bénéficiaires seulement des locaux des CSC, sans être impliquées dans la vie des habitants.

- Premier type d'association :

D'abord, il s'agit d'associations mises au service des habitants du quartier, tel que le comité de quartier. Il est né avec le quartier et représente un noyau central attractif qui soutient principalement les habitants à différents niveaux : administratifs, culturels, et sociaux.

De plus, l'association de consommateur (Consommation Logement et Cadre de Vie "CLCV") favorise une relation évolutive entre les producteurs-distributeurs de logement et les consommateurs qui habitent le quartier. Il nous semble indispensable d'avoir une telle association dans un quartier reconnu par sa diversité d'origine ; elle peut servir de repère à une partie importante des habitants qui n'arrivent pas à communiquer car ils ne parlent pas forcément la langue française ou bien parce qu'ils sont perdus suite au « tourbillon » des papiers administratifs à accumuler. De ce fait, cette sorte d'association aide et protège les habitants vis-à-vis de leurs droits, plus particulièrement, ceux qui sont mal logés.

Enfin, l'épicerie sociale Pom-Cassis : c'est une association gérée par des bénévoles, hébergée dans une des tours du quartier, connue en tant que banque alimentaire au service des habitants du quartier des 3Cités qui n'ont comme revenus que les minima sociaux. Cette épicerie fonctionne comme une épicerie traditionnelle. Elle propose aux familles modestes des produits alimentaires vendus à 10 % de leur valeur marchande : lait, produits secs, conserves, produits frais, produits de crèmerie, surgelés et fruits et légumes. Selon le portrait chiffré des CSC publié en 2011, le nombre de familles (adultes et enfants) bénéficiaires a fortement augmenté entre 2005 et 2010 (de 151 familles dont 435 adultes et enfants en 2005, à 213 familles dont 702 adultes et enfants en 2010)[22]. Cela démontre que les problèmes économiques des habitants du quartier des 3Cités n'ont cessé de progresser au fil des années.

- deuxième type d'association :

Des associations viennent de l'extérieur du quartier et proposent diverses activités dans tous les domaines de loisirs : danse, musique, chant, théâtre, activités physiques et de maintien en forme pour les retraités, etc…Dans le quartier des 3Cités, il peut y avoir des associations connues même sur le plan national telle que l'association de Méthode Corporelle Feldenkrais pour affiner et éveiller le sens kinesthésique.

En général, ces associations n'ont aucun rapport avec les habitants à part celles qui s'occupent de l'éducation que nous citerons plus tard. Les centres socio-culturels des 3Cités sont tenus de leur fournir une de leurs salles car ils sont considérés comme une structure municipale (la ville étant propriétaire des murs).

Pour une grande majorité de ces associations, le quartier n'est qu'un lieu d'accueil pour participer aux ateliers ; les personnes passent comme de simples visiteurs et elles quittent les lieux de pratique dès qu'elles finissent leurs cours sans échange avec les habitants ni avec les encadrants du centres. La présence de ces derniers est globalement impossible ; le prix d'adhésion annuelle dépasse souvent leurs budgets loisirs[23].

Cependant, certaines associations de la ville impliquées dans le domaine éducatif touchent un public non négligeable dans les quartiers d'habitat social. À titre d'exemple,

[22] Portrait chiffré des Centres Socio-culturels des 3Cités, version n°2, Juin 2011, p. 27.
[23] Exemple : prix d'inscription pour l'année est, en 2010, de 235 euros (association de Méthode Corporelle Feldenkrais), de plus, il est de 72 euros (association de Maintien en forme).

l'association : Accéder à la Lecture et aux Savoirs Indispensables à la Vie (ALSIV) propose de l'aide aux habitants de différents âges qui rencontrent des difficultés d'écriture, de lecture, et de savoirs de base.

De même, il existe des associations d'aide aux devoirs et de soutien scolaire pour les collégiens et les lycéens. Ces associations sont de plus en plus présentes, particulièrement dans les quartiers connus pour leur taux important de difficultés scolaires.

Le besoin d'un soutien éducatif ainsi que le prix d'adhésion probablement raisonnable selon le budget des habitants, aident pour ces deniers à s'impliquer dans les actions associatives. Dans le quartier des 3Cités, 13 % de la population de 15 ans ou plus, non scolarisée est simplement titulaire d'un certificat d'études primaires.

De plus, en 2006, 21 % de la population n'a aucun diplôme[24]. Le statut social des jeunes s'en trouve modifié, surtout lorsque l'on vit dans une société où le système scolaire constitue l'espace de définition sociale de la jeunesse.

VI. Depuis plus de vingt ans, les projets de rénovation urbaine se succèdent sur le quartier des 3Cités

Nous voulons confirmer qu'un quartier d'habitat social, situé à la périphérie des grands ou des petites agglomérations, ne peut pas avoir la même image urbaine sur le plan géographique voir territorial. Autrement dit, le quartier sensible (des 3Cités) dans une ville de taille moyenne comme Poitiers, ne garde pas une image bouleversée de la ville mais au contraire, c'est un lieu de qualité urbaine : espaces publics propres, chemins éclairés, arrêts de bus, trottoirs larges, sites piétonniers, entretenus par les services municipaux. Cependant, le quartier reste paralysé sur le plan socio-économique, nous empruntons à Tissot & Poupeau (2005) qui expliquent que les problèmes sociaux sont constamment mis en lien avec des lieux d'habitation supposés de type « banlieues », « cités ». Selon eux, « la question de la pauvreté semble ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial

[24] Source : Insee, Recensement de la population 2006.

et à l'aide des catégories territoriales ». De ce fait, la paupérisation des populations des 3Cités a fait que le quartier des 3Cités, au plan socio-économique donc, est perçu jusqu'à aujourd'hui comme un lieu d'exclusion, de la marginalisation et de la dégradation socio-spatiale.

Cette partie d'étude présente les multiples actions organisées sur le plan de la rénovation urbaine intervenue dans le quartier depuis pratiquement vingt ans. Il s'agit donc d'un quartier appelé à se développer et à s'améliorer sur différents plans : social, économique, culturel etc.…

Le quartier des 3Cités s'est inscrit dans le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) en 2006, en tant que quartier non classé en zone urbaine sensible mais présentant des caractéristiques socio-économiques similaires. Le programme est monté par la communauté d'agglomération de Poitiers (CAP) et les pouvoirs publics et fait suite à l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) signée en 2002. L'objectif principal est de transformer durablement l'image du quartier pour qu'il devienne un territoire urbain de qualité et qu'ainsi la vie des habitants en soit améliorée.

La première démarche a été mise en œuvre en 1984. Cela s'est traduit par les premières procédures de Développement Social Urbain (DSU) du quartier. L'opération vise premièrement à planifier et à faire la liaison entre les différentes zones en créant le cœur du quartier (la place du Clos Gaultier) côté sud pour offrir, autour, des pôles de services : des équipements publics (mairie annexe, bibliothèque, commissariat de quartier) et de commerces à proximité qui doivent se mettre à la disposition des habitants.

Ensuite, au début des années 1990, une autre phase d'aménagement a été entreprise au nord du quartier. Il s'agit de l'agencement de la deuxième place et de la construction d'un deuxième local du centre socio-culturel. « La place de France » est considérée comme un pôle d'attraction économique et social très important et qui redynamise cette partie nord du quartier.

De plus, la démolition de la cité ancienne du secteur « Saint Cyprien » a fait place à des logements semi collectifs, locatifs sociaux et à quelques pavillons en accession à la propriété.

Illustration 7 : *Une vue récente du secteur « Saint Cyprien » : le centre commercial de la place de France et les logements en bordure de la place. Source CSC des 3Cités, 2010.*

Enfin, dans un troisième temps, au début des années 2000, le renouvellement de deux secteurs : la Piquetterie, qui regroupe les deux cités (Les Sables et le Clos Gaultier) au sud du quartier, et le secteur Saint Cyprien au nord. Ces deux parties du quartier des 3Cités constituent les deux grands ensembles d'habitat social construits dans les années 1950-1960.

Les programmes de rénovation urbaine s'enchaînent en effet depuis le milieu des 1980. Concernant la partie sud du quartier des 3Cités « Clos Gauthier et Les Sables », le projet de rénovation est intégré dans l'ORU en 2006. L'objectif de ce projet est de favoriser une mixité sociale dans un secteur paupérisé, enclavé et replié sur lui-même. Cela se traduit par une immense opération de démolition-reconstruction visant la diversification de l'habitat. Des bâtiments considérés comme de vieux logements ont été démolis fin 2003 (140 logements). Une phase de construction de nouveaux logements a commencé et se poursuit

encore aujourd'hui : 279 logements locatifs sociaux, locatifs sociaux individuels et semi collectifs et 24 en accession sociale.

De nos jours, un plan de réaménagement a commencé au nord du quartier « Saint Cyprien ». L'importance de ce secteur revient à sa situation géographique vis-à-vis de la ville de Poitiers. Il est situé à proximité d'une cité universitaire, d'un collège et des plus grandes zones commerciales de l'agglomération. Le programme de rénovation urbaine se concrétise précisément sur le projet de résidence intergénérationnelle. Le concept de cette résidence vise à recréer un lien social entre les générations et à répondre aux enjeux posés par le vieillissement de la population du quartier des 3Cités. Il s'agit de la reconstruction d'un bâtiment de dix étages comprenant 198 logements. Cette grande barre est située en bordure du quartier des 3Cités, visible de toute la ville et constitue un point de repère du quartier. Ce bâtiment immense (*flèche rouge ci-dessous*) ferme le quartier. Nous considérons que sa disparition aurait pu apporter une ouverture spatiale indispensable du quartier sur la zone à proximité.

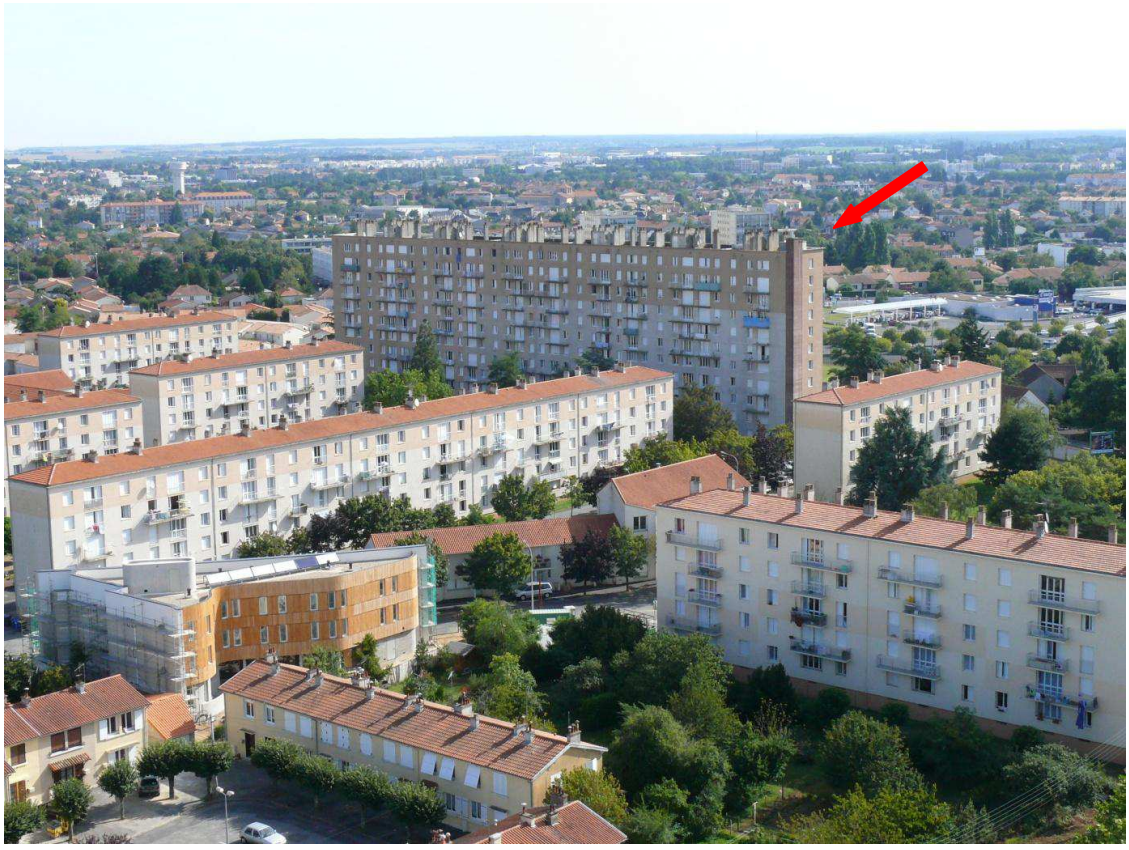

Illustration 8 : Une grande barre du quartier des 3Cités construite dans les années 50-60. Source CSC des 3Cités 2010.

Illustration 9 : photo aérienne du quartier des 3Cités ; vue sur la rocade et la grande barre : des frontières spatiales limitant l'espace urbain. Source des CSC des 3Cités.

VI.1 Logement et révolution urbaine

LOGIPARC ou OPARC[25], et SIPEA Habitat[26] sont des partenaires et des acteurs majeurs du renouvellement urbain dans la ville. Ce sont les deux grands bailleurs sociaux, opérateurs urbains pour la politique locale de logement, impliqués fortement dans le quartier des 3Cités durant les années 1950-1960 et jusqu'à aujourd'hui.

Nous allons donc donner quelques informations sur les logements de Poitiers, notamment à partir de données assez récentes de l'INSEE.

[25] LOGIPARC ou OPARC, c'est un office Public d'Aménagement et de Construction de la Ville de Poitiers.
[26] Le SIPEA Habitat : Société anonyme immobilière d'économie mixte de la ville. Il n'y pas de signification particulière du terme SIPEA, dans le temps cette société est appelée SIP (Société d'Immobilière Poitevine).

En 2006, la ville comptait près de 47 504 résidences principales ; 68,2 % de ces logements étaient en location dont 23,4 % étaient des logements HLM loués vides[27]. « *Un taux de 60 % des logements sociaux sont situés sur les quartiers prioritaires, alors qu'ils ne concernent que quatre quartiers sur dix et seulement huit IRIS INSEE sur quarante* »[28].

La répartition du parc social est évidemment liée à la proximité des zones d'habitat social d'un côté et au regroupement d'une population en difficultés socio-économiques de l'autre.

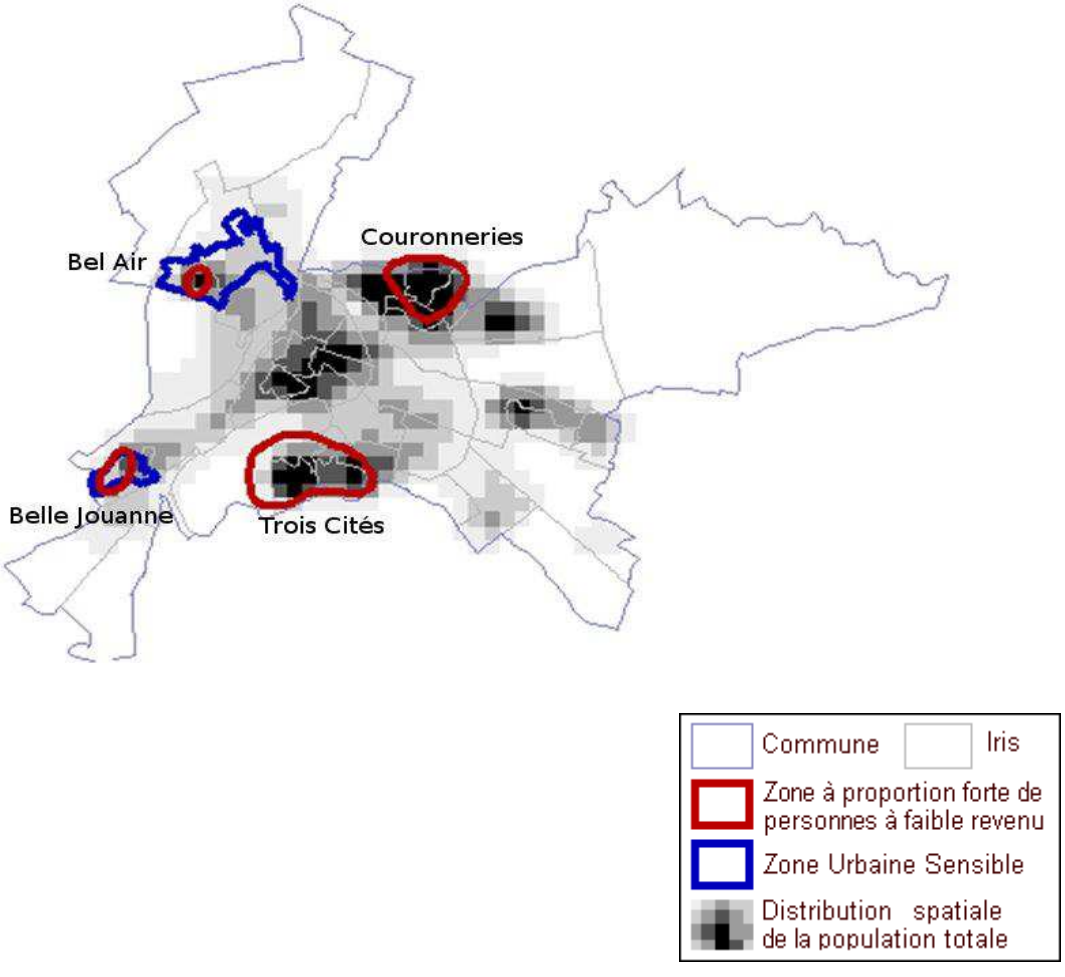

Illustration 10 : Carte d'études de la commune la plus peuplée de l'agglomération de Poitiers (unité urbaine). Source INSEE 2006.

[27] Source : Insee, Recensement de la population 2006.
[28] Source : Contra Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009. Préfecture de la Vienne, Communauté d'Agglomération de Poitiers, p. 22.

Concernant le quartier des 3Cités, nous dénombrons 5 338 résidences principales dans le quartier. Ce nombre représente 11 % du parc des logements de la ville. De plus, le taux de locataires de 72,1 % dépasse de loin celui des propriétaires et est supérieur à la moyenne de la ville de Poitiers qui est de 68,2 %.

Le quartier dispose d'un parc de logements HLM très important : 59 % de l'ensemble des logements, alors que celui de Poitiers est de 23,4 %. Ces logements sont en majorité des tours et ils se concentrent essentiellement dans deux secteurs (97 % des logements sur les secteurs des Clos Gauthier + les Sables sont de type HLM ; pour le secteur de Saint Cyprien le taux est de 94 %).

En 2007, suite à l'opération de démolition de certaines tours, le taux des locataires a diminué dans les secteurs précédents mais, il reste toujours supérieur aux autres du quartier : 89,92 % le taux de locataires HLM par rapport à l'ensemble des locataires dans les secteurs des Clos Gauthier + les Sables) ; pour le secteur de Saint Cyprien le taux est de 77,25 %[29].

VI.2 Quartier des 3Cités, un territoire essentiel pour commencer le changement

Les actions menées dans le quartier des 3Cités, définies dans l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), ont touché l'ensemble du quartier. Effectivement, l'état des bâtiments construits entre 1950 et 1960 donnait une image désuète du quartier. Ces vieilles constructions étaient minées par des défauts tels qu'une mauvaise isolation phonique et un système de chauffage vétuste, rendant la vie difficile aux habitants et demandant une intervention urgente des collectivités territoriales.

À la suite de cette constatation, une démarche d'aménagement s'est inscrite dans une perspective de renouvellement urbain envisagée entre les bailleurs sociaux et la ville de

[29] Source : Insee, Recensement de la population 2007. Portrait chiffré des centres Socio-culturels des 3Cités. Version n°2, 2011, p. 38.

Poitiers. Cette démarche, basée sur différents axes d'agencements, a touché le quartier dans son ensemble.

Ainsi, une forte opération de démolition, reconstruction et réhabilitation des logements sociaux a été mise en place suite à l'accord de l'Agence National de Rénovation Urbaine (ANRU). Immeubles et vieilles tours sont remplacés par des maisons individuelles et des petits bâtiments d'habitat semi collectifs ou en accession. En complément de ces opérations concernant l'habitat, le foyer de logements pour personnes âgées sera lui aussi reconstruit.

Cependant, aucun aménagement de loisir (terrains de sport, gymnase) n'est envisagé dans cette nouvelle extension du quartier des Trois Cités qui va être construite. Bien au contraire, l'histoire du quartier montre la disparition de quatre terrains sportifs (deux terrains de handball, deux terrains de basketball)[30]. Ces derniers sont remplacés par un foyer logement « Bon Repos » pour les personnes âgées, une structure associative regroupant l'association du Comité des Alternatives Poitevines à l'Emploi et l'Entraide (CAPEE) et l'association de Solidarité et de l'Insertion « Pourquoi Pas ». Seul l'aménagement des accès aux stades de football qui était prévu dans le programme de requalification des espaces publics du quartier a été maintenu (Annexe 4).

Certes, la politique de la ville telle que Sandrier (2001, p. 6) l'a identifié, est une « politique territorialisée, qui mobilise et coordonne l'ensemble des moyens de l'État et de ses partenaires (communes, conseils régionaux, conseils généraux, Fonds d'action sociale, caisses d'allocations familiales, organismes HLM, etc.) sur certains territoires urbains, identifiés dans les contrats de ville ». Mais, aujourd'hui, dans le quartier des 3Cités, la politique de réaménagement urbaine ne favorise pas l'installation de nouveaux équipements sportifs tels qu'une piscine, des terrains de tennis, des sites de skate-parc, etc…Encore une fois, le quartier des 3Cités risque de ne pas répondre aux besoins des nouveaux résidents, issus d'une autre classe sociale. La question de la gentrification du quartier des 3Cités reste ainsi dans l'ambiguïté tant dans son caractère effectif que dans l'adéquation des projets d'équipements

[30] Témoignage de l'éducateur de l'équipe féminine du club du football des 3Cités, ancien habitant dans le quartier des 3Cités.

urbains- en particulier sportifs- à cette nouvelle population plus aisée qui arrive dans le quartier des 3Cités.

VI.3 Les tours se transforment en petits bâtiments collectifs : une politique vers une mixité sociale entre une population aisée et une population pauvre ?

Les logements sociaux portent aussi le nom de "parc social" ou bien de "tours" ou encore de "logements HLM", ce qui est leur nom le plus populaire. Toutes ces différentes dénominations n'ont qu'un seul sens : des immeubles à loyers modestes destinés à une certaine catégorie de personnes qui rencontrent des difficultés financières pour se loger sur le marché privé des locations. La législation des HLM du 20 Mai 1955 se résume par « mettre à la disposition des catégories les plus démunies de la population des logements à loyer compatible aves leurs ressources, mais de surface et de confort minimum » (Barou, 1992, p. 27).

De ce fait, les logements sociaux présentent une solution sur le plan financier à une catégorie sociale de plus en plus nombreuse, quel que soit son statut familial : célibataire, marié, étudiant, famille, ou retraité.

La politique de la ville de Poitiers dans les années 2000 a appelé à une mixité sociale en construisant de petits logements collectifs destinés à une classe sociale moyenne (Annexe 5). Le but de cette mixité sociale est la coexistence en un même lieu de catégories sociales diverses. L'opération démolition-reconstruction dans le quartier des 3Cités est perçue comme une des meilleures solutions pour encourager à nouveau une cohésion sociale parmi les habitants. Cette opération se traduit en une nouvelle répartition du parc social qui pourrait favoriser un accès aux logements aux différentes catégories sociales de la population.

La mixité sociale, mise en lien avec la politique du logement, a comme objectif de limiter la concentration des populations qui ont des faibles revenus et d'attirer sur ce même lieu une population plus aisée. La classification des logements sociaux fait que les mêmes types de familles sont inévitablement regroupés dans les mêmes immeubles. Les familles qui ont le moins de ressources se retrouvent forcément dans les parcs de logements aux loyers les plus bas.

Il nous apparaît que les nouveaux logements sociaux ne remplissent plus leur fonction première, relative à la législation des HLM du 20 Mai 1955, à savoir, permettre à une catégorie socialement « défavorisée » de se loger en fonction de ses ressources. Par conséquent, les anciens habitants ont déménagé d'une zone (quartier des 3Cités) classée comme en difficulté sociale, vers une autre zone à proximité respectant toujours les mêmes critères socio-économiques. Nous présenterons ultérieurement une analyse plus approfondie de la notion de mixité à travers trois approches, sociale, spatiale et de genre.

Par ailleurs, à travers une facette économique du phénomène de ségrégation urbaine et de l'intégration sociale, Dujols (2004) a montré que les logements sociaux, font l'objet d'attentes contradictoires. Ils occupent une place particulière dans l'intégration des populations fragiles et notamment celles qui sont issues de l'immigration, ils instrumentent également le processus de mixité des populations et enrayent les mécanismes facilitateurs de ghettoïsation. Mais, le secteur des logements sociaux a été mis en cause concernant la situation des ménages étrangers. Selon l'étude de Dujols, la politique d'attribution des logements n'est pas à l'abri de critiques, elle sectorise les populations, elle discrimine volontairement les populations en refusant l'accès de ces logements aux populations étrangères ou immigrées, les logeant délibérément dans les ensembles les moins attractifs. N'est-ce pas cette situation paradoxale qui est en train de voir le jour dans le quartier des 3Cités ?

VII. Les analyses démographiques du quartier des 3 Cités :

Le quartier des 3Cités rassemble un mélange de populations d'origines française, française d'origine étrangère et étrangère. Ce quartier se caractérise par une forte présence des populations des pays d'Afrique : Guinéens, Togolais, Sénégalais, Marocains, Algériens, pour ne citer que les plus nombreux. Cette population étrangère ne constitue que 9,98 % de l'ensemble de la population du quartier des 3Cités. Néanmoins, près de 1/5 des étrangers de Poitiers sont regroupés aux 3Cités[31].

Par ailleurs, la population du quartier des 3Cités représentait 14,03 % de la population de Poitiers en 2007. La présence féminine était fortement marquée dans la population du quartier, elle était de 54,1 % contre 45,9 % pour les hommes[32].

Selon le critère d'âge, nous constatons que la population du quartier des 3Cités est plutôt jeune ; 35 % de l'ensemble de la population correspond à la tranche d'âge 15-29 ans.

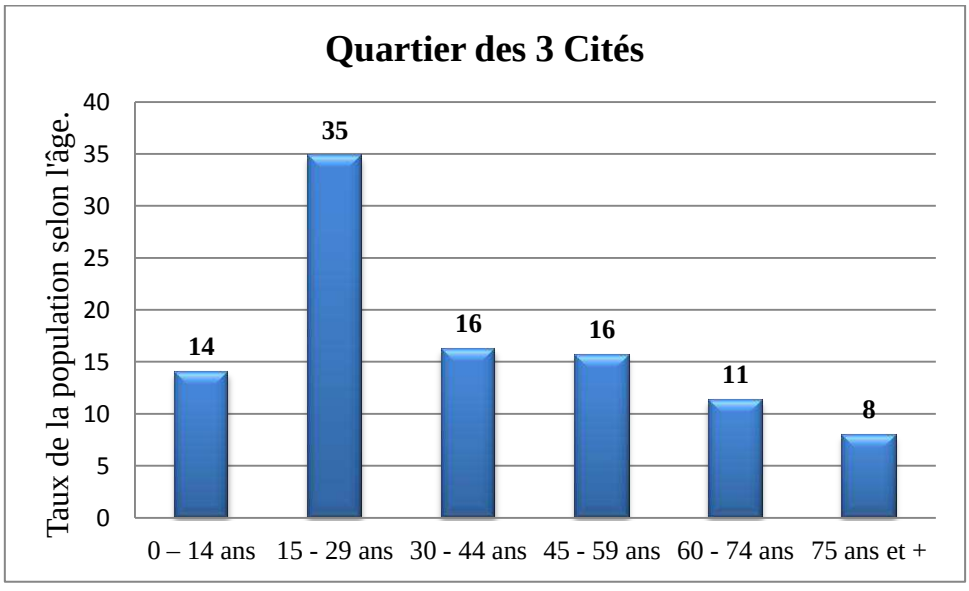

Figure 1 : *La répartition de la population du quartier des 3Cités en 2006 par tranche d'âge. K. MOUSSA 2012.*

[31] Source : Insee, Recensement de la population, 2007.
[32] Source : Insee, Recensement de la population en 2007. Portrait chiffré des centres Socio-culturels des 3Cités. Version n°2. 2011. p. 10.

Cette dernière tranche d'âge se rencontre majoritairement sur le secteur de « Grand Maison » : 55 % de la population de secteur. Cette partie du quartier est influencée par la proximité d'un collège et d'une cité universitaire.

Nous pouvons raisonnablement considérer que ces spécificités démographiques (population plus féminisée, plus jeune et plus étrangère que la moyenne communale) impacte les résultats de notre recherche dans la mesure où elles singularisent le quartier et ses habitants comparativement à ceux qui le(s) voisinent.

VIII. Un ensemble d'indicateurs apporte un éclairage sur les difficultés socio-économiques de la population des 3Cités

Nous ne traitons pas le quartier des 3 Cités dans notre étude en tant qu'unique espace matériel et physique, un lieu ce n'est pas simplement là écrit Bourdieu (1993, p. 160) « où un agent ou une chose se trouve situé ». C'est pourquoi, nous nous intéressons au concept de Backouché et coll., (2011, p. 9) quand ils écrivent que la dimension spatiale d'un lieu ne peut pas être traitée sans celle de la dimension sociale. De ce fait, il ressort que notre travail empirique ne s'arrête pas à la présentation des diverses opérations locales de réhabilitation urbaine sur le plan territorial, d'autant que ces dernières n'ont pas modifié le classement social du quartier. Nous envisagerons ainsi une analyse des indicateurs socio-économiques de la population résidant dans le quartier des 3Cités tels l'âge, la nature et le montant des aides sociales, le taux de chômage, le niveau d'activités, les revenus salariaux, l'imposition fiscale etc… Nous considérons, parmi ces variables, essentiel de décrire et d'analyser sérieusement les aides sociales apportés sur le plan vital et éducatif, sans lesquelles, les notions de sens de la vie, de dignité, de bien être n'ont pas de sens, car comme l'écrit Duflo (2010, p. 67), « on ne peut lutter contre la pauvreté sans agir sur la santé ».

Les quartiers d'habitat social font l'objet pour la plupart d'un regroupement assez important d'un type de population très proche socialement. En effet, les logements accueillent de grandes familles, des habitants connaissant de grosses difficultés financières. La pauvreté

de la population résidant dans le quartier des 3Cités a été récemment définie dans le contrat urbain de cohésion sociale de la ville (CUCS) 2007-2009 selon différents critères : les indicateurs monétaires qui comptabilisent le nombre de personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou encore les différentes aides sociales telles que l'aide au logement distribué par la Caisse d'allocation familiale (CAF), le nombre de chômeurs, le taux d'activités des 15-64 ans, le degré de mixité sociale selon les taux des revenus fiscaux des habitants, etc…

Il nous semble essentiel de montrer tous les changements réalisés pendant et après le CUCS, de 2007 à 2009. Pour cela, nous utilisons les dernières données statistiques du recensement public officiel qui concerne le quartier des 3Cités.

En pratique, nous avons profité du dernier document de la ville de Poitiers publié en 2010, basé sur le recensement de la population de l'INSEE de 2006. De plus, nous avons également bénéficié de celui des Centres Socio-Culturels publié en 2011 et basé sur les chiffres de l'INSEE concernant le recensement de la population de 2007. En complément de ces données, nous avons effectué un travail personnel de terrain plus détaillé. Celui-ci a eu l'avantage de montrer la particularité de chaque secteur du quartier des 3Cités.

Il est important de rappeler que seuls les secteurs Saint-Cyprien et Clos-Gauthier sont touchés par le CUCS.

VIII.1. Population en difficulté financière

Le taux de chômage[33] et le pourcentage de la population inactive sont deux indicateurs du niveau économique des habitants. Ils montrent un grand éloignement du marché du travail de la population de ce quartier. Des personnes ayant peu d'expérience et peu de compétences (déscolarisation précoce, pas de qualification) ne peuvent généralement pas donner suite aux

[33] Au sens du Bureau International du Travail (BIT), le chômage signifie le nombre des personnes déclarées inscrites et demandes un emploi selon la tranche d'âge 15-64 ans en 2006.

offres d'emploi. Cette absence d'expérience produit un décalage marginalisant les individus peu qualifiés et pouvant les mener jusqu'à l'exclusion du marché du travail.

37 % de la population totale est déclarée salariée (48 % de femmes et 52 % d'hommes). La population des moins de 25 ans représente 22 % de la population salariée alors que celle des 25 -50 ans représente 60 %. Quant à la tranche des plus de 50 ans, la population salariée y est de 18 %[34].

D'après le recensement, la population est divisée en trois parties : celle qui est un inactive, composée de personnes qui n'exercent aucune activité professionnelle, et celle qui est active, elle-même séparée en deux : les personnes ayant un emploi et celles en recherchant un (les chômeurs) :

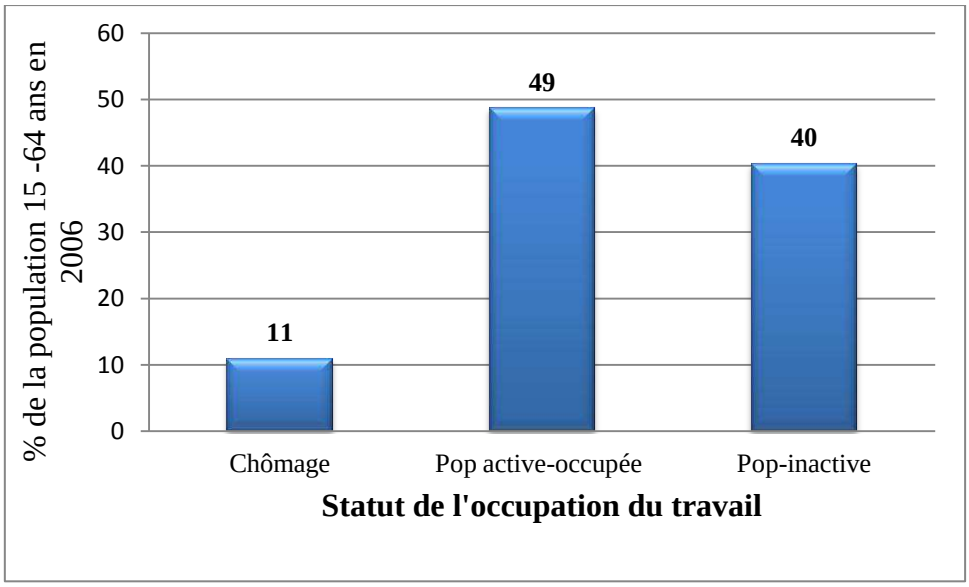

Figure 2: Taux de la population 15 -64 ans selon le statut du travail au quartier des 3Cités en 2006, réalisée par K. Moussa, 2012.

Le quartier est paralysé sur le plan économique en raison des problèmes d'emploi. Le recensement réalisé en 2006 par l'INSEE montre que 11 % de l'ensemble de la population active du quartier des 3Cités âgée de 15 à 56 ans se déclarait au chômage. Le chômage

[34] Source : Exploitation des Déclarations Annuelles des Données sociales (DADS). INSEE, 2006.

touchait 72 % de la population de la tranche d'âge 25 -55 ans, contre 22 % des 15-24 ans, et seulement 6 % des 55-64 ans.

En 2007, le taux de chômage dans le quartier des 3Cités avait encore augmenté, il était de 18,32 % alors que celui de Poitiers était de 14,32 % et celui de la France de 11,49 %[35].

Par ailleurs, sur le quartier des 3Cités, une population plutôt jeune est gravement touchée par les difficultés à trouver un emploi stable. Presque la moitié de la population des deux secteurs du quartier "Clos Gauthier + les Sables" et "Saint Cyprien", des tranches d'âge 15-24 ans et 25-54 ans est au chômage :

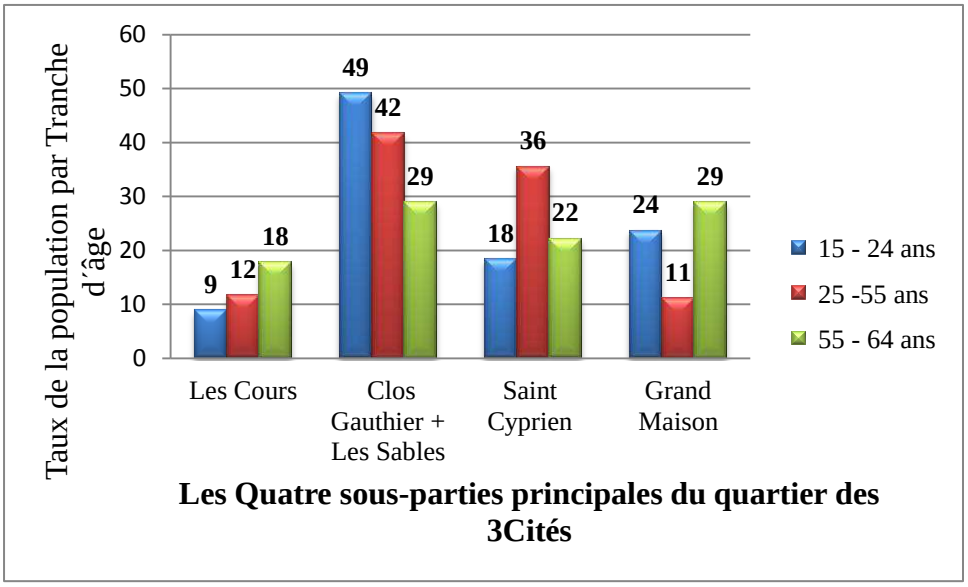

Figure 3: Le taux de chômage (au sens du recensement) de la population des 15-64 ans en 2006, réalisée par K. Moussa 2012.

[35] Source : Insee, Recensement de la population en 2007. Portrait chiffré des centres Socio-culturels des 3Cités. Version n°2, 2011, p. 28.

Il nous semble évident que le taux de chômage constitue un bon indicateur de la difficulté socio-économique de la population.

En 2007, 61,9 % du chômage des 3Cités est concentré sur les deux secteurs : Saint-Cyprien et le Clos Gauthier. De plus, 47 % des actifs de 15 à 64 ans des deux secteurs sont en situation de précarité[36].

VIII.2. Population inactive : analyse détaillée

Le terme population inactive désigne une catégorie de personnes n'exerçant aucune activité professionnelle. C'est le cas des élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, retraités et autres.

En 2007, le taux de la population inactive représente 41,01 %[37] de l'ensemble de la population des 15 - 64 ans du quartier des 3Cités et se répartit comme suit :

- 27,48 % sont des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés :
- 5,37 % sont des retraités ou préretraités ;
- 8,16 % sont les autres inactifs[38].

En ce qui concerne les secteurs du quartier, le taux de la population scolarisée (élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés) le plus élevé se trouve dans le secteur de Grand Maison : 47,01 %. En revanche, il est le plus faible dans le secteur du Clos Gauthier 10,27 %.

De plus, le taux le plus fort de population inactive autre se rencontre dans les deux secteurs que sont Clos-Gauthier 14,59 % et Saint-Cyprien 11,32 %.

[36] Source : Insee, Recensement de la population 2007. Portrait chiffré des centres Socio-culturels des 3Cités. Version n°2. 2011. p. 28.
[37] *ibid*., p. 31.
[38] La population inactive autre considère les hommes et les femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler, militaires du contingent.

Selon le facteur de genre, il y a plus de femmes que d'hommes sans travail dans le quartier. Les femmes comptabilisent 55,16 % de la population inactive autre.

Suite au temps d'observation tout au long de cette étude, nous avons pu accumuler certaines informations concernant cette partie de la population inactive autre.

Ce sont seulement des exemples, montrant les diverses solutions et les moyens trouvés par ces personnes, qui vivent dans des conditions difficiles à tous les niveaux : économique, social, et autres.

Nous constatons, qu'une partie de la catégorie de la population inactive autre travaille selon un système social de communication appelé « le bouche à oreille ». Cela concerne, premièrement, une partie de la population qui parle et écrit la langue française mais n'est pas qualifiée pour travailler (elle n'a ni diplôme, ni expérience).

Parmi elle, il y a des personnes de nationalité étrangère qui ne sont pas autorisées à travailler officiellement sur le territoire français car elles n'ont pas en leur possession les documents leur permettant de travailler en toute légalité (passeport, carte de séjour, etc…).

Dans les deux cas évoqués, nous donnons l'exemple de jeunes femmes ou de jeunes mamans employées comme baby-sitter, ou nourrice. Dans tous les cas, le revenu de ces jeunes femmes est inférieur au taux horaire du SMIC[39].Ce travail est une source de revenu complémentaire voire principal qui aide cette catégorie de population à vivre.

Deuxièmement, cela concerne une partie de la population inactive autre qui ne maîtrise pas bien la langue française, et qui ne sait ni lire ni écrire. Ce sont, pour la plupart, des femmes d'origine africaine qui tirent leurs ressources de la fabrication de tresses.[40]. Elles sont

[39] 9,22 € brut/heure en premier janvier 2012. Chiffre publié sur le site internet de Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique (http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr).
[40] Tresse est une façon de se coiffer très associée aux peuples africains (Hommes et Femmes).

seules responsables de leurs enfants car l'homme est souvent absent. La famille africaine est souvent une famille nombreuse (trois enfants ou plus).

Par ailleurs, la majorité des femmes africaines qui font partie de la population active occupée, sont embauchées dans le cadre d'un Contrat de travail à Durée Déterminé (CDD), en travaillant comme femme de chambre dans un hôtel, ou comme ramasseuse de melons - activité saisonnière très éprouvante physiquement et peu rémunératrice -. Ces deux types de travail ne requièrent pas de qualifications particulières et ne nécessitent pas le fait de parler parfaitement le français. Seule compte une bonne condition physique.

VIII.3. Une population en dessous du seuil de pauvreté: RSA, APL et CMUC

RSA, APL, CMU et CMUC sont les différentes aides financières et sociales destinées aux personnes touchées par la pauvreté. Selon la ville de Poitiers, ces aides sont considérées comme des indicateurs sociaux montrant une fragilité très importante touchant la population du quartier des 3Cités.

Concernant les aides au logement ou "allocations logement", ce sont des prestations sociales dont la finalité est de réduire les dépenses de logement des familles ; elles sont accordées sous condition de ressources.

En 2008, 83 % des allocataires du quartier des 3Cités bénéficient d'au moins une allocation au regard de leur situation monétaire et familiale ; pour 59 % d'entres eux, il s'agit de l'Allocation Personnalisée de Logement (APL) qui les aide à diminuer la charge du loyer. Ce taux de la population bénéficiaire de l'APL se concentre fortement sur le secteur du « Clos Gauthier» pour 45,8 %, et « Saint Cyprien » pour 38,8 %. En revanche, seulement 1,6 % de cette population réside dans le secteur « Les Cours » qui compte pour une grande majorité des propriétaires aux revenus confortables[41].

[41] Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales. 2008.

En outre, le Revenu de Solidarité Active (RSA)[42] est une aide destinée aux personnes dont le niveau de vie se situe au-dessous du seuil de pauvreté. Elle représente un des indicateurs de la difficulté financière touchant la population du quartier des 3Cités.

Le chiffre de 2008, basé sur la population du quartier de 2007, montre que le nombre de bénéficiaires des minimas sociaux est de 2027, soit 16 % de l'ensemble de la population, dont près de 31% de la population du Clos Gauthier et de Saint-Cyprien[43].

Par ailleurs, les personnes déclarées sans ressources ou ayant des ressources inférieures au plafond fixé par décret, bénéficient la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) pour la prise en charge de leurs dépenses santé. Cette dernière permet également aux personnes ayant les revenus les plus modestes de se soigner gratuitement sans faire l'avance des frais. Les derniers chiffres publiés en 2009, montrent que 16% de la population du quartier en 2007 en bénéficiait.

Par conséquent, les différents indicateurs sociaux donnent des motifs aux raisons pour lesquelles le quartier des 3Cités a fait partie des zones prises en charge par le dernier Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

[42] Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API). Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Définition INSEE, 2012.
[43] Source : Insee, Recensement de la population 2007. Portrait chiffré des centres Socio-culturels des 3Cités. Version n°2, 2011, p. 25.

Chapitre 2

Analyse de la population d'un quartier populaire de Poitiers, à travers la triple focale des CSC, du club de football et de l'école entre communautarisme et intégration

I. Ambivalence de la population du quartier populaire

La population résidant dans le quartier des 3Cités peut être classée en trois catégories : la population d'origine locale, la population française d'origine étrangère et la population étrangère.

Pour ce qui est de la population d'origine locale, elle se compose de deux types d'individus ayant vécu des trajectoires sociales opposées. Le premier type concerne des personnes arrivées dans le quartier suite à une promotion sociale, elles constituent la classe la plus aisée des 3Cités. Elles habitent le quartier depuis sa création et elles sont principalement composées de personnes âgées. Pour elles, le fait de venir habiter dans le quartier était le signe d'une réussite sociale. Ce sont des propriétaires, la majorité réside dans la partie pavillonnaire du quartier. Ces retraités ont travaillé une grande partie de leur vie.

Le deuxième type de population locale est constitué de personnes plus jeunes. Pour la plupart d'entre elles c'est une trajectoire socio-économique descendante qu'elles ont subi. Ce sont des gens au chômage ou qui n'ont jamais travaillé. Ils ne se trouvent pas dans le quartier par choix, ils y demeurent car ils ne disposent d'alternative de mobilité géographique.

I.1. Le concept de logement social change selon le temps et la catégorie de la population

Habiter dans les quartiers populaires n'a pas toujours été perçu de la même façon, tout dépend de l'époque où ces quartiers ont été créés. L'existence des quartiers périphériques est due à l'expansion de la ville de Poitiers. Au début, les immeubles d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) sont les premières tours construites et habitées par diverses classes sociales. Ils étaient une solution rapide pour une population vivant dans des conditions précaires. Ce fut le cas des gens rapatriés de l'Algérie qui n'avaient pas beaucoup de choix pour se loger comme le rapporte l'Adjoint au Maire chargé des sports, (1996-2009). Les HLM ont également apporté une réponse aux familles bourgeoises qui habitaient le centre ville. Elles cherchaient le bien-être et le confort en les logeant dans de grands appartements à la place des

petits situés au centre ville, souvent dépourvus de confort en particulier sur le plan de l'isolation et des sanitaires. À l'époque, les quartiers populaires n'étaient pas considérés comme des lieux défavorisés. Pour cette catégorie de la population, le fait d'habiter dans des immeubles était perçu comme une étape, le but étant souvent l'accès à la propriété.

Aujourd'hui des gens aux situations économiques et sociales fragiles s'installent dans les immeubles HLM et y restent le plus longtemps possible. Derrière le mot HLM se cache une pauvreté intellectuelle, sociale, et économique. C'est le cas des personnes déshéritées qui sont en situation de chômage, de séparation conjugale ou familiale, sans formation, sans diplôme et sans aucune vision de l'avenir. Sans entrer dans une approche misérabiliste, observons que la personne entre alors dans un processus de repli sur soi, en s'enfermant chez elle, elle s'éloigne de tout ce qui peut lui rappeler sa situation précaire. Elle reste entourée par ses quatre murs à l'intérieur desquels elle a installé le minimum de bien-être. Elle trouve à travers son logement un lieu de sécurité et de protection, un espace d'intimité, une barrière qui la sépare du reste de la société, qui la protège peut-être et qui ne dérange pas les autres.

Plusieurs études ont été réalisées sur les quartiers marqués par des difficultés spatiales, économiques et sociales, notamment avant le phénomène des « émeutes » qui a frappé la France en novembre 2005. L'ouvrage de Kokoreff, publié en (2003), *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, nous intéresse dans le sens où l'auteur a conduit une analyse profonde sur la vie des jeunes en particulier, mais aussi sur les modes de vie, les relations sociales et les rapports au quartier. Il s'agit de résultats émanant de plusieurs recherches réalisées entre 1993 et 2002, dans différents quartiers « difficiles » de la région parisienne principalement : les quartiers nord d'Asnières, à Gennevilliers, Nanterre, Palaiseau. Selon l'auteur le quartier s'apparente à «une prison dont les murs sont invisibles ». Le terme « invisible » peut désigner selon Lochak (2006, p. 499) « ceux qu'on ne voit pas parce que' ils sont trop marginaux et donc, au sens propre, invisibles pour les autres membres du corps social ; ceux qu'on ne veut pas voir et qu'on rejette aux marges de la société ; ceux dont la visibilité dérange et qu'on réprime ».

S'agit-il alors d'un sentiment d'enfermement, de marginalisation, de ghettoïsation, éprouvé par les habitants du quartier des 3Cités ? Perçoivent-ils leur quartier en tant qu'espace clos et sur quel plan, social, économique, ethnique, spatial, et selon quelle combinatoire ? N'est-ce pas aussi parce qu'ils partagent des caractéristiques de pauvreté comme l'observe Lapeyronie

(2008) : difficultés pour accéder à l'emploi, situation familiale handicapante, typologie de loisirs, origine étrangère ? Ces éléments de ségrégation urbaine s'actualisent-ils comme éléments de fermeture avec les classes moyennes et supérieures, cette prison invisible nourrit-elle un clivage au plan des relations sociales des habitants des 3Cités avec les autres quartiers de la ville de Poitiers … ?

I.2. L'isolement est-il un choix ? Dépend-il de la précarité, de l'espace défavorisé, et, ou, de la politique municipale ?

L'isolement est une réalité dans la vie des habitants du quartier des 3Cités. Comment cet événement est-il expliqué par les acteurs de terrain ? A quoi est-il dû ? À la trajectoire sociale des habitants ? Au fait d'habiter dans un lieu réputé défavorisé ? Quelle réponse apporte la politique municipale ?

Les entretiens nous invitent à des analyses apparaissant contradictoires pour expliquer les raisons de l'isolement. Tout d'abord, il est compris comme une conséquence évidente de la précarité des habitants : « *les conditions de précarité sociale et économique isolent naturellement les habitants* ». (Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités). L'isolement devient involontaire quand il est lié à la pression sociale dans son ensemble. À titre d'exemple : « *une femme divorcée qui a des enfants et qui a perdu son travail se trouve facilement dans une situation d'isolement. De plus, perdre son boulot conduit forcément à perdre ses collègues et à rester ensuite sans amis. Cependant, nous ne pensons pas que l'espace du quartier est un facteur d'isolement, c'est plutôt le réceptacle de gens qui se trouvent dans une situation d'isolement liée à d'autres facteurs dépassant l'espace du quartier* »[44]. Dans ce cas, l'enfermement est dû à des raisons non imputables au quartier d'un point de vue géo-spatial, mais davantage aux difficultés sociales et économiques découlant de la vie des habitants.

[44]Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

Dans une étude anthropologique Kokoreff (2003, p. 337) explique l'attachement ambivalent des habitants à leur quartier, attachement dû à la proximité de compatriotes de même ethnie, de même culture mais attachement également parce que leurs ressources limitent leur choix d'habitat aux seuls quartiers populaires. Ainsi pour les jeunes le resserrement sur le quartier renverrait à l'investissement du territoire de la cité, considérée alors comme refuge. La population jeune se trouve en effet dépourvue de ressources économiques, linguistiques, culturelles, par opposition aux jeunes issus des classes moyennes et supérieures qui bénéficient eux de divers moyens et ressources pour s'amuser : argent de poche, parents ayant une voiture permettant à leurs enfants de se déplacer facilement et d'avoir accès aux équipements culturels et de loisir avec une moindre contrainte.

Par ailleurs, l'isolement peut aussi être attaché au mode d'habitation. Le fait d'être entouré par des gens est un choix en soi, ce n'est pas une obligation. Suite aux manifestations récréatives organisées par le centre socio-culturel des 3Cités nous nous sommes aperçus que dans le même immeuble nous pouvons trouver des gens créant des liens avec une partie non négligeable des habitants du quartier. En même temps, nous observons également des gens qui ne se connaissent pas alors qu'ils habitent dans le même immeuble[45] . L'isolement, estime le directeur des CSC des 3Cités *« est lié à la vie sociale des personnes et à leur réseau social ».*

D'un autre point de vue, l'aménagement du quartier, tel qu'il est réalisé par la politique municipale de la ville de Poitiers, n'est-il pas susceptible de créer des conditions d'isolement ? C'est l'autre vision opposée, invisible du quartier des 3Cités. Selon l'ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010) la politique municipale favorise l'isolement et participe à l'individualisme des habitants. Il explique que : « *la politique municipale est une politique de ségrégation indirecte qui n'apparait pas dans les discours. Les autorités de la ville ne vont pas dire qu'on fait de la ségrégation. En réalité, c'est le cas si on observe la façon dont on construit les immeubles, la façon de réprimer les jeunes qui ne peuvent pas trouver du boulot et qu'on pousse à s'isoler* ». Ainsi, l'aménagement des immeubles appelés généralement « tours » est organisé d'une manière qui sépare cette partie du quartier du reste de la ville : « *regardons nous comment le quartier a été aménagé par rapport au reste de la*

[45]L'exemple du festival Ecouter-Voire qui est organisé chaque année dans le quartier des 3Cités, par le centre socio-culturel des 3Cités et en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional. Des spectacles sont donnés chez des particuliers habitant dans les immeubles ainsi que dans la partie pavillonnaire du quartier. Des spectacles de danse, de chant, de musique etc... sont offerts gratuitement au public du quartier.

ville ? D'un côté il y a le centre ville puis il y a des pavillons habités par des propriétaires (les petits bourgeois), qui entourent par la suite les cités « les Tours ». La ville a été construite de cette manière pour isoler la couche populaire. » (Entretien, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010). Les classes populaires ont été regroupées dans des lieux se composant uniquement de tours dispersées dans tous les quartiers périphériques de la ville. Cependant : « *c'est une politique municipale de division et d'atomisation. Diviser pour mieux régner* »[46].

II. Intérêts et limites de la notion de communautarisme ?

Nous sommes en face d'une réalité paradoxalement complexe lorsque nous parlons de communauté, de liberté et de mixité à fois sociale et spatiale. En France, la politique publique considère que « une société sans cohésion et sans solidarité est une société qui se délite et qui risque de disparaitre » (Blanc, 2012). Au niveau des activités de loisirs, la politique française traite le sport comme « un domaine de compétence de l'Etat » Gasparini (2003). L'auteur précise son approche sociologique relative au sport « communautaire » en écrivant qu'en France, « le sport est censé contribuer à l'intégration dans l'unité (la communauté nationale) et non dans la diversité (les communautés de type ethnique ou religieuse par exemple) » (2003, p. 77).

Dans les quartiers sensibles, y compris à Poitiers, le sport a-t-il un effet catalyseur pour les diverses communautés, et si oui, n'est-ce pas lié à la gestion politique urbanisque et sociale ? Quelle est la résonnance de l'affirmation de Blanc (2012) quand il souligne dans le sous-titre d'un article, « les inégalités sociales ne se dissolvent pas dans la mixité sociale », article consacré aux contradictions qui traversent la politique de mixité sociale et les effets pervers qu'elle génère. L'auteur définit alors une communauté comme « un groupe intermédiaire qui entretient des liens affectifs forts, produits par une histoire et une identité communes ». L'approche de Maurice Blanc nous semble précieuse car il précise, qu' « une communauté peut être repliée sur elle-même et fermée aux autres ; elle est alors incompatible avec la mixité sociale ». Or ce même auteur relativise ce point de vue, il convient en effet de

[46]Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président du Centre Socio-Culturel des 3Cités (2007-2010).

différencier la notion de repli sur soi et celle de volonté de regroupement communautaire comme propédeutique au processus d'intégration. Le quartier des 3Cités paraît un exemple qui traduit cette différence. En effet nombreux sont les nouveaux habitants qui sont d'origine étrangère ; pour ceux-là la cohabitation avec leurs compatriotes de même culture et d'origine semblable apparaît comme facilitatrice d'intégration dans une ville où ils sont en difficulté avec la langue, les us et les coutumes, « la communauté ethnique n'est pas toujours un obstacle à l'intégration, elle peut au contraire jouer un rôle d'intermédiaire et de sas » (Blanc, 2004).

Jean-François Chazerans, ancien président des CSC des 3Cités, affirme lui que « *la communauté est un phénomène d'appartenance. Chaque individu appartient à un groupe.* ». Le communautarisme peut-il s'avérer dangereux pour la société ? Dans quelle mesure peut-il apporter un mieux-être aux habitants ?

La communauté protège l'individu de l'isolement, du fait qu'il ne sent pas tout seul. C'est un temps de convivialité, de participation à des actions de partage et de soutien entre individus du même groupe. Avant d'analyser le terme communautaire nous voulions apporter un éclairage sur le mot communauté. C'est un mot non verbalisé dans l'espace public et même collectif, il n'est pas affiché dans les projets politiques de la ville ni même dans les structures concernées tel que les CSC : *« c'est un mot connoté et très mal accepté dans la culture française. »* (Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités). Evidemment, le communautarisme peut poser un problème dans la politique de la ville qui joue la carte de l'intégration car chaque communauté s'enferme alors sur elle-même et construit des mini-sociétés à l'intérieur de la société. La politique municipale d'intégration ne favorise pas la notion de communautarisme surtout dans les quartiers populaires qui se composent souvent, pour une large part, de population d'origine étrangère. À titre d'exemple, au cours des années quatre-vingts, la politique de la ville de Poitiers a donné son accord pour que les communautés qui existaient dans le quartier des 3Cités forment leur propre équipe sportive pour pratiquer le football. Or, cette manière n'était pas la meilleure solution pour intégrer les gens dans la ville ou dans la société. Il y avait des matchs internationaux tous les dimanches entre des turcs, des portugais, des algériens etc... la fierté de l'affiliation nationale a créé une sorte de conflit entre les participants[47]. À partir de là, la municipalité a pris du recul envers

[47]Entretien, adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).

certaines actions qui touchaient la notion de communautarisme, notamment si ces actions ne favorisaient pas clairement des objectifs d'intégration liés à sa politique : *« la municipalité ne peut pas afficher ses soutiens clairement surtout dans des sujets conflictuels et assez complexes. Elle s'aperçoit des actions qui favorisent le terme communautaire mais elle ne les verbalise pas* » (Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités).

Pour comprendre la réflexion de la politique de Poitiers envers les événements sportifs, souvent organisés à partir de l'origine ethnique dans le quartier des 3Cités, nous nous appuyons sur les études de Gasparini qui montre la situation contradictoire de la politique de l'intégration et de la politique de l'intégration par le sport, en faisant référence au sport dans des clubs formés à base ethnique : les clubs de football turcs en France. L'auteur explique que « le communautarisme implique bien une fermeture du groupe qui impose à ses membres une identité fermée, repliée sur elle-même ». (2007, p. 80). Le repli sur soi et l'enfermement communautaire ne sont pas envisagés dans le pays, soulignent Gasparini et Weiss (2008, P. 78-79) « les principes de la République française reconnaissent les individus et non les communautés ». L'auteur ajoute qu'en France « les dispositifs publics d'intégration par le sport s'adressent à des quartiers, des territoires ou des populations « à problèmes » et non à des minorités ethniques ».

Par ailleurs, la notion de communauté est traitée différemment dans les structures locales du quartier des 3Cités tel que le centre socio-culturel. Les acteurs locaux du quartier abordent la notion de communauté selon un axe culturel, qui conduit par la suite à intégrer les habitants en particulier les gens étrangers. En revanche, ce n'est pas toujours évident d'obtenir un accord municipal et même parfois départemental pour mettre en place des actions liées au terme communautaire. En même temps, le fait de laisser les structures associatives porteuses des projets favorisant la culture de l'autre est considéré toujours comme une force : « *ça ne fait pas longtemps que la préfecture de Poitiers a financé la fête de la fin de Ramadan du quartier des 3Cités qui est organisée et encadrée par le centre socio-culturel. Selon les acteurs locaux des CSC, cette fête est maintenant considérée comme un événement culturel et non plus comme une politique discriminante* »[48].

[48]Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

Le fait d'être dans un groupe avec lequel nous partageons des points communs est complètement naturel. Il est indispensable de permettre d'abord aux gens de se construire ensemble avant de s'ouvrir aux autres : « *il faut accepter que les habitants aient besoin d'être ensemble car ce n'est qu'à partir de là qu'ils peuvent s'ouvrir aux autres. C'est la notion du communautarisme qu'on voulait montrer et respecter en tant que structure locale, sauf que toute la politique est faite pour ne pas accepter. Il faut que l'étranger abandonne tout ce qu'il fait lui-même, et il faut qu'il devienne l'autre, l'autre français. C'est un fantasme de fasciste. On ne pourra jamais rendre le noir blanc. Personnellement, je ne me retrouve pas dans cette politique qui voulait que les étrangers soient français. Je suis français né en Algérie, j'ai toute une culture qui est en moi* »[49].

Ce n'est pas évident de rester attaché à une communauté et en même temps d'être considéré comme intégré dans la société. Qu'est-ce qui différencie l'intégration de l'enfermement communautaire ? Comment peuvent-ils se mesurer ? Selon quels critères ?

Pour l'expliquer nous envisagerons de discuter les notions d'intégration et d'assimilation. Ce sont deux fonctions souvent confondues, suite certainement aux termes polysémiques de la notion d'intégration. Amin, (2005) a montré la différence entre ces deux notions. Suite à une étude comparative réalisée dans la région lyonnaise, auprès des jeunes issus de l'immigration provenant du monde musulman : pays du Maghreb, jeunes de Moyen-Orient et Turquie, l'auteur indique qu'il existe une différence entre l'assimilation et l'intégration : « l'assimilation n'implique pas la « réciprocité » d'échange et d'ajustement d'éléments constitutifs. En fait, l'intégration peut être évoquée comme acculturation réciproque, contrairement à l'assimilation qui implique, dans une situation de contact de cultures, l'abandon de sa culture d'origine pour adopter la nouvelle culture, qui est le plus souvent dominante » (2005, p. 5). En parallèle, nous citerons Guerraoui & Troadec (2000, p. 16) lorsqu'ils définissent l'acculturation en disant que «c'est l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures, et aboutissant à des transformations affectant les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes ».

[49]Entretien, ancien président des CSC du quartier des 3Cités (2007-2010).

A quel processus se réfère la municipalité de Poitiers dans le quartier des 3Cités, plutôt le processus d'assimilation ou plutôt le processus d'intégration ? Gasparini (2007, p. 78) l'explique lorsqu'il envisage que dans le système social « la fonction d'intégration vielle à l'harmonie des différents éléments d'un système ainsi qu'à l'engagement à la loyauté des membres qui le composent. À la différence de l'assimilation (où l'on se fond dans l'unité), l'individu intégré ne perd pas totalement son identité propre (sa mémoire, ses coutumes, ses traditions, sa langue d'origine, mais celle-ci se modifie au contact des éléments constitutifs du système (autres individus, école, services publics, association sportives…) ».

C'est plus facile semble-t-il de communiquer avec des gens qui ont en commun la langue, l'origine du pays, la culture, la tradition, l'habitude etc. C'est une liberté personnelle, une aptitude naturelle et un choix volontaire avant d'être une obligation. Si la politique municipale critique toutes les actions engagées pour favoriser des objectifs d'intégration et de mixité sociale, cela ne conduit-il pas justement l'individu à avoir des réactions communautaires liées à ses racines et à son identité ? Nous comprenons que si l'intégration a un modèle unique, alors tout individu ne ressemblant pas à ce modèle sera exclu et rejeté de la société : « *dans le milieu éducatif, les jeunes des quartiers avec leur manière propre de s'habiller et de parler ne ressemblent pas au modèle de base. Il s'agit d'une politique d'identification. Ainsi, il arrive que suite à l'attachement à leur culture d'origine, les gens se trouvent à côté du marché du travail et de la société.*». (Entretien, bénévole aux CSC, ancien doyen de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Poitiers 1990-1995).

La culture est liée à l'identité de la personne et en demandant aux gens d'abandonner leur culture c'est comme si nous leur demandions d'abandonner une partie de leur identité. Selon certains acteurs locaux du quartier des 3Cités : « *c'est un phénomène de double contrainte le fait de demander aux gens d'abandonner leur culture d'origine et d'en reprendre une autre* » [50].

II.1. La culture du groupe est-elle considérée comme communautaire ?

[50] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

Il se trouve que la notion de communautarisme prend une toute autre forme dans le quartier des 3Cités, car comme l'écrit Esteves Olivier chercheur en civilisation des pays anglophones (2011, p. 1) « la routinisation du terme « communautarisme » est devenue telle qu'aucune définition ne semble désormais nécessaire, et qu'en outre on puisse évoquer « le » communautarisme sans pointer une communauté en particulier… ».

Le communautarisme couvre la vie des habitants et le fonctionnement associatif. Ainsi toutes les communautés présentes dans le quartier peuvent intervenir aux CSC. De cette façon, la communauté ne se construit pas uniquement autour du critère ethnique, elle peut être fondée sur une autre caractéristique : le critère de culture de groupe. Cela apporte un sens plus large au terme communautaire.

L'association des CSC des 3Cités crée une communauté se réunissant autour de nombreux groupes de personnes (habitants du quartier, parents, jeunes, enfants, bénévoles et acteurs locaux) qui partagent une histoire commune liée au quartier et à la ville. Tous les membres réalisent des actions au vu des objectifs définis par la politique des CSC. Ces derniers se composent de personnes de multiples origines et de diverses classes sociales qui travaillent en groupe. Vu dans sa globalité, les CSC présentent un ensemble très hétérogène. Cependant, en y regardant de plus près, chaque groupe se forme selon la trajectoire sociale de ces membres. Ainsi : « *le groupe « comité de quartier » est une forme de communauté. Il est constitué d'un groupe de personnes qui appartiennent à une classe moyenne, des gens qui ont plutôt travaillé et ne sont pas au minimum sociaux, plutôt blancs et plutôt des personnes âgées.*»[51].

II.2. Politique municipale et politique locale, peuvent-elles fonctionner ensemble ?

Nous constatons que la problématique "communautés et intégration", est traitée selon deux modèles.

D'un côté, il existe un modèle basique suivant lequel la politique municipale s'engage. Elle l'applique globalement dans les actions et les manifestations sociales et politiques de la ville. De l'autre, existe le modèle d'intégration soutenu par les structures et les associations

[51] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

locales de chaque quartier de la ville dont le quartier des 3Cités. Le but est d'intégrer et de faire participer des habitants de diverses origines à la vie sociale du quartier et de la ville. De ce fait, les objectifs principaux sont toujours les mêmes, la différence est juste dans la manière qui doit être adaptée en fonction du public présent. C'est une politique autorisant un espace de liberté limité dans lequel les habitants, tout en restant attachés à leur communauté, le restent également à la société. C'est une politique de compromis prenant généralement une couleur grise, ni noire ni blanche. Le quartier des 3Cités, par exemple, bénéfice d'un événement annuel qui est « la fête de quartier ». C'est un temps de loisirs et d'activités organisé essentiellement par les centres socio-culturels mais également par le comité de quartier et de nombreuses associations. En 2009, les CSC a encadré un stand pour que certaines femmes guinéennes issues du quartier puissent vendre des beignets cuisinés par elles-mêmes. Les responsables des CSC ont considéré cette action comme un signe d'intégration. Alors que, les membres du comité de quartier ont déclaré que c'était scandaleux d'accepter que ces mamans vendent les repas cuisinés sur ce temps de fête et en tirent un bénéfice financier individuel[52]. Aujourd'hui, suite à la politique d'intégration mise en place par les CSC, des femmes africaines sont invitées à intervenir et à participer aux événements des centres et y compris à la fête de quartier. Elles sont actives pour animer certains ateliers « cuisine », encadrées ou pas par la structure. L'objectif est de les faire sortir de chez elles pour qu'elles puissent montrer leur appartenance à la vie associative en étant valorisées et faciliter ainsi la communication.

Dans ce cas, la politique des centres appartient au modèle d'intégration. Néanmoins, comment expliquons-nous la réaction négative du comité de quartier? Quel est son rôle dans la vie du quartier? Tout d'abord, resituons les fondements historiques du comité du quartier qui a « *une fondation politique. C'est une image de la politique municipale ramenée dans le quartier. Le comité fait exécuter le choix politique de la municipalité sans forcément ramener des éléments constructifs vis-à-vis des habitants. Il ne faut pas toujours donner un accord favorable si les actions ne conviennent pas aux habitants du quartier* »[53]. De ce fait, les décisions prises par les dirigeants du comité ne répondent pas forcément aux besoins des habitants. Le comité de quartier freine même la participation des femmes guinéennes car elle est inhabituelle, considérée comme informelle et sans un couvert associatif officiel. Cette

[52] Entretien, habitant dans le quartier des 3Cité, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[53] Entretien, bénévole au CSC, ancien doyen de la faculté des sciences du sport de l'université de Poitiers 1990-1995.

logique ressemble à celle de la municipalité qui se protège toujours derrière des institutions car c'est plus rassurant pour elle.

En outre, la réussite de cette politique ne dépend pas uniquement du modèle utilisé mais aussi de la population visée par cette politique. Tout le monde n'est pas réceptif, seule une catégorie de la population, celle dont la vie ne s'arrête pas au bord de la maison selon l'adage populaire. Ce sont des gens avec une volonté d'intégration extrêmement forte. Nous donnerons l'exemple de la population africaine arrivée récemment dans le quartier des 3Cités en particulier les guinéens : « *ils reprennent leur statut d'actifs malgré toutes les complexités qui les entourent. Ils arrivent avec volonté pour préparer l'avenir de leurs enfants, considèrent que le fait d'aller à l'école est une chance qui permet d'avoir une vie meilleure. Ils ont compris qu'être un interlocuteur valable ne se fait qu'en allant dans une structure associative. Dans le quartier des 3Cités, la population guinéenne a monté une association dans un temps relativement court. Les femmes guinéennes qui participent aux réunions des CSC sont nombreuses. Cette intégration volontaire est la force de vie du quartier contrairement à la population locale (les gaulois) qui s'enferme sur elle-même suite à sa trajectoire sociale descendante (ce sont des gens cassés à l'avance avant d'arriver dans le quartier)* » (Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités).

III. Accueillir sans être accueillant, vers une intégration partielle dans le quartier des 3Cités

Est-il illégitime de s'interroger sur la qualité de l'accueil réservé aux populations qui vivent dans le quartier des 3Cités, quartier souvent présenté comme un territoire d'accueil des populations issues de l'immigration ? Cet accueil se transforme-t-il en réelle intégration ?

En effet, Trimaille (2007a), sociolinguiste de l'Université de Grenoble distingue l'accueil «manière de recevoir quelqu'un, de se comporter avec lui quand on le reçoit ou qu'il arrive », de l'intégration, car observe-t-il, « on peut donc tout à fait accueillir sans être accueillant et sans se préoccuper beaucoup de l'intégration ». Nous préciserons que le concept d'intégration, « rendre entier » en latin, « faire entrer une partie dans un tout », est aussi un

processus selon le Haut Conseil à l'intégration : « l'intégration est un processus spécifique permettant la participation active à la société nationale, d'éléments variés et différents, dans une égalité de droits et des obligations. Quelle que soit son origine, chacun à la possibilité de vivre dans cette société dont il a accepté les règles et dont il devient un élément constituant ».

La dimension partielle de l'intégration concerne uniquement la population étrangère habitant dans le quartier des 3Cités, c'est ce que nous allons tenter de montrer. Nous avons remarqué l'absence des familles étrangères dans deux milieux précis: le milieu éducatif (école primaire et collège) et le milieu sportif (club de football), est une problématique du quartier. Cette absence est considérée négativement par les habitants d'origine locale ainsi que par les responsables : dirigeants du club de football, enseignants et directeurs des structures. Celle-ci peut s'expliquer par les deux raisons suivantes, un système inadapté pour accueillir la population étrangère et l'héritage culturel.

III.1. Un système inadapté pour accueillir la population étrangère

Les processus d'intégration des populations immigrées sont souvent mis en question dans la politique publique du pays. Le bilan de la politique d'intégration en France depuis vingt ans, qui a été publié dans le rapport du Haut Conseil à l'Intégration en 2011 "La France sait-elle encore intégrer les immigrés ?", confirme que la fonction de l'intégration peut renter dans un état de réussite mais aussi d'échec. Le rapport montre que les difficultés de l'intégration ne sont pas uniquement liées aux conditions sociales des immigrés, « le facteur culturel peut jouer un rôle négatif dans l'intégration ». De plus, il apparait que « relever les défis de l'intégration à l'école, à la structure familiale et sa mobilisation pour la réussite scolaire des enfants apparaissent déterminants pour une bonne intégration ». Alors, dans quelle mesure les actions politiques de la ville de Poitiers réussissent-elles à intégrer la population issue des d'origine et de culture diverses ? Pour quelles raisons dirons-nous que l'intégration des habitants étrangers dans le quartier des 3Cités est partielle ?

Le fonctionnement du système éducatif dans la société française ne s'adapte pas forcément aux dimensions socio-culturelles de la population étrangère des quartiers populaires. Nous n'imaginons pas qu'une personne étrangère puisse être perdue dans le rôle et le fonctionnement de tout ce qui touche à son enfant : « *c'est très compliqué pour certaines familles étrangères de connaitre tous les lieux dans le quartier. Elles ne connaissent pas ce qui se fait et où se fait ? Il y a des parents qui ne connaissent pas le club de foot ou comment il fonctionne. Certains d'entre eux pensent que le club et l'école c'est la même chose. Pour eux, les enseignants travaillent au club, et ils font aussi l'aide aux devoirs au CSC après l'école. Il n'y a jamais assez d'explication pour les parents d'origine étrangère.* »[54] Ce qui fait qu'une grande majorité des familles étrangères sont absentes de la vie scolaire de leurs enfants, (réunions organisées au sein des structures éducatives, au sein de l'association des parents d'élèves, séminaires organisés autour de l'éducation, débats aux CSC sur les rôles de l'école, de la citoyenneté et de la vie associative…). Cela n'est donc pas considéré comme une intégration partielle de cette catégorie de la population, mais plutôt un échec d'intégration.

Lahire (1995, p. 74) a parlé dans son ouvrage *Tableaux de familles,* « des phénomènes de dissonances et de consonances entre des configurations familiales populaires et l'univers scolaire ». L'auteur explique que « la description fine de la configuration familiale permet bien de voir que « l'échec » scolaire d'un enfant n'est pas nécessairement associé à des « démissions parentales » mais, dans ce cas précis, à un trop grand éloignement par rapport aux formes scolaires d'apprentissage et de culture. ». Lahire montre que la liaison entre l'univers familial et l'univers scolaire est impossible surtout si les familles sont issues d'origine étrangère, qu'elles maîtrisent peu la langue française et sont dans des situations économiques instables et modestes. Aux 3Cités, il nous semble que cette approche est réelle, ces facteurs bloquent l'implication des familles étrangères dans l'univers scolaire de leurs enfants comme l'illustrent les entretiens cités au paragraphe suivant. La difficulté d'intégration de ces familles est-elle liée aux méthodes et aux fonctionnements scolaires ?

[54] Entretien, habitante du quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration des CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire.

La difficile intégration des familles d'origine étrangère est-elle liée en premier lieu aux méthodes que l'école utilise dans son fonctionnement ?

Tout d'abord, il y a la réunion de rentrée scolaire où des parents étrangers ne parlant pas la langue française ou n'étant jamais allés à l'école sont déjà mis en difficulté car le discours n'est pas adapté à toute la population ciblée : « *on ne peut pas adresser la parole qu'aux parents parfaits*[55] *qui sont déjà minoritaires dans le quartier. Le discours des enseignants n'est pas constructif, ils n'apportent rien au public étranger. Les instits passent les informations aux parents mais ils ne savent jamais si les parents ont compris et intégré les informations qu'on leur a données. Les réunions d'école ne servent à rien : les parents ne viennent pas, ce n'est pas claire ni simple ce qu'on y raconte. Ce sont les explications simples qui nous manquent dans le quartier et pas un truc compliqué pour noyer les parents.*»[56].

Nous pouvons considérer que la population étrangère a besoin d'un temps supplémentaire donné par les encadrants, enseignants ou autres. Ce temps serait une sorte d'accompagnement et d'orientation pour expliquer clairement ce que les parents doivent faire et comment il faut le faire. Réellement ce n'est pas le cas, cette démarche est notée nulle part : *« personne n'a pris le temps d'expliquer ce qu'on attend de vous en tant que parents ? Est ce que tu as déjà vu ça quelque part ? Moi, depuis le temps que mes enfants sont à l'école, celle-ci ne m'a jamais dit ce qu'elle attend de moi. Par contre, l'école m'a convoqué pour dire que mon enfant se tenait mal en classe, chahutait, bavardait. On ne nous convoque pas pour nous présenter ce que nous devrions faire en tant que parents, surtout dans les réunions de rentrée scolaire. ? […] On entend les enseignants dire que chaque soir il faut que l'enfant fasse ses devoirs. Cette parole est adressée à tous les parents, de tous publics, quelle que soit leur origine, étrangère ou autre. Il se trouve dans la classe des parents qui parlent peu le français et qui n'ont jamais fait d'études. Dans un cas pareil, je vois toute suite les parents rentrer dans une situation d'échec dès le premier jour de l'année »*[57].

[55] *« Aux yeux de l'institution, les parents parfaits sont les parents qui ont du boulot, qui rentrent suffisamment tôt pour s'occuper de leurs enfants, qui ont plus d'instruction, donc qui peuvent faire travailler leurs enfants, qui ont de l'argent donc qui peuvent leur offrir des sorties culturelles etc.* » (Entretien, habitante dans le quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration du CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire).

[56] *ibid.*
[57] *ibid.*

Néanmoins, le travail d'accompagnement doit se faire hors temps scolaire. Alors, par qui doit-il être encadré ? L'école, les parents d'origine locale, les bénévoles, les éducateurs des CSC ? L'orientation vers une action pareille n'est pas toujours évidente. Elle peut dépendre des projets socio-éducatifs visant le public des quartiers populaires. Au cours de l'année 2009, les Centre Socio-Culturels des 3Cités et la ville de Poitiers ont été retenus comme site expérimental dans le cadre de l'appel à projet[58] "en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir". Aux 3Cités, ce projet porte principalement sur l'implication des parents dans la vie scolaire des enfants entre six et douze ans : encadrement du goûter, aide aux devoirs, ateliers et animations, sorties et accompagnement du trajet école-CSC. Environ quinze parents qui ont été intégrés dans le projet, chacun selon sa compétence. Des mamans de nationalité guinéennes ainsi que des marocaines animent l'atelier cuisine des CSC, d'autres mamans françaises encadrent l'aide aux devoirs. En 2011, et pour favoriser la réussite du projet, la ville de Poitiers et le CSC ont organisé un séminaire autour de la scolarité des enfants avec des conférences animées par des sociologues ou des philosophes spécialisés. Malheureusement, aucun des parents d'origine étrangère et locale du quartier n'a assisté à la conférence organisée en collaboration avec l'université de Poitiers ; il n'y avait seulement qu'une partie des parents semi-professionnels, qui ont déjà une activité liée aux CSC ou à l'école primaire (bénévole, membre de l'association des parents d'élèves). Il nous semble que ce type d'intervention n'est pas adapté à la majorité des familles du quartier. Le langage est très professionnel et les parents ne comprennent pas le discours. Selon le directeur des CSC, le problème est une difficulté d'organisation : « *la présence des habitants des tours est très particulière dans ce genre du séminaire. C'est une opération très compliquée que d'associer à la fois des partenaires et du grand public du quartier. En terme de temporalité ce n'est pas évident d'avoir tout le monde dans un seul temps. Des dizaines d'habitants ont participé à la fin de la journée, ce qui est bien*» (Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités). Si le but est d'impliquer les parents dans la réussite de leurs enfants, dans ce cas les parents étrangers doivent faire l'objet de plus d'attention afin de les toucher réellement. Certains parents d'origine étrangère sont avides de connaître ce qu'il convient de faire pour s'intégrer, avides d'en savoir plus sur le système éducatif de la société dans laquelle ils vivent. Ils sont très intéressés par tout ce qui concerne la vie de leurs enfants[59]. C'est-à-dire, que la population

[58] Cet appel à projet a été lancé par le chantier national de l'Inter-réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU) et ATD Quart Monde.

[59] Un temps de discussion avec Indo, résidante dans le quartier des 3Cités avec son mari. Maman de trois enfants, d'origine indienne.

étrangère est plutôt favorable à une intégration totale, qui n'est pas concevable sans avoir de préparation étudiée et bien définie.

A titre d'exemple, le collège Pierre Ronsard du quartier des 3Cités a accueilli des ateliers appelés "ateliers linguistiques", qui ont été mis en place pour des parents d'origine étrangère volontaires, estimés en difficulté d'intégration. Le but est de leur apprendre la manière de réaliser certaines démarches administratives de la vie de tous les jours (comment rédiger une lettre recommandée à la poste ? comment remplir des dossiers d'EDF ou de la CAF ? etc…). Finalement, ce genre d'atelier n'a pas fonctionné. Pourtant, de nombreux parents auraient eu besoin d'aide. Le choix du lieu de l'atelier a vraisemblablement freiné certains parents qui ont leurs enfants scolarisés au collège. En effet, les enfants ont eu honte de leurs parents non francophones, en particulier dans les familles où le père est absent, la mère se retrouvant alors confrontée à des difficultés linguistiques qui entravent sa compréhension de la situation avec comme conséquence une mise à distance de la sphère scolaire, une non participation aux ateliers qui l'auraient aidée à mieux comprendre les attendus intégrateurs visés par le collège Ronsard. Les enfants eux-mêmes semblent avoir été les acteurs de cette situation, refusant de partager leur espace scolaire à des fins d'une meilleure intégration de leur(s) parent(s).

En conclusion, nous pouvons dire que le problème de l'intégration dépend plus des méthodes et des outils d'accompagnement, du type de fonctionnement et d'organisation, que du fait d'être issu d'une origine étrangère ou non.

III.2. L'héritage culturel

La culture d'origine influence fortement la présence des familles étrangères ou françaises d'origine étrangère dans les structures locales du quartier tel que le club sportif. Nous traiterons ainsi de l'influence de la culture dans l'accompagnement éducatif parental hors temps scolaire.

III.2.1. La culture d'origine et l'implication dans un lieu sportif : le club de football des 3Cités

Tout d'abord, la présence des parents d'enfants issus du quartier des 3Cités et d'origine africaine pour la majorité d'entre eux, est une problématique dans le club de football. En effet, la plupart des enfants arrive seule, sans être accompagnée par leurs parents. Les acteurs de terrain expliquent l'absence des parents pour plusieurs raisons.

L'intégration dans le milieu sportif a souvent visé la catégorie jeune, en particulier les jeunes immigrés habitant dans des zones « défavorisés ». Selon Gasparini (2004, p. 105) « l'intégration par le sport indique le processus par lequel un individu (notamment un jeune) intègre une communauté territoriale (pays, région, ville, quartier …) en participant aux activités sociales (notamment le sport associatif) reconnues par cette communauté ». De ce fait, la structure sportive telle que le club sportif aux 3Cités, est-elle considérée comme un lieu favorisant l'intégration de toutes catégories de populations (parents, enfants et jeunes) résidant dans le quartier ? Paradoxalement, la population issue de l'immigration ne constitue-t-elle pas elle même un frein à cette intégration ? Quelles formes de handicaps sont alors développées ?

Nous tenterons ainsi de proposer une analyse détaillée, expliquant les variables qui empêchent un club sportif, implanté dans une zone « sensible », d'effectuer un rôle d'accompagnement, éducatif et social, auprès les habitants du quartier des 3Cités.

III.2.1.a. La notion de communauté couvre les habitudes de la vie quotidienne.

Pour le comité de direction du club de football, l'accompagnement est lié à un aspect culturel : « *dans le club, ce sont les parents d'origine française qui accompagnent leurs enfants, en particulier les joueuses qui appartiennent à une population blanche […]. Dans les familles africaines, l'accompagnement d'enfant appartient à tout le monde. L'adulte qui voit un enfant, il s'en occupe. Il n'y a qu'en France où les parents s'occupent des activités et du*

déplacement de leurs enfants.»[60]. La population étrangère vit en communauté. Nous avons observé cette réalité dans les familles issues des pays d'Afrique qui passent aux CSC en fin de journée pour chercher les enfants après l'aide aux devoirs. Une personne de même origine culturelle, voisine du même immeuble, de l'immeuble d'en face ou d'à côté, est autorisée à venir chercher, en même temps, ses enfants et ceux des autres. D'un côté, l'enfant est sous la responsabilité des CSC qui doivent s'assurer qu'il est bien arrivé chez ses parents. De l'autre, il tout à fait envisageable de s'adapter aux habitudes des familles de la communauté, et ainsi de dépasser parfois les méthodes traditionnelles de fonctionnement normal d'un centre. De plus, cette notion de communauté permet à n'importe quel adulte d'intervenir dans la vie des enfants : « *une des mamans me dit : si tu vois mon enfant faire des bêtises tu lui fous une grosse claque. C'est-à-dire, qu'elle pense qu'on se doit de le gronder même si cet enfant n'est pas le nôtre. Alors que chez nous, c'est l'enfant le roi, il a tout pouvoir et il n'y a que les parents qui ont le droit de lui dire quelque chose.* »[61]. En conséquence, la vie d'un enfant appartient à celui qui va l'aider à grandir quelle que soit sa place : frère, parents, animateur, éducateur, enseignant, entraineur, dirigeants, autrement dit : l'élever et l'éduquer en collectivité.

III.2.1.b. Maturité et autonomie

« *C'est une question de maturité, les enfants issus d'origine étrangère sont autonomes beaucoup plutôt que les nôtres. Nous avons une culture qui couve les enfants. »*[62]. L'enfant est traité comme quelqu'un qui peut s'occuper de ses affaires tout seul et de celles de ses parents, ces derniers n'ayant pas toujours les compétences intellectuelles ni les moyens nécessaires pour pouvoir communiquer avec les autres. À l'école, les enseignants communiquent d'abord avec les enfants si leurs parents ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue française. Cela est une solution immédiate mais pas à long terme. Si nous considérons les parents en deuxième place après leurs enfants, cela ne les aide pas à reprendre leur rôle.

[60] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités.
[61] Entretien, habitante dans le quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration du CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire (Tony Lainé).
[62] *ibid.*

L'enfant peut être amené à assumer une responsabilité qui n'est pas forcement donnée aux enfants de son âge, d'origine française[63]. Celle-ci lui permet de se déplacer dans le quartier et parfois même dans la ville sans être accompagné par sa famille. De plus, le rapprochement des structures (sportives, éducatives, etc.) facilite le déplacement des enfants d'origine étrangère. Nous avons remarqué que les parents laissent leurs enfants dès l'âge de dix ans (et même parfois avant) prendre le bus seuls pour aller à la piscine, patinoire, et même pour suivre leurs entraînements, si le club est à l'extérieur du quartier. Cette réalité ne peut pas fonctionner si la famille n'habite pas dans la ville *intra muros*. Dans ce cas, et quelle que soit l'origine des enfants, les parents sont obligés de les amener au club : « *une grande partie de nos joueuses vient des villages autour de Poitiers. Il nous semble évident qu'elles soient accompagnées par leurs parents. C'est une question de sécurité. Les parents ne peuvent pas les laisser partir toutes seules* »[64].

III. 2. 2. la culture d'origine et l'accompagnement autour de la vie scolaire

Si les parents n'ont jamais été scolarisés, comment peuvent-ils assurer leur rôle d'accompagnement auprès de leurs enfants dans tout ce qui touche à la vie scolaire (devoirs, rangement du sac d'école, déroulement de la journée) ? Ce travail est pourtant nécessaire pour la réussite des enfants car il complète celui de l'école. Les parents ne sont pas toujours conscients de l'importance de leurs rôles dans la réussite scolaire de leurs enfants. Cela ne fait pas partie de leurs habitudes et leurs cultures d'origines : « *pour les parents étrangers l'école est tellement puissante, elle est au-dessus de tout. Ils ont une telle confiance en l'école, ils n'imaginent même pas que leurs enfants puissent être en situation d'échec scolaire. Ils considèrent que c'est une chance pour eux d'aller à l'école. Mais le problème est qu'ils pensent que l'école s'occupe de tout, que l'enfant réussit et qu'il pourra faire tout ce qu'il veut dans la vie. Ils font confiance au système éducatif qui ne peut pourtant rien faire sans eux.*»[65]. Malgré toutes les difficultés liées à la scolarité des enfants d'origine étrangère, nous ne pouvons pas dire que leurs parents sont démissionnaires. Ils souhaitent tous que leurs

[63] *ibid.*
[64] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités.
[65] Entretien, habitante du quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration des CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire (Tony Lainé).

enfants aient une vie meilleure que la leur. Ils considérèrent toujours que c'est une chance d'aller à l'école, et que la réussite est une évidence.

Ces propos confortent les écrits de Lahire (1995), au sujet du rôle essentiel de l'attention des familles issues d'un milieu populaire, particulièrement des familles d'origine étrangère, entièrement dirigée vers l'éducation des enfants. Ces familles souhaitent que leurs enfants vivent et connaissent ce qu'ils avaient eux-mêmes espéré vivre, ou qu'ils sortent des conditions sociales et économiques difficiles. Certaines familles se sentent handicapées vis-à-vis l'éducation de leurs enfants surtout quand elles ne parlent pas la langue du pays d'accueil et n'ont pas pratiqué les mêmes méthodes d'apprentissage pédagogique scolaire. De plus, le rapport du Haut Conseil à l'intégration de 2010 " *Les défis de l'intégration à l'école* " constate que le système éducatif est peu compréhensible pour des parents qui ne maîtrisent ni la langue ni les codes de l'école. Entre les familles et l'institution scolaire « l'incompréhension est totale, renforcée par des codes et des procédures complexes qui rendent le système éducatif français opaque ». (2010, p. 53). Pour une grand majorité, les parents issus de l'immigration ne sont pas démissionnaires mais, ils sont « en réelle difficulté par rapport à un système qui ne satisfait pas leurs attentes, voire les a déçus, et dont les objectifs et les rouages ne sont pas lisibles. La fracture est particulièrement forte pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire ou pour celles paupérisées ou en voie de précarisation ». (2010, p. 54)

III.3. La barrière de la langue

Nous avons précédemment relaté l'incompréhension entre parents et enfants, des enfants habités par un sentiment de honte quand le parent éprouve des difficultés linguistiques. Nous avons également signalé que les enfants sont conduits à traduire parfois le message des enseignants à leurs parents qui ne maîtrisent pas la langue française. De plus, il existe toujours une parcelle de doute quant à la véracité de la traduction du contenu du message de l'enseignant à destination des parents. Pareille situation se rencontre ainsi dans le club, où l'enfant peut nuancer, amender, tronquer, travestir le message de l'éducateur sportif. C'est ce que pensent notamment les dirigeants du club de football. Ce n'est donc pas un moyen idéal mais plutôt un motif d'insatisfaction qui n'aide ni les entraîneurs, ni les

dirigeants, à entretenir des liens de confiance avec les parents, surtout ceux qui ne passent jamais au club. En d'autres occasions, le comité de direction du club insère dans son calendrier annuel une lettre aux parents des joueurs (Annexe 6). Celle-ci voudrait associer les parents à la vie sociale et sportive du club et faire passer un message éducatif à travers le sport. Malheureusement, ce message n'arrive pas toujours aux parents, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue française, soit parce qu'ils ne savent pas lire. De même, en dehors de la structure sportive, nous avons pu observer qu'après avoir discuté avec certaines mères de familles d'origine étrangère, celles-ci ne parlant pas parfaitement la langue française, arrivent quand même à engager et tenir une conversation. Pourtant, nous ne pouvons pas être sûrs que ces mères de familles aient bien compris le message que nous voulions leur transmettre : « *généralement, avec certaines femmes africaines qui sont arrivées récemment en France, nous avons l'impression qu'elles ont intégré les informations que nous leur passons, alors que souvent elles n'ont pas compris* »[66].

Par conséquent, la langue française constitue une barrière entre la population étrangère qui ne la maîtrise pas et les acteurs du quartier (entraineur, éducateur, enseignant, etc…). Elle est considérée comme un handicap linguistique qui empêche l'intégration des familles étrangères dans les structures locales. Cette situation explique en partie l'absence des familles dans le club et aussi à l'école. Un rapprochement avec des structures socio-éducatives comme les CSC n'autoriserait-il pas l'entrée dans une synergie de moyens nouveaux pour intégrer, plus que partiellement, les familles d'origine étrangère ?

III.4. Les précarités socio-économiques

Les conditions difficiles des habitants sur le plan socio-économique ne favorisent pas l'accompagnement parental des enfants, ce qui explique en partie le désengagement des familles issues du quartier au sein du club de football. Le comité de direction de ce dernier déclare que l'absence des parents est sûrement liée au milieu social défavorisé[67] : « *c'est un problème matériel : les parents des enfants issus d'un quartier populaire n'ont pas de moyens*

[66] Un temps de discutions avec Solange BAIKOUA, une médiatrice sociale et culturelle dans l'association SANZA : association a le but d'intégrer la population africaine en France.

[67] Entretien, le vice président, responsable de la sélection masculine du club de foot des 3Cités (20 ans d'ancienneté).

financiers pour pouvoir prendre en charge l'accompagnement de leurs enfants. Ils n'ont pas de voiture et pas de permis de conduire. Nous ne trouvons pas ce problème chez les sportives qui appartiennent elles à une classe sociale plus aisée »[68]. La particularité des habitants des quartiers populaires s'explique de la façon suivante : « *si la mère ne travaille pas, qu'elle élève toute seule ses enfants suite à une absence permanente du père, qu'elle est au chômage, qu'elle ne parle pas la langue française, et bien, c'est tout à fait normal qu'elle ne se présente pas le samedi et le dimanche au club. Dans des conditions précaires et quelque soit la couleur des parents, ils ont autre chose à faire que de venir au club* »[69]. De ce fait, la précarité sociale et la difficulté financière freinent l'intégration des parents dans la vie du club. C'est un problème constant dans l'histoire du club. Jusqu'à présent, la présence des parents est un souhait difficilement réalisable, leur place actuelle ne constitue pas un levier pour le club. Depuis la naissance du sport institutionnel dans la ville de Poitiers, les conditions défavorisées ont marqué les équipes sportives des quartiers populaires : « *nous nous sommes aperçus que les quartiers sont habités par des gens en difficulté et en précarité. Ils ne peuvent donc pas payer la licence de leurs enfants, ou avoir une voiture pour les ramener. Cela a été la grosse difficulté de la ville de Poitiers. C'est là où nous avons commencé à travailler avec les maisons de quartier pour apporter des solutions, entre autre acheter un minibus pour ramener les joueurs lors des matchs à l'extérieur* »[70].

L'époque des années quatre-vingts a marqué le début d'un travail coopératif entre les centres socio-culturels et le club sportif du quartier. Les deux structures se sont alors engagées dans un projet de partenariat avec la mairie de Poitiers qui propose des aides financières et matérielles. Suite à ce partenariat, le club bénéficie des minibus qui lui permettent de transporter les joueurs lors des matchs à l'extérieur du quartier. C'est une demi-solution pour le club de football car rien ne peut remplacer la place des parents : « *nous ne pouvons nous en sortir qu'avec les parents, ils sont le levier du club, ils nous permettent de mieux encadrer et organiser les matchs. Les tâches sont partagées entre les parents et les dirigeants d'un côté, les encadrants et les entraîneurs de l'autre.* »[71]. La politique du club dans le quartier des 3Cités est de pouvoir impliquer les habitants du quartier (enfants, jeunes, parents, bénévoles et autres). En raison de cette politique, le club de football affiche le prix d'adhésion le moins

[68] Entretien, des membres du comté de directeur : ancien vice président du club de foot des 3Cités (37 ans d'ancienneté au sein du club).

[69] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).
[70] Entretien, adjoint maire chargé aux sports, (1996-2009).
[71] Entretien, le vice président, responsable de la sélection masculine du club de foot des 3Cités.

cher de la ville de Poitiers. Le principe est de faciliter l'engagement des jeunes du quartier sans faire de sélection par rapport à l'argent[72]. Cependant, nos entretiens donnent des explications contradictoires à cette politique. Cette dernière est ressentie comme non-intégrante par les habitants du quartier des 3Cités, et notamment par le public féminin.

Depuis le début, nous voulons centrer notre travail sur l'action des deux structures principales du quartier : d'un côté, le pôle associatif sportif représenté par le club sportif unique dans le quartier (club de football), de l'autre, le pôle associatif social représenté par les centres socio culturels du quartier des 3Cités.

L'objectif de notre travail est d'analyser comment la politique sportive ou sociale, telle qu'elle est appliquée, favorise ou non, une forme d'intégration et de désenclavement des habitants du quartier populaire des 3Cités.

IV. Habitants et milieu associatif : entre exclusion et intégration ?

C'est une question que nous voulons traiter sur deux plans : sportif et social. Comment expliquons-nous la faible présence des habitants du quartier des 3Cités au sein du club sportif mais leur forte implication au sein des CSC ? Avant d'aller plus loin dans notre analyse, nous aimerions donner une brève définition des deux structures : club de football et centre socio-culturel. Ensuite, nous traiterons de la question de l'engagement et de l'attachement des habitants à la vie associative sportive et sociale.

IV.1. Les centres Socio-culturels des 3Cités

Il s'agit d'une association Loi 1901[73]. Le centre appartient à la Fédération des centres sociaux. Il se compose de deux locaux principaux ce qui explique la forme plurielle du nom.

[72] *ibid.*

[73] L'article 1er de la loi du 1er juillet 1901 dit que : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Le centre se décompose en quatre secteurs :

- Secteur enfant qui accueille des enfants de deux tranches d'âge 2-6 ans, et 6-12 ans ;
- Secteur jeune qui accueille des enfants à partir du collège (11 ans) et jusqu'à 25 ans ;
- Secteur famille ;
- Secteur culture.

Le public accueilli au sein des centres est très hétérogène, sans distinction d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, ni de situation sociale.

Certains groupes sont considérés comme prioritaires dans les actions des centres, parce qu'ils sont dans une situation plus fragile, qu'ils sont plus démunis ou plus menacés : les personnes âgées, les familles monoparentales, les jeunes, les chômeurs etc[74]... Les objectifs principaux des CSC sont de : « *faire cohabiter la diversité de la population, ouvrir à toutes les catégories sociales, favoriser le vivre ensemble et lutter contre les exclusions intergénérationnelles ou interculturelles.* »[75].

L'objectif de cohabitation des CSC des 3Cités, se traduit également dans le but d'améliorer le « mieux vivre ensemble » entre habitants issus de diverses communautés et d'origine culturelle différente. Khellil, (1997, p. 6) montre que le terme cohabitation s'ajoute à ceux de l'intégration et de l'insertion lorsque nous évoquons les peuples immigrés en France. Cependant, l'intégration « n'est pas le problème des seuls étrangers. S'intégrer, écrit Blanc, (2007, p. 14) c'est à la fois « trouver » et « faire » sa place dans la société ». La politique des CSC s'oriente auprès de tous les habitants, d'origine locale et étrangère ; elle appelle à la solidarité et la cohésion sociale entre eux ; elle a l'objectif de lutter contre l'exclusion des personnes âges, des adultes isolés, des personnes sans logement, des familles monoparentales, des handicapés etc…

Le comité de direction des CSC énonce dans ses principes :

[74] Le rapport d'activité des CSC, au cours de l'année 2010/2011, indique que 621 adhésions sont enregistrées dont, 223 familles, 363 individuelles, et 35 associations. Document publié le 3 mais 2011, dans la cadre d'une journée de séminaire organisé par les CSC.

[75] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités (13 ans de direction).

- Le soutien aux habitants et à leurs projets ;
- Le travail sur le développement social et la transmission des compétences pour que les associations du quartier qui sont montées par les habitants puissent tenir leur place dans le quartier.

La particularité du quartier des 3Cités réside dans la mixité sociale de sa population. Les études monographiques sur la population du quartier montrent qu'il se compose de secteurs où les habitants sont à la fois les plus riches (pour le secteur pavillonnaire) et les plus pauvres (pour le secteur des tours). Quel que soit le niveau social, le problème de l'isolement et de l'enfermement est considéré comme une problématique essentielle touchant une grande partie de la population du quartier. Les CSC se sont donnés trois grands axes d'action dont les objectifs sont les suivants :

- lutter contre l'isolement des personnes âgées avec le projet « Bien Vieillir Aux 3Cités »[76].
- Favoriser la solidarité intergénérationnelle avec le projet « Résidence Intergénérationnelle de Saint Cyprien ».
- Impliquer des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants avec le projet « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir ».

IV.1.1.Pour un travail de Bénévolat en réseau

Les actions sont issues d'un travail collaboratif entre les salariés, les administrateurs et les bénévoles. Ces derniers proviennent à 90 % du territoire du quartier, c'est-à-dire des immeubles et des pavillons[77]. Ils constituent une force puissante et un levier dans la réussite et l'amélioration du travail associatif dans les CSC. Au cours de l'année 2010/2011, 155 bénévoles actifs se sont engagés dans les différents événements du quartier organisés par les centres. En outre, le travail associatif mené par les CSC a comme objectifs : « *améliorer la vie de quartier pour mieux vivre ensemble entre habitants, créer de la convivialité, de la*

[76] Le projet a démarré au cours de l'année 2009/2010. Il réunit dix structures partenaires, quinze bénévoles et quinze personnes âgées. Le but du projet est de toucher les personnes âgées les plus isolées dans le quartier des 3Cités. Il a pour objectif de luter contre l'isolement des anciens du quartier et de créer un réseau social d'échange qui les aide à mieux vivre leur fin de vie.

[77] Entretien, directeur du centre socio-culturel du quartier des 3Cités (13 ans de direction).

cohérence et des échanges entre les habitants du quartier, à partir d'un travail de réseau »[78] Le principe de ce travail est de s'appuyer sur une logique de réseau social réunissant les habitants, les bénévoles et les divers acteurs locaux du quartier. L'objectif ultime serait d'arriver à ce que le réseau créé entre les habitants fonctionne de façon autonome sans la tutelle des centres.

De plus, les divers projets organisés par les CSC construisent un assemblage de réseaux entre habitants et bénévoles du quartier. Nous pouvons citer à titre d'exemples : le réseau des parents impliqués dans le secteur enfant pour l'aide aux devoirs et les divers autres ateliers (cuisine, mosaïque, couture etc…), le réseau des bénévoles autour du projet de Bien Vieillir aux 3Cités et le réseau des associations soutenues par les CSC. Ainsi : « *à force de se croiser dans le cadre du centre les gens commencent à créer des liens entre eux volontairement et sans avoir besoin de structure.* »[79] C'est un effet "boule de neige" résultant de petites actions qui génèrent du mieux être dans la vie du quartier : en récupérant de la force, en reprenant confiance, en créant des lieux d'échanges pour se reconstruire et pouvoir retrouver goût à la vie et ainsi oublier les côtés négatifs de passé.

Certes, les quartiers « sensibles » sont des territoires qui accumulent des difficultés sociales (chômage, pauvreté, précarité), et des problèmes sociaux tels que violence, délinquance, etc… mais, contrairement aux discours médiatiques et politiques comme disait Authier (2007, p. 248) « les réalités de quartier dans les villes françaises d'aujourd'hui sont loin de se résumer aux « quartiers » qui font l'actualité ». Les quartiers ne sont pas des « cités-ghettos », des zones « de non-droit » selon Kokoreff (2003), ils sont des lieux d'échange, de vie sociale créant des liens et de « solidarités informelles » entre les habitants.

IV.2. Le Club de Sport : Entente Sportive des Trois Cités Football

Il est la seule organisation fédérale sportive créée au cours des années 1960-1970 dans le quartier des 3Cités. La structure est située au sein du quartier, elle se compose d'une salle informatique, de deux pièces de bureaux et de deux salles de réunion. Le club bénéfice

[78] *ibid*.
[79] *ibid.*

également de deux stades éclairés équipés de vestiaires et d'un terrain ouvert en libre accès utilisé également pour les entrainements mais sans éclairage[80]. Le club représente la seule association sportive dans la ville qui propose du football à la fois pour des sections féminines et masculines.

IV.2.1. Le club de football des 3Cités constitue-t-il une communauté ouverte ou une communauté fermée ?

C'est une des questions principales de cette étude. Nous avons travaillé plus de deux mois sur le terrain, au sein du club. Cela a consisté en un temps d'observation informelle et à un temps d'entretiens, menés auprès des joueurs et des encadrants appartenant au comité de direction. Par la suite, nous avons soulevé des problématiques liées à la pratique sportive fédérale dans le quartier des 3Cités, élément catalyseur, ou non, d'intégration ?

Tout le public du quartier ne fréquente pas le club de football.

Trois catégories de la population du quartier des 3Cités ne fréquentent pas le club de football :

1. La catégorie féminine : seulement deux filles parmi les joueuses sondées habitent le quartier. Les joueurs adhérents au club du football et issus du quartier des 3Cités sont en grande majorité des garçons. Pourtant, le club présente une offre sportive féminine unique et bénéfice d'une notoriété forte dans la ville comme dans la région, mais pas dans le quartier.

2. La catégorie parents des enfants inscrits au sein du club de football : nous avons évoqué cette problématique précédemment lorsque nous avons parlé de l'accompagnement parental dans les deux lieux sportif et éducatif du quartier.

[80] Ce terrain ouvert à libre pratique s'appelé un terrain de pleins jeux. Il n'est pas entretenu en terme de pelouse mais il est utilisé comme terrain d'entrainement.

3. la catégorie bénévole : parmi les quinze membres du comité de direction, seulement deux sont issus du quartier des 3Cités.

Nous avons souvent entendu au cours de nos entretiens auprès des adultes, qu'aujourd'hui, de moins en moins de personnes s'engagent en tant que bénévoles dans la vie associative. Pourtant, ils nous montrent également que cette réalité n'est vraie que dans le club sportif, contrairement aux CSC qui bénéficient d'une forte présence de bénévoles issus du quartier. Rappelons qu'« est considérée comme bénévole toute personne qui participe de façon volontaire à l'activité d'une association sans recevoir en contrepartie une rémunération, sous quelque forme que ce soit (espèce, repas, hébergement, mise à disposition d'un véhicule, etc.) » (Gasparini, 2000, p. 97).

Il existe dans le club une réelle difficulté pour impliquer des habitants du quartier et particulièrement les parents dans la vie du club (matchs, accompagnement, entrainement, soirée etc.…). Le président du club a émis l'hypothèse suivante : « *les parents habitant le quartier n'accompagnent pas leurs enfants, aussi ils ne s'intéressent pas à leurs activités et donc ils ne vont pas considérer le club comme une association locale du quartier* »[81].

Le club sportif est une structure appartenant à la fois à ville et au quartier. Il est considéré comme une association locale et à ce titre il se doit de travailler de manière collective en lien avec le public le plus proche. Selon le président du club, la faible implication des habitants est due à des raisons extérieures au club s'expliquant par le fait qu'ils résident dans un lieu défavorisé.

Au fur et à mesure de notre travail empirique, nous nous sommes aperçus qu'il existe aussi des raisons inhérentes au club.

Dans le cadre des approches sociologiques du sport et de l'action publique dans les quartiers populaires, Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 11) indiquent dans leur ouvrage

[81] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).

"*Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politique publiques*", que les clubs sportifs implantés dans les quartiers « sensibles » « n'ont pas les compétences « sociales » pour gérer la diversité des publics et des demandes ».

Le quartier des 3Cités ne bénéfice pas des programmes d'actions sportives, en particulier des missions socio-éducatives dans le sport, classées au titre national telle que l'expérience nationale de l'Agence Pour l'Education Par Le Sport (APELS) de 2008-2013 qui contribue à développer l'éducation par le sport dans les zones urbaines sensibles réparties dans dix régions en France. Pourtant, le sport fédéral mené dans le quartier des 3Cités montre un déficit de compétence face aux difficultés de publics, à tous les niveaux : financements, encadrement, engagements, partenariat, etc. Cela évoque les propos de Charrier (2005) « le sport doit être juste à sa place ». Selon l'auteur, le sport tout seul ne résoudre pas les problèmes des jeunes notamment dans les zones urbaines en difficulté : la pauvreté, la sécurité, l'emploi, les conditions de vie et encore la santé. De plus, Vieille Marchiset (2010, p. 78) note que dans les quartiers « sensibles » « le mode des partenariats entre les structures sportives, scolaires, sociales est indispensable pour évaluer l'efficacité de la transmission des messages éducatifs dans et par le sport. […] Les associations sportives s'engagent alors dans une dynamique de marché afin d'obtenir les aides techniques et financières et préserver leur place dans les quartiers au détriment des populations locales, notamment les plus précaires».

Par conséquent, quel partenariat existe-il entre le club de football des 3Cités et les autres structures sociales, éducatives et politiques ? Quels sont les déficits les plus notables ? Quelle place occupe l'association sportive auprès des publics du quartier des 3Cités ?

IV.2.2.Quelles sont ces raisons ? Comment un club sportif peut-il être un véritable acteur local, au même titre qu'un CSC ?

Le club souffre d'abord d'un disfonctionnement quant à l'engagement des bénévoles dans sa structure, contrairement aux CSC qui construisent leur force associative avec des bénévoles issus particulièrement du quartier des 3Cités. Le rapport des dirigeants du club avec les habitants du quartier est complexe du fait que la grande majorité de ses bénévoles ne sont pas issus du quartier.

Au club, les bénévoles sont classés en deux catégories. D'un côté, les dirigeants et les membres du comité de direction qui œuvrent en tant que bénévoles adhérents. De l'autre, les

bénévoles non adhérents qui participent ponctuellement aux événements du club et qui se composent d'anciens joueurs, d'amis, ou de parents[82].

Les membres du comité de direction du club de football déclarent que la population du quartier, en particulier les africains, ne s'intéresse pas aux activités de leur enfant et par conséquent ne s'intègre pas ou peu dans la vie du club. Pourtant, la population du quartier d'origine africaine, ou autre, a montré l'exemple d'une population intégrée dans le milieu associatif. Les chiffres témoignent de la différence magistrale qui existe entre l'engagement des bénévoles dans le milieu sportif (club de football) et celui dans le milieu social (Centre Socio-Culturel), illustrant l'intérêt d'un rapprochement entre les structures pour les motifs que nous soulignions précédemment.

Nombre de bénévoles du quartier des 3Cités actifs dans le milieu associatif (2010-2011)	**Centres Socio-Culturels**	**Club de Football**
	155 bénévoles	2 bénévoles (dirigeants)

Le fait que les habitants du quartier des 3Cités, tels que les parents des joueurs, les filles et les bénévoles ne fréquentent pas le club de football, nous permet-il de dire que ce club sportif est un lieu fermé et non intégrant vis-à-vis du public qui l'entoure ?

Les entretiens nous ont montré deux visions différentes quant à l'intégration associative suivant que nous nous situons au sein des CSC ou au club de football. Comment les différents acteurs sociaux et sportifs expliquent-ils ces différences ?

« La politique du club résulte, selon Gasparini (2000, p. 72-73), aussi d'un ensemble de choix socialement et économiquement indépendants. Ces choix sont pris en fonction de

[82]En totale, ils sont quinze personnes bénévoles non adhérents et qu'ils n'habitent pas le quartier des 3Cités.

particularités locales et de la position du club dans l'espace national du sport considéré». Quelle-est alors la vision extérieure de la politique sportive du club de football des 3Cités ?

Les acteurs sociaux de terrain, impliqués dans la vie du quartier, affirment que l'absence des bénévoles est due à la politique du club et à sa méthode de fonctionnement qui ne s'adaptent pas au public du quartier des 3Cités. Tout d'abord, le directeur des CSC explique que le désengagement des habitants dans la vie associative est un discours qui à force d'être répété devient une réalité : « *on fait du bien au quartier en encadrant le club de football, c'est grâce à nous que les gamins profitent de cet espace d'autant plus que les habitants du quartier sont incapables de prendre en charge l'encadrement du club.* »[83]. Suite à cet entretien, nous comprenons que, même si la porte du club reste ouverte aux habitants, ces derniers n'auraient pas les compétences intellectuelles suffisantes pour encadrer et diriger une structure. Si les habitants prenaient la direction du club, ce dernier risquerait de subir de graves disfonctionnements. Cette situation serait vraie si la question d'engagement associatif n'était pas assez claire, ni bien expliquée. Pouvons-nous demander aux gens du quartier qui sont pour une grande majorité français d'origine étrangère ou étrangers de gérer une association avec un fonctionnement si éloigné de leur culture ? Le club sportif est une association qui peut être compliquée à gérer selon Jean François Chazerans, « *ce genre d'organisation associative européenne leur échappe complètement* » [84], mais qui n'explique pas pour autant qu'aucun habitant ne soit sollicité pour œuvrer comme dirigeant bénévole, voire comme membre du Comité Directeur du club. Paradoxalement, cette population est tout à fait capable de créer et de gérer une association telle que l'épicerie sociale par exemple[85]. « *C'est complètement faux de dire que les habitants du quartier sont incapables de créer une structure ou bien que ce sont des gens désorganisés* »[86]. « *La communauté guinéenne a monté une association au sein du quartier dans un temps relativement court* »[87].

L'objet sportif « football » est-il tellement convoité par les dirigeants actuels qu'il deviendrait un territoire, c'est-à-dire un espace non circulatoire dirait Alain Tarrius (1996), un véritable espace clos ? En perpétuant régulièrement leurs rôles au sein du club, ne deviennent-

[83] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités (13 ans de direction).
[84] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[85] C'est une association créée complètement par les habitants du quartier. Elle est indépendante mais en partenariat avec les CSC depuis 2009. Elle propose aux familles aux revenus modestes habitant le quartier des 3Cités, des produits alimentaires vendus à 10 % de leur valeur marchande.
[86] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[87] Entretien, directeur des CSC des 3Cités (13 ans de direction).

ils pas incontournables, se construisant une dimension de dirigeants indispensables, irremplaçables ? En agissant ainsi les dirigeants sportifs n'excluent-ils pas toute velléité de participation d'une personne étrangère à leur cercle dirigeant ?

Les habitants d'origine étrangère ciblent les lieux associatifs où ils peuvent trouver leur place, le club sportif peut en faire partie. En Alsace, les divers études menées par Gasparini en 2007 et celle publiée avec Weiss en 2008, ont bien montré, l'expérience réussie du sport communautaire en faisant référence à la population immigrée turque. Cette dernière s'intègre comme acteur du jeu, en tant que joueur donc, mais aussi comme encadrant en participant à l'organisation associative de la vie du club.

Néanmoins, cette approche est contredite par Vincent Divoux directeur des Centres Socio-Culturels du quartier des 3Cités pour qui « *il n'y a pas une volonté claire et affirmée ainsi qu'un accompagnement du président du club pour permettre de donner des places aux habitants du quartier, dans le noyau du club et dans le cadre des dirigeants*. »[88]. Le club de football est dirigé par le même président et le même nombre de dirigeants depuis vingt ans. Cela nous interroge : le comité de direction s'enferme sur lui même d'une façon communautaire. Ainsi, si les nouveaux arrivants ne ressemblent pas dans leurs méthodes à ceux qui sont déjà dans l'équipe d'encadrement, alors ils seront écartés et non acceptés.

Le fonctionnement du club de football rentre dans un cercle fermé. Il ressemble, selon le directeur des CSC, à celui du comité de quartier qui n'accepte pas le changement et le renouvellement dans son fonctionnement : « *les nouveaux arrivants au comité de quartier ont été obligés de partir car ils ont eu des points de vus différents et novateurs. À force de dire aux gens que c'est nul ce qu'ils font, ils partent facilement* »[89].

L'expérience des CSC, quant à elle, avec la mise en place de passerelles entre les habitants et la structure, mérite notre attention. Nous considérons que c'est un modèle réussi d'intégration que nous n'avons pas trouvé dans le club sportif, en particulier en ce qui concerne l'engagement des bénévoles issus du quartier des 3Cités.

[88] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités (13 ans de direction).
[89] *ibid.*

La façon d'impliquer les bénévoles dans la structure ne ressemble pas aujourd'hui à celle du passé. Cela fait toute la différence entre le club sportif et les CSC.

En ce qui concerne le club sportif, il a besoin de travailler avec des personnes formées pour encadrer son public : « *je suis resté un accompagnateur pendant plus de six ans dans le club des 3Cités. On ne peut pas oublier qu'il y avait de gros problèmes avec certains gamins. Qui veut bien s'en occuper? On voit bien la limite du bénévolat. Les bénévoles sont des gens sans formation.* »[90].

Aujourd'hui, pour que le système de bénévolat réussisse dans les structures implantées dans les quartiers sensibles, il faut que les personnes engagées assistent à un temps de formation et de préparation.

Développer la formation des bénévoles est une préoccupation principale au sein des CSC. En 2010/2011, les centres ont organisé des journées de formation pour des bénévoles dans différents domaines : formation informatique dans le but d'apprendre les nouveaux outils de communication et de développer les connaissances individuelles (sept cent quarante-quatre heures réalisées) ; formation dans l'accompagnement des personnes âgées isolées dans le quartier des 3Cités (trois journées entières) ; formation accueil et écoute des publics en difficulté ; quatre matinées salariés/bénévoles dans l'année dans le but de favoriser des échanges afin de valoriser la place des bénévoles[91].

Selon le directeur des CSC, « *le bénévolat marche mieux aujourd'hui qu'il y a quelques années. C'est un thème de travail qui est en train d'évoluer, de bouger et qui ne souffre pas d'une baisse d'engagement. »*.[92]

Les moyens humains se traduisent par des temps d'explication, de discussions et d'échange, et avant tout de déplacements hors du grillage du stade pour aller à la rencontre des habitants. Cette action permettrait au club sportif de récupérer une place en tant qu'association locale favorisant ainsi un rôle social et intégrant vis-à-vis les habitants du quartier. « *Le travail des dirigeants des clubs implantés dans des quartiers défavorisés ne doit pas s'arrêter uniquement au sport. Il faut travailler aussi sur l'éducation, le développement*

[90] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[91] Rapport d'activité. Association des Centres Socio-culturel des 3Cités, 3 mai, 2011.
[92] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités (13 ans de direction).

social et la médiation sur le quartier »[93]. C'est un projet "socio-éducatif" dans lequel le club n'a pas encore progressé car l'engagement des bénévoles est limité au sein de sa structure. Cela explique également l'absence de lien entre le club et les structures éducatives : écoles primaires et collège. Avoir des projets avec les acteurs locaux du quartier exige de la disponibilité de la part des personnes qualifiées du club : animateurs sportifs, médiateurs, éducateurs et aussi des bénévoles formés.

Les diverses problématiques du club des 3Cités, citées auparavant, ressemblent aux problématiques rencontrées dans d'autres clubs, d'autres quartiers sensibles. À titre d'exemple, Vieille Marchiset (2010, p. 29) en faisant référence à l'appel à projets « Fais-nous rêver », explique que « la réalité des clubs dans les quartiers est le plus souvent celle d'un isolement, voire d'un abandon par les collectivités et le mouvement sportif ». En s'appuyant sur les données de l'enquête commanditée par le Comité Interministériel des Villes et coordonnée par l'Agence pour l'Education par le Sport, Vieille Marchiset ajoute que le travail de l'éducation par le sport est ambigu et globalement complexe. Cette ambiguïté se focalise dans les pratiques elles mêmes et dans les positionnements institutionnels : l'école, les fédérations, les collectivités et l'éducation populaire. Selon l'auteur, les difficultés rencontrées se concentrent dans le fait d'avoir un manque de liant et des liens entres les acteurs locaux.

Par ailleurs, nous comprenons que le bénévolat est une problématique essentielle et générale dans l'univers des clubs sportifs amateurs. Il a toujours existé dans le milieu associatif sportif mais c'est : « *un modèle de travail sportif qui est laissé un peu à l'abandon* »[94]. La situation du club de football du quartier des 3Cités montre que ce type de travail a pris de retard par rapport au changement de la société. « *Il faut prendre en compte la réalité de l'évolution de la vie des habitants dans le quartier des 3Cités. Il suffisait avant de parler aux parents pour les intégrer à la vie du club, sauf qu'aujourd'hui ce n'est pas assez. Il y a de nouvelles priorités dans les familles, ça ne veut pas dire que les parents ne sont pas prêts à s'impliquer. Aujourd'hui, nous avons besoin de discuter avec eux et de leur expliquer*

[93] Entretien, Entretien avec René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

[94] *ibid.*

un peu plus qu'avant, surtout que les codes culturels ne sont pas les mêmes vu que la majorité des enfants sont d'origine africaine ».[95]

Aujourd'hui, pour que le bénévolat réussisse, il convient d'associer une phase de préparation à une phase de formation pour les personnes qui désirent s'impliquer. Mais d'où peut venir le financement de ces formations quand le milieu des clubs amateurs subit déjà un déficit budgétaire ?[96]

Le club de football des 3Cités participe des clubs amateurs de la ville de Poitiers. Le fait de payer pour former des gens bénévoles et les impliquer dans la vie du club est un réflexe loin d'être acquis actuellement. Le club ne parvient pas à embaucher des éducateurs sportifs ni des médiateurs en raison de son budget limité[97]. Il n'entre pas en concurrence avec les autres clubs de la ville qui bénéficient eux de subventions plus importantes, leurs permettant de mieux payer les entraineurs et les éducateurs sportifs : [98] *« nous faisons avec les moyens du bord. L'école de football est encadrée par des gens qui n'ont ni la formation ni l'expérience pour gérer la séance d'entrainement. »*[99]. *« Le club a besoin d'entraineurs professionnels formés sur le plan pédagogique. »*[100].

Les moyens financiers jouent un rôle essentiel dans les actions du club envers le public du quartier, mais ils ne peuvent pas se substituer à toute autre action. Il devient ainsi incontournable qu'ils soient accompagnés d'une volonté du club de faire le lien entre le sport, le social et l'éducation, autrement-dit d'élargir la sphère de recrutement des dirigeants. Cette approche chemine peu à peu, comme le traduisent les propos du vice-président du club masculin qui affirme « *ce qu'il manque au club des 3Cités c'est le fait d'avoir des dirigeants actifs et engagés à fond. Nous n'avons aucun moyen pour impliquer les parents, aucun partenariat avec les écoles primaires et le collège du quartier*.»[101]

[95] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités (13 ans de direction).
[96] Le club de football de 3Cités bénéfice des subventions directes inversées par la Mairie, ainsi de subvention indirecte se transforme dans l'entretien des terrains de stade, les vestiaires et les gymnases. (Entretien, René PINTUREAU. fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers).
[97] Le club de foot est une association porteuse d'emploi. C'est-à-dire, il bénéfice d'un médiateur embauché par un contrat de travail selon lequel l'Etat s'engage à 80 %, la Marie de Poitiers, 10 %, et le SPIA 10 %.
[98] Entretien, le vice président, responsable de la sélection masculine du club de foot des 3Cités.
[99] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).
[100] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président du Centre Socio-Culturel des 3Cités (2007-2010).
[101] Entretien, vice président, responsable de la sélection masculine du club de foot des 3Cités.

IV.2.3. Le club sportif dans les Zones Urbaines Sensibles. Un risque de glisser vers le bas.

Le club de football du quartier de 3Cités offre un sport fédéral de proximité au public qui n'a pas les moyens d'aller dans d'autres clubs mieux organisés dans leur encadrement : « *aux 3Cités, le club de quartier perd ses forces. Les parents qui appartiennent à une catégorie moyenne mettent leurs enfants dans d'autres clubs de la ville. Il reste des parents appartenant à une catégorie plus pauvre et qui n'ont pas de voiture.* »[102]. C'est le cas au club qui perd ses meilleurs joueurs à partir de l'âge de dix ans : « *je ne joue plus au 3Cités, c'est nul comme club* »[103]. (Caramba, 11ans, enfant qui habite le quartier des 3Cités, ancien licencié au club de football).

« *C'est notre problème, que les enfants qui ont toute leur place ici et qui n'ont aucune difficulté, partent du club à cause de leurs camarades qui sont plus en difficulté*.»[104]. Cela signifie que seule la population en situation de précarité socio-économique fréquente le club sportif. La pauvreté caractérise-t-elle les clubs implantés dans les zones urbaines sensibles ? Le fait d'être licencié dans un club sportif d'un quartier sensible est-il un choix ou obligation ? Nous allons voir plus tard comment se prend la décision de l'engagement : par choix ou par obligation ? Pour la classe populaire c'est une obligation, en revanche, c'est un choix pour la classe aisée, surtout lorsque nous parlons de l'équipe féminine unique dans la ville et les alentours.

Pour revenir à l'idée de départ, nous constatons que les jeunes joueurs du quartier des 3Cités sont repérés facilement par des clubs de niveau professionnel notamment dans les tournois de football interquartiers. Ces clubs appartiennent généralement à un milieu social favorisé, donnés comme des clubs solides, parfaitement équipés au niveau matériel, avec des terrains et des créneaux disponibles pour toutes les équipes de différentes catégories. Le club d'un quartier sensible, quant à lui, accumule certaines difficultés matérielles concernant la disponibilité des terrains et le besoin d'éclairage. Aux 3Cités : « *il existe un seul terrain éclairé sur deux et il n'y a pas de créneaux disponibles permettant à toutes les équipes de*

[102] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président du Centre Socio-Culturel des 3Cités (2007-2010).
[103] Suite à mon engagement en tant qu'animatrice de rue dans le CSC, je connais cet enfant depuis 2008. L'animation de rue se déroule uniquement l'été. C'est une sorte d'activité libre et hors structure, proposée à proximité des immeubles, aux habitants du quartier des 3Cités qui ne partent en vacances.
[104] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).

jouer sur les stades officiels »[105]. Effectivement, les jeunes joueurs s'entrainent régulièrement sur un terrain qui appartient à la municipalité. Cet espace est ouvert à tous les joueurs de la ville. Par conséquent, « *il n'est pas suffisamment entretenu ni sécurisé pour jouer, à tel point qu'il est facile de trouver des saletés et même des bouteilles cassées un peu partout*, etc ». [106] Nous pouvons considérer cet espace comme une aire de loisirs pour les habitants du quartier plutôt qu'un terrain d'entrainement.

Néanmoins, entre le problème de disponibilité des terrains sportifs et la difficulté d'embaucher des éducateurs notamment pour encadrer les entrainements des garçons de moins de dix-huit ans, le club sportif risque de ne plus répondre à la demande du public issu du quartier. Au cours de la saison sportive 2009/2010, le club n'a pas pu accepter tous les jeunes issus du quartier car il n'y avait ni l'encadrement, ni le financement nécessaires pour embaucher les éducateurs diplômés. « *Nous entendons parler des projets municipaux qui bénéficient de millions d'euros et dans le club nous nous battons pour quelques euros en plus. Nous pensons que la situation sportive dans le quartier va être plus grave d'ici quelques années. Plus nous parlons de chiffres hauts, plus les petits clubs sont touchés financièrement.* ».[107] (Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté). Les dirigeants sont découragés et inquiets de la situation actuelle du club du fait qu'elle ressemble beaucoup à celle du quartier de Bel-Air[108]. Le club de ce dernier a perdu ses jeunes joueurs ; il ne lui reste plus qu'une équipe sénior ; il n'a pas pu tenir son rôle dans le quartier pourtant il était bien structuré, bien organisé et il bénéficiait d'un stade[109].

« *Si le club de football des 3Cités est sauvé, c'est grâce à ses équipes féminines. Il est réputé au niveau départemental, voire au niveau régional au plus haut niveau* »[110]. Il offre une pratique excellente du football féminin ne comprenant pas dans sa sélection des filles de milieu social précarisé.

---

[105] Entretien, vice président du club de football du quartier des 3Cités.

[106] Entretien, vice président, responsable de la sélection masculine du club de foot des 3Cités.

[107] « *Pendant quatre ans, le service des sports de la municipalité a dépensé 20 millions d'euros pour l'implantation de deux terrains synthétiques, ainsi que pour le projet de rénovation et de modernisation des équipements sportifs de chaque quartier et de chaque commune de Grand Poitiers*. » (Entretien, René PINTUREAU. fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

[108] Bel-Air est une zone urbaine sensible de la ville de Poitiers côté Ouest. Le quartier était classé en priorité 2 dans le contrat urbain de cohésion social 2007/2009.

[109] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).

[110] L'équipe féminine (1), a été classée au niveau national pour la saison 2008/2009- 2010/2011.

Les entretiens nous montrent que les filles issues du quartier de 3Cités sont minoritaires voir absentes dans le milieu sportif fédéral. Sur les trente footballeuses interrogées adhérentes au club, uniquement deux filles en sont issues. Le club de football des 3Cités attire des joueuses de tous les quartiers de la ville, mais aussi des villages et des villes alentours.

C'est une des problématiques principales dans notre travail : l'offre sportive fédérale telle qu'elle est menée, favorise-t-elle une situation de désenclavement ou engendre-t-elle une stigmatisation sociale dans les zones urbaines sensibles ?

Comment expliquons-nous l'absence des jeunes filles issues d'une zone urbaine sensible dans le milieu sportif fédéral ? Quelles sont les raisons pour lesquelles le parcours sportif des filles issues du quartier de 3Cités ne dure pas longtemps au sein du club ? Existe-il des facteurs liés aux caractéristiques de la population habitant le quartier populaire? L'absence des filles est-elle une question d'offre sportive inadaptée au public classé en zone urbaine sensible? Est-elle l'effet d'une politique sportive dévalorisant la pratique sportive féminine dans les quartiers défavorisés?

Les réponses à ce questionnement multiple seront transcrites et débattues dans les chapitres suivants et en particulier discutées dans le chapitre 5 de cette partie empirique.

Chapitre 3

Approche socio politique de la mise en place des activités physiques et sportives dans le quartier des 3Cités. Traitement des données

I. Sport, politique et quartier sensibles

L'histoire récente de la ville de Poitiers la confronte aux objectifs des opérations programmées de l'ANRU, « l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la ville, du 1er août 2003. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial dont le conseil d'administration est composé de représentants de collectivités territoriales, ainsi que d'organismes voués au logement social » (Chaline, 2008, p. 58), qui concernent d'abord le logement sous forme de démolition, reconstruction, réhabilitation, et résidentialisation. Ainsi l'amélioration du service des équipements publics et commerciaux, des travaux de voirie, veulent s'inscrire comme des éléments d'une politique de désenclavement et permettre ainsi aux habitants des quartiers de mieux participer à la vie de l'agglomération. La plupart de ces projets sont réalisés dans les quartiers localisés en ZUS, ils se focalisent sur des territoires ou bien sont déjà inscrits dans des opérations de type GPV (Grand Projet de Ville) ou ORU (Opération de Renouvellement Urbain). Parmi les priorités affichées dans la rénovation urbaine et suburbaine de politique de la ville de Poitiers apparaissent les problèmes d'éducation, de santé, de mieux vivre ensemble. Dans notre réflexion, nous analyserons les différentes formes d'intervention de la politique de la ville de Poitiers en direction du quartier des 3 Cités, quartier classé en ZUS, à travers l'offre d'activités sportives et de loisir.

Une présentation panoramique du sport associatif attire notre attention sur l'évolution des activités physiques ou sportives dans le quartier des 3Cités.

I.1. Le sport associatif dans le quartier des Trois Cités : (1967-2012)

Le sport a accompagné le quartier des 3Cités depuis sa naissance et plus précisément à partir de 1967[111]. Cette période a été marquée par l'arrivée de l'association « Foyer de Jeunes, d'Education Populaire et Sportive des Trois Cités » (F.J.E.P.S). Le but de cette association était d'initier les enfants du quartier à divers types de sports, individuels et collectifs : le basket-ball, l'athlétisme et même la gymnastique. Il existait également deux

[111] E.C.H.O des 3Cités. Journal du comité de Coordination Saint Cyprien- Les Sables- Clos Gautier, n° 31, Mai 1986.

clubs de football. Ces derniers s'unirent ultérieurement en 1976 pour n'en former qu'un seul : « l'Entente Sportive des 3 Cités » qui est toujours présent aujourd'hui.

Dans les années 1960-1970, l'axe sportif du quartier des 3Cités s'est orienté vers le sport populaire et le sport de masse. Cette politique sportive a permis à un très grand nombre d'enfants de participer aux activités sportives par une cotisation au plus juste et la moins chère possible. Le sport est ainsi devenu accessible à tous, quel que soit l'âge.

C'était *l'école du courage* où l'on allait acquérir le goût de l'effort, la maitrise de soi, le respect des autres et l'esprit d'équipe. Ce travail associatif a permis au quartier de participer au championnat départemental de basket-ball. Son équipe de gymnastique fut même classée deuxième pour la coupe de la Vienne en 1976[112].

À la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, les activités sportives ont pris place à l'extérieur des gymnases. En traversant les barrières des stades, le sport annonce la naissance des tournois de rue dans tous les quartiers de Poitiers. Sur les terrains sportifs du quartier des 3Cités, les jeunes de toute la ville ont participé à la finale du troisième tournoi de basket de rue. Ce dernier s'est déroulé au milieu des immeubles (HLM) et a réuni quatre cent jeunes basketteurs, licenciés et aussi non licenciés[113] (Annexe 7).

À cette époque, l'association sportive F.J.E.P.S n'était plus présente dans le quartier des Trois Cités. D'une manière générale, la municipalité de Poitiers a favorisé la création de conventions entre les maisons sociales de quartiers et les différents partenaires de la ville. Ainsi, la Société de Transport Poitevin (S.T.P) a offert un moyen de transport gratuit pour faciliter le déplacement des jeunes joueurs entre les lieux des tournois et les quartiers périphériques de la ville. D'autres partenaires étaient présents : l'Office Publique de l'Aménagement de Réhabilitions et de Construction (OPARC), un des grands bailleurs des logements sociaux de la ville ; le Centre Permanent d'Entraînement et d'Education (C.P.E.E)

[112] *IBID*., n°6. Juin 1977.
[113] Journal Centre Presse, le 22/05/1995, p. 18

attaché au Centre Régional d'Education Physique et Sportive (C.R.E.P.S) ; le club de volley-ball pictave (Stade Poitevin) ; la Direction Départementale de la Jeunesse et de Sport (DDJS).

Les archives historiques des CSC ont montré que l'entraineur de l'équipe de France de volley-ball, Jean-Michel Roche, qui était aussi entraîneur du club de volley-ball de Poitiers (Club du Stade Poitevin), a soutenu l'intégration et le rôle social du sport de haut niveau dans les quartiers « sensibles ». C'était une expérience unique en France de proposer des séances d'initiation chaque mercredi et samedi de 14h00 à 17h00, en dehors des périodes des vacances scolaires. Le *volley de rue* s'adressait aux quartiers les plus peuplés et les plus en difficulté sociale à l'époque : 3Cités, Couronneries, Beaulieu, Blaiserie.

Cette opération ciblait les jeunes de la ville âgés de 8 à 14ans, et notamment ceux qui habitaient dans les quartiers « sensibles ». Le but était de les faire participer aux diverses manifestations ou compétitions sportives, de façon à faciliter leur insertion sociale et à les encourager à trouver leur place dans la société.

Mais, aujourd'hui, qu'en est-il du sport associatif dans le quartier des 3Cités ?

La présence sportive fédérale est très limitée. À part le club de football « l'Entente Sportive des 3Cités », très peu d'équipements associatifs sportifs et/ou professionnels implantés sur le quartier des 3Cités.

Aujourd'hui, la convention entre la ville et ses partenaires a pris un autre aspect. D'un côté, elle s'organise avec les CSC des 3Cités notamment le secteur enfant (6 - 12 ans) ; d'un autre côté, avec les écoles primaires du quartier sous le titre de sport périscolaire. L'Association Sportive de la Poste et France Télécom (ASPTT), et le club de Judo (Stade Poitevin) sont les seuls intervenants dans le quartier pendant la période scolaire. Ce sont donc les deux sports proposés en permanence et pratiqués par la tranche d'âge (6 - 12ans).

Parallèlement, la forme de tournois est absente de l'offre récréative sportive dans ce quartier populaire. Il n'existe que le tournoi annuel de football inter-quartiers soutenu par le

club de football du quartier. En revanche, quasiment aucun tournoi de basket, de pétanque, de tennis n'est organisé ; de plus l'intervention du club de volley-ball est aujourd'hui en 2012 largement réduite par rapport aux années passées (une fois par an).

Au regard de ces observations, il apparaît que la variété des sports proposés par les différentes associations sportives aux tranches d'âges autres que 6 - 12 ans a pratiquement disparu au profit du seul football.

I.2. L'offre sportive suit l'évolution du quartier et des besoins des habitants

Le sport se transforme en créant des modalités diverses de pratiques et des formes multiples d'organisations et d'encadrement selon Gasparini (2000, p. 3). Certes, l'école, l'église, les mouvements de la jeunesse et de l'éducation populaire ont tenté depuis plus d'un siècle d'encadrer des pratiques d'exercices corporels, à destination des jeunes en particulier. Aujourd'hui il existe d'autres formes associatives sportives, tels les sports dans les Maisons de quartier, le sport au pied des immeubles, le sport de loisir libre. Dans ce sens, Gibout (2010, p. 51) confirme que nous assistons à « une émergence progressive de pratiques sportives qui se déroulent hors des structures institutionnalisées ou encore de nouvelles pratiques sportives qui émergent de toutes pièces ou encore se forgent peu à peu une identité par hybridation ou redécouvertes de pratiques plus anciennes ».

De ce fait, à quel niveau de progression le sport peut-il se développer dans un lieu sensible ? La situation de précarité et de difficulté socio-économique des habitants, justifient-elles, les actions de la municipalité de Poitiers, qui dépassent l'offre associative sportive, tout en favorisant une offre associative sociale ?

Nous constatons, suite aux entretiens, que l'offre sportive dans le quartier des 3Cités semble avoir une histoire marquée par des changements et des améliorations dans le lieu, le choix et la forme de la pratique sportive. Depuis la fin des années soixante et jusqu'au début

des années quatre- vingt-dix, le quartier des 3Cités a subi une diminution de l'offre sportive associative. Cela s'est traduit par la fermeture des associations sportives : Foyer de Jeunes, d'Education Populaire et Sportive des Trois Cités, un club de basketball, un club de football. De plus, quatre terrains sportifs ont été supprimés (deux terrains de handball, deux terrains de basketball) et remplacés par un foyer de repos pour personnes âgées et une structure associative pour la solidarité et l'insertion à l'emploi.

Ce changement dans l'offre sportive nous interpelle : dans quelle mesure a-t-il suivi l'évolution des besoins et des attentes des habitants ?

Le développement progressif du quartier des 3Cités n'aurait-il pas exigé d'autres formes de pratique sportive et physique ?

Comment expliquons-nous cette diminution de l'offre sportive institutionnelle avant les années quatre-vingt-dix ?

Nous avons essayé, suite à nos entretiens, de prendre contact avec certains responsables de l'époque, de poser des questions aux joueurs qui ont vécu leur enfance dans le quartier. Éclaircir cette période du passé n'était pas simple, surtout que la majorité de nos enquêtés ont une connaissance récente du quartier qui ne remonte pas au-delà des années quatre-vingts. Très peu d'enquêtés, qu'ils soient joueurs, responsables ou fonctionnaires, ont assisté à la naissance des structures sportives dans les années soixante et soixante-dix. Nous nous sommes servis des anciennes photos du quartier ; celles-ci nous semblaient nécessaires pour témoigner de l'aménagement progressif de la cité construite entre 1950-1960.

Selon Jean-Pierre Garnier, adjoint au maire chargé des sports de l'époque (1996-2009), la disparition des foyers sportifs aurait pu être expliquée par l'hypothèse suivante : « *le sport tel qu'il était proposé ne répondait pas aux attentes des habitants. Le nom de foyer avait une connotation religieuse, ce qui a joué sur la fréquentation décroissante des structures sportives. Par conséquent, les associations sportives qui portaient le nom de foyer ont disparu petit à petit dans tous les quartiers de la ville et pas uniquement dans le quartier des 3Cités.*

Réellement, ce n'était pas possible de créer des clubs de chaque sport collectif dans chaque quartier de la ville. Le mieux était d'orienter, de cibler les objectifs sportifs de la ville et d'avoir un nombre de clubs limité mais assez fort de chaque sport collectif ».

C'est le cas aujourd'hui dans la ville de Poitiers. Nous entendons certains noms de clubs professionnels locaux puissants tels que le Poitiers Basket 86 (PB86), Stade Poitevin Volley, voire semi-professionnel comme le Stade Poitevin Football, le tennis de table féminin, le pôle France au Stade Poitevin judo et au Stade Poitevin natation. Ce sont des noms qui raisonnent dans l'atmosphère de chaque quartier.

Actuellement, les choix multiples des activités sportives et physiques proposés par la ville de Poitiers ne couvrent pas chaque quartier[114]. Seul le football fait figure d'exception. C'est aujourd'hui encore le sport le plus pratiqué chez les poitevins. Le football écrit d'une certaine manière la mémoire du sport populaire, la mémoire du lieu et celle de la ville.

Par ailleurs, depuis 1984 et suite à mis en place du Développement Social Urbain des quartiers (DSU), l'équipe municipale s'est appuyée dans ses actions sur une politique d'aménagement et de requalification de l'espace public. Celle-ci favorisait l'indépendance des équipements publics de chaque quartier de la ville. Le fait d'avoir des quartiers autonomes et déconcentrés du centre ville a participé à l'agrandissement du territoire.

En ce qui concerne le quartier des 3Cités, l'implantation du foyer de repos pour les personnes âgées a complété le besoin des habitants. La construction du foyer s'est faite sur les deux terrains de handball existant depuis les années quatre-vingt. La particularité de cet emplacement est qu'il se trouve au cœur du quartier, à proximité de l'église, de l'annexe de la mairie et du centre commercial : *« c'était la solution la plus pratique de l'époque, le choix est tombé sur les terrains sportifs qui étaient mieux situés pour construire le foyer de repos pour les personnes âgées »* (Entretien, Adjoint Maire chargé des sports, 1996-2009). De plus, le foyer est aménagé à la sortie de l'école primaire, ceci afin de favoriser le lien intergénérationnel déjà encouragé par la politique locale de la ville et des Centres Socio-culturels (CSC) du quartier des 3Cités.

[114] La ville de Poitiers regroupe cent quarante clubs et comités membres de l'Office Municipal du Sport. Annuaire des clubs sportifs de Poitiers saison 2011-2012, p.3.

I.3. Vers des nouveaux équipements sportifs

Est-il abusif de considérer la suppression des terrains sportifs et la diminution de l'offre sportive institutionnelle comme une simple étape annonçant la naissance de nouveaux équipements sportifs ?

Les années quatre-vingt-dix sont révolutionnaires dans la vie sportive du quartier. Le fait d'installer des structures sociales telles le Foyer Marie-Louise Troubat pour l'accueil des personnes âgées, l'association « Pourquoi-Pas » pour la solidarité et l'insertion à l'emploi, à la place des terrains de sport, a paradoxalement ainsi donné l'occasion de réaménager deux stades de football et leurs vestiaires, ainsi que d'implanter deux city-parcs multisports - Basketball, Football-. En conséquence, nous ne pouvons pas dire que le quartier dans son ensemble a manqué de lieux pour la pratique. Ils ont été remplacés par de nouvelles structures et des stades encourageant la pratique sportive fédérale ainsi que d'autres formes de sports urbains empruntés au modèle né dans les banlieues américaines : *le sport de streetball*[115]. (Photos ci-dessous)

[115] Entretien, J-P GARNIER, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).

City-stade (Jaques Brel), côté Nord du quartier des Trois Cités. Photo prise par K. Moussa

City-stade (Tony Lainé), côté Sud de quartier des Trois Cités. Photo prise par K. Moussa.

Dans une ville de taille moyenne telle que la ville de Poitiers, l'aménagement des lieux sportifs en accès libre a été forcement lié aux opérations "J-Sports" démarrées au cours des années quatre-vingt-dix, en appelant à la construction des équipements sportifs de proximité dans les quartiers d'habitat social. Ce sont des nouveaux équipements sportifs marqués selon Vieille Marchiset (2007, p. 145) « par l'émergence d'une nouvelle catégorie d'intervention publique : la politique de la ville », qui ont ciblé, en premier but, la catégorie des jeunes, résidant dans les quartiers des grands ensembles qui ont regroupé à l'époque des nouvelles classes considérées comme menaçantes, voire dangereuses. Nous expliquerons et montrerons plus tard, le contexte paradoxal de cette association population jeune et population dangereuse. Est-il illégitime de considérer également, que les « city-stades » sont des lieux « ouverts », non-institutionnels » favorisant des liens sociaux entre les jeunes ? D'ores et déjà nous pouvons nous référer à une étude réalisée il y a une quinzaine d'années par Fodimbi & Chantelat (1997) qui s'était déroulée dans les zones de Développement Social Urbain (DSU) de l'agglomération lyonnaise. Les auteurs ont montré que dans les zones défavorisées « les formes de pratiques développées par les jeunes sportives, relèvent plus d'une culture jeune que d'une sous-culture de classe ou d'une culture de banlieue. […] ces pratiques présentent les caractéristiques de niveaux de sociabilités riches et complexes qui contiennent les interactions sociales majeures : négociations, discussions, acceptations, partages, choix, idéaux de justice et d'égalité » (Fodimbi & Chantelat, 1997, p. 136).

En fait, le quartier des 3Cités est le seul dans la ville qui bénéfice de deux city-parcs. Le conseil communal des jeunes de l'époque a souhaité réaliser des city-parcs de proximité. Les jeunes ont exprimé leurs velléités à mettre des distances avec la dimension normative du sport institué, ils ont fait part de leurs besoins de pratiquer un sport moins strict que le sport fédéral, ils ont manifesté la revendication d'évoluer sur un espace de jeu qui serait propre à leur quartier. L'implantation des city-parcs a donc commencé dans les années quatre-vingt-dix dans la ville de Poitiers et elle continue aujourd'hui.

Mais, nous ne sommes pas sûrs de l'existence d'une véritable concertation entre les jeunes issus des quartiers et les fonctionnaires et édiles municipaux. De nos jours : « *il peut y avoir un jeune élu qui représente la jeunesse sauf qu'il faut savoir d'où il vient et où il habite dans le quartier : les immeubles ou les pavillons. La relation entre les jeunes issus du quartier des*

3Cités et les responsables municipaux n'existe pas. C'est tout à fait possible de trouver des jeunes qui disent comment il faut faire mais il y en a très peu qui vont au contact, il ne faut pas rêver » (Entretien, directeur du centre socio-culturel du quartier des 3Cités).

Entendre la voix des jeunes et les faire participer aux décisions de la vie publique restent à vérifier, en particulier dans les quartiers sensibles.

II. Sport et Politique locale

« Le doute est le sel de l'esprit » écrivait le philosophe Alain, cet adage *Jean-Pierre Garnier, Adjoint au Maire chargé des sports, (1996-2009)* semble l'avoir fait sien. Lors d'un entretien de plusieurs heures, l'édile poitevin relativise son degré de certitude dans les décisions prises dans le cadre de la politique de la ville, « *on peut avoir une idéologie mais il n'est pas toujours facile de la mettre en œuvre. La vie, ce n'est qu'une notion de discussions et d'équilibre très précaires. On n'est jamais sûr que les décisions qu'on prend sont les bonnes ou les mauvaises* ».

Nous assistons dans la ville de Poitiers à des interventions multiples des collectivités territoriales dans le milieu sportif. À l'échelle du quartier des 3Cités, le sport occupe une place essentielle autre que celle dans les milieux fédéraux ; il est à la fois présent dans les écoles publiques, dans les centres socio-culturels mais aussi dans des lieux en libre accès, les « city-stades ». Gibout, (2010, p. 53) dans son intervention sur les pratiques sportives des jeunes en marge des collectivités, observe qu'aujourd'hui, nous devons assister à un « passage d'une politique publique du sport pour le sport à une politique publique du sport pour l'homme, le citoyen, et le vivre ensemble ». Dans ce sens, la politique sportive doit focaliser ses objectifs pour répondre aux besoins ou aux attentes des pratiquants quel que soit leur classe sociale et leur lieu d'habitation. Dans une perspective proche Chaline (2008, p. 93) souligne la revalorisation sociale d'un quartier, dès lors qu'une activité de qualité y attire un public du reste de l'agglomération, situation qui s'ancre souvent dans les maisons sociales et les centres sociaux-culturels d'un quartier.

Observons sur le plan local du quartier des 3Cités de Poitiers, que la politique d'insertion sociale et de prévention des jeunes s'appuie sur de multiples actions culturelles et sportives. De ce fait, les actions sportives mises en place par la collectivité territoriale réalisent-elles les objectifs politiques de la ville affichés en matière d'insertion, d'intégration et de mixité sociale, notamment vis-à-vis du public des 3Cités qui vit en situation de précarité ?

Les objectifs de la politique municipale favorisent-ils une égalité de place et d'accès, au sens de Dubet (2010), dans le milieu sportif, y compris pour les habitants, notamment les jeunes issus d'un lieu qualifié de « sensible » ?

II.1. Une nouvelle orientation dans la politique sportive de Grand Poitiers[116]

L'axe de travail des services du sport dans la ville de Poitiers a été influencé par la politique municipale de la ville. Cette dernière a vécu deux mandatures différentes. L'élection d'un nouvel adjoint au maire chargé des sports (2009) est à l'origine de nouvelles orientations sur le plan sportif dans Poitiers et son agglomération. La politique sportive était réputée cadrée, donnant la priorité de ses interventions aux sports fédéraux et scolaires. Alors qu'aujourd'hui, le fonctionnement est plus large, les services des sports donnant une priorité supplémentaire au sport social dirigé par les maisons des quartiers, ainsi qu'au sport de loisirs à accès libre : « *la politique de la municipalité de Poitiers a eu des vrais changements envers les pratiques physiques et sportives, particulièrement dans le milieu social. C'est un changement de culture qui se fait actuellement et qui va porter ses fruits d'ici quelques années. C'est une évolution essentielle dans l'esprit et la mentalité municipale des services des sports mis en place dans les écoles et dans les maisons des quartiers. Nous pensons également, que cette politique est plus claire maintenant qu'auparavant*. Nous considérons

[116] Grand Poitiers : il s'agit de la ville de Poitiers et des douze communes de l'agglomération : « *La ville de Poitiers est une collectivité territoriale, alors que Grand Poitiers est un établissement public de coopération intercommunale. La particularité historique de cette ville est que le maire est en même temps président de l'agglomération. Donc, le fonctionnement des services des sports peut être à la fois communal et intercommunal* ». (Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable du pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

que les effets du changement ne sont pas encore massifs, le travail se fait petit à petit, il faut encore du temps. »[117]

De plus, la collectivité territoriale possède de nombreux pouvoirs pour le développement du sport, mission dévolue à différents services. Ces derniers mènent la politique sportive de la ville en participant aux décisions prises par les élus locaux, dans l'orientation et la définition de celle-ci au sein de la collectivité.

Les missions entrant dans la politique sportive visent les différents publics de la collectivité, que ce soit les habitants ou monde associatif. La collectivité territoriale conçoit de nouvelles actions en matière d'organisation et d'amélioration dans le fonctionnement de ses services. De nouvelles propositions prennent en compte l'évolution de la population et répondent aux nouveaux besoins. Cela se traduit par un travail cohérent et coopératif entre les différents services municipaux : sport, culture, insertion sociale liée aux maisons de quartiers, citoyenneté, conseil communal des jeunes, gestion du temps, université etc… Le projet sportif de la politique municipale met tout en œuvre pour : « *soutenir la pratique sportive amateur, développer le sport de loisirs, accroitre l'offre sportive, répondre au besoin du sport de haut niveau, favoriser la mise en œuvre des animations sportives développées par des éducateurs, favoriser la mise en œuvre d'un projet pédagogique pour les scolaires. Mettre des équipements sportifs de haute qualité à proximité de la population* »[118].

Les activités physiques et sportives sont multi-présentes. Elles se pratiquent dans un cadre institutionnel : sur le temps scolaire et péri-scolaire, au sein des maisons de quartiers, au niveau fédéral (clubs professionnels et amateurs) mais aussi hors cadre institutionnel en milieux à accès libre (parcs, terrains de sport ouverts au public : *city-stades*).

[117] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[118] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

II.2. Offre sportive sur le temps scolaire

Selon le nouvel adjoint au maire chargé des sports « *Le sport est un vecteur de rencontre, de non discrimination et d'égalité*»[119] (2011). Il a été souvent considéré, dans le sens de Gasparini (2008, p. 7) « comme un puissant ciment ou du moins comme un modèle d'intégration pour des populations issues des immigrations et pour les « jeunes des cités ».

À Poitiers, la politique municipale s'est emparée des activités sportives proposées aux écoliers. Elle vise à faire du sport un domaine ouvert à tous publics quelle que soit l'origine ou la classe sociale. La collectivité territoriale met des équipements sportifs ainsi que des éducateurs spécialisés à la disposition des écoles primaires dans onze sports individuels : équitation, golf, gymnastique, escrime, badminton, roller, patinage, escalade, canoë, judo et natation.

Le développement de l'offre sportive dans le milieu scolaire est un : « *projet pédagogique élaboré et validé par le conseiller pédagogique de l'éducation nationale* »[120]. Aucune de ces activités n'est obligatoire, seulement la natation qui est fortement recommandée par le Ministère de l'Education Nationale : « *il faut renforcer la natation pour que tous les enfants sortent du primaire en sachant nager*. »[121]. De ce fait, les enfants issus des quartiers défavorisés sont les premiers bénéficiaires de ces actions leur donnant la possibilité de pratiquer des sports qui coûtent cher à l'année et qui n'entrent pas dans le cadre d'activités de loisirs de leurs familles.

Cependant la réduction du budget consacré par la municipalité aux activités sportives fait que l'action municipale envers les écoles s'est organisée autrement, via les maisons de quartiers : « *à l'heure où les politiques de la ville et les maisons de quartier subissent des coupes de la part de l'État, il est logique que la ville repositionne son offre et veille au maillage dans les quartiers*. »[122]. La solution qui consiste à proposer un sport encadré par des éducateurs spécialisés au sein de maisons du quartier apporte une nouvelle réponse aux besoins du public résidant dans des lieux défavorisés : « *on peut se demander s'il est pertinent de maintenir toutes les activités dans le cadre scolaire ou si certaines peuvent se mener avec*

[119] A. Tricot, adjoint maire chargé aux sports. Journal Centre Presse. Le 17 janvier 2011.
[120] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[121] A. Tricot, adjoint maire chargé aux sports. Journal Centre Presse. Le 17 janvier 2011.
[122] *ibid.*

les maisons de quartiers […] Si les pistes évoquées sont retenues, le choix se réduirait donc pour les enseignants et les enfants sur le temps scolaire, mais serait compensé par de nouvelles propositions sur les temps de loisirs, via les maisons de quartier. »[123]. Cela annonce une nouvelle démarche sportive qui liera les deux structures : éducative et sociale. Elle apporterait également une valeur ajoutée aux sports proposés dans le cadre des maisons de quartier.

Certes, le sport est un outil essentiel de « l'animation ou de l'intervention sociale, au service d'un projet ou d'une politique d'intégration socioculturels » (Koebel, 2008, p. 55). Les activités physiques ou sportives construisent toujours le cœur de l'animation de proximité, menées auprès d'un public en difficulté, résidant dans les zones « sensibles ». Le sport est très souvent appréhendé comme « un formidable vecteur éducatif de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes » (Briche, 2004, p. 60), sa place est considérée essentielle dans la réussite de la vie scolaire des enfants, mais aussi dans l'épanouissement de leur personnalité et de leur apprentissage de la vie sociale. Suite aux circulaires n°98-144 et 98-119JS du 9 juillet 1998, le Contrat Educatifs Local (CEL) était mis en place pour aménager des temps et des activités de l'enfant. « L'État a la volonté de mobiliser tous les partenaires qui, à divers titres, sont responsables de l'éducation et des jeunes : les administrations et les établissements de l'État (Éducation nationale, Culture, Jeunesse et Sports, Ville), les collectivités territoriales, les associations, en particulier sportives, culturelles et éducatives, les organismes à vocation sociale (CAF, FAS) et naturellement les familles ». Le CEL a pour but de remplir le temps libre en dehors des heures scolaires, des enfants mais aussi des jeunes, en particulier ceux qui sont le plus en difficulté, en permettant d'accéder aux différentes formes de culture et du sport.

A partir de quelles actions la politique publique se traduit-elle dans la ville de Poitiers, notamment dans le quartier des 3Cités ? Cette politique permet-elle aux enfants, mais aussi aux jeunes d'avoir accès aux activités culturelles et sportives ? À travers le sport, la ville favorise-t-elle est une politique de cohésion sociale, d'égalité de place et de lutte contre la ségrégation entre les habitants ?

[123] *ibid.*

II.3. Offre sportive sur le temps péri-scolaire

L'Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques de Poitiers (ACSEP) participe au Programme d'Education Local (PEL)[124]. L'association définit ses thèmes d'interventions sous la forme d'une politique éducative, sociale et culturelle globale. Cette dernière se traduit par des actions éducatives et sportives dans le domaine de la sécurité, de la citoyenneté, de la lutte contre les incivilités, de l'acceptation des différences, de la prévention de la violence et du civisme.

L'association s'engage auprès de tous les enfants des écoles publiques, âgés de 5 à 12 ans issus de tous les quartiers de la ville. Elle cible en priorité la découverte de la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques. Certaines, se déroulant sur les temps périscolaires (11h45-13h15 et 16h15-18h00), sont non compétitives et gratuites. En revanche, les activités proposées sur le temps du mercredi après-midi de 13h00 à 16h30 et de 07h30 à 9h00 lors de mercredis libérés), ainsi que les stages multisports pendant les vacances scolaires et les séjours à l'extérieur de la ville, sont payants avec un tarif modulé selon les revenus familiaux.

Par ailleurs, les animateurs de terrain sont, pour la plupart, détenteurs d'une licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), des Brevets d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) dans un domaine sportif particulier ou du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA). De plus, le travail est mis en place en partenariat avec les clubs locaux professionnels et amateurs pour les sports collectifs (basketball, handball, rugby, etc…), ainsi que pour les activités individuelles (judo, jeux de raquette, athlétisme, golf, capoeira, jeux d'opposition, street hockey, escalade, tir à l'arc, basket-fauteuil, etc…). En outre, l'association propose aussi des activités autres que physiques et sportives, telles que les ateliers de danse (hip hop, africaine et danses du monde), les arts plastiques/calligraphie, le cirque, etc… animées par des personnes spécialisées.

De plus, les quartiers prioritaires ciblés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) 2007-2009 de la ville de Poitiers (Trois-Cités, Couronneries, Bellejouanne et Bel-

[124] Le projet fonctionne en partenariat avec les collectivités territoriales : la Préfecture de la Vienne, l'Inspection Académique, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et la Mairie de Poitiers.

Air) bénéficient d'une attention particulière concernant les actions sportives et culturelles. L'ACSEP organise des stages multisports durant les petites vacances (Pâques et Toussaint) pour les enfants de Poitiers et plus particulièrement ceux des quartiers prioritaires. Ainsi, les sites d'activités sont choisis dans ces quartiers afin de tenir compte des difficultés de déplacement et de la situation précaire des familles.

Le projet éducatif de l'ACSEP dans les quartiers sensibles a pour objectifs:

- *« Pallier les inégalités sociales dans le quartier par l'accès aux pratiques sportives durant les vacances*
- *Découvrir de multiples activités sportives existant sur le quartier*
- *Créer une dynamique par le partenariat entre les différents clubs et associations du quartier*
- *Lutter contre les incivilités et les violences*
- *Mutualiser les moyens humains et les compétences de chacun au profit de jeunes enfants en difficultés.* »[125].

Selon la présidente de l'ACSEP, le nombre d'enfants entre six et onze ans participant aux ateliers sportifs sur le temps péri-scolaire a diminué ces dernières années dans le quartier des 3Cités[126] : «*d'un côté, cette diminution est due à une réduction des subventions allouées aux projets de l'association, de l'autre, au temps de concertation inexistant surtout qu'aucune structure n'a pris en charge le pilotage sur le quartier.* »[127].

De plus, les enfants du quartier inscrits à un stage multisports au sein de l'association pendant les vacances scolaires ne sont pas nombreux. Le prix de l'adhésion reste relativement cher pour certaines familles.

D'une certaine façon, les conditions socio-économiques précaires constituent un frein à la réalisation des objectifs du projet dans la lutte contre l'inégalité sociale au travers de la

[125] http://www.acsep86.org. Rapport d'activité, 2010/2011.
[126] Le rapport d'activité de l'ACSEP montre que : 376 est le nombre d'enfants entre 6 et 11 ans participants ateliers sportifs sur un temps péri-scolaire au cours de la saison 2010/2011. Alors que, il était 416 le nombre d'enfants au cours de la saison 2009/2010.
[127] Entretien, la présidente de l'Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques de Poitiers (ACSEP).

pratique sportive. La pauvreté telle que Douglas (2007, p. 5) le souligne « est une absence ou insuffisance des moyens convenables à la satisfaction des besoins, considérés comme essentiels, d'un agent économique (individu ou collectivité) ». Elle peut être considérée comme « une forme d'inégalité », autrement dit la possibilité permettant à l'individu d'avoir accès à l'espace culturel (musée, théâtre, opéra etc…) et à la pratique des activités de loisirs, est dépendante du revenu et du statut social de chaque individu.

II.3. Pour une politique qui propose des sports gratuits au public poitevin

Tout porterait à croire que la politique sportive met tout en œuvre pour amener le sport au plus près du public notamment des habitants des quartiers défavorisés. Cependant, l'enquête Pratique Sportive des Jeunes de 2001 de ministère des Sports indique que « c'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que les jeunes font moins de sport, le phénomène étant particulièrement marqué chez les filles. » (Muller, 2003, p. 1). Quelle est la place du sport dans les zones urbaines « défavorisés », en particulier dans le quartier « sensible » des 3Cités de Poitiers ? Le faible nombre de participants issus de ces quartiers ne montre-t-il pas les limites d'une politique d'insertion sociale, d'intégration et d'égalité des places par le sport ?

Les activités sportives pratiquées dans un cadre institutionnel (association sportive et association sociale), mais aussi, dans un cadre non-institutionnel (terrains de proximité en libre accès) sont régulièrement envisagées dans la littérature comme antidote des violences, elles instrumenteraient une diminution des violences urbaines, elles seraient alors conçues « comme un moyen de recréer du lien social, de la sociabilité, de l'animation, de renforcer les rencontres et de responsabiliser les citoyens à partir de la vie de quartier. » (Chantelat, Fodimbi, Camy, 1996, p. 120). Les équipements sportifs dans le quartier des 3Cités sont-ils considérés en tant que des lieux d'échange et de rencontre de la ville ? La politique sportive de Poitiers réussit-elle à produire une mixité spatiale, conduit-elle au mélange de populations d'horizons divers, appartenance sociale, ethnique, culturelle, générationnelle ? La politique sportive favorise-t-elle le désenclavement du quartier des 3

Cités en permettant d'ouvrir leurs équipements sportifs aux populations des autres quartiers de la ville et réciproquement du centre-ville et des autres quartiers suburbains vers le quartier des 3 Cités ?

De fait, la politique sportive de la ville de Poitiers voudrait favoriser l'égalité de la pratique sportive pour tous les jeunes issus, quelle que soit la classe sociale. Pour mener à bien cette politique, les services de sports de Poitiers ont mis en place diverses opérations prenant en compte les conditions socio-économiques des pratiquants, en particulier celles des plus défavorisés qui s'interdisent l'accès à divers lieux de pratique sportive.

Il existe d'une part, la carte IGLOO qui permet aux jeunes de Poitiers et de la communauté d'agglomération, d'accéder gratuitement à la pratique du patinage durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, hiver et Pâques), entre 14h00 et 17h00. Cette carte est accessible pour les jeunes de moins de seize ans, habitant dans l'une des communautés de la CAP.

D'autre part, la collectivité territoriale a mis en place la carte Pass-Parasol pour les mois de juillet et d'août. Cette carte est réservée aux jeunes de moins de dix-huit ans demeurant dans l'une des dix communes de la CAP. Elle leur permet de :

1. avoir un accès gratuit aux deux piscines municipales durant les grandes vacances d'été quatre jours dans la semaine,
2. utiliser le transport public de la ville gratuitement,
3. participer aux animations sportives organisées par le service des sports de Grand Poitiers (escalade, kayak, activités aquatiques, équitation, multi-activités en salle : foot, hand, basket, etc…).

Il est important de remarquer que la carte Pass-Parasol n'a pas eu le même fonctionnement les années passées. Avant, elle s'appelait Carte Parasol et permettait aux jeunes de se déplacer gratuitement dans la ville et de pratiquer seulement la natation, tandis qu'aujourd'hui, la carte donne aussi la possibilité de pratiquer diverses activités sportives, autres que la natation, animées et encadrées par les services sportifs de la collectivité.

Ce changement entre dans le cadre d'une politique sportive municipale pour essayer de faire participer un public plus large en facilitant l'accès aux pratiques sportives. Les jeunes des quartiers défavorisés sont les premiers bénéficiaires de cette politique favorisant l'égalité de la pratique sportive, quelle que soit l'origine sociale ou le lieu d'habitation. En quelque sorte, selon nous, cette politique considère que la pratique sportive devrait être, comme l'éducation, un droit pour chaque individu.

Pour répondre aux besoins des catégories sociales variées des Poitevins, il a fallu que les responsables de la collectivité territoriale chargés des sports, s'adaptent à l'évolution de la population. Cela les a contraints à opérer des changements dans l'organisation des animations urbaines :

1. le lieu choisi pour faire les animations sportives (centre et ou périphérie de la ville)
2. la manière utilisée pour communiquer avec le public.

Ces améliorations visent les habitants des quartiers périphériques de la ville notamment ceux des quartiers « sensibles » car ces derniers étaient relativement absents dans les activités autour des animations sportives en accès libre : « *Les éducateurs ont constaté que les enfants des quartiers défavorisés n'assistent pas à ce genre d'animations gratuites, alors qu'ils en ont besoin plus que les autres appartenant à une catégorie sociale plus aisée.* »[128].

Concernant ce type d'animation, la collectivité territoriale, pour la première fois, a pris conscience de la difficulté de communiquer avec les familles résidant dans ces quartiers, les parents parvenant difficilement à trouver les informations sur les sites d'activités. Certaines tâches administratives telles que trouver et remplir les fiches d'inscription étaient compliquées pour ces habitants. Pour cela, les responsables territoriaux ont trouvé qu'en proposant des activités sportives à l'intérieur de chaque quartier la communication devenait plus facile : « *Nous avons fait en sorte que les animations des grandes vacances, de cette année, se déroulent à l'intérieur de chaque quartier. La particularité de ce changement est de réaliser les animations au pied des immeubles. C'est quelque chose de nouveau que la collectivité territoriale ne faisait pas avant. Nous voulons nous assurer que la plupart des jeunes, enfants et parents, puissent profiter des activités. Nous pensons que l'action réalisée concrètement est*

[128] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

plus facilement perçue. Expliquée oralement, elle reste trop abstraite et les gens n'y participent pas volontiers »[129].

III. La situation paradoxale de la politique sportive de Poitiers

La notion de « territoire » est une thématique essentielle dans la sociologie urbaine. Notre préoccupation sera de situer le concept de mobilité des jeunes dans l'espace urbain, entre ville et quartiers.

Dans quelle mesure pouvons-nous affirmer que les jeunes du quartier des 3Cités sont isolés socialement dans leur quartier, produisent-ils, de fait, une « culture de ségrégation » ou une « culture de ghetto »? La théorie de Bourdieu à propos "l'effet de lieu" indique que le quartier stigmatisé « dégrade symboliquement ceux qui l'habitent, et qui, en retour, le dégradent symboliquement » (1993, p. 167). Cependant, il nous semble injuste de réduire l'image des jeunes à celle du quartier « sensible » définie dans la plupart du temps comme des lieux d'exclusion, de violence urbaine, d'insécurité, de délinquance. Avenel (2006, p. 124) démontre dans son article *les adolescents et leur cité, dans les « quartiers »* que « le rapport des jeunes à leur quartier ne se réduit pas à un seul facteur d'exclusion ». Selon l'auteur, les jeunes apportent un rapport positif à leur quartier qui s'observe dans le dynamisme de diverses pratiques culturelles et sportives : danse hip-hop, musique de rap, danse (break dance, smurf) et graphisme (tag et graff). En parallèle, Gasparini & Vieille Marchiset (2008) appuient sur la notion de lien territoire-jeunes développée par Avenel ; les auteurs expliquent que le sport dans le quartier, au pied des immeubles ou sur le city-stade est « fortement territorialisé, et enferme les jeunes dans l'espace et les sociabilités de quartier. Au contraire, le sport de club ou à l'UNSS, la piscine ou les tournois interquartiers déterritorialisent les jeunes et leur permettent quelquefois de s'affranchir d'une sociabilité de voisinage. » (2008, p. 33).

À Poitiers, les actions de proximité mises en place par les collectivités territoriales et en partenariat avec les associations sportives, fédérales ou scolaires, n'auraient-elles pas pour but de mobiliser les jeunes dans la ville et de décloisonner spatialement les quartiers

[129] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

stigmatisés en créant l'occasion de mixité de publics, mixité de genre, mixité culturelle et mixité sociale ?

Pour répondre à ces questions, nous analyserons par la suite, les déplacements des sportifs entre leur lieu d'habitation vers leur lieu de pratique sportive, c'est-à-dire du quartier des 3 Cités vers la ville, mais aussi réciproquement de la ville vers le quartier des 3 Cités.

Observons que la politique de la municipalité favorise l'accès à un sport de proximité auprès des habitants en offrant un minimum d'équipements sportifs dans chaque quartier de la ville : stade, gymnase, city-parc, parcours de santé. Elle considère que la proximité du lieu de pratique encourage l'engagement des jeunes dans leurs activités sportives institutionnelles et non-institutionnelles. En même temps, cette politique se sert du sport comme d'un moyen pour décloisonner les quartiers périphériques : « *nous travaillons selon une politique qui incite les jeunes à sortir de leurs quartiers. Nous favorisons effectivement le déplacement, les rencontres, et la mixité entre les habitants du quartier et le reste de la ville. Il n'est pas possible d'équiper chaque quartier avec toutes les possibilités sportives qui existent dans la ville. Il n'y a ni les moyens, ni les terrains disponibles* »[130].

Est ce que cette politique sportive décentralisée a rempli ses objectifs ? Le sport favorise-t-il un déplacement des pratiquants du quartier vers la ville et également dans le sens opposé ? Quels sont les forces et les faiblesses, les intérêts et les limites de la politique sportive municipale envers les quartiers défavorisés ? Dans quelle mesure peut-on légitimement affirmer que la politique de décentralisation et de mixité du public est réussie ?

III.1. Les déplacements sportifs en direction du quartier 3 Cités, indicateurs d'une politique sportive d'intégration ?

Les entretiens de terrain nous montrent que le sport pratiqué dans un cadre institutionnel ou pas, réalise un des objectifs municipaux en favorisant des rencontres entre les habitants des différents quartiers de Poitiers et son agglomération. Nous nous baserons sur les entretiens

[130] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

effectués avec les sportifs au sein de deux structures : le club de football des 3Cités et le CSC, ainsi qu'avec les sportifs rencontrés hors institution pratiquant le sport sur un terrain en accès libre :

Lieux de pratique	**Nombre**	**Poitiers et CAP sans le quartier des 3CItés**	**3Cités**	**Habitants hors Poitiers et hors CAP**
Club de Football	64	30	18	16
CSC	28	12	16	0
Libre	5	5	0	0
Total	**97**	**47**	**34**	**16**

Tableau 1 : les sportifs rencontrés dans le quartier des 3Cités selon leur lieu d'habitation.

En regardant le tableau, nous constatons que les déplacements sportifs s'organisent majoritairement des différents quartiers de la ville vers le quartier des 3Cités. Parmi les pratiquants sportifs enquêtés, seulement 35 % habitent le quartier des 3Cités alors que la grande majorité d'entre eux, 48 %, habite hors quartier et dans l'ensemble des agglomérations de Grand Poitiers. Les 16 % des sportifs résidant à l'extérieur de la ville concernent uniquement le club de football, ils sont licenciés au club des 3Cités. Ce dernier, même s'il est implanté dans un quartier classé prioritaire, parvient à avoir une réputation départementale et même régionale. De manière originale sur le département, cela concerne plus l'équipe féminine du club classée au niveau national au cours de l'année 2010-2011.

Parmi les licenciés enquêtés seulement 4 sont des garçons résidant à l'extérieur de la ville, alors que chez les filles ce nombre est bien supérieur, 12 (tableau n°2).

Genre	Nombre	Poitiers et CAP sans les 3CItés	3Cités	Habitants hors Poitiers et hors CAP
Féminin	30	16	2	12
Masculin	34	14	16	4
Total	**64**	**30**	**18**	**16**

Tableau 2 : les sportifs licenciés rencontrés au club des 3Cités selon le genre et le lieu d'habitation.

La politique sportive s'ouvre en direction des quartiers défavorisés en proposant divers sports fédéraux de proximité. Cela se traduit par des actions sportives menées par des clubs fédéraux professionnels inter et intra quartier. Afin d'obtenir des subventions de la mairie, les clubs sportifs sont incités à intervenir dans le milieu scolaire (primaire, collège et lycée). De plus, la distribution de tickets aux maisons de quartiers permet aux jeunes en difficulté financière d'assister gratuitement aux matchs du week-end.

La politique des clubs sportifs poursuit-elle les mêmes objectifs que la ville s'est fixée en matière d'intégration ?

L'ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009) constate que l'intervention des clubs sportifs dans le milieu scolaire « *est une promotion du sport fédéral plus qu'une tentative d'insertion* ». La présence des écoliers du quartier aux entrainements organisés par le club Poitevin Basket relève plus de la séance de photos et de la course à la dédicace. Le responsable de la collectivité territoriale confirme la forte présence des clubs de haut niveau dans le milieu scolaire. Mais il déclare en revanche que l'insertion sociale par le sport n'est pas dans les premiers objectifs des équipes professionnelles qui travaillent uniquement sur la compétition et sur leur communication[131].

La distribution de places gratuites offertes par les clubs amateurs et professionnels nous interpelle. Comment le système des tickets pour assister gratuitement aux rencontres

[131]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

fonctionne-t-il et pour quelles raisons les jeunes du quartier des 3Cités ne profitent-ils que très rarement de cette offre ?

A Poitiers, la communication entre les clubs de la ville et les CSC des 3Cités se réalise d'une manière indirecte, par l'intermédiaire des services chargés des sports à la municipalité. Selon les acteurs sociaux du quartier des 3Cités, le lien entre les CSC et les clubs phares n'a jamais été réellement explicite et construite : « *nous n'avons jamais rencontré des responsables fédéraux dans une réunion. Nous n'avons jamais travaillé ensemble à mettre en place un travail de partenariat concret entre les deux institutions : club et CSC. En tant que directeur des CSC des 3Cités, je ne suis jamais sûr s'il y a vraiment des places réservées pour chaque maison du quartier. Si nous recevons des places, elles seraient le mercredi, le jeudi ou le vendredi pour assister au match du samedi. Il faudrait travailler autrement, les actions se préparent à l'avance car nous ne sommes jamais sûrs d'avoir dix jeunes le moment venu.* »[132]. Selon l'ancien président des CSC, le partenariat avec les clubs de la ville n'a pas été une priorité dans les objectifs des Centres. Le spectacle du sport fédéral semble n'avoir qu'un intérêt mineur pour les jeunes du quartier des 3Cités, désintérêt amplifié par le fait que le but non avoué n'est souvent que de recruter des spectateurs : « *les jeunes du quartier reçoivent les derniers tickets qui restent pour remplir les gradins d'autres clubs phares de la ville. Le centre reçoit des coups de fil de la part des services de sports municipaux qui lui demandent de trouver des jeunes car il y a des tickets libres qui ne servent à personne. Le but est de supporter les clubs phares de la ville. C'est ça le sport de haut niveau*….. !!!! »[133].

En résumé, la politique sportive de Grand Poitiers ne semble guère intéressée par la création de liens socio-sportifs entre les clubs phares de la ville et les quartiers défavorisés. Les trois sports professionnels de la ville (basket-ball, volley-ball et aujourd'hui le tennis de table) sont très peu présents au plan événementiel dans le quartier des 3Cités.

Ainsi, au niveau du basketball, le club Poitevin Basket 86 est en effet le club le plus prestigieux et le plus connu dans la région Poitou-Charentes, nous avons remarqué que ces dernières années, la publicité faite autour des joueurs et du club a instrumentalisé les moyens

[132] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[133] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

de communication de la ville de Poitiers mais aussi celle des galeries marchandes : photos, articles, animation, cartes et autres.

En même temps, chaque club est considéré comme une association sportive complètement indépendante. Les fonctionnaires territoriaux et même les élus ne peuvent pas s'impliquer dans les décisions d'un club, souligne Garnier, J-P., l'ancien adjoint maire chargé aux sports. « *Celui qui paye c'est celui qui commande. C'est vrai que la municipalité donne des subventions mais ces dernières ne représentent que 50 % du budget du club. Les clubs ont de bonnes relations avec l'équipe municipale qui ne leur impose pas de faire des actions s'ils n'en ont pas envie».* Le rôle intégrateur d'un club dépend uniquement de sa politique, de son projet éducatif et de sa manière de s'impliquer dans la vie sociale du quartier : « *Selon la loi, nous ne pouvons pas décider des subventions pour tel ou tel club et demander une contrepartie à la place, cela s'appelle le marché* »[134].

III.2. Les déplacements sportifs depuis le quartier des 3 Cités : indicateurs d'une politique sportive de désenclavement ?

Nous traitons ci-dessous l'ensemble des informations récupérées tout au long de nos études et à la suite des entretiens que nous avons eu avec les divers acteurs locaux.

Est-ce-que le déplacement sportif dans le sens quartier-ville trouve un écho favorable dans la ville?

Nous avons pu analyser le mouvement sportif du quartier périphérique à la ville en travaillant sur les actions de la collectivité territoriale mises en place avec les grands clubs phares. Ces deniers sont engagés dans un partenariat avec la collectivité territoriale pour réaliser des animations et intervenir dans tous les quartiers de la ville de Poitiers.

Pendant l'été 2010-2011, le club de basketball de Poitiers (PB86) a lancé l'Opération Urbaine Basket (OUB) où les jeunes de tous les quartiers de la ville ont pu bénéficier des entrainements organisés par des joueurs de haut niveau. Cette opération était adressée à une population des deux genres et de tout âge. Pour favoriser la mixité du public, chaque quartier

[134]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

a bénéficié d'un entrainement ouvert à tous, licencié ou pas. Enfin, la journée finale était organisée autour d'une grande animation de *streetball*, en plein-air, sur la place de l'Hôtel de Ville de Poitiers. Nous avons assisté en tant que spectatrice à l'entrainement qui se faisait au quartier des 3Cités et à la journée finale au centre ville. Nous avons constaté que la participation des jeunes issus du quartier des 3Cités était très faible dans l'OUB.

La séance d'entrainement au sein du quartier a attiré des jeunes de toute la ville. En revanche, seuls les jeunes appartenant à la catégorie sociale la moins défavorisée des 3Cités (secteur Grand Maison) y ont participé, sans la présence des jeunes résidant dans les immeubles.

De son côté, au cours de l'année 2009, l'équipe professionnelle du club Poitevin Volleyball, champion national de France pour la saison 2010-2011, a organisé un tournoi inter-quartier dans le but de faire découvrir le volley-ball aux jeunes des quartiers défavorisés. Cette opération s'est déroulée en deux temps, avec un décalage de quatre mois entre la première et la deuxième intervention. Une des deux interventions s'est déroulée dans un gymnase hors quartier, alors que, la suivante a eu lieu sur le quartier des 3Cités. A chaque fois, l'entraineur de l'équipe professionnelle, accompagné par certains joueurs a passé la journée avec les jeunes en proposant des exercices d'initiation et en partageant des moments de convivialité avec eux. Les partenaires principaux de ce tournoi étaient les bailleurs des logements sociaux qui ont pris en charge la communication avec la population de chaque quartier, ainsi que les Centres Socio-Culturels qui se sont occupés de l'encadrement et du déplacement des jeunes. Pour appeler les jeunes des quartiers non adhérents aux CSC, les bailleurs ont distribué des tracts dans les boites aux lettres des habitants des quartiers défavorisés de la ville.

Malheureusement, les jeunes qui ont assisté sont ceux qui fréquentaient uniquement les maisons de quartier ; la majorité des jeunes du quartier n'étant pas informés.

Ces deux opérations urbaines sont les seules organisées par la ville au cours de notre travail ; nous ignorons actuellement si une autre session est prévue. Cela constitue la première insuffisance d'une politique sportive municipale visant les quartiers défavorisés. Rien n'est clairement défini dans cette politique, carence de planification, carence d'action réitérée et déficit d'information, nous l'avons souligné précédemment. Nous ignorons si l'offre proposée

résulte des besoins propres aux quartiers ou bien, si elle est dépendante de la possibilité et de la volonté de chaque club.

Pour quelles raisons les quartiers défavorisés ne bénéficient-ils pas de journées régulières de découverte du rugby, handball, tennis, tir à l'arc etc… ? Quels sont les facteurs qui influencent l'engagement des jeunes du quartier des 3Cités dans des événements hors quartier ? Sont-ils liés aux conditions socio-économiques de la population habitant les quartiers défavorisés ? Pouvons-nous expliquer l'absence des jeunes par le choix des moyens de communication, par le choix d'un lieu habituellement non fréquenté par les jeunes du quartier ? Récolterions-nous les effets d'une politique sportive séparant le sport fédéral de la ville du sport socio-éducatif pratiqué à l'intérieur des quartiers ?

L'absence des jeunes du quartier des 3Cités peut être analysée selon deux points en relation bi-univoque:

- La difficile compatibilité des méthodes de communication et du choix de lieu des pratiques événementielles sportives
- L'importance de la mémoire du lieu pour le choix d'implantation des pratiques événementielles sportives

III.2.1. Premier point : La difficile compatibilité des méthodes de communication et du choix de lieu des pratiques événementielles sportives

Nous estimons que la participation des jeunes des quartiers défavorisés aux événements urbains à accès libre, demanderait que soient reconsidérés les outils de communication. En effet, le choix des outils de communication semblent en décalage avec les modes de fonctionnement des jeunes. À titre d'exemple, solliciter les jeunes en distribuant des tracts dans les boites aux lettres ne fut pas un choix satisfaisant. Souvent, ce sont les parents qui relèvent le courrier de la boite aux lettres et qui trient de fait, ce qui leur semblent utiles et inutiles. Au delà de l'intérêt perçu, existe également l'obstacle de la barrière de la langue.

Dans ne nombreuses familles, le contenu du tract ne parvient pas aux jeunes lorsque leurs parents éprouvent des difficultés de lecture et de compréhension du message quand par exemple ils sont étrangers ou français d'origine étrangère. Selon le directeur des CSC : « *nous sommes à côté de la plaque si nous pensons communiquer avec les jeunes en mettant des tracts dans des boites aux lettres* ». Les jeunes d'aujourd'hui communiquent par réseau tel que : soirée entre amis, réseau social d'internet (Facebook), copains d'école etc…[135].

Par ailleurs, nous sommes fortement attachés aux contradictions du discours politique entre le Dire et le Faire, c'est-à-dire, la manière dont les mots des discours politiques concernant le développement de divers sports dans le quartier se traduisent sur le terrain. A cette observation rencontrées dans de nombreuses circonstances, s'ajoute la réponse à la question du : comment agir quand les structures sociales implantées dans le quartier, et les structures fédérales appartenant à la ville, ne travaillent pas ensemble?

Nous constatons que les structures socio-fédérales ont des modes d'approche différents auprès du public des quartiers défavorisés. L'avantage des CSC est qu'il permet une connaissance plus complète des jeunes, alors que les clubs n'en ont qu'une connaissance sur le plan sportif. Dépasser le fossé du travail associatif socio-fédéral demande que : « *les encadrants municipaux ainsi que les dirigeants de clubs acceptent d'aller sur le terrain du public et n'attendent pas qu'il vienne à eux* »[136]. Cette solution n'a pas encore été mise en place ; les réunions sont généralement stériles car essentiellement informatives et non pragmatiques, les engagements verbaux généreux mais rarement concrétisés, les moyens financiers souvent mis en avant mais inefficaces car ne couvrant jamais le déficit en moyens humains. En effet, les encadrants territoriaux ou les sportifs de haut niveau lors des événements sportifs ponctuels, découvrent le jour même les caractéristiques des sites d'activité et celles de la population des jeunes du quartier, éprouvant souvent des difficultés liés à une représentation connotée négativement des jeunes de quartier, souvent stigmatisés comme des sujets peu socialisés.

[135]Entretien, directeur du centre socio-culturel du quartier des 3Cités.
[136] *ibid.*

De plus, rappelons que la proposition actuelle d'activités sportives rassemble les jeunes de tous les quartiers de la ville, dont les quartiers en difficulté sociale au même moment et dans un même lieu. Si la municipalité ciblait des actions au sein des quartiers défavorisés, cela ne générait-t-il pas une problématique de discrimination ? Le directeur des CSC des 3Cités a choisi, il considère que l'évolution de la population et de ses besoins impose d'agir autrement : « *l'effet statistique montre une réalité dégradante des conditions des jeunes et des habitants des quartiers défavorisés. Cependant, nous sommes obligés de les prendre en compte pour faire avancer les choses. Donc, faisons-nous une politique pour les gamins de la cité ou pas ? En faisant cette politique rentrons-nous dans la discrimination ? Ce sont les questions courantes de la politique d'aujourd'hui. Mais, à force d'être très généraliste dans les approches, c'est comme si nous ne disions rien, nous restons dans l'inefficacité qui-elle même génère de la lassitude et les discours qui ne servent à rien.* »[137].

C'est pourquoi, ne devrions-nous pas travailler sur de nouvelles pistes en combinant mixité sociale et mixité spatiale par exemple, éléments qui seront développés dans le chapitre suivant ? Nous pensons que la mixité sociale du public dans l'opération urbaine basket se réaliserait davantage si la journée se déroulait sur l'agora de l'un des quartiers défavorisés et non pas devant l'Hôtel de Ville de Poitiers, mais surtout si elle était précédée d'autres journées, trimestrielles par exemple, annonciatrices de ce moment exceptionnel qui conclurait des apprentissages conduits par les joueurs professionnels.

III.2.2. Deuxième point : L'importance de la mémoire du lieu pour le choix d'implantation des pratiques événementielles sportives

Si la participation des jeunes des quartiers défavorisés est un acte réussi pour la municipalité, nous constatons que les actions de l'OUB se sont soldées par un échec à la fois dans le quartier des 3Cités et au centre ville si nous prenons en considération la faible présence des jeunes du quartier.

Cet exemple nous montre comment l'habitude influence le choix du lieu de pratique. Le gymnase de Grand Maison est le site d'activité choisi pour cette opération. C'est un équipement sportif éloigné du cœur du quartier des 3Cités. Il est cependant mis

[137] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

quotidiennement à la disposition du collège dans le cadre du sport scolaire, mais également à la disposition des clubs sportifs de la ville dont le club Poitiers Basket 86. Rappelons donc les propos d' Halbwachs (1968) sur la construction et l'importance de la mémoire du lieu dans les us et pratiques des acteurs sociaux, il écrit que « les images spatiales jouent un tel rôle dans la mémoire collective […]. Alors, toutes les démarches du groupe peuvent se traduire en termes spatiaux, et le lieu occupé par lui n'est que la réunion de tous les termes. Chaque aspect, chaque détail de ce lieu a lui-même un sens qui n'est intelligible que pour les membres du groupe, parce que toutes les parties de l'espace qu'il a occupées correspondent à autant d'aspects différents de la structure et de la vie de leur société, au moins à ce qu'il y a eu en elle de plus stable » (1968, p. 133).

Ce gymnase est un lieu non fréquenté par les jeunes du quartier, ni utilisé par les habitants, il est donc considéré comme une institution placée en dehors du quartier. Si l'entrainement était réalisé sur un terrain visible comme le city-stade, il attirerait sûrement plus de monde. L'habitude de fréquenter un lieu sportif apparaît indispensable pour assurer la participation d'un public de catégorie sociale variée résidant dans le quartier ainsi que dans la ville.

Les encadrants de l'opération de découverte de volley-ball ont eux choisi le stade de football du quartier comme site d'activité pour leur seconde intervention. C'est un lieu idéal, à cent pour cent sportif, fréquenté toute l'année par des jeunes footballeurs licenciés. Il est situé au milieu des immeubles, offrant une visibilité parfaite aux habitants. Paradoxalement, malgré la situation du lieu, l'opération n'a pas attiré le public du quartier.

En effet, les habitants ont souffert d'un déficit de communication, ils ne savaient pas qui étaient ces sportifs et pourquoi ils s'entrainaient au volley-ball sur un terrain de football. L'éducateur de l'équipe de prévention du quartier des 3Cités mais aussi d'autres quartiers « sensibles » de la ville explique que le lien avec les jeunes des quartiers se construit suite à un travail de long terme, « *les jeunes n'arrivent pas à discuter avec les autres car ils se méfient des personnes qu'ils ne connaissent pas* »[138].

[138]Entretien, éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée de Poitiers, appartenant à l'association Départementale de la Vienne pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA 86).

Nous entendons souvent dire que les jeunes des quartiers sont assez repliés sur eux-mêmes et peu ouverts aux personnes venant de l'extérieur. Selon le directeur des CSC cette affirmation est incorrecte : « *le discours politique courant d'aujourd'hui montre une ouverture sur les quartiers défavorisés et un freinage de la part des jeunes envers cette action. Cette dernière se réalise en travaillant plus au cœur. Il faut se déplacer dans le quartier et montrer aux gens ce que vous êtes et ce que vous faites ?* »[139].

Ainsi, la réussite des événements urbains repose non seulement sur une opération de communication adéquate et un choix idéal de lieu de pratique, qui ne prendront sens qu'en s'appuyant sur un soutien régulier et sérieux aux actions qui conduisent à l'ouverture et à la mixité du public, ce qui n'a pas été complètement le cas dans les deux exemples développés.

IV. Les caractéristiques socio-économiques influencent-elles l'ouverture des jeunes du quartier aux activités sportives et de loisirs de la ville ?

Nous envisagerons dans un premier temps la vie des jeunes telle que nous l'avons perçue dans le quartier des 3Cités. Puis dans un second temps, nous montrerons dans quelle mesure cette vie encourage ou non l'engagement des jeunes dans les activités sportives.

Le chômage, l'échec scolaire, le manque de formation et la difficulté de trouver des stages etc… sont des thématiques qui nous ont interpelés tout au long de cette étude. Certaines de ces problématiques sont d'ordre général, la difficulté de trouver un emploi ne touche pas uniquement les quartiers défavorisés mais bien la société toute entière, même si les sociologues du travail s'accordent pour affirmer que les jeunes non diplômés et issus de milieu populaire sont les plus en difficulté sur ce terrain.

[139]Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

Très généralement, les jeunes qui résident en zones sensibles vivent leur stigmatisation de sujets oisifs, voire même pré-délinquants, comme une expression de marginalisation, d'exclusion. Le rapport parlementaire de Bensiti (2010) souligne qu'au plan national cette population de jeunes des quartiers d'exil, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Dubet & Lapeyronnie (1992) se sent rejeté par les autres, connaît des difficultés sociales quotidiennes souvent vécues comme relevant d'un processus d'inégalité qui s'exprime dans le lieu d'habitation, les pratiques culturelles, les coutumes religieuses, la couleur de peau.

Les jeunes du quartier des 3Cités sont-ils victimes de leurs conditions socio-économiques qui font qu'ils sont considérés comme dangereux ?

En fait, l'image donnée par les jeunes du quartier des 3Cités est contradictoire. D'un côté, ils apparaissent abusivement comme des personnes oisives, dangereuses, alcooliques ou droguées. Cette image est toutefois sujette à caution. De l'autre, ils semblent une génération sacrifiée, sans espoir de promotion sociale.

Pendant cinq ans de travail professionnel en tant qu'animatrice aux CSC, résidante de courte durée au quartier des 3Cités, nous avons pu comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes ont été jugés d'une manière négative.

Quelle que soit la saison de l'année, hiver ou été, au cours de la journée ou le soir assez tard, nous avons observé qu'une partie des jeunes du quartier passaient des heures et des heures dans l'oisiveté : « *pas d'objectifs à atteindre dans la semaine. Du lundi jusqu'au vendredi les journées sont les mêmes pour eux. Le temps apparaît immobile, vécu au jour le jour, sans perspective.* »[140]. Ils sont regroupés entre copains sur un banc du quartier, dans le hall du centre commercial ou encore à l'entrée de certaines tours. La discussion avec eux n'a pas toujours été facile, surtout parce que c'est une femme qui leur parle. Parfois, nous avons pu communiquer avec eux accompagnée au début d'un animateur des CSC. Certains étaient à la recherche d'un travail, d'autres d'un stage. Ces jeunes habitant généralement dans les immeubles ont compris à l'avance le fonctionnement du système social. Selon eux, c'est un système basé sur l'inégalité sociale, la discrimination, le racisme et l'exclusion. Nous

[140] Entretien, éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée de Poitiers, appartenant à l'Association Départementale de la Vienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 86).

constatons que leurs ressentis sont liés à des critères sociaux tels que l'origine du pays, la couleur de la peau et le lieu d'habitation (quartier sensible). De plus, ces jeunes ont une forte dépendance économique envers leur famille qui vit déjà avec un revenu minimum. Cette dépendance est liée au fait qu'ils sont sans emploi : « *mon fils habite toujours au foyer alors qu'il a trente-deux ans. Il a un bac + 5 mais il ne trouve pas de travail, il n'a plus de motivation, mais un sentiment de discrimination, il se sent dévalorisé par rapport à ses frères et sœurs, le dialogue est rompu avec lui alors qu'il habite à la maison* ».[141]

Nous vivons dans une société où l'obtention d'un travail apporte la reconnaissance sociale. Alors, comment, dans ces conditions, acquérir une identité acceptable aux yeux de la société lorsque l'on manque de tout le nécessaire pour pouvoir espérer et trouver un emploi qui ne soit pas que précaire ?

Les entretiens réalisés auprès de nombreux jeunes de 15 à 25 ans, nous ont conduits à observer un sentiment d'exclusion sociale par le type de logement qu'ils occupent, voire même un vécu de frustration. Le lieu de résidence des jeunes en particulier qui se combine avec le capital culturel familial, explique pour partie (Chevandier, 2012) à la fois leur réussite scolaire et leur intégration socio-professionnelle. Les édiles de la ville de Poitiers ont ainsi été confrontés à gérer l'impossible égalité des chances entre la population des quartiers périphériques et celle des quartiers favorisés, le coût de l'immobilier entraînant même l'idée d'un « déclassement par le logement » dont les premières victimes sont les populations issues de l'immigration. Touraine (1997) questionne à la fois les politiques et les citoyens, dans le titre de son ouvrage « pouvons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents », situant que les différences se transforment de façon quasiment irrémédiable en inégalités, des prétextes à la formation d'inégalités engendrant une hiérarchisation des acteurs, un déclassement des plus fragiles. Cette notion de déclassement semble vécue par bon nombre de jeunes qui fréquentent les associations sportives de proximité et les Centres Socio-culturels du quartier. Soulignons que Peugmy (2009) situe le déclassement comme « l'incapacité à maintenir la position sociale des parents ». Les jeunes du quartier des 3Cités qui sont en effet très généralement plus diplômés que leurs parents apparaissent plus fragiles qu'eux, ils maîtrisent davantage la langue française mais sont souvent conduits à occuper des positions sociales inférieures qui se

[141] Le témoignage d'une mère habitante au quartier des 3Cités, lors d'une matinée organisée entre les salariés et les bénévoles au sein des CSC, le 26 Mars 2011.

déclinent sur un profond sentiment d'injustice et de frustration qui les incite à repousser la décohabitation avec leur famille. Bendit & coll. (2009) dans une approche comparative des systèmes de transition vers l'autonomie issus des différents modèles de protection sociale en Europe envisagent une typologie à trois niveaux : le modèle d'autonomie résidentielle avancée dans les pays scandinaves, celui de l'autonomie résidentielle relative, en Allemagne et le modèle de dépendance prolongée en Europe centrale et du sud. La France propose, jusqu'à aujourd'hui, un modèle hybride où s'observe un départ assez précoce du foyer familial mais une dépendance durable de soutien financier familial, procédure qui ne facilite pas l'accès à l'autonomie des jeunes des quartiers.

Par ailleurs, selon le recensement de la population du quartier des 3Cités de 2007 le taux de chômage a atteint 18,32 % mais il est de 26,42 %[142] chez les jeunes actifs de 15-24 ans.

Tous les acteurs sociaux du quartier des 3Cités et de la ville ont confirmé la situation inquiétante des jeunes du quartier : « *la chance de trouver un travail est extrêmement faible. Les jeunes manquent d'expérience et d'apprentissage. Beaucoup d'entre eux sont déscolarisés, ils quittent très tôt leurs études. La situation du travail est dégradée au point qu'ils risquent d'en être durablement exclus surtout pour une catégorie de jeunes sans diplôme et même sans permis de conduire* »[143].

L'ancien président des CSC indique que : « *certains jeunes sont souvent déstructurés, il y a pas mal d'alcoolisme, de drogue, certains ont déjà fait de la prison. Les jeunes sans travail doivent passer par un test avant d'être embauchés par un employeur. Le gamin ne sait pas écrire ou il écrit mal donc il se fait jeter*. »[144]. Le problème de l'alcool n'est pas essentiel pour le directeur du CSC qui estime que ce n'est pas un problème majeur dans la catégorie des jeunes notamment ceux que habitent dans les cités. En revanche, il admet l'idée que les jeunes sont victimes de leurs conditions socio-économiques, «*les jeunes sont les moins orientés et les moins formés donc ils ont moins de boulot. Malgré le soutien scolaire qui accompagne les enfants dès l'école primaire, certains d'entre eux sont entourés par des conditions de vie plus difficiles que d'autres, ce qui est le cas de la majorité des enfants du*

[142] Source : Insee, recensement de la population, 2007.
[143]Entretien, éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée de Poitiers, appartenant à l'Association Départementale de la Vienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 86).
[144] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

quartier. Il y a quatre ans, nous étions attentifs à savoir à quel niveau scolaire parvenaient les jeunes des cités ? Plus précisément, le nombre des jeunes issus du quartier qui arrivaient au lycée. Parmi cent cinquante jeunes il y avait seulement vingt-sept lycéens résidant du quartier »[145].

Selon le portrait chiffré des CSC du mois de Juin 2011, 57 % des chômeurs ont un niveau de formation inférieur au bac[146]. De plus, 89 % d'entre eux sortis avant la troisième sont concentrés dans les secteurs les plus pauvres du quartier des 3Cités (Clos Gautier et Saint Cyprien)[147].

De manière générale, dans le quartier des 3Cités, nous rencontrons très peu de jeunes au moins titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs). Les animateurs travaillant aux CSC et issus du quartier sont presque absents. Pourtant, la création du « Parcours Animation Sport « a visé l'objectif de l'insertion professionnelle notamment, pour des jeunes issus des zones urbaines sensibles : en permettant à ceux qui sont âgés entre seize et trente ans d'obtenir des informations qualifiantes, en accédant à un emploi d'animateur ou d'éducateur dans le champ sportif. Souvent, l'intégration des jeunes dans le secteur de l'emploi et la vie active, en particulier ceux qui sont issus des zones sensibles, est essentielle dans les études de la sociologie urbaine. Malgré l'absence d'études scientifiques validées à propos de l'impact du sport sur l'intégration sociale des populations précaires, Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 149) soulignent, en s'appuyant sur l'analyse des dispositifs territoriaux, que le rôle du sport reste ambigu lorsque nous regardons l'exclusion des filles du milieu sportif et la précarité des emplois sportifs crées.

En outre, les jeunes des quartiers sensibles semblent avoir souffert de leur « côté populaire ». Il suffit que le jeune ait déjà une fiche judiciaire pour qu'il soit le premier ciblé par la police municipale. Néanmoins, « *même si le jeune n'a pas fait de prison, il suffit qu'il soit du quartier pour être ciblé et connu d'une manière détaillée par la police. C'est une criminalisation de la classe populaire qui permet politiquement de dire que les jeunes sont complètement désorganisés* »[148].

[145] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[146] Source, pôle d'emploi et traitement d'INSEE. Formation et chômage au 31 décembre 2008.
[147] *ibid.*
[148] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président du Centre Socio-Culturel des 3Cités (2007-2010).

Considérons l'exemple d'Ahdja, jeune fille inscrite en première année de Faculté de Lettres à l'université de Poitiers. Elle nous a fait part de ses difficultés au moment où elle a décidé de quitter le logement de type F5 de ses parents. Elle a passé plusieurs mois à la recherche d'un appartement dans les agences immobilières sans succès. Le fait qu'elle réside au quartier des 3Cités aurait-il conduit certains propriétaires à l'accepter comme locataire ? Comment son identité affichée à travers son origine mahoraise a-t-elle été ressentie par l'agent immobilier, sa couleur de peau a-t-elle impacté les refus auxquels elle a été confrontée ? Quel rôle a pu jouer la condition économique des parents qui n'ont pas pu payer son chèque de caution, ni se porter garants ? Cette jeune fille française d'origine mahoraise, étudie en travaillant à mi-temps car sa famille ne peut pas l'aider, ayant à charge onze personnes dont neufs frères et sœurs ; seul le père travaille, deux frères sont au chômage et les autres fréquentent l'école.

Le fait qu'un quartier soit classé sensible semble avoir un impact négatif sur la vision que les habitants de la ville en ont. Quand nous habitons, étudions, ou travaillons dans un quartier sensible, cela ne donne pas forcément un sentiment de sécurité, mais semble plutôt augmenter les préjugés et donner moins de valeurs aux résidants de ce quartier.

Cette illustration voudrait confirmer les tenants théoriques qui affirment que la pratique sportive des jeunes, dans un quartier sensible, est influencée par la précarité socio-économique. C'est par exemple l'approche que formule Stébé (2010, p. 4) quand il définit les quartiers précarisés en tant que « lieux symboliques de la crise sociale, ils incarneraient la souffrance et la misère, l'exclusion et la « fracture sociale », la violence et le ghetto, l'échec urbanistique et la médiocrité architecturale ».

Cette précarité ne risque-t-elle pas, si des actions préventives ne sont pas réalisées, d'inciter des jeunes à abandonner leur corps à la drogue et l'alcool, avec le risque de les handicaper pour suivre un engagement sportif institutionnel, ce que suggère Jean-François Chazerans (2010) quand il déclare « *dès l'âge de dix-sept ans, les jeunes pourraient être cassés et détruits physiquement. De plus, même s'ils sont forts physiquement, ils sont très*

fragiles psychologiquement. Les jeunes perdraient tous leurs moyens s'ils étaient touchés moralement. »[149].

En effet, la situation des jeunes des quartiers défavorisés et son lien avec la pratique sportive est une réalité qui n'est pas simplement perçue par les acteurs sociaux du quartier, mais aussi par les responsables territoriaux : « *si un jeune est au chômage depuis quelques années et en échec scolaire, il ne peut pas être dans une situation favorisante pour pratiquer une activité sportive régulière. L'engagement sportif ne peut pas être facile si le jeune ne s'engage à rien et s'il passe un temps illimité avec ses copains. Il n'y a pas de structuration d'emploi du temps et de la vie. Cela peut expliquer d'une certaine façon le recul de la pratique sportive dans le quartier. C'est évident que les jeunes qui ont plus de facilitation économique s'intègrent plus dans la pratique sportive.* »[150].

La précarité socio-économique n'encouragerait pas les pratiques sportives malgré toutes les aides mises en place par la collectivité territoriale. A titre d'exemple, dans le but d'encourager la pratique sportive et faciliter l'accessibilité des jeunes dans le milieu fédéral, la Région Poitou-Charentes met en place un dispositif d'aide à la licence : le Ticket Sport. Suite aux objectifs principaux de la Région, « *le sport se doit d'être accessible à tous et en particulier aux jeunes. Il est universel et garant de valeurs importantes telles que le respect d'autrui, la rigueur, la persévérance. Le sport participe à la santé physique et psychologique des individus ainsi qu'au développement de la motricité et de la coordination* »[151].

D'ailleurs, cette action cible les jeunes scolarisés en seconde, première, terminale générale et technologique fréquentant un établissement d'enseignement de la région Poitou-Charentes. Avec le « Ticket Sport », les jeunes bénéficient de vingt-cinq euros de réduction sur le montant de leur inscription dans l'association sportive fédérale de leur choix. Mais ce sont uniquement les jeunes scolarisés entre 15-20 ans qui peuvent profiter de cette offre, à l'exception des jeunes à la recherche d'un emploi et ceux dépassant l'âge de vingt ans.

Dans les quartiers défavorisés, les jeunes cumulent souvent certains handicaps qui génèrent certains empêchements vis-à-vis de la pratique sportive. C'est vrai que l'argent

[149] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[150]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[151] http://www.poitou-charentes.fr. Sport et Culture, guide des aides et des appelles à projets.

facilite l'accès au monde du sport traditionnel, mais le paramètre économique ne pourrait pas être le seul élément de l'exclusion de la pratique sportive. Aujourd'hui, la culture et l'habitude peuvent freiner également la démarche envers le sport institutionnel : « *il y a une catégorie de jeunes qui ne sont pas intéressés pour aller en direction des clubs structurés. Jouer avec un ballon, dans les rues, peut être culturel. Cette forme de sport peut être satisfaisante pour eux. Pour aller vers des organisations structurantes, il faut faire une démarche et s'ils n'ont pas l'habitude de la faire, ou s'ils ne trouvent personne pour les accompagner, les jeunes n'y vont pas par eux-mêmes.* »[152].

IV.1. La violence urbaine est-elle la conséquence d'une précarité d'ordre socio-économique ?

Le quartier des 3 Cités n'échappe pas à l'imagerie populaire véhiculée au quotidien par des slogans dans les médias locaux, traduite en termes souvent catastrophistes, et caractéristiques d'une délinquance juvénile qui serait propre aux quartiers populaires. Cette approche pré-construite de préjugés est dénoncée par Le Goaziou & Mucchielli (2009). Ils démontrent l'abus de langage pour relater des violences qui ne seraient que des incivilités et menaceraient que très rarement la paix sociale des quartiers. Rappelons que l'Organisation Mondiale de la Santé (1995), définit la violence comme « l'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi-même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséquence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité ».

Le sentiment d'insécurité dans le quartier des 3Cités serait lié aux jeunes eux-mêmes. Le fait de voir un groupe de dix jeunes qui se réunit chaque samedi soir à l'entrée d'une grande barre dans le quartier, inquiète. Les jeunes dans ces soirées parlent entre eux, écoutent leur musique, fument des cigarettes etc…Ce genre de rencontre ne permet pas à certains habitants de se sentir en sécurité surtout s'ils font partie des locataires récemment arrivés dans le quartier. L'intervention de la police est devenue presque systématique même si les jeunes ne dérangent personne. Suite à la Loi sur la sécurité intérieure de 2003 « *les ados, ne peuvent plus se réunir dans les cages d'escaliers et n'ont le soir nulle part où aller. […] En effet, ce*

[152]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

qui est inquiétant ce n'est pas tant que les gosses traînent tard dans les rues mais, c'est le prétexte d'insécurité. Les parents sont culpabilisés que leurs jeunes soient enfermés chez eux, se gavent de télévision et qu'ils n'aient plus d'ouverture culturelle et sociale »[153]. L'usage de la force semble le seul moyen pour diminuer l'insécurité dans le quartier. Pourtant, nous sommes intimement convaincus que les problèmes des jeunes ne se règlent pas par ce genre d'intervention.

Suite aux entretiens réalisés au cours de cette étude, nous avons eu l'occasion de rencontrer ces jeunes. La majorité d'entre eux, qui se réunit à l'entrée d'un immeuble est la même que celle qui fréquentent eux le gymnase chaque jeudi soir pour faire du football en salle. Avec les jeunes, nous nous connaissons également en dehors de la structure en raison de notre présence permanente depuis 5 ans au sein du quartier. Nous constatons qu'il suffit de parler avec les jeunes en créant un lien de confiance pour que ce sentiment d'insécurité n'existe plus. Rien que de les saluer en les croisant dans le centre commercial ou en marchant dans le quartier peut apporter de la confiance.

Nous donnons ainsi une image plutôt positive de ces jeunes. Nous ne croyons pas que ces derniers constituent une bande dangereuse. Les jeunes sont dans une situation assez compliquée apparaissant plus dans les milieux défavorisés qu'ailleurs. Le vrai problème c'est qu'il n'existe aucune structure pour les encadrer ou les regrouper. Ces jeunes ne sont pas licenciés au club du quartier et ils ne fréquentent pas souvent les CSC, seulement pour pratiquer le football en salle. De plus, ils n'appartiennent à aucune association culturelle. Une minorité d'entre eux suivent des études à l'université ; la majorité ne travaille pas. Cette catégorie de jeunes est en rupture par rapport à la société, nous pouvons même dire qu'il existe un mur qui les sépare des autres. Cela permet de dire que les jeunes sont déstructurés et ce n'est que par la force policière que nous pourrons les encadrer. Aujourd'hui, c'est la solution qui se présente réellement mais ce n'est pas forcément la plus efficace.

Entre 2004 et 2005, le quartier des 3Cités a subi certains troubles ressemblant en quelque sorte aux troubles des grandes banlieues. Par exemple, des poubelles ont brûlé, des abris de bus et des lampadaires ont été cassés ainsi que des cocktails Molotov jetés sur le commissariat de police. Quelques jours avant que les banlieues des grandes villes n'entrent dans un mouvement d'émeutes urbaines, le commissariat du quartier, fermé la nuit pour cause de restrictions budgétaires, a été attaqué à coup de marteau (49 coups). Le gymnase, comme

[153] Mot du président des CSC des 3Cités, le 10 Mai 2007.

l'école et la bibliothèque ont été brûlés dans le quartier des 3Cités[154]. Certains considèrent que ces événements ont pu présenter un signe d'émeutes urbaines. Même les lieux de loisirs comme le gymnase ont été touchés, ce qui pourrait nous laisser penser qu'il est considéré comme un lieu représentant le pouvoir, le système et l'autorité.

À propos de la violence dans les quartiers, suite aux émeutes de 2005, Avenel (2007, p. 136) montre que c'est le décalage entre les acteurs politiques et les habitants du quartier qui est une raison directe de la violence. Suite à ses études dans un quartier sensible de l'agglomération bordelaise, Avenel analyse le rapport des habitants aux institutions locales dans les quartiers « sensibles ». L'auteur explique que « le développement social développait surtout les émeutes… Cette violence, souvent qualifiée de "gratuite", parce qu'elle détruit les biens du quartier, trouve cependant des éléments d'explication, au moins partiellement, dans les relations entre les jeunes et les institutions, tout particulièrement dans la perte de confiance entre les uns et les autres ».

Cependant, selon l'adjoint au maire de Poitiers chargé des sports de l'époque, les problèmes de 2005, vécus dans le quartier des 3Cités, étaient juste un incendie organisé par deux ou trois gamins, en rapport avec les difficultés de vie. Il déclare que : « *les comportements violents ont été liés au ras le bol. Les jeunes ne voyaient pas d'issue, ils ont appelé au secours des élus qui ne trouvaient pas de solutions. Cette jeunesse a été prise dans le roulement de sa vie, il n'y avait pas de perspective, ni d'emploi. Ce sont des gamins qui vivaient sans repère, en voyant le père qui ne bouge pas de la maison toute la journée, et la mère qui ne fait pas grand chose car elle n'est pas autorisée à sortir ni travailler.* »[155]. Le *ras le bol* pourrait expliquer la violence. Les comportements agressifs de la part des jeunes peuvent être un appel au secours, un signe de mal être avéré et d'une souffrance. Selon Benisti (2010), « ils peuvent également être la conséquence de crises profonds répondues dans notre société : crise de crédibilité de l'autorité, crise de la socialisation, crise de la protection dans l'avenir. »

[154] Mot du président lors de l'assemblé général des CSC des 3Cités, le 10 Mai 2007.
[155] Entretien, J-P GARNIER, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).

En revanche, d'autres acteurs, tels que le président des CSC des 3Cités, pensent que cette dernière est due à la manière dont le sport a été imposé aux gens : *« le sport à l'époque était proposé sous une forme de contrôle social comme les écoles* »[156]. C'est-à-dire, le fait de pratiquer un sport dans le quartier défavorisé aurait eu pour fonction sociale d'empêcher les jeunes de se droguer, brûler des voitures, squatter au pied des immeubles, déranger les adultes. Le sport pratiqué par les jeunes était accepté socialement plus qu'autre chose. À l'époque, le sport aurait été posé comme une sorte d'obligation avant d'être un choix en soi.

Par ailleurs, le rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles de 2004 indique que les quartiers « sensibles » n'apparaissent pas comme des territoires sous-équipés et sont même parfois mieux dotés que les autres quartiers pour certains équipements publics. En même temps, Avenel (2007, p. 137) confirme que les quartiers « sensibles » ne sont pas abandonnés, « on doit à l'inverse souligner la forte présence des institutions publiques et privées dans ces quartiers, qui sont soutenus par les logiques catégorielles et territoriales des politiques sociales et urbaines, nombreuses et actives. ».

De ce fait, considérons-nous, le quartier des 3Cités, comme un territoire bien structuré sur le plan sportif ? Malgré toute l'amélioration urbaine et les interventions territoriales dans les quartiers sensibles, le sport dans les quartiers défavorisés nous semble insuffisamment efficace pour tenir un rôle essentiel dans l'insertion sociale des jeunes.

IV.2. Une autre violence urbaine dans les quartiers défavorisés. Le sport répond-il au besoin de ses adhérents ?

La violence urbaine dans les quartiers défavorisés, tel celui des 3Cités de Poitiers, est toujours présente mais elle raisonne moins aujourd'hui qu'avant. Ces dernières années, un problème régulier se présente dans tous les quartiers sensibles de Poitiers. La porte de certains gymnases est souvent forcée par des jeunes. Il y a un an, dans le quartier des 3Cités, la porte du *Gymnase des Sable*s a été défoncée deux fois au cours d'un même mois. Certains jeunes émettent la théorie suivante : *si j'ai envie de faire du foot en salle et que la porte est fermée,*

[156]Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

rien ne m'empêche de casser la porte. Ce genre de comportement se répète dans tous les quartiers défavorisés de la ville[157].

Comment expliquons-nous ce phénomène et à quoi est-il lié ? Les comportements violents envers les équipements sportifs ne s'expliquent-ils pas par le manque d'offre sportive dans les quartiers défavorisés ? La municipalité ne s'est pas contentée de renforcer la fermeture des portes. Ces dernières sont maintenant fermées par un système magnétique réglé par le service technique de la Mairie. Malgré tout, les jeunes trouvent toujours des moyens radicaux pour casser les portes.

D'ailleurs, le fait de laisser les gymnases ouverts à tout public n'était pas non plus la solution idéale, souligne René Pintureau, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers : « *le fait d'ouvrir le gymnase aux jeunes du quartier a été testé dans certaines villes. Cette expérience s'est révélée être un échec total, le lieu est devenu incontrôlable, les responsables ont baissé les bras, à chaque fois qu'un banc était réparé, les jeunes le cassaient le lendemain.* »[158].

La politique municipale a mis en place un projet de rénovation en réalisant des économies d'énergie sur l'eau, le chauffage ainsi que la lumière. De plus, elle a pris en compte l'exigence environnementale lorsqu'elle installa des équipements sportifs de qualité en accès libre ; par exemple, la matière des équipements du parcours de santé des 3Cités est en bois, il en est de même pour la barrière qui délimite les city-stades installés dans les années 1990. La volonté municipale est de conserver les équipements sportifs en bon état de fonctionnement pour répondre enfin au besoin des associations sportives fédérales en particulier des équipes professionnelles : « *on ne peut pas laisser les jeunes faire tout ce qu'ils veulent dans les salles. Il faut arriver à répondre plus ou moins à leurs besoins en prenant en compte la possibilité de répondre aussi à ceux des clubs. Nous ne pouvons pas laisser les équipements se détériorer car ils ne répondraient plus aux besoins des associations sportives fédérales qui ont des exigences. Les équipes professionnelles ne peuvent pas s'entrainer si les équipements sont mauvais. Les jeunes veulent utiliser les équipements de leur quartier à*

[157] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[158] *ibid.*

l'heure et à la manière qu'ils veulent. Nous avons pensé que les city-stades répondaient aux pratiques des jeunes »[159].

Nous avons déjà noté que la politique municipale encourage les pratiques sportives hors institutions par l'installation des city-stades et récemment des parcours de santé dans tous les quartiers de la ville. Dans le quartier des 3Cités, il existe deux terrains à accès libre (city-stades), ainsi qu'un nouveau parcours de santé aménagé dans le parc public du quartier.

Nous constatons que ces propositions ne répondent pas toujours aux besoins des jeunes. Le fait de pratiquer du sport dans les city-stades ne remplace pas systématiquement l'usage du gymnase. Le problème apparait plus l'hiver car les jeunes ne peuvent alors plus utiliser les terrains à accès libre à cause du mauvais temps (pluie, froid, etc…).

De plus, le parcours de santé ne correspond pas à l'attente des jeunes du quartier : **«** *les jeunes d'aujourd'hui sont assez attirés par des sports urbains différents comme les sport de glisse, la danse, et les sports de combat.*»[160] (photo ci-dessous). Les équipements de type parcours de santé ciblent une catégorie d'âge différente des jeunes. Ils encouragent l'idée que le sport n'est pas pratiqué seulement par les jeunes mais par toutes les tranches d'âge. Le parcours de santé nourrit la pratique sportive libre, cela est complémentaire avec d'autres formes de sports proposées dans le quartier. Le sport en libre accès ne remplace pas celui pratiqué dans un cadre institutionnel mais il le complète.

Exemples de sports urbains pratiqués dans les cités avec des moyens créés par des jeunes. Photo prise par K. Moussa.

[159] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[160] *Ibid.*

Nous constatons que la violence envers les équipements sportifs est plutôt liée à l'insuffisance de l'offre sportive. Les jeunes ont besoin de jouer et il faudrait leur trouver un

créneau horaire plus large que ce qui existe actuellement. Mais, cela n'est pas simple car les équipements sont utilisés par les enseignants des écoles primaires, les professeurs d'EPS de collège ou de lycée, ou les clubs. Les équipes professionnelles de la ville ont priorité pour utiliser les salles sans avoir des contraintes de temps, elles peuvent ainsi s'entrainer le jour et l'heure qu'elles souhaitent.

De plus, la relation entre un club et les responsables municipaux comporte des enjeux réciproques : « *une collectivité territoriale travaille sous la responsabilité d'un élu et pour ce dernier la relation avec le président d'un club est importante. Il faut satisfaire les demandes des clubs sur différents registres : subventions et équipements. Les clubs ont une force de pression et la capacité de se faire entendre et de pouvoir intervenir auprès d'un élu, en revanche les gamins ne l'ont pas. Il faut que la communication existe entre l'élu et les gamins du quartier pour que leur voix se fasse entendre. Cela peut se faire au travers des maisons de quartier ou du conseil de quartier.* »[161].

Pour autant, le sport n'est pas dans les objectifs prioritaires des maisons de quartier. Les CSC des 3Cités proposent des ateliers sportifs permettant aux jeunes d'avoir un temps pour s'exprimer et se défouler (football, fitness, basket, boxe). Mais, les animateurs, de leur côté, dénoncent la difficulté de proposer divers ateliers sportifs car le gymnase est souvent pris par les différents clubs de la ville. À titre d'exemple, le gymnase n'est disponible pour les jeunes que le mardi et le jeudi soir selon un créneau qui ne dépasse pas six heures par semaine. Cette mise en concurrence des créneaux horaires tourne régulièrement à l'avantage des institutions sportives, ainsi les deux jours où les jeunes ont le plus de temps libre pour jouer leur sont interdits.

De plus, parmi les ateliers sportifs des CSC, il existe l'activité foot en salle pour les dix-sept ans et plus, le jeudi soir de 20h00 à 22h00, ouverte au public des quartiers défavorisés de la ville. Cet atelier est encadré par l'équipe de prévention de la ville de Poitiers en collaboration avec les animateurs des CSC des 3Cités. Pour certains jeunes, ce temps de foot en salle serait le seul sport pratiqué. Selon l'encadrant, il n'y a pas de volonté politique pour élargir cette forme d'activité. Les acteurs municipaux estiment que ce genre de sport pourrait vite devenir incontrôlable, ce qui fait qu'aucun autre type d'animation tels que des tournois ne peut s'organiser.

[161]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

Selon l'ancien adjoint au maire chargé des sports Jean-Pierre Garnier : « *il n'y a pas une forte reconnaissance de la part des technocrates. Je pense qu'ils sont loin de la réalité de terrain et ce n'est pas nécessairement leur faute, leur entourage les laissant croire que tout est bien ainsi.* »[162]. Nous estimons qu'il existe une contradiction entre les constats et les propos des acteurs de terrain.

Le sport est-t-il ainsi réellement incontrôlable dans les quartiers sensibles ?

Pour que la voix des jeunes se fasse entendre, nous réitérons nos propos, le lien avec les acteurs municipaux doit évoluer dans les faits et dans les représentations sociales et pas seulement dans les discours : « *il faut commencer par changer la représentation que se fait la municipalité des acteurs locaux du quartier. Les responsables municipaux doivent être confrontés dans un espace différent que l'espace d'un club. Ce type de travail doit prendre une forme collective partagée entre les responsables municipaux d'un côté, les éducateurs et les acteurs des maisons du quartier de l'autre. Suite à ça, les éducateurs seront porteurs de la relation aux jeunes qui seront ensuite porteurs de la dimension de l'activité sportive. C'est par la preuve et non par la confrontation de discours qu'on peut améliorer les choses. Il faut un axe réel de travail concernant les jeunes. Il faut trouver un terrain pour que nous participions ensemble aux tâches et après il faut juger si les activités des jeunes sont contrôlables ou* pas »[163].

D'un côté, c'est un changement d'état d'esprit de la municipalité qui devrait s'opérer envers le public des quartiers défavorisés. Il conviendrait d'évoluer dans le mode de relation avec les jeunes afin de mieux comprendre leur langage par exemple, susciter leurs attentes, prendre en considération leurs motivations, éléments que nous développerons dans les chapitres suivants.

D'un autre côté, la prise de responsabilité des jeunes devrait émerger dans les structures locales du quartier : « *Les jeunes doivent être considérés comme de vrais interlocuteurs. C'est une responsabilité et un acte important de confiance de la part de la*

[162]Entretien, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).
[163] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

structure envers les jeunes. Aujourd'hui, les CSC n'ont pas encore franchi cette étape envers les jeunes du quartier. »[164].

En résumé, pour avancer dans le travail avec les jeunes issus des quartiers défavorisés, le changement est demandé à tous les niveaux : municipalité et centre social, afin que les élus, les animateurs sociaux, mais les jeunes eux-prennent conscience de la place respective qu'ils occupent dans la société à travers le sport, la culture, et de celle qu'ils pourraient occuper afin que les pratiques sportives de proximité participent efficacement à la résorption des actes de violence, développent des attitudes citoyennes chez les jeunes du quartier et génèrent du lien social entre les diverses générations du quartier.

IV.3. Quelle est la place des activités physiques et sportives dans les quartiers défavorisés ?

L'offre sportive insuffisante explique, pour partie, la violence des jeunes dans le quartier des 3Cités auprès des équipements sportifs. Les pratiques sportives dites libres souvent nées dans les quartiers d'habitat social, sont perçues par Gibout (2009, p. 12) « comme un moyen de retisser du lien social. Un dispositif permet de réguler les populations, en particulier les jeunes ». Elles répondent aux besoins des jeunes qui cherchent des pratiques simples, proches de leur style de vie. Cependant, les équipements sportifs de proximité ne correspondent pas toujours aux attentes des publics. Par ailleurs, l'équilibre entre l'offre institutionnelle et l'offre non institutionnelle n'est pas toujours simple à régler. L'organisation à l'échelle communale selon Gasparini (2000, p. 58-59) est loin d'être un élément de simplification. L'auteur explique que la dimension communale de l'organisation sportive ajoute paradoxalement de la complexité car la commune « intègre matériellement l'ensemble des catégories d'acteurs sportifs, l'organisation locale du sport constitue le lieu d'enjeux de type politique, associatif, économique et symbolique ». Déjà, Chantelat, Fodimbi, & Camy (1998, p. 47) montraient qu'« au regard des institutions communales et de la réponse aux besoins exprimés, les deux formes de sport (les sports institutionnels, et les sports auto-

[164] *ibid.*

organisés), ne présentent pas le même degré de visibilité et ne disposent pas de la même écoute ».

Aujourd'hui plus qu'auparavant, considérer le sport institutionnel, fédéral ou autre, comme un support de l'insertion sociale des jeunes est remis en question. La limite d'accès aux pratiques sportives fédérales nous apparaît liée à la précarité socio-économique des pratiquants, mais aussi, et nous nous référons de nouveau à Avenel (2006), au décalage entre les acteurs politiques, territoriaux et les habitants du quartier des 3Cités.

Le sport occupe une place certainement essentielle dans la vie quotidienne selon les propos d'Aurélien Tricot, actuel adjoint aux sports de la ville de Poitiers, « le sport est un vecteur de mixité sociale qui permet de se retrouver autour de valeurs communes, d'échanger et de développer des relations »[165] (2010, p. 5). Mais, le rôle du sport n'apparait pas assez clairement auprès des acteurs de terrain. L'intérêt de faire des activités physiques et sportives dépend du milieu où elles sont pratiquées : fédéral (club sportif) ou social (maison de quartier). Selon les acteurs de terrain, le sport apparait comme un moyen d'intégration, d'insertion mais aussi de domination et de division.

Nous avons travaillé dans cette étude sur l'offre sportive institutionnelle dans deux lieux structurels : les Centres Socio-Culturels et le club de football des 3Cités. Évidement, le sport dans ces deux lieux n'a pas les mêmes objectifs. Les activités physiques et sportives constituent un support dans le milieu social. Elles sont proposées pour créer des groupes sociaux et construire des relations entre ses pratiquants[166]. « *Le sport même s'il n'est pas professionnel, il peut socialiser les jeunes chômeurs issus des quartiers défavorisés considérés comme fainéants et dangereux.* »[167]. En revanche, le rôle des activités physiques et sportives pourraient être différent quand il est proposé dans un milieu fédéral : « *Le sport est une fin en soi, il apporte la logique de compétitions. Il faut avoir les meilleurs résultats et se classer parmi les meilleurs. On s'inscrit dans le club de foot pour faire du foot et pas autre chose.* »[168]. Selon le président des CSC, l'insertion sociale par le sport est une fausse réalité : « *la plupart du temps le sport est dominateur. S'il y en a un qui réussit, combien d'autres sont*

[165]Poitiers Magazine Spécial Sport, article signé Aurélien Tricot, Septembre 2010.
[166] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[167] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[168] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

dominés. C'est plutôt de la sélection sociale. Le sport est un chemin qui est très compliqué pour gagner de l'argent et permettre de s'en sortir.»[169].

Nous avons noté qu'auparavant dans les quartiers défavorisés comme celui des 3Cités, la précarité des jeunes empêchait en quelque sorte la pratique sportive fédérale. L'accès aux divers sports fédéraux des familles appartenant à une catégorie pauvre est limité. Dans ce cas, le sport, contrairement à ce que nous croyons, divise les catégories sociales. C'est difficile pour certains habitants de vivre dans un environnement dans lequel ils entendent en permanence parler des derniers modèles de survêtements, de chaussures, etc… : « *le sport marque encore plus la différence entre les personnes. Il y a des enfants que leurs parents peuvent amener aux matchs, d'autres pas. Il y a des parents qui peuvent acheter les survêtements et les chaussures et d'autres pas*. »[170].

En conséquence, il nous semble qu'aujourd'hui, le sport ne remplit pas suffisamment son rôle dans l'insertion sociale des habitants surtout s'ils ont des situations socio-économiques fragiles: « *nous avons cru à une certaine période que l'insertion sociale par le sport était une recette miracle, et que la pratique sportive réglait les problèmes de la société particulièrement dans les cités. La pratique sportive a un effet éducatif : respecter les règles, l'arbitre, les matériaux, la participation etc. sauf qu'elle ne règle pas les problèmes sociaux. A la fin de l'atelier sportif, le jeune retourne dans la vie quotidienne, où il se trouve face à son échec scolaire, au problème de son chômage et de celui de ses parents. Le sport est un outil qu'il ne faut pas négliger, sauf qu'il faut traiter les problèmes qui sont autour des jeunes pour avoir un sport d'insertion sociale réussie.* ».[171] Le rapport budget-loisir expliquerait, en partie, l'exclusion de la catégorie pauvre des pratiques sportives fédérales.

Pour conclure nous citerons une étude sur la population habitant dans le quartier des 3Cités a été menée par un groupe d'étudiants de l'Institut Régional du Travail Social Poitou-Charentes (IRTS) et en collaboration avec les CSC. Cette étude montrait qu'une grande partie des enfants originaires d'Afrique du Nord, majoritairement d'Afrique Noire, joue souvent et relativement tard l'été à l'extérieur, près des immeubles, voire dans les rues, alors que les automobilistes roulent assez vite. Selon cette étude, c'est la précarité des familles et la culture

[169]Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).
[170] Entretien, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).
[171]Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire Territorial Au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller Territorial des activités physiques et sportives, Responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).

africaine qui expliquent ces faits. Le faible budget des familles est logiquement consacré en priorité aux charges soient à l'alimentation ou aux vêtements avant que celles-ci ne puissent prendre en compte les loisirs des enfants. Les étudiants de l'IRTS indiquent que les CSC n'étaient pas en mesure de répondre à la demande de toutes les familles. En effet, en 2008, 10,53 % des allocataires résidant dans le quartier des 3Cités percevaient un Revenu Minimum d'Insertion (RMI)[172]. Cela représentait 20,7 % de l'ensemble des allocataires bénéficiant du RMI dans Poitiers[173].

[172]Ce pourcentage est rapporté à la population du quartier des 3Cités en 2007, publié dans le portrait chiffré des CSC, Juin 2011. p. 25.
[173] Source : Données Caisse d'Allocation Familiales, décembre 2008, Base Communale Allocataire.

Chapitre 4

Analyse de la mixité spatiale et sociale du quartier des 3Cités et de la mixité de genre à travers les activités sportives pratiquées au sein des CSC, du club de football et en libre accès

Le quartier des 3Cités assiste depuis maintenant plus de vingt ans, à plusieurs opérations de réaménagement de l'espace urbain, de démolition des vieux bâtiments et de restauration de certaines tours. Le but envisagé de la politique de la ville n'est-il pas de transformer le quartier d'une zone dégradée sur le plan spatial, mais aussi économique et social, en une zone renouvelée, prête à accueillir des populations issues d'une classe sociale moyenne. Le quartier des 3Cités de Poitiers semble aujourd'hui participer d'un processus de gentrification, terme venant de *gentry* en anglais, la petite noblesse, une tendance à l'embourgeoisement d'un quartier populaire selon le dictionnaire Larousse. Il s'agit, selon Blanc & Bidou-Zachariasen (2010, p. 10) « des processus d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers à travers des approches spécifiques à la fois du bâti et des populations ». Autrement dit, c'est un « effet d'entraînement » sur les habitants, traduit par Donzelot (2006), dû au retour des classes moyennes afin d'habiter dans des quartiers d'habitat populaire.

Par ailleurs, nous avons montré, suite à notre approche socio-politique du quartier des 3Cités, que le Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS) 2007-2009 de la ville de Poitiers a envisagé la mixité sociale et spatiale dans les quartiers sensibles, comme un des objectifs prioritaires de sa politique pour atténuer les effets de la ségrégation. Mais, qu'entendre par mixité sociale? Est-elle une mixité au sens de coexistence entre classe moyenne et classe populaire ? S'agit-il d'une mixité ethnique, c'est-à-dire un métissage, un mélange entre les différentes nationalités ? S'apparente-elle à une mixité intergénérationnelle qui regrouperait plusieurs générations d'habitants ? Comment expliquons-nous l'objectif de mixité spatiale du CUCS de Poitiers ? S'agit-il d'un processus de renouvellement de la population du quartier suite à une mobilité résidentielle ou d'un processus de cohabitation entre les anciens habitants considérés comme des *plutôt pauvres* et les nouveaux habitants considérés comme des *plutôt riches*?

Nous proposerons dans un premier temps, d'analyser les données statistiques de la ville de Poitiers réalisées auprès de l'ensemble des quartiers 2006, dont le quartier des 3Cités, à propos de la mixité sociale et de lever certaines ambigüités. Ainsi lorsque le discours de la

mixité sociale se fonde sur des constats statistiques, nous nous référons aux propos de Blanc & Bidou-Zachariasen (2010, p. 12), cela « renvoie les inégalités sociales et leur traitement à la répartition des populations dans l'espace, ce qui revient à mettre l'essentiel entre parenthèse, l'inégalité répartition des richesses ». Le quartier des 3Cités n'est, en effet, pas considéré comme un espace homogène, il se compose à la base de deux catégories de classe sociale, non mixte sur le plan social, c'est-à-dire que les habitants riches et les pauvres du quartier des 3Cités sont séparés dans les logements qu'ils occupent, les premiers résidant dans un espace pavillonnaire, les seconds vivant dans des tours ou des barres d'immeubles. Nous l'avons précédemment montré, cette distinction se rencontre également dans les activités culturelles, mais aussi dans les lieux et les institutions fréquentés. Cela nous invite à accréditer l'affirmation de Chamboredon et Lemaire (1970), aujourd'hui partagée par Blanc (2010, p. 9) qui soutiennent l'idée que « la proximité physique n'implique pas un échange social ».

Dans un deuxième temps, nous nous appuierons sur les entretiens réalisés avec les acteurs locaux du quartier des 3Cités, mais aussi avec les habitants, notamment ceux qui habitent dans les tours et qui fréquentent les CSC du quartier, pour traduire les objectifs politiques à propos la mixité sociale, tels que nous les avons observés. Nous essaierons de savoir si les habitants des 3Cités, suite à l'engagement d'une politique publique de mixité sociale, vivent « bien ensemble », interpelée par les propos de Blanc (2012) qui considère que « la cohabitation forcée de groupes qui ne la souhaite pas conduit habituellement à l'évitement et à l'exacerbation des conflits de voisinage »[174]. Nous nous efforcerons de montrer dans le quartier des 3Cités, quelles sont les principales raisons directes empêchant la mixité entre les habitants : précarité économique, enfermement communautaire, etc…

Enfin, dans un troisième temps, nous nous engagerons dans une triple analyse de la mixité, sociale, spatiale et de genre, à travers les activités physiques et sportives pratiquées dans un cadre institutionnel : les Centres Socio-culturels des 3Cités et le club de football, mais aussi, les activités sportives pratiquées dans un cadre non-institutionnel : les terrains en libre accès, les city-stades, afin de montrer dans quelle mesure le sport favoriserait la mixité entre

[174] Article consulté en ligne : URL : http://sociologies.revues.org

les habitants du quartier des 3Cités, notamment les jeunes. En effet, cas unique dans l'agglomération de Poitiers, le football dans l'association sportive des 3Cités devient l'ordinaire des hommes et l'extraordinaire des femmes, pourrions-nous écrire en empruntant cette formule à Claude Zaidman (1992) quand elle analyse la dimension genrée de certains métiers de la production et des filières techniques, accessibles très majoritairement aux seuls hommes.

I. La mixité dans les ZUS : le quartier des 3Cités ?

La mixité est affichée comme un but à atteindre dans la politique publique de Poitiers depuis la construction des zones urbaines à la périphérie de la ville. C'est une problématique essentielle dans le quartier des 3Cités car elle invite à emprunter le triple intérêt développé par Avenel (2007), ainsi la mixité sociale dans la ville incarnerait la dimension spatiale des inégalités sociales, évoquerait l'inscription des modes de vie et des identités culturelles sur le territoire urbain, interrogerait le principe d'égalité des populations. Pour la ville de Poitiers, la mixité, c'est-à-dire la co-présence d'habitants socialement différents sur un même territoire, s'avère-t-elle un objectif indirect prenant forme dans des actions de renouvellement urbain qui s'expriment dans des projets de réaménagement urbain en favorisant la mixité des publics, inter et intra quartier ?

Mais que signifie la mixité à l'échelle d'un quartier défavorisé, comment se traduit-elle en données statistiques, et comment ne pas envisager à la fois ses dimensions spatiales, sociales et culturelles ? La mixité entre les habitants serait-elle plus imposée que librement acceptée ?

L'ensemble du territoire du quartier des 3Cités semble à première vue constituer une zone mixte. En effet, c'est un espace qui se compose de parties pavillonnaires regroupant les habitants les plus riches (secteur des Cours), ainsi que des tours habitées par les locataires les plus pauvres (Clos Gautier, Les Sables, et Saint Cyprian). La réalité de terrain ne confirme donc pas ce mélange entre les habitants des divers secteurs : « *En regardant ce qui se passe*

dans ces zones, nous ne trouvons jamais de mixité entre les habitants de différentes parties. Il y a dans le quartier des 3Cités des îlots de riches et des îlots de pauvres. ».[175] Le quartier se divise en effet entre les propriétaires d'un côté et les locataires de l'autre. Ces deux mondes sont séparés affirme JF Chazerans pour qui « *la mixité sociale au niveau du quartier des 3Cités n'existe pas de toute façon.* »[176] ce qu'observaient déjà Chamboredon & Lemaire (1970, p. 6) pour qui « le grand ensemble n'est pas pour autant une unité homogène comme peut être un quartier traditionnel ».

En outre, le portrait territorial de la ville de Poitiers, publié en 2010, a présenté la mixité sociale dans la commune selon les revenus des habitants de 2006 :

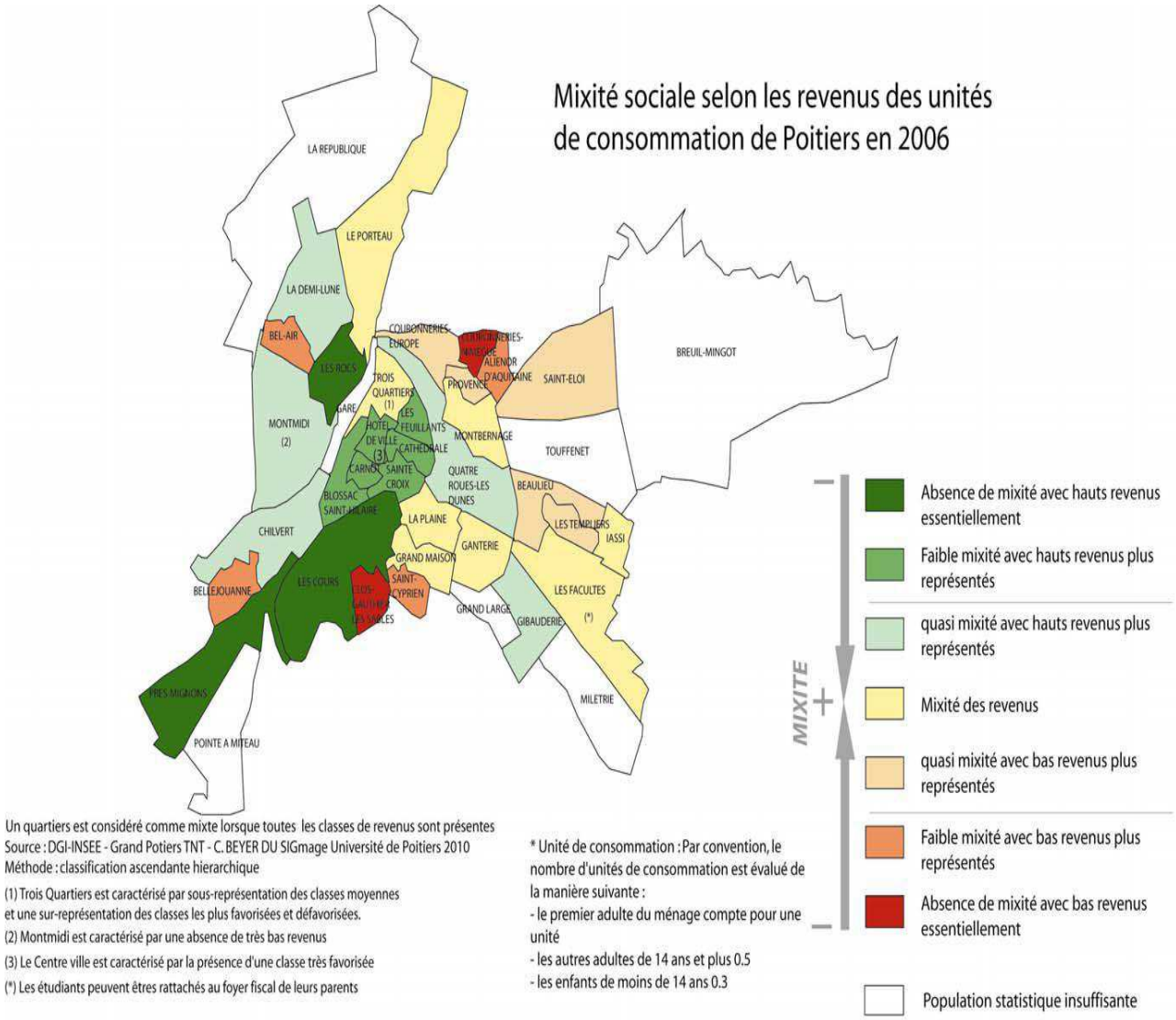

[175] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[176] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président du Centre Socio-Culturel des 3Cités (2007-2010).

Source : Portrait de Territoire, Analyse des quartiers IRIS de la ville de Poitiers, Premier regard sur les inégalités spatiales n°7, septembre 2010.

La cartographie précédente sur la mixité sociale propose une lecture basée sur les revenus fiscaux de 2006[177]. Nous pouvons constater que le quartier des Trois Cités est marqué par une double caractéristique extrême selon les revenus fiscaux (revenus extrêmement bas et revenus extrêmement hauts), qui est très différente des autres quartiers de la ville. Ces deux caractéristiques montrent une absence de mixité sociale qui se focalise dans le secteur « Clos Gautier + Les Sables » avec des revenus fiscaux essentiellement bas. Au contraire, dans la partie du quartier « Les Cours », les revenus fiscaux sont essentiellement hauts.

En revanche, nous remarquons des éléments de mixité sociale dans le secteur « Grand maison », si l'on met la focale sur les revenus fiscaux déclarés. Nous notons parallèlement que seul le secteur « Saint Cyprien » a bénéficié d'une rénovation sociale d'habitat qui a engendré une amélioration de la mixité entre 2005 et 2006.

---

[177] *« Le revenu fiscal exprimé par UC permet des comparaisons qui tiennent compte de la composition diverse des ménages[177] et, donc, des économies d'échelle liées à la vie commune. L'Unité de consommation (UC) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) calculé comme suit : 1 pour l'allocataire ; + 0,5 par adulte supplémentaire ou enfant de 14 ans ou plus ; + 0,3 par enfant de moins de 14 ans. Cette échelle accorde aux familles monoparentales 0,2 unité supplémentaire. Pour mesurer la dispersion du revenu, l'INSEE utilise le rapport interdécile du revenu déclaré par UC, qui établit le rapport entre les « plus hauts revenus » et les « revenus les plus faibles ». Le seuil des « revenus les plus faibles » correspond à la limite du 1er décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur. Le seuil des « plus hauts revenus » correspond à la limite du 9e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur* »

Répartition des revenus fiscaux par Unité de Consommation (UC) :

Quartier 3 Cités (IRIS)	Revenu par UC : premier décile	Revenu par UC : dernier décile
Les Cours	8719	45146
Clos-Gauthier + Les Sables	0	19463
Saint Cyprien	226	20636
Grand Maison	5568	30339

Tableau 1 : Les revenus fiscaux, les données du quartier des Trois Cités par IRIS, déclarées par la Direction Générale des Impôts. INSEE, 2007.

En 2007, nous parlons toujours de l'absence de cette mixité sociale sur certains secteurs du quartier. Les 10 % des ménages les plus pauvres des 3Cités (Clos-Gauthier + les Sables) n'ont pas de revenus soumis à fiscalité. Les habitants de « Saint Cyprien » sont classés au deuxième degré de pauvreté pour 226 euros de revenus soumis à la fiscalité par rapport au reste du quartier des 3Cités. En revanche, les 10 % des ménages les plus riches du quartier habitent dans le secteur « Les Cours » : 45 146 euros de revenus fiscaux déclarés en 2007.

L'un des objectifs principaux de la municipalité de Poitiers est de réaliser une mixité entre les classes sociales. Depuis plus de vingt ans, le quartier des 3Cités fait l'objet d'opérations de rénovation urbaine qui ont pour but de transformer l'image habituelle d'un quartier périphérique classé comme sensible. L'objectif visible de cette opération est d'avoir une zone urbaine se composant de logements individuels, semi-collectifs et de pavillons en accession à la propriété pour remplacer les grands immeubles qui constituent des barres séparant spatialement cette zone du reste de la ville. En parallèle, l'objectif non-visible est de faire cohabiter les différentes classes sociales pour favoriser une mixité du public.

Aujourd'hui, une opération de démolition partielle des tours est en cours. Cependant, des bâtiments symboliques du quartier (les grandes barres) devraient être réhabilités et non

totalement détruits (photo 1 ci-dessous). Cette solution résulte d'une vraie problématique car il était difficile de reloger la population qui se trouvait obligée de quitter son logement.

Photo 1 : L'un des deux bâtiments symboliques du quartier des 3Cités qui n'a pas été démonté mais réhabilité. Photo prise par K. Moussa.

En 2012, le bâtiment tient toujours sa place dans le quartier des 3Cités. Depuis plus de trois ans les travaux sont prévus dans l'immeuble et jusqu'à aujourd'hui les résidants attendent toujours.

Les informations sur le parcours résidentiel des habitants du quartier des 3Cités ne sont pas très exhaustives. Les CSC, qui travaillent en coopération avec les bailleurs sociaux impliqués dans le quartier des 3Cités, méconnaissent le nombre de personnes relogées et celles qui sont parties définitivement pour habiter dans d'autres quartiers de la ville.

Au cours de la période de démolition des bâtiments, certains locataires ont déménagé d'un secteur à l'autre mais habitent toujours dans le quartier des 3Cités ; d'autres sont partis pour habiter dans d'autres quartiers de la ville comportant déjà des logements sociaux regroupant ainsi des habitants de la même couche sociale populaire. Suite à notre entretien avec le président des CSC de l'époque, nous avons su que la municipalité n'a pas disposé de suffisamment de places pour accueillir tous les locataires du secteur Saint Cyprien en dehors du quartier des 3Cités. En conséquence, les bâtiments ont été rénovés sans que les locataires soient obligés de quitter les lieux. En outre, la grande majorité des habitants des deux secteurs (Les Sables et Clos Gautier) ont déménagé du quartier des 3Cités sans savoir où ils allaient s'installer.

I.1. Comment la précarité économique empêche-t-elle la mixité entre les classes sociales ?

La mixité est une notion paradoxale, au sens fort du terme ce qui conduit Blanc (2010, p. 18) à considérer que « la cohabitation imposée ne donne pas de bons résultats ». La mixité sociale imposée pourrait en effet empêcher la liberté de choisir notre lieu d'habitation, notre mode de vie. Elle ferait obstacle à la réalisation d'un voisinage composé de personnes avec lesquelles nous partageons seulement certaines aspirations, voire même seulement certaines normes de sociabilité.

En outre, nous partageons l'idée de Genestier & Baudin (2006, p. 6) qui dans leurs analyses de politique publique dans les quartiers « défavorisés », situent les avantages mais aussi les limites de la rénovation urbaine en se posant par exemple la question : *faut-il vraiment démolir les grandes ensembles ?* Selon eux « s'il y a effectivement des quartiers enclavés et mal construits où se concentre la souffrance sociale, la majorité des cités est

sinistre et accablante surtout parce que les habitants y sont pauvres et les jeunes, en particulier, privés de perspectives ». Nous retrouvons la démarche préconisée par Blanc (2006, p. 188) qui suggère d'appréhender les problématiques à la fois en termes de mixité sociale et de mixité spatiale, car « la difficulté majeure consiste à les articuler de façon cohérente ». En fait, lorsque nous parlons de la réussite de la mixité à la fois spatiale et sociale dans le quartier des 3Cités, nous devons regarder si cette mixité a favorisé une égalité d'accès au logement quel que soit le statut social de la personne logée, jeune célibataire ou famille nombreuse par exemple, mais aussi, une égalité d'accès à l'éducation, aux emplois et aux activités de loisirs.

La mixité sociale et culturelle a accompagné le quartier des 3Cités depuis sa naissance. Ces deux déclinaisons de la mixité sont-elles la marque de la vie sociale dans le quartier ?

JP Garnier, l'ancien adjoint au maire chargé aux sports, disait qu' « *à un moment donné la mixité dans les quartiers défavorisés était réussie mais elle a régressé plus tard suite aux difficultés sociales. A l'époque, nous avons fait en sorte que les gens qui habitaient les quartiers défavorisés soient des gens de diverses catégories sociales ; lorsque nous avons attribué les logements sociaux, nous avons fait en sorte de ne pas mettre tous les gens de la même communauté ensemble. Nous avons essayé de mélanger toutes les couches sociales et de favoriser la mixité entre les habitants. Alors que maintenant, l'attribution des logements se fait tellement dans l'urgence et sous la pression, finalement, nous ne faisons plus de cohabitation entre les différentes couches sociales. La population aisée se regroupe ensemble, et celle qui est dans la misère se met ensemble aussi. Aujourd'hui, il n'a y a pas cette intention de mixité sociale, les gens sont tous en situation de difficulté socio-économique.* »[178]

Soyons réaliste et pragmatique, certains individus n'ont d'autre choix que le quartier des 3Cités comme lieu d'habitation parce que les loyers restent bas. Les gens se trouvent contraints de rester dans ce quartier car ils ne peuvent pas financièrement vivre dans d'autre lieux, il s'agit alors d'une situation subie plutôt que choisie, une contrainte forte à ne pas envisager de mobilité résidentielle qui annihile la liberté de choisir son lieu de résidence et sa forme d'habitat : « *nous fonctionnons sur le mythe de l'égalité des chances et de l'ascenseur*

[178] Entretien, J-P GARNIER, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).

social qui, non seulement est depuis longtemps en panne, mais produit une stratification sociale qui fait souffrir. Depuis le début des années 60, la plupart des habitants qui réussissent socialement quittent le quartier pour simplement habiter dans des quartiers plus privilégiés. Ceux qui restent sont les habitants les plus fragiles et les plus démunis »[179]. Aujourd'hui, dans le quartier des 3Cités, « *la pauvreté rassemble les gens* » déclare JP. Garnier (2011). Dans ce sens, il s'agit, souligne Blanc (2006, p. 18) d'une mixité contradictoire avec la liberté de l'individu « qui se ressemble s'assemble » et « on ne choisit pas ses voisins ». Mais, n'est-ce pas aussi un processus de transaction sociale que l'individu vit lorsqu'il dit « on fait avec », « on essaye de s'adapter » ? D'ailleurs, Gibout et all. (2009, p. 7-8) s'interrogent en expliquant les multiples idées liées au concept de transaction sociale en sciences de l'homme et de la société ; ils indiquent que la transaction sociale est « un processus qui comprend de l'échange et de la négociation, du rapport de force et de l'imposition […] Elle permet de mieux saisir le fait social en invitant à y observer et à y comprendre la conjugaison de la liberté de l'acteur et des contraintes du système. ». Ainsi malgré les précarités socio-économiques, chaque individu essaye de trouver son équilibre et sa place active dans la société. Les habitants du quartier des 3Cités disposent-ils d'une marge de manœuvre dans leur choix de vivre dans ce quartier, parviennent-ils à respecter, à vivre et à intégrer, les principes de légitimité et les valeurs imposées du système social ?

Il nous semble que les habitants qui ont opéré une migration depuis le quartier des 3Cités, sont allés majoritairement vers des lieux regroupant une catégorie de population qui vit déjà avec un niveau socio-économique proche de celui des 3Cités. Le déménagement au centre ville de Poitiers serait occasionnel au sens de rare, même s'il existe certains logements sociaux dans le centre urbain. N'oublions pas que le prix du loyer change en fonction du lieu, de la surface cadastrée et de l'ancienneté du logement. Par exemple, le prix de location d'un appartement est élevé si ce dernier a été récemment réhabilité ou implanté dans un quartier favorisé, par rapport à un autre, de la même surface, relativement ancien ou implanté dans un lieu défavorisé. Cela joue en conséquence sur la classe sociale des personnes logées dans les différents quartiers de la ville.

[179] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

Nous nous référons à Dubet (2010, p. 113) quand il écrit que plutôt que de déplorer « l'ethnicisation de la société tout en promettant une égalité des chances à ceux qui le méritent, mieux vaudrait éviter la concentration des minorités ethno-raciales dans certaines activités et dans certains quartiers ». Dubet envisage ainsi pour favoriser le mieux vivre ensemble que le choix de former une communauté de quartier devienne un choix positif, et pour que le maintien de sa culture soit envisageable, il prône davantage l'égalité des places que de l'égalité des chances. L'égalité des places qui organise la structure sociale, autrement dit les positions occupées par les individus, les écarts à l'emploi, à l'habitat, aux loisirs, aux revenus, à la santé, aux services. En diminuant l'espace et l'organisation des positions sociales, l'égalité des places introduirait un réel contrat social, diminuant les inégalités sociales, renforçant la solidarité et par voie de conséquence l'autonomie des personnes. Paradoxalement, souligne Dubet, œuvrer pour l'égalité des places c'est développer l'égalité des chances. Les habitants du quartier des 3Cités ont une conscience des inégalités sociales de plus en plus ressentie, comme l'égalité des chances d'accès au logement. Les territoires habités par les classes défavorisées, moyennes et favorisées apparaissent de plus en plus clivés, et observe Donzelot (2006), la concentration d'inégalités sociales dans un quartier accroit les effets sociaux, le quartier ne risque-t-il pas alors de se « défaire » de la ville de Poitiers ?

D'ailleurs, nous prendrons l'exemple d'une expérience personnelle en présentant une demande au service des logements sociaux pour bénéficier d'un lieu d'habitation pas cher en centre ville de Poitiers. Il a fallu présenter certains critères dont le plus important s'avère être celui des ressources financières. Premier impératif, que la personne soit salariée, seconde obligation que l'embauche soit associée à un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ou bien que la personne dispose de certaines conditions lui permettant d'avoir plusieurs aides sociales en même temps. Dans notre cas le dossier a été refusé bien que la personne ait droit à l'Aide Personnelle au Logement (APL). Nous sommes étudiante, salariée avec à un contrat de travail à durée indéterminée mais à mi-temps, permettant de gagner un salaire équivalent à quatre cent cinquante euros en moyenne par mois. Pourtant, cela n'a pas permis d'être locataire d'un logement social en plein centre ville. Cet exemple commun illustre le cas d'une personne qui vit seule. Nous imaginons que les conditions seraient plus compliquées pour des familles nombreuses, recomposées ou monoparentales, surtout s'il y a au moins un des parents qui ne travaille pas.

Ainsi, les gens qui viennent habiter dans le quartier des 3Cités en qualité de nouveaux locataires sont des personnes qui vivent déjà dans une situation économique plutôt confortable leur permettant de faire face aux nouveaux loyers qui sont bien plus élevés qu'auparavant. Les appartements des anciennes tours ont des loyers plus bas avec le chauffage compris, ce qui est davantage adapté à la situation de précarité économique des habitants des cités. Alors que maintenant, les anciens locataires qui ont déménagé ne peuvent plus retourner dans le quartier car ils n'auront pas les moyens financiers suffisants et nécessaires aux nouveaux tarifs. La qualité et le confort d'un logement ne sont plus pris en charge par les aides personnelles au logement (APL) données par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Cette dernière essaye d'intervenir pour aider les locataires à gérer leur budget, mais, si la famille a déjà un budget très restreint, comment cette aide va-t-elle fonctionner ?

Il nous semble que l'habitation dans les nouveaux logements constitue une problématique nationale. La politique de logement exercée dans les ZUS à Poitiers ressemble à celle de l'Alsace. Le dossier ressource de l'Observatoire Régional de l'intégration et de la ville en Alsace (2009) indique le maintien du coût financier des loyers du parc privé à un niveau élevé, ce qui fait que les logements sont inaccessibles aux *petites classes moyennes*. De plus, les personnes pauvres, donc en situation précaire, ne peuvent pas fournir les gages demandés par les propriétaires ; c'est une situation inextricable à laquelle peuvent s'ajouter des discriminations liées à l'origine réelle ou supposée des personnes.

D'ailleurs, nous reconnaissons que les opérations urbaines de réaménagement dans les zones défavorisées, y compris à Poitiers, soutiennent l'objectif de la mixité entre les classes sociales. Mais, nous pensons que le plus important est de travailler d'abord sur les problèmes socio-économiques des habitants qui sont déjà dans des conditions fragiles telles que le chômage, l'échec scolaire, etc…, pour pouvoir ensuite travailler sur l'objectif de mixité sociale : « *ça ne change rien pour quelqu'un qui bénéfice du RSA si en face de lui il y a un bâtiment semi collectif à la place des tours, sauf que la réalité va être plus dure car il va se trouver avec de nouveaux habitants qui appartiennent à une classe plus aisée que celle des*

tours. »[180]. Les habitants des 3Cités vivent les uns à côté des autres : des nouveaux venus appartenant à une classe sociale moyenne voire aisée, avec des anciens habitants faisant partie d'une catégorie populaire vivant dans une situation de pauvreté.

I.2. Comment entretenir le bien vivre ensemble dans une zone urbaine défavorisée ?

« Dans le grand ensemble on arrive sans passé, sans histoire autre qu'idéalisée, on vit individuellement, de manière excessivement privée…c'est la genèse d'une autre société ». écrit Kaïs (1963), cité par Chamboredon & Lemaire (1970, p. 15). Dans le grand ensemble, nous sommes en face de « nouvelles situations de cohabitations résidentielles », souligne Blanc (2010, p. 10), dues à la cohésion de d'une proximité spatiale et d'une distance sociale. Le type de relations de voisinages nous interpelle dans le sens où nous voulons savoir si la mixité sociale favorise le bien vivre ensemble dans le quartier des 3Cités, entre jeunes et vieux habitants, entre nouveaux et anciens locataires, entre personnes issues de l'immigration et personnes d'origine locale. Baudin & Genestier (2006, p. 10) observent que « la mixité sociale dans et par le logement relève plus d'un slogan que d'un projet réaliste ». La mixité sociale au niveau du voisinage de proximité, dans la même tour, mais aussi, dans la tour d'en face, existe-t-elle dans le quartier des 3Cités ?

Nous pensons que les différences socio-économiques marquent encore plus la distance entre les habitants. Des conflits de jalousie éclatent parfois entre voisins, le lien social est absent entre les nouveaux et les anciens arrivants comme l'exprime abruptement JF Chazerans « *en 2005, certains habitants ont brûlé les voitures de leurs voisins et pas celles des habitants du centre ville. Nous avons compris que les voisins se détestent et qu'il n'y avait pas de solidarité entre eux.*»[181].

[180] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS).
[181] Entretien, habitant du quartier des 3Cités, ancien président des CSC des 3Cités (2007-2010).

Photo 2. En 2012, le bâtiment tient toujours sa place dans le quartier, les habitants attendent toujours les travaux. Photo prise par K. Moussa

En outre, les anciens résidents ne manquent pas de dire leur mal être, leur mal de vivre dans ce quartier et de s'y sentir condamnés. Ils expriment clairement leurs souhaits de quitter la zone dès que l'occasion se présentera : *« ce qui est terrible, ce sont les gens qui mettent leurs enfants à l'école du quartier parce qu'ils n'ont pas l'argent pour les mettre ailleurs et qui en même temps critiquent cette situation. Ils sont hyper méchants envers l'école, ils balancent des propos racistes devant leurs enfants et les enfants des autres. Ces parents n'ont aucune envie de rester. C'est un rêve de retirer leurs enfants de l'école et de partir du quartier.* »[182]. En conséquence, l'arrivée dans ce quartier n'est qu'un tremplin pour une promotion sociale future. Certains y restent car ils ne peuvent pas partir. Dans ce sens, Chombart de Lauwe (1965, p. 165) expliquait que « les habitants de la cité en changeant des détails de leur existence, tendent en même temps à changer de position sociale ». Il apparait évident, dans le sens de Chamborédon & Lemaire (1970, p. 15), que les habitants des milieux populaires aspirent à une mixité résidentielle, selon les auteurs « la diffusion miraculeuse des

[182]Entretien, habitante dans le quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration des CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire.

besoins et des aspirations, supposée universelle, à la condition de petite bourgeoise ». C'est certainement la volonté d'une large partie des habitants des 3Cités que de connaitre une ascension sociale au niveau culturel, au niveau des loisirs, du sport, avec des résonances positives dans le domaine de la santé, de l'éducation, etc.

Nous relevons souvent dans les entretiens l'expression de sentiment de mal être dans ce quartier. Pourtant, nous trouvons que le quartier des 3Cités ne renvoie pas l'image de laideur mais au contraire est assez beau, plutôt sympathique contrairement à certains autres quartiers de la ville qui sont vraiment dans une zone sensible (exemples : Bel-Air, Bellejouanne).

Nadjati est une jeune fille de vingt ans qui a participé à nos entretiens lors de l'atelier fitness dans les CSC. Elle a habité les 3Cités mais elle réside maintenant avec sa famille dans un autre quartier voisin, classé comme favorisé, le quartier de la Gibauderie. Elle ne regrette pas son déménagement : « *je suis très contente où j'habite maintenant, je retournerai plus jamais pour vivre dans le quartier des 3Cités.* »[183].

En revanche, il est difficile de percevoir de l'extérieur que le quartier des 3Cités est aménagé pour le bien être quotidien de ses habitants et possède des terrains de sport, des lieux de loisirs, des espaces verts, des commerces… Vu de l'extérieur, en longeant la rocade Est de Poitiers, nous n'avons aucune idée de sa qualité environnementale qui disparait derrière les barres les bâtiments qui l'encadrent. Cela ne fait que ramener le quartier à l'image universelle de la périphérie de toutes les grandes villes de France : Paris, Lyon, ou Marseille et même des villes plus petites. Nous pouvons remarquer qu'il existe toujours un quartier comme le nôtre construit autour de la ville. Cette image est préjudiciable à la réputation d'un quartier. Le quartier des 3Cités se considérait-il jusqu'à aujourd'hui, comme une espace de type « ghetto » ? Le terme ghetto est défini par Lapeyronnie (2008, p. 12) comme « la concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques ». L'auteur confirme dans son livre *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui,* que le ghetto fait partie du paysage urbain de la France, il ne se limite pas uniquement aux banlieues des gardes villes

[183] Entretien n° 57 réalisé avec une sportive rencontrée dans les CSC des 3Cités.

coutumières de violences médiatisées, il est présent justement dans des petites et moyennes villes de province, il passe largement inaperçu, même si tout le monde connaît son existence.

D'ailleurs, nous pensons que démonter les vieux immeubles est indispensable pour effacer les dégradations accumulées de l'habitat. Nous estimons que le fait d'avoir une opération de démolition-reconstruction entière des immeubles serait l'idéal ; en même temps, cela ne constituerait qu'une semi-solution. La vie sociale dans une zone défavorisée reste un problème. La mixité sociale qui fait défaut aux habitants les oriente vers l'enfermement ethnique. Dans le quartier des 3Cités nous sommes encore loin d'une réelle convivialité entre les habitants. Les populations d'origine étrangère souffrent plus qu'avant de racisme : « *d'ici, peu de temps, il y aura des postes frontières tenus par des noirs*. » ainsi s'exprime l'un des bénévoles fréquentant les CSC.

Il ne faut pas oublier cependant, qu'il existe, dans le quartier des 3Cités, des personnes qui s'y plaisent et apprécient le multiculturalisme : « *si nous laissons nos enfants dans l'école publique du quartier, c'est parce que nous sommes militants et contre l'école ghetto ; on veut que l'école soit mixte et on estime que parce que nos enfants parlent bien le français ils peuvent aider les nouveaux arrivants dans l'apprentissage de la langue ; en même temps, on estime que les enfants d'origine étrangère apportent énormément à nos enfants ; c'est une grande richesse multiculturelle. C'est aussi le respect des différences et de la tolérance sociale et ethnique entre les gens. C'est un acte militant si on laisse nos enfants dans les écoles de quartier.* ».[184]

Charmes (2009) s'interroge pour savoir si la mixité sociale n'est pas nécessairement le meilleur moyen de promouvoir l'égalité et la justice sociale, et il affirme avec beaucoup de prudence et de pragmatisme que « la mixité permettrait en effet l'intégration citoyenne et tiendrait à l'écart les tentations communautaristes. » (Charmes, 2009, p. 2). Selon Blanc (2012), « la mixité sociale est au cœur du conflit entre la liberté et l'égalité »[185]. En France, explique Blanc, la société cohérente est une société mixte « dans laquelle les individus seraient égaux et libres de se déplacer en tout lieu ». La politique publique aurait trouvé dans la recherche de mixité, une solution objective pour lutter contre la ségrégation et l'enfermement ethnique dans les quartiers d'habitation. Cependant, les études théoriques ont montré que le terme de mixité sociale est assez polysémique, elle entraine des situations

[184] Entretien, habitante dans le quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration du CSC, du conseil de classe au collège du quartier (Ronsard), et du conseil de l'école primaire.
[185] Article consulté en ligne : URL : http://sociologies.revues.org

souvent paradoxales. Le conflit de voisinage, la coupure des liens sociaux entre les nouveaux arrivants et les anciens locataires, l'inégalité d'accès aux nouveaux logements réaménagés, sont des effets non souhaitables mais liés à l'existence de la mixité sociale.

Quel type de mixité sociale existe-t-il dans le quartier des 3Cités ?

D'un côté, c'est peut-être prématuré dans notre propos d'annoncer que la mixité sociale visée par l'opération de renouvellement urbain n'a pas encore réussi, surtout que jusqu'à aujourd'hui, la majorité des tours démontées ne sont pas encore reconstruites.

De l'autre, nous estimons que le réaménagement urbain ne pourrait être qu'un leurre pour favoriser la mixité sociale. En effet, en regardant les nouveaux bâtiments ajoutés dans le quartier des 3Cités, nous remarquons qu'ils sont habités par une classe sociale plutôt moyenne non impliquée dans la vie du quartier : « *on voulait faire de la mixité, donc on a fait de très beaux logements ; mais le problème c'est que cette nouvelle population n'est pas préparée à vivre dans un quartier mixé et coloré. Dans les nouvelles familles qui arrivent dans le quartier, il n'y en a aucune qui met ses enfants à l'école publique du quartier.* »[186]. De même, selon le directeur des CSC, 70 % des enfants assistant au temps périscolaire dans la structure sont des enfants d'origine africaine.

Ainsi, d'un point de vue visible, la mixité sociale n'existe pas[187]. Pour certains acteurs locaux, les projets de renouvellement urbain favorisent plutôt une situation d'isolement et non de mixité entre les habitants : « *la mixité sociale, comme celle ramenée dans le quartier est uniquement pour une politique ségrégationniste. On ne va pas mélanger les habitants, on va mettre certains à la place de ceux qui y sont*.»[188].

[186] *ibid*.

[187]Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[188]Entretien, habitant du quartier des 3Cités, des CSC des 3Cités (2007-2010).

I.3. La mixité culturelle existe-elle dans le quartier des 3Cités ?

Nous voulons parler de la culture liée au pays d'origine et son rôle favorisant ou inhibant la notion de mixité.

Avant de démarrer notre analyse, nous nous sommes appuyés sur des chiffres statistiques de l'INSEE qui montrent une évolution marquée du nombre de personnes étrangères dans la ville de Poitiers[189]. La population étrangère a plus que doublé dans le quartier des 3Cités entre 1999 et 2007. Le recensement de la population indique que les étrangers ont constitué 4,48 % de l'ensemble de la population du quartier des 3Cités en 1999 alors qu'ils sont 9,98 % en 2007[190]. C'est une immigration visible dans les transports publics et la fréquentation des structures sociales.

Nous avons traité dans un précédent paragraphe de la politique locale des CSC favorisant l'intégration de l'ensemble de la population dans la vie associative. Des parents d'origine étrangère sont accompagnés pour animer des ateliers de cuisine, de mosaïque, etc…Certains adultes participent à l'aide aux devoirs suite à l'action de soutien scolaire mis en place par les CSC ; d'autres participent aux différents événements comme le carnaval et la fête de quartier. Nous pensons qu'aujourd'hui, la problématique du quartier des 3Cités n'est pas uniquement liée au fait qu'un étranger soit coupé de la vie associative, car, une partie importante de la population d'origine étrangère est active au sein des CSC.

Visiblement, la politique d'intégration locale favorise la mixité des publics, mais, ne sommes-nous pas en face d'une mixité culturelle partielle ?

Les entretiens, ainsi que notre présence régulière au sein des CSC, nous ont permis d'éclairer ce point. Nous pensons que la mixité des publics appartenant aux différentes cultures n'est pas aussi évidente malgré toutes les démarches engagées sur place. Nous constatons que l'appartenance au groupe reste plus forte que la mixité. Les personnes de la

[189] Selon l'INSEE : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).
Remarque : A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie: on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

[190] Source : INSEE, recensement de la population 1999 et 2007. Portrait Chiffré des CSC des 3Cités, version 2. Juin, 2011, p. 14.

même communauté, adultes et même jeunes, se protègent souvent en restant en groupe, même à l'intérieur des CSC.

Dans le temps d'accueil périscolaire, nous ne sommes même pas sûrs d'avoir des liens entre les parents d'origine étrangère qui animent un atelier cuisine et les autres d'origine française qui font l'aide aux devoirs. Il peut arriver que les deux groupes ne se croisent pas.

En outre, il ne nous semble pas y avoir une réelle mixité culturelle entre tous les jeunes qui fréquentent le centre. À la fin de l'été 2011, au secteur jeune, un phénomène de bande commence à se former entre des filles d'origine guinéenne. Malgré toutes les activités, loisirs et autres, mises en place par les éducateurs, les filles gardent souvent une distance qui empêche les autres de créer un vrai lien de convivialité avec elles.

De plus, les CSC organisent chaque été un programme de cinéma en plein air offert gratuitement aux habitants de la ville qui cible en particulier les habitants du quartier des 3Cités. Nous avons observé que des groupes de différentes nationalités y assistent volontairement : guinéens, roumains, turcs, français ; chaque communauté se réunit séparément des autres. Visiblement, en apparence cet événement favorise la mixité des habitants mais en y regardant de plus près c'est une mixité culturelle de surface.

En fait, la mixité semble gêner en quelque sorte l'univers social des personnes étrangères. Ces dernières vivent leurs cultures en écoutant la musique, en regardant les chaines locales de leurs pays, en parlant la langue maternelle avec des amis ou des voisins, en s'habillant d'une manière traditionnelle, en mangeant des repas du pays, etc…

En conséquence, nous ne devrons pas être surpris si la personne étrangère ne trouve pas sa tranquillité et son bien être dans un univers imposé. La mixité, si elle est obligée pourrait empêcher la liberté de la personne de choisir son milieu. C'est l'individu, lui-même, qui choisit les personnes avec lesquelles il préfère partager des moments d'amitié et de convivialité.

La mixité n'est qu'un mythe, qu'un rêve que nous aimerions réaliser surtout quand elle est présente dans des objectifs municipaux de renouvellement urbain. Notre analyse précédente montre que l'appel à la mixité est une chose mais la réalité en est une autre.

Qu'en est-il dans le milieu sportif ? Le sport pourrait-il être un outil favorisant les échanges entre les gens ? Réussit-il à rassembler et rapprocher les différentes classes sociales ?

II. Les activités physiques et sportives favorisent-elles la mixité ?

De quelle mixité parlons-nous dans la pratique du sport : mixité spatiale, sociale, ou de genre ? De plus, quelle forme de sport favorise le plus la mixité : sport institutionnel ou sport non-institutionnel ?

Quatre-vingt-dix-sept entretiens ont été réalisés avec des sportifs des deux genres, rencontrés dans le quartier des 3Cités. Les entretiens ont été passés soit au sein des CSC, soit au sein du club sportif de football, soit sur des terrains à libre accès.

II.1.La mixité spatiale et sociale au sein des CSC

Le sport s'apparenterait-il à « une baguette magique pour certains institutions, intégrant les publics en mal être ou en mal reconnaissance », comme le soulignent Falcoz & Koebel (2005, p. 12) ?, légitimant une place qui constitue le cœur des activités de loisirs dans les structures sociales telles que les Centres Socio-Culturels ou les maisons de quartiers comme si le sport était par essence porteur de valeurs rassembleuses, solidarité, respect, esprit de compétition, fair-play... Or les activités sportives dans le quartier des 3Cités sont pratiquées dans des lieux autres que le club sportif, elles sont aussi, pratiquées dans des lieux ouverts et en libre accès, sur d'autres territoires du quartier. Les pratiques sportives rendent ainsi le concept de l'espace sportif du quartier flou et ambigu, basculant entre la déterritorialisation et la territorialisation. L'approche anthropologique de territoire selon Chantelat et all. (1996, p. 87) nous intéresse car il démontre que « *la déterritorialisation peut se comprendre comme un processus qui dissocie les logique sociale et spatiale* ». En faisant référence aux sports pratiqués en dehors du cadre institutionnel, appelés auto-organisés, les auteurs expliquent qu'il y aurait une déterritorialisation dans le sens où il n'y aurait plus de correspondance entre un groupe sportif et un espace local. Les activités sportives pratiquées

dans les CSC des 3Cités seraient susceptibles d'alimenter une certaine déterritorialisation du territoire ?

En effet, Duret & Augustini expliquaient dans *sport de rue et insertion sociale* (1993. p. 151) que « dans la France des années quatre-vingt-dix, l'écart entre les *inclus* et les *exclus* s'est accru, entraînant la relégation des plus faibles. Dans cette société duale, le premier risque est, bien sûr, de se retrouver exclu. Le second serait de mettre en place des actions uniquement réservées aux exclus, ce qui contribuerait à renforcer le processus de mise en *ghetto*. » Le sport dans le quartier des 3Cités rentre dans un processus de *ghetto* ? La politique socio-sportive envisagée dans les quartiers sensibles réussit-elle à mobiliser les jeunes et par voie de conséquence à réaliser une mixité à la fois sociale et spatiale ?

Le fitness et le foot en salle sont les deux ateliers sportifs mis en place, deux fois par semaine, en permanence, dans les CSC. Nous avons rencontré des jeunes sportifs, pour la plupart habitant dans le quartier des 3Cités, mais aussi, dans d'autres quartiers de Poitiers. Des filles, comme des garçons, viennent exprès pour pratiquer des sports encadrés par des éducateurs et des professionnels, surtout quand nous parlons de fitness. Cet élément tendrait à montrer que le sport dans les maisons de quartiers favorise une mixité spatiale.

Mais les activités sportives permettent-elles d'ouvrir les frontières entre les quartiers de la ville ainsi qu'entre les communes de Grand Poitiers ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuierons sur les données chiffrées qui suivent et la présentation cartographique ci-dessous que nous avons réaménagée pour donner davantage de sens à notre étude. On peut ainsi prendre connaissance dans l'expérimentation conduite à travers nos entretiens que le nombre des sportifs qui se rendent dans le quartier des 3Cités est de 28 jeunes sportifs, rencontrés et interviewés au sein des CSC dont seulement 9 jeunes filles. Parmi eux, 16 habitent le quartier des 3Cités et 12 de ces jeunes viennent d'autres quartiers de Grand Poitiers :

Genre	Totale	Habitants Q. 3Cités	Habitants Hors Q. 3Cités
Masculin	19	14	5
Féminin	9	2	7
Total	**28**	**16**	**12**

Tableau 1 : présentation des sportifs des deux genres fréquentant les CSC, habitant ou pas le quartier des 3Cités.

D'où viennent les sportifs qui n'habitent pas dans le quartier des 3Cités ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes appuyés sur les réponses qui ont été fournies lors de notre enquête.

Le classement social d'un quartier dans la rubrique "favorisé" ou "défavorisé", est défini dans le CUCS de 2007-2009 de la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP). Ainsi, les quartiers : Bel-Air, Les Couronneries, Bellejouanne et Les 3Cités, représentent des sites prioritaires d'après le CUCS car ils sont défavorisés.

Selon l'enquête, les jeunes viennent de sept quartiers de la ville dont seulement deux sont classés comme quartiers sensibles :

Genre	Habitants CAP	Q.3Cités	Beaulieu	Centre Ville	Saint Benoit	Saint Eloi	La Zup	Bel-air	Gibauderie
Homme	19	14	2	1	0	0	2	0	0
Femme	9	2	0	0	2	2	1	1	1
Total	28	16	2	1	2	2	3	1	1

Tableau 2 : La répartition des sportifs des CSC selon leur quartier d'origine.

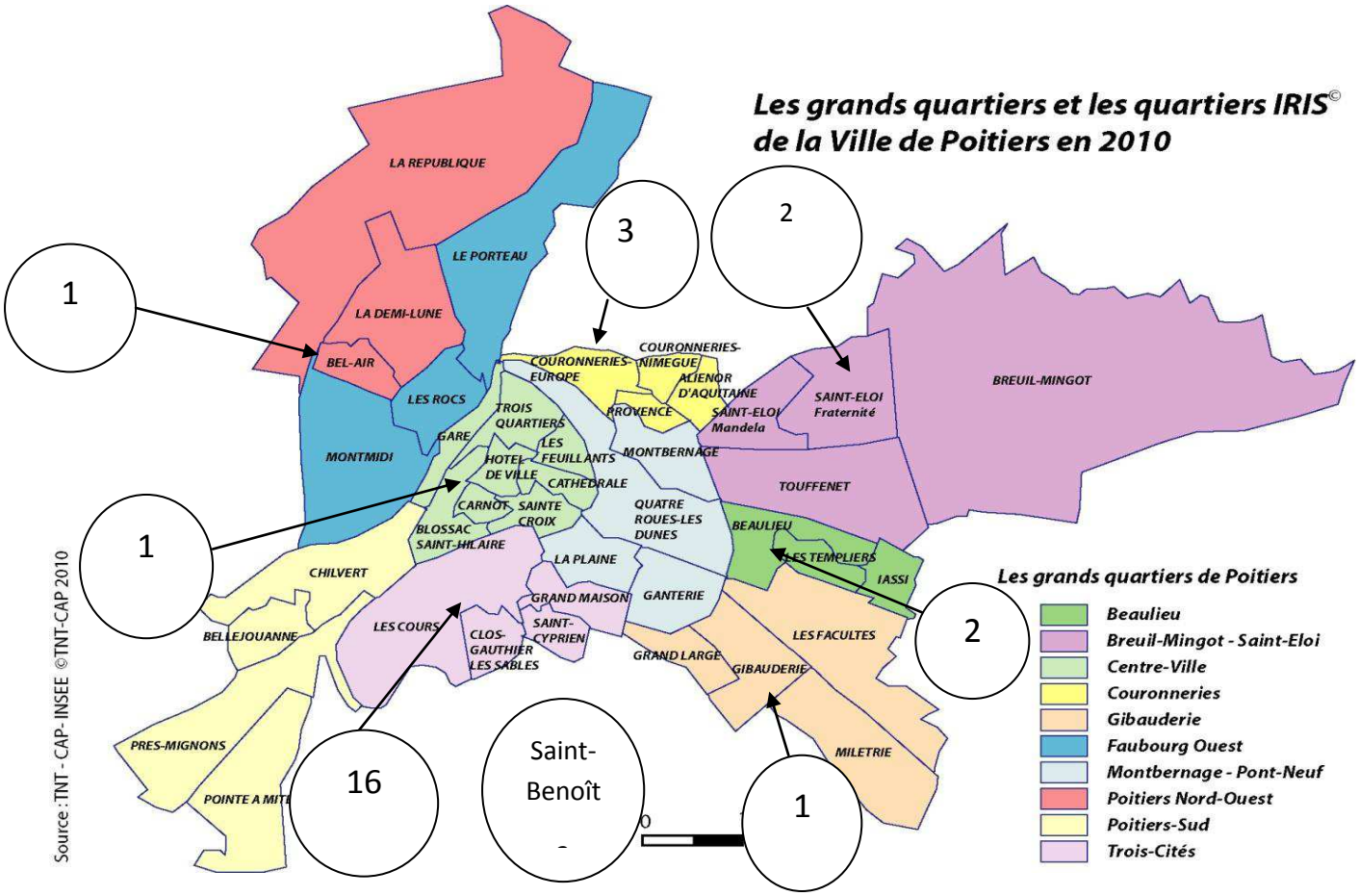

Illustration : Répartition géographique des sportifs au sein de Poitiers. Carte réaménagée K. Moussa 2012.

Remarque : La ville de Saint-Benoît n'apparait pas dans la carte, c'est une des douze communes de Grand Poitiers qui constitue la frontière Est du quartier des 3Cités, séparé de ce dernier par la rocade qui entoure la ville.

Comment expliquons-nous le fait que des sportifs se rendent dans un centre socio-culturel d'un autre quartier que le leur, pour pratiquer leurs activités ?

Certains jeunes ont habité déjà dans le quartier des 3Cités. Ils ont déménagé pour des raisons personnelles (travail, besoin d'indépendance, vie de couple etc…) comme Ona-Jean dont les parents résident toujours dans le quartier. Ce jeune garçon de vingt-cinq ans a préféré

déménager pour habiter au centre-ville il y a maintenant plus de cinq ans[191]. En outre, certains sont partis suite à l'opération de démolition de leur bâtiment comme Nadjati qui habite aujourd'hui dans le quartier de la Gibauderie[192].

De plus, les CSC des 3Cités donnent la possibilité de pratiquer une activité sportive qui n'est pas forcément mise en place par les autres centres sociaux des quartiers voisins. Le Centre d'Animation de Beaulieu (CAB) est un exemple. Selon un des membres du conseil d'administration, il existe toute une partie de la population qui n'assiste jamais aux ateliers mis en place par le Centre. Cela est dû aux propositions qui répondent aux besoins des familles issues de la ville et plutôt qu'à celles des familles qui habitent dans le quartier et qui vivent dans une situation de précarité[193]

Cela nous permet d'affirmer qu'il existe une mixité spatiale entre les divers quartiers de la ville en ce qui concerne la pratique du sport. Nous partageons les constatations de Kokoreff (2003, p. 54) lorsqu'il écrit que les jeunes habitants dans de banlieues parisiens se déplacent d'une manière à « faire territoire ». Il s'agit « d'une sociabilité mobile, consistant non pas seulement à « faire un tour » pour tuer l'ennui, mais à produire un lien en activant un réseau de liens forts dans un espace donné ». Nous empruntons à Maffesoli (1994) son approche de la socialisation est « le fait d'éprouver avec d'autres des émotions en un lieu donné ». À travers les activités sportives organisées par les CSC, les jeunes sont intéressés pour faire des rencontres et partager des moments de convivialité, des pratiques de loisirs telles que le sport. Ce dernier apparait, tel que Chantelat et all (1998, p. 41) le définissent « comme une forme capable de mobiliser massivement les « jeunes des quartiers », comme une voie possible pour réduire l'exclusion sociale et culturelle qui se développe dans notre société ». De plus, les jeunes s'intègrent facilement hors quartier comme s'ils jouent à proximité de chez eux. Fodimbi & Chantelat (1997, p. 134) travaillant sur les formes de sociabilités liées aux sports pratiqués dans les zones urbaines défavorisés, observent que « l'appartenance au quartier ou à la ville ne constitue pas une référence identitaire forte des groupes des jeunes ».

[191] Entretien n° 48.
[192] Entretien n° 57.
[193] Entretien, René PINTUREAU, fonctionnaire territorial au service des sports de Grand Poitiers. Conseiller territorial des activités physiques et sportives, responsable de pôle gymnase, plateaux, et stade (GPS). Un des membres du conseil d'administration du Centre d'Animation de Beaulieu (CAB).

Après avoir envisagé de discuter des liens entre pratiques sportives et mixité spatiale, nous nous demanderons si les activités sportives favorisent également une mixité sociale. Pour analyser ce point, nous avons toujours séparé dans cette analyse les jeunes fréquentant les CSC des 3Cités et qui résident sur quartier, de ceux qui résident dans d'autres quartiers de la ville.

Nous avons analysé la mixité sociale selon deux critères :

1- Variable explicative : la situation socio-professionnelle :

a- Des Parents

En ce qui concerne les jeunes sportifs fréquentant les CSC et qui résident en dehors du quartier des 3Cités, la situation socio-professionnelle des parents est présentée dans le tableau suivant:

Situation professionnelle de Parents	**Parents sans travail**	**Père absent**	**Retraité**	**Salarié**
Père	1	4	2	5
Mère	8	0	1	3
Total	**9**	**4**	**3**	**8**

Tableau 3 : présentation de la situation socio-professionnelle de parents non habitant dans le quartier des 3Cités (les parents comptent 24 personnes dont 12 pères et 12 mères)

En parallèle, la situation socio-professionnelle des parents des jeunes fréquentant les CSC et résidant dans le quartier des 3Cités peut être résumée comme suit :

Situation professionnelle de Parents	**Parents sans travail**	**Père absent**	**Retraité**	**Salarié**
Père	6	2	2	6
Mère	12	0	0	4
Total	**18**	**2**	**2**	**10**

Tableau 4 : présentation de la situation socio-professionnelle de parents habitant dans le quartier des 3Cités (au sein de la population Parents on dénombre 32 personnes dont 16 pères et 16 mères)

En lisant ces deux tableaux, nous trouvons que la situation socio-professionnelle est similaire entre les parents des jeunes pratiquant le sport aux CSC des 3Cités, résidant ou non dans le quartier ; le nombre de parents retraités ou salariés est presque égal.

Cependant, nous observons que le nombre de parents, père et/ou mère, déclarés sans travail, est très important dans les deux tableaux : il est presque des deux tiers pour les parents résidants aux 3Cités (18/32), alors qu'il est de presque un tiers pour les parents des autres quartiers (9/24)[194].

À l'aide des réponses fournies par les sportifs à nos questionnaires, nous pouvons détailler les professions des parents des 3Cités et des parents d'autres quartiers dans le tableau suivant :

[194] Nous avons considéré que les parents chômeurs sont des personnes classées parmi les sans emploi, sans prendre en compte s'ils sont inscrits au pôle d'emploi et s'ils bénéficient d'aide ou pas.

Entretien numéro	**Profession : Père**	**Profession Mère**
E54	je ne connais pas	mère au foyer
E55	père absent	mère au foyer
E57	pas de travail	pas de travail
E58	responsable de réception dans un supermarché	assistante maternelle
E59	agent immobilier	mère au foyer
E60	retraité (a travaillé dans une usine)	retraitée (ancienne nourrice)
E61	père absent	mère au foyer
E48	absent (au pays)	commerçante
E37	conducteur métro	aide aux personnes âgées
E38	psychologue	agent de propreté
E39	cadre	mère au foyer
E40	retraité (adjoint de navigateur)	mère au foyer

Tableau 5: Réponses des jeunes résidant hors quartier des 3Cités sur la profession de leurs parents.

Entretien numéro	**Profession : Père**	**Profession Mère**
E 35	pas de travail	pas de travail
E36	cuisiner	aide au ménage à l'hôpital
E 41	chauffeur routier	mère au foyer
E42	retraité	chômage
E43	ouvrier	mère au foyer
E44	pas de travail	pas de travail
E45	pas de travail	pas de travail
E46	retraite (ouvrier)	aide maternelle
E47	pas de travail	mère au foyer
E49	pas de travail	aide aux personnes âgées
E50	chômage	aide soignante
E51	pas de travail	pas de travail
E52	travail dans un garage	mère au foyer
E53	Père absent (pas de connaissance)	mère au foyer
E56	restaurateur	mère au foyer
E62	vendeur dans un magasin	mère au foyer

Tableau 6: *Réponses des jeunes résidant dans le quartier des 3Cités sur la profession de leurs parents.*

Nous ne pouvons pas définir précisément la classe sociale des parents car nous ne disposons pas d'informations complètes. En sciences sociales, le fait de définir la catégorie

socioprofessionnelle d'une population : pauvre, riche, classe moyenne ou supérieure, exige de réaliser des études approfondies sur l'emploi, les conditions de vie, les revenus du ménage, etc… En effet, Mignon & Truchot (2001) dans l'enquête *Pratique sportive des jeunes* réalisée par le Ministère des Sports et l'INSEP, considèrent que « la pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socio-culturel ». L'enquête montre que dans les foyers au niveau de revenus les plus élevés, les jeunes pratiquent plus de sports contrairement à ceux qui appartiennent aux foyers les moins favorisés; les écarts sont éventuellement plus marqués pour les filles que pour les garçons ; la possession plus au moins répondue de matériel sportive est dépendante aussi du seuil de revenu. De plus, l'étude précise que la configuration familiale telle que le nombre de frères et sœurs, le fait d'avoir des parents séparés est des contraintes qui « ne constituent pas directement un freine à la pratique sportive, mais sont plus la marque d'inégalité sociale et culturelle » (2001, p. 1)

Cependant, nous constatons que nous avons dans les deux groupes de parents des métiers témoignant de revenus modestes : aide soignante, aide aux personnes âgées, aide maternelle, aide au ménage à l'hôpital, assistante maternelle, commerçante, agent de propreté, ouvrier, chauffeur routier et vendeur. En même temps, il existe d'autres groupes de métiers peu nombreux qui s'accompagnent d'un niveau économique plus élevé tels que : psychologue, cadre, agent immobilier ou restaurateur.

Nous pouvons estimer que des difficultés socio-économiques rythment la vie des familles qu'elles habitent ou non le quartier des 3Cités. L'image de parents : père et mère, sans emploi, est fréquente dans les quartiers cités auparavant (quatre familles aux 3Cités et un en dehors du quartier). En outre, cette difficulté est d'autant plus forte lorsque le père est absent et que la mère est au foyer (trois cas dans les familles hors quartier des 3Cités et un aux Trois Cités).

Si nous additionnons les chiffres des deux situations précédentes, nous observons que le nombre est identique qu'elle que soit l'origine géographique des parents.

b- Des Jeunes

Sportifs habitant	**Etudiant et/ou élève**	**Sans travail**	**Chômage**	**Salarié plein et/ou mi-temps**
A l'extérieur des 3Cités	10	1	0	1
Aux 3Cités	10	2	1	3

Tableau 7 : présentation de la situation socio-professionnelle des sportifs résidant ou non dans le quartier des 3Cités.

En ce qui concerne la situation socio-professionnelle des jeunes fréquentant les CSC, les entretiens montrent que la plupart d'entre eux sont scolarisés.

Dix jeunes (six lycéens, un collégien, et trois étudiants) résident à l'extérieur du quartier, et nous observons le même chiffre aux 3Cités (deux lycéens, six collégiens et deux étudiants). Nous pensons que plus le niveau d'étude des jeunes est élevé, plus leur mobilité, plus leurs déplacements s'en trouvent facilités. Cela explique le nombre important de lycéens, non résidants aux 3Cités et fréquentant les CSC par rapport à celui des collégiens.). Muller (2005, p. 2), explique que les contraintes professionnelles ou scolaires puis les contraintes familiales sont les raisons de la non-pratique, Le coût financier est évoqué bien loin derrière les autres raisons surtout dans les milieux modestes et particulièrement par les chômeurs.

Par ailleurs, seulement quatre jeunes déclarent avoir un travail à plein ou à mi-temps. Le fait d'être scolarisé, au chômage ou sans travail, induit une dépendance financière des jeunes vis-à-vis de leurs parents. Ce constat est similaire chez les jeunes enquêtés dans les CSC, quelque soit leur lieu d'habitation.

2- Variable explicative : origine ethnique

En général, quel que soit le lieu d'habitation, dans le quartier des 3Cités ou l'extérieur du quartier, nous trouvons une forte présence de jeunes français d'origine étrangère fréquentant les CSC des 3Cités pour faire du sport. Le nombre de ces jeunes est bien supérieur à celui d'origine française et même d'origine étrangère :

Lieu d'habitation	**L'origine ethnique**		
	Français	**Français d'origine étrangère**	**Etranger**
En dehors des 3Cités	1	10	1
Aux 3Cités	1	14	1
Total	**2**	**24**	**2**

Tableau 8: Répartition des sportifs fréquentant les CSC selon la variable d'origine ethnique et le lieu d'habitation

Mais, quelle est l'origine de pays de ces sportifs français d'origine étrangère ?

Lieu d'habitation	Pays d'Afrique					Pays d'Afrique de Nord			Asie	Amérique de Sud
	Congo	Cap-vert	Sénégal	Mayotte	Guinée	Tunisie	Maroc	Algérie	Pakistan	Suriname
En dehors des 3Cités	0	0	3	3	0	1	2	1	0	1
Aux 3Cités	1	1	3	3	3	0	4	1	1	0

Tableau 9 : Pays d'origine des sportifs habitant ou non aux 3Cités.

La majorité des sportifs français d'origine étrangère sont issus de pays d'Afrique dont l'Afrique du Nord : ils sont vingt-six jeunes sur vingt-huit d'origine africaine. Le fait d'avoir seulement deux jeunes d'origine française, pratiquant les sports dans les CSC, nous permet de dire que la mixité sociale selon la variable ethnique ne se fait guère entre les différents quartiers de la ville.

Cependant, nous sommes amenés à nous demander si la pratique des sports dans les CSC ne favorise pas ce que nous pourrions nommer mélange culturel entre les jeunes. Les activités sportives sont en effet pratiquées par des jeunes issus de dix pays différents. Le sport semble instrumenter un esprit de convivialité entre jeunes car il s'avère un support de rencontre entre les jeunes de différentes cultures issus de quartiers défavorisés. En conséquence, même si la mixité sociale est apparemment absente dans les sports mis en place dans les CSC des 3Cités, cela n'empêche pas aux jeunes pratiquants de vivre les prémisses d'une mixité culturelle.

En résumé : les variables explicatives que sont l'origine ethnique et la classe socio-professionnelle des parents habitants dans les 3Cités ou à l'extérieur du quartier, paraissent révéler une absence de mixité sociale entre les jeunes pratiquant les sports dans les CSC des 3Cités.

Ces derniers sont pratiqués par une classe sociale populaire ainsi que par des jeunes qui sont, pour une grande majorité, français d'origine étrangère.

II.2. Sport et mixité de genre

Tout d'abord, il est important d'indiquer que dans la littérature les deux termes « sexe » et « genre » sont désignés et employés indifféremment. Le terme genre « renvoie à la construction sociale des attributs associés au sexe »; il est le produit « d'une accumulation », et « d'une éducation ». Alors que le terme sexe « renvoie aux différences d'ordre biologique ; les individus naissent de sexe mâle ou femelle. » (Terret & Zancarini-Fournel, 2006, p. 17).

Laberge (1994) explique simplement dans ses travaux que la communauté scientifique semble aujourd'hui faire consensus sur ces deux termes, elle en souligne la distinction, le genre renvoie à entre la catégorie sociale et le sexe, à la catégorie biologique de l'individu.

En fait, le champ des pratiques d'activités physiques et sportives est un réel exemple de la diversité des dispositions de genre. « Les dispositions de genre sont multiples et, bien sûr, pas seulement associées au corps biologique sexué ; en fait, elles deviennent associées au corps sous la forme de dispositions de genre incorporées façonnant les trajectoires sociales des individus » (McCall, 1992, p. 846). Il est intéressant de remarquer qu'envisager une dichotomie entre les dispositions féminines qui seraient propres aux femmes, et les dispositions masculines qui seraient propres aux hommes, c'est affirmer une conception de l'identité féminine et de l'identité masculine qui aujourd'hui nous apparaissent comme peu recevable. Dans la période actuelle dite postmoderne on assiste à une nouvelle définition sociale du genre. Dans le milieu sportif, ce n'est aujourd'hui pas choquant si les femmes pratiquent des sports qualifiés de masculins, « *les femmes évoluent sur le terrain de l'inhabituel* » (Davisse & Louveau, 1998, p. 112). Elles pratiquent le vol libre la plongée ou l'escalade, le yachting ou le course automobile mais aussi, le football le rugby et la boxe. Selon Louveau (2006, p. 120) « la culture sportive (comme pratique, institution, spectacle, lieu de sociabilité) soutient, historiquement et socialement, la construction de la masculinité ». Le sport dans son expansion a été souvent accompagné de certains processus de distinction et de différenciation. Il était marqué par des inégalités sociales liées à l'appartenance de sexe et l'appartenance sociale.

D'ailleurs, Blanc (2012), qui n'est pas un spécialiste de la construction identitaire envisage lui aussi que « la mixité de sexe est bien une forme de mixité sociale ». Il s'agit selon l'auteur d'une société qui favorise des choix indépendants, des accès égaux à l'éducation et aux professions, aux femmes comme aux hommes, sans nier la biologie. Alors, si l'inégalité dans l'accès aux pratiques sportives, entre les filles et les garçons, existe dans le monde sportif, la mixité de genre n'est-elle pas inévitablement absente ?

Dans le quartier des 3Cités, la question de la mixité dans le sport a été abordée dans différents lieux de la pratique sportive: au club, aux Centres Socio-Culturels et sur les terrains sportifs en accès libre. La mixité de genre est-elle dépendante du type de sport pratiqué : sport institutionnel ou sport non-institutionnel ?

Une remarque liminaire pour souligner que le football est ancré dans la vie sociale, c'est ainsi un sport en usage dans le corps social qui se décline sous forme jouée, au pied des immeubles, sur des city-stades mais aussi sous forme compétitive organisé alors par la Fédération Française de Football (FFF) et les fédérations affinitaires, dans le cadre de championnats au sein des entreprises, des associations etc. Brohm (1976) ajoute que, « à ce titre, il doit être classé parmi les sports et ne peut être confondu avec les jeux au cœur desquels il prend naissance, même s'il en constitue le prolongement naturel ». On comprend que cette activité ne peut plus être annoncée seulement comme un simple jeu car il emprunte souvent une dimension normée qui devient alors selon Bouet (1969) est « une APS institutionnalisée (parce que ses valeurs sont reconnues par la société) et codifiée (parce que ses règles reposent sur des conventions communément admises et mises au point par une autorité suprême, l'International Board) ».

Nos entretiens sont réalisés autour de trois types de pratique sportive, et dans deux formes de normalisation. Les activités se distribuent ainsi autour du football en salle, du fitness et du football en plein air pratiquées soit dans un cadre institué, soit dans un cadre libre

Les sports recensés dans un cadre institutionnel se pratiquent à la fois dans les deux CSC des 3Cités et au sein club de football des 3Cités affilié à la FFF. En revanche, nous avons considéré que les activités sportives et physiques pratiquées sur un terrain de sport en accès libre rentrent dans le cadre d'un sport non-institutionnel.

- Sport Institutionnel **- Lieu**	Foot en salle CSC	Fitness CSC	Football Club
- Sport Non Institutionnel **- Lieu**	Football Terrain en accès libre		

II.2.1. Mixité de genre aux Centres Socio-Culturels des 3Cités

Première observation, et non des moindres, au sein des CSC des 3Ctiés, les activités sportives ne sont pas mixtes. Aucune transgression de l'ordre social de genre pourrions nous

écrire en nous inspirant des travaux de la canadienne Suzanne Laberge (1994-2004), les pratiques sportives ne se distribuent pas au hasard mais selon une logique de genre, les garçons s'exercent le plus souvent à l'extérieur, les filles à l'intérieur, les premiers à travers des activités qui valorisent l'engagement physique, la virilité, la résistance, les secondes autour d'activités qui valorisent davantage l'esthétisation du corps, l'expression du corps, autrement-dit le football, en extérieur et en salle est uniquement pratiqué par des garçons alors que le fitness est seulement pratiqué par des filles. Il est important de rappeler que depuis le début des années 1990, les projets d'insertion ou de prévention par le sport, impliqués dans les quartiers « difficiles » sont massivement masculins, y compris quand ils sont ouverts aux filles et aux garçons (Salva, 1999).

Les activités sportives telles qu'elles sont mises en place par les CSC ne favorisent pas la mixité entre les filles et les garçons ; contrairement aux autres activités de loisirs dans lesquelles la présence des deux sexes est très forte : exemple la danse hip-hop.

Ainsi, plus de la moitié des garçons ne font pas de sport avec des filles (onze garçons sur dix-neuf). Ils déclarent que les filles ne sont pas passionnées de football et qu'elles y assistent en tant que spectatrices plus que joueuses. Selon Tamim, un jeune garçon de vingt-et-un ans, habitant dans le quartier des 3Cités : *« il n'y a pas de filles qui jouent au football et s'il y en a, elles ne viennent pas jouer avec nous. En tout cas, ça ne m'intéresse pas de jouer au foot avec elles »* (E44, CSC). En général, les garçons trouvent qu'aucune fille du quartier ne s'intéresse ou ne sait jouer au football. Mais cette réalité est-elle correcte ? Les filles dans le quartier des 3Cités ne pratiquent pas le football parce que pour elles, c'est un sport par essence non féminin comme si existait une surdétermination historique qui interdisait implicitement et explicitement l'accès du football aux filles. Nous développerons cette idée d'une manière plus exhaustive dans le chapitre suivant. Dans tous les cas, il nous semble que les pratiques sportives, telles que Bourdieu (1998) le souligne dans un des rares articles qu'il a consacré au sport, « sont un lieu par excellence de naturalisation des différences sexuées et de reproduction de la domination masculine ».

En revanche, les sports scolaires apparaissent comme un support de mixité de genre. Les jeunes qui fréquentent les CSC déclarent jouer avec l'autre sexe dans le milieu scolaire (collège ou lycée), plus que dans le milieu fédéral (club) ou social (CSC) : (treize jeunes sur

vingt-huit déclarent jouer avec l'autre sexe dans le milieu scolaire dont cinq garçons et sept filles).

Mais, l'avis des garçons reste toujours péjoratif vis-à-vis de la pratique sportive féminine : *« je joue avec les filles juste au collège, ce n'est pas intéressant, elles ne savent pas jouer »* (Yadali, 14 ans, E53, CSC). La pratique féminine est perçue comme inférieure en qualité à la pratique masculine, accréditant les propos de Messner & Sabo (1994) qui expliquent que « les apprentissages sportifs, organisés autours de la gestion de la puissance physique, de l'agressivité, et de la violence, participent largement à la construction d'une masculinité « virile » hégémonique ».

Les filles au quartier des 3Cités se trouvent mises à l'écart de la pratique sportive surtout quand la force physique se présente comme critère essentiel du sport. « Le sport est sans doute l'un des acteurs historiquement les plus efficaces de la reproduction des hiérarchies de genre. » (Terret & Zancarini-Fournel, 2006, p. 12)

Cependant, les filles, contrairement aux garçons, aiment le sport mixte : « *à l'école, je fais du sport mixte. J'aime bien, je trouve que c'est mieux de faire du sport avec les garçons car il y a plus d'ambiance* ». (Farcia, 19 ans, entretien n° 54, CSC). La majorité d'entre elles aimerait faire du fitness avec les garçons ; elles souhaitent que l'autre sexe participe à cet atelier sportif.

II.2.2. Mixité dans le milieu fédéral, la mixité de genre existe-elle dans le club de football des 3Cités ?

Dans le milieu fédéral, la mixité de genre dépend-elle du choix de la pratique sportive, répondre à ce questionnement suppose un panel large d'activités sportives et une méthodologie qu'il nous est impossible de mettre en œuvre tant les APSA sont nombreuses. Ce qui nous intéresse, est de savoir, dans quelle mesure le sport, dans notre cas c'est le football, influe sur la mixité de genre au sein de la pratique ? Si le football féminin intègre la Fédération de Française de Football dès 1970, il est néanmoins considéré comme « dangereux », « violent » et « malsain ». La mixité entre filles et garçons, sur le terrain du football, reste encore aujourd'hui des exceptions. « La non mixité demeure, envers et contre

tous, le principe le plus largement répondu. […] la séparation des sexes s'impose et désormais les filles ne pratiquent le football qu'entre elles». Tout sera mis en œuvre, selon l'historienne Prudhomme-Poncet (2003) pour éviter de faire voisiner sur les mêmes terrains les filles et les garçons.

Soixante quatre entretiens ont été réalisés au cours de cette étude dans le club du football du quartier des 3Cités dont, presque la moitié d'eux sont réalisés avec les filles, joueuses de football.

Dans les pages qui suivent nous allons ainsi tenter de mesurer dans quelle mesure le club de football du quartier des 3Cités s'avère un lieu favorisant la mixité de genre entre filles et garçons ?

Selon la loi de la Fédération Française de Football, les entrainements dans le milieu fédéral ne sont plus mixtes à partir de treize ans. De plus, il se trouve qu'une minorité de clubs de football engagent à la fois dans leurs championnats respectifs des équipes féminines et masculines. Cela donne une particularité à ce sport réputé comme masculin et à son environnement humain : «*j'ai jamais joué au football avec les filles. C'est bien la première fois que je joue dans un club où il y a une équipe féminine* » (Yorick, 22 ans, entretien n°5, club de football des 3Cités).

Or, dans notre étude, le club des 3Cités compte trois équipes féminines. C'est le seul club de la ville à disposer d'équipes des deux genres. Cette disposition fait que les filles à partir d'un certain âge jouent directement dans une équipe féminine, alors elles n'ont pas besoin de se mélanger avec les garçons, à la fois pour les séances d'entraînement et pour les compétitions.

La mixité entre les joueurs n'est pas, n'est rarement, envisagée dans le club, chacun dispose ainsi de son territoire, véritable espace étanche à toutes formes de communication, d'échanges et de convivialité selon (Cédric, 23 ans, E14, club de football des 3Cités) : « *les joueuses sont là, au club, mais on ne les connait pas* ». Le tableau suivant résume les réponses des joueurs rencontrés dans le club de football. Le questionnement s'organisait pour la

population féminine autour de : *As-tu l'occasion de jouer avec les garçons ? Qu'en penses-tu ?* Et inversement vis-à-vis de la population masculine. *As-tu l'occasion de jouer avec les filles ? Qu'en penses-tu ?*

Joueurs dans le Club de football des 3Cités	**Non**	**Oui**
Filles	**9**	**21**
Garçons	**19**	**15**

Tableau 10 : La réponse des joueurs (30 filles et 34 garçons interviewés) sur la pratique sportive avec l'autre sexe au sein du club.

Le mélange entre les deux genres est vraiment occasionnel, surtout en dehors du terrain d'entraînement. Très peu de lien social existe entre les jeunes joueurs des deux sexes ; cela est d'autant plus vrai pour ceux qui appartiennent à la tranche d'âge des moins de dix-huit ans.

Les moments d'échanges entre filles et garçons ont lieu lors de quelques soirées, au maximum deux dans l'année, organisées par les encadrants du club entre les équipes seniors des deux sections. Cependant, au cours de ces soirées, la séparation entre les groupes des filles et des garçons reste volontairement présente ; les filles s'amusent entre elles, alors que les garçons passent la soirée sans s'occuper d'elles : « *Nous avons aucun lien avec elles, même pas de discussion* » (Ararso, 28 ans, E27, club de football des 3Cités). L'analyse menée par Theberge (1995, p. 392) sur les femmes pratiquant le hockey sur glace confirme que « l'une des difficultés majeures dans le sport féminin concerne les relations avec des hommes ainsi que la structure sportive dominées par les hommes »[195]. Dans cette étude centrée sur le sens de la communauté construit au sein d'une équipe féminine de hockey sur glace, l'auteur suggère que « l'équipe se définit en tant que communauté quand les intérêts partagés et les préoccupations sont unies »[196]. (1995, p. 390)

[195] Le texte en anglais : « One of the major issues in women's sport concerns relationships with men and the male-dominated sport structure » p. 392.

[196] Le texte en anglais. « […] Unite the team and the shared interests and concerns that define the team as community ». p. 390.

Dans une même perspective, nous envisagerons dans le paragraphe suivant de montrer si au sein du club du football des 3Cités les joueuses construisent une communauté d'équipe ouverte ou fermée sur l'autre genre.

D'ailleurs, si les équipes des deux sections jouent en même temps et sur le même territoire, cela n'assure pas d'avoir des moments d'échanges ensemble ; c'est même le contraire. La troisième mi-temps après chaque match est fêtée séparément dans les locaux du club. Les filles comme les garçons se réunissent pour fêter la victoire, manger, boire et discuter du match, entourés par leurs familles, les amis, les encadrants, les entraineurs, etc…C'est un moment festif et convivial que chaque équipe anime indépendamment. Nous retrouvons dans l'exemple de la troisième mi-temps l'approche réalisée par l'anthropologue Anne Saouter (1995) qui décrit ce moment comme une « affaire d'hommes », un moment qui serait désacralisé par la co-présence des sportifs des deux genres. La tradition machiste, d'exclusion de l'autre, de genre différent, décrite par Saouter (1995) en rugby se déclinerait également en football, tout du moins à travers la troisième mi-temps, moment qui ne supporterait pas en football de transgression de l'ordre de genre et s'inscrirait comme un milieu exclusif composé soit d'hommes, soit de femmes.

En outre, les joueurs du club sont réputés, à tort ou à raison dans la sphère footballistique, comme costauds, « machos » et même violents. Cela explique le choix des filles de jouer un football mixte avec les amis du quartier ou de l'école, plutôt qu'avec ceux de leur club. Pourtant, les joueuses considèrent que le football pratiqué par les garçons du club s'il est un sport très physique n'en est pas moins très intéressant sur le registre des entraînements. C'est un sport décrit comme plus rapide, plus technique et plus engagé que le football féminin : « *jouer avec les garçons est bien pour progresser* » (Nadège, 33 ans, entretien n° 82, club de football des 3Cités). « *C'est très enrichissant, très physique mais aussi très technique* ». (Valérie, 42 ans, E66, club de football des 3Cités).

En même temps, rappelons que comme la majorité des activités sportives, historiquement le football est un sport masculin, conçu par des hommes pour des hommes, c'est donc logiquement que les filles entrent dans ce monde en jouant entre elles mais aussi

avec les garçons, surtout si elles résident en milieu rural[197] qui bénéfice d'un nombre limité de clubs et de choix sportifs, selon (Prudhomme-Poncet, 2003), la mixité dans le milieu rural est une solution éphémère, « apparue comme une concession aux difficultés organisationnelles ». Officiellement, et dans la pratique instituée, la majorité des filles commence l'entrainement avec les garçons et ce n'est qu'à partir de treize ans qu'elles ne peuvent plus s'entrainer avec eux : « *j'ai arrêté de jouer avec les garçons dès l'âge de treize ans. Je trouve que c'est mieux de commencer avec eux, c'est plus physique* ». (Ophélie, 20 ans, entretien n° 79, club de football des 3Cités).

La fragilité des filles, leur infériorité physique sont des arguments régulièrement avancés par les garçons pour qu'un décloisonnement sexuel du football s'opère, pour qu'une mixité ne soit pas envisageable. Néanmoins les mentalités semblent peu à peu se transformer, la médiatisation et la réussite des joueuses lyonnaises et de l'équipe de France féminine s'accompagne aujourd'hui d'une image de football technique.

Certains joueurs participent à l'entrainement des filles pour raison de blessure. Les joueurs blessés trouvent que jouer avec les filles est une solution temporaire pour garder leur compétence physique ; car pour eux le football féminin est réputé être un sport plus technique que physique : « *les filles jouent au football différemment* » (Marouan, 32 ans, entretien n° 7, club de football des 3Cités).

En même temps, la pratique féminine, même si elle est moins physique, commence à prendre une certaine importance dans le milieu sportif : « *l'entrainement des filles est bien organisé, structuré ; c'est un plaisir de jouer avec elles* » (Mehdi, 22 ans, entretien n°1, Club de football des 3Cités). « *Le football féminin même s'il n'est pas physique, il reste une pratique propre*» (Vu, 29 ans, entretien n° 29, club de football des 3Cités).

Au fil du temps, les filles évoluent et montrent des compétences techniques et physiques qui se focalisent sur l'agressivité des gestes, aller au contact, masquer ses émotions. La pratique du football marque durablement leurs corps et forcément la manière de se comporter et de marcher sur le terrain, et même en dehors du milieu sportif. Elles sont critiquées souvent car elles présentent un modèle du corps techniciste et productif avec de fortes identifications masculines. Plusieurs d'entre elles empruntent, certains attributs «

[197] Un tiers des joueuses habitent en milieu rural (10 sur trente).

masculins » de leur apparence corporelle, leur rythme de marche ressemble à celui des garçons, caractères qui façonnent une dimension androgyne et de « garçon manqué ». Quelle que soit la discipline de la pratique sportive les femmes « doivent de plus en plus fréquemment recourir aux signes surajoutés de parure pour signifier leur appartenance de sexe. Il n'est pas exclu que nombre de sportives évitent ainsi la « confusion de genre » qu'elles pourraient encourir en « restant nature », alors que leurs morphologies sont de plus en plus fréquemment proches de celles des hommes (par les effets des méthodes de l'entrainement et de la préparation physique), alors que les regards portés sur elles sont presque toujours prédisposés à la souligner ». (Davisse & Louveau, 1998, p. 150).

D'ailleurs, le football féminin reste valorisant même en dehors du milieu fédéral. Les joueurs de football qui ne s'engagent pas dans un club et qui préfèrent pratiquer ce sport librement en dehors de toute structure, trouvent que : « *le football féminin est très évolué. On prend plaisir à regarder les matchs des filles qui jouent calmement leur jeu. C'est un sport de qualité très technique* » (Akadah, 32 ans, E94, rencontre des sportifs sur le terrain à accès libre). De plus, un des joueurs rencontré sur les terrains en libre accès estime que le football féminin participe à une nouvelle vision du sport féminin[198] : « *le football féminin fait ouvrir l'esprit surtout chez la communauté africaine qui considère que les femmes ne doivent pas faire du sport car elles n'ont pas la même morphologie que les hommes* ». (Stan, 42 ans, entretien n° 96, rencontre des sportifs sur le terrain à accès libre).

II.2.3. Mixité sur les terrains en accès libre

Chantelat et all., (1996) montrent que la sociabilité constituée autour du sport « auto-organisé » renvoie à une « sociabilité ouverte d'un réseau (masculin) ». Les filles s'interdisent-elles elles mêmes ces espaces de jeu ou bien se font-elles exclure des lieux de

[198] Ancien président de l'association des togolais à Poitiers. L'objectif de l'association est d'accueillir les nouveaux togolais arrivés dans la ville de Poitiers. Le football est un support qui fait réunir les adhérents d'origine togolaise, ainsi que, les autres joueurs de différente nationalité. Quelle que soit la saison de l'année, les membres se réunissent chaque dimanche après-midi pour pratiquer le football. L'association utilise les terrains en accès libre du quartier des 3Cités pour s'entraîner.

proximité que constituent les terrains en libre accès ? Dans le chapitre suivant, nous consacrerons une analyse détaillée des conditions de pratique du sport sur les terrains en libre accès et nous mesurerons dans ces pratiques sportives appelées « libres », « auto-organisées », « sauvages », de « pied d'immeubles » quelle est la part de la mixité de genre sur ces terrains de sport.

Les terrains de sport en accès libre sont des terrains ouverts à tous publics n'importe quel jour de l'année. Ce sont à la fois les city-stades dans le quartier des 3Cités et les terrains de sport implantés dans le parc public du quartier voire les terrains vagues.

Globalement, ces lieux ne sont pas fréquentés par les filles. Aucune d'entre elles n'a été croisée dans ces lieux en libre accès. Les entretiens ont été réalisés uniquement avec des garçons qui ont déclaré n'avoir jamais joué avec les filles : « c'*est très rare de trouver des filles qui jouent sur les city-stades. Elles viennent juste pour regarder, elles se mettent à côté mais elles ne jouent pas* ». (Kevin, 18 ans, E38, CSC). Les filles qui assistent au temps de jeu, sont considérées comme des spectatrices et non pas comme des joueuses. En fait, nous trouvons que les filles sont quasiment absentes même en tant que spectatrices dans ce genre de sport non-institutionnel.

Ainsi, dans un quartier défavorisé, les filles sont automatiquement exclues d'un espace public comme celui des city-stades. Selon la culture des jeunes du quartier, la pratique sportive sur des lieux en accès libre demeure essentiellement masculine. De ce fait, les lieux fréquentés par les garçons paraissent comme interdits aux filles.

Dans le gymnase des 3Cités (Les Sables), lorsque nous avons réalisé nos entretiens, nous avons pu observer que des barrières avaient été dressées contre la présence féminine dans ce lieu réputé complètement masculin. Les jeunes nous échangeaient d'étranges regards lors de la passation des entretiens, qui rappelons le, étaient réalisés par une femme.

En résumé, dans ce quartier défavorisé, quelque soit le lieu de la pratique sportive : Club de football, CSC et terrain en accès libre, la mixité de genre dans le sport est absente. En d'autres termes, la mixité entre les filles et les garçons n'est pas favorisée que le sport soit pratiqué dans un espace institutionnel ou dans un lieu non institutionnel.

Ajoutons que les centres socio-culturels des 3Cités favorisent par l'intermédiaire des activités sportives proposées aux jeunes une mixité spatiale dans la ville. Mais cette mixité n'est pas sociale car la majorité des jeunes appartient à une classe sociale similaire, pauvre et issue de l'immigration.

Chapitre 5

Analyse socio-sportive des attentes, besoins et motivations des pratiquants(es). Politique de la ville de Poitiers et pratiques féminines.Discussion des principaux résultats de notre enquête auprès des sportifs des deux genres, dans le quartier des 3Cités de Poitiers

Dans le quartier sensible des 3Cités de Poitiers, quelle place occupe le sport et quel sport, qui pratique le sport et comment ? En référence à Marcel Mauss, Pociello (2002, p. 102) insiste sur la dimension sociale du sport, considérant que « le sport est un fait social total, un phénomène et une pratique de société ». Pociello définit ainsi le sport qu'il nomme un objet paradoxal, comme « un ensemble de propriétés symboliques, de valeurs, d'images, de représentations et d'émotions» (2002, p. 103). Le choix de la pratique sportive, dans le sens de l'auteur, serait dépendant de la position sociale de l'individu. Cela traduit la déférence des choix sportives des individus issus des milieux populaires qui s'orientent vers des sports collectifs, énergétiques, en force et à moindre coût. Autrement dit, « la structure sociale prédispose et oriente les individus vers des pratiques qui correspondants à leurs inscriptions dans les groupes sociaux » (2002, p. 106).

Nous aborderons en premier lieu le sujet de la pratique sportive des femmes dans le quartier sensible à travers une analyse approfondie socio-sportive expliquant les motifs de la moindre présence des filles dans le milieu associatif sportive (club de football) et le milieu associatif social (CSC des 3Cités). Nous nous intéresserons également à la vision exogène apportée par la famille et les personnes de l'environnement proche des acteurs de la pratique sportive féminine. Nous tenterons également d'appréhender à travers nos entretiens le rôle joué par la culture du pays d'origine et l'impact de la religion. D'autres éléments susceptibles d'apparaître comme variables explicatives inhibitrices ou facilitatrices de la pratique sportive des filles seront examinées, tels le choix sportif proposé aux filles dans ce milieu sensible, l'âge de début de la pratique sportive.

Observons que le football est le seul sport fédéral offert dans le quartier, il est aussi pour la plupart des jeunes, le sport le plus pratiqué sur des terrains en libre accès. Ce choix restreint de pratique sportive dans le quartier des 3Cités participe-t-il d'un registre discriminatoire, est-il plus subi que choisi par la population résidente ? Est-il vécu sur le registre de l'émancipation ou au contraire développe-t-il des conduites inhibitrices, en effet le Prince Ali Ben Al-Hussein, vice-président de la FIFA (Fédération International Football Association),

dans un très long article du journal Le Monde (samedi 21 juillet 2012) affirme que « chacun a le droit de porter ce qu'il souhaite, le voile n'est pas une question de politique ou de religion, le voile est une question culturelle, c'est une question de santé, d'interaction sociale et cela renforce la place de la femme dans la société ! Oui c'est une position progressiste et non régressive. »

En parallèle, nous nous poserons les questions suivantes : la politique sportive de la ville de Poitiers favorise-elle la pratique sportive féminine ? Existe-il des carences d'ordre institutionnel qui pourraient expliquer le déficit d'intégration des filles dans le milieu sportif fédéral et social, carences concernant l'organisation, les moyens humains et financiers mis à disposition, etc.? La politique sportive du club de football ne joue-t-elle pas un rôle dans l'absence des joueuses issues du quartier des 3Cités ?

En outre, nous tenterons de mesurer le rôle joué par l'investissement des parents dans le milieu sportif vis-à-vis de la pratique sportive des joueurs et des joueuses. Par exemple l'engagement des sportifs, notamment ceux du genre féminin, change-t-il, lorsque les parents sont issus d'un milieu social favorisé ou d'un milieu social défavorisé ?

D'ailleurs, « le sport reste donc à l'image de la société actuelle par la complexité de sa structure. Il se diversifie autant des pratiquants que dans ses représentations. Il ne peut se décliner qu'au pluriel » (Vieille Marchiset, 1998). Le sport, tel que Fodimbi le suggère (1999, p. 36) « est soumis au changement. Toutes se transforment, se modifient en même temps que se modifie et se transforme la société, et elles agissent en retour sur elle. »

Suite à notre enquête, nous observons que le sport pratiqué en dehors du cadre institutionnel est profondément présent dans la vie des jeunes issus du quartier des 3Cités. La pluralité de ses usages fait écho à une diversité de mots rencontrés dans la littérature sportive, on rencontre ainsi les notions « auto-organisé », « informel », « libre », « au pied des immeubles », « sauvage » « de rue », « de city-stade », « de proximité ». L'évolution des pratiques sportives conduit à d'inévitables changements, elles correspondent ainsi aujourd'hui « à d'autres formes de sociabilités que celles développées par les pratiques sportives traditionnelles » (Fodimbi, 1999, p. 35). Le fonctionnement des organisations sportives se transforme face aux changements des comportements du public. Le club sportif pourrait avoir

un statut qui l'handicape dans le fait qu'il s'avère parfois incapable de répondre aux attentes, aux besoins, aux motivations des habitants, souvent consommateurs d'activité, dans les quartiers sensibles comme ailleurs. De ce fait, nous considérons que le sport pratiqué sur des terrains en libre accès, ne remplace pas le sport institutionnel mais il le complète surtout dans le quartier des 3Cités.

Quel rôle social joue le sport non-institutionnel dans la cité ? Quelles valeurs véhicule-t-il dans l'imaginaire des sportifs, le définissent-ils de manière partagée dans leurs réponses aux entretiens ? N'est-ce pas là un terrain propice et symbolique à la lutte contre la masculinisation de l'espace public dans la politique de la ville ?

Enfin, dans un dernier temps, nous terminerons notre étude en analysant et comparant les motivations déclarées de la pratique sportive chez les filles et chez les garçons rencontrés dans le club de football, au sein du CSC, mais aussi sur les terrains en libre accès?

I. Le sport féminin : une absence fortement remarquée dans les ZUS

Les freins dans la pratique sportive féminine ne sont pas liés à une seule forme de sport. Quel que soit le sport pratiqué, institutionnel ou non-institutionnel, la faible représentation des femmes est une problématique. Quel que soit la tranche d'âge des pratiquantes : adolescentes, jeunes adultes et adultes, la participation féminine dans le sport est minoritaire dans les ZUS. Paradoxalement, les filles issues du quartier des 3Cités ne sont pas intégrées dans le club de football qui est la seule activité fédérale proposée à proximité des habitants, notre enquête révélera qu'elles sont minoritaires au sein de l'effectif des joueuses, comme dans celui des entraîneuses, accréditant le titre d'un article paru dans Rue89 le 27 février 2012, « En sport, pourquoi les femmes n'entraînent jamais les hommes ? ». De plus, elles fréquentent rarement les lieux sportifs en accès libre (city-stades) en tant que pratiquantes mais sont spectatrices de temps en temps. En outre, elles ne sont pas actives en continu au sein des ateliers sportifs organisés par les CSC.

A titre général, en travaillant sur *les principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive*, le bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Jeunesse, des

Sports, et de la Vie Associative de 2005, a indiqué que les femmes trouvent plus de plaisir à pratiquer les activités physiques ou sportives dans les disciplines les moins compétitives comme la danse, la gymnastique, le vélo, la natation, et la randonnée etc. : 79 % des femmes de 15 ans ou plus font de la danse, 78% de la gymnastique, 57 % de la natation, 48 % du vélo. Le football est un sport collectif réputé en temps que sport masculin ; seulement 14 % des femmes de 15ans ou plus pratiquent ce sport.

En outre, en 2002, l'étude du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie Associatives citée par Bouffin (2004, p. 1) a montré que les femmes restent largement minoritaires dans la détention des licences sportives. Un tiers des licences a été délivré aux femmes et seulement 27 % de licences « compétions ». L'écart entre les femmes et les hommes dans la détention de licences s'explique par le fait « *qu'elles sont à la fois un peu moins nombreuses à faire du sport et, quand elles pratiquent un sport, elles sont moins nombreuses à le faire dans le cadre d'un club ; enfin, lorsqu'elles pratiquent en club, elles sont moins nombreuses que les hommes à prendre une licence* ».

Par ailleurs, suite à notre enquête, réalisée dans un milieu sensible, nous voulons confirmer que la signification du sport est très variable selon la culture d'origine. Dans un quartier aux tendances communautaires, comment la culture d'origine de pays pourrait-elle influencer la pratique sportive féminine ?

Le fait de poser la question de l'absence des filles dans les sports institutionnels et non-institutionnels, nous incite à réfléchir sur la façon dont elles organisent leur temps de loisirs. Où sont-elles en dehors des CSC ? Sont- elles adhérentes des clubs ? Se réunissent-elles entres amis à l'extérieur du quartier (centre ville, grandes surfaces, etc…) ?

Nous n'avons pas d'outils empiriques pour répondre à ces questions. À notre connaissance, il n'existe pas non plus d'étude réalisée par les services sociaux des CSC, ni par les secteurs d'animation et de loisirs de la Mairie de Poitiers qui analysent le temps libre des jeunes filles issues des Zones Urbaines Sensibles, le temps libéré c'est à dire un temps véritablement personnel insisterait la sociologue du travail Dominique Meda (2008).

Cependant, nous nous sommes servis de notre temps d'observation informel et de discussions avec ces jeunes filles, ainsi qu'avec les responsables des CSC : animateurs et éducateurs. Nous nous interrogeons pour savoir si l'absence des filles issues de l'immigration, dans des lieux associatifs tels le club de football et le CSC, est un choix délibéré de leur part. Est-elle liée à des contraintes imposées par leur vie familiale, à l'âge tardif auquel elles commencent le sport ? Est-elle la conséquence des choix sportifs non adaptés liés à une politique sportive féminine ne tenant pas compte des besoins spécifiques du public des ZUS?

Nous suivrons quatre axes de travail pour tenter de mettre en évidence l'effet de la culture d'origine sur la pratique sportive féminine, nous aborderons ainsi :

1. l'aspect culturel et la sphère familiale.
2. l'aspect culturel et le rapport au corps.
3. l'aspect culturel et le choix du sport proposé dans les ZUS
4. l'aspect culturel et l'âge du début de la pratique sportive : le rapport à l'excellence.

I.1. L'aspect culturel et la sphère familiale

Selon la culture des familles issues de l'immigration et qui sont pour une grande majorité d'origine africaine, la pratique d'activités physiques et sportives est impensable surtout pour les femmes. Dès la prime adolescence, l'attention des parents se porte à l'égard de leurs filles, sur le travail domestique et l'accompagnement des plus jeunes frères et sœurs. L'éducation familiale donnée aux filles reflète les attentes de la communauté envers elles. D'une manière générale, l'image des femmes africaines reste attachée à celle d'une femme au foyer. Aujourd'hui, les jeunes filles issues de l'immigration continuent leurs études, elles parviennent même à exercer un travail hors de la sphère familiale. Mais, le modèle des femmes au foyer reste ancré dans la mentalité de certaines familles. Dans le quartier des 3Cités « *les jeunes filles en majorité d'origine africaine, sont dépendantes de leurs parents en ce qui concerne la gestion du temps. Elles doivent se présenter à la maison après le collège pour faire les courses ou chercher et garder les petits frères et sœurs après l'école. Elles ont juste droit au temps d'aide aux devoirs mis en place par le CSC.* » (Entretien, éducatrice du secteur jeune des CSC).

En termes d'éducation, les filles immigrées n'ont pas le même temps de loisirs que les garçons. L'apprentissage du travail domestique n'a pas d'importance chez les garçons, cela reste exclusivement réservé aux femmes. Le modèle reste immuable, les garçons ne doivent pas s'occuper des tâches ménagères en comparaison des filles qui sont très vite et très tôt initiées à cela. En conséquence, le temps de loisirs des femmes est nettement réduit du fait du temps consacré aux pratiques domestiques et au temps éducationnel à travers la garde des petits frères et sœurs. Cela explique leur difficulté à s'engager sur le long terme dans les projets sportifs et culturels comme la danse, le théâtre, etc…

L'absence des femmes dans le milieu des loisirs est une réalité dans les quartiers populaires, Tatu-Colasseau (2009, p. 82) constate en effet que dans les quartiers d'habitat social « les femmes connaissent une diminution quantitative et qualitative des loisirs particulièrement lors de l'accès au sport et à la culture ». Suite à l'analyse des facteurs sociodémographiques tels que le « parcours migratoire » des personnes résidant dans le milieu populaire, l'auteur démontre que « les femmes de milieu populaire se caractérisent souvent par l'absence d'ambition sociale et la soumission à la sphère domestique qui conduit à une double domination : sociale et sexuée » (2009, p. 81). Les loisirs de femmes et les loisirs d'hommes sont différents, « témoins d'un cumul des dominations sexuée, sociale et culturelle » (2009, p. 82).

Les hommes ne partagent pas le même lieu de loisirs avec les femmes qui sont souvent cantonnées à des activités à domicile.

De même, le fait que les terrains sportifs à accès libre tels que les city-parcs, ne soient pas fréquentés par des filles mais uniquement par des garçons, serait déjà lié à cette séparation culturelle entre filles et garçons. Dans ce sens, Tatu-Colasseau (2009, p. 83-84) indique que dans des espaces de loisirs quotidiens, la présence permanente des hommes « affirment une identité virile et collective qui laisse peu de places à l'autre sexe ».

Par ailleurs, les espaces publics en libre accès tels que les city-stades, explique Depaule (1994, p. 119), sont « qualifiés par des dénominations, des utilisations, des représentations, des fréquentations ». Il paraît normal que les garçons occupent des lieux habituellement reconnus comme masculins et que les filles en soient exclues par tradition. Mais, les filles pourraient de leur côté, laisser volontairement la place aux garçons, ce qui nous rappelle à la

domination masculine largement acceptée par des femmes dans le sens de Bourdieu (1998), et de Tatu-Colasseau (2009, p. 85) lorsque elle ponctue son analyse en écrivant que dans les lieux de loisirs quotidiens de quartiers populaires, « les sociabilités mixtes ne sont pas envisageables, mais un sexe semble détenteur de l'honorabilité de l'autre sexe ». En conséquence les filles et les femmes du quartier sensible des 3Cités investissent peu les lieux sportifs institutionnalisés clubs, associations, elles pratiquent moins que les garçons, confirmant les écrits de Keysers & Nestoret-Ontanon (2012) qui observent que « la famille et la société tendent à répartir les activités de leurs enfants en fonction du genre ».

I. 2. L'aspect culturel et le rapport au corps

Nous envisagerons dans ce second paragraphe le rapport féminité-sport. Nous voulons montrer comment la notion de féminité diffère selon l'origine culturelle des filles et préciser dans quelle mesure joue l'effet « normes de beauté ». Nous nous demanderons aussi en quoi les activités physiques et sportives favorisent-elles la féminité chez les filles issues de l'immigration ?

Tout d'abord, la difficulté des filles issues de l'immigration, mais peut-être aussi selon l'expression très controversée, certaines françaises de souche, est qu'elles sont confrontées à un double modèle d'identification sociale. Ce double modèle est cité par Gasparini (2007, p. 79) quand il évoque l'idée que l'intégration invente une nouvelle identité émergeante du croisement de deux cultures, « l'intégration des migrants résulte alors d'un compromis entre leur culture d'origine (qui va progressivement perdre relativement de son efficacité dans le nouvel environnement français) et la nouvelle culture du pays d'accueil ». Pourtant, la culture du pays d'origine montre une conception de la féminité et un rapport au corps qui ne sont pas forcement les mêmes qu'en France. Les filles d'origine étrangère sont donc en permanence tiraillées entre deux visions et deux cultures différentes. Ceci peut créer des conflits dans leurs rapports avec les autres membres de la famille et même de la communauté, en particulier quand il s'agit des questions qui concernent leur autonomie ainsi que le choix de leurs activités sportives qui avec le football par exemple, font bouger les lignes entre le féminin et le masculin, car lors d'une enquête citée par Keysers & Nestoret-Ontanon (2012), à la question relative aux freins à leur investissement dans le football, les joueuses tous niveaux confondus répondent en deuxième choix « la difficulté d'exister dans un milieu d'hommes », après le manque de temps et de disponibilité.

Le quartier des 3Cités se compose ainsi de différentes communautés qui nous offrent divers concepts du rapport au corps, liés à la pratique physique et sportive.

Au plan anthropologique, la culture se comprend comme l'ensemble des manières de penser, de sentir et d'agir, partagées par les hommes. Ainsi, les manières de penser le corps, de penser son corps, de sentir son corps ou de ressentir le monde à partir de son corps, de se percevoir et de percevoir autrui, de même que toutes les manières de bouger et d'agir sont marquées par la culture. Elles sont donc le fruit d'une éducation et d'une socialisation. Ce qui précède permet de comprendre que « le corps est une réalité changeante d'une société à l'autre » et surtout que « le corps n'existe pas à l'état naturel, il est toujours saisi dans la trame du sens » comme l'écrit Le Breton (1992, p. 31).

Par ailleurs, nous nous intéressons aux effets de la culture sur la corporalité, définie par Le Breton (1992, p. 36-37) comme un « phénomène social et culturel, matière de symbole, objet de représentation et d'imaginaires ». Nous pouvons faire l'hypothèse que la variété d'origine des femmes résidant dans le quartier va engendrer une diversité de modes d'éducation, de valeurs, et de fait, de corporéités différentes. Comment les femmes du quartier des 3Cités pratiquent-elles le sport ? Les standards de beauté attendue s'universalisent-ils, faut-il accepter les propos d'Amadieu (2002) qui affirme que les normes sont « indépendantes de la nationalité, de la classe sociale et même de l'âge » ? Dans quelle mesure la culture d'origine traverse-t-elle les attendus de la culture dominante française lors d'activités corporelles, et avec quelles conséquences ? La corporalité est au centre de la vie quotidienne dans ses dimensions les plus intimes comme les plus publiques. La corporéité peut ainsi se définir comme le rapport que chaque individu entretient avec son propre corps, pour lequel il a intériorisé depuis sa prime enfance des usages, des significations et des normes sociales écrit Liotard (2010).

Soulignons que notre objet ne consiste pas à présenter les significations sociales du corps des actrices du sport ni de celles qui vivent un enfermement du corps à voir, autrement dit qui s'auto-excluent des activités corporelles.

Les entretiens font ressortir que la culture des pays africains, en particulier ceux d'Afrique du Nord, peut freiner la pratique sportive féminine. C'est l'exemple rapporté par *Khadija*, une maman d'origine magrébine musulmane, voilée, habitant dans le quartier des

3Cités. Elle explique qu'une femme mariée et qui a des enfants ne peut pas s'habiller en survêtement sportif et aller faire du sport librement à la vue de tout le monde, surtout les membres de la communauté maghrebine: *« je ne peux pas profiter de ces équipements sportifs mis en place dans le parc pour maintenir mon corps, ça ne se fait pas dans ma culture, le regard des autres me gêne et m'empêche de pratiquer les activités librement*. ». En d'autres termes, le fait de vivre dans une communauté peut être un frein à la pratique du sport même si celui-ci se fait à l'abri des regards, ce que Gasparini (2007, p. 79) confirme quant il déclare que « le travail d'intégration est effectivement une souffrance personnelle, car il se mêle de préjugés et de traditions ».

Souvent, dans les pays arabes, les femmes sont soumises à certaines contraintes traditionnelles ou religieuses qui limitent leurs choix ainsi que les places qu'elles peuvent occuper dans la société. C'est un type d'éducation ou de tradition transmis d'une génération à l'autre, des grands-mères aux mères et des mères à leurs jeunes filles.

Nous ne pouvons pas nier le fait que la religion a une influence sur les actes des femmes de ces pays à grande majorité musulmane. Certaines filles portent le voile et évidemment leur corps doit être complètement caché. En faisant du sport, les filles gardent leur voile et doivent porter un pantalon et un tee-shirt à manches longues pendant l'entrainement et les jours de compétition. Si les filles portent des vêtements sportifs qui montrent d'une manière détaillée leurs corps par exemple avec un short et un tee-shirt à manches courtes, alors elles sont déconsidérées. Bourdieu (1979) explique dans la Distinction que le chemin corporel est dépositaire de toute une vision du monde social, de toute une philosophie de la personne et du corps. Le corps serait souvent soumis à des normes sociales et unifiées où l'hexis corporel a du sens. Ce dernier se manifeste dans la représentation de soi, les « sois » du corps et selon nous, les pratiques sportives. En effet les pratiques du sport façonnent le corps, originalisent le corps, ainsi le corps se singularise et devient le reflet d'une affirmation identitaire, chacun étant tenu comme Dubet et Martuccelli (1998) l'expliquent, par ses multiples expériences, à se fabriquer sa propre identité. Les femmes du quartier n'échappent pas à cette logique même si leur appartenance culturelle complexifie ce processus.

Selon la politique du club de football, « *Une fille voilée n'a pas sa place dans le club* » propos recueillis lors d'un entretien avec le président du club de football des 3Cités. Cela ne

peut pas être un moteur d'intégration surtout pour une partie de la population musulmane résidant dans le quartier. Cependant, dans notre étude, aucune sportive rencontrée n'était voilée, alors qu'environ un tiers d'entre elles appartenaient à la religion musulmane.

Structure	**Religion**			
	Nombre	**Musulman**	**Chrétien**	**Autre**
Club/Football	30	4	13	13
Centre Socio-Culturel	9	6	2	1
Terrain à accès libre	0	0	0	0
Total	**39**	**10**	**15**	**14**

Tableau 1 : présentation du nombre de femmes selon le lieu de la pratique sportive et selon la religion.

Par ailleurs, l'image donnée par les filles sportives du quartier des 3Cités peut-être parfois associée à la masculinité. C'est le cas dans certaines familles mahoraises. *Zainabo*[199] est une jeune fille de quinze ans, née en France originaire de Mayotte. Elle souhaite jouer au football dans l'équipe féminine des 3Cités alors que ses parents n'encouragent pas la pratique de ce genre de sport : « *ma mère ne veut pas que je joue au football ni aux autres sports. Elle pense que mes jambes vont devenir musclées* ».

En parallèle, la réflexion des parents nous fait penser à l'expression « garçon manqué » qui est utilisée pour désigner les filles qui pratiquent en particulier des sports dits masculins tels que le football, le rugby, le hockey sur glace. Cette définition résulte selon Laberge (1994, p. 61) « de la perception de contradictions entre le genre masculin associé au secteur d'activité, le stéréotype féminin qui lui est inévitablement associé, et ses dispositions de genre plutôt masculines ». Dans notre période actuelle dite postmoderne, McCall (1992, cité et traduit par Laberge 1994, p. 61) suggère que « les dispositions de genre sont multiples et, bien sûr, pas

[199] Jeune fille rencontrée de temps un temps dans les CSC mais ainsi en dehors de la structure

seulement associées au corps biologique sexué ; en fait, elles deviennent associées au corps sous la forme de dispositions de genre incorporées façonnant les trajectoires sociales des individus »[200].

D'ailleurs, les filles se sentent obligées de maîtriser la culture spécifique du football pour bien s'intégrer dans le jeu des garçons. Les filles montrent leurs compétences techniques et physiques qui se focalisent dans l'agressivité des gestes, aller au contact, masquer leurs émotions. Ces efforts physiques continus marquent durablement leurs corps et forcément la manière de se comporter et de marcher sur le terrain et même en dehors du milieu sportif.

Les footballeuses sont critiquées souvent selon le caractère « masculin » de leur apparence corporelle, de leur rythme de marche qui ressemble à celui des garçons (Mennesson, 2004). Cela pourrait expliquer le désengagement parental à propos du football féminin.

Toutefois, le rapport que les individus entretiennent avec leur corps dépend généralement de ce qui est admis par la société. Les critères de beauté ne sont pas fixes, ils peuvent être synonymes de minceur, rondeur, musculature etc… tout dépend de la culture des pratiquantes. Ainsi, les femmes africaines considèrent que la rondeur est un signe de beauté : « *ma mère n'aime pas que je pratique le sport, ce dernier peut faire maigrir. Selon ma culture mahoraise, perdre du poids n'est pas apprécié par les hommes de Mayotte qui aiment sortir avec des femmes fortes physiquement*. » (Farcia, 19 ans, participante à l'atelier fitness aux CSC)[201].

I.3. L'aspect culturel et le choix du sport proposé dans les ZUS

Qu'est ce qui freine la pratique sportive féminine : le choix du sport proposé et, ou, la culture de la population des ZUS ?

Dans le quartier des 3Cités, nous avons travaillé sur deux modèles de sport associatif dépendant de deux choix sportifs différents. D'un côté, nous avons une offre

[200] Texte en anglqis. « gendered dispositions are multiple and not, of course, attached only to sexed biological body, yet become attached to rhe body in the form of embodied gendered dispositions shaping individuals'social trajectories. »
[201] Entretien n°54.

sportive associative fédérale : le football. De l'autre, nous avons une offre associative proposée par les CSC : le fitness (Step, abdominaux, musculation…).

Evidemment, ces deux offres sportives ne sont pas comparables. Nous avons avec le football tel qu'il est proposé aux filles, le modèle traditionnel d'un sport fédéral qui impose un engagement saisonnier comprenant la participation aux compétitions et aux déplacements, l'assiduité aux séances d'entrainement, les réunions avec les dirigeants et le staff technique etc… Alors qu'avec le fitness, les pratiquantes sont davantage sur la dimension loisir que sur la dimension de performance, le contexte des CSC s'accompagne d'un engagement volontaire personnel dans le sens où les filles viennent sans aucune obligation. Un point commun existe cependant entre les deux sports que sont le football et le fitness, le nombre limité des filles résidant dans le quartier des 3Cités qui y participent, seulement quatre sur trente-neuf des filles enquêtées sont issues du quartier des 3Cités :

Association	**Nombre de filles sportives**	**Quartier des 3Cités**
CSC	9	2
Club	30	2
Total	**39**	**4**

Tableau 2 : Nombre de filles sportives résidant dans le quartier des 3Cités fréquentant le club de football ou les CSC.

En s'appuyant sur l'enquête Participation Culturelle et Sportive réalisée en 2003, Muller (2005, p. 3) indique que « le choix des disciplines reflète des aspirations et des modes de pratique différents ». Les femmes ont une plus forte probabilité que les hommes à pratiquer une activité physique ou sportive de façon autonome, le sport au féminin s'apparentant à un véritable révélateur d'inégalités entre les sexes. Cette observation est d'ailleurs partagée par Geneviève Fraisse (2011) qui constate qu'en France les femmes pratiquent moins le sport que les hommes, se distribuent selon la nature des sports, investissent peu les lieux et les fonctions du milieu sportif, sont sous-représentées parmi les licenciées et dans les compétitions officielles. Le mode compétitif attire plus les hommes que les femmes : 15 % des pratiquants contre 4 % des pratiquantes. A cet égard, les structures sportives traditionnelles sont mises en

question, il est légitime de se demander si elles sont suffisamment adaptées aux attentes des pratiquantes.

En fait, nous comprenons que la problématique d'engagement des filles dans les activités sportives a toujours était présente dans le quartier des 3Cités, depuis la naissance du football féminin jusqu'à aujourd'hui. La question du sport féminin a toujours posé un problème pour les responsables municipaux notamment dans les quartiers qui rassemblent différentes communautés. Il a fallu proposer un sport qui corresponde à la culture des familles résidant dans ces quartiers défavorisés, indique l'ancien adjoint au maire chargé aux sports JP Garnier : « *les filles ont été surveillées par leurs parents ainsi que par les grands frères. Elles étaient soumises à leurs habitude culturelle et familiale qui ne permettaient pas d'avoir des comportements et des relations homme-femme naturelle*s »[202].

Selon les acteurs sociaux des CSC, en général, les freins dans la pratique sportive féminine sont dus à une politique municipale défavorisant le sport féminin, en particulier le football : « *il y avait un positionnement politique de la ville et celui des élus chargés des sports extrêmement négatif envers les clubs féminins. L'équipe féminine du club de football des 3Cités a eu un niveau national à l'époque. Le club a négocié des aides supplémentaires équivalentes aux autres clubs de la ville qui jouaient au même niveau. Le discours de l'ancien adjoint maire était catastrophique, il n'a porté aucun intérêt au football féminin car c'était un sport qui n'apportait pas de public* »[203].

D'ailleurs, quelle que soit l'association, l'absence des femmes était fortement remarquée même aux CSC. Pendant longtemps, les activités sportives et de loisirs se sont canalisées autour du football ; aucun atelier de danse, théâtre, musique n'a été mis en place : « *le football était une activité dominante et les filles à l'époque ne venaient pas car toutes les activités proposées aux CSC étaient uniquement pour les garçons* »[204]. Une étude a été préparée également par l'équipe de prévention spécialisée[205]datant de plusieurs années, qui a montré qu'il n'y avait aucune activité culturelle ou autre qui s'occupait des filles résidant sur le quartier des 3Cités[206] : « *à une certaine époque, le mode de représentation des filles n'a pas*

[202] Entretien, J-P GARNIER, ancien adjoint maire chargé aux sports (1996-2009).
[203] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.

[204] Entretien, habitant dans le quartier des 3Cités, ancien président des CSC du quartier des 3Cités (2007-2010).
[205] L'équipe de prévention spécialisée appartient à l'Association Départementale de la Vienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 86).
[206] Entretien, éducateurs de l'équipe de prévention du quartier des 3Cités.

favorisé une place féminine au sein des CSC. Les portes du centre n'étaient pas grandes ouvertes aux filles issues du quartier. Il a fallu intégrer les filles adolescentes et répondre à leurs attentes quelle que soit l'activité proposée. Cela n'a pas pu fonctionner sans recruter une éducatrice qui apportait une place féminine au sein de structure »[207].

À présent, l'insertion des filles dans le milieu associatif est devenue une priorité de la politique locale des CSC. C'est un choix qui se traduit par une politique socio-éducative d'accompagnement et d'orientation pour des jeunes de 11 à 20 ans. Cette politique favorise : « *le développement de l'autonomie des jeunes et le respect des besoins ; l'acquisition de savoirs techniques, la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité, les relations entre filles et garçons, entre jeunes et parents et entre générations* »[208].

Les filles, ainsi que les garçons, fréquentant régulièrement le centre, participent aux différents événements culturels ou sportifs, aux actions proposées à l'échelle européenne, régionale, départementale ou locale et aux manifestations du quartier (fête de quartier, carnaval, fête des voisins, fête de la musique, etc…). Les jeunes sont maintenant considérés comme coparticipants au fonctionnement de leur secteur, ils ont leur place en tant qu'acteurs et plus seulement comme consommateurs ; cela se traduit dans les propositions et les décisions collectives prises par les encadrants mais aussi par les jeunes.

La problématique des jeunes résidant dans le milieu « sensible » est fort bien analysée dans les travaux sociologiques d'Alain Vulbeau (2004, p. 11). L'auteur suggère que « les jeunes urbains des périphéries ne se contentent pas de prendre de la place dans un paysage où ils n'ont rien à faire ; bien au contraire « prendre place », c'est prendre toute sa place et rien que sa place ». La jeunesse selon Vulbeau (2001, p. 10) est considérée comme « une ressource sociale, elle parait tenir un rôle actif dans la résolution de ses propres problèmes ». Dans les zones « sensibles », elle est déterminée par le chômage, l'immigration, l'insécurité menaçante et la délinquance est souvent amplifiée par les médias et les discours politiques. L'étude d'observation de Bordes (2004), réalisée dans une des banlieues parisiennes, la ville de Saint-Denis, a montré la place que les jeunes peuvent occuper dans un ensemble de lieux institutionnels telles que les maisons de quartier mais aussi, le rapport susceptible d'être construit avec les membres locaux de bureaux et de services à la mairie. L'auteur confirme

[207] Entretien, directeur des CSC du quartier des 3Cités.
[208] Rapport du programme 2011-2012. Association des Centre Socio-culturels des 3Cités. p. 8.

que la jeunesse est capable de se positionner comme actrice de sa vie, qu'elle veut s'imposer comme une ressource sociale, comme porteuse de projets, souhaitant montrer jour après jour sa capacité à « prendre place » avec et sans l'aide de l'institution » (p. 18).

Pour cela, il a fallu travailler sur un accompagnement dépassant les murs des CSC, en créant un réseau collectif entre différentes structures : éducative, service de prévention, famille et centre socio-culturel. Évidemment, le lien avec les familles, notamment les familles de jeunes filles, nécessite d'avoir un poste tenu par une femme au sein du centre. Les barrières culturelles concernant les activités des filles sont moins rigides quand l'appel vient d'une responsable féminine (éducatrice, animatrice). Le fonctionnement des ateliers sportifs féminins est un bon exemple. Souvent, les parents sont convoqués pour discuter, pour leur expliquer l'avantage apporté par le sport féminin et pour donner enfin l'autorisation aux filles souhaitant participer à l'atelier fitness. Gagner un espace de liberté pour ces filles nécessite un lien de confiance avec les familles qui ne croient pas aux besoins d'intimité. Certaines d'entre-elles insistent pour qu'une éducatrice vienne chercher leurs filles à la maison et les ramène également. Cette action d'accompagnement est adaptée au public du quartier aux diverses origines. Cela fait la différence avec le fonctionnement du club de football qui est complètement loin de ce type d'accompagnement social.

Par ailleurs, le point fort du club de football des 3Cités est d'avoir une équipe féminine considérée comme unique dans la ville de Poitiers. C'est un exemple idéal d'un lieu institutionnel implanté dans un quartier défavorisé où les femmes ont, en apparence, une priorité d'accès au sport fédéral.

De ce fait, tout comme l'expérience des CSC dans l'insertion des jeunes adolescentes, il nous paraît logique qu'avoir un encadrement se composant d'au moins un membre de genre féminin facilite l'intégration des filles d'origines différentes au sein du club (parmi les vingt huit dirigeants au club du football des 3Cités, huit d'entre eux sont des femmes et appartiennent à une classe sociale autre que celle du quartier).

La place des dirigeantes dans le club des 3Cités, leurs rôles et leur statut nous interroge au sens psychosocial du terme, car nous ne les avons que rarement rencontrées dans le local du club dans la semaine. Leur implication sur le terrain semble doublement reléguée, elles ont des fonctions administratives de dirigeantes qu'elles assument en dehors de l'espace

sportif et seule une femme assume la fonction d'animatrice sportive avec la prise en charge de jeunes joueuses, les équipes seniors sont entraînées et managées par des hommes, car comme le cite Annie Battle et ses collaboratrices (2010) dans son Dictionnaire iconoclaste du féminin, « en français, un entraîneur est un coach, alors qu'une entraîneuse est une prostituée… ».

Cette situation interroge la typologie de dirigeante ; typologie envisagée au sein de la gent féminine par Tatu-Colasseau (2010) à travers trois profils, celui de militante associative, celui de passionnée d'une discipline sportive et de dirigeantes de circonstance ou d'élue. Certaines dirigeantes sont des anciennes joueuses qui ont mis fin à leur pratique sportive, elles s'engagent alors sur le plan administratif du club en tant que des bénévoles, mais bénévoles administratives, en charge principalement de la gestion des licences et de l'organisation des déplacements. La seule dirigeante en charge de la formation des jeunes joueuses, de leur formation physique et technico-tactique conforte la dimension transgressive de l'investissement féminin observé dans des lieux sportifs masculin tels que le football, rejoignant ainsi l'approche globale de Terret (2006, p. 5) pour qui « le sport s'est lui-même construit comme une institution masculine. Créé par des hommes et pour des hommes, il constitue, dès ses origines, l'un des milieux les plus favorables à la reproduction de l'ordre du genre et l'un des plus réticents à toute transformation ». Au club des 3Cités, une seule entraineuse intervient sur le terrain de l'entrainement, illustrant que l'activité football demeure un territoire historiquement surdéterminé d'un point de vue masculin, comme si les transgressions de genre demeuraient encore en 2012 indésirables.

Cependant, la représentation féminine dans la structure sportive n'a apporté que peu d'avantages au public féminin du quartier des 3Cités. Ce qui compte, c'est la relation de confiance et le lien social qui se construisent avec les familles des joueuses résidant sur le quartier. Evidemment, c'est un effort supplémentaire inhabituel dans le milieu fédéral surtout que le football est un sport spontanément pratiqué dans les quartiers. En même temps, c'est un sport représenté pendant longtemps comme un sport masculin et d'affrontement, souvent rude et violent dans les duels. Le quartier des 3Cités nous donne l'exemple d'un sport fédéral féminin qui ne peut pas fonctionner sans prendre en compte la réalité des familles liée à des cultures et à des attentes différentes. Nous estimons que le fait d'avoir une volonté

d'accompagnement social favorise l'intégration des filles du quartier dans le club de football. Cela ne se fait qu'en dépassant les grilles du stade.

D'autre part, le président du club a insisté sur l'importance de la dimension culturelle et sociale dans la création des liens avec les habitants du quartier. Il déclare que : « *le médiateur du club est privilégié d'avoir une culture ressemblant à celle des habitants des 3Cités. Il est évident que la différence de couleur de peau constitue une barrière qui ne facilite pas le lien entre les dirigeants du club et les familles des filles* »[209].

Nous ne pouvons pas être tout à fait d'accord avec le président du club qui estime que la couleur de peau freine le lien entre le quartier et le club.

Ce point nous interroge. Au sein du CSC, la majorité des acteurs locaux (animateurs, éducateurs, directeurs, etc…) n'a pas la même couleur de peau que les habitants, ni la même culture. En revanche, un travail collectif soutenu par une politique d'accompagnement socio-éducatif adaptée au public issu de diverses origines, a pu faire rentrer des femmes de différentes catégories dans le milieu associatif. Nous retrouvons là le constat révélé par l'étude de Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 123) publiée sur le sport dans les quartiers populaires, les auteurs soulignent que « le recrutement des médiateurs est fait à partir de perspectives localistes en référence à de vagues compétences relationnelles et parfois à des caractéristiques physiques en privilégiant les hommes ». Aujourd'hui, en 2012, les critères de recrutement des médiateurs ne pourraient-ils pas être interrogés sans compassion, car pour intégrer davantage la population féminine, un recrutement à connotation « discrimination positive » envers une femme, pourrait être envisagé, surtout pour occuper un statut de médiateur et un rôle à définir au sein du club implanté dans le quartier « sensible » des 3Cités où les filles sont encore trop souvent cantonnées à la sphère privée.

Même si le club de football a choisi un médiateur d'origine africaine, ressemblant dans sa culture et sa couleur de peau à celles de nombreux habitants du quartier, il ne réside pas sur le quartier et il n'est pas connu par la majorité des familles. De ce fait, la situation sportive

[209] Entretien, président du club de football du quartier des 3Cités (20 ans d'ancienneté).

des filles issues du quartier ne s'est pas améliorée au fil des années. Le club, qui bénéfice d'un classement fédéral national, ne travaille pas forcément selon une politique socio-sportive qui pointe dans ses objectifs l'intégration des filles issues d'un milieu défavorisé. Si l'équipe féminine du club des 3Cités est en progression au niveau national, cela est sûrement lié à un niveau sportif féminin qui dépasse celui des filles qui résident dans le quartier. Dans le milieu fédéral, nous sélectionnons les meilleurs sans tenir compte de leur quartier d'origine.

En outre, le sport est également une activité essentielle dans les maisons du quartier et dans les secteurs de l'animation socioculturelle ; secteur maternel, enfant et jeune. L'animateur dans ces secteurs de loisirs, « agent professionnel d'animation socio-éducative, est un travailleur social. Il a pour fonction de faire naitre et de développer des activités à finalité éducative, culturelle et sportive » (Besnard, 1980, p. 70).

Notre poste de vacataire au sein du CSC est celui d'animatrice à un seul titre, celui d'être diplômée d'une licence STAPS et embauchée suite à un Contrat d'Engagement Educatif. Notre formation universitaire, en effet, nous a apporté une attention sportive particulière à propos de la place des filles issues du quartier des 3Cités dans le club de football, qui n'est pas forcement dans les objectifs essentiels du Centre. Ce poste d'animatrice nous apparaît tellement polysémique, selon Augustin & Gillet (2006, p. 53), le champ d'exercice du métier d'animateur est difficilement délimité, « le vocable général d'animateur recouvre des fonctions très diversifiées : direction d'équipement, coordination d'activités pour un public spécialisé ou pour un secteur géographique déterminé ; organisation d'activités dans différents domaines d'expression culturelle et sportive ».

De plus, une série de questions nous a interrogé tout au long de notre travail professionnel dans le champ de l'animation. Lorsque l'animateur transforme son message en lui donnant une dimension éducative, son statut ne pourrait-il pas être qualifié d'éducateur ? Serait-il aberrant qu'un animateur connu et apprécié par le public du quartier, ne puisse accéder au statut de médiateur lorsqu'il essaye de travailler à la fois avec des acteurs fédéraux et des acteurs sociaux ?

En outre, pour cibler les filles habitant le quartier des 3Cités, nous avons appelé le club de football afin d'organiser une sorte d'entrainement en dehors du club. La spécificité de ce travail est qu'il fait de la médiation dans un sens opposé à ce qu'elle est habituellement : du quartier vers le club. Cette expérience est la première dans l'histoire du travail associatif entre les deux entités. Ceci ne signifie pas qu'il n'existait pas d'activité organisée entre les deux

structures et visant le public du quartier, c'est même le contraire. Un tournoi de football se déroule chaque année auquel toutes les maisons de quartiers participent. Il est organisé par les CSC et le club des 3Cités, et ouvert au public des deux genres, même si les participants sont uniquement des garçons. Il crée un temps de découverte du sport fédéral pour les jeunes issus d'un milieu défavorisé.

Notre propre démarche est inspirée par une problématique générale qui dit que le sport fédéral proposé dans un lieu défavorisé est marginal vis-à-vis du public féminin. Nous avons pensé qu'il était regrettable, dommageable, que les filles du quartier des 3Cités ne soient pas intégrées dans le club, unique association sportive implantée dans le quartier. Nous avons proposé dans le cadre de l'animation de rue, mise en place par les CSC, trois jours d'activités autour du football féminin[210]. Les activités ont été encadrées par la capitaine de l'équipe féminine et l'entraineuse de l'équipe U15. L'idée était de montrer le football féminin en dehors du stade et au cœur du quartier. L'avantage de ce type d'animation c'est qu'elle permet d'aller vers les habitants et de les rencontrer au pied des immeubles. Autrement dit, dépasser les murs des structures et contacter des gens qui sont très peu présents dans le milieu associatif.

L'animation autour du football féminin a été organisée selon la même méthode. Le club va vers les habitants du quartier en particulier les jeunes filles. De notre côté, nous avons fait appel à toutes les jeunes filles à partir de l'âge de six ans. Nous les avons cherchées au pied des immeubles ainsi que dans les espaces de loisirs aménagés parmi les tours. Les jeunes filles sont arrivées volontairement car elles avaient envie d'assister à cette expérience. Elles étaient neuf le premier jour, toutes non licenciées dans un club, arrivées entre copines, amis d'école ou voisines. Pour elles, c'était la première fois qu'elles jouaient un football féminin fédéral et encadré. Cette expérience a apporté une richesse supplémentaire à notre enquête. Nous avons pu jouer le rôle de médiateur du club qui est réellement absent dans la vie du quartier.

En conclusion, nous pouvons dire que l'absence des jeunes filles issues du quartier des 3Cités n'est pas liée à un seul critère. Dans les pages qui suivent, nous montrerons d'autres facteurs susceptibles d'empêcher les filles issues des ZUS d'intégrer le milieu sportif.

[210] Nous avons encadré l'animation de rue en tant qu'animatrice et co-organisatrice pendant la période d'été 2010-2011.

I.4. L'aspect culturel et l'âge du début de la pratique sportive : le rapport à l'excellence

Ce sont deux variables qui influencent la pratique sportive fédérale chez les filles issues d'un milieu défavorisé. D'une part, ces dernières reçoivent tardivement l'occasion de pratiquer des activités sportives par rapport aux autres issues d'un milieu social plutôt favorisé et qui les commencent tôt. En effet, le niveau de jeu, la compétence tactique et la maitrise des gestes techniques sont dépendants du temps consacré à l'entrainement et du nombre d'années de pratique.

Les entretiens nous révèlent que les sportives du club de football ne sont pas toutes du même niveau d'entraiment du fait que certaines pratiquent depuis deux mois, d'autres depuis trente deux ans. En revanche, cette durée est énormément réduite lorsque la pratique sportive se réalise hors cadre fédéral tels qu'aux CSC. Une seule fille, qui pratique le fitness, a compté sept ans de présence régulière au sein du centre ; la majorité d'entre elles ne persiste qu'entre un mois et un an. Le sport dans les CSC se pratique librement, sans aucune obligation ni engagement. En conséquence, le nombre de participantes est toujours variable ; certaines filles sont plus ou moins présentes, d'autres ne viennent pas chaque séance mais elles ne se coupent jamais totalement de l'activité. Cette notion particulière de liberté dans la pratique sportive ne se retrouve pas dans le milieu sportif fédéral où l'engagement est garant de la réussite. Ainsi, les filles issues d'un milieu défavorisé pourraient être exclues rapidement, surtout dans un monde fédéral qui donne la place seulement aux meilleures. Cela peut expliquer le fait que les filles résidant sur le quartier des 3Cités ne continuent pas l'entrainement dans le club de football ; elles quittent assez tôt le club car leur niveau est bien inférieur à celui de celles qui commencent à s'entrainer dès l'âge de six ans au moins : « *le club n'a pas d'école de foot féminin car il n'y pas des filles entre cinq et six ans qui jouent. De ce fait, les jeunes filles du quartier ont beaucoup de difficultés d'intégration dans les équipes féminines suite à la différence et au manque d'expérience vis-à-vis des autres filles qui ont déjà commencé leurs carrières sportives ailleurs, en s'entrainant avec les garçons* ». (Entretien, vice président du club de football des 3Cités).

Pourtant, le fait de sélectionner les meilleures joueuses développe parfois des conduites de repli sur soi, des sentiments d'exclusion de la part d'anciennes adhérentes habitant le quartier des 3Cités. C'est l'exemple d'un groupe de trois filles, françaises d'origine africaine (deux guinéennes et une marocaine) que nous avons croisées lors de l'entrainement de l'école de football des garçons. Nous avons compris que les filles avaient ressenti de la discrimination, raison évoquée qui les ont amenées à stopper leurs entrainements. Aminata, une jeune fille de quatorze ans déclarait : « *au club, nous sommes traitées comme des nulles et pour cela nous ne jouons pas dans les matchs. Les entraineurs préfèrent prendre des filles d'autres clubs mais pas nous. Il faut s'apprécier et s'amuser en jouant au football mais on ne s'entend pas bien avec les autres filles, on s'engueule tout le temps, pour cela, nous avons quitté le club après trois ans d'entrainement*».

Le facteur âge est ainsi mis en avant dans le bulletin de la mission statistique du Ministère des Sports de 2001. Moreau, Pichault & Truchot (2002, p. 1) les auteurs, démontrent que selon le facteur d'âge « les deux tiers des jeunes de 12 à 17 ans pratiquent un sport en dehors des cours d'éducation physique et sportive, la moitié adhère à un club sportif ». De plus, les filles déclarent faire moins du sport en dehors des cours d'éducation physique et sportive (APS) dispensés par l'école (collège ou lycée), de 15 à 17 ans que de 12 à 14 ans. « Les filles, moins sportives que les garçons notamment après 15 ans, ne pratiquent pas tout à fait les mêmes disciplines. Elles sont relativement moins nombreuses à être en club et à détenir une licence. Elles sont plus nombreuses que les garçons à n'avoir jamais fait de sport (14 % contre 8 %), et avoir abandonné un sport sans reprendre d'autres activités sportives (26 % des filles contre 15 % des garçons» (2002, p. 3) .

Les entretiens avec les trente filles sportives du club de football nous montrent qu'en moyenne, les filles ont commencé la pratique du football à l'âge de onze ans. A l'inverse, l'entrée dans la pratique du fitness est plus tardive, ainsi aux CSC, les entretiens avec les neuf filles assistant en permanence au cours de fitness, nous montrent qu'en moyenne, c'est à l'âge de dix-huit ans que les filles engagent une pratique sportive régulière dans un cadre institutionnel autre que les clubs sportifs.

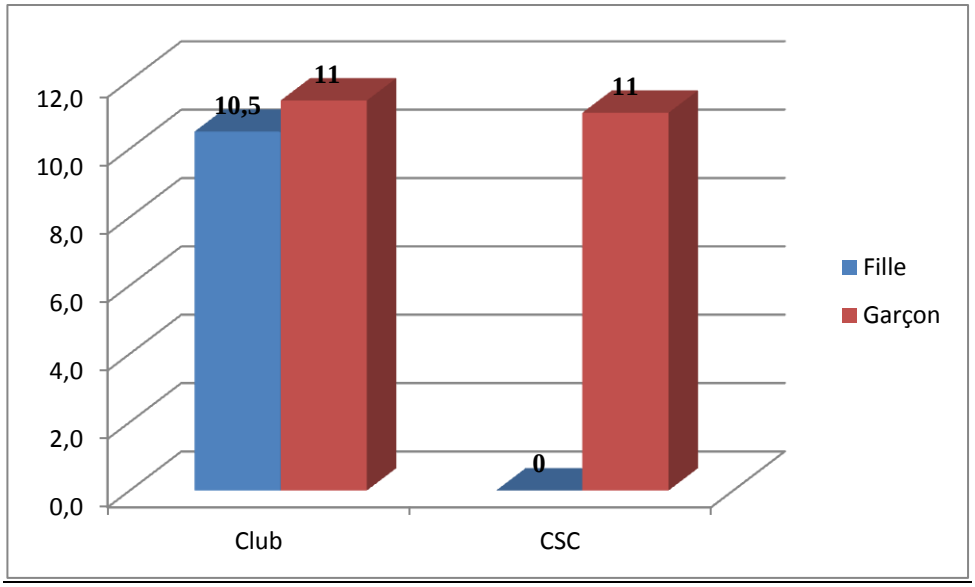

Figure 1 : La moyenne d'âge où commence la pratique du football chez les filles et les garçons fréquentant les deux institutions : club de football et CSC des 3Cités. (Figure réalisée par K. Moussa.)

Nous pouvons constater que l'âge où commence la pratique sportive fédérale est très proche dans les deux catégories filles et garçons, 11 ans en moyenne chez les garçons et 10 ans et demi chez les filles. De même, nous observons que l'âge moyen de début de pratique est le même chez les garçons qui pratiquent le football, dans le club et en salle aux CSC.

Comment pouvons-nous expliquer cette similitude alors que la pratique sportive se fait dans deux structures différentes : sociale et fédérale ? Nous avons un début de réponse en constatant que l'attitude de pratique n'est pas manichéenne, en effet environ la moitié des garçons pratiquant le football en salle sont aussi adhérents d'un club de football : neuf sur dix-neuf et huit sur dix-neuf, sont d'anciens adhérents.

Les travaux de Moreau, Pichault & Truchot, (2002, p. 4) nous renseignent sur les motifs d'abandon de la pratique sportive, ils observent ainsi « qu'un jeune sur deux a pratiqué dans le passé au moins un sport, qu'il a abandonné ensuite ». Les principales raisons d'abandonner le sport sont semblables pour les pratiquants en club et ceux qui pratiquent hors d'un club. Ces raisons classées d'une manière hiérarchique sont liées « à la nature même de l'activité », à l'environnement (incompatibilité d'emploi du temps, contraintes familiales, etc.), à des problèmes matériels, ou à des insatisfactions relatives à l'ambiance, au niveau atteint ou à l'encadrement dans la pratique d'une discipline ». Il apparaît, selon l'enquête, que

les filles donnent plus d'attention aux matériels que les garçons, la facilitation de transport par exemple (18 % contre 11 %). Au quartier des 3Cités, le facteur de déplacement ne joue pas tellement sur le désengagement des filles dans le club de football surtout que ce dernier est implanté dans le quartier ; en revanche, il pourrait fortement empêcher l'engagement des filles dans d'autres clubs sportifs de la ville.

II. Famille et engagement sportif

Nous faisons l'hypothèse que le contexte familial influe sur l'engagement sportif. Nous nous appuierons en particulier sur l'enquête de Lara Muller (2003) qui montre que le fait d'avoir des parents intéressés par le sport et qui pratiquent une activité physique et sportive, favorise l'engagement de leurs enfants dans le milieu sportif.

Nous pouvons en effet nous demander si la place du sport est semblable dans les familles de joueurs du club de football et dans les familles de joueurs des CSC des 3Cités ? Et en prolongement, l'implication des parents dans la vie sportive de leurs enfants dépend-elle de leur appartenance socioprofessionnelle ? Le contexte familial influe-t-il au même degré sur la pratique sportive des filles et sur celle des garçons ?

Pour répondre à ce questionnement, nous nous référerons à deux documents principaux. Le premier a trait aux données de l'enquête de pratique sportive des jeunes réalisée par Muller (2003) qui souligne que les jeunes issus d'une famille où les parents font du sport, font eux-mêmes du sport, plus que les jeunes qui déclarent que leurs parents n'ont aucune activité sportive. Le second réside dans l'enquête menée dans les trois villes du département des Yvelines, à savoir Mantes-la-jolie, Les Mureaux et Trappes, auprès de jeunes de 11 à 25 ans, et plus particulièrement des jeunes filles, pratiquant ou non une activité sportive, résidant dans les quartiers dits « difficiles » et publié par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (2007, p. 78-79). Il est souligné que « l'influence de la famille sur la pratique sportive s'explique par le rôle « socialisateur » qu'elle accomplit[…]

Ainsi, le manque d'information et de connaissances des familles peut freiner la socialisation sportive de leurs enfants dans le cadre familial».

Comment traduisons-nous le rôle « socialisateur » de la famille dans le quartier des 3Cités sur la pratique sportive des jeunes ?

La vie familiale autour de la pratique sportive a été questionnée dans nos entretiens. Au total, quatre-vingt-dix-sept sportifs ont répondu aux quatre questions suivantes :

1. les parents font-ils du sport ou ont-ils déjà fait du sport ?
2. les parents regardent-ils le sport à la télé ?
3. les parents avec leurs enfants font-ils ensemble des activités sportives ou autres (des sorties le W-E ou pendant les vacances scolaires : vélo, ballades, randonnée etc.) ?
4. en cas de sportifs licenciés, est-ce que les parents accompagnent leurs enfants les jours des compétitions et assistent à leurs matchs ?

Sur les quatre-vingt-dix-sept sportifs interrogés, cinquante-six parents (père et/ou mère), pratiquent ou ont déjà pratiqué une activité sportive, ce qui représente 57,73 % des parents :

Lieux de rencontre des sportifs	Parents (père et/ou mère) fait du sport	Parents (père et/ou mère) ont déjà fait du sport	Total
Terrain en accès libre (5 garçons)	1	1	2
Club (30 filles)	16	7	24
Club (34 garçons)	9	10	19
CSC (9 filles)	1	1	2
CSC (19 garçons)	2	7	9
Total	**29**	**26**	**56**

Tableaux 3 : la répartition des parents qui pratiquent, ou ont déjà pratiqué une activité sportive selon le genre des enquêtés et leurs lieux de pratique.

Nous observons dans une lecture à plat des résultats du le tableau précédent que chez les sportifs du club, un nombre important de parents pratique ou a déjà pratiqué du sport ; cela semble influencer l'inscription de leurs enfants dans un club. Ce résultat est valable pour les filles et les garçons ; c'est-à-dire, qu'avoir des parents sportifs dans le quartier des 3Cités de Poitiers influence l'engagement des deux genres dans le milieu fédéral, accréditant l'observation de Muller (2003, p. 2) qui note qu'« avoir un père qui fait du sport favorise la pratique pour les garçons comme pour les filles et réduit à l'écart garçons-filles. Cette différence est même complètement gommée des que la mère fait souvent du sport ».

De plus, nous observons que les parents des filles du club sont aussi sportifs que les parents des garçons:

Sportifs du club	**Parents sportifs**
Filles (30)	**24**
Garçons (34)	**19**

Presque la majorité des parents des joueuses du club sont sportifs (vingt-quatre sur trente joueuses ont au moins un des deux parents sportif), alors que chez les garçons, un peu plus de la moitié des parents sont sportifs (dix-neuf sur trente-quatre joueurs ont au moins un des deux parents sportifs).

De même, parmi les parents qui assistent aux matchs de leurs enfants, la présence des parents des filles est plus importante que celle des parents des garçons (vingt-quatre parents des filles sur trente assistent aux matchs ; alors que seulement onze sur trente-quatre chez les garçons).

En outre, l'implication des parents dans la vie sportive comme nous l'avons noté dans nos entretiens, se traduit également par le temps qu'ils consacrent à regarder les matchs ou les émissions sportives à la télévision, mais aussi par le temps qu'ils offrent à leurs enfants en pratiquant ensemble des activités physiques ou sportives (APS) pendant le week-end et les grandes vacances :

Lieux de rencontre des sportifs	Parents regardant le sport à la télévision	Parents pratiquant des APS avec leurs enfants pendant le week-end et les grandes vacances
Terrain en accès libre (5 garçons)	2	2
Club (30 filles)	30	18
Club (34 garçons)	30	8
CSC (9 filles)	3	5
CSC (19 garçons)	15	3

Tableau 4 : Distribution des activités parentales autour du sport selon la variable lieu de la pratique sportive des enquêtés.

Nous constatons que les parents des joueurs du club sont impliqués beaucoup plus que les autres dans le domaine sportif : presque la totalité des parents, de filles et de garçons, regardent le sport à la télévision. Nous trouvons également le même résultat chez les garçons pratiquant le sport dans les CSC. Ces derniers sont aussi des adhérents dans un club sportif : (neuf sur dix-neuf), ou des anciens adhérents (huit sur dix-neuf).

Si les parents ne font pas de sport, cela ne les empêche pas de regarder un match avec leur fils, particulièrement le père, surtout quand il s'agit d'un sport masculin assez connu : le football. En revanche, ils sont moins présents dans des pratiques physiques pendant le week-end et les grandes vacances.

Chez les neuf filles pratiquant le sport aux CSC, l'environnement familial autour du sport est absent: seuls deux parents sur neuf sont sportifs. De plus, ils sont moins intéressés pour suivre les actualités sportives des média ; mais, ils sont normalement présents quand il s'agit des activités de loisirs telles que : balades, randonnées à vélo, etc…

En lisant le tableau, nous constatons que le nombre de parents impliqués dans la vie sportive de leurs enfants est différent suivant le lieu de la pratique : CSC ou club ; il est bien moins important pour les CSC. Cette différence pourrait-elle liée aux conditions socio-économiques des familles ?

En effet, nous avons montré lors de notre analyse sur la mixité sociale dans le sport, que les familles de sportifs des CSC vivent dans des conditions socio-professionnelles fragiles. Cela est apparu lorsque nous avons eu l'exemple d'un nombre important de familles où le père est absent et la mère est au foyer, des parents déclarés sans emploi ou des salariés aux revenus modestes. De nos jours, la difficulté de la vie quotidienne éloigne certains parents de leur vie familiale ; ils se trouvent contraints à ne pas partager les temps de loisirs avec leurs enfants.

À l'inverse, en croisant nos résultats avec la variable niveau socio-économique de la famille, nous constatons qu'avec un niveau de vie plus favorisé, les parents sont plus impliqués dans la vie sportive de leurs enfants. Prenons l'exemple des parents de joueuses du club de football, ils déclarent généralement une expérience sportive et un engagement sportif supérieur aux autres familles. Ces parents appartiennent à une classe sociale différente de celle des parents de joueurs des CSC. Ces derniers, issus pour une grande part de l'immigration, pourraient être freinés dans leur participation à la vie sportive de leurs enfants, d'autant plus s'il s'agit d'une pratique fédérale (ainsi, aucune fille des CSC ne pratique un sport fédéral).

Quant aux parents des joueuses du club de football, ils sont pour une grande partie d'origine française (vingt-huit familles sur trente sont d'origine française dont six sont françaises d'origine étrangère) et sur le plan professionnel, la plupart sont considérés actifs :

Parents des joueuses du club de football	Retraités	Sans emploi	Salariés	Parents absents
Père (30)	3	1	23	3
Mère (30)	5	3	22	0

Tableau 5: présentation de la situation socio-professionnelle des parents des joueuses du club de football des 3Cités :

En regardant la situation professionnelle des parents des joueuses du club, nous trouvons que la majorité d'entre eux sont salariés, le père mais également la mère. Suite au tableau précédent, seulement quatre pères et/ou mères se déclarent non travailleurs ; alors que ce chiffre est bien plus élevé chez les parents des joueurs des CSC : sur vingt-huit familles, nous dénombrons vingt-sept pères et/ou mères sont sans emploi.

Pour conclure provisoirement ce paragraphe, nous mettrons en exergue 2 éléments, le premier relatif à l'investissement sportif des parents qui semble influencer l'engagement sportif de leurs enfants, le second relatif à la pratique sportive fédérale chez les filles qui paraît plus importante lorsqu'elles appartiennent à un niveau social favorisé.

III. L'intensité de la pratique sportive associative est-elle différente entre le milieu fédéral et le milieu social ?

L'intensité de la pratique sportive dépend-elle du type de sport associatif pratiqué : fédéral ou social ? De plus, est-elle dépendante du genre du pratiquant, féminin ou masculin ?

En général, les sportifs adhérents au club de football, filles et garçons, consacrent l'essentiel de leur temps aux deux entrainements hebdomadaires et au match du week-end ; ils ne peuvent pas pratiquer un autre sport institutionnel en parallèle du football.

En raison des contraintes de travail : déplacement, horaire de débauche, etc… certains joueurs salariés ne sont même pas capables de suivre les deux entrainements mais seulement un seul dans la semaine.

Parmi les soixante-quatre joueurs du club, seulement deux d'entre eux pratiquent une activité sportive dans le cadre de leur travail ; le reste des joueurs ne participent à aucune activité sportive encadrée, hormis certains lycéens et collégiens qui déclarent pratiquer un sport autre que le football dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

En revanche, nous observons qu'au sein des CSC, beaucoup de joueurs pratiquent le sport à la fois au club, aux CSC, sur des terrains en accès libre (city-stade) et aussi à l'UNSS. Le sport est souvent la seule activité de loisirs pour ces jeunes ; pour certains, la journée n'est pas complète s'ils ne jouent pas au ballon. Aux pieds des immeubles, dans un gymnase ou un stade, les jeunes se retrouvent avec leur ballon, pour faire un tournoi, pour au moins une heure de jeu. Ils choisissent le cadre spatial d'évolution, décident de la durée du jeu et amendent au fil du jeu le règlement et l'organisation du jeu.

Rappelons qu'en décembre 2010, Lefevre & Thiery ont publié les premiers résultats de l'enquête de 2010 sur les activités physiques et sportives des français ; les auteurs indiquaient que près de deux personnes sur trois (près de 65 % des personnes) âgées de 15 ans et plus déclarent avoir pratiqué, une ou plusieurs activités physiques ou sportives (APS), au moins une fois par semaine. Suite à cette enquête, 43 % des personnes pratiquent de manière intensive, c'est-à-dire plus d'une fois par semaine. En revanche, « les personnes cumulant une pratique intensive au sein d'une structure privée ou d'une association sportive avec une participation à des compétitions ou des rassemblements sportifs ne sont plus que 8 %. » (2010, p. 1). De plus, les personnes non adhérentes au sein d'une structure présentent plus de deux tiers de pratiquantes, leurs pratiques sont considérées régulières pour 66 % ou intenses pour 62 %. Par ailleurs, l'étude montre également que « le taux global de pratique des activités physiques et sportives diminue avec l'âge, surtout dans le cadre d'une pratique encadrée ou au sein d'une association ou structure privée. Les catégories socioprofessionnelles supérieures et les professions intermédiaires sont les plus investies dans

la pratique sportive, notamment au sein de structures privées ou associatives, avec un engagement plus fréquent dans des compétitions » (Lefevre & Thiery, 2010, p. 1).

Observons dans notre enquête au sein du quartier des 3Cités que la mobilisation des jeunes entre les différents lieux de pratique serait dépendante du genre. Cela touche en effet les garçons des CSC et non pas les filles. Ces dernières connaissent une offre très limitée au niveau du panel d'activités sportives. À part le sport pratiqué dans le cadre de l'UNSS, les filles font du fitness, seulement une seule fois dans la semaine; elles ne sont adhérentes à aucune association sportive et nous ne les avons que très rarement croisées sur des terrains en accès libre.

Pour ces filles, le prix de l'adhésion s'avère, au plan déclaratif, la seule raison qui les empêcherait de faire du sport. Elles souhaiteraient pratiquer un sport dans le milieu fédéral : basketball, handball, musculation, danse, etc…, mais, elles affirment que l'adhésion constitue un obstacle rédhibitoire car trop chère : « *je souhaite faire du foot ou du basket dans un club mais les parents ne peuvent pas payer, c'est cher… même les 50 euros de frais d'inscription restent chers* »[211]. (Nadjati, 20 ans, entretien n° 57, CSC) ; « *le manque d'argent m'empêche de faire de la musculation dans un vrai club. Ici, aux CSC, je paye seulement 3 euros par ans et en trois fois ; en même temps, je fais du fitness seulement une fois dans la semaine* »[212]. (Hanae, 20 ans, entretien n° 56, CSC).

Ainsi, l'intensité de la pratique sportive est comparable à tous les pratiquants, qu'ils soient filles ou garçons, lorsqu'il s'agit du sport en milieu fédéral. En revanche, dans le milieu social, l'intensité sportive est supérieure chez les garçons par rapport aux filles.

Autre observation, l'intensité de la pratique sportive chez les garçons est plus importante lorsqu'ils fréquentent les CSC.

La présence d'activités sportives dans les maisons de quartier complète le sport du milieu fédéral, les maisons de quartiers offrent ainsi le plaisir de jouer avec moins de contraintes, elles apportent un havre de paix pour ces jeunes résidents des quartiers menacés

[211] Les deux parents de cette jeune fille, français d'origine mahoraise, père et mère, ne travaillent pas.
[212] Seulement le père de cette jeune fille, française d'origine étrangère, travaille comme restaurateur ; la mère est au foyer.

par des troubles sociaux. Les jeunes fréquentent les ateliers sportifs des CSC sans aucun engagement, ni obligation, ce qui s'apparente pour eux comme un avantage, et présente un intérêt certain. Néanmoins, cette liberté présente également des limites car les jeunes sont alors essentiellement sur le registre du droit et non du devoir de participer, renforçant par là une attitude de « zapping », les jeunes engagent une activité et stoppent leur pratique pour des motifs souvent peu recevables. Cette notion particulière de liberté dans la pratique du sport, nous ne la rencontrons pas ou peu dans le milieu sportif fédéral où la place est réservée au plus régulier mais aussi au plus performant, où l'engagement et l'aptitude à sortir vainqueur de l'affrontement et de la pression du résultat constituent des éléments essentiels de la réussite sportive.

IV. Sport sur les terrains en libre accès : sport non institutionnel

Le sport pratiqué en libre accès est-il du sport libre ? Le sport pratiqué en libre accès ne génère-t-il pas pour les autorités du quartier de la ville une forme de contrôle social, de régulation sociale ?

Nous appelons le sport en libre accès celui qui se pratique en dehors d'une structure, le sport non institutionnel. Christophe Gibout (2009) souligne que le vocabulaire qui se veut traduire le sport non institutionnel est chargé de sens, l'usage de sport de rue, de sport de pied d'immeuble constituant pour l'auteur « une expression chargée négativement par son usage historique… Il se définit en tant que pratique, suggère une forme d'exclusion sociale, attachée à des quartiers d'exil, c'est-à-dire des personnes qui habitent dans les cités, dans des barres, dans des tours » (2009, p. 11). Il se pratique sur des terrains en libre accès, ouverts à tout public, appelés souvent dans des quartiers défavorisés : les city-stades. Et observe Gibout (2009, p. 12), « il est bien stigmatisant et pointe un manque par rapport aux pratiques fédérales». Il ajoute pour décrire ces activités sportives qu'elles constituent « un type de pratiques, éloignées des centres villes, mal reliées au centre-ville…qui s'adressent à « des populations précaires fortement déclassées et souvent issues de l'immigration ».

Les terrains en accès libre peuvent être également des terrains vagues qui ne bénéficient pas d'un grillage évitant le déplacement fréquent de personnes, d'animaux, etc… Là aussi, le quartier des 3Cités dispose de cette sorte de terrain.

Selon nos entretiens, le sport le plus pratiqué en dehors d'une structure, c'est-à-dire sur les city-stades, est le football. Selon les jeunes enquêtés, le basketball fait partie de sports pratiqués en dehors du cadre institutionnel, nous avons observé une moindre présence de ce sport sur les terrains en accès libre.

Dans le quartier des 3Cités, le football est le sport dominant sur les city-stades. Le football dans les cités, souligne Travert (1997, p. 188) est une pratique « chargé de sens ». Son enquête menée dans une des cités située à la périphérie Est de l'aire toulonnaise montre que, « le football de pied d'immeuble n'est pas la simple expression d'un football institutionnel. Il est une construction culturelle originale et on peut repérer, dans la pluralité de ses manifestations, des principes organisateurs spécifiques. L'affrontement permet, par l'exploit, de se poser en s'opposant. Il cristallise le sentiment de fraternité autour des émotions partagées ».

Quelle signification pend le sport non institutionnel dans le quartier des 3Cités pour les sportifs interviewés ?

Ce type de sport est généralement cité chez tous les sportifs interviewés mais il se pratique selon différentes fréquences comme l'illustre le tableau suivant :

Sportifs rencontrés selon le lieu et le genre	**Pas du tout**	**Parfois**	**Week-end et/ou mercredi après-midi**	**Petites vacances scolaires et/ou grandes vacances**	**Souvent**
Club (filles)	9	3	4	13	3
Club (garçons)	5	7	4	8	12
CSC (filles)	5	3	1	1	0
CSC (garçons)	0	2	2	3	12
Terrains en libre accès (garçons)[213]	0	0	0	0	5

Tableau 6 : Répartition du temps de la pratique sportive non-institutionnelle chez les sportifs rencontrés en réponse à la question :

Les sports pratiqués sur des terrains ouverts, sont-ils pour toi l'occasion de rencontre entre copains, entre amis ?

Si oui, y vas-tu plutôt : *pas du tout ; parfois ; souvent ?*

Est-ce : *le week-end et/ou le mercredi après midi ; pendant les petites et grandes vacances scolaires ?*

Croisons maintenant la fréquence de la pratique avec la variable genre.

[213] Nous précisons avoir deux catégories de sportifs pratiquant le sport en dehors de toute structure : La première est croisée sur les city-stades : celle-ci, se compose pour une grande majorité des jeunes habitant dans le quartier des 3Cités, pratiquant souvent le football au sein des CSC et aussi du club sportif. La deuxième catégorie est rencontrée sur le terrain vague (ce sont les cinq sportifs marqués dans le tableau précédent, rencontrés sur des terrains en libre accès) : celle-ci se compose de personnes adultes (âgées entre 26 et 42 ans), non habitant dans le quartier, appartenant à l'Association Culturelle des Togolais de Poitiers, qui ont choisi le quartier des 3Cités pour jouer chaque dimanche. La notion de communauté est la base de cette pratique ; tous les joueurs croisés sont étrangers ou français d'origine togolaise.

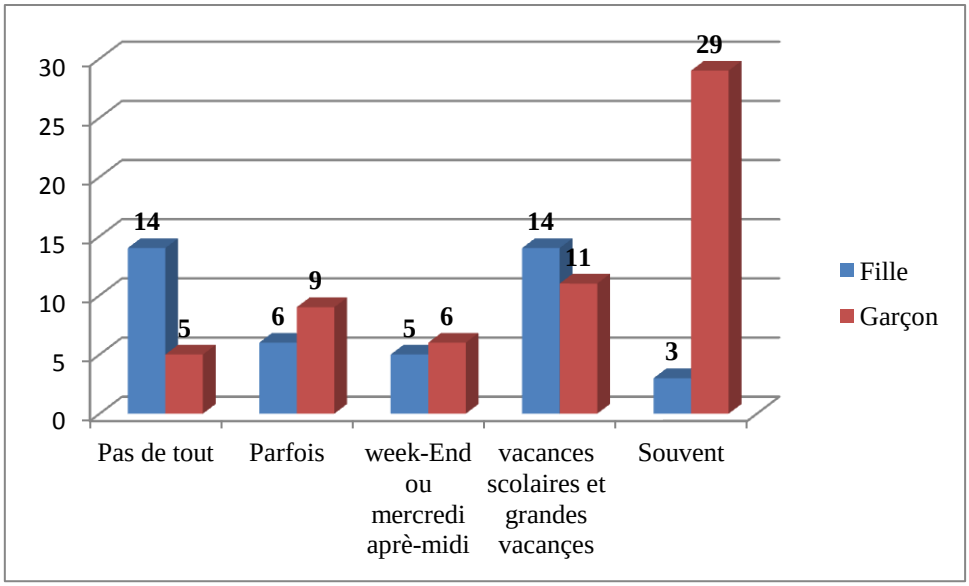

Figure 2 : Répartition en effectifs de la pratique sportive non-institutionnelle selon le facteur de genre. (Figure réalisée par K. Moussa.)

Nous constatons que le sport non institutionnel est plus pratiqué par les garçons que par les filles ; ce résultat concerne les sportifs adhérents au club de football et également ceux qui fréquentent les CSC.

Selon notre enquête, le football est un sport dominant dans le quartier des 3Cités. Historiquement masculin, le football ne peut-il constituer un frein à la pratique féminine sur les city-stades ? En effet, rappelle Keysers & Nestoret-Ontanon (2012), « le football n'est pas un sport de garçons comme les autres. C'est le sport masculin par excellence, un symbole de virilité…un sport qui a valeur d'initiation chez les hommes ». N'est-ce pas cette dimension exclusive et machiste qui risque d'exclure les filles des city-stades des 3Cités et d'annihiler leurs velléités pour toute pratique sportive ? Gasparini (2005, p. 258) expliquait que « la volonté politique d'intégrer prioritairement des adolescents et des jeunes hommes par le sport afin d'éviter la rébellion la plus visible, a aussi entrainé une exclusion des filles et des jeunes femmes, et une masculinisation de l'espace public par les sports urbains, libres et encadrés ». Dans quelle mesure peut-on incriminer la politique sportive de la ville de Poitiers dans l'exclusion des filles du milieu sportif non encadré ?

Même si les filles du club pratiquent de temps en temps des sports sur des terrains en accès libre, leur présence reste souvent inférieure à celle des garçons. Cela est valable aussi pour les filles sportives fréquentant les CSC. Si ces dernières pratiquent un sport en dehors d'une structure, cela se fera parfois, le week-end ou pendant les vacances.

En outre, pour une grande majorité des filles du club, nous observons qu'elles pratiquent le sport non institutionnel pendant les vacances scolaires et les grandes vacances ; car, souvent, les filles jouent leur match le week-end et s'entrainent le mercredi après-midi. Ce sport reste une pratique en parallèle du sport fédéral et il ne le remplace pas.

Une étude récente (Willmez, & all., 2008) réalisée dans les quartiers sensibles de Poitiers, dont les 3Cités, et de Châtellerault, a traité les pratiques sportives des jeunes notamment les jeunes filles, âgés de 11 à 18 ans, à l'intérieur et à l'extérieur de chaque quartier, dans les clubs sportifs (volley-ball, football et gymnastique), sur de terrains de proximité et dans des lieux institutionnels autres que les clubs tels que la piscine et la patinoire. Les résultats de l'enquête montrent que « des différences dans la pratique sportive entre les filles et les garçons sont notables. Les filles abandonnent, arrêtent les activités physiques plutôt que les garçons. De même, les garçons sont davantage présents sur les terrains de proximités que les filles qui soit ne fréquentent jamais, soit les utilisent rarement ». (2008, p. 112). De plus, une autre enquête sur la pratique sportive féminine dans les Yvelines indique également que le sport sur des terrains en libre accès tels que les city-stades ne sont pas forcement intéressantes pour les filles. Cette étude montre que « les installations déterminent le choix des sports informels même si ceux-ci ne correspondent pas toujours aux aspirations des filles ». (INJEP, 2007, p. 68)

Nous constatons également que la pratique des activités sportives sur les terrains en libre accès est considérée différemment suivant les joueurs du club, des CSC et même ceux qui ne s'engagent dans aucune association sportive.

Comment cette pratique est-elle alors perçue et qu'apporte-t-elle à chacun des sportifs ?

En général, ce sport développe une sociabilité nouvelle, il crée, pour la majorité des joueurs, l'occasion de se rencontrer entre amis d'école, mais aussi entre ceux du quartier et

même entre copains habitant dans d'autres quartiers de la ville : « *sur les city-stades : on fait plusieurs tournois de football, on se retrouve entre amis, anciens amis de l'école ; des amis de différents quartiers viennent jouer, c'est l'occasion de faire connaissance mais aussi de revoir les anciens amis* ». (Tamim, 21 ans, entretien n° 44, CSC).

Cette sociabilité est appréhendée par Mauny & Gibout (2008) qui démontrent que dans la pratique dite « sauvage », la sociabilité est fondée sur le paradoxe proximité-distance. Le sens proximité selon les auteurs, se traduit dans la relation amicale et préexistante entre les joueurs qui constituent déjà un groupe d'inter-connaissance avant l'opportunité de rencontre. Néanmoins, le sens distance se présente dans la relation avec l'autre inconnu et avec qui les joueurs ont une utilité basée sur l'intérêt commun de jouer. Le rassemblement entre les joueurs, expliquent les auteurs, dépend des lieux, des temps des rencontres, et des disponibilités des joueurs. Ces rencontres ne sont pas définies « sur l'appartenance à un territoire urbain, mais sur une culture commune transcendant les espaces géophysiques, faisant émerger l'individu comme unité de pensée et d'action et montrant la prédominance de relations interpersonnelles vécues sur un mode plutôt instable » (Mauny & Gibout, 2008, p. 57).

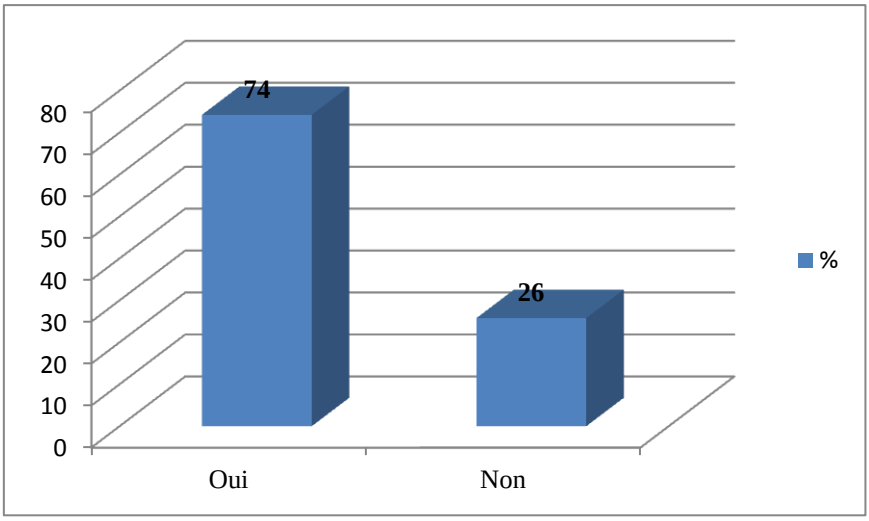

Figure 3 : La réponse des sportifs rencontrés dans : Club, CSC, terrains en libre accès, à la question : le sport non-institutionnel est-il un lieu de rencontre entre amis ? (Figure réalisée par K. Moussa.)

La genèse d'une sociabilité nouvelle est souvent citée par la presque totalité des garçons qui considèrent que les terrains en accès libre sont des lieux de rencontre entre amis, alors que chez les filles, seulement un tiers le déclarent.

Nous observons également qu'il n'existe pas ou très peu de différence de point de vue entre les sportifs adhérents au club de football et ceux des CSC.

Pour une analyse plus précise, nous avons demandé aux joueurs de nous donner par ordre de priorité les avantages que procure le sport non institutionnel en répondant à la question suivante : *Que penses-tu du sport libre, celui qui se pratique sur des terrains de proximité en libre accès ?*

Pour certains sportifs qui ne pratiquent pas forcement le sport sur des terrains en libre accès, notre question n'était pas assez claire. Cela est apparu plus précisément lorsque nous avons donné l'exemple du sport pratiqué sur les city-stades aux filles adhérentes au club de football des 3Cités qui sont pour une grande partie, issues d'un milieu rural.

Pour lever les ambigüités autour de la notion de sport pratiqué sur des terrains en libre accès, nous l'avons comparée avec celle pratiquée sur des terrains de sport installés à proximité du lieu d'habitation, les city-stades n'existant pas ou très peu en milieu rural.

Ensuite, nous avons classé l'opinion des sportifs rencontrés sur le sport libre, en fonction de leur lieu de présence et de leur genre de la manière suivante : nous avons ordonné (1^{er} avis, 2^{e} avis et 3^{e} avis) les propos des répondants selon leur apparition dans les discours : le 1^{er} avis correspondant au discours spontané du répondant, le 2^{e} avis aux propos énoncés dans un deuxième temps, le 3^{e} avis à ceux énoncés dans un troisième temps.

Sportifs rencontrés	**Premier avis**	**Deuxième avis**	**Troisième avis**
Club (filles)	▪ Aimer (5 fois) ▪ Bien (10 fois) ▪ Super, sympa, cool ▪ Esprit de solidarité ▪ Moyen de se retrouver sans jouer dans un club ▪ Spectaculaire ▪ Faire des rencontres ▪ Technique (intense)	▪ Faire des rencontres, des connaissances (2 fois) ▪ Moyen de jouer sans être en club ▪ Sans règle, sans contrainte (6 fois) ▪ Technique (2 fois) ▪ Moins cher ▪ Prendre du plaisir ▪ Défouler, s'exprimer ▪ S'amuser	▪ Eviter de faire des bêtises ▪ Apprendre des techniques ▪ Sport libre
Club (garçons)	▪ Bien (16 fois) ▪ Aimer (3 fois) ▪ Apprendre des techniques ▪ Prendre du plaisir ▪ Sport convivial ▪ Sympa (2 fois) ▪ S'amuser ▪ Sport fort ▪ Sport différent ▪ Moyen de se cultiver ▪ Intéressant ▪ Jouer entre amis ▪ Sport technique	▪ Jouer entre amis (3 fois) ▪ Eviter la déviance de la vie ▪ Sport intense ▪ S'amuser (4 fois) ▪ S'améliorer ▪ Jouer sans la présence d'un arbitre (2 fois) ▪ Moyen de commencer le sport fédéral ▪ Moment de loisirs ▪ Sport libre (moins structuré) (2 fois) ▪ Sport technique ▪ Sport différent Moyen de rencontre (2 fois)	▪ Passer du temps ▪ Sport pour les pauvres ▪ Créer des liens ▪ Eviter de faire des bêtises ▪ Jouer pour soi ▪ Sport sans règle (3 fois)
CSC (filles)	▪ C'est bien (5 fois) ▪ Sympa ▪ Super ▪ Sport amusant	▪ Créer des bagarres ▪ Dérangeant ▪ Pas un vrai sport ▪ Sport gratuit de proximité ▪ Faire se rapprocher des gens ▪ Cool	▪ Faire des connaissances

Sportifs rencontrés	Premier avis	Deuxième avis	Troisième avis
CSC (garçons)	▪ Bien (9 fois) ▪ S'amuser (3 fois) ▪ Convivial ▪ Sympa ▪ Sport gratuit ▪ Moment de partage	▪ Moyen de réunir les gens ▪ Se rencontrer (3 fois), ▪ Sport libre, en dehors des structures (2 fois) ▪ Sans règle ▪ Jouer entre amis	▪ Empêche les jeunes de faire des conneries ▪ Une sorte d'occupation ▪ Jour ensemble ▪ Se retrouver entre amis ▪ Moins strict (moins de règles)
Terrain en libre accès (garçons)	▪ Lieu de mixité ▪ Sport sans contraintes ▪ Favoriser la convivialité (2 fois) ▪ Moyen idéal pour des rencontres	▪ Moments de discussion ▪ Prendre du plaisir ▪ Favorise la continuité dans le sport ▪ Rencontrer l'autre ▪ Sport libre	▪ Sport associatif basé sur la volonté de l'engagement

Tableau 7 : Propos ordonnés selon le moment d'apparition en fonction du lieu de pratique et du genre.

En résumé, l'apport principal de ce sport, pour la plupart de réponses, est son rôle social qui favorise la convivialité et la solidarité entre les pratiquants. La pratique sportive non institutionnelle aide à créer un réseau social entre ses membres. C'est l'occasion de rencontrer les amis de l'école et du quartier ; mais aussi, de se retrouver avec de nouvelles personnes ; ce qui crée également des liens et des connaissances nouvelles : « *c'est un sport convivial, on prend du plaisir à jouer avec les autres ; c'est comme un sport associatif sauf qu'il est à cent pour cent volontaire* ». (Stan, 42 ans, entretien n°96, rencontré sur des terrains en libre accès) ; « *un bon lieu de mixité, on croise des gens que l'on ne voit pas si on est pris par le rythme de vie de tous les jours* ». (Christian, 42 ans, entretien n° 93, rencontré sur des terrains en libre accès).

Nous pensons que le sport non-institutionnel, comme la majorité des enquêtés le considère, est une activité "cool et sympa" : « *un moment pour s'amuser, rencontrer les amis et jouer tous ensemble* » (Tanenie, 16 ans, entretien n° 47, CSC) ; « *Il encourage les gens à sortir de chez eux et à ne pas rester enfermés à la maison* ». (Heaman, 15 ans, entretien n° 31,

club de football des 3Cités) ; « *il peut être une sorte d'occupation, mais avant tout, c'est quelque chose de bien car il permet de trouver des amis* » (Jean Paul, 29 ans, entretien n° 40, CSC).

Certains sportifs, qui ne sont pas très nombreux, considèrent que le sport non institutionnel, avec sa capacité de faire réunir des jeunes issus de quartiers difficiles, évite les transgressions dans la vie, jouant ainsi un rôle de contrôle social : «*il faut installer les city-stades dans tous les quartiers de la ville. Ce genre de pratique est bien pour se cultiver car, c'est mieux de faire du sport que de faire des bêtises.».* (Albert, 37 ans, entretien n° 23, club de football des 3Cités) ; « *j'étais élevé dans le quartier des 3Cités, je pense que le sport sur les city-stades est très important pour les jeunes du quartier; car il permet d'éviter la déviance dans la vie, l'alcool, etc…* » (Davy (éducateur de l'équipe féminine), 34 ans, entretien n° 33, club de football des 3Cités).

Chacun des joueurs a donné sa définition du sport pratiqué sur des terrains en accès libre.

Les réponses laissent apparaître des formulations telles « c'est un sport gratuit » qui permet aux jeunes de jouer sans être adhérent à un club sportif. Par ailleurs, il favorise une certaine liberté dans le sens où il se joue sans avoir un arbitre, avec moins de règles et de contraintes en comparaissant avec le sport fédéral : « *il donne une autre vision du sport ; c'est aussi un moyen pour s'exprimer, il est plus libre que le sport dans un club* ». (Nadège, 32 ans, entretien n° 82, entraineuse au club de football des 3Cités).

Nos résultats rappellent l'approche d'Augustin (2001) sur les sports de rues, porteurs selon lui, de dimensions de liberté, de gratuité, de sociabilité nouvelle. Ils renvoient à un désir de pratiquer librement, en dehors des contraintes et des encadrements rigides, le sport de rue s'inscrit alors dans une vision différente mais complémentaire de l'institution sportive.

Le sport en libre accès sur les city-stades est une forme urbaine de pratique sportive hédoniste, forte, intense et souvent rapide car, il se joue sur un petit terrain limité, donnant à ses pratiquants l'occasion de marquer des buts plus facilement que s'ils jouaient sur un terrain

de football aux vraies dimensions. Il favorise souvent l'apprentissage de techniques du corps et de techniques de jeu, il devient à la fois une propédeutique et une échappatoire au milieu fédéral, de nombreux jeunes en s'adonnant à cette pratique de petit terrain améliorent leurs compétences qu'ils réinvestissent parfois en club : « *c'est sympa ; c'est une autre forme de football. On joue pour soi, pour le plaisir, en revanche au club c'est la compétition : jouer pour gagner* ». (Vu, 29 ans, entretien n° 29, club de football).

En effet le sport sur des terrains en libre accès, est une pratique essentielle chez certains sportifs qui n'éprouvent aucune envie de s'engager dans un club : « *il est idéal dans le sens où il favorise la continuité dans le sport surtout quand la majorité des terrains officiels sont mis à la disponibilité des clubs* ». (Akadah, 32 ans, entretien n° 94, rencontré sur des terrains en libre accès).

Il est différent dans le sens où il crée un lieu de spectacle urbain, il est l'occasion de moments de plaisir immédiat susceptible de s'opposer à la logique du sport en club : « *C'est un autre style de sport pratiqué dans la ville* ». (Naomi, 20 ans, entretien n° 83, club de football).

Rappelons que les pratiques sportives dites « auto-organisées » selon Chantelat et al (1998, p. 46), et les sports institutionnalisés, présentent des significations différentes, voire opposés. Dans ce sens, les auteurs suggèrent que les sports auto-organisés ont deux caractéristiques essentielles qui sont « la valorisation de l'exploit technique et du fait individuel » ; contrairement aux sports collectifs institutionnelles qui « privilégient la logique de l'efficacité dans une structure collective ». Autrement dit, « les jeunes des quartiers ont une logique de « beau geste » dans des comportements individuels. Le corps est spectacle pour les autres joueurs et pour eux-mêmes ». De même, en donnant l'exemple du basket de rue, Adamkiewicz (1998, p. 56) souligne que « le street-ball est une pratique sociale actuelle de création de formes ; une pratique qui privilégie l'individu au sein du collectif. » La notion spectaculaire, explique l'auteur, se traduit par des figures acrobatiques de « Dunk » ou de « Smash » qui favorisent la virtuosité individuelle.

Cependant, ce genre de sport suscite aussi dans notre recueil de données des avis négatifs contrairement à ce que nous venons de voir. Il s'agit d'une minorité de sportifs, qui ne trouvent aucun intérêt dans cette pratique : « *ce n'est pas un vrai sport, il n'y a pas de règles* ». (Hana, jeune fille, 20 ans, entretien n° 56, CSC).

Pour la plupart, ce sont des sportifs des deux genres, qui ne pratiquent pas le sport en dehors du milieu associatif. Leurs avis ne sont pas tout à fait négatifs : « *c'est bien si le jeu est sérieux et si on ne fait pas le con* ». (Kevin, 18 ans, entretien n° 38, CSC) ; ou bien : « *il faut que les tournois soient encadrés sinon, ça va mal tourner ; ça fait même du bazar des fois* ». (Morad, 18 ans, entretien n° 39, CSC).

Les filles qui ne fréquentent que rarement les lieux sportifs en libre accès ont néanmoins un avis sur la pratique auto-organisée, « *je n'aime pas vraiment car il y a souvent des bagarres entre les joueurs ; de plus, je n'ai pas d'amis qui y vont* » (Farcia, jeune fille, 19 ans, entretien n° 54, CSC) ; « *c'est bien comme sport mais, ça peut être dérangeant pour les gens et les voisins autour car ça fait du bruit* ». (Maria, jeune fille, 22 ans, entretien n° 55, CSC).

Par conséquent, nous constatons que le sport pratiqué sur les terrains en libre accès, est reconnu comme une pratique parallèle du sport associatif ; il est même une activité unique chez certains enquêtés. Il ne remplace pas le sport fédéral, en même temps, il apporte d'autres valeurs sportives.

Il convient de parler d'une coexistence de différentes formes des pratiques sportives, ainsi que d'une compatibilité entre les pratiques dites institutionnelles et les pratiques sportives de proximités dites non-institutionnelles, ces dernières ne se construisent pas contre le sport traditionnel du club, mais à côté de lui.

C'est un sport certainement plus choisi que subi, en apparence plus libre et naturel, dans le sens où ses pratiquants se déplacent volontairement, sans aucune obligation ; le rendez-vous est fixé par défaut, parfois sans même en parler à l'avance ; tout le monde se rejoint dans le même lieu : le city-stade. Ce dernier crée un repère surtout pour les jeunes du quartier ; il est ouvert aux 3Cités de Poitiers à tous publics même s'il s'agit de personnes venant de l'extérieur.

Cette pratique sportive devient une tradition, une habitude et même une culture, une partagée entre les jeunes du même quartier, une mémoire collective selon Mauny & Gibout (2008, p. 58).

Ils soulignent que pratiquer le football dans un cadre non institutionnel, « crée un lien sans contrainte ni obligation mais reposant sur une mémoire collective aussi tacite que prégnante, ainsi que constaté durant les phases de regroupement et d'expression technique … Autrement dit, la pratique de football « sauvage » émerge des habitudes d'organisation et de règles de jeu, se formalisent par le temps, se structurent et se régulent le groupe social, faisant une mémoire collective « comme juxtaposition de mémoires individuelles proposées au groupe, organise les règles de fonctionnement de « l'être ensemble ». Dans une perspective proche, Vieille Marchiset (2007, p. 154) se référant aux travaux de Sansot (1978) considère que les terrains en libre accès tels que les city-stades deviennent « des lieux marqués à travers les générations de pratiquants… la présence répétée s'inscrit dans les mémoires… Les espaces deviennent automatiquement attribués au groupe qui les fréquente, reconnus comme des propriétés à un moment donné ».

L'observation des jeux balle au pied sur les city-stades nous conduit à penser que cette forme de pratique n'est pas jouée sans règle ; au contraire, les pratiquants transforment les règles fédérales et les appliquent sur le terrain. De ce fait, chaque joueur est l'arbitre de ses gestes ainsi que de ceux des autres. L'organisation des tournois est souple ; tout le monde semble d'accord à l'avance.

Ainsi le tournoi d'un après-midi peut se faire entre plusieurs équipes qui se forment souvent entre amis. Parmi elles, il y a deux équipes qui commencent le jeu ; l'équipe gagnante est celle qui marque les trois premiers buts ; l'équipe perdante quitte le terrain en laissant la place au groupe remplaçant. Cette organisation est habituellement connue de tous les participants ; elle devient même officielle entre eux.

Les résultats de nos entretiens nous amènent à considérer que la formulation d'avis négatifs sur le sport non-institutionnel, renvoie à des attitudes d'ignorance de l'activité elle-même, à des peurs des autres différents, à des représentations fallacieuses, souvent est liées au fait que le sport auto-organisé est méconnu et souvent le fait de non pratiquantes. Gibout (2010, p. 55) explique ainsi que la crainte, la méfiance et les préjugés sont dus à la

méconnaissance de *l'autre*. Cette dernière « était la première cause des réticences et des réserves, des peurs ou des fantasmes à son regard ».

Les entretiens nous ont permis de repérer des liens sociaux qu'un jeune sportif peut construire lorsqu'il joue dans différents espaces : club, association scolaire, sport sur des terrains en libre accès, et sport aux CSC. Un jeune peut en effet être à la fois licencié en club, dans une association sportive telle que l'UNSS, dans un CSC, et ou dans un sport de proximité. La création de lien social dans la pratique sportive ne se réalise pas uniquement dans le cadre du sport associatif, nous l'avons précédemment évoqué lorsque nous avons envisagé le développement de sociabilités nouvelles pour les acteurs du jeu sportif. Lorsque le sport se pratique dans des espaces urbains non structurés, il permet également de créer des liens sociaux entre ses membres : « *On prépare des sorties, des soirées de pique-nique ; des fois on les organise après le match, ou bien n'importe quel jour dans la semaine ; la porte est ouverte pour toutes propositions* ». (Augustin, 26 ans, entretien n° 97, rencontré sur des terrains en libre accès).

Tous les joueurs rencontrés sur des terrains en libre accès confirment avoir organisé des sorties entre eux. Les temps de convivialité partagés entre les joueurs d'un côté et les spectateurs de l'autre, peuvent se rencontrer dans les temps de repos, lors du goûter organisé sur place ou après avoir terminé l'activité. Il peut se faire également chez l'un des protagonistes, dans des conditions différentes, en compagnie des enfants et des conjoints. Ces derniers sont les premiers spectateurs croisés sur les terrains, appelés les terrains "vagues" du quartier des 3Cités.

V. Motivation et sport : quelles motivations pour quel type de sport ?

Nous avons traité les réponses des sportifs sur le thème de la motivation de la façon suivante : premièrement, nous avons pris en compte les trois premières réponses de chaque sportif, puis nous les avons rassemblées par thème.

De ce fait, trouvons-nous des différences ou des ressemblances dans la motivation à faire du sport en le club, au sein des CSC et sur les terrains en libre accès ?

Tout d'abord, nous constatons que les pratiques physiques ou sportives permettent de répondre à certains besoins de l'individu ; ainsi, les activités sportives renvoient à des motivations plus qu'à des obligations.

Ainsi, suite aux entretiens, les sportifs citent:

1- convivialité et rupture de l'isolement
2- équilibre psychosomatique
3- apparence esthétique
4- hédonisme
5- insertion sociale et protection contre les transgressions dans la vie

Comment ces motivations apparaissent-elles et sont-elles dépendantes du milieu de pratique ?

V.1. Convivialité et rupture de l'isolement

Le sport est apparu comme un moyen favorisant la convivialité, créant du lien social entre ses pratiquants, la coexistence. Ce point est encore plus fort lorsque nous parlons d'un sport collectif, le football en l'occurrence dans le quartier des 3Cités, où rappelons-le, l'offre est extrêmement réduite.

La notion d'inter culturalité est évoquée dans les entretiens, le football est cité comme fil d'Ariane réunissant tous les joueurs, quelle que soit leur appartenance ethnique, leur religion, leur nationalité. L'activité football permet de réunir des personnes issues de différents milieux et de diverses cultures, favorisant ainsi des rencontres et des

connaissances nouvelles : « *c'est un sport collectif autour du monde de différentes nationalités. C'est un mélange de différentes cultures* ». (Yorick (homme), 22 ans, entretien n° 5, club de football des 3Cités) ; « *c'est un sport international car même si nous ne parlons pas la même langue, nous parlons la langue du ballon* ». (Yannis, 15 ans, entretien n° 49, CSC).

Nos réponses accréditent les propos de Gasparini (2010, p. 36) pour qui « le sport aurait ainsi un potentiel d'interculturalité et de diversité parce qu'il a contribué historiquement au métissage des cultures ». En prenant l'exemple de football, les règles et le code de jeu se transforment dans un langage sportif entre les footballeurs qui n'ont pas besoin de parler la même langue. Pour l'auteur, dans le sport en France, le « métissage » et « l'interculturalité » signifient « un processus d'interprétation culturelle » et « un modèle d'intégration des individus dans l'Etat-nation » ; alors que dans d'autre société, le « multiculturel » dans le sport qui existe, c'est-à-dire, « la coexistence des différentes cultures dans un même espace ».

Pratiquer un sport d'équipe devient une respiration, un besoin de rencontre, un facteur d'équilibre psychologique et physique, surtout pour les personnes salariées : « *c'est histoire de voir des gens dans une autre discipline, en dehors du milieu du travail* » (Yannick (femme), 30 ans, entretien n° 86, club de football des 3Cités) ; « *le football permet de rencontrer des personnes hors cadre du travail et de ne pas rester dans le rythme du travail de tous les jours* » (Donald, 35 ans, entretien n° 28, club de football des 3Cités).

Le fait de chercher à jouer dans un groupe, encadré par une équipe sportive d'entraineurs, d'éducateurs, d'amis, de partenaires, pourrait être une sorte de lutte contre un système de fonctionnement où l'individualisme est roi : « *c'est l'esprit social que nous cherchons en jouant au football* ». (Janvier, 26 ans, entretien n° 85, club de football des 3Cités). Cependant, l'action individuelle n'est pas nécessairement la conséquence exclusive de contraintes imposées par la société, « les contraintes ne sont que des éléments qui permettent de comprendre l'action individuelle » considère Boudon (2002, p. 42), le sport est-il est alors susceptible de constituer un lieu de refuge qui permet de ne pas penser aux contraintes du travail, de l'école et de la vie globalement, qui permet peut être tout

simplement d'être attendu et vécu comme une pratique de délassement, de divertissement, une pratique hygiénique.

Facteur de lien social, s'inscrivant dans un processus de resocialisation, le football est quel que soit le lieu, institutionnel (club, CSC) ou non-institutionnel (terrain en libre accès) un moment de partage entre ses pratiquants, certains soulignent même que sa pratique et l'adhésion à une association sportive seraient génératrices de socialisation, il agirait « comme un mode d'entrée en relation avec d'autres individus (adultes, jeunes), … comme un outil de communication » (Pantaléon, 2003, p. 51-53). Le football est : « *le sport collectif le plus accessible ; il présente beaucoup de valeurs qu'on ne trouve pas dans un autre sport* » (Ona-Jean, 25 ans, entretien n° 48, CSC) ; « *la beauté de ce sport est que quatorze personnes jouent ensemble pour avoir un but. C'est un sport collectif qui favorise la victoire, la tolérance et l'amitié »* (Albert, 37 ans, entretien n° 23, entraineur dans le club de football des 3Cités).

Le lien social qui se construit autour de la pratique sportive est un besoin recherché des sportifs. Nous constatons que l'envie de vivre l'esprit de convivialité est présente dans le club sportif, les CSC mais aussi sur les terrains en libre accès « *je joue chaque dimanche car cela me permet de rencontrer les copains que je ne peux pas voir dans la semaine* » (Augustin, 26 ans, entretien n° 97, rencontré sur des terrains en libre accès).

Le fait que le sport soit envisagé comme un moyen de créer du lien social est apparu comme une priorité chez les sportifs des deux genres (filles et garçons) dans le club de football. C'est aussi le cas chez les garçons pratiquant du sport aux CSC. En revanche, chez les filles-(seulement neuf filles parmi les quatre-vingt-dix-sept sportifs interviewés, ne jouent pas officiellement au football ; elles sont présentées en tant que des sportives pratiquant le fitness aux CSC, l'avantage de la pratique sportive n'est pas le même.

Nous confirmerons par la suite que les motivations sportives sont très différentes entre les filles et les garçons fréquentant les CSC. Il nous semble en effet que l'image des liens sociaux entre les filles pratiquant le fitness dans les CSC de 3 Cités, est proche de celle créée dans les centres de musculation et de remise en forme, c'est-à-dire éloignée des notions de

convivialité, solidarité, plaisir d'être ensemble, de partager un espace-temps, de rompre un isolement, de rencontrer l'autre de même genre. Certains auteurs tels qu'Ernst et Pigeassou (2005) travaillant sur les rapports sociaux entre les pratiquants dans les centres de remise en forme, ont montré l'existence « d'une forme de lien social adaptée à l'évolution de l'individualisme contemporain ». Dans notre enquête nous ne pouvons pas affirmer ou infirmer l'idée que les pratiquantes sont discréditées par le regard des autres, regard inquisiteur des autres pratiquantes qui jugeraient en permanence l'apparence physique au point de leur faire vivre un état de déqualification corporelle tant leur apparence physique est éloignée des normes corporelles en vigueur. S'appuyant aussi sur les travaux de De Singly (2000), ces auteurs appréhendent les relations sociales au sein de ces centres comme des manières « d'être seuls ensemble » : chacun a pour « but de s'occuper de soi et non des autres », chacun se concentre sur sa propre pratique qui par essence est individuelle. Parler de l'individualisation des rapports sociaux dans les centres de mises en forme freine par conséquent toute forme de communication et de possibilité d'échanges entre les pratiquants.

V.2. Équilibre psychosomatique

Les sportifs interrogés évoquent dans leur entretien le rôle du sport comme élément favorisant l'équilibre psychologique mais aussi corporel, autrement dit c'est le registre psychosomatique qui est touché.

Le sport est appréhendé par de nombreux acteurs de la vie sociale, culturelle et politique comme un facteur de bien-être physique et mental, son impact sur la santé de l'individu est souvent cité dans les discours politiques. Suite à l'opération qui portait le slogan « sentez-vous sport, santé vous bien », Roselyne Bachelot-Narquin, l'ancienne Ministre de la Santé et des Sports déclarait que l'activité physique « est bien un moyen d'entretenir la santé, mais aussi source d'épanouissement pour tous, jeunes et moins jeunes, bien portants et malades ». De même, le président du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) précisait que « l'on soit jeune ou senior, actif ou retraité, professionnel ou amateur, compétiteur ou promeneur, un dénominateur commun : célébrer le sport comme habitude de vie, pour être bien, pour être mieux, dans sa tête comme dans son corps, et optimiser ainsi le bien plus précieux de l'homme, à savoir sa santé ».

Les propos recueillis renvoient aux notions de sentiment de relâchement et de moments de détente amenant ces pratiquants dans un monde autre que celui dans lequel ils vivent, loin de l'école, du travail, de la maison etc… : « *pratiquer le sport et plus particulièrement le football, me permet d'enlever tous les problèmes de ma tête* » (Clémence, 19 ans, entretien n° 77, club de football des 3Cités) ; « *j'aime le foot car c'est un sport collectif, me permettant de dépenser d'énergie et d'avoir une rupture par rapport à l'école* » (Julie, 13 ans, entretien n° 89, club de football des 3Cités) ; « *c'est un moyen pour relâcher le stress du travail, de retrouver les amis mais aussi de s'en faire des nouveaux* » (Dja, 27 ans, entretien n° 21, club de football des 3Cités) ; « *Il m'aide à garder une bonne santé et à décompresser après une longue semaine de travail* » (Akadah, 32 ans, entretien n° 94, rencontré sur des terrains en libre accès).

En faisant du sport « *je me sens bien ; ça me permet de me vider et de dépenser de l'énergie* » (Nadjati, 20 ans, entretien n° 57, CSC des 3Cités) ; « *ça nous aide à respirer et à nous détendre* » (Sofiane, 19 ans, garçon, entretien n° 42, CSC des 3Cités).

Certains sportifs cherchent un sport physique comme le football car il permet « *de dépasser la capacité de soi* » (Rachel, 18 ans, entretien n° 76, club de football des 3Cités) ; et « *de canaliser l'énergie* » (Mehdi, 22 ans, entretien n° 1, club de football des 3Cités). Nous intégrons le milieu sportif car nous considérons que le sport permet d'avoir « *une bonne santé et de garder un équilibre physique et mental* ». (Alya, 30 ans, garçon, entretien n° 41, CSC des 3Cités).

Ainsi la pratique sportive devient un besoin d'équilibre à la fois physique et mental, une nécessité dans la vie quotidienne, non dépendante de l'âge, ni du genre de ses pratiquants. Son importance est constatée chez les sportifs du club, des CSC et aussi chez les pratiquants des sports sur des terrains en libre accès. Nos entretiens révèlent également que la pratique sportive constituerait une forme d'antidote à la délinquance, favorisant en conséquence la structuration de la personnalité, l'éducation aux valeurs de la vie.

Le contenu de nos entretiens accrédite ainsi la littérature laudative qui décrit les bienfaits, les vertus du sport. D'un côté, le sport est souvent lié aux problématiques de l'insertion notamment chez les jeunes. Defrance (1995, p. 44) expliquait que la force du sport est qu'il « peut permettre l'obtention d'une compétence motrice et psychologique, la structuration et le développement de la personnalité, la recherche d'une identité, la création d'une rupture avec la marginalité par la réorganisation de l'existence quotidienne et de l'hygiène de vie, et le développement de l'autonomie et de la prise de la responsabilité par la confrontation à des exigences librement consenties ou qui s'imposent d'elles –mêmes. » De l'autre, le sport se présente dans une perspective éducative, protège les jeunes en risque d'exclusion. Dans ce sens, Vaudé (1995, p. 57) indique qu'il « permet une satisfaction substitutive des désirs. Le sport transforme l'angoisse de l'enfant, l'adolescent, l'adulte en plaisir. Le sport est donc une expérience physique et émotionnelle en présence d'un éducateur attentif et bienveillant, au cours de laquelle le jeune exprime ses moyens et ses besoins, mais aussi des affects agressifs. La pratique sportive est dans ce sens considérée comme un espace transitionnel. L'aire de jeu avec le groupe prend la place de l'objet de la première relation avec la mère, le père, la fratrie ».

V.3. Apparence esthétique, entre apparence visible et apparence invisible

Les données recueillies nous autorisent à prolonger, dans l'interprétation, la dimension psychosomatique recherchée à celle d'esthétisation du corps. De nombreux interviews font écho à la beauté physique et corporelle, le sport serait un moyen qui permet d'entretenir le corps, de garder une forme physique et d'avoir une bonne santé.

L'intérêt de la pratique sportive est souligné par des allusions à la forme d'un corps tonique, vital, musclé, « *il aide à maintenir le corps, à se muscler et à garder la ligne* » (Sophie, 17 ans, entretien n° 58, CSC des 3Cités). La beauté corporelle est souvent évoquée lorsque nous avons réalisé nos entretiens avec les filles pratiquant le fitness. Toutes les filles sportives des CSC estiment que le sport permet d'avoir un beau corps, c'est-à-dire, un corps jeune, svelte et naturel. Pour elles, le désir d'esthétique du corps, se trouver belle, supplante l'image de corps puissant, efficace. Le sport est une solution pour perdre du poids, « *on fait bouger ses muscles, ça nous fait perdre du poids* », (Hanya, entretien n° 56, CSC des 3Cités).

Le sport aide ces filles à retrouver une image du corps acceptée, « *ça fait du bien de garder la forme, c'est bien pour le corps mais c'est dur* » (Hind, entretien n° 60, CSC des 3Cités) et à reconstruire un corps, mais à travers un modèle qui propose peu d'alternatives, un modèle quasi unique imposé donc par la société dans sa dimension normative. Se conformer à ces normes devient un impératif qui s'accompagne d'un désir de conformité qui devient dès lors un véritable « devoir de beauté » (Remaury, 2000). De nos jours, la norme corporelle véhicule des attendus de minceur et de tonicité ; les rondeurs, les bourrelets, les muscles au repos, sont bannis. Les magazines féminins, la télévision, la publicité en général, donnent à voir un idéal du corps féminin incarné par des personnes célèbres, prestigieuses dont les mannequins constituent les véritables modèles référents vivants. La minceur est associée à la jeunesse, au dynamisme. Il s'agit d'entrer dans une identité corporelle moderne c'est-à-dire de garder ou d'obtenir un « ventre plat », « des fesses fermes » et « des cuisses fines ». Il s'agit selon Travaillot (1998), d'être en adéquation avec la définition que les médias donnent au corps idéal féminin. En effet, les femmes éprouvent le sentiment d'être jugées sur leur apparence physique (Haissat &Travaillot, 2012), cette réalité n'échappe pas aux filles des 3Cités qui semblent chercher à travers la pratique sportive la construction de leur identité physique surtout, car la quête du bien être passe aussi par l'image du corps ressenti et vécu.

En revanche, chez les filles du club de football, la question de la beauté corporelle est partagée entre l'apparence visible qui concerne la forme, mais aussi, l'apparence invisible qui consiste à gagner de la force et de la puissance physique. La notion d'apparence visible est présente parce que le football est considéré par certaines joueuses du club comme « *un sport qui fait beaucoup bouger* ». (Mathilde, 17 ans, entretien n° 65, club de football des 3Cités). La notion d'apparence invisible est elle présente lorsque les joueuses par exemple sont sur le registre d'éléments constituant de la virilité, de la masculinité « *J'aime le football car j'aime l'agressivité dans le jeu mais aussi la technique* » (Annabelle, 23 ans, entretien n° 73, capitaine de l'équipe 1 féminine, club de football des 3Cités).

En conclusion l'esthétisation du corps constitue un projet qui oscille entre apparence visible et apparence invisible, au regard des lieux de pratique. La notion de beauté corporelle obtenue en pratiquant du sport est en effet présente dans les propos des garçons du club, des CSC et ceux rencontrés sur des terrains en libre accès.

Mais, nous constatons qu'au club de football, le projet personnel dans la pratique du sport autour de l'entretien du corps et du maintien de l'état de forme, est considéré comme la conséquence d'une pratique sportive intense et non pas un but à atteindre.

En revanche aux CSC, et même sur des terrains en libre accès, la valeur esthétique du sport prend une place plus importante sur les deux plans : physique et corporel « *le football aux CSC m'aide à garder une forme personnelle* » (Yadaly, 18 ans, entretien n° 53, CSC des 3Cités) ; « *je fais du sport pour maintenir la santé et aussi pour un m'entretenir physiquement* » (Christian, 40 ans, entretien n° 93, rencontré sur des terrains en libre accès).

V.4. Hédonisme

Les notions de plaisir, de consommation immédiate du plaisir sont citées par de très nombreux acteurs interrogés dans notre enquête, donnant du sens à la réflexion de Lipovetsky (1983) pour qui « l'hédonisme est devenu le principe axial et l'épicentre de la culture post-moderne ». En effet, tant au niveau des jeunes engagés au niveau fédéral, qu'au niveau des jeunes des CSC et de ceux qui pratiquent en libre accès, le verbe « aimer » est décliné à tous les modes et pour un ensemble de motifs qui vont du plaisir d'être ensemble, de faire ensemble au plaisir plus personnel de s'éclater, de s'éprouver, en passant par le plaisir de se détendre et de s'entretenir : « *le sport, c'est quelque chose que je kiffe* » (Mohamad, 21 ans, entretien n° 51, CSC), « *j'aime bien courir, me dépenser* » (Stan, 42 ans, entretien n° 96, rencontré sur des terrains en libre accès), « *j'aime bien, c'est un sport qui bouge* » (Hanae, 20 ans, entretien n° 56, CSC), « *j'aime trop, parce que c'est sport d'équipe* » (Heaman, 15 ans, entretien n° 31, club de football des 3Cités).

Quel que soit le lieu de pratique : institutionnel ou non-institutionnel, les sportifs considèrent que le sport est une source de joie et de plaisir ; c'est une passion qu'ils ne parviennent pas à expliquer : « *Le foot est toute ma vie* » (Tanounie, 16 ans, garçon, entretien n° 47, CSC des 3Cités) ; « *le football est ma passion, ça fait longtemps que je le pratique, il fait partie de mon histoire* » (Vu, 29 ans, garçon, entretien n° 29, club de football des 3Cités).

La joie de la pratique sportive est liée également à sa finalité, au projet. Cela marque fortement les joueurs du milieu fédéral qui cherchent le plaisir à travers la victoire et la réussite. C'est principalement ce qui a trait à la compétition qui intéresse les joueurs et joueuses adolescents et adultes interviewés, acteurs sportifs qui nourrissent un projet à la fois compétitif, autour de la recherche de la performance, de l'excellence parfois, et à la fois hygiénique et associatif, autour de sociabilités nouvelles et de convivialité, nous l'avons précisé dans les pages et paragraphes précédents. Nous insistons sur le fait que notre panel ne comporte pas d'enfants, en effet nous aurions vraisemblablement rencontré un spectre de motivations plus large encore comme l'observe Sesboüé (1993) médecin fédéral de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), qui explique que la première motivation des sportifs « est tout simplement le besoin physique de mouvement qu'à tout organisme : la dépense de l'énergie est une affirmation de la vie contre la mort ». L'auteur affirme cependant que les motivations des sportifs évoluent avec l'âge. Chez les enfants, les motivations se concentrent sur le besoin de mouvement, motivations différentes de celles observées chez les adolescents qui souhaitent se spécialiser pour briller dans une discipline et chez les adultes qui visent le championnat et luttent pour maintenir leur supériorité.

De plus, malgré l'intensité de la pratique sportive et la fatigue occasionnée, surtout lorsque nous parlons du sport fédéral de haut niveau, seuls demeurent les bons moments de partage et de loisirs entre les joueurs : « *l'avantage du sport est de se sentir heureuse* » (Franziska, 22 ans, entretien n° 63, club de football des 3Cités).

En conclusion, nous citerons les propos de Pierre (entretien n° 24) qui nous paraissent exprimer la pluralité des projets des acteurs et le melting-pot des sources de plaisir éprouvé : d'un souci de comparaison sociale à une recherche de convivialité, d'un besoin d'exploration personnelle à une logique d'affiliation , d'un besoin d'accomplissement personnel à un besoin d'expression de soi. La pratique sportive du football, s'apparente selon Pierre à un "package" d'ensemble de valeurs : « *c'est un sport complet à tous les niveaux physique et technique ; il a la capacité de faire réunir des gens et puis, de créer de la convivialité entre eux ; il permet de se défouler et de sortir du rythme de vie* » (Pierre, 29 ans, entretien n° 24, club de football des 3Cités).

V.5. Insertion sociale et protection contre les transgressions dans la vie

Nous avons tenté de montrer dans notre revue de littérature que le sport pouvait instrumenter l'intégration sociale non seulement des jeunes mais aussi des adultes. Le sport est un support privilégié surtout dans des lieux reconnus comme socialement sensibles, ce qui conduit Callède (1996, p. 6) à formuler l'idée que « l'intégration de la société se fait en partie grâce au sport. Il s'agit d'un enrichissement culturel, d'une innovation ouverte dans le registre éducatif, permettant aux jeunes d'échapper à un "vide" statutaire et de s'adapter à un monde qui se transforme ». Les jeunes, surtout ceux rencontrés dans les CSC, considèrent que le sport remplit leur temps libre ; il les protège, d'une certaine manière, d'un désœuvrement, source d'une éventuelle « petite » délinquance : « *en faisant du sport, on évite de mal tourner. Quand il n'y a rien à faire, c'est mieux de faire du sport* » (Morad, 18 ans, garçon, entretien n° 39, CSC des 3Cités) ; « *le sport m'occupe, c'est un moyen pour ne pas squatter en bas des immeubles* » (Jean-Paul, 29 ans, entretien n° 40, CSC des 3Cités).

En même temps, nous insisterons sur le fait que ces deux citations, enregistrées lorsque nous avons réalisé nos entretiens au sein des CSC, sont les seules montrant le bienfait de la pratique sportive dans la prévention des jeunes.

Certes, le sport est susceptible de jouer un rôle social dans l'insertion des jeunes des cités. Mais, il nous apparait qu'aujourd'hui, les retentissements du sport sur la convivialité, la joie de se rencontrer entre amis, le maintien de la forme physique, la bonne santé, le plaisir etc… prennent une place nouvelle, et favorisent la réussite des processus complexes d'insertion et d'intégration par le sport.

Cela signifie que les avantages, les intérêts de la pratique sportive évoluent au fil du temps. À titre d'exemple, un seul joueur souligne la dimension lucrative du sport, trouve : « *que si on arrive à bien jouer, on gagnera les matchs ; et si on gagne les matchs, on gagne de l'argent* » (Omar, 15 ans, entretien n° 43, CSC des 3Cités).

De ce fait, dans un avenir proche, les objectifs poursuivis en pratiquant le sport pourraient évoluer, se transformer, en répondant aux besoins de l'individu et à ceux de la société, besoins qui sont parfois antinomiques. Le rapport sport-argent est alimenté encore plus aujourd'hui par les médias et les chaînes télévisées. Le sport pourrait être un moyen financier pour gagner rapidement l'argent surtout dans les quartiers sensibles qui regroupent une population en difficulté socio-économiques assez importante, mais aussi s'inscrire dans une recherche permanente de produits dérivés nouveaux qui accompagnent le processus actuel de « merchandisation » du sport, tant l'offre de produits sportifs nouveaux est importante. Une question cruciale se pose alors de savoir si dans un futur proche la pratique sportive continuera d'instrumentaliser un ensemble de valeurs humaines qui apparaissent nécessaires pour la vie de tous les jours, comme par exemple la solidarité, la tolérance, le partage, le respect.

QUATRIEME PARTIE : CONCLUSION

Nous terminons notre travail de recherche doctorale par cette partie dans laquelle nous discuterons encore certains données en envisageant des propositions et des solutions en nous appuyant sur les activités de loisirs, sportives et culturelles comme outils d'intégration, de mixité socio-spatiale et de désenclavement dans les quartiers sensibles.

Le rôle du club sportif dans l'intégration des jeunes issus d'un quartier sensible est remis en question ; en tout état de cause dans l'automaticité de sa capacité d'intégration et/ou dans l'inéluctabilité de sa participation à la résolution des problèmes propres aux espaces de la relégation urbaine (Gasparini & Vieille Marchiset, 2008 : Vieille Marchiset & Cometti (dir.), 2010 ; Gibout, 2012-b). Dans notre enquête, l'abandon de la pratique sportive fédérale est une réalité dans le quartier des 3Cités. Trente-trois jeunes ont été interrogés au sein des CSC et sur les terrains en libre accès. Presque un tiers parmi eux, dix garçons et aucune fille, pratiquent du sport dans un club où ils sont licenciés, les deux tiers restant demeurant exclusivement dans le cadre extra-fédéral des pratiques de l'auto-organisation chère à Michel Fodimbi, Pascal Chantelat et Jean Camy (1993). Les sportifs abandonnent la pratique fédérale pour ce qui, de prime abord, s'apparente à « une pratique libre et conviviale sans contrainte dans une optique de loisir et de détente », soulignent William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset (2008, p. 94). D'ailleurs, contrairement à l'image répandue, Armand Zouari (1996, p. 117) ajoute que « les sportifs de rue apparaissent plus comme des sportifs déçus, ayant abandonné le système traditionnel qui n'a pas su les séduire ou les retenir que comme des sportifs du refus inaptes à la pratique collective et organisée »

D'autre part, Pascal Duret (2001, p. 71) distingue cinq freins au passage de la pratique du sport de la rue au club :

- Les joueurs intégrés au club ont eux-mêmes des représentations sur les jeunes du quartier qui sont liées à la peur de l'autre et à la méfiance. Ces représentations constituent des freins en engendrant des attitudes de rejet des jeunes issus des quartiers sensibles.

- Les sports de rue tel que le streetball, induisent une pratique quotidienne et face à cette exigence, le club se trouve dans l'incapacité de répondre à la demande de pratiquer des sports de rue.
- Les jeunes en jouant dans leur quartier ne sont pas jugés selon leur compétence et leur niveau. « Réticents à la logique de la progression qui suppose de s'accepter comme faible aujourd'hui pour ne plus l'être demain, ces jeunes ne s'engagent dans des pratique que sur le constat personnel de leur force. Ils veulent pouvoir se "sentir bien" ». C'est ce que Duret appelle « des stratégies de prévention de l'estime de soi ».
- Aller dans un club ne présente pas pour les jeunes de cités l'occasion de se faire des amis mais plutôt de perdre leurs amis du quartier.
- L'image qu'ont les jeunes de la rue sur les activités du club, par exemple « on ne joue jamais » est une expression qui traduit ces représentations.

Autant d'éléments qui, pour une part essentielle, s'instruisent des travaux de Pierre Sansot sur le « *football des trottoirs* » (1992) et corroborent les enquêtes de Christophe Mauny & Christophe Gibout sur le « *football sauvage* » (2008, 2009) qui se construit en alternative et/ou en complémentarité à la pratique fédérale dans la mesure où il est en mesure de proposer des manières d'être et de faire différentes ainsi que des formes distinctes de lien social et de rapport à l'environnement.

Nous avons remarqué suite à nos entretiens, que les jeunes filles issues du quartier des 3Cités ont exprimé leur sentiment d'exclusion et/ou de marginalisation lorsqu'elles jouent en club. Nous constatons aussi, que cette perception a pu empêcher certaines jeunes filles de continuer la pratique dans le club. Ce constat se présente également chez les garçons car huit sur dix-neuf ont été des anciens licenciés qui ont, souvent sciemment, quitté un club dans lequel ils éprouvaient des difficultés à trouver leur place. La pratique fédérale, chez les jeunes enquêtés dans les CSC et chez les sportifs pratiquant le sport en libre accès, a été remplacée par une pratique sportive non-institutionnelle et/ou auto-organisée (Camy, Fodimby, Chantelat, 1993) représentée par le football en salle et par le football sur les city-stades. Le quartier des 3Cités nous permet de penser autrement l'offre sportive dans un milieu défavorisé, une offre qui se partage entre le club sportif, les maisons de quartiers ou le centre socio-culturel et les terrains en libre accès. Cela nous fait penser à Olivier Bessy (1991, p. 75) lorsqu'il décrit que « le modèle sportif traditionnel est en crise. Ce phénomène se caractérise par l'écart de plus en plus grand qui sépare le champion du pratiquant et se traduit par le

développement de nouveaux modes de pratiques liés à l'évolution du contexte socioculturel. La massification de nouvelles valeurs qui s'articulent autour de la valorisation de soi et de désir farouche de liberté, se concrétise dans le nombre de plus en plus important de nos contemporains pratiquant une activité physique hors du cadre institutionnel ».

I. Citoyenneté et habitants du quartier sensible, le paradoxe de la politique municipale

Fodimbi (1999) confirme que les sports non-institutionnels, ou « auto-organisés », participent à l'émergence de formes de citoyenneté à la fois visible et invisible. La citoyenneté visible, décrit l'auteur, apparait dans les liens que les jeunes de quartiers construisent avec les élus politiques, en adressant leurs demandes aux services municipaux. Cela peut également s'exprimer lorsqu'un groupe de jeunes se présente au nom de tous les jeunes de leur quartier. Cette forme de citoyenneté et de représentation publique ne fonctionne pas dans le quartier des 3Cités. Nous assistons plutôt à une rupture du lien direct entre le public des jeunes et les services de la municipalité. Une citoyenneté visible telle que Fodimbi (1999) ou Gibout (2004 ; 2010 : pp. 56-57) la définisse, est effacée dans le quartier des 3Cités. En conséquence, nous assistons à une reconnaissance très partielle des demandes des jeunes du quartier par les responsables politiques, quand elle n'est pas complètement absente.

À propos de la citoyenneté invisible, Fodimbi explique que cette dernière se traduit dans « les comportements d'occupations des équipements sportifs fermés » (1999, p. 45). L'auteur ajoute qu'« occuper un espace sportif clos, comme le terrain de sport du collège ou des terrains municipaux, est un moyen d'instaurer un débat avec les autorités.» (1999, p. 45). Les jeunes et leurs comportements envers l'espace institutionnel tel que la salle de gymnase du quartier n'apparaît pas aussi simple. Suite à notre observation tout au long de cette enquête, nous constatons que les jeunes construisent un rapport de respect envers le lieu, notamment lorsqu'ils pratiquent le foot en salle accompagnés par les éducateurs du service de prévention et les animateurs des centres socio-culturels des 3Cités. Généralement, les jeunes respectent le matériel et laissent tant la salle que les vestiaires propres. Cependant, à Poitiers, les cas où les portes de gymnases ont été endommagées par les jeunes de quartiers deviennent de plus en plus un phénomène dans tous les quartiers d'habitat social de la ville. Cela traduit une réaction manifeste de malaise et de frustration de la part des jeunes, réaction imputable – au

moins partiellement – à une offre sportive insuffisante, si l'on en croit les verbatims des enquêtés. L'utilisation non conventionnelle des gymnases se traduit dans des actes de violence et/ou de dégradation, ce qui fait que ces jeunes – dont certains en sont les auteurs - sont souvent perçus à la fois en tant qu'acteurs urbains dérangeants et à la fois en tant qu'individus sociaux qui perturbent l'univers et l'ordre sportifs traditionnels.

Les événements de détérioration des équipements sportifs et la politique de la ville nous font penser aux travaux de Le Breton (2003, p. 60) qui démontre que les activités physiques et sportives « font parfois figure de vitrines masquant l'absence d'une réelle politique de la jeunesse et de la ville ; pour cette raison, les installations sont souvent le premières à être détruites dans les moments d'émeutes ». L'éloignement qui se produit entre les jeunes issus de quartiers et les responsables municipaux est toujours d'actualité. De plus, l'ignorance du besoin sportif – et même social – réel des jeunes populations résidentes fait que les transgressions des jeunes sont toujours perçues par les pouvoirs publics de façon très négative. A la différence de ce qui a pu être rencontré sur d'autres terrains et dans d'autres communes (Gasparini & Vieille Marchiset, 2008 ; Gibout, 2009a ; Vieille Marchiset, 2003), considérer les jeunes en tant qu'acteurs collectifs et les faire participer à la gestion d'aménagement des espaces sportifs de leur quartier est loin d'être envisagé par les édiles poitevines.

En outre, au sens d'une théorie de l'espace public, l'expression de citoyenneté invisible est moins active dans le quartier des 3Cités. Cependant, nous assistons à une citoyenneté spontanée lorsque les jeunes prennent soin de leurs équipements sportifs en libre accès. Si nous regardons les photos prises des city-stades implantés dans le quartier (partie empirique, chapitre trois, p. 220), nous notons la propreté du lieu, ce qui traduit une volonté du public à conserver les espaces en bon état. Nous faisons référence à Schwartz (1990) lorsqu'il décrit l'acte de consommation privée d'un lieu public. L'auteur explique qu'un lieu public pourrait avoir un sens privé si l'individu s'habitue à fréquenter ce lieu. Alors qu'un espace public dans le sens de Schwartz (1990, p. 31), présente une sphère du visible, du regard des autres et de la « présentation de soi », contrairement à l'espace privé qui peut être un lieu du secret, de l'intime, de la protection et du caché. L'espace public, ajoute l'auteur, désigne « l'espace de la visibilité sociale et les problèmes qu'il pose aux acteurs ». En fait, nous estimons avoir une représentation contradictoire du sens du lieu public dans le quartier

des 3Cités. Les city-stades du quartier sont des espaces urbains de la ville dont l'usage est ouvert à tous publics : enfants, jeunes adolescents, adultes, filles et/ou garçons. Ce sont des lieux publics certes, mais privés, car cachés au milieu des tours, non visibles par rapport au regard extérieur ; réservés et fréquentés généralement par une seule partie de la population, celle qui habite le quartier et non par la population de la ville.

De même, Christophe Gibout (2010 : p. 57) propose une nouvelle manière de penser l'espace sportif. L'auteur explique que c'est une urgence de « favoriser l'implantation des espaces dédiés à la pratique sportive à l'interstice des quartiers et non pas au cœur de ces derniers ». Nous rejoignons Gibout lorsqu'il propose, que les espaces sportifs, pourraient participer à une logique de « déghettoïsation » de territoire, c'est-à-dire, « faire des équipements sportifs de proximité des chaînons reliant les quartiers entre eux, invitant les résidants à se rencontrer et à échanger dans un souci qualitatif de vivre ensemble ». De ce fait, nous faisons l'hypothèse que, si la ville de Poitiers bénéficie d'équipements sportifs de proximité installés au cœur de la ville plutôt qu'au cœur des quartiers, cela favorise fortement le désenclavement spatial et la mixité socio-spatiale des territoires considérés déjà comme enfermés. Le sport, tel qu'Anstett (1995, p. 17) l'explique, « n'est pas en soi aliénant ou insérant, mais il reste toujours le support ou l'expression d'un autre travail ». De facto, ce sont donc les politiques publiques et privées qui mobilisent l'outil sportif qui surdéterminent un volontarisme politique. Le sport est le médium de ces politiques, il n'est ni omnipotent ni omniscient quant à sa capacité à transformer les formes du lien social dans les espaces de la relégation urbaine.

D'ailleurs, la mise en place d'une politique sportive, souligne Monneret, (1998, p. 103) « répond à la confrontation de deux intérêts, celui de la population et celui des élus ». Cela se réalise, tout d'abord, en prenant en compte les priorités des habitants et en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour répondre à leurs besoins. L'auteur ajoute qu'un des facteurs qui fait que la politique sportive ne répond pas aux attentes des habitants est le changement des besoins lié aux changements des compositions sociologiques d'un quartier ou d'une commune. (1998, p. 104). La politique de logement et les processus de mixité socio-spatiale mis en place dans le quartier des 3Cités nous interrogent. Nous nous demandons si les acteurs politiques pensent différemment les offres sportives et culturelles envisagées en répondant aux nouveaux besoins des habitants. Le quartier sera bientôt habité par une

catégorie socioprofessionnelle de classe moyenne autre que celle qui réside actuellement dans les tours. Suite à notre enquête et à notre phase d'observation qui a duré cinq ans dans le quartier des 3Cités, nous constatons que les actions réalisées par la politique sportive poitevine, envers le nouveau tissu social du quartier des 3Cités, sont assez limitées. Il n'y aucun équipement sportif prévu comme un terrain de tennis, une piscine, une piste de skateboard ou d'autres activités de glisse ou de roule urbaines (Laurent, 2012), un mur d'escalade ou un espace d'initiation au parkour (Lebreton, 2011), etc… Les nouveaux terrains libérés pour être aménagés sont voués à la construction de logements de type semi-collectifs ; et cette opération a commencé il y a maintenant trois ans. Seul le parc public du quartier a été refondu et restructuré récemment, en mettant en place plusieurs équipements sportifs permettant aux habitants des environs – mais aussi plus globalement de l'ensemble de l'agglomération - de faire des exercices physiques en pleine nature, et en toute liberté (Annexe 8).

II. Dans les quartiers sensibles, nous parlons d'une offre sportive de loisirs urbains subie et non choisie : exemple du quartier des 3Cités

Dans le quartier des 3Cités nous avons les moyens de pratiquer le sport librement, ou, du moins, selon une logique d'auto-organisation. La politique sportive municipale encourage la pratique du sport en plein air et en autonomie sans forcément être adhérent d'une structure sociale (CSC), éducative (USEP et UNSS) ou fédérale (Club sportif). Elle donne son accord pour l'installation d'équipements sportifs en libre accès tels que des terrains sportifs multi-usages appelés city-stades, des équipements d'exercices physiques installés dans le parc public naturel dénommé parcours santé. En parlant des sports de plein air et de grande nature, Augustin (2002, p. 420) démontre que « la multiplication d'activités ludosportives, correspondant aux besoins d'expression et de singularisation des individus, s'explique à la fois par une logique d'ouverture qui cherche à renouveler les pratiques et s'adapter aux évolutions, et par une logique de technologisation des activités qui s'appuie sur les inventions incessantes d'instruments de pratiques ».

La politique sportive municipale consacre un budget pour maintenir les équipements sportifs en bon état. Toutes ces démarches sont remarquables dans le quartier des 3Cités. Néanmoins

la moindre fréquence des filles sur les city-stades et le moindre usage des équipements sportifs du parcours santé par les habitants nous interrogent.

Les actions de la politique sportive envers les quartiers sensibles sont-elles réalisées en prenant en compte les demandes et les besoins des habitants ? Suffit-il d'implanter un city-stade ou de mettre en place un parcours santé pour changer des habitudes sociales profondément ancrées ? Existe-il des procédures d'accompagnement possibles suite à l'installation d'équipements sportifs de plein air pour accroître les probabilités de leur intégration dans le quotidien des résidents du quartier ?

Les objectifs de la politique municipale visent, par l'installation des équipements sportifs à l'intérieur des quartiers sensibles, une accessibilité (physique et culturelle) accrue de la population résidant dans le quartier populaire aux nouvelles formes d'activité de loisirs sportifs et un déplacement des habitants de la ville vers ces quartiers afin de favoriser la mixité socio-spatiale.

De nos jours, ces objectifs sont loin d'être réalisés. *« La ville installe des équipements dans le quartier, elle part du principe que c'est aux gens qui l'habitent de s'en emparer, de profiter de ces équipements. Mais en même temps il n'y a pas de notice explicative, il y a eu une inauguration et c'est tout »* (entretien, habitante dans le quartier des 3Cités, membre du conseil d'administration des CSC). Nous confirmons que ce genre d'équipement sportif n'a bénéficié ni d'animation, ni d'action d'accompagnement municipal proposant, explicitant et promouvant le nouvel usage du parc public.

Pourtant, il nous semble envisageable de mener des actions d'accompagnement socio-sportif favorisant l'accès au sport en plein air, notamment aux jeunes filles issues du quartier. En ce sens, nous donnons un exemple de notre expérience personnelle avec un groupe de jeunes filles résidentes du quartier des 3Cités. C'était au cours de l'année scolaire 2011-2012 que nous avons travaillé en collaboration avec le secteur jeune des CSC, en proposant un atelier sportif, réalisé en plein air, une fois par semaine. Nous avons ciblé une catégorie de jeunes filles qui ne pratiquent aucune activité sportive, culturelle ou autre, proposées par le centre, ou par une autre association sportive telle que le club. L'activité comprenait un temps de footing accompagné d'exercices d'étirements pendant trente minutes, afin de montrer et expliquer l'utilisation et les intérêts des nouveaux équipements sportifs installés dans le parc public du quartier. Concernant cette démarche, nous avons eu un retour plutôt positif. Les filles sont venues volontairement sans aucun engagement pour passer un temps agréable autour du sport.

Le but ne se résume pas dans la technique, la performance et le dépassement de soi ; nous avons visé principalement la convivialité, le plaisir, la découverte des nouvelles sensations liées au geste, à l'effort et à la dynamique collective. Le temps passé avec ces jeunes filles a donné lieu à des échanges, à des discussions entre nous. Nous avons commencé l'activité avec quatre filles et au bout d'un mois nous étions huit. Nous avons pu même attirer l'attention de certaines mamans, certains retraités, et même des passants qui ont apprécié l'engagement et le courage des jeunes filles. Cette expérience était unique dans l'histoire des CSC. Ce n'est qu'à travers de petites démarches que nous pouvons avancer, valoriser, encore plus aujourd'hui qu'auparavant, la place du sport dans le milieu social. C'est un rythme de travail socio-sportif plutôt lent tel que Chobeaux & Segrestan (2003, p. 50) décrivent « le sport ne transforme rien directement par nature ou par magie ; il n'est ni un générateur d'impulsions électriques, ni Dieu. Il peut cependant aider à une lente évolution de la personne qui, se voyant peu à peu autrement, conduira sa vie également autrement. Mais ce changement lent et profond nécessite du temps, des paroles, tout un accompagnement centré non pas sur la technique mais sur l'individu. C'est ici que réapparait le rôle central de l'intervention éducatif ».

Bien que les habitants du quartier des 3Cités soient les premiers ciblés par les actions municipales, ils ne sont pas les premiers usagers de ces équipements. Dans le cadre de l'animation de rue, mise en place par les CSC des 3Cités, nous avons occupé le parc public du quartier, pendant les deux mois d'été 2012, en proposant des activités ouvertes à tous : jeunes, enfants et adultes. Nous avons observé qu'une minorité seulement des habitants de la ville fréquente le parc du quartier. Ce sont des visiteurs de passage car ils observent de loin les habitants sans jamais prendre contact avec eux. L'image dégradée et péjorative du quartier des 3Cités, liée en quelque sorte à la population pauvre économiquement et défavorisée socialement, tendanciellement multicolore, multiethnique et multiculturelle résidant dans ce lieu, freine encore la mixité sociale entre les habitants de la ville.

III. Penser autrement le travail socio-sportif aux CSC

Nous constatons que les CSC des 3Cités, en tant que structure sociale, ne peuvent pas répondre aux multiples demandes sportives des jeunes du quartier pour diverses raisons liées aux jeunes, aux encadrants sociaux et aux responsables politiques.

Le choix des activités proposées au sein des CSC répond aux désirs des jeunes du quartier des 3Cités. Pour réaliser cet objectif, les jeunes du quartier sont considérés comme acteurs participant à la mise en place de leurs ateliers de loisirs. Tout simplement, le football est la première activité présente dans l'esprit des jeunes, c'est un sport dominant dans le quartier des 3Cités. À n'importe quel moment et dans n'importe quel lieu, fédéral, social, éducatif et en libre accès, dès qu'un ballon de football se présente, nous ne parlons alors d'aucune autre activité sportive ou culturelle.

Il se trouve que les éducateurs sont souvent obligés de respecter le choix des jeunes et de faire du football une activité principale dans la structure. D'ailleurs, nous nous posons la question : dans le cas où les jeunes demandent à mettre en place des ateliers autres que le football, tels que la boxe, le tennis, le judo, le volley-ball etc., les maisons de quartier ont-elles les moyens, matériels et humains, pour maintenir leur rôle auprès des jeunes ? Ont-elles un budget permettant l'engagement d'un entraineur ou d'un éducateur sportif ? Ont-elles le dynamisme leur permettant de se faire entendre auprès des responsables techniques municipaux, pour enfin avoir plus de créneaux libres pour utiliser le gymnase du quartier ?

Dans le milieu socioculturel Koebel (2002, p. 369) explique que « les APS sont considérées avant tout comme outil et support d'animation ou d'intervention sociale, au service d'un projet social et/ou culturel ou d'une politique d'intégration sociale et/ou culturelle, et non au service d'une logique de profit économique, politique, médiatique, pédagogique ou encore proprement « sportive « ». Aujourd'hui, les CSC n'ont pas privilégié la présence d'un éducateur et/ou d'un animateur sportif. Les problématiques des jeunes imposent que l'accompagnateur soit un éducateur social plutôt qu'un sportif. L'éducateur du secteur jeune se positionne en tant qu'accompagnateur socio-scolaire, en proposant l'aide aux devoirs, en lien avec les parents, avec la structure éducative et les bénévoles qui s'engagent et participent à l'atelier du soutien scolaire.

Pourtant, à propos des activités de loisirs, il nous semble important que la personne salariée, animateur ou éducateur, ait une connaissance minimale sportive et culturelle, proche de celle des jeunes du quartier sensible. Ainsi, Chobeaux & Segrestan (2003, p. 50) expliquent que « les techniques sportives peuvent être un outil efficace dans un projet

d'accompagnement éducatif ou social. Et il n'y a pas de bons outils sans savoir-faire chez ceux qui les utilisent ». Il nous semble que dans les CSC des 3Cités, un des critères principaux du choix d'embauche d'un éducateur, porte sur la pratique de ce dernier d'un sport masculin, souvent du football. Cependant, cela n'aide pas forcément à gérer et à mettre en place des activités sportives diverses ayant pour cible des jeunes filles. L'absence d'une animatrice ou d'une éducatrice sportive a toujours été une réalité au sein des CSC.

IV. Penser autrement, le désenclavement de l'espace urbain à travers les pratiques sportives

La mise en œuvre des politiques sportives territoriales dans l'agglomération poitevine constitue un point d'interrogation. Dans la ville de Poitiers, les équipements sportifs de proximité sont implantés uniquement dans les quartiers périphériques. De plus, les sportifs de la ville ne bénéficient pas de sites sportifs tels que « le haut lieu » ou le « *playground* » qui existent déjà dans des villes moyennes telles qu'à Besançon, ou dans des grandes villes telles que Lyon. En outre, le parc unique de skateboard est installé à l'extrémité du périphérique sud de la ville de Poitiers. Pour une raison de visibilité, le site de skateboard sert une minorité des jeunes *fans* de ce genre de pratique[214]. La fréquentation des lieux, écrit Vielle Marchiset (2007, p. 150) est dépendante du lieu de l'installation de l'espace sportif dans la ville.

Le parc est placé en contre-bas d'une petite rue, le rendant ainsi peu visible par les piétons et encore moins par les automobilistes et les usagers du bus. Il n'est pas desservi pas par une ligne de bus, le seul arrêt est à un kilomètre de là.

Imaginons-nous ce site implanté à proximité du centre-ville, non loin des quartiers périphériques de la ville, nous pensons alors que l'accès pourrait être plus aisé et le lieu serait attractif, favorisant une progression du nombre des pratiquants de sports de glisse ou de roule : Skateboard, roller, BMX, etc…

Pour qu'un site sportif soit utilisé dans de bonnes conditions, il faut qu'il soit qualifié. Cette qualification, selon Vieille Marchiset (1999), se traduit dans les moyens d'accès tels que arrêt de transport(s) en commun et proximité d'un parking permettant aux sportifs de s'y rendre

[214] Entre le moment où nous avons obtenu notre diplôme de Master 2 en 2005 et le début du travail de thèse en 2009, nous sommes passé par une phase d'exploitation et d'observation des sites sportifs dans la ville de Poitiers.

facilement. De même, il convient d'y prévoir l'installation de bancs, d'un point d'eau, d'espaces verts, permettant aux usagers de passer un temps de convivialité dans un lieu accueillant et agréable et enfin, l'installation d'un panneau d'affichage qui aide la communication entre les jeunes et la municipalité en ce qui concerne les animations proposées par la ville, la disponibilité des éducateurs de rue, les règles d'usage et de partage des lieux sur un mode assez proche de l'usufruit (Mauny & Gibout, 2008).

En s'appuyant sur le propos de l'auteur, nous considérons que les équipements sportifs de proximité appelés city-stades, ne sont pas des lieux sportifs qualifiés, dans le sens où ils ne sont équipés ni d'un point d'eau, ni d'un panneau d'affichage ni de bancs.

L'aménagement des espaces sportifs de proximité se cache dernière une politique sportive qui, depuis les années 1990, ne parvient pas à absorber les diverses pratiques sportives urbaines. Vieille Marchiset analyse les freins politiques dans la gestion et le développement des équipements sportifs de proximité, notamment dans les villes de taille moyenne. L'auteur décrit que certaines municipalités « ignorent le phénomène et se trompent en le relativisant à l'excès. Les autres prennent acte de la diffusion de ces pratiques et restent impuissantes face à leur caractère informel et " inorganisé" » (1999, p. 68).

De ce fait, nous constatons que la politique municipale de la ville de Poitiers fait partie de la deuxième catégorie citée par l'auteur. Notre enquête de terrain justifie ce constat. Nous avons déjà montré dans le chapitre numéro trois de la partie empirique que la nouvelle politique sportive poitevine inclut dans ces objectifs le renouvellements des anciens sites sportifs tels que les piscines et la création d'autres notamment dans des territoires qui manquent déjà d'infrastructures : city-stade, parcours santé, terrain synthétique, gymnase. Au niveau budgétaire, il nous semble que la municipalité de Poitiers n'économise pas ses ressources financières en ce qui concerne les affaires sportives, même au contraire. Aurélien Tricot, l'adjoint au maire chargé des sports a déclaré que la ville de Poitiers va investir entre 2010 et 2014, vingt millions d'euros dans les équipements sportifs utilisés au quotidien par les scolaires et les associations. En revanche, les équipements de sport de glisse du genre du skate parc restent à l'ombre. De notre point de vue, dans le centre-ville ou dans les quartiers sensibles, la création de ces sites reste problématique du point de vue des responsables locaux, cela revient à ce que Vieille Marchiset (1999) indique, le pouvoir municipal reste impuissant face au caractère « informel » des sport de rue. Il nous semble que, aujourd'hui, les sites de

sport de glisse sont considérés comme incontrôlables. Ce sont des lieux de gêne, de bruit dans la ville de Poitiers globalement, et dans les quartiers en difficulté sociale tels que les 3Cités.

En outre, notre enquête confirme que les jeunes issus d'un quartier socialement défavorisé tel que les 3Cités, ont montré l'exemple de sportifs intéressés essentiellement par un sport collectif traditionnel tel que le football. En même temps, ces jeunes n'hésitent pas à créer avec des matériaux basiques de récupération, une piste ou une structure ressemblant à celles utilisées pour faire du skate (photos intégrées dans le chapitre numéro trois de notre partie empirique, p. 259). Le matériel tel que la planche à roulettes, les protèges-genou, la trottinette, les patins à roulette, font partie des équipements de loisirs achetés et utilisés par une grande partie des jeunes observés dans le quartier des Cités. Cela ne démontre-t-il pas l'envie de ces jeunes d'intégrer le sport de glisse en tant qu'activité régulière de loisirs ? Certes, l'étude de Touché et Fize (1992), confirme que les pratiquants de skateboard appartiennent aux classes moyennes et supérieures et que les jeunes issus des quartiers populaires ne se retrouvent pas dans ces activités de glisse, d'une part, parce que c'est cher, et d'autre part, parce qu'elles ne rentrent pas dans leur culture sportive et urbaine.

Mais, il nous semble important de dire que la culture sportive ne doit pas rentrer dans un processus de stigmatisation. Autrement dit, l'installation d'un roller-park avec rampe, ainsi qu'une piste de skate avec des obstacles devraient être envisageables, même dans les quartiers sensibles. Cette réalité est déjà perçue par Gibout (2002, p. 320) lorsque il écrit que « … l'ensemble de la population citadine semble touché et paraît pouvoir et vouloir accéder à la glisse urbaine. Des plus jeunes aux plus anciens, des couches populaires aux milieux plus bourgeois ou aux cadres branchés de la nouvelle économie, tous se mettent à patiner en ligne, ils inventent l'espace par leur pratique… ».

I. Aujourd'hui le quartier des 3Cités se fait le théâtre d'une série de violences

C'est la représentation médiatique actuelle du quartier au sein de la ville. « *La bande de Saint-Eloi attaque celle des 3Cités au sabre* », c'était le titre qui a fait l'actualité de la presse à Poitiers, le jeudi, 10 Mai 2012. Il s'agit d'un règlement de compte entre des jeunes

appartenant au quartier des 3Cités et à celui de Saint-Eloi, un autre quartier périphérique de la ville. Les jeunes se sont armés de bâtons et de barres de fer, de matraques et de couteaux. Ils étaient majeurs mais aussi mineurs, ils se sont agressés, blessés et certains ont été hospitalisés. Très peu du temps après, le 12 Juin 2012, la presse fait état d'une intervention policière au sein du quartier des 3Cités, suite à un trafic de drogue mené par un groupe de jeunes dont l'un d'entre eux est mineur. Un sac de 700 grammes de résine de cannabis et 237 grammes de hachich a été trouvé dans l'appartement de Sofiane, un jeune étudiant, consommateur régulier de « joints ». La violence juvénile et les conditions de précarité des habitants du quartier des 3Cités, sont une réalité que nous ne pouvons pas cacher. La violence des quartiers n'est, souligne Zermani (2006, p. 46), que « le résultat de la dégradation progressive du climat qui règne dans la cité, dégradation climatique mais aussi dégradation géographique, qui isolent les populations des autres constructions ». À propos des jeunes de quartiers, Lapeyronnie & Mucchielli (2005) expriment que les jeunes émeutiers sont difficilement défendables. Certes, ils sont agressifs et violents, en même temps, ils sont seuls et ils n'ont aucun soutien politique[215]. Les jeunes sont abandonnés politiquement, ce que nous comprenons lorsque Beaud & Mascle (2006, p. 810) expliquent qu' « il n'y a ni organisation officielle, ni porte-parole, ni revendications précises (si ce n'est la démission de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur qui avait traité ces jeunes de « racaille »), pas de soutien de la société civile, encore moins de la classe politique qui condamne ces actes délinquants ».

En outre, il nous semble que la violence pourrait être liée à l'absence du tissu associatif juvénile qui nous a toujours interpelés, dans le quartier des 3Cités. Ce qu'il manque, ce sont des associations créées par et pour les jeunes en favorisant leurs propres cultures : la réalisation de films vidéo avec des groupes de musique, de la danse hip-hop et du graff. Des lieux comme Drancourt & Berger (1995, p. 86) les présentent, « des espaces physiques, sociaux et symboliques où se forment des cultures propres à des groupes de jeunes ».

Pourtant, les banlieues, décrit Kokoreff (2003) dans son article *« Quoi de neuf ?-rien que du vieux ! » : Histoire (s) de quartiers,* sont aussi des lieux de nouvelles cultures émergentes telles que la danse, la musique, le sport, etc…les émergences culturelles de banlieues sont considérées selon l'auteur comme un remède social aux problèmes des jeunes. Le rap, ajoute Kokoreff, est une forme de résistance « face à la domination sociale et symbolique, proposant une estime de soi retrouvée, des modes valorisants susceptibles d'offrir une ouverture face au

[215] « Piégés par la République », article publié dans magasine de la Libération, 9 novembre 2005.

discrédit des trajectoires de réussite sociale passant par l'école et des carrières déviantes incarnées par un certaine image des dealers. » (2003, p. 135). De plus, les loisirs émergeant dans les banlieues, telles que les disciplines du hip-hop (tag, break et rap), pratiqués et développés dans les espaces publics sont considérés, selon Vulbeau (2003, p. 165) « comme source d'inspiration et le primat de la mobilité urbaine comme support de la dynamique du mouvement […] Un moyen d'échapper à l'hypervisibilité médiatique des cités, éclairées par les projecteurs de l'actualité. ». Les jeunes essaient, de s'exprimer en quelques gestes corporels et artistiques tel que le hip-hop, de se défouler culturellement, par des mots écrits, dans un texte de rap, des pratiques graphiques de tags ou de graffs et ainsi d'oublier, d'une certaine manière, la misère de leur lieu et leurs problèmes quotidiens et ceux de leur famille.

V. Dans les quartiers sensibles de Poitiers nous ne parlerons plus d'animation socio-sportive informelle

Le 23 juillet 2012, les CSC reçoivent une lettre signée par le Préfet de la ville et par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - Poitou-Charentes (DRJSCS), qui a comme objectif d'arrêter l'animation de rue dans le quartier des 3Cités et tous les quartiers d'habitat social de la ville. Cette activité est mise en place par les acteurs sociaux des CSC depuis 1999. L'animation de rue se propose en dehors des structures. Elle se déroule pendant les grandes vacances d'été, juillet et août, et vise un public du quartier qui ne fréquente pas les CSC et qui ne se permet pas d'avoir un temps de vacances ou un voyage à l'extérieur de la ville, en raison des conditions économiques souvent précarisées. L'objectif général est de créer du lien entre les habitants eux-mêmes et entre les habitants et les acteurs des CSC sur un temps convivial, d'échange et de discussion : aller vers les habitants et prendre en compte leurs demandes. À notre sens, l'implication de l'animation à l'extérieur de la structure apporte un éclairage direct sur les changements sociodémographiques de la population du quartier. À travers ce type d'animation, les CSC détectent les nouveaux arrivants et ils se renseignent sur leur origine ethnique, leur situation socio-économique, dans quelle sous-partie du quartier ils s'installent, s'ils maitrisent la langue française ou pas, pour enfin, faciliter leur intégration au sein du quartier.

Si les CSC proposent l'animation de rue, c'est parce que dans le quartier des 3Cités et même dans d'autres quartiers d'habitat social de la ville de Poitiers, les enfants et les jeunes

occupent volontairement l'espace public. Ils restent la journée entière en jouant à l'extérieur de leur maison, en bas des immeubles, sur des terrains en libre accès et dans les rues. Ils sont souvent exposés aux risques inhérents à la vie urbaine occidentale : passage de voitures, violence verbale ou physique d'adultes parfois alcoolisés, saleté des lieux, etc…

Aujourd'hui, l'animation de rue constitue un vrai problème pour les dirigeants politiques. Suite à des mesures de sécurité et d'assurance, les responsables de la politique publique n'autorisent plus ce genre d'animation car ils considèrent que ni les animateurs ni les acteurs sociaux ne sont capables d'assurer la sécurité des enfants en faisant du sport et différentes pratiques de loisirs en dehors d'une structure, d'un établissement, enfin, dans la rue.

Les habitants, les commerçants et les acteurs sociaux de la ville ont été mobilisés. Les enfants et les jeunes n'ont pas hésité à exprimer leur colère : « *pourquoi vous arrêtez l'animation de rue ? », « ceux qui ont arrêté l'animation, ils ne connaissent rien dans le quartier ? », « on les connait pas, ils ne sont jamais venus ici pour voir comment ça se passe …».* De même, le directeur des CSC a déclaré : « *Alors, pourquoi maintenant ? Et pas en 2011 ? en 2010 ? en 2009… En 1999 ? Pourquoi fin Juin et pas à l'automne, en hiver, au printemps, ce qui nous aurait laissé du temps pour nous organiser ?* ».

Les actions de la politique publique ressemblent à des actions soudaines qui mettent en péril les démarches d'intégration, en déséquilibrant le partenariat instauré avec les maisons de quartiers. Cette politique refuse ce genre d'animation de proximité mais que propose-elle à la place ? Est-elle vraiment consciente de la précarité socio-économique qui empêche la population résidant dans les quartiers sensibles de pouvoir bénéficier des activités de loisirs payantes proposées par les structures associatives ?

Cela nous questionne : de quel type de partenariat entre les intervenants associatifs et l'Etat, parlerons-nous prochainement dans les quartiers sensibles de Poitiers ? Et si l'animation de rue venait vraiment à disparaître, comment les structures pourraient faire face à l'accueil d'un si grand nombre d'enfants ?

En conclusion, faire du sport un outil d'insertion et d'intégration dans le quartier des 3Cités se produira en présentant les activités sportives dans le cadre d'un projet global éducatif et social. Gérer les problématiques du quartier des 3Cités, au plus près d'une population d'origine ethnique diverse et auprès d'un public féminin, nous amène à parler d'un travail socio-sportif et éducatif au sens pluriel plutôt que singulier. Les pratiques sportives, à condition d'être adaptées à la demande des habitants, pourraient contribuer à créer du lien social et à améliorer l'image péjorative des quartiers « défavorisés ». Le fonctionnement du club sportif implanté dans une ZUS exige d'avoir un projet socio-éducatif qui envisage dans ses objectifs une intégration concrète de la population résidant à proximité car, la précarité et les conditions socio-économiques sont traitées comme facteurs freinant l'intégration des familles issues d'un milieu défavorisé. Un lieu sportif institutionnel, tel que le club, présente l'exemple d'un espace gentrifié qui met en place une ségrégation, sur un critère culturel et financier ce qui contribue à enclaver la population du quartier et à empêcher la mise en place effective d'une politique volontariste de mixité sociale.

Dans un milieu sensible où la population accumule des facteurs sociodémographiques multiples, nous devons penser le travail associatif autrement. Aujourd'hui, nous avons besoin que l'école fasse plus qu'un travail éducatif et que le club soit un lieu multiple à la fois sportif mais aussi éducatif et social. Cette démarche demandera certes, un partenariat concret entre les diverses structures locales de ce quartier sensible. Nous partageons en effet l'avis de Gasparini & Vieille Marchiset (2008, p. 158) lorsqu'ils appellent à construire des partenariats éducatifs adéquats : « le mouvement sportif, l'école, les associations socioculturelles, la famille ne peuvent agir seuls : il faut créer des passerelles pour ériger une continuité éducative cohérente entre les différentes parties. À cette condition, la dynamique de projet peut réellement agir avec des acteurs formés et compétents en termes de méthodologie de projets d'intervention éducative auprès de publics variés »

De plus, nous nous référons à Gibout (2010, p. 55) qui explique que le travail sur des projets éducatifs par le sport n'est pas un travail de copier-coller d'expériences réussies ailleurs, c'est plutôt un travail d'adaptation et de transactions au plus près de la singularité des demandes sociales et de la réalité culturelle. De plus, l'auteur ajoute que « le travail socio-éducatif, l'encadrement des activités, le travail d'initiation, d'initiation de ces activités, c'est aussi un travail qui dépend étroitement du contexte, du lieu, et de la population » (2009, p. 28).

Les pratiques sportives constituent un prétexte, une porte d'entrée à partir desquels nous construisons une connaissance et une reconnaissance de la vie des habitants dans une société pluriethnique.

Pour définir un territoire, il convient de se baser à la fois sur les conditions morphologiques en terme d'espace et sur les dimensions socio-culturelles et sportives, qui tiennent à la spécificité de la population d'un quartier sensible. Cette étude apporte un regard sur la notion de frontières du quartier sensible, sur les contingences spatiales ou culturelles. Nous parlons d'un enclavement visible d'un quartier à l'intérieur de l'agglomération lorsque nous présentons le quartier comme un espace composé de tours, limité par des réseaux routiers et les avenues périphériques qui l'entourent et qui limitent son espace par rapport à la ville. Cette réalité participe à la stigmatisation du regard de l'autre mais aussi à l'enclavement, c'est-à-dire, la manière dont les habitants du quartier se vivent eux-mêmes comme exclus de la communauté poitevine.

Cette étude montre comment la stigmatisation d'un lieu peut avoir un effet sur les déplacements au sens spatial mais aussi sur les pratiques sociales des citadins. Ainsi la question de la consommation du service associatif est liée au double sentiment de stigmatisation et d'enclavement. En ce qui concerne les habitants résidant à l'extérieur du quartier, ils se déplacent juste pour consommer puis ils s'en vont, parce que l'image du quartier même est négative. Quant aux habitants qui résident dans le quartier, ils peuvent être aussi dans une logique de consommation qui n'est pas ou peu liée aux pratiques culturelles et sociales, car ils ne peuvent pas investir un quartier où ils se sentent globalement dans une situation de relégation urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Adam, Y. (1975). *Sport et progrès de l'homme*. Paris: Edition, EPS.

Adamkiewicez, E. (1998). Les performances sportives de rue : pratiques sportives autonomes spectacularisables à Lyon *in, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, pp. 50-57.

Adamkiewicz, E. (1998a). Nouvelles pratiques est sports autonomes dans la ville. Création de nouveaux types de relations à l'urbain. L'exemple Lyonnais *in*, Vivier, C & Loudche, J-F. *Le sport dans la ville*. Paris : L'Harmattan. pp.303-313.

Adamkiewciz, E. (2001). Glisse urbaine et redéfinition de l'espace urbain *in, Glisse urbaine, l'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance*. Paris : Autrement, Mutation n°205, pp 134- 146.

Agulhon, M. (1988). *Entretien avec Maurice Agulhon, in Sport Histoire, La sociabilité par le sport*. Toulouse : Privat.

Amadieu, J-F. (2002). *Le poids des apparences : beauté, amour et gloire*. Paris : Odile Jacob.

Amelia, H Lyons. (2006). Des bidonvilles aux HLM : Le logement des familles algériennes en France avant l'indépendance de l'Algérie *in*, Barou, J. Logés à la même enseigne ? *Revue Hommes & Migration*, Dossier, n°1264. pp. 35-49.

Amine, A., (2005). « L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration » Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie *in, Connexions*, n°83, pp. 131-147.

Andrieu, G. (2009). *Sport et spiritualité*. Paris : L'Harmattan.

Anstett, M. (1995). Mise en scène, mise en jeu, mise en jambes *in*, Anstett, M. & Sachs, B. *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*. La Documentation Française, pp.13-24.

Arnaud, P. (1996). Sport et intégration : un modèle français *in, Spirales*, 10.

Artus, D. (1999). Les différences contre les inégalités : la mixité en EP élément d'une socialisation nouvelle ? en collaboration avec Menaut, A. Université de Bordeaux II *in, AVANTE*, Vol. 5, n°2, 14-23. Canada.

Artus, D. (2001). *Le roller, mode de déplacement non-motorisé, instrument d'une territorialisation de l'espace public urbain*. Colloque international Représentations de l'environnement et construction des territoires : dialogues des disciplines, Paris.

Artus, D., (dir.) & Lafont, L (coll.) (2005). La mixité en EPS : opinions d'enseignants et d'élèves *in, Revue Hyper,* AEEPS, Université de Bordeaux II, pp. 9-13.

Artus, D. & Daries, A. (2010). *Sports urbains et institutions sportives fédérales: l'exemple du roller. Les pratiquants de roller en association : le cas de Roller'n'go de Poitiers*. Mémoire de Master, UFR Sciences du sport, Université de Poitiers.

Attali, M. (dir.) (2004). *Le sport et ses valeurs*. Paris : La Dispute.

Aubel, O., Lefèvre, B., & Tribou, G. (2008). *Sport et sportifs en France*. Point de repères issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS 2007, Paris : Édition FPS.

Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.

Augustin, J-P. (1999). Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? *in,* Touzeau, J. (dir.). *La passion du sport*. Paris : L'Harmattan.

Augustin, J-P. (2001). Espaces publics et cultures sportives *in, Géocarrefour,* Vol.76, n°1, pp. 27-30.

Augustin, J-P. (2002). La diversification des activités sportives *in, L'année sociologique*, Vol. 52, pp. 417-435.

Augustin, J-P., & Gillet, J-C. (2006) L'émergence des animateurs socioculturels depuis les années 1950 *in*, Augustin, J-P. *Vers les métiers de l'animation et du sport : la transition professionnelle*. Paris : La Documentation Française.

Augustin, J-P (2007). *Géographie du sport : spatialités contemporaines et mondialisation*. Paris : Armand Colin.

Augustini, M. & Duret, P. (1999). Les jeunes et les transformations de l'éthique sportive. *in,* La passion du sport. *Agora - Débats / Jeunesses*, n°16, pp. 21-29.

Authier, J-Y. (2007). Les « quartiers » qui font l'actualité *in, Espaces et sociétés,* n°128-129, pp. 239-249.

Authier, J-Y. et all. (2007). *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, coll. « Recherches ».

Avanzini, G. (1994). Insertion, intégration, assimilation in, Broyer, G. (dir.) *6èmes entretiens du centre jacques cartier*. Lyon, Bulletin de liaison du CNDT, pp.26-31.

Avenel, C. (2006/4). Les adolescents et leur cité, dans les « quartiers » *in, Enfances & Psy*, n°33, pp. 124-139.

Avenel, C., (2007). « La politique de la ville et ses destinataires » Une politique de gestion d'un sentiment d'abandon ? *in, Informations Sociales*, n°141, pp. 136-147.

Bachelet, M., Bres, C., Djirikian, A., Lot, L. (2006). *Un label XX^{e} siècle pour le logement social d'Ile-de-France. Historique de la construction du logement social de 1954 à 1973*. Magistère d'Urbanisme et d'Aménagement, Université Paris I.

Bachmann, C. (1992). Jeunes et banlieues *in*, Ferreol, G (dir.) *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*. Lille : Presses Universitaires de Lille, pp. 129-154.

Backouché, I., Ripoll, F., Tissot, S., & Veschambre, V., (2011). *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*. Rennes : Presses Universitaire de Rennes.

Baquet, M. (1947, 1ère éd. 1942). *Education Sportive. Initiation et Entraînement*. Paris; Montréal : l'Harmattan.

Bardin, L. (1993, 1ère éd. 1977). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaire de France.

Barou, J. (1992). *La place du pauvre histoire et géographie sociale de l'habitation HLM*. Paris : L'Harmattan.

Barrat, C-F. (1998). *La pauvreté*. Presses Universités de France.

Basson, J-C. & Smith, A. (1998). La socialisation par le sport : Revers et contre-pied. Les représentations sociales du sport de rue *in, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, pp. 33-39.

Battle, A., Germain, I. & Tardieu, J. (2010). *Dictionnaire iconoclaste du féminin*, Paris : Bourin.

Baudin, G., & Genestier, P. (2006/2). Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? *in, Espaces et Sociétés*, n° 124-125, pp. 207-222.

Bauer, A., & Soullez , C. (2010). *Violences et insécurité urbaines*. Paris, Presses Universités de France.

Beaud, S. & Pialoux, M. (2002). Sur la genèse sociale des « émeutes urbaines » *in, Sociétés Contemporaines*, n°45-46, pp. 215-243.

Beaud, S. & Pialoux, V. (2005, 1ère éd. 2003). *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris : Hachette littératures.

Beaud, S & Mascle, O. (2006). « Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005 » Deux générations sociales d'enfants d'immigrés *in*, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°4, pp. 809-843.

Becker, H-S. (1985, éd. français). *Outsiders, étude de sociologie de la déviance*. Paris, Édition Métaillé.

Bendit, R., Kerstin H. & Biggart, A. (2009). Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes européens, Politiques sociales familiales *in, Revue Politiques Sociales et Familiales, n°97, pp. 5-12.*

Bensiti, J-A (2010). *La délinquance : un vrai destructeur de cohésion sociale*. Mission parlementaire sur la prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs. Rapport de 25 juin/25 décembre.

Besnard, P. (1980). *L'animation socioculturelle*. Presses Universitaire de France.

Bessy, O. (1991). Nouvelles pratiques. Sport de base ? *in*, *EPS*, n°227, pp. 75-79.

Blanc, M. (2004). Attribution des logements sociaux et discrimination raciale », *in*, Schneider, B., & Flye-Ste-Marie, A. (dir.) *Penser/Agir. Dynamiques interculturelles au cœur de la ville*. Paris : L'Harmattan.

Blanc, M. (2006). Démolition des grands ensembles et mixité sociale *in, Espaces et Sociétés*, n°124-125, pp. 185-189.

Blanc, M. (2007). La « politique de la ville » : une « exception française » ? *in, Espaces et Sociétés*, n°128-129, pp. 71-86.

Blanc, M. (2007a). Espace disqualifié : handicap ou ressource identitaire ? *In,* Koebel, M., & Walter, E. *Résister à la disqualification sociale : Espaces et identités*. Paris : L'Harmattan, pp. 189-204.

Blanc, M., & Bidou-Zachariasen, C. (2010/1). Éditorial *in, Espaces et Sociétés*, n°140-141, pp. 7-20.

Blanc, M. (2012). Espace, inégalité et transaction sociale *in, SociologieS, Débats, Penser les inégalités,* [En ligne], : http://sociologies.revues.org.

Blanchet, A. & Gotman, A (2001 1ère éd. 1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.

Bordes, V. & Vulbeau, A. (2004). *L'alternative jeunesse.* Édition de L'Atelier.

Bordes, V. (2007). *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*. Paris : L'Harmattan.

Boudon, R. & all. (1995). Dictionnaire de la sociologie. Paris : Larousse.

Bouet , M. (1969). *Les motivations des sportifs*. Paris : Edition Presses Universitaires

Bouet, M. (1968, 1ère éd. 1964). *Signification du sport*. Paris : Edition Presses Universitaires.

Bouffin, S. (2004). Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002. *Stat-Info. Bulletin de statistiques et d'études*, n°04-07, pp. 1-8.

Bouffin, S. (2009). Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2006. *Stat-Info. Bulletin de statistiques et d'études*. n°09-01, pp.1-4.

Bouhama, S. (2012). Bandes de garçons *in, Les Figures de la Domination,* Éditions Syllepse.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction, critique sociale de jugement*. Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens de la pratique*. Paris, Éditions Minuit.

Bourdieu, P. (1980a). *Question de sociologie*. Paris : Éditions Minuit.

Bourdieu, P., (1993). « Effets de lieu », Bourdieu, P. (dir.), *La misère du monde*. Paris, Le Seuil. pp. 159-167.

Bourdieu, P. (dir.) (1994). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Seuil.

Bouvier, P. (2002, 1ère éd. 2000). *La socio-anthropologie*. Paris : Armand Colin.

Briche, C. (2004). Les adolescents marginalisés face au sport. *in*, Raji, T. Sports et identités, *AGORA Débat/Jeunesse*. n°37, pp. 60-73.

Brohm, J.M. (1976). *Sociologie politique du sport*. Paris, Edition Jean Pierre Delarge.

Bröhm, J-M. (2006). *La tyrannie sportive: théorie critique d'un opium du peuple*. Paris : Beauchesne.

Bromberger, C. (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : Édition de la. Maison des Sciences de l'Homme.

Broucaret, F. (2011). Le sport féminin dernier bastion du sexisme. Paris : Michalon.

Burlot, F. & Paupardin, M. (2005). Regard sur les glisses urbaines : le roller et le skate *in, La pratique des APS en France*. MJSVA, Ministère de la Culture et de la Communication, l'INSEE, pp. 131-139.

Caillat, M. (1996). *Sport et civilisation. Histoire et critique d'un phénomène sociale de masse*. Paris : L'Harmattan.

Caillat, M. (1998). Le sport, la compétition, la violence *in, Alternatives Non Violentes*, pp. 27-35.

Caillat, M. (2008). *Le sport, Idées reçues*. Paris, Édition Le Cavalier Bleu.

Caillois , R. (1958). *Le mythe et l'homme*. Paris : Gallimard

Callède, J-P. (1985). *La sociabilité sportive. Intégration sociale et expression identitaire*. Ethnologie Française, XV, 4.

Callède, J-P; (1989). La sociabilité sportive, intégration sociale et expression d'identité *in, Ethnologie française*, n°4, p. 66-75.

Callède, J.P. (1992). *Politique d'insertion sociale et aménagements sportifs : pour une égalité des chances*. Bloc Notes, n°20, pp. 11-14.

Callède, J-P. (1996). Politique d'insertion sociale et aménagements sportifs : pour une égalité des chances *in, Sport et insertion sociale*. Colloque de Villeurbanne, pp.6-9.

Callède, J-P., Fauché, S., Gay-Lescot, J-L., Laplagne, J-L. (2000). *Sport et identité*. Paris : L'Harmattan, Collection Espaces et Temps du Sport.

Callède, J-P. (2010). Pourquoi le sport est-il devenu un emblème des villes ? *in,* Augustin, J-P. & Favory, M. (dir.) *50 questions à la ville : comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*. Pessac : Editions MSHA, pp. 379-387.

Castells, M. (1968).Y a-t-il une sociologie urbaine ? *in, Sociologie du Travail*, n°1, pp. 72-80.

Chabeaux, F., Segrestan, P. (2003). Le sport : un moyen d'intervention sociale…sous condition *in*, Raji, T. Sport et intégration sociale, *AGORA débat/jeunesse*, n° 33. pp. 48-50.

Chaline, C., (2008, 5ème éd.) .*Les politiques de la ville*. Paris : Presse Universitaire Française.

Chamboredon, J-C., & Lemaire, M. (1970). Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement *in, Revue Française de Sociologie*, pp. 3-33.

Chandouineau, T. (2001). Pour un «civisme sportif urbain» *in, Glisse urbaine, l'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance*. Paris : Autrement, Mutation n°205, pp 213- 218.

Chantelat, P., Fodimbi, M., Camy, J. (1996). *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*. Paris : L'Harmattan.

Chantelat, P., Fodimbi, M., Camy, J. (1998). Les groupes de jeunes sportifs dans la ville. *in, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, pp. 41-49.

Charmes, E. (2009). Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? *in, La vie des idées*, pp. 1-13.

Chartier, R. & Vigarello, G. (1982). Les trajectoires du sport: pratiques et spectacle *in, Le débat*, n°19, pp. 35-58.

Charrier, D. & Jourdan, J. (2005). Pratiques sportives et jeunes en difficulté : 20 ans d'innovation et d'illusions… et des acquis à capitaliser in, Falcoz, M. & Koebel, M. (dir.). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris; Budapest; Torino : L'Harmattan, pp. 17-37.

Charrier, D. (2010). les politiques d'éducation par le sport sont-elles rentables ? *in*, Vieille Marchiset, G. (dir.) et Cometti A., (dir.), *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives.* Voiron, Presses Universitaires de Sport : Territorial, pp. 82-89.

Chartier, R. (1994), Le sport ou la libération contrôlée des émotions, avant propos à Elias, N. & Dunning, E. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris : Fayard.

Chevandier, T. (2012). *Etre jeune en France en 2012*. Paris : Jean Jaurès Fondation.

Chobeaux, F. & Segrestan, P. (2003). Le sport : un moyen d'intervention sociale…sous condition *in*, In Sport et intégration, *EMPAN*, n°51, pp 48-55

Chobeaux, F. (1995). L'occasion ratée des "J-Sport". Aventures d'une intervention publique sur les espaces urbains *in*, Augustin, J-P & Callède, J-P (dir.) *Sport, relations sociales et action collective*. Paris : Presses Universités de France, pp. 497-508.

Chobeaux, F. (1996). Sport et insertion sociale : vertus et limites. *in*, *Insertion sociale et sport*. Acte de colloque, pp. 22-23.

Chombart De Lauwe, P-H. (1965). *Des hommes et des villes*. Paris : Payot.

Choquet, M., Bourdessol, H., Arvers, P., Guilbert, P. & Peretti, C. (2002). *Jeunes et pratique sportive. L'activité sportive à l'adolescence ; les troubles et conduites associées.* Rapport au ministère de la jeunesse et des sports, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, janvier 2001.

Clément, M. (2000). *Sport et insertion*. Voiron : Presse Universitaire du Sport.

Colomb, C. (2006/3) « Le new labour et le discours de la « Renaissance urbaine » au Royaume-Uni ». Vers une revitalisation durable ou une gentrification accélérée des centres-villes Britanniques ? *in*, *Sociétés Contemporaines*, n°63, pp. 15-37.

Cometti A. (coordinateur technique) (2009). Les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles : des lieux d'intégration et d'éducation ? Accompagnement des innovations socio-éducatives Rapport régionaux d'étape, Agence pour l'Education par le Sport Comité Interministériel des Villes. Tome 1, 2.

Cordeboeuf, M. & Dudognon, C. (1997). *Poitiers Mémoire*. Edi Loire.

Corneloup, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Presses Universitaires de France.

Corneloup, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Presses Universités de France.

Coslin, P-G. (1996). *Les adolescents devant les déviances*. Paris : Presses Universitaires de France.

Coulon, A. (2002). *L'Ecole de Chicago*. Paris : Presses Universitaires de France.

Dafflon-Novelle, A. (2006) (dir.). Filles-garçons, socialisation différenciée ? *in, Espaces et Sociétés*, n°104-105, pp. 167-185.

Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain *in, Genèses,* n°58, pp. 98-112.

Davisse, A., & Louveau, C. (1998). *Sports, Ecoles, Société : la différence des sexes*. Paris : L'Harmattan.

De Certeau, M. (1994). *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*. Paris : Gallimard, collection « folio essais », n°146.

De Singly, F. (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Paris : Nathan.

De Singly, F. (2005, 1ère éd. 1992). *L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.

Defrance, M. (1995). Education, sport et insertion *in,* Anstett, M., Sachs, B. (1995). *Sports, Jeunesses et logiques d'insertion*. La Documentation Française. pp. 39-47.

Defrance, J. (2011, 1ère éd. 2001). *Sociologie du sport*. Paris : La Découverte.

Delaunay, B. & al. (2007). Chronique de *l'administration in, Revue française d'administration publique,* n° 124. pp. 697-712.

Depaule, J-C. (1994). L'anthropologie de l'espace *in, Le Courrier du CNRS*, n°81, pp. 119-120.

Donzelot, J. (2006). *Quand la ville se défait*. Paris : Seuil.

Douglas, M., (2007). Pour ne plus entendre parler de la « culture traditionnelle » *in, Revue du MAUSS*, n°29, pp. 479-516.

DRDJS des Yvelines, (2007). *Sport-Filles-Cités*. Une enquête dans les Yvelines, Marly-le-Roi, publication INJEP, n°85.

Dubar, C. (1987). *L'autre jeunesse : des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*. Lille : Presses universitaires de Lille.

Dubar, C. (1992). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Aramand Colin.

Dubet, F. (1985). *Jeunes en survie*. Paris : Fayard.

Dubet, F. & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris : Seuil.

Dubet, F. & Martuccelli, D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil.

Dubet, F. (2004). La jeunesse est une éprouve. *in*, Dubet, F., Galland, O., & Deschavanne, É. Comprendre les jeunes. *Revue de philosophie et de sciences sociales*, n°5, pp. 275-291.

Dubet, F., Galland, O., Deschavanne, É. (2004). Comprendre les jeunes. *Revue de philosophie et de sciences sociales*, n° 5.

Dubet, F. (2010). *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*. Paris : Seuil, La République des idées.

Dujols, D. (2004). Le cas du logement social *in*, Fitoussi, J-P., Laurent, E., & Maurice, J. *Ségrégation urbaine et intégration sociale*. Paris : La Documentation Française.

Dulfo, E. (2010). *Le développement humain. Luter contre la pauvreté (I).* Paris : Editions du Seuil et de La République des Idées.

Dupuis, P. et coll. (2006). ***Insertion des jeunes par le sport*.** Centre de documentation de l'INJEP, n°17, Marly-le-Roi.

Durand, G. (2000, 1ère éd. 1996). *Introduction à la méthodologie. Mythes et sociétés*. Paris : Livre de Poche.

Duret, P. & Augustini, M. (1993). *Sport de rue et insertion sociale*. Paris : INSEP.

Duret, P., & Augustini, M. (1993). *Sport de Rue et Insertion sociale : du sport de rue à la pratique en club le cas du basket*. Paris : INSEP.

Duret, P. (1998). *Anthropologie de fraternité dans les cités*. Paris : Presse Universitaire du Sport.

Duret, P. (2001). *Sociologie du sport*. Paris : Armand Colin.

Duret, P. (2003). Autour des interprétations de la pratique sportive des jeunes *in*, Raji, T. Sport et intégration sociale, *AGORA débat/jeunesse*, n°33, pp. 64-71.

Duret, P. (2004). *Sociologie du sport*. Paris : Payot & Rivages.

Durkheim É. (1967). *De la division du travail social*. Paris : Presses universitaires de France.

Durkheim, E. (1901). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF, « Quadrige ».

Duru-Bella, M. (2004). De l'inégalité des sexes dans l'éducation familiale et scolaire *in, Diversié, ville, école, intégration*, n°138, pp. 15-22.

Duru-Bellat, M. (2004a). *Les effets de la ségrégation sociale de l'environnement scolaire : l'éclairage de la recherche*. Contribution au débat national sur l'école, commission Thélot.

Duru-Bellat, M., & Dafflon-Novelle, A. (2006). Filles-garçons : socialisation différenciée ? *in, Revue française de pédagogie*, 156.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris: Calmann-Lévy.

Elias, N. (1983), Traduit de l'allemand par Hulin, M, & Roger, H (Avant-propos). (1993). *Engagement et distanciation : Contribution à al sociologie de la connaissance*. Librairie Arthème Fayard.

Elias, N. (1991, 1ère éd. 1970). *Qu'est-ce que c'est la sociologie ?* La Tour-d'Aigues : Ed. de l'Aube.

Elias, N. (1991). Qu'est-ce que la sociologie ? La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube.

Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard.

Ernst, A., & Pigeassou, C. (2005). « Etre seuls ensemble » : une figure moderne du lien social dans les centres de remises en forme *in, Science & Motricité*, n°56, pp. 67-74.

Esteves, O. (2011). *Le communautarisme, ce « gros concept » de classes*. Article publié sur le site : http://www.rue89.com/.

Facloz, M., & Koebel, M. (dir.) (2005). *Intégration par le sport : représentations et réalité*. Paris : L'Harmattan.

Faure, S. (2006/2). De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne *in, Espaces et Sociétés*, n°124-125, pp. 191-206.

Favreau, R. (dir.) (1985). *Histoire de Poitiers*. Toulouse, Édition Privat.

Ferreol, G. & Noreck, J-P. (2010). *Introduction à la sociologie*. Paris : Armand Colin.

Fijalkow, Y. (2004). *Sociologie de la ville*. Paris : La Découverte.

Fijalkow, Y. (2011). *Sociologie du logement.* Paris : La découverte, Repères, n°585.

Fize, M. (1993). *Les bandes. L' « entre-soi » adolescent*. Paris : Desclée de Brouwer.

Fodimbi, M., & Chantelat, P. (1997). Pratiques Sportives Auto-organisées et Politiques Publiques D'intégration *in, SPIRALES*, n°11, pp. 131-137.

Fodimbi, M. (1999). Ville et sociabilité sportives *in,* Louveau, C., & Waser, A-M. *Sport et cité : Pratiques urbaines, spectacles sportifs*. Le Centre D'Etudes Des Transformations Des Activités Physiques Et Sportives, Université de Rouen.

Forest, C. (2001). Qui sont les randonneurs parisiens? *in, Glisse urbaine, l'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance,* Paris : Autrement, Mutation, n°205, pp 114- 116.

Fraisse, G. (2011). Sport*, culture et genre. Le sport au féminin, révélateur d'inégalités entre les sexes*. Rapport d'information n°650.

Freyssinet-Dominjon, J. (1997). *Méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris : Montchrestien.

Galland, O. & Roudet, B. (2005). *Les jeunes Européens et leurs valeurs*. Paris : Édition La Découverte.

Galland, O. (1996). *Les jeunes*. Paris : La Découverte.

Galland, O. (1999, 1ère éd. 1994). *Les jeunes*. Paris : La Découverte.

Galland, O. (2004). Les jeunes Français forment-ils une génération ? *in*, Dubet, F., Galland, O., & Deschavanne, É. Comprendre les jeunes. *Revue de philosophie et de sciences sociales, n°5*, pp. 145-159.

Garnier, J-P. (2011/3). Ne pas se tromper de cible *in, Espaces et Sociétés*, n°146, pp. 159-168.

Gasparini, W. (2000). *Sociologie de l'organisation sportive*. Paris : La Découverte & Syros.

Gasparini, W. (2003). *Les jeunes et l'institution sportive : affiliation, désaffiliation, malentendus*. Marseille, Actes des Premières Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, EHESS/CEREQ.

Gasparini, W. (2004). Les contradictions de l'intégration par le sport *in*, Koebel, M. (coord.), *Actes du colloque international « Intégration par le sport : état des recherches », Salé (Maroc), 25 mars 2003*. Universités de Reims Champagne Ardenne, de Besançon et de Lille 2, Institut Royal de Formation des Cadres de Salé, Reims : UFR STAPS (URCA), pp. 103-110.

Gasparini, W. (2005). Les contradiction de l'intégration par le sport *in*, Falcoz, M., & Koebel, M. *Intégration par le sport : représentations et réalités*. L'Harmattan. pp. 243-260.

Gasparini, W. (2007). Le Sport : Entre communauté et communautarisme i*n, Diversité : Ville École Intégration*, n°150, pp. 77-83.

Gasparini, W. & Vieille Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gasparini, W. & Weiss, P. (2008). La construction du regroupement sportif « communautaire » : L'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne *in, Sociétés contemporaines*, n°69, pp. 73-99.

Gasparini, W. (2008) « L'intégration par le sport. » Genèse politique d'une croyance collective *in, sociétés contemporaines*, n°69, pp. 7-23.

Gasparini, W. (2010). Métissage ou dialogue interculturel par le sport ? *in*, Vieille Marchiset, G. (dir.) et Cometti, A., (dir.), *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. Voiron : Presses Universitaires de Sport, pp. 36-42.

Genestier, P. & Bacqué, M-H. (2004/2). Comment loger les plus pauvres si l'on démolit les HLM ? *in, Mouvements*, n°32, pp. 126-134.

Gibout, C. (2001). Sur d'intrigantes nouvelles "portes" de ville : enjeux et questionnements... *in, Espaces et Sociétés*, n°104-105, Paris, L'Harmattan, pp. 167-185.

Gibout, C. (2002). Derrière le fun ou l'idéologie rampante des sports de glisse urbaine (l'exemple du roller). *in*, Loudcher, J.-F.& al. (dir.). *Sport et idéologie*. Actes du VII Congrès international du CESH", Besançon : P.U. Tome 2, pp. 319-328.

Gibout, C. (2004). De quelques situations délibératives ordinaires dans des pratiques sportives collectives… *in*, B. Castagna et al. (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, Vol. 2, Tours, PU F. Rabelais, pp. 177-191.

Gibout, C. (2009). Comment s'appuyer sur les pratiques sportives libres pour enclencher des politiques éducatives ? *in, Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport*. Pôle ressources national. Sport, Education, Mixités, Citoyenneté, pp. 8-29.

Gibout, C. (2009a). L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains *in*, *Pensée Plurielle*, n° 20, pp. 153-165 ;

Gibout, C. & Mauny, C. (2009). La question locale comme nouvelle frontière socio-spatiale *in, SociologieS, Revue électronique de l'AISLF*.

Gibout, C., Blanc, M., & Foucart, J. (2009). Transactions sociales et sciences de l'homme et de la société *in, Pensée plurielle*, n°20, pp. 7-11.

Gibout, C. (2010). Les pratiques sportives des jeunes en marge des collectivités ? *in*, Vieille Marchiset, G. (dir.) et Cometti, A., (dir.), *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. Voiron : Presses Universitaires de Sport. pp. 51-60.

Gibout, C. (2012). Artisan-sociologue : une figure alternative d'appréhension du social dans le champ des APSA *in*, Vieille-Marchiset, G., & Tatu-Colasseau, A. *Sociologie(s) du sport. Analyses francophones et circulation des savoirs*. L'Harmattan. Logiques Sociales, pp. 189-212.

Gibout, C., (2012-b), Justice sociale vs justice spatiale ou le paradoxe de l'accessibilité aux services de proximité *in*, R. Cortéséro (dir.). *La banlieue change ! inégalités, justice sociale et action publique dans les quartiers populaires*. Lormont : Editions le bord de l'eau, pp.46-62.

Giddens, A. (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

Girard-Hainz, B. (2005). *Rêve de ville : Récits d'une vie associative de quartier*. Paris : L'Harmattan.

Giudicelli, A. (1991).*La caillera*. Paris : éd Jacques Bertoin.

Giulluy, C. (2010). *Fractures françaises*. Édition Bourin.

Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne.* Vol. 1 *la représentation de soi*. Paris : Minuit.

Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne.* Vol. 2 *les représentations en public*. Paris : Minuit.

Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit.

Gracq, J. (1985). *La forme de la ville*, Paris : J. Corti.

Grafmeyer. Y. (2006). Le quartier des sociologues *in*, Authier, J-Y. et al., *Le quartier*. Paris : La Découverte.

Griffet, J. (2012). Dire l'expérience sportive. in, Vieille Marchiset, G. & Tatu-Colasseau, A. *Sociologie(s) du sport. Analyses francophones et circulation des savoirs*. L'Harmattan, collection « Logiques Sociales ». pp.213-228.

Groupe EIDOS, (1992) ; Identité, Culture, Projet urbain. Maison des Sciences de la Ville, Tours.

Guerraoui, Z., & Troadec, B. (2000). *Psychologie interculturelle*. Paris : Armand Colin.

Guilly, C. & Noye, C. (2006). La gentrification : une mixité sociale à l'envers ? *in, Renouveler l'urbain au nom de la mixité ? Bilan de l'appel à propositions de recherche*. Plan Urbanisme Construction Architecture. Département Sociétés Urbaines et Habitat, p. 13.

Haissat, S. & Travaillot, Y. (2012). La pratique dans les centres de remise en forme : des intéractions normalisatrices entre les pratiquantes *in, Mouvement & Sport sciences*, n°76. P. 33-37.

Halbwachs, M. (1968). *La mémoire collective*. Paris : Presses universitaires de France.

Hammouche, A. (2012). *Politique de la ville et d'intervention. Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Septentrion.

Harvatopoulos, Y., Frederic, Y-F., Sarnn, P. (1989). *L'art de l'enquête: Guide de Pratique*. Paris : Eyrolles.

Héas, S. & Bodin, D. (2002). *Introduction à la sociologie des sports*. Paris : Chiron.

Héas, S. al. (2004). Football féminin : « c'est un jeu d'hommes » *in, Cahiers du Genre*, n°36, pp. 185-203.

Héas, S. (2010). *Les virtuoses du corps : enquête auprès d'êtres exceptionnels*. Paris : M. Milo.

Héliot, G & Hublin, A. (1969). Recherche d'une méthode de localisation d'équipements dans un germe de ville *in, L'Architecture d'aujourd'hui*.

Irlinger, P. (1995). *Evolution des rapports entre institution sportive et la recherche sociologique du sport. La genèse conflictuelle de la sociologie du sport et ses conséquences contemporaines in, Sport, relations sociales et action collective*. Actes du colloque à Bordeaux, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence.

Irlinger, P., Louveau, C., Métoudi, M. (1988). *Les pratiques sportives des Français*. Paris : INSEP Publications.

Jaccoud, C. & Pedrazzini, Y. (1998). *Glisser dans la ville. Les politiques sportives à l'épreuve des sports de rue*. Neuchâtel, CIES.

Jaillet, M-C. (2004). La Politique de la Ville en France : histoire et bilan *in, Quel(s) avenir(s) pour la Politique de la Ville ?* Le Point Sur, publication de Ressources et Territoires, Centre de Ressources Midi-Pyrénéen de la Politique de la Ville, n°2.

Jalley, E. & Richelle, M. (1991). Socialisation *in*, Doron, R. & Parot, F. (éds), *Disctionnaire de psychologie*. Paris : Presses Universitaire de France.

Jazouli, A. (1995). *Une saison en banlieue : courants et prospectives dans les quartiers populaires*. Paris : Plon.

Jeu, B. (1975). *Le sport, la mort, la violence*. Lille : PUL.

Jeu, B. (1992, 1ère éd. 1987). *Analyse du sport*. Paris : Presses Universitaire de France.

Kaboli, M-H., & Golshan, H-H. (2011). Modelling the gentrification of Strasbourg in complex system, Environnement urbain : questionnements pour un système complexe. La Rochelle, France, 19-23 septembre.

Kaës, R. (1963). *Vivre dans les grands ensembles*. Paris : Ouvrières.

Kaufmann, J-C. (2007, 1ère éd. 1996). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.

Keysers, A. & Nestoret-Ontanon, M. (2012). *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*. Paris : Le Bord de L'eau.

khellil, M. (1997). *Sociologie de l'intégration*. Presses Universitaires de France.

Kirszbaum, T. (2008). Rénovation urbaine, une mixité très peu sociale *in, Revue Projet*, n°307, pp. 30-37.

Kirszbaum, T. (2010). La rénovation urbaine est-elle une politique de justice sociale ?, Synthèse du petit-déjeuner du pôle de ressources du 8 octobre 2009. Pôle de Ressources Départementale, Ville et Développement Social, Val d'Oise.

Knobé, S. (2004) *Peut-on acquérir le goût de l'effort ? L'exemple de Strasbourg en matière d'insertion sociale par le sport*. Actes du colloque international Intégration par le sport : état des recherches, Salé (MAROC), pp. 63-73.

Koebel, M. (2002). « Le secteur de l'animation socioculturelle", in Camy, J. (dir.), Le Roux, N. (coord.), L'emploi sportif en France : situation et tendances d'évolution. MEN, AFRAPS/RUNOPES, (pp. 361-374).

Kokoreff, M., (2003). *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique.* Edition Payot & Rivages.

Kokoreff, M. (2003a). « Quoi de neuf ?-rien que du vieux ! » : Histoire (s) de quartiers in, Boucher, M., & Vulbeau, A. Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?, Collection Débats/Jeunesses, Éditions L'Harmattan, Paris. pp. 121-136.

Koebel, M. & Walter, E. (dir.) (2007). *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*. Paris : L'Harmattan.

Kokoreff, M. (2007/5). Du stigmate au ghetto. De la difficulté à nommer les quartiers *in, Informations Sociales*, n°141, Caisse Nationale des Allocations Familiales, pp. 86-95.

Koebel, M. (2008). Intégration par le sport : une idéologie tenace *in, Terra cognita*, n°12, pp. 54-57.

Koebel, M. (2008). Intégration par le sport : une idéologie tenace *in, Terra cognita*, pp. 54-57.

Koebel, M. (2010). L'intégration par le sport : une croyance durable » *in, Empan*, n°79, pp.28-39.

L'Aoustet, O., & Griffet, J. (2000). Le sport libre : une contestation en acte ? *in, AGORA débat/jeunesse*, n°22, pp. 125-134.

Laberge, S. (1994). Pour une convergence de l'approche féministe et du modèle conceptuel de Bourdieu *in, Revue STAPS*, n°35, pp. 51-64.

Laberge, S. (2004). Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies *in, Recherches féministes*, Vol. 17, n°, pp. 9-38.

Labridy, F. (1987). Imaginaires féminins et pratiques sportives. L'image de la femme bourgeoise et son usage des pratiques sportives : l'exemple de la revue La femme française (1902-1904) *in,* Arnaud, P. (sous. dir.), *Les athlètes de la Républiques*. Toulouse : Privat, pp. 245-257.

Lacaze, J-P. (1996). *Le logement au péril du territoire*. Édition de l'Aube.

Lahire B. (1995). *Tableaux de famille*. Paris : Le Seuil.

Lapeyronie, D. (1993). De l'intégration à la ségrégation *in*, Roman, J. (dir.), *Ville, exclusion et citoyenneté*. Paris : Esprit, pp.97-115.

Lapeyronie, D. (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation, violence et pauvreté en France aujourd'hui*. Paris : Éditions Laffont.

Laplantine, F. & Singly, F. (dir.). (1996). *La description ethnographique*. Paris : Nathan.

Lassus, M., Martin, J-L., & Villaret, S. (2007). Les politiques publiques du sport (1945-2005) *in*, Tétard, P. (dir), *Histoire du sport en France, de la libération à nos jours*. Paris : Vuibert, Tome 2.

Laufer, J. (2003). Entre égalité et inégalités : les droits des femmes dans la sphère professionnelle *in, L'Année sociologique*, 53, n°1, pp.143-174.

Laurent, J. (2006). *Handball et symbolismes. Étude des joueurs dunkerquois de haut niveau*. Thèse de sociologie soutenue à l'UFR des Sciences Humaines et Arts à l'Université de Poitiers. (Document non publié).

Laurent, J. (2008). Culture analogique et culture digitale dans le traitement médiatique du skateboard *in*, Silva Costa (da) A., Carreira, T. & Tomé, A. (dir.), *Sociologie du Sport. Pratiques Mythes Education*. Paris : Punctum Editions.

Laurent, J. (2012). *Le skateboard analyse sociologique d'une pratique physique urbaine: this is street skateboarding.* Paris : L'Harmattan.

Le Berton, D. (1991). Activités physiques et sportives et intégration : aspects anthropologiques *in*, Sport et intégration, *EMPAN*, n°51, pp. 58-64.

Le Berton, D. (1992). *La sociologie du corps*. Paris : Presses Universitaire de France.

Le Breton, D. (2003). Activités physiques et sportives et intégration : aspects anthropologiques *in*, Raji, T. Sport et intégration sociale. *AGORA débat/jeunesse*, n°33, pp. 58-64.

Le Goaziou, V. & Mucchielli, L (2009). *La violence des jeunes en question*, Editions Champ social, coll. « Questions de société ».

Le Pors, A. & Milewski, F. (2006). *Vouloir l'égalité, troisième rapport du comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques*. Le Documentation Française.

Le Saout, R. (2002). *Guide pour connaitre la sociologie*. Paris : Vubert.

Lebret, L-J., Bride, R. &. Hollard, H. (1955). *L'enquête urbaine : l'analyse du quartier et de la ville*. Paris : Presses Universitaire de France.

Lebreton, F. (2010). Cultures urbaines et sportives : Socio-anthropologie de l'urbanité ludique. Paris : L'Harmattan.

Lebreton, F., (2011). *Cultures urbaines et sportives : socio-anthropologie de l'urbanité ludique*. Paris : L'Harmattan.

Lebreton, F. (2012). *Comprendre* par induction : du concept d'urbanité à la notion d'urbanité ludique dans les sports urbains in, Vieille-Marchiset, G., & Tatu-Colasseau. (2012). *Sociologie(s) du sport. Analyses francophones et circulation des savoirs*. L'Harmattan. Logiques Sociales. pp. 245-264.

Ledrut, R. (1973). *Les images de la ville*. Paris, Édition Anthropos.

Lefebvre, H. (1974). *La Production de l'Espace*. Paris : Édition Anthropos.

Lefevre, B., & Thiery, P. (2010). Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France *in, STATS-Infos*, Bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie Associatives, n°10-1, pp. 1-4.

Lelévrier, C. (2010). La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? *in, Espaces et Sociétés*, n°140-141, pp. 59-74

Lemoine, L. (2004). Nouvelles pratiques sportives, nouveaux territoires urbains : l'exemple du roller à Rouen *in, La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*, Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui, Rennes, Article en ligne : http://eso.cnrs.fr/

Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue, code, rites et langage*. Paris : Odile.

Liebau, E. (1994). « Pluralisation » des phases de la jeunesse *in, Jeunesses et sociétés perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin, pp. 95-106.

Liotard, P. (2010). Tatouages et piercings: d'abord une affirmation de soi *in, Entreprises et carrières*, n°994, pp. 23-29.

Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide, Essai sur l'individualisme contemporain*. Éditions Gallimard

Lochak, D (2006). (In)visibilté sociale, (in)visibilité juridique *in*, Beaud, S., Confavreux, J., & Lindgaard, J. *La France invisible*. Paris : La Découverte.

Lojkine, J & Prétéceille, E. (1970). « Politique urbaine et stratégie de classe », *in*, *Espaces et Société*, n°1, pp. 79-84.

Loncle-Moriceau, P. (2001). La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention *in,* Vulbeau, A. (dir.). *La jeunesse comme ressource, expérimentations et expérience dans l'espace publique*. Ramonville : Erès, p. 79- 94.

Long, T., Pantaléon, N. & Faccenda, L. (2008). Les représentations de la responsabilité sportive et quotidienne d'adolescents sportifs institutionnalisés *in, International Journal of Violence and School,* n°5, pp. 44-66.

Loret, A. (1995). *Génération glisse, dans l'eau, l'air, la neige… la révolution du sport des « années fun »*. Paris : Autrement.

Louveau C. 1986. *Talons aiguilles et crampons alu ; Les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris : Institut National du Sport et de l'Education Physique.

Louveau, C. (1979). La genèse des goûts sportifs *in, Travaux et recherches en EPS*, Paris : INSEP, n°5, pp. 97-102.

Louveau, C. (2004). *Les femmes dans les pratiques sportives*. Encyclopédia Universalis, Universalia.

Louveau C. (2006). Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport *in,* Terret T., & Zancarini-Fournel M (dir.). Le Genre du sport, *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°23, pp. 119-143.

Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. London, MIT Press.

Maffesoli, M. (1989). *La connaissance ordinaire. Précis de sociologie compréhensive*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Maffesoli, M. (1994, 1ère éd. 1988). *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris : Méridiens-Klincksieck.

Malewska-Peyre, H. (1989). Problèmes d'identité des adolescents enfants de migrants et travail scolaire *in,* Camilleri, C. & Cohen-Emerique, M. (eds), *Chocs de cultures : concepts et enjeux de pratiques de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan, pp.117-134.

Marchal, H., & Stébé, J-M. (2008). *La ville : Territoire, logiques, défis*. Paris : Ellipses.

Mauger, G. (1994). Unité et diversité de la jeunesse. *In, Jeunesses et sociétés perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin, pp. 21-49.

Mauger, G. (2006). *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*. Paris, Belin.

Mauny, C. & Gibout, C. (2008/1). Le football « sauvage » : d'une autre pratique à une pratique autrement… *in, Science et Motricité*, n°63, pp. 53-61.

Maurin, E. (2004). *Le ghetto français. La République des Idées*. Paris : Seuil.

Maurin, E. (2009). *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*. Paris : Seuil.

Mccall, L. (1992). Does Gender Fit ? Bourdieu, Feminism, and Conceptions of Social Order *in, Theory and Society*, n°21, pp. 837-867.

Mckay, J., Messner, M. & Sabo, D. (dir.) (2000). Masculinities, Gender Relations, and Sport. Thousand Oaks, CA., Sage, p. 6-7.

Méda, D. (2008). *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*. Paris : Flammarion, édition révisée.

Meda, D. (2010). *Travail, la révolution nécessaire*. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Mendras, H. & Etienne, J. (2003). *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*. Paris : Hatier.

Mennesson, C. (2004). Être une femme dans un monde « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées *in, Société Contemporaines*, n°55, pp. 69-90.

Mennesson, C. (2006). Le gouvernement des corps des footballeuses et boxeuses de haut niveau *in, CLIO. Histoire, femmes et sociétés*,n° 23, pp. 179-196.

Messner M., & Sabo S. (1994). *Sex, violence and power in sports, rethinking masculinity*. Freedom. The Crossing Press.

Mesure, S., & Savidan, P. (2006). *Dictionnaires des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaire de France.

Mignon, P. & Truchot, G. (2001). La France sportive. Premiers résultats de l'enquête « pratiques sportives 2000 » *in*, Stat-Info. Bulletin de statistiques et d'études, n° 01-01, pp. 1-8. Ministère de la jeunesse et des sports; INJEP (éd.), Marly-le-Roi.

Mongin, O. (2007). *La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris : Éd. du Seuil.

Monneret, J. (1998). *Les politiques sportives des collectivités territoriales*. Paris : Vigot.

Moreau, A., Pichault A., & Truchot, G. (2002). Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans. *STATS-Infos,* Bulletin de statistiques et d'études du Ministère des Sports, n°02-04, pp. 1-4.

Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses Universitaire de France.

Muller, L. (2003). La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socio-culturel *in*, *STATS-Infos*, Bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie Associatives, n°03-07.

Muller, L. (2005). Âge, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive et des activités choisies *in*, *STATS-Infos*, Bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie Associatives, n°05-05, pp. 1-4.

Munoz, M-C. (1995). Soi-même et l'autre. Une approche interculturelle en éducation *in, Bulletin de psychologie*, Tome XLVIII, n°419, p.438-445.

Nicole-Drancourt, C., & Roulleau-Berger, L. (1995). L'insertion des jeunes en France. Paris : PUF.

Ohl, F. (2006). *Sociologie du sport : Perspectives internationales et mondialisation*. Paris : Presses universitaires de France.

Ordioni, N. (2002). *Sport et société*. Paris : Ellipses.

Pan Ké Shon, J-L. (2007/5). Portrait statistique des zones urbaines sensibles » Population, mobilité, habitat, chômage, scolarité....*in*, *Informations Sociales*, n°141, pp. 24-32.

Pantaléon, N. (2003). Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales *in,* Raji, T. Sport et intégration sociale. *AGORA débat/jeunesse, n° 33,* pp. 51-53.

Parisot, D. (1996). Entre mythes et réalités : un espace pour la recherche en sciences sociales. *in, Insertion sociale et Sport*. Acte de colloque Villeurbanne, pp. 3-5.

Parisot, P. (1992). Entre mythes et réalités : Un espace pour la recherche en sciences sociales. Bloc Notes, n°20, pp. 7-9.

Pedrazzini, Y. (2001). L'asphalte et le hors-piste urbain *in, Glisse urbaine, l'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance,* Editions Autrement, Mutation n°205, pp. 36 à 52.

Pedrazzini, Y. (2001a). *Rollers et skates : sociologie du hors-piste urbain*. Paris : L'Harmattan.

Perelman, M. (2006) *Le football, une peste émotionnelle : La barbarie des stades*. Paris : Gallimard.

Perelman, M. (2010). *Le sport barbare. Critique d'un fléau mondial*. Paris : Michalon.

Petitclerc, J-M. (1989). *Respecter l'enfant*. Salvator.

Peugny, C. (2009). *Le déclassement,* Paris : Grasset.

Peyrat, S. (2001). La cité : une notion de jeunes *in,* Vulbeau, A. (dir.) (2001). *La jeunesse comme ressource : expérimentations et expérience dans l'espace public*. [Saint-Denis] : OBVIES-Université Paris 8 ; Ramonville : Erès, pp. 97-108.

Piétié. J. (1985). Le site de Poitiers : une ville de plaine au relief contraignant *in*, Favreau, R. (dir.). *Histoire de Poitiers*. Édition Privat, pp. 11-19.

Pociello, C. (1981). « La force, l'énergie, la grâce et les reflexes »; Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. *in*, C. Pociello (éd.), *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*. Paris : Vigot, pp. 171-237.

Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris : Presses universitaires de France.

Prudhomme-Poncet, L. (2003). Mixité et non-mixité : l'exemple du football féminin *in, CLIO, Histoire, femmes et sociétés,* n°18.

Quella-Villéger, A., Bouchon, J-P., Deméocq C. (1998). *Via Poitiers, une ville, des écrivains, des voyageurs*. Poitiers : Édition Atlantique ; Le Torii.

Queval, I. (2004). *S'accomplir ou se dépasser, essai sur le sport contemporain*. Paris : Gallimard.

Quincerot, R., (2004). Les disparités sont-elle solubles dans la Politique de la Ville ? *in, Urbanisme, Hors Série,* n°21, citant par Delarue, J-M. (1991). *Banlieues en difficulté : la relégation*. Paris : Syros.

Ravenel, L., Gillon, P., & Grosjean, F. (2010). *Atlas du sport mondial*. Paris : Autrement.

Remaury, B. (2000). *Le beau sexe faible : l'image du corps féminin entre cosmétique et santé.* Paris : Grasset-Le Monde.

Rhein, C. (2002). Intégration sociale, intégration spatiale *in, L'Espace géographique*, Tome 31, pp. 193-207.

Richard, J-L. (2006). L'intégration *in*, Mesure, S., & Savidan, P. *Dictionnaires des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaire de France, pp 636-637.

Salva, D. (dir.), (1999). *« Femmes, sport et insertion », rapport du groupe de travail*. Actes des assises nationales « Femmes et Sport ». Paris : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Sandrier J-C. (2001). *Les associations et la politique de la ville*. Rapport au premier ministre. Paris, La Documentation Française.

Sansot, P., (1992). Le football des trottoirs *in, Les gens de peu*, Paris : PUF, pp. 141-154.

Sansot, P. (1996). *Poétique de la vile*. Paris: Payot.

Saouter, A. (1995). La maman et la putain. Les hommes, les femmes et le rugby *in, Terrain des sports*, n° 25, pp 13-24.

Sayad, A. (2006), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Tome 2, Les enfants illégitimes*. Paris : Eds Raisons d'agir.

Schwartz O. (1990). *Le monde privé des ouvriers*. Paris : Presses Universitaire de France.

Scott J, W. (2005). *Parité ! L'universel et la différence des sexes*. Albin Michel.

Seguier, B. (1983). Insertion intégration à la marge *in, ANDESI*. pp.7-13.

Sennett, R., (2003). Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité. Paris, Edition Albin Michel.

Sesboüé, B. (1993). La psychologie du sport. Loisir Santé i*n, Revue de la gymnastique volontaire*, n°54, pp. 3-8

Simmel, G. (1999). *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*. Paris : Presses universitaires de France.

Singaravélou, P. & Sorez, J. (2010). *L'empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*. Paris : Belin.

Sport-Filles-Cités. Une enquête dans les Yvelines. Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, n°85. 2007.

Stébé, J-M. (1999), *La crise des banlieues*. Paris : Presses Universitaires de France

Stébé, J-M. (2009). *Le logement social en France*. Paris : Presses Universitaire de France.

Stébé, J-M. (2010, 1ère éd. 1996). *La crise de banlieues*. Paris : Presses Universitaire de France.

Talleu, C. (2011). *Egalité homme-femme dans le sport*. Manuel de bonnes pratiques, n°2.

Tap, P. & Malewska-Peyre, H. (1993). Les troubles de la socialisation, *in, Marginalités et troubles de la socialisation*. Paris : Presses Universitaire de France, pp.9-14.

Tarrius, A. (1996). Territoires circulatoires et espaces urbains *in, Annales de la Recherche Urbaine,* n°59-60, pp. 50-59.

Tatu-Colasseau, A. (2009). L'accès des femmes de milieu populaire aux loisirs, une dialectique de soumission/émancipation *in*, Vieille Marchiset, G. (dir.). *Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. Paris : L'Harmattan. pp. 81-116.

Tatu-Colasseau, A. (2010). Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale ? Des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe *in, Staps*, n°90, pp 75-92.

Terret, T. (2006). Le genre dans l'histoire du sport *in, CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, °23, pp.209-238.

Terret, T., & Zancarini-Fournel, M. (2006). Le genre du sport *in, CLIO, Histoire, Femmes et Société*, n°23.

Terret, T. (2010, 2ème.). *Histoire du sport*. Paris : Presses Universitaire de France.

Theberge, N. (1995). Gender, Sport, and the construction of community: A case study from women's ice hockey *in, Sociology of Sport Journal*, n°12, pp. 389-402.

Thomas, R. (2002, 5ème éd.). *Sociologie du sport*. Paris : Presses Universitaire de France.

Tissot, S., & Poupeau, F. (2005/4) *La spatialisation des problèmes sociaux*. Actes de la recherche en sciences sociales, n°159, pp. 4-9.

Tissot, S. (2007). Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des « quartiers d'exil » *in*, Authier, J-Y., Bacqué, M-H., & Guerin-Pace, F. (dir.). *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, pp. 65-74.

Tissot, S. (2007a). *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Edition, le Seuil.

Tomas, F., Blanc, J-N., & Bonilla, M. (2003). *Les Grands Ensembles. Une histoire qui continue…* Institut des Etudes Régionales et des Patrimoines, Ecole d'Architecture de Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Tönnies, F. (1944). *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Presses Universitaires de France.

Tönnies, F. (1944). *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Presses Universitaires de France.

Touché, M ;& Fize, M. (1992), *Le skate, la future de faire*. Caen : Arcane-Beaunieux.

Touraine, A. (1994). *Qu'est-ce que la démocratie?* Paris : Fayard.

Touraine, A. (1997). *Pouvons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*. Paris : Fayard.

Touraine, A., Lojkine, J., Melendres, M. (1968). La création des villes nouvelles *in, Rapport de Sociétés*, n°1.pp. 79-84.

Tourrilhe, C. (2007). Socialisation des jeunes en difficulté dans les quartiers « sensibles ». Création de nouveaux espaces sociaux *in*, Koebel, M., & Walter, E. *Résister à la disqualification sociale : Espaces et identité*. Paris : L'Harmattan, pp. 39-52.

Travaillot, Y. (1998). *Sociologie des pratiques d'entretien du corps*. Paris : PUF.

Travert, M. & L'Aoustet, O. (2003). Déviance sportives et intégration sociale ? *in*, Raji, T. Sport et intégration sociale, *AGORA débat/jeunesse*, n°33, pp. 42-49.

Travert, M., Griffet, J.& Therme, P. (1997). Football des rues et des stades *in*, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, pp. 113-118.

Travert, M. (1997). Le football « de pied d'immeubles ». Une pratique singulière au cœur d'une cité populaire *in, Ethnologie Française, Pratiques, Rites*. pp. 188-196.

Travert, M. (2003). *L'envers du stade. Le football, la cité et l'école*. Paris : L'Harmattan.

Trimaille, C. (2007), Accueil et intégration *in, Ecarts d'identité*, n°111, Eds Grenoble, pp. 25-28,

Urbain, J-D. (2002). Du sport pour soi au monde à soi *in*, Viard, J. (ed.), *La France des temps libres et des vacances*. Paris : L'Aube.

Urry, J. (1990). *The Tourist Gaze. Leisure and Travel in Contemporary Societies*. London, Sage Eds.

Vadelorge, L. (2006). Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées *in, Histoire urbaine*, n°17, pp. 67-84.

Vassort, P., (2002). *Football et politique, sociologie historique d'une domination.* Paris : La Passion.

Vassort, P. (2010). *Sexe drogue et mafias. Sociologie de la violence sportive*. Editions du Croquant, coll. « Altérations ».

Vaudé, J-J. (1995). Pratique sportive et insertion sociale des jeunes urbaines en risque d'exclusion. *in*, Anstett, M., Sachs, B. *Sports, Jeunesses et logiques d'insertion*. La Documentation Française, pp. 49-61.

Vertinsky, P. (2006). Géométries du pouvoir dans les espaces et les lieux sportifs : les paradoxes de la différence et de l'exclusion *in, CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°23, pp.75-91.

Vieille Marchiset, G. (1998). Culture et sociabilité sportives des basketteurs de rue : entre liberté et dissidence *in*, Vivier, Ch. & Loudcher, J-F. *Le sport dans la ville*. Paris : L'Harmattan, pp. 207-226.

Vieille Marchiset, G. (1999). Sports urbains auto-organisés et politiques municipales d'équipements sportifs : l'exemple du basket de rue *in, Revue européenne de management du sport*, n°2, p.53-74.

Vieille Marchiset, G. (2003). *Sports de rue et pouvoirs sportifs*. Besançon, PU Franche Comté.

Vieille Marchiset, G. (2007). La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question *in, L'homme et la société*, n° 165. pp. 141-159.

Vieille Marchiset, G, et al. (2009). *Les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles : des lieux d'intégration et d'éducation ? Accompagnement des innovations socio-éducatives*. Rapport de recherche APELS-DIV.

Vieille Marchiset, G. & Hainz, B. (2009) L'offre de loisirs dans les quartiers populaires de Franche-Comté : diversité et mobilité en question *in*, Vieille Marchiset, G. (dir.), *Des loisirs et des banlieues : enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. Paris : L'Harmattan, pp. 181-203.

Vieille Marchiset, G. (2010). Quel impact éducatif du sport dans les quartiers ? *in*, Vieille Marchiset G et Cometti A., (dir.) *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. Voiron, Presses Universitaires de Sport : Territorial, pp.75-81.

Vieille Marchiset, G. (2010a). Les paradoxes de l'éducation par le sport *in,* Vieille Marchiset, G. (dir.) & Cometti A., (dir.), *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. Voiron : Presses Universitaires de Sport, pp. 28-34.

Vigarello, G. (1987). *Le propre et le sale : l'hygiène du corps de puis le Moyen-Âge*. Paris : Seuil.

Vogel, R. (1997). La ville et ses images *in*, Lamizet, B., & Sanson, P. *Les Langages de la ville*. Marseille : Édition Parenthèses.

Vulbeau, A. (1993). *Le sport, moi et les autres : pratiques et représentation du sport chez les jeunes.* Paris : IDEF.

Vulbeau, A. & Berreyre, J-Y. (1994). *La jeunesse et la rue*. Paris : Desclée de Brouwer.

Vulbeau, A. (1995). L'espace public de la jeunesse *in*, Richard, A., & Berlioz, G. Les 15-25 ans, acteurs dans la cité. Paris : Édition Syros, pp. 75-80.

Vulbeau, A. (dir.) (2001). *La jeunesse comme ressource : expérimentations et expérience dans l'espace public*. [Saint-Denis] : OBVIES-Université Paris 8 ; Ramonville : Erès.

Vulbeau, A. (2002). *Les inscriptions de la jeunesse*. Paris : L'Harmattan.

Vulbeau, A. (2003). « Sortir de l'ombre ? Oui, mais seulement au crépuscule…*in*, Boucher, M., &Vulbeau, A. *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations* ?, Collection Débats/Jeunesses, Éditions L'Harmattan, Paris.

Waser, A.M. (2001). Les randonnées parisiennes: la rue comme lieu d'expression du changement? *in*, *Glisse urbaine, l'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance*. Paris : Autrement, Mutation n°205, pp 82 à 98.

Weber, M. (1965). *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

Weber, M. (1971, 1ère éd. 1922). *Économie et société*. Paris : Plon.

Willemez, L. & all. (2008). *Les filles et sport. Pratiques et représentations dans les quartiers de Poitiers et Châtellerault*. Mémoire de Master Professionnel Intervention et Expertise Sociales, UFR Sciences Humaines et Arts, Département de Sociologie, Université de Poitiers.

Wyvekens, A. (2005). La société française : un état de la recherche. La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ? *in*, *Cahiers français*, n°326, Comprendre la société, La Documentation française, pp. 42-46

Yonnet, P. (1998). *Systèmes des sports*, Paris : Gallimard.

Zaidman, C. (1992). *Egalité entre les sexes: Mixité et démocratie*. Paris : L'Harmattan.

Zaouche-Gaudron, C & Sanchou, P. (2005). « Introduction » *in*, *Empan*, n°60, pp. 10-13.

Zermani, M. (2006/4). La stigmatisation du quartier : terrain miné ou passerelle vers l'extérieur ? Entretien avec les jeunes *in, Sociétés*, n°94, pp. 45-54.

Zouari, A. (1996). Le nouvel équipement sportif des villes. Services de proximité et espace de liberté *in, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°70, pp. 115-121.

Documentation :

Coll. Contrat de Ville de l'Agglomération de Poitiers, convention territoriale de mise en œuvre de l'opération de renouvellement. 23 p

Coll. Contrat Urbain de Cohésion Sociale Préfecture de la Vienne, Communauté d'Agglomération de Poitiers, (2007-2009), 62 P.

Coll. Convention de mis en œuvre du programme de rénovation urbaine de l'Agglomération de Poitiers pour les sites de Bellejouanne, Pierre Loti et Saint Cyprien. Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), (2009).

Coll. Portrait de Territoire des Centres Socio-Culturels des 3Cités, version n°2, (2011), 49 P.

Coll. Portrait de Territoire Analyse des Quartiers IRIS de la Ville de Poitiers. *Premier regard sur les inégalités spatiales*, n°7, (2010). 56 P.

Coll. Rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles. Éditions de la DIV, (2004), 254 P.

Coll. Rapport Haut Conseil à l'intégration au Premier Ministre pour l'année, *Les défis de l'intégration à l'école*, (2010) ,197 P.

Sites internet :

http://www.mairie-poitiers.fr

http://www.insee.fr

http://www.agglo-poitiers.fr

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien de notre enquête au sein du club de Football des 3Cités

- **Questions de présentation :**
  1. Quel est ton prénom ?
  2. Sexe : Femme Homme
  3. Quel âge as-tu ?

- **Déplacement**

  4. Habites-tu dans le quartier des 3Cités ou dans un autre quartier de la ville?

  Si oui, dans quelle partie du quartier des 3Cités habites-tu ?

Les Sables : Clos Gautier : Grand Maison : Saint Cyprien :

  5. Si tu habites dans le quartier des 3Cités, comment te déplaces-tu ?

  Bus : À pied : À vélo : En scooter : En voiture (seul – ou avec les parents) :

  6. Si tu n'habites pas dans le quartier, comment viens-tu ici ? Prends-tu le transport public (le bus) ou utilises-tu un autre moyen de transport pour venir? Si oui lequel ?

  7. Si tu n'habites pas dans le quartier des 3Cités, fréquentes-tu le quartier ?

  8. As-tu des ami(e)s qui habitent le quartier des 3Cités ? Si oui, passez-vous du temps ensemble dans le quartier ?

- **Questions concernant la situation sportive des joueurs**

9. Pratiques-tu d'autres sports, en plus de football?

10. Depuis combien de temps pratiques-tu le football?

11. Es-tu licencié(e) dans le club sportif des 3Cités ? Dans quelle équipe ? A quel niveau ?

12. En moyenne, combien de fois dans la semaine pratiques-tu le football? (entraînement au club, en dehors du club, matchs etc.)

13. Depuis combien de temps joues-tu dans le club de football des 3cités ?

14. Avant de venir jouer au club des 3Cités es-tu joueur (se) dans un autre club ? Si oui, joues-tu dans un club de la commune de Poitiers ou dans une autre commune, de quel département? Combien de temps y es-tu resté ?

15. Pratiques-tu le football dans une association sportive telle que l'UNSS, l'université, ou autre ?

16. Pratiques-tu le football avec des amis(es) en dehors du club ?

17. Pratiques-tu le football dans le centre socioculturel des 3 Cités ?

- **Motivation**

18. Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles tu fais du football ? Peux-tu m'en dire davantage ?

19. Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles tu as choisi de faire du football dans le club des 3 Cités ?

20. En dehors des matchs, participes-tu à la vie du club: soirée galette des rois ou repas collectif, manifestations pour les très jeunes joueurs du club, fête, sortie, voyages, etc.. ? Pourquoi ?

21. Participes-tu avec les autres joueurs/joueuses à des moments de loisir autre que le sport (Cinéma, sorties, faire les magasins, se balader en ville etc.)?
22. Peux-tu me décrire une troisième mi-temps classique lorsque tu joues à domicile (l'après match donc) ?

23. As-tu l'occasion de jouer avec les garçons ? Qu'en penses-tu ? Et inversement vis-à-vis de la population masculine : as-tu l'occasion de jouer avec les filles ? Qu'en penses-tu ?

24. Y-a-t-il des terrains de sport à proximité de ton lieu d'habitation qui te permettent de jouer?

Si oui, pratiques-tu le football ou d'autres activités sportives (basketball, badminton, volleyball) sur ces terrains ?

Si non, pourquoi ne pratiques-tu pas de sport sur les terrains de proximité?

- **Le sport hors club**

25. Que penses-tu du sport libre, celui qui se pratique sur des terrains de proximité en libre accès ?

26. Joues-tu, avec les garçons et les filles du club sur des terrains de sport en libre accès ?

27. Les sports pratiqués sur des terrains ouverts, sont-ils pour toi une occasion de rencontre entre copains, entre amis ?

Si oui, y vas-tu plutôt : pas du tout ; parfois ; souvent ?

28. Est-ce : le week-end et/ou le mercredi après midi ; pendant les petites et grandes vacances scolaires ?

29. Avec la fermeture du club, surtout pendant les grandes et les petites vacances, arrêtes-tu la pratique sportive ? Sinon, comment pratiques-tu le football ? Pour garder ta forme physique et sportive, comment fais-tu ?

- **Questions concernent la situation sociale**

30. Es-tu collégien, lycéen, étudiant, ou travailleur ?

31. As-tu la nationalité française ? Es-tu français(e) d'origine étrangère ?
32. Si tu es d'origine étrangère, quel est le pays de tes parents?

33. Quelle est ta religion si tu en as une : Musulmane Chrétienne Autres

34. Quelle est la profession de tes parents:

Profession du père :

Profession de la mère :

35. Est-ce que tes parents font du sport ? ont-ils fait du sport ? regardent-ils le sport à la télé ?

36. Est ce que vous faites ensemble des activités sportives ou autre (des sorties le W-E ou pendant les vacances scolaires, vélo, balades, randonnées etc.)

37. Est-ce que tes parents t'accompagnent les jours de compétition?

38. Qu'est-ce que tu souhaiterais avoir au sein du club et que tu n'as pas ? (amélioration du stade, des déplacements, présence du public, des primes de match, des fêtes, etc.…)

Observations et notes de l'enquêteur :

Annexe n° 2 : exemple de notre grille d'entretien (38 cases) au sein du club de football, rempli par l'observateur pour chaque sportif enquêté.

Prénom	sexe	Age	Lieu d'habitation	Moyen de déplacement	Fréquentation le quartier des 3Cités/ hors entrainement	Sport pratiqué/durée de la pratique	Niveau de Pratique	Autre sport pratiqué	Répétition de la pratique par Semaine
Entretien n°73	F	23 ans	Poitiers quartier Buxerolles	voiture personnelle	non, j'ai des amis mais je ne fréquente pas le quartier	football 10 ans	Licenciée équipe 1	non	2 Entrainement + 1 match

Prénom	Temps passé au club des 3Cités	Le club sportif avant les 3Cités: Département/Commune	Pratique sportive dans une autre Association	2 Raisons pour faire de sport	Avantage de la pratique	2 raisons pour choisir le club des 3CItés	Participation à la vie du club	Sorties Joueurs/joueuses ensemble	Décrire 3ème mi-temps classique
Entretien n°73	3 ans	Club au Charente-Maritime	non	se défouler, se retrouver entre amis	l'agressivité, la technique, l'esprit de l'équipe	Bon niveau, par Intermédiaire des amis qui jouent au club	oui, souvent	oui	apéro, repas, fête entre les joueuses

Prénom	Jouer avec l'autre sexe/ Avis	Terrain de sport à proximité du lieu d'habitation	Sport pratiqué sur les terrains de proximité	Avis sur le sport de rue	jouer G/F du club sur le city stade	fréquentation des city-stade	occasion de rencontre sur les city-stades	Sport pratiqué pendant les grandes/petites vacances	Statut social des joueurs
Entretien n°73	oui, c'est plus physique et moins technique	oui	je n'ai pas d'amis sur mon lieu d'habitation	j'aime, c'est bien, ça permet de jouer entre amis, occasion d'apprendre la technique des gestes	oui	souvent	oui	je fais du foot dans le club de mon père	employée

Prénom	Nationalité: F/F-O-E/E	Pays d'origine	Religion: M-Ch-Autre	Profession : Père	Profession Mère	Parents sportifs	Parents regardent sport télé	Pratique APS Parents-joueur	parents assistent les matches	Souhaits
Entretien n°73	Française	France	Chrétienne	employé de Mairie	ouvrière dans une usine	oui	oui	Oui/ mon père est entraineur de foot	oui	plus de moyen financier pour payer le déplacement et les vêtements

Observation de l'enquêteur :

Annexe 3 : L'installation des équipements sportifs dans le quartier des Trois Cités (carte modifiée par K. Moussa, 2012).

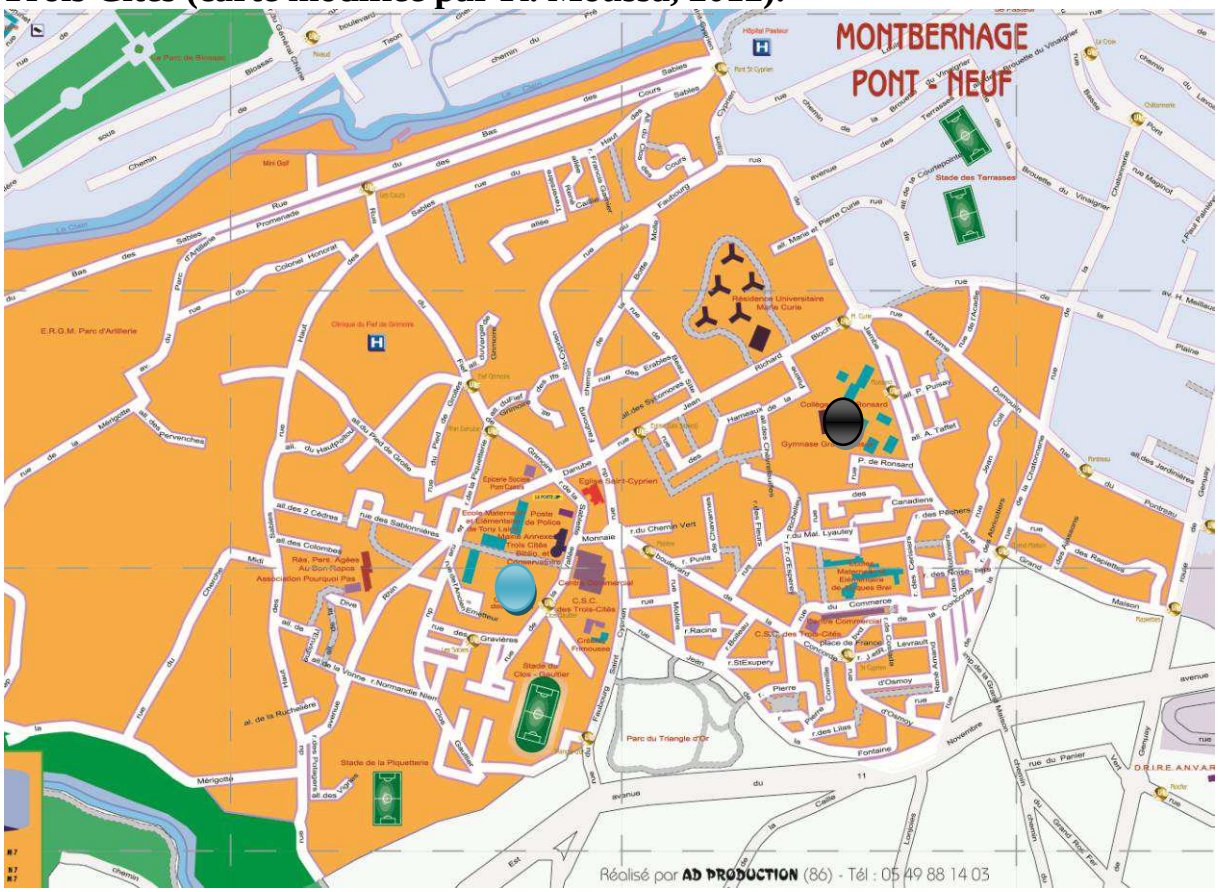

Salle de gymnase les Sables entourées par : 1- Equipements scolaires 2- Une maison de repos pour les personnes âgés 3- Les immeubles HLM.

Salle de gymnase Grand Maison s'installe au périphérique Nord du quartier des Trois Cités.

Deux Terrains de Foot-Ball s'installent au périphérique Sud du quartier des Trois Cités en face de la rocade.

Annexe 4 : La disparition des Terrains Sportifs, des immeubles (carte modifiée par K. Moussa, 2012).

Les bâtiments signalés par un trait rouge ont été détruits en 2009-2010

Bâtiment à détruire fin 2013.

Terrains de Football effacés.

Annexe 5 : Des nouveaux logements semi-collectifs implantés dans le quartier des 3Cités au cours de l'année 2012 (photos prises par K. Moussa, 2012).

Annexe 6 : Lettre cible les parents des joueurs, publiée dans le calendrier de 2010/2011, du club de football du quartier des 3Cités.

Lettre Aux Parents

Chers parents,

Vous nous confiez votre enfant à l'école de football, nous ferons le maximum pour le bien être et l'épanouissement de celui-ci.

Mais cela passe également par votre implication et le rôle déterminant que vous devez avoir dans le bon équilibre et le bon fonctionnement de l'école de football.

Vous devez devenir les premiers supporteurs des enfants et votre présence à nos côtés lors des déplacements est primordiale

Votre présence et votre participation nous permettront d'améliorer la qualité de notre accueil et de donner une bonne image du club tant sur le plan sportif que sur le plan socio-éducatif.

En effet nous devons, avec vous, jouer un rôle important en termes de valeurs éducatives. La politesse, le respect, la générosité et le partage sont entre autres des valeurs qui se doivent d'exister dans le sport.

A très bientôt

Au bord des terrains

Le comité de directeur

Annexe 7 : Journal Centre Presse, 1995, p.18.

CP 22/05/95

3e TOURNOI PLAYGROUND DE POITIERS

Du basket... dans ma rue !

400 jeunes sélectionnés étaient réunis aux Trois Cités pour la finale du 3e tournoi playground de Poitiers.

Avec des noms aussi farfelus que «Les White Meno», «Les Tétards», ou encore «Les Nuls», les équipes se sont affrontées en 3x3 par matches de 10 minutes. Un énorme succès donc, pour cet aspect du basket encore méconnu du grand public il y a quelques années : Streeball en américain, basket de rue en français.

• *Sur notre photo signée Xavier Benoit, l'équipe «Authentic» affronte «Les Tétards» pour la finale des «Costos».*

012/22/05/95 Page 18

Annexe 8 : exemples des équipements sportifs en libre accès installés dans le parc public du quartier des 3Cités.

POMPES
INVERSÉES

SAUTS
LATÉRAUX

Liste des sigles

ACSEP : L'Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques de Poitiers

ADSEA : Association Départementale de la Vienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
.ALSIV : Accéder à la Lecture et aux Savoirs Indispensables à la Vie.

APELS : l'Agence Pour l'Education par Le Sport

APL : Allocation Personnalisée de Logement.

ARNU : l'Agence National de Rénovation Urbaine

ASPTT : Association Sportive de la Poste et France Télécom.

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

BEES : Brevets d'Etat d'Educateur Sportif

CAF : Caisse d'Allocation Familiale.

CAP : Communauté de l'Agglomération de Poitiers.

CAPEE : Comité des Alternatives Poitevines à l'Emploi et l'Entraide

CIV : Comité Interministériel des Villes

CLCV : Consommation Logement et Cadre de vie

CMU : Couverture Maladie Universelle

CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire.

CNOSF : Comité National Olympique et Sportif Français

CPEE : Centre Permanent d'Entraînement et d'Education

CPEE : Centre Permanent d'Entraînement et d'Education.

CREPS : Centre Régionale de l'Education Physique et Sportive

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

DDJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DSU : Développement Social Urbain

DTND : Directrices Techniques Nationales

EDF : Electricité De France

FFF : Fédération Française de Football

FJEPS : Foyer de Jeunes, d'Education Populaire et Sportive des Trois Cités .

FJEPS : Foyer de Jeunes et d'Education Populaire et Sportive

GPV : Grand Projet de Ville

HLM : Habitation à Loyer Modéré

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Economiques

INSEP : 'Institut National du Sport et de l'Education Physique

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

IRTS : l'Institut Régional du Travail Social Poitou-Charentes

MEOS : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques

ONZUS : Observatoire Nationale des Zones Urbaines Sensibles

OPARC : Office Publique de l'Aménagement de Réhabilitions et de Construction

ORU : Opération de Renouvellement Urbain.

PDU : Plan de Déplacement Urbain.

PEL : Programme d'Education Local

PRU : Programme de Rénovation Urbaine.

RSA : Revenu de Solidarité Active.

SIP : Société d'Immobilière Poitevine

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

STP : Société de Transport Poitevin.

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

Tableaux et données

Insee, Recensement de la population 2006 exploitations principale et complémentaire.

1.1 La population de 15- 64 ans du quartier des Trois Cités selon l'activité et l'emploi. (Valeur absolu).

Valeur absolu	Ensemble pop 15-64	Chômeurs	Pop-active occupée	Pop inactive
Les Cours	1464	88	835	541
Clos Gauthier + Les sables	1860	332	966	561
Saint Cyprien	1462	241	724	496
Grand Maison	2290	116	921	1253
3 Cités totale	7076	777	3447	2852

1.2. La population de 15 ans et plus du quartier des Trois Cités selon l'activité et l'emploi. (Pourcentage).

%	Chômage	Pop active-Occupée	Pop inactive
Les Cours	6	57	37
Clos Gauthier + Les sables	18	52	30
Saint Cyprien	16	50	34
Grand Maison	5	40	55
Ensemble 3 Cités	11	49	40

2. la population déclarée au chômage selon la tranche d'âge en 2006. IRIS Quartier des 3 Cités. (Valeur absolu)

Tranche d'âge	Ensemble	Les Cours	Clos Gauthier + Les Sables	Saint Cyprien	Grand Maison
15 - 24 ans	169	15	83	31	40
25 -55 ans	563	65	235	200	63
55 - 64 ans	45	8	13	10	13

3.1 La population du quartier des Trois Cités déclarée au chômage, selon les Tranche d'âge: 15-24 ans, 25-55 ans, 55-64 ans. (Pourcentage).

Tranche d'âge/%	Les Cours	Clos Gauthier + Les Sables	Saint Cyprien	Grand Maison
15 - 24 ans	9	49	18	24
25 -55 ans	12	42	36	11
55 - 64 ans	18	29	22	29

3.2 La population du quartier des Trois Cités déclarée au chômage, selon le sexe (Homme -Femme).

	Pop totale	Pop de 15 - 64 ans	Chômeurs Hommes	Chômeurs Femmes	Chômeurs Hommes %	Chômeurs Femmes %
3 Cités	7076	777	378	399	49	51

3. La population du quartier des Trois Cités selon tranche d'âge. (Valeur Absolu).

Quartier en IRIS	0 – 14 ans	15 - 29 ans	30 - 44 ans	45 - 59 ans	60 - 74 ans	75 ans et +
Les Cours	241	645	310	407	292	221
Clos Gautier+ Les Sables	563	719	546	483	288	192
Saint Cyprien	426	573	451	330	309	176
Grand Maison	171	1546	316	343	242	211
3 Cités Totale	1401	3483	1623	1563	1131	800

4.1 La population du quartier des 3Cités selon tranche d'âge.

%	0 – 14 ans	15 - 29 ans	30 - 44 ans	45 - 59 ans	60 - 74 ans	75 ans et +
Les Cours	11	30	15	19	14	10
Clos Gautier+ Les Sables	20	26	20	17	10	7
Saint Cyprien	19	25	20	15	14	8
Grand Maison	6	55	11	12	9	7
3 Cités Totale	14	35	16	16	11	8

Résumé : Notre travail constitue une clef possible de lecture des multiples formes et pratiques contemporaines des sports, des loisirs sportifs et culturels dans un quartier populaire : les 3Cités, ville de Poitiers. Nous posons la question locale du quartier comme élément déterminant d'identification, de redéfinition des pratiques sportives et de requalification de l'espace public. Les pratiques sportives, mais aussi sociales et culturelles semblent inhérentes à la politique locale (les structures), municipale (la ville) et publique (l'Etat). À travers le champ des pratiques sportives et de loisirs, notre objet socio-anthropologique nous permet de comprendre dans quelle mesure le réaménagement des quartiers populaires, autrement dit, l'urbanisation de l'espace périphérique dans une ville de taille moyenne, favorise ou non, les objectifs politiques de mixité sociale, de désenclavement de l'espace, de cohésion sociale, d'intégration, de lutte contre la ségrégation sociale et d'égalité des chances. Une analyse sociodémographique de la population résidant dans un espace singulier, où cohabitent une souche française, française d'origine étrangère et étrangère, nous amène à comprendre l'évolution des formes et les attentes de la pratique sportive, mais aussi, le frein et le désengagement de cette même pratique. Nous portons une attention particulière à la pratique sportive féminine car les femmes semblent éloignées du milieu sportif à la fois institutionnel et non-institutionnel. Il s'agit de montrer en quoi la pratique féminine dans ce quartier sensible est liée aux choix du sport proposé ainsi qu'aux facteurs sociaux tels que la culture d'origine, les conditions socio-économiques et l'implication des parents dans le milieu sportif.

Mots clés : pratique sportive, éducation, Poitiers, mixité, quartier sensible.

Abstract. Our study is a one of the possible keys to understanding the various present-day types of sports activities and recreational and cultural sports practiced by the people living in the *3Cités, a* working class neighborhood in Poitiers (France). We inquire about the role of the neighborhood as a defining element of identification which reshapes the practice of sports activities and redevelops public space. Not only sports activities, but also social and cultural activities seem thus to depend both on local policies (involved in the availability of sporting facilities) and on the city and public policies. Taking into account the array of sports and recreational activities serves a socio-anthropological goal which allows us to understand whether and how the redevelopment of a working-class neighborhood (i.e. the urbanization of a peripheral space in a medium-sized city) contributes to the achievement of the political goals of integration, social mixity and cohesion. Also, we wonder whether or not this type of redevelopment may favor the struggle against geographical isolation and social segregation so as to foster equal opportunities for all. To answer these questions we provide a socio-demographical analysis of the population of an area where native-born French citizens share the space with French citizens of foreign origin and foreigners. This analysis allows us to address the two-fold issue of the evolution of the various types of sports activities and of the expectations connected with them. It is equally the opportunity to discuss the factors impeding access to or leading to a lack of involvement in the practice of sports activities. Consequently, we focus on the practice of sporting activities by females, since women seem to be less involved in sporting activities, in either institutional or unconventional contexts. We aim to explain how the practice of sporting activities by females is influenced by the availability of sporting activities and by social factors such as native culture, socioeconomic living conditions and parents' involvement in the sporting environment.

Key words: sporting practice, education, Poitiers, social mixity, working-class/underprivileged neighborhood